Rapport de présentation

Diagnostic

Document de travail - Avril 2022

Pays du Cambrésis

CONTENU

PREAMBULE – CADRE REGLEMENTAIRE 5

1. La révision du SCoT 6
2. Les dimensions apportées à la révision du SCoT 9
3. Organisation du diagnostic thématique 10

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN 13

Chapitre 1. LA DEMOGRAPHIE DANS LE CAMBRESIS 14

1. Un profil démographique contrasté et une dynamique de reprise récente 15
   1.1. Une population concentrée au sein de quelques communes 15
   1.2. Une inflexion démographique récente 17
   1.3. Une croissance démographique mesurée exclusivement portée par le solde naturel sur la dernière période 19
   1.4. Une densité plus élevée au Nord du territoire 21
2. Les migrations résidentielles : des ménages peu mobiles 22
   2.1. Une majorité de jeunes actifs s'installant au sein du Cambrésis 22
   2.2. Une mobilité résidentielle de proximité, organisée autour des principales centralités urbaines 24
3. Un profil des ménages contrasté sur le territoire 27
   3.1 Une population vieillissante 27
   3.2 … Entrainant une baisse moyenne de la taille des ménages 28
   3.3 Une majorité de ménage sans enfant, mais un Pays Solesmois au caractère plus familial 31
   3.4 Des ouvriers largement représentés, traduisant l'héritage industriel du Pays, et une part importante de retraités 32
   3.5 Des niveaux de revenus moyens globalement peu élevés 36

ENJEUX – Volet démographie 38

Chapitre 2. L'OFFRE DE LOGEMENTS DANS LE CAMBRESIS 39

1. Un parc résidentiel qui s'étoffe 40
   1.1. Une concentration du parc dans les centralités historiques du SCoT 40
   1.2. Une hausse continue du parc de logements, à des rythmes fluctuants 41
   1.3. Un très faible poids de résidences secondaires, caractéristique du département du Nord 43
2. Une vacance résidentielle importante et en augmentation 44
   2.1 Des logements inoccupés en hausse sur le territoire… 45
   2.2 … Dus à l'ancienneté du parc 48
   2.3 Des niveaux de confort inégaux 50
3. Une majorité de grands logements 51
   3.1 Une prédominance de logements individuels…. 51
   3.2 … et de grande taille 52
4. Une offre locative sociale à renforcer 54
   4.1 Une offre sociale peu représentée… 54
   4.2 … et géographiquement concentrée 55
5. L'hébergement des populations spécifiques 58
   5.1 Des structures pour répondre au vieillissement de la population 58
   5.2 Une offre pour les publics fragiles concentrée en cœurs d'agglomérations 60
   5.3 Une offre adaptée pour les personnes en situation de handicap 60
   5.4 Une offre insuffisante d'aires d'accueil des gens du voyage 61
6. Un marché de la construction dominé par les formes individuelles 63
7. Une production de logements essentiellement destinée aux populations présentes et à compenser les dysfonctionnements internes au parc 66
   7.1 La méthode de calcul du « point mort » 66
8. Des prix immobiliers marqués par un gradient est-ouest 68

ENJEUX – Volet habitat 69

Chapitre 3. LA CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS ET AGRICOLES 70

1. Un cadre juridique et méthodologique en évolution 70
2. Une consommation d'ENAF inégale à l'échelle nationale comme régionale 71
3. Une consommation d'ENAF en diminution à l'échelle du Cambrésis 74
   3.1 Des flux de consommation différenciés par EPCI 75

3.2 Une consommation d'espace concentrée au sein des polarités du territoire 77
ENJEUX – Volet consommation d'espaces 79

MOBILITES 82

Chapitre 4. L'OFFRE ET LES PRATIQUES DE MOBILITES 83
1. Les mobilités professionnelles des actifs du Cambrésis 84
1.1. Une géographie des mobilités professionnelles qui s'affranchit du bassin de vie du Cambrésis 84
1.2. Un bilan entrées/sorties négatifs pour l'ensemble des profils d'actifs 90
1.3. Un usage prédominant de la voiture individuelle 91
2. Une insertion dans le maillage routier régional via l'A2 et l'A26 93
2.1 Un maillage routier dense 93
2.2 Des connexions relativement rapides avec les espaces voisins 95
2.3 Différents usages à faire cohabiter 97
2.4 La réglementation du stationnement 103
3. Une offre de transport collectif à renforcer 105
3.1 Des liaisons ferroviaires avec Paris et les principaux pôles régionaux 105
3.2 Un cœur de territoire partiellement irrigué par le train 107
3.3 Les cars et bus : le réseau Arc-en-Ciel, des connexions régionales 111
3.4 Une offre de transports urbains en développement 113
4. Un fort potentiel de développement pour les mobilités alternatives 115
4.1 Covoiturage et autopartage, des modes partagés qui peinent à trouver leur place dans le quotidien des habitants 115
4.2 Un maillage dédié aux modes actifs en cours de consolidation 117
5. Des mobilités fluviales en plein essor 124
5.1 Un territoire de canaux 124
5.2 Un fret fluvial en déploiement en lien avec le Canal Seine-Nord Europe 125
ENJEUX – Volet mobilités 129

ÉQUIPEMENTS, SERVICES ET COMMERCES 132

Chapitre 5. EQUIPEMENTS, SERVICES ET COMMERCES 133
1. Une offre d'équipements et de services diversifiée et présente sur l'ensemble du Cambrésis 134
1.1 Un territoire multipolaire aux marges polarisées ou polarisantes 135
1.2 Une offre de services et d'équipements fortement polarisée 136
1.3 Une offre satisfaisante d'équipements et de services, toutes gammes confondues 137
1.4 Des équipements et services de catégories diversifiées 139
2. Une couverture numérique en cours de renforcement 155
3. L'offre commerciale du Cambrésis 157
3.1 L'armature territoriale de l'offre commerciale 157
3.2 Une offre diversifiée 165
3.3 Le commerce de centre-ville à l'épreuve des zones commerciales de périphérie ? 173
3.4 L'armature commerciale au défi de la crise et des évolutions des modes de consommation 177
ENJEUX – Volet équipements, services et commerces 179

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 181

Chapitre 6. L'ECONOMIE DANS LE CAMBRESIS 182
1. Données de cadrage sur l'évolution de l'emploi : un profil résidentiel de plus en plus marqué 183
1.1. Un emploi en baisse et fortement concentré 183
1.2. Une progressive résidentialisation du territoire 188
1.3. Un chômage de plus en plus prégnant 191
2. Une économie de plus en plus tournée vers le présentiel 199
2.1. Un tissu industriel historique qui laisse progressivement place aux activités tertiaires 199
2.2. Inversion des sphères productives et présentielles dans l'économie locale 203
3. Une diversité de profils d'entreprises 205
3.1 Les grandes entreprises 205
3.2 Une majorité de petites structures, mais un emploi concentré dans une poignée de grands établissements 208
3.3 La vie des entreprises sur le territoire 213

3.4 Un rythme de construction soutenu pour répondre aux besoins des activités industrielles et agricoles 215
3.5 Les Zones d'activités économiques du Cambrésis 216
4. Un profil des actifs qui s'adapte à la tertiarisation progressive de l'économie 218
4.1. Des niveaux de formation intermédiaires 218
4.2. Des actifs globalement peu qualifiés 219
4.3. Une tertiarisation progressive de l'économie 220
5. Les filières du Cambrésis 223
5.1. La filière textile 223
5.2. L'agroalimentaire 224
5.3. L'industrie chimique 226
5.4. La logistique 227
5.5. L'industrie métallurgique 230
6. L'agriculture du Cambrésis 231
6.1. Une agriculture historiquement implantée 231
6.2. Une fragilité des exploitations 232
6.3. Vers de nouvelles pratiques ? 233
ENJEUX – Volet développement économique 238

TOURISME 240

Chapitre 7. TOURISME 241
1. Un large panel de leviers touristiques à actionner 242
1.1 Le tourisme culturel et industriel, une valorisation de l'identité économique du territoire 243
1.2 Patrimoine cultuel, militaire et architectural : l'enjeu de la mise en valeur 246
1.3 Le tourisme de nature : de nombreux atouts à valoriser 250
1.4 Le slow tourisme et tourisme vert : un réseau à exploiter 251
2. Une offre d'hébergement et un marketing territorial à renforcer 254
2.1. Une capacité d'hébergement à diversifier et à adapter 254
2..2. Une structure de gouvernance unique 254
2.3. Les coopérations avec les territoires voisins 255
ENJEUX – Volet tourisme 256

Préambule – cadre réglementaire

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document réglementaire de planification de l'espace créé par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) de 2000. Son objectif est de porter et traduire juridiquement, à l'échelle d'une aire urbaine, d'un grand bassin de vie ou d'un bassin d'emploi un projet de territoire partagé pour les 20 ans à venir dans de nombreux domaines transversaux et sectoriels : structuration de l'espace, urbanisme, habitat, mobilités, aménagement commercial, environnement, mobilités, tourisme, etc.

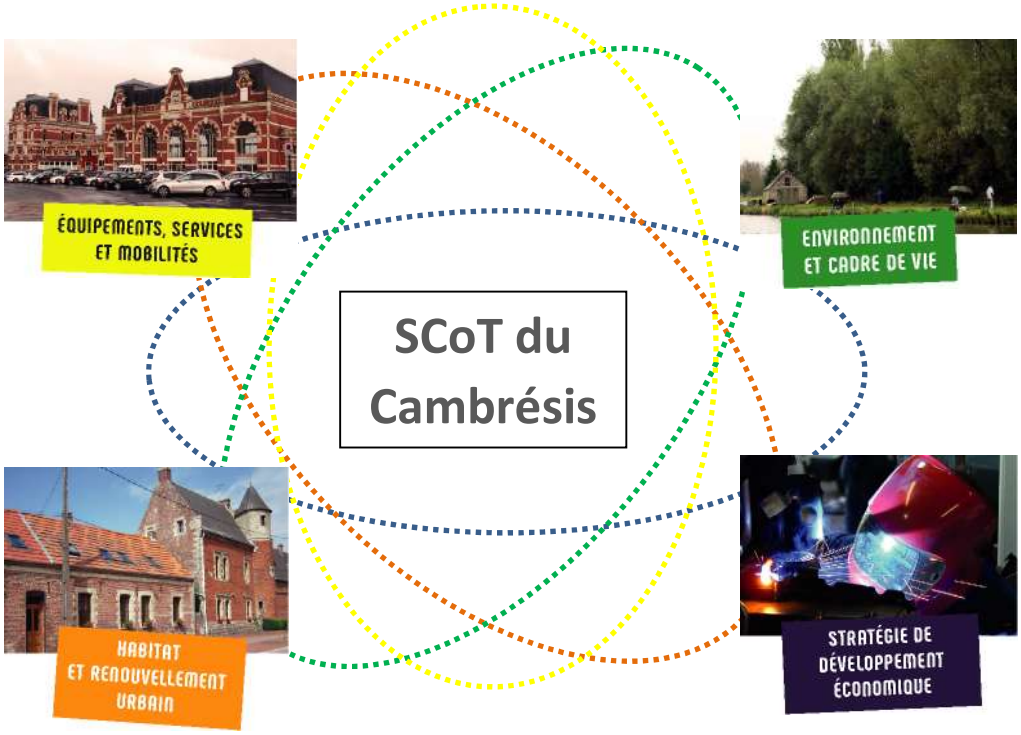

Le SCoT est un document dit « intégrateur » c'est-à-dire qu'il doit intégrer les documents de planification supérieurs (SDAGE, SAGE, SRCE, SRADDET). À l'échelle intercommunale locale, il assure la cohérence des documents sectoriels intercommunaux (PLH, PDU), des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) ou communaux (PLU) et des cartes communales qui doivent tous être compatibles avec les orientations du SCoT.

Le SCoT est composé de 3 documents :

- Le diagnostic composé d'un rapport de présentation et d'un État Initial de l'Environnement (EIE) : outil de partage de la connaissance et des enjeux du territoire à un instant T. Son analyse se doit d'être transversale et thématique, à la fois très générale et très fine ;

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) c'est le projet de territoire politique, stratégique et prospectif à 20 ans environ qui sera défini par les élus et la population grâce aux phases de concertation et de participation du public. Il s'assure du respect des équilibres locaux et de la mise en valeur de l'ensemble du territoire ;

- Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) il traduit juridiquement le projet de territoire défini dans le PADD, à travers des règles qui s'imposeront aux documents d'urbanismes communaux.

Le présent document constitue l'une des pièces du rapport de présentation du SCoT du Cambrésis. Le contenu de celui-ci est encadré par le Code de l'urbanisme, à savoir l'article L.141-3 :

« Le rapport de présentation explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durables et le document d'orientation et d'objectifs en s'appuyant sur un diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques, notamment au regard du vieillissement de la population et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, notamment en matière de biodiversité, d'agriculture, de préservation du potentiel agronomique, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services. »

Il identifie, en prenant en compte la qualité des paysages et du patrimoine architectural, les espaces dans lesquels les plans locaux d'urbanisme doivent analyser les capacités de densification et de mutation en application de l'article L. 151-4.

Il présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma et justifie les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation compris dans le document d'orientation et d'objectifs. »

1. La révision du SCoT

Le SCoT du Cambrésis a été approuvé le 23 novembre 2012. Suite à plusieurs années de mise en œuvre, le SCoT du Cambrésis a fait l'objet d'un bilan réalisé entre 2017 et 2018.

Restitution du « Bilan du SCoT » et définitions des objectifs – 21 juin 2018

Ce bilan a permis de faire apparaître d'importants enjeux pour le Cambrésis :

1/ Étendre les orientations du Schéma à l'ensemble de son périmètre afin de tenir compte de six nouvelles communes ayant intégré le Pays du Cambrésis en janvier 2013 (Boursies, Doignies, Moeuvres, Bantouzelle, Villers Guislain, Honnecourt-sur-Escaut).

Le territoire compte désormais 116 communes, réparties en 3 intercommunalités :

- La Communauté d'Agglomération de Cambrai (55 communes) ;
- La Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (46 communes) ;
- La Communauté de Communes du Pays Solesmois (15 communes).

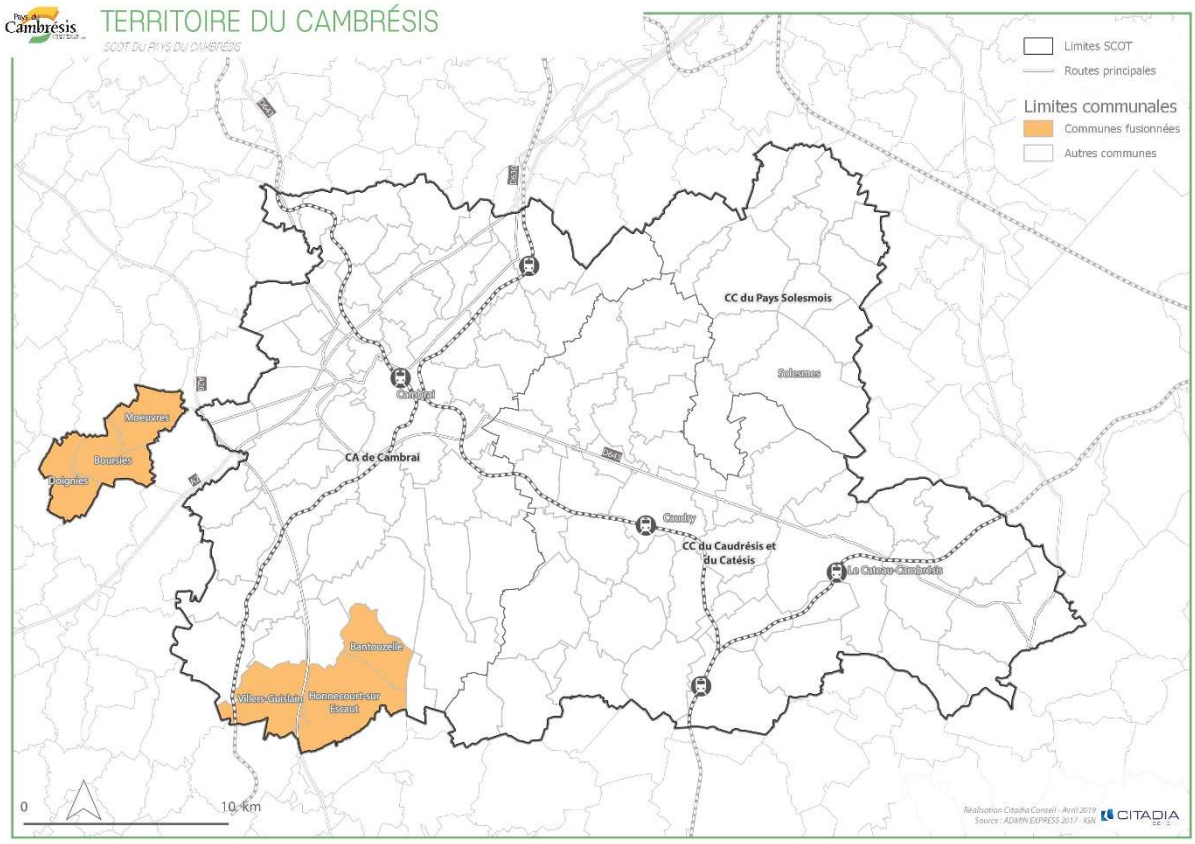

2/ Tenir compte des nouvelles réalités du territoire avec l'avancée du Canal Seine Nord Europe et la reconversion de la BA 103, du bouleversement démographique rencontré récemment, de l'évolution du contexte économique et logistique ainsi que du nouveau cadre régional des Hauts-de-France.

3/ Définir les orientations et objectifs au-delà de l'horizon 2020 et alimenter le contenu du SCoT grâce aux études et projets portés par le Pays dont notamment le Plan Climat Air Energie Territorial.

Focus projet : Le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays Cambrésis

Le PCAET est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique. Il a pour objectif d'accélérer le déploiement de la Transition Énergétique et Écologique, sur la voie d'une société post carbone, plus résiliente et plus robuste. Il a aussi pour objectif d'anticiper les effets de l'évolution du climat et de permettre de s'y adapter.

Plan Climat
Air Energie Territorial
Pays du Cambrésis

Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la mobilité, l'habitat, les déchets, l'urbanisme, les activités agricoles et les activités industrielles. Il aborde les thématiques suivantes : les consommations et productions d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques, la séquestration du CO2 et la vulnérabilité du territoire face au changement climatique. Depuis septembre 2017, le Syndicat mixte du PETR du Pays du Cambrésis est engagé dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Suite à ce bilan et afin de tenir compte de ces enjeux, les élus du Cambrésis ont décidé de prescrire une révision complète du Schéma de Cohérence Territoriale le 11 juillet 2018. Cette procédure sera menée sur plusieurs années et implique de redéfinir en partenariat avec l'ensemble des acteurs, des orientations adaptées aux nouveaux enjeux du territoire.

Lors du lancement de la procédure **les élus ont également défini les objectifs poursuivis par cette révision :**

- *Affirmer le dynamisme du Cambrésis dans la Région, par un confortement de l'armature urbaine et un renforcement de l'équilibre territorial entre les pôles de centralités et les communes rurales ;*
- *Encourager l'amélioration de la mobilité dans le Cambrésis notamment en désenclavant le territoire et en favorisant une diversification des modes de mobilité ;*
- *Répondre aux besoins en logements en tenant compte des enjeux du parcours résidentiel et de la mixité sociale ;*
- *Lutter contre l'étalement urbain en encourageant le renouvellement urbain et la réhabilitation du parc de logements existants ;*
- *Aborder la question de la densité de manière raisonnée ;*
- *Favoriser le développement touristique et la valorisation du patrimoine à l'échelle du Cambrésis ;*
- *Veiller à la préservation du cadre de vie : paysages, entrées de ville, cohérence des ensembles bâtis ;*
- *Conforter et réaffirmer l'ambition économique du Cambrésis tout en mesurant la consommation d'espaces agricoles et naturels ;*
- *Favoriser le rayonnement des zones d'activités économiques du Cambrésis ;*
- *Favoriser le développement de l'activité agricole notamment en encourageant les démarches durables et responsables ;*
- *Conforter les polarités commerciales tout en préservant les commerces de centre-ville et de proximité Protéger les espaces naturels du territoire et sa ressource en eau, notamment en s'appuyant sur la mise en valeur de la Trame Verte et Bleue ;*
- *Contribuer à la lutte contre le changement climatique et mettre en valeur les ressources naturelles du territoire ;*
- *Faciliter la prévention des risques en s'appuyant sur les acteurs locaux.*

2. Les dimensions apportées à la révision du SCoT

La révision du nouveau SCoT est l'occasion de construire ensemble autour des nombreuses questions liées à l'aménagement du territoire. **Trois dimensions sont données à ce nouveau projet de territoire :**

- un projet politique :

Au-delà de ce qui sera inscrit dans le futur SCoT, la démarche de révision sera l'occasion d'échanger ensemble pour faire aboutir un projet politique à l'échelle de l'arrondissement. La révision du schéma sera menée en co-construction avec les 3 intercommunalités et les 116 communes du territoire ainsi que le Conseil de Développement.

- un projet partagé :

Pour alimenter le contenu du SCoT, la révision devra s'enrichir de l'expertise des acteurs locaux et partenaires du territoire. En tant que conseillers, ils facilitent la définition du projet par leurs connaissances. En tant que partenaires, la convergence sur le projet doit être recherchée pour aboutir à un projet partagé.

- un projet des quotidiens :

La dimension souhaitée pour ce nouveau SCoT est de placer au cœur des réflexions, les premiers concernés par les orientations et objectifs qui seront inscrits dans le schéma. Qui d'autre que les Maires, piliers de la démocratie, et les habitants pour parler des problématiques de quotidiens ?

Cette parole citoyenne est essentielle pour permettre de recueillir les attentes des habitants et tenir compte du territoire vécu. Ainsi, ces problématiques des quotidiens constituent le fil rouge de la révision du SCoT.

Un projet politique partagé

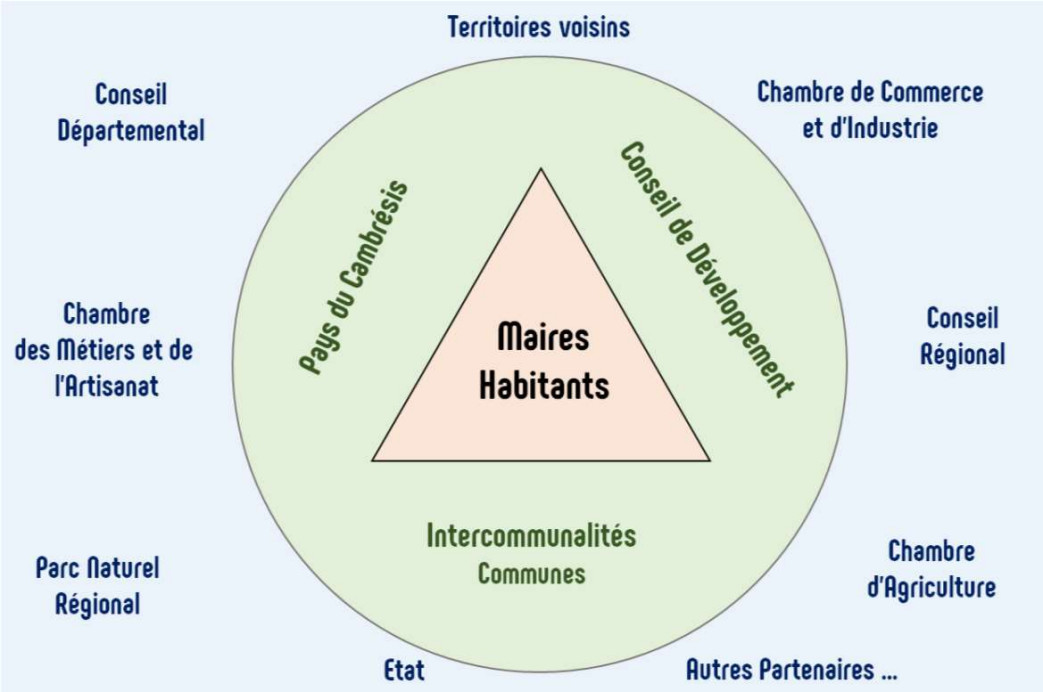

3. Organisation du diagnostic thématique

Alimenté tout au long de la démarche de révision, le diagnostic fonctionne comme une photographie à un instant T du Cambrésis. Ce diagnostic prend appui sur 4 thématiques structurantes …

… et 3 thématiques transversales :

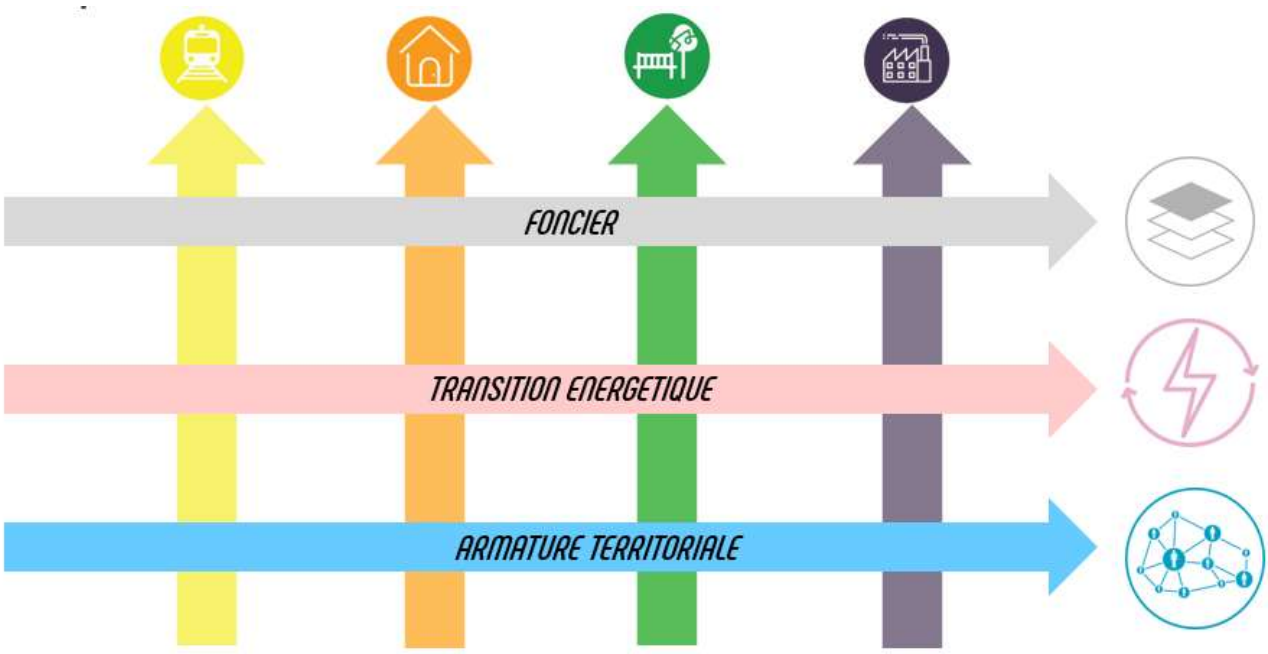

Chaque partie thématique s'appuie sur un rappel des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du SCoT de 2012 ainsi que des grands enseignements issus du bilan du SCoT réalisé en 2018. Le diagnostic est alimenté par les résultats des ateliers du diagnostic réalisés au premier trimestre 2020 et les ateliers du foncier réalisés en 2021. Les grands enjeux issus de l'analyse sont quant à eux présentés en fin de partie.

Le diagnostic est alimenté par les résultats des nombreux ateliers de travail :

- **Les ateliers du diagnostic :**

Organisés au premier trimestre 2019, les ateliers du diagnostic ont permis de réunir près de 150 participants. Les élus du territoire, les services de l'Etat et personnes publiques associées ont ainsi pu s'exprimer sur les quatre thématiques structurantes évoquées précédemment.

Lors de chaque atelier, les participants ont pu s'exprimer sur :

- La hiérarchisation des enjeux exprimés lors du Bilan du SCoT
- Les grandes questions permettant d'identifier les défis de demain
- Les problématiques de leurs quotidiens.

Ces échanges ont permis d'organiser et mettre en relief le diagnostic pour une approche partagée du diagnostic et des enjeux du territoire.

- **Les ateliers du foncier :**

En collaboration avec les intercommunalités du territoire, les ateliers du foncier organisés tout au long de l'année 2021ont permis un temps d'échanges avec chaque commune du territoire sur :

- les équipements, services et mobilités,
- l'environnement et le cadre de vie,
- l'habitat et le renouvellement urbain,
- l'urbanisme.

Cette démarche a été organisée dans l'objectif de placer les préoccupations des Maires au cœur de la révision du SCoT du Cambrésis.

Au total, près de 96 % des communes ont participé à ces ateliers. La synthèse des échanges contribue à enrichir fortement le diagnostic du SCoT par un ressenti du territoire vécu.

Chacun de ces Maires a ainsi été entendu sur ses attentes de la révision du SCoT et sur les problématiques de son quotidien.

Habitat et renouvellement urbain

Chapitre 1. LA DEMOGRAPHIE DANS LE CAMBRESIS

Orientations du PADD du SCoT approuvé en 2012 :

- ⇨ Garder et accueillir de nouvelles populations en augmentant le rythme de construction neuve ;
- ⇨ Faire croître de 2,5% de la population d'ici 2020 (+3 500 personnes pour une population totale 159 500 habitants) ;
- ⇨ Conforter le solde naturel à 0,30% et ramener le solde migratoire à -0,10%.

Rappels du bilan du SCoT :

- Après une baisse de population importante dans les années 1970 jusqu'aux années 2000, le territoire enregistre un **regain démographique entre 2006 et 2018**, notamment du fait d'un **solde migratoire** dynamique, particulièrement marqué pour les communes de Cambrai, Caudry, Neuville-Saint-Rémy ainsi qu'un grand nombre de communes rurales, accentuant alors un phénomène de **périurbanisation** ;
- A contrario, la plupart des pôles relais et des couronnes périurbaines identifiés au sein de l'armature urbaine du SCoT perdent de la population ;

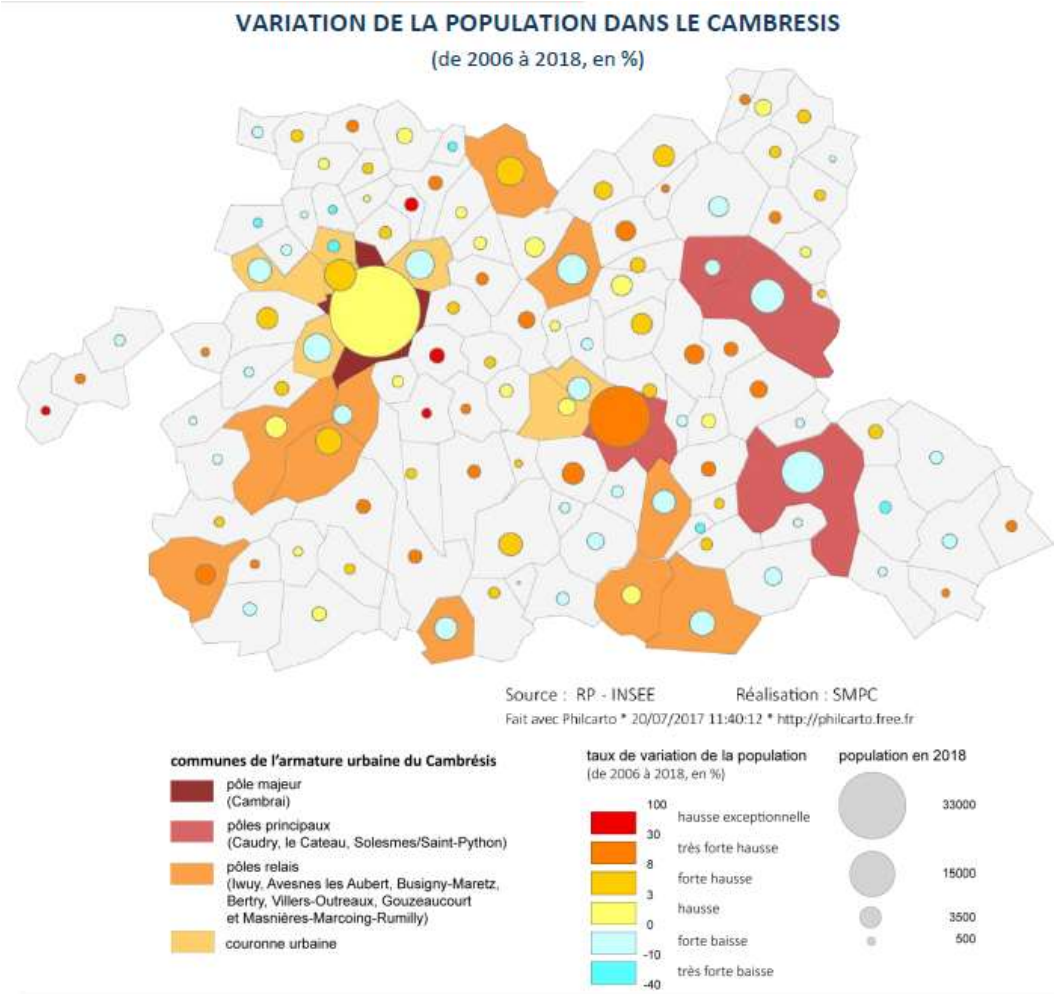

Source : Bilan du SCoT 2018

- La croissance de population est particulièrement importante pour les communes situées sur les axes Anneux-Iwuy (RD630) et Gouzeaucourt-Sommaing (RD917-RD644 et RD114) ;
- La forte construction de logements permet notamment d'accueillir de **jeunes ménages avec enfants** ;
- L'évolution démographique entre 2012 et 2017 est contrastée selon les profils, marquée par une augmentation des plus jeunes (0 à 14 ans), une perte des populations étudiantes (15-29 ans) ainsi que des ménages âgés de 30 à 60 ans, dans un contexte de **vieillissement de la population**.

Le diagnostic du territoire présenté prend parfois appui sur cette « armature territoriale » du SCoT en vigueur afin de présenter la façon dont les polarités du Cambrésis structurent le territoire selon différents niveaux de hiérarchie et leurs aires d'influence.

1. Un profil démographique contrasté et une dynamique de reprise récente

1.1. Une population concentrée au sein de quelques communes

Représentant 6% de la population du Département du Nord, le Cambrésis accueille 162 045 habitants en 2016, répartis de la manière suivante :

- **Communauté d'Agglomération (CAC) de Cambrai** : 82 083 habitants, soit près de la moitié (51%) de la population du Cambrésis.
- **Communauté d'Agglomération (CA2C) du Caudrésis-Catésis** : 64 906 habitants, soit 40% du Cambrésis.
- **Communauté de Communes (CCPS) du Pays Solesmois** : 15 056 habitants, soit 9% du Cambrésis.

Deux communes, Cambrai et Caudry – comptent plus de 10 000 habitants et jouent ainsi un rôle de centralités clairement affirmé en regroupant à elles seules près de 30% de la population. A contrario, 79 communes, soit 68% des communes du Cambrésis, accueillent moins de 1 000 habitants et présentent un caractère plus rural.

Localisées sur la frange est du territoire du SCoT, les villes du Cateau-Cambrésis et de Solesmes avec respectivement 6 983 habitants et 4 387 habitants en 2016 sont également considérées comme des pôles principaux au sein de l'armature urbaine du SCoT du Cambrésis. Malgré le fait que ces communes perdent de la population depuis 1975, elles offrent un niveau de services, de commerces et d'équipements de proximité adapté aux besoins du secteur. En 2018, la population du Cambrésis est de 161 111 habitants soit une diminution de -0,6%.

A plus grande échelle, le Cambrésis se situe à l'interface entre un territoire rural et faiblement peuplé au Sud et un vaste ensemble urbanisé, plus dense, structuré autour de Douai et de Valenciennes.

Population des communes du Cambrésis accueillant plus de 2 000 habitants en 2016

Source : INSEE RP 2016

	Population en 2016
Cambrai	32 668
Caudry	14 493
Le Cateau-Cambrésis	6 983
Solesmes	4 387
Neuville-Saint-Rémy	3 807
Avesnes-les-Aubert	3 634
Iwuy	3 336
Escaudoeuvres	3 277
Proville	3 165
Masnières	2 704
Busigny	2 488
Raillencourt-Sainte-Olle	2 268
Bertry	2 181
Walincourt-Selvigny	2 135
Villers-Outréaux	2 091

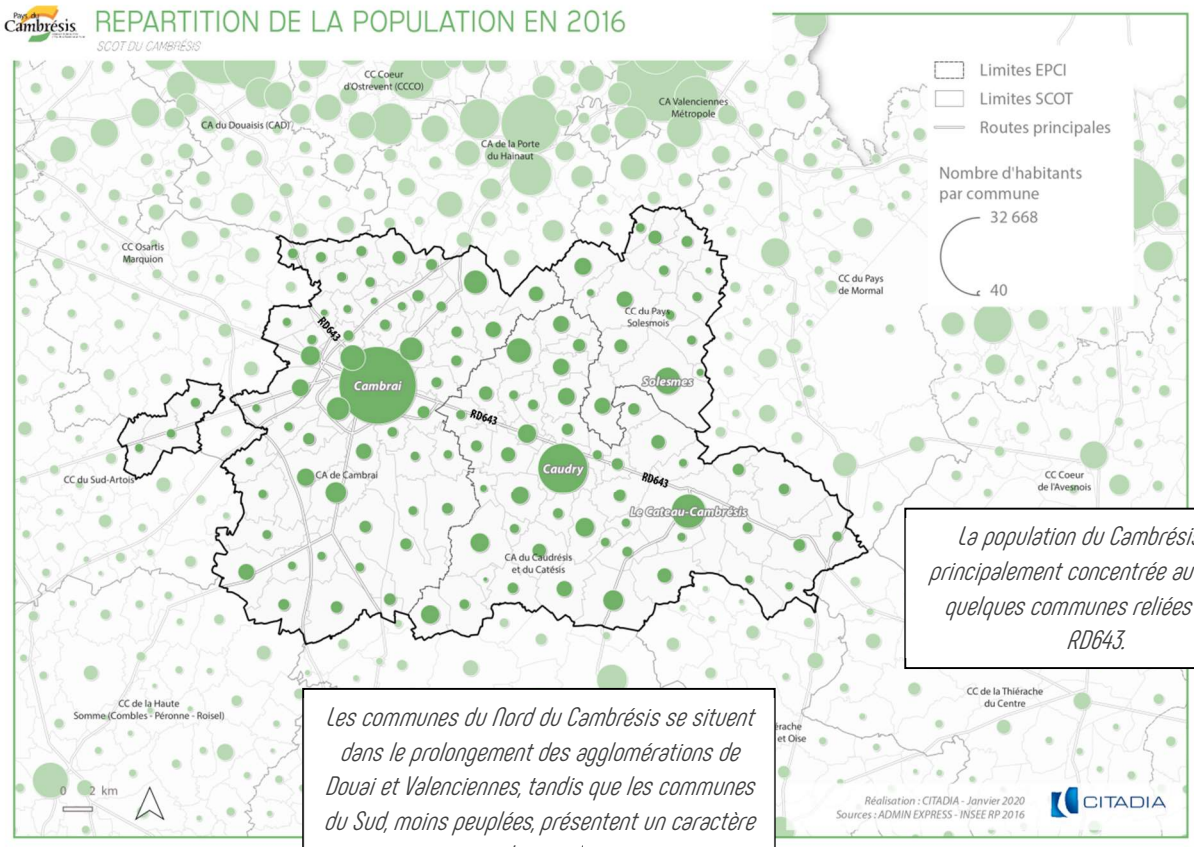

La population du Cambrésis est principalement concentrée au sein de quelques communes reliées par la RD643.

Les communes du Nord du Cambrésis se situent dans le prolongement des agglomérations de Douai et Valenciennes, tandis que les communes du Sud, moins peuplées, présentent un caractère plus rural.

1.2. Une inflexion démographique récente

Une reprise amorcée dans les années 2000…

Après une perte continue de population entre 1975 et 1999, notamment liée au phénomène de désindustrialisation, le territoire enregistre une stabilisation démographique au début des années 2000 avant de renouer avec la croissance à partir de 2006. La dynamique de reprise démographique constatée de 2006 à 2011 s'est donc confirmée durant les dernières années, sans pour autant que le territoire ne retrouve son niveau démographique antérieur. On assiste donc ces dernières années à une stagnation de la population. Il faut également évoquer la fermeture de la base aérienne 103 en 2013 qui a profondément marqué les esprits et a eu un impact important à la fois sur l'économie locale (-1500 emplois sans compter les emplois indirects) et sur la démographie (départ des militaires et de leurs familles) principalement au sein de l'unité urbaine de Cambrai.

Pour comparaison, alors que le Valenciennois a lui aussi perdu en population dès 1975, sa stabilisation démographique est plus précoce que pour le Cambrésis. Le Saint-Quentinois connaît quant à lui une perte de population quasi continue depuis 1975, et particulièrement marquée dans la période récente.

→ Ces trois territoires enregistrent cependant une dynamique différenciée de celle connue par le département ainsi que par la Région Hauts-de-France, engagés dans une croissance démographique de long terme.

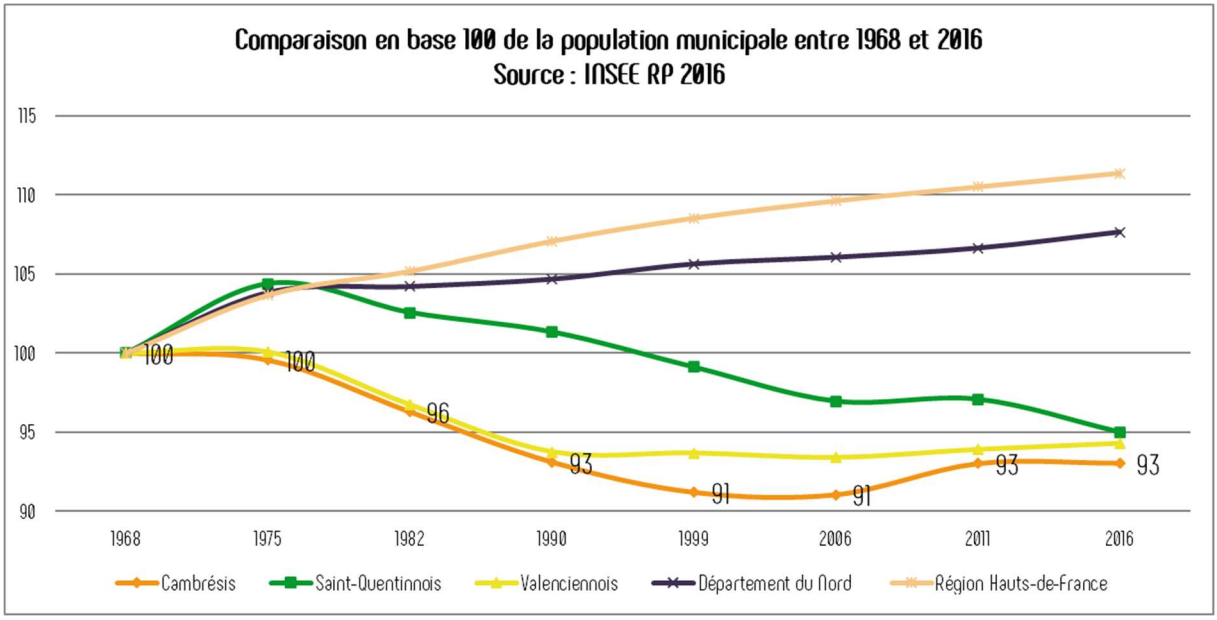

Focus méthodologique :

L'évolution en base 100 permet de comparer l'évolution de territoire présentant des écarts de volume importants dans leurs valeurs. En rapportant sur une base 100, leurs valeurs à une date donnée, le plus souvent la date initiale, on peut ainsi comparer différents territoires sur une période donnée.

… touchant l'ensemble du territoire

Les dynamiques démographiques sont globalement homogènes dans les trois EPCI du Cambrésis, qui enregistrent un regain démographique depuis les années 2000. Leurs trajectoires divergent cependant sur les toutes dernières années, avec :

- L'augmentation de population la plus marquée de 2006 à 2011, suivi d'une perte de population récente au sein de la CA du Caudrésis-Catésis (-475 habitants).
- Une augmentation démographique continue depuis 1999 au sein de la CC du Pays Solesmois, qui enregistre la dynamique de croissance la plus intense entre 2011 et 2016, révélant une réelle attractivité résidentielle, en partie liée à la proximité de Valenciennes.
- La CA de Cambrai connaît une croissance démographique importante durant la période récente, et notamment les communes situées au sud de Cambrai. Elle retrouve son niveau démographique de 1968.

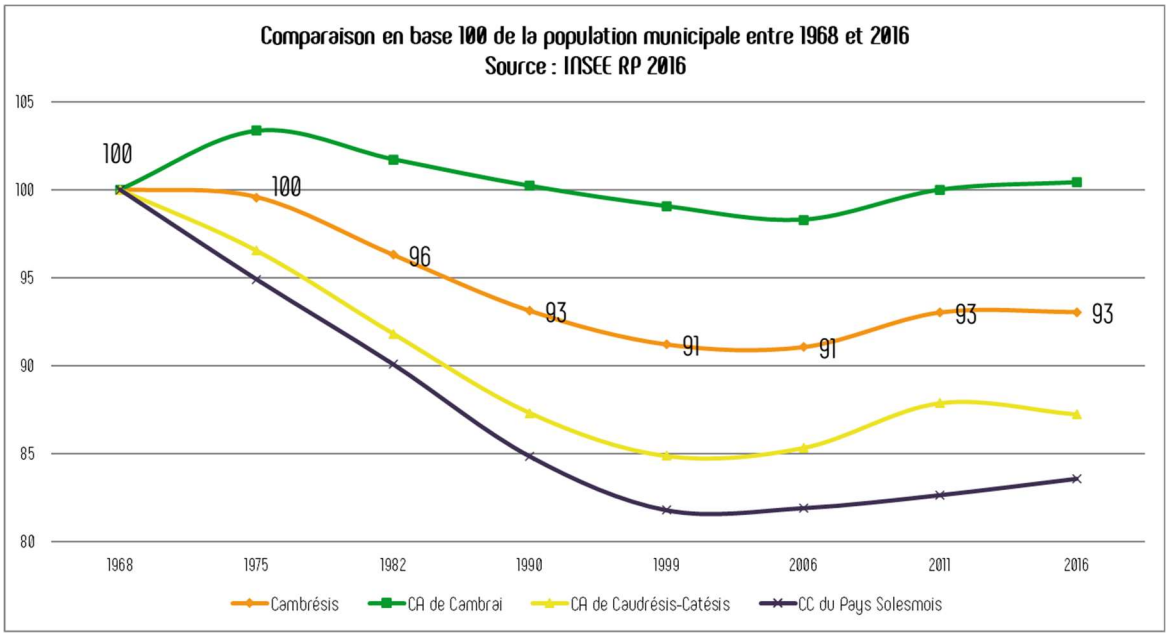

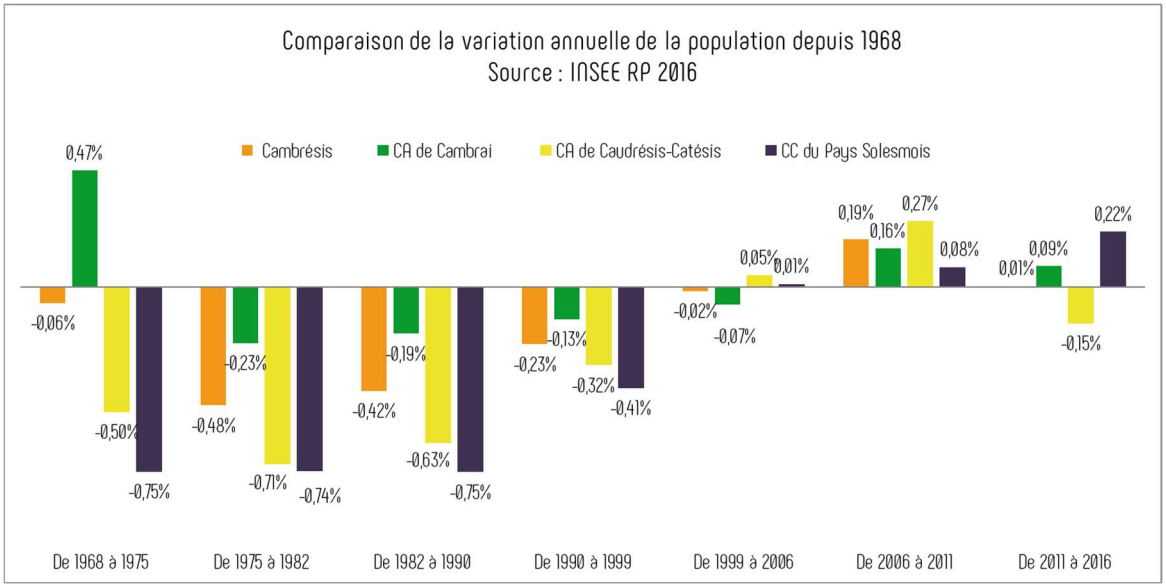

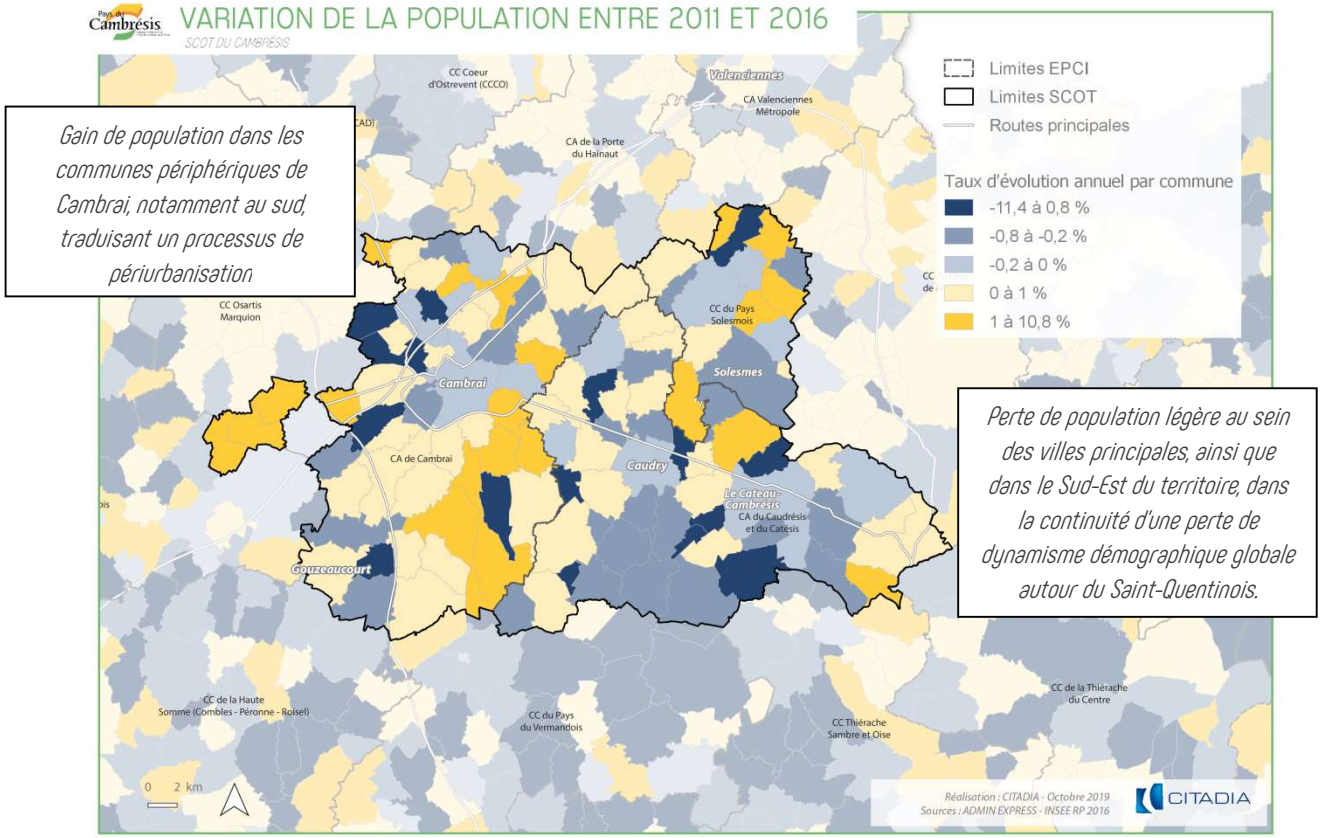

NB : compte tenu de la courte période prise en compte dans l'analyse de ces évolutions démographiques, il est nécessaire de relativiser les tendances mises en avant ci-dessus.

1.3. Une croissance démographique mesurée exclusivement portée par le solde naturel sur la dernière période

Entre 2011 et 2016, la faible croissance démographique du Cambrésis a été le résultat du croisement d'un solde migratoire négatif (-0,2%, soit une perte de 1 500 habitants), entièrement compensé par un solde naturel positif de +0,2%. Cette dynamique démographique contraste avec celle constatée entre 2006 et 2011, durant laquelle le solde migratoire était positif (+0,27% soit un gain de 1 176 habitants).

Si l'on se base sur ces deux périodes cumulées, le constat est plutôt positif pour le Cambrésis avec un gain de 3 790 habitants dû au solde naturel qui permet largement de compenser le solde migratoire négatif (-324 habitants).

L'analyse de l'évolution de la structure de la population par âge montre que ce sont principalement des populations jeunes (entre 0 et 29 ans) et d'âge moyen (entre 30 et 44 ans) qui quittent le territoire du Cambrésis.

- Sur le Saint-Quentinois, le solde naturel positif n'est pas parvenu à compenser le solde migratoire, entrainant une perte de population ;
- Le Valenciennois, comme le département du Nord et la Région des Hauts-de-France, ont connu un solde naturel nettement supérieur au solde migratoire négatif, permettant une croissance globale de la population plus marquée qu'au sein du Cambrésis.

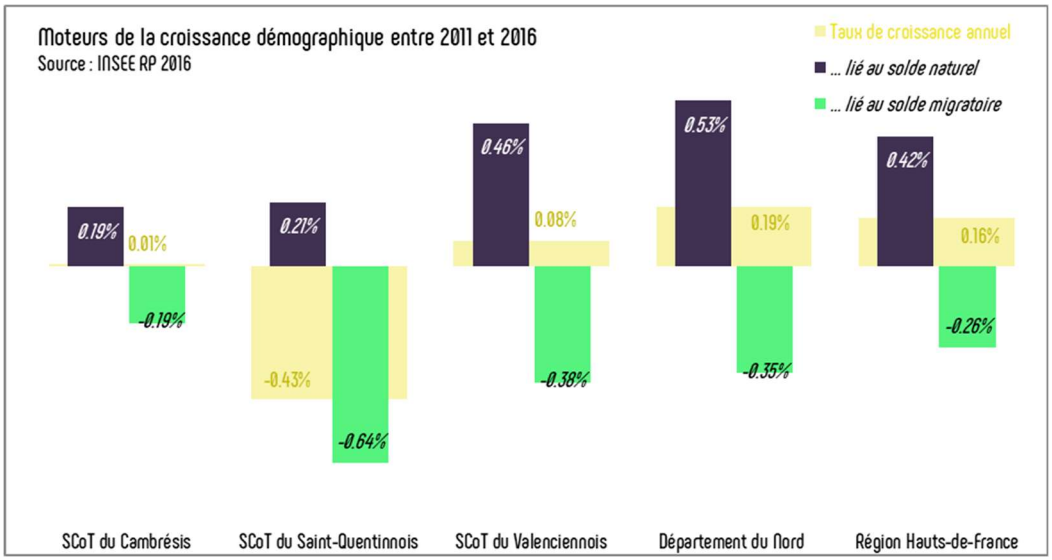

En interne, la CC du Pays Solesmois se distingue par un solde migratoire positif durant la période récente, traduisant son attractivité résidentielle.

Évolution du solde naturel et du solde migratoire entre 2006 et 2016

Source : INSEE RP 2016

	Solde naturel entre 2006 et 2016	Solde migratoire entre 2006 et 2016	Variation annuelle moyenne liée au solde naturel	Variation annuelle moyenne liée au solde migratoire
Région Hauts-de-France	269467	-175527	0,64%	-0,41%
Département du Nord	143282	-104816	0,79%	-0,56%
Valenciennois	9162	-12744	0,67%	-0,54%
Saint-Quentinnois	3294	-5929	0,34%	-0,76%
Cambrésis	3790	-324	0,32%	-0,19%
CA de Cambrai	1746	-1	0,28%	-0,04%
CA de Caudrésis-Catésis	1911	-491	0,40%	-0,29%
CC du Pays Solesmois	133	168	0,14%	0,17%

1.4. Une densité plus élevée au Nord du territoire

Si les communes de Cambrai et Caudry et leurs périphéries directes présentent la plus forte densité de population (plus de 200 habitants au km^2), le Sud du territoire présente de nettement plus faibles densités (10 à 50 habitants par km^2).

Densités moyennes et médianes au sein du Cambrésis et des territoires de comparaison
Source : INSEE RP 2016

	Densité moyenne (habitants/hectare)	Densité médiane (habitants/hectare)
Région des Hauts-de-France	216	67
Département du Nord	337	176
Valenciennois	562	313
Saint-Quentinois	93	50
Cambrésis	173	57
CA de Cambrai	180	116
CA du Caudrésis-Catésis	163	122
CC du Pays Solesmois	119	108

Focus définition :

La densité moyenne : La densité moyenne correspond à la somme de l'ensemble des valeurs d'une plage de données divisée par le nombre de valeurs, et permet d'obtenir une vision globale de la densité au sein d'un territoire. La densité médiane correspond à la valeur permettant de diviser la plage de données en deux parties de volume équivalent, et permet ainsi de mieux saisir les écarts de densité au sein d'un territoire. L'écart entre la densité moyenne et la densité médiane permet de mettre en lumière les valeurs extrêmes au sein d'une plage de données.

Le Cambrésis présente une densité moins importante que le département du Nord, présentant sur sa partie Sud un caractère plus rural. Les différences de densité internes au territoire s'incarnent dans l'écart entre la densité moyenne et la densité médiane, révélant des densités pouvant être très importantes (notamment à Cambrai et Caudry), et très basses dans le reste du territoire.

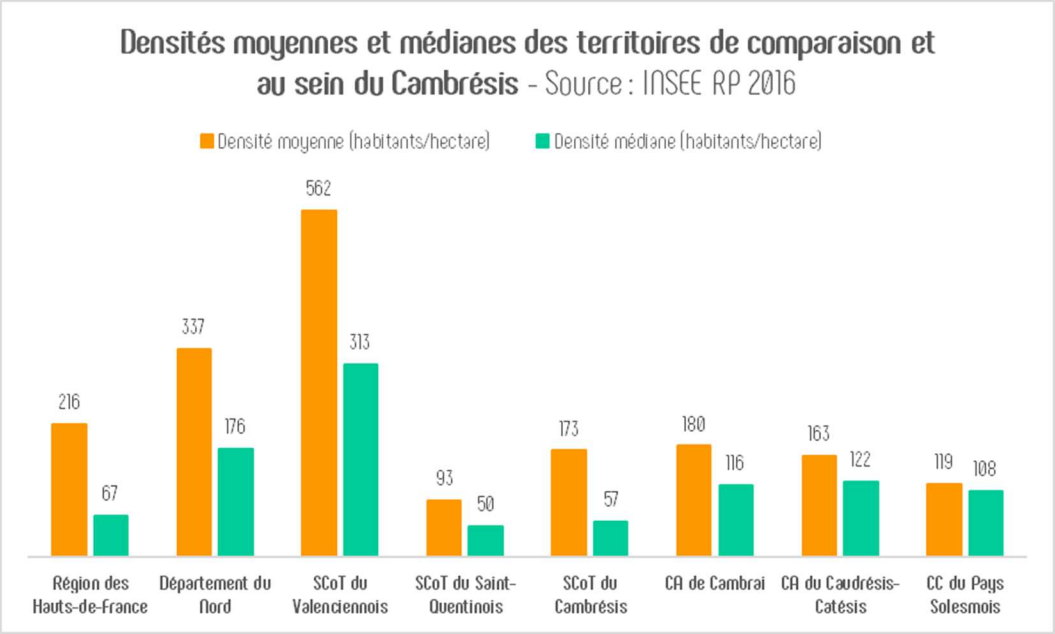

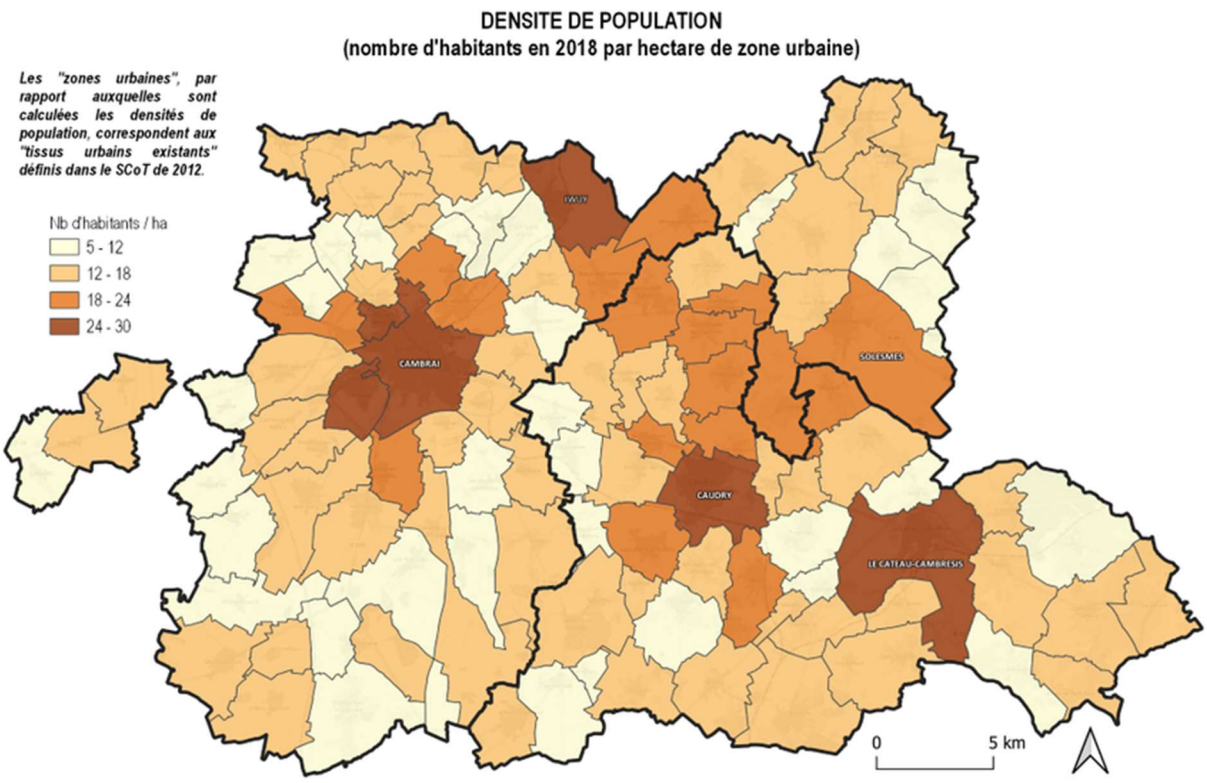

En prenant appui sur le tissu urbain existant des communes, la carte de densité de population met en évidence les principales polarités urbaines. La commune de Cambrai est caractérisée par une couronne périurbaine avec une forte densité de population puis en s'éloignant des communes plus rurales.

L'Est du Cambrésis est marqué par deux principales polarités : Caudry et Le Cateau-Cambrésis. Si la couronne périurbaine de Caudry est moins étendue que celle que Cambrai, l'Est du territoire comptabilise plus de communes de densité de population moyenne.

Au Nord Est du territoire, la commune de Solesmes se démarque par sa densité de population plus importante et sa continuité urbaine avec la commune de Saint-Python.

2. Les migrations résidentielles : des ménages peu mobiles

2.1. Une majorité de jeunes actifs s'installant au sein du Cambrésis

Fort de 35 ménages, le bilan entrées/sorties des ménages venant vivre dans le Cambrésis est **positif entre 2015 et 2016,** contrastant avec un solde migratoire déficitaire sur la dernière période (2011-2016). Les arrivants sont essentiellement composés de professions intermédiaires (gain de 74 actifs), d'artisans commerçants et chefs d'entreprise (gain de 31 actifs) et de cadres et de professions intellectuelles supérieures (gain de 28 actifs).

Au contraire, en plus des retraités (perte de 22 ménages), ce sont les employés qui quittent majoritairement le territoire (perte de 18 actifs) ainsi que les agriculteurs (-10 actifs).

En termes de tranches d'âge, ce sont particulièrement les actifs âgés de 20 à 35 ans qui s'installent sur le territoire. A contrario, les 15-30 ans ont davantage tendance à quitter le Pays du Cambrésis, une partie d'entre eux allant poursuivre leurs études dans d'autres pôles universitaires ou écoles (en particulier à Valenciennes, Douai et Lille).

Bilan des migrations des ménages du SCoT du Cambrésis en 2016 selon la tranche d'âge
Source : INSEE RP 2016

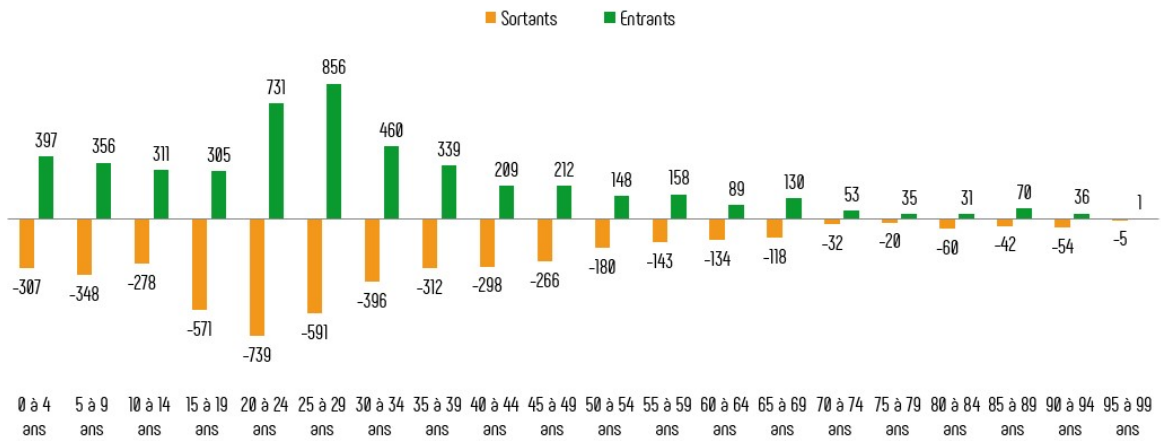

Bilan des migrations des ménages du SCoT du Cambrésis en 2016 selon la CSP
Source : INSEE RP 2016

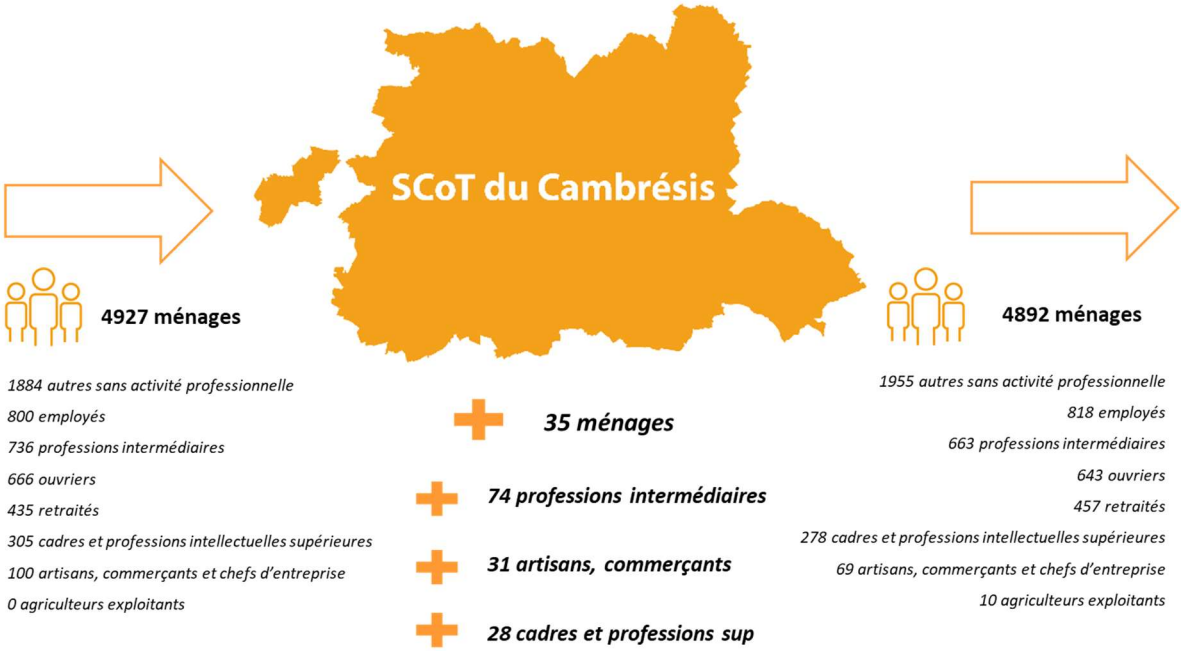

2.2. Une mobilité résidentielle de proximité, organisée autour des principales centralités urbaines

La mobilité résidentielle des ménages est limitée, la grande majorité d'entre eux habitant dans le même logement entre 2015 et 2016 (89%). Les ménages ayant déménagé au cours de l'année sont très principalement restés dans la même commune, voire dans le département. Ces mobilités de proximité traduisent un certain attachement au territoire. A noter qu'elles peuvent également expliquer ponctuellement une réponse insuffisante à certains besoins résidentiels. Toutefois ces données sur les mobilités résidentielles sont à relativiser au vu des mailles territoriales utilisées par l'INSEE.

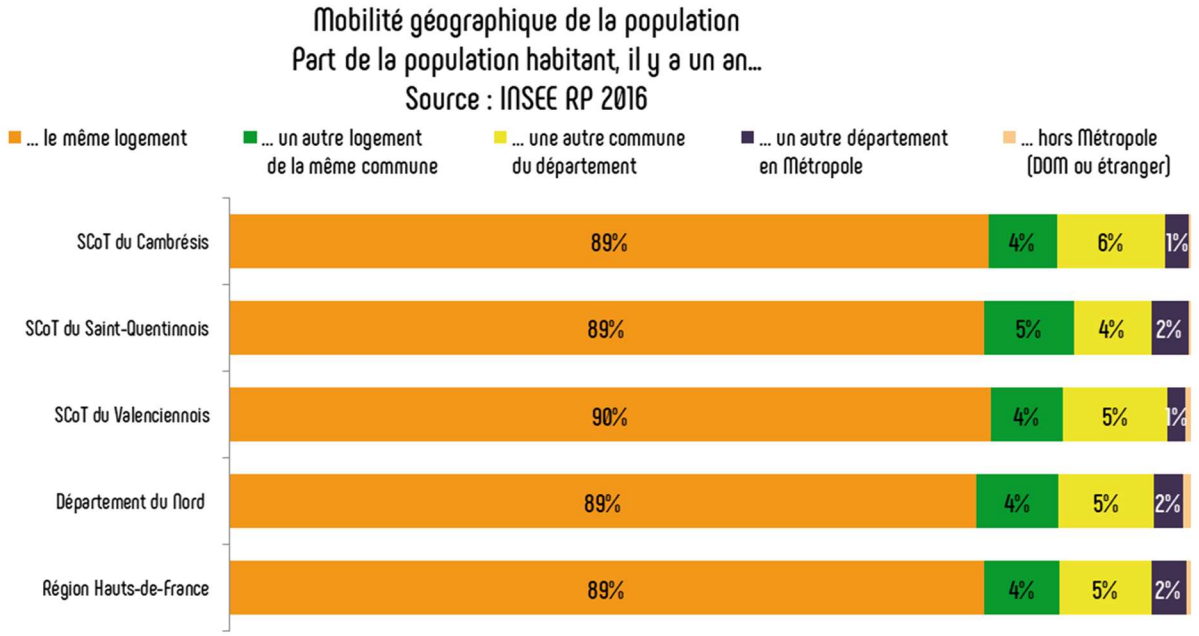

Les échanges résidentiels sont particulièrement importants avec les territoires voisins, et en particulier la Métropole Européenne de Lille, destination privilégiée par près de 640 anciens habitants du Cambrésis. A l'opposé, le Cambrésis attire de nombreuses personnes des territoires situés à l'est avec 621 nouveaux habitants arrivant de la CA de la Porte du Hainaut, et 269 nouveaux habitants en provenance de la CC du Pays de Mormal entre 2015 et 2016.

Ce sont les communes principales du Cambrésis qui attirent le plus de populations extérieures au territoire, à savoir Cambrai et sa périphérie (26% des nouveaux arrivants), Caudry (9%), Le Cateau-Cambrésis (5%) ou encore Solesmes (3%), traduisant combien le phénomène de périurbanisation précédemment évoqué est davantage le fait d'habitants résidant déjà sur le territoire. Ce constat vaut également pour les ménages allant vivre en dehors du territoire, les communes de Valenciennes, Lille ou Douai concentrant la majorité des flux résidentiels.

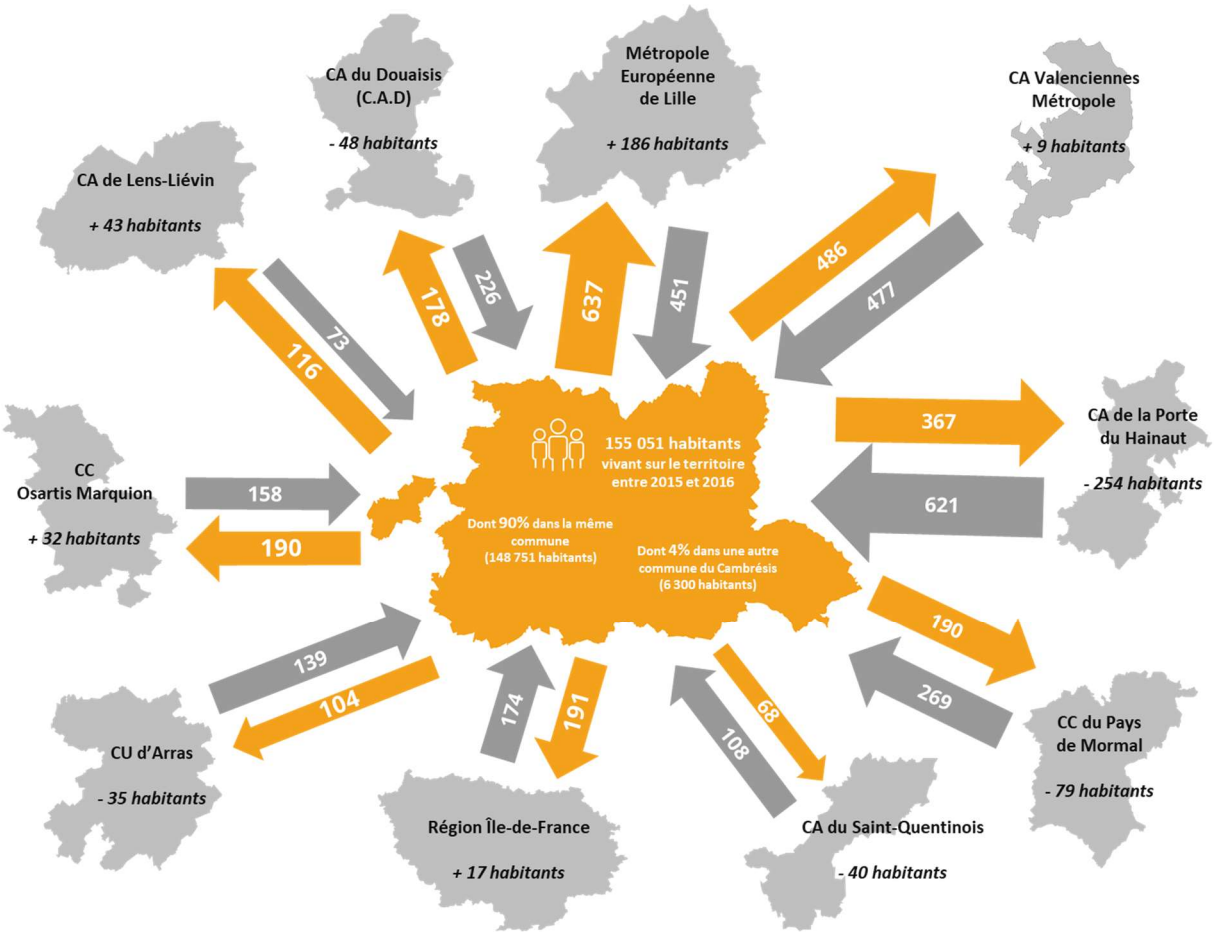
CA du Douaisis (C.A.D)
- 48 habitants
Métropole Européenne de Lille
+ 186 habitants
CA Valenciennes Métropole
+ 9 habitants
CA de Lens-Liévin
+ 43 habitants
116
73
178
226
637
451
486
477
155 051 habitants vivant sur le territoire entre 2015 et 2016
Dont 90% dans la même commune (148 751 habitants)
Dont 4% dans une autre commune du Cambrésis (6 300 habitants)
367
621
CA de la Porte du Hainaut
- 254 habitants
CC Osartis Marquion
+ 32 habitants
158
190
190
269
CC du Pays de Mormal
- 79 habitants
139
104
174
191
68
108
CU d'Arras
- 35 habitants
Région Île-de-France
+ 17 habitants
CA du Saint-Quentinois
- 40 habitants

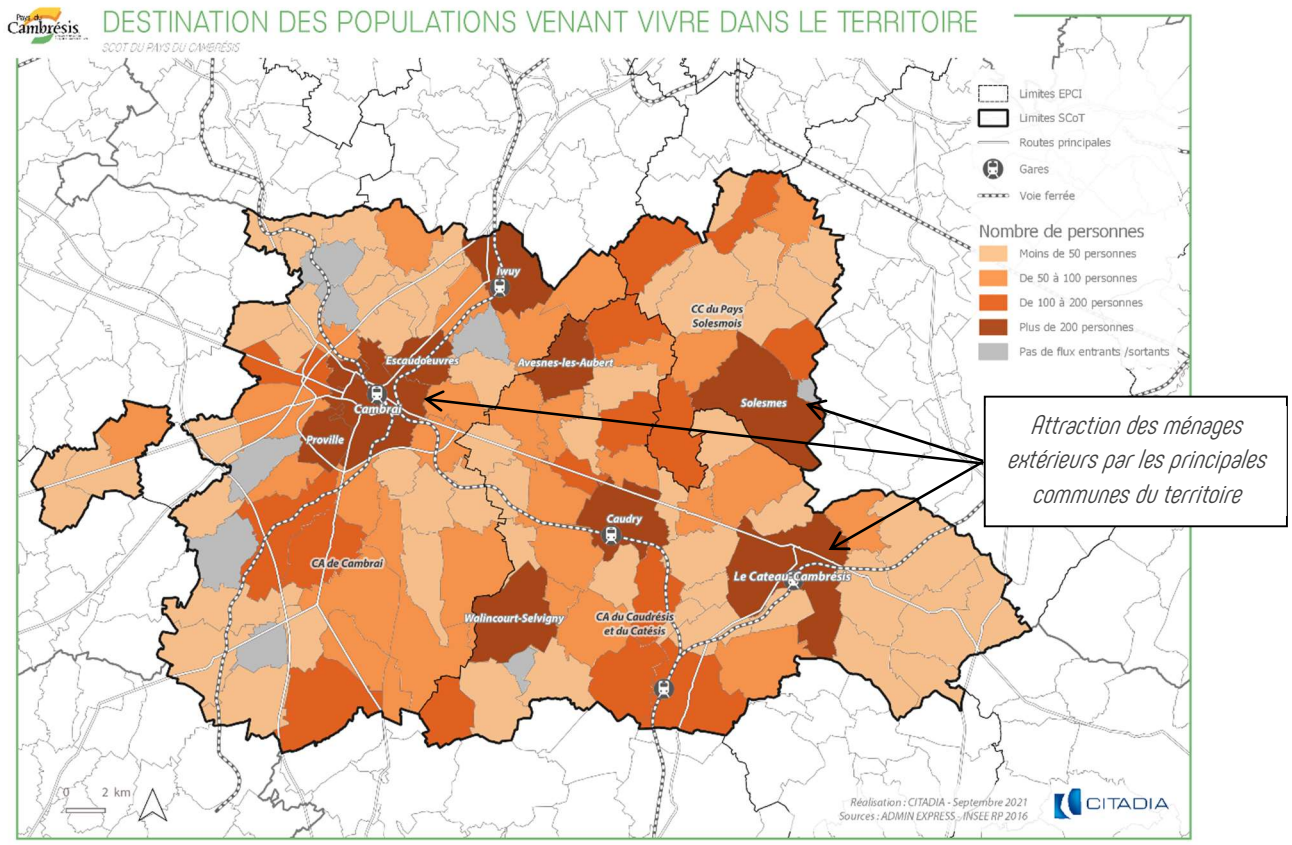
DESTINATION DES POPULATIONS VENANT VIVRE DANS LE TERRITOIRE
SCOT DU PAYS DU CAMBRÉSIS
Limites EPCI
Limites SCoT
Routes principales
Gares
Voie ferrée
Nombre de personnes
Moins de 50 personnes
De 50 à 100 personnes
De 100 à 200 personnes
Plus de 200 personnes
Pas de flux entrants /sortants
Iwuy
CC du Pays Solesmois
Escaudœuvres
Avesnes-les-Aubert
Cambrai
Solesmes
Proville
Caudry
CA de Cambrai
Le Cateau-Cambrésis
Walincourt-Selvigny
CA du Caudrésis et du Catésis
0
2 km
Réalisation : CITADIA - Septembre 2021
Sources : ADMIN EXPRESS , INSEE RP 2016
CITADIA
Attraction des ménages extérieurs par les principales communes du territoire

Communes ayant accueilli plus de 50 habitants entre 2015 et 2016 et poids de ces nouvelles populations dans l'ensemble de la population municipale - Source : INSEE RP 2016

Commune	EPCI	Nouvelles populations venant s'installer sur le territoire entre 2015 et 2016	Population en 2016	Part des nouveaux arrivants dans l'ensemble de la population
Cambrai	CA de Cambrai	1271	32668	4%
Caudry	CA du Caudrésis et du Catésis	419	14493	3%
Le Cateau-Cambrésis	CA du Caudrésis et du Catésis	266	6983	4%
Iwuy	CA de Cambrai	191	3336	6%
Solesmes	CC du Pays Solesmois	157	4387	4%
Vendegies-sur-Écaillon	CC du Pays Solesmois	114	1075	11%
Neuville-Saint-Rémy	CA de Cambrai	112	3807	3%
Avesnes-les-Aubert	CA du Caudrésis et du Catésis	110	3634	3%
Walincourt-Selvigny	CA du Caudrésis et du Catésis	100	2135	5%
Moeuvres	CA de Cambrai	85	459	19%
Masnières	CA de Cambrai	84	2704	3%
Esnes	CA de Cambrai	83	681	12%
Honnecourt-sur-Escaut	CA de Cambrai	80	790	10%
Pommereuil	CA du Caudrésis et du Catésis	66	774	8%
Villers-Outréaux	CA du Caudrésis et du Catésis	64	2091	3%
Saulzoir	CC du Pays Solesmois	61	1787	3%
Marcoing	CA de Cambrai	60	1881	3%
Fontaine-Notre-Dame	CA de Cambrai	55	1213	5%
Romeries	CC du Pays Solesmois	51	440	12%
Bermerain	CC du Pays Solesmois	51	717	7%
Bantouzelle	CA de Cambrai	50	420	12%
Saint-Aubert	CA du Caudrésis et du Catésis	50	1569	3%
Saint-Souplet	CA du Caudrésis et du Catésis	50	1233	4%

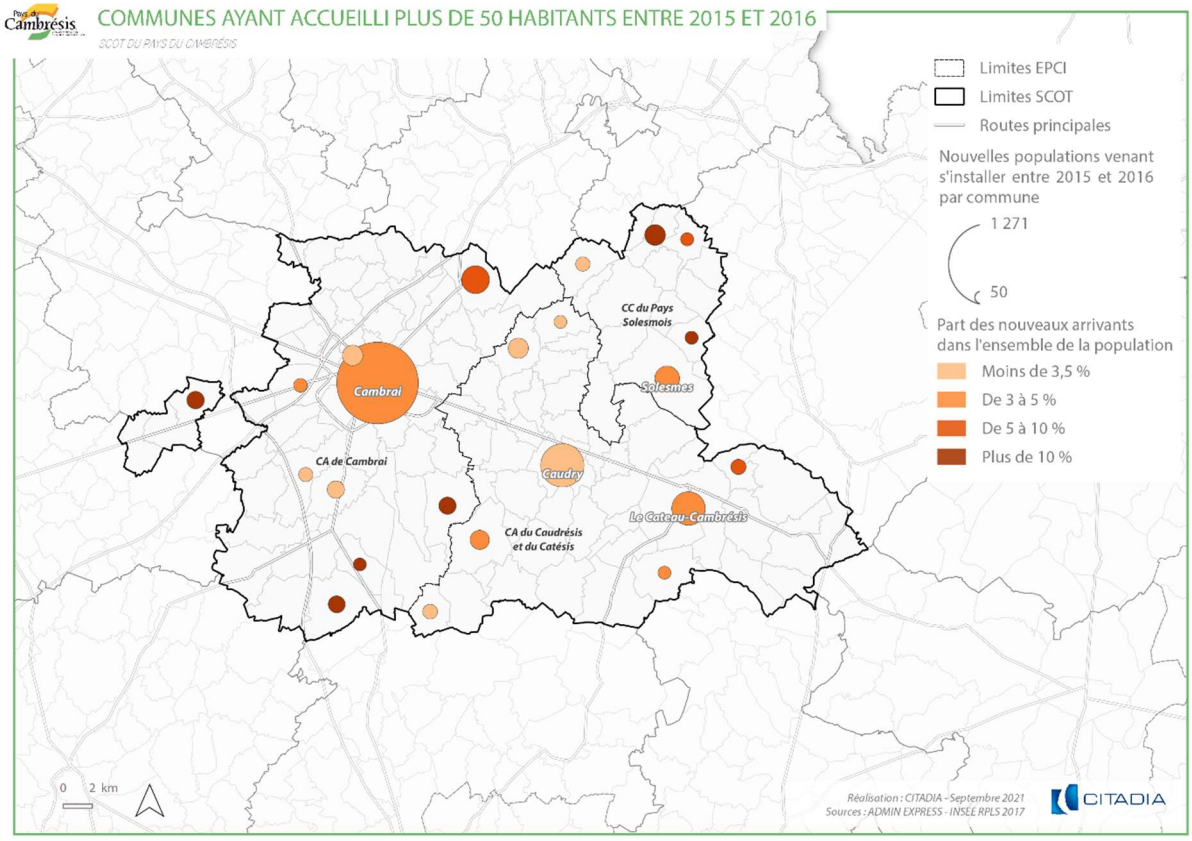

Si ce sont les communes principales du Cambrésis qui accueillent le plus de populations entre 2015 et 2016, ce gain démographique reste peu important dans l'ensemble de la population municipale, le plus souvent environ 5% de l'ensemble de la population. Sans surprise, ces gains de populations sont significatifs pour les communes concentrant une population plus faible.

Il apparaît donc que les gains de nouvelles populations entre 2015 et 2016 n'ont pas radicalement bouleversé les équilibres démographiques au sein des communes du Cambrésis. Néanmoins, ces évolutions démographiques ont pu avoir des effets non négligeables sur la vie de certaines communes (maintien voire création de nouvelles classes dans les écoles, apparition de tension en matière de niveau d'équipements, frais liés à l'aménagement des voiries afin de desservir de nouvelles zones d'habitat, problématiques de circulation et de saturation des stationnements…). Il est donc primordial de tenir compte de l'arrivée de ces nouvelles populations dans les futurs projets à développer sur le territoire.

3. Un profil des ménages contrasté sur le territoire

3.1 Une population vieillissante…

Le Cambrésis présente un profil légèrement plus âgé que le département du Nord et que la Région des Hauts-de-France, avec des plus de 60 ans représentant ¼ de sa population. Ce taux équivaut cependant à la moyenne nationale.

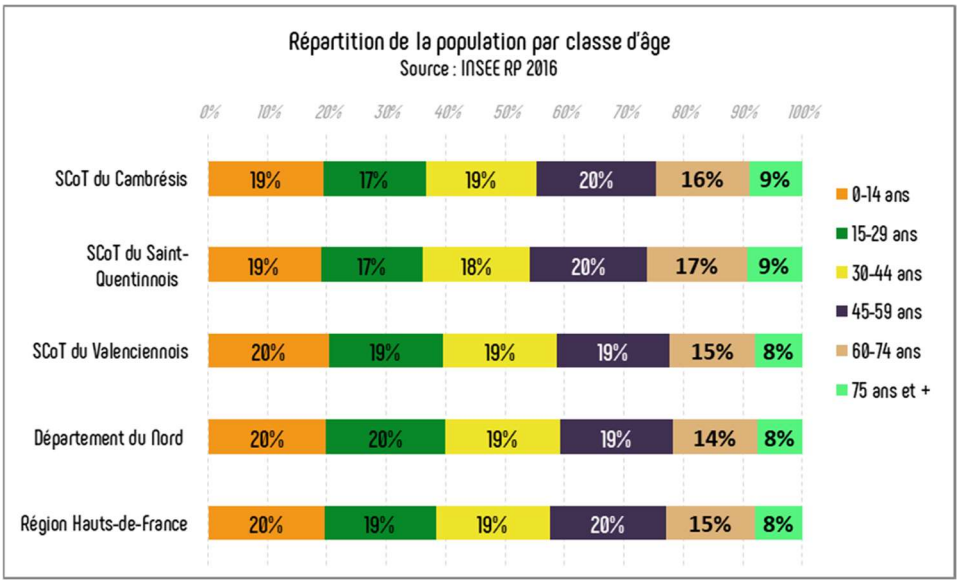

Focus définition :

Indice de jeunesse : Cet indice est le rapport entre la part des personnes âgées de moins de 20 ans et la part des personnes âgées de plus de 60 ans. Il permet de qualifier un territoire de vieillissant, ou au contraire d'en apprécier les caractéristiques liées à une population jeune : plus l'indice de jeunesse est élevé, plus le territoire est considéré comme jeune.

L'indice de jeunesse du territoire, de 1,05 en 2016, est moins marqué qu'à l'échelle départementale ou régionale.

Comme sur l'ensemble des territoires de comparaison, cet indice de jeunesse a tendance à décroitre, **traduisant un vieillissement généralisé – partagé à l'échelle nationale – de la population.**

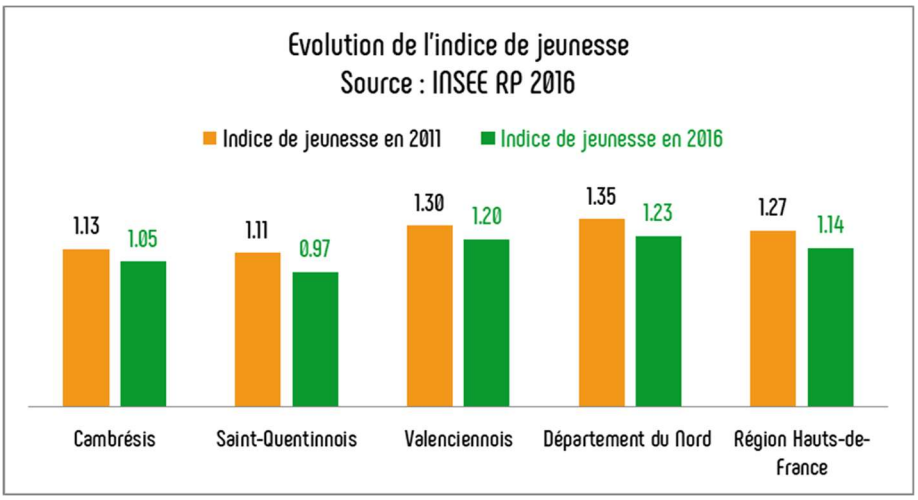

La baisse de l'indice de jeunesse touche l'ensemble du territoire du Cambrésis. Si la part des jeunes est équivalente entre la CA de Cambrai et la CC du Pays Solesmois (respectivement 1,01 et 1), celle de la CA du Caudrésis-Catésis est plus importante (1,10), constat pouvant être corrélé à son solde naturel plus important sur la dernière période.

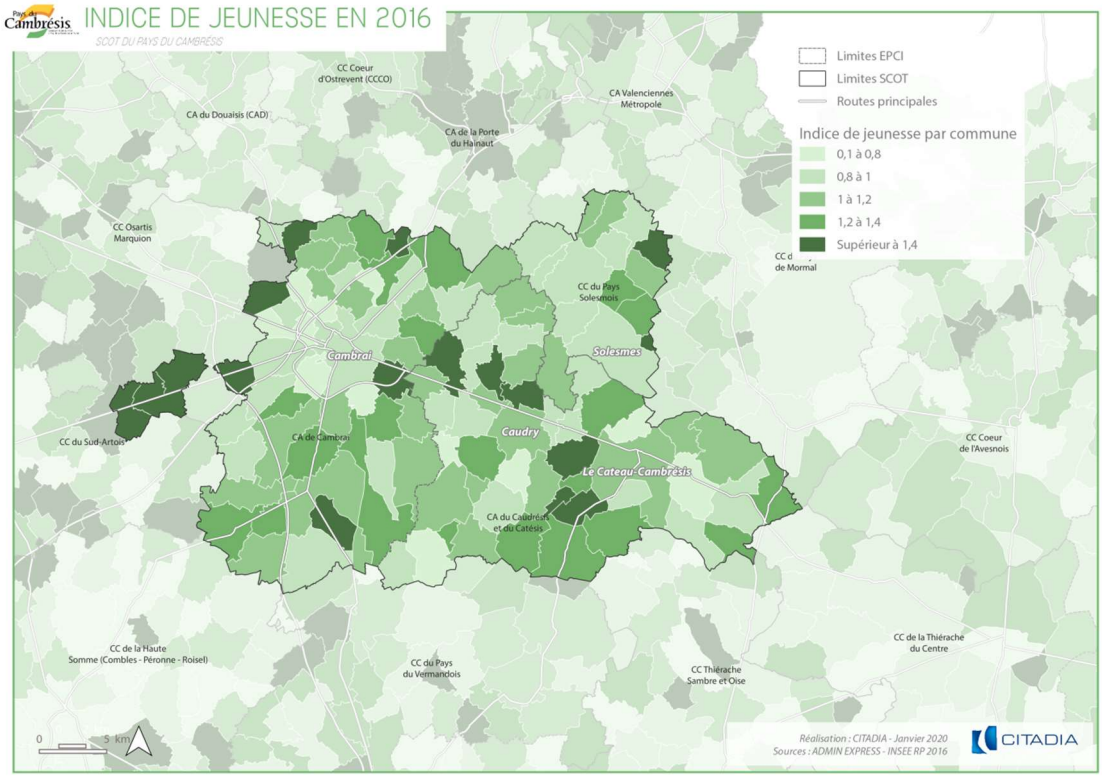

3.2 … Entrainant une baisse moyenne de la taille des ménages

Le Cambrésis présente une population de 2,33 personnes par ménage, soit un niveau équivalent à celui du département du Nord et à la Région des Hauts-de-France. Il se situe dans une position intermédiaire entre le Saint-Quentinois (2,24) et le Valenciennois (2,37 personnes).

Suivant la tendance nationale, l'ensemble des territoires de comparaison voient leur taille des ménages se réduire. Ce phénomène de « desserrement des ménages » est notamment lié au vieillissement de la population ainsi qu'aux décohabitations, et entraine un besoin de constructions pour conserver le même niveau démographique (*cf. calcul du point mort, chapitre 2 point 7*).

Focus méthodologique :

La baisse de la taille moyenne des ménages est un phénomène constaté à l'échelle nationale, et se caractérise par des décohabitations plus nombreuses, un recul de l'âge de la mise en couple et du premier enfant, mais également du vieillissement généralisé de la population.

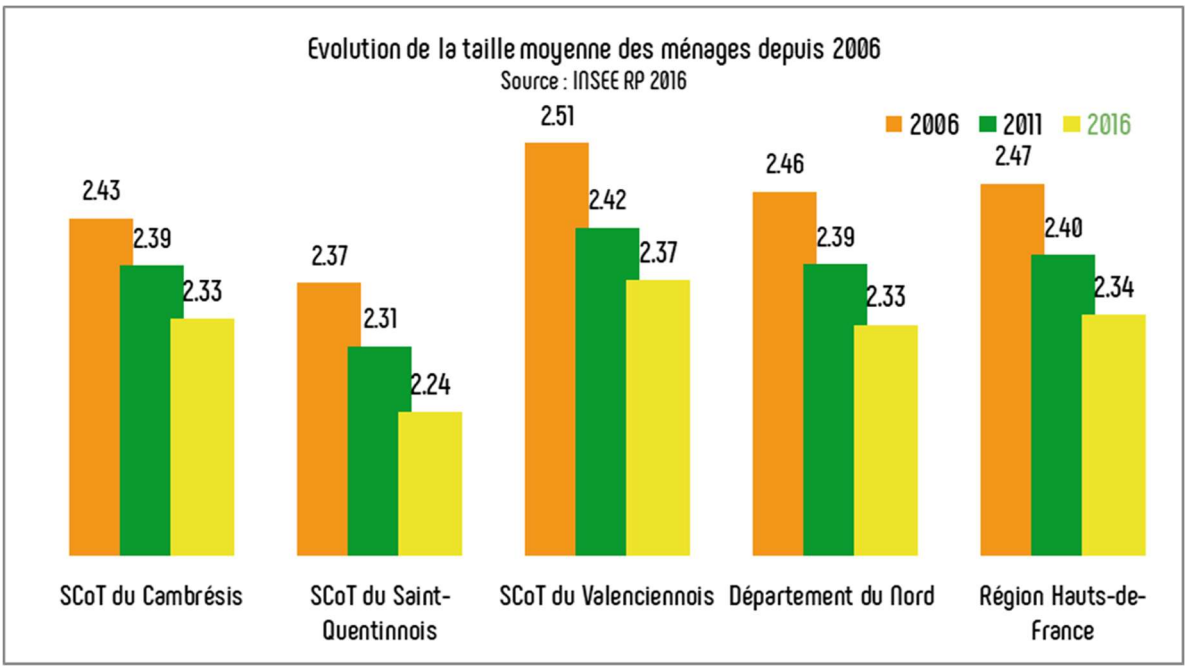

En interne, la CA de Cambrai présente un caractère familial bien moins marqué que dans les autres intercommunalités, avec un nombre moyen de personnes par ménage de 2,26, contre respectivement 2,40 et 2,44 dans la CA du Caudrésis-Catésis et la CC du Pays Solesmois.

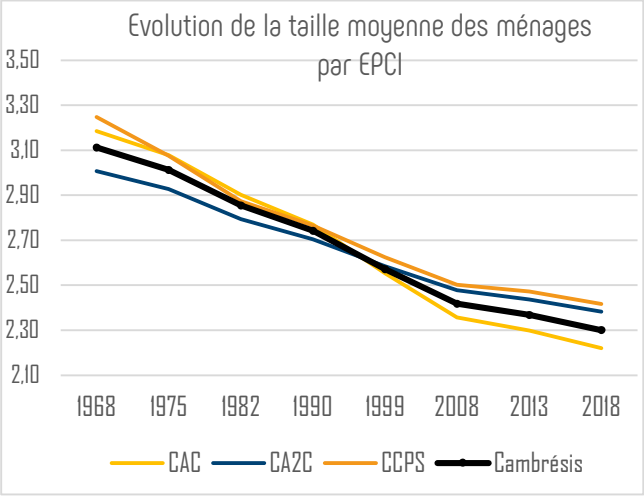

La CA de Cambrai voit sa taille moyenne des ménages diminuer plus fortement que les autres intercommunalités du Cambrésis, passant de 2,38 à 2,26 entre 2006 et 2016, soit -0,12 contre -0,8 sur la CA de Caudrésis-Catésis et la CC du Pays Solesmois.

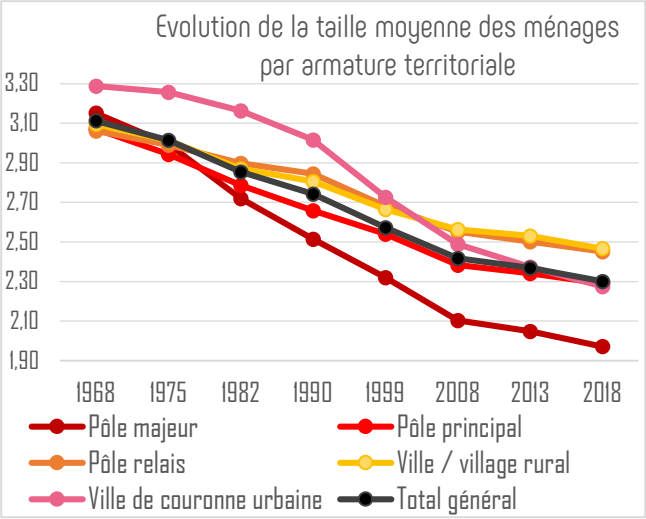

L'évolution de la taille moyenne des ménages selon les différentes catégories de l'armature territoriale montre une baisse nettement plus marquée pour le pôle majeur (Cambrai), qui passe sous le seuil de 2 personnes par ménage en 2018. Les villes de la couronne urbaine ont également observé une forte baisse dans les années 80-90s pour arriver à une taille des ménages équivalente à celle des pôles principaux en 2018.

Quant aux pôles relais et villes et villages durables, ils observent les mêmes tailles moyennes mais aussi les mêmes évolutions entre 1968 et 2018. Leurs profils de ménages sont donc probablement très similaires.

A l'échelle des communes, la plupart observent **une baisse de la taille moyenne des ménages**. Excepté Saint Python et Neuville-Saint-Rémy, les rares communes qui observent une hausse sont des communes rurales. Cette hausse est probablement due à l'arrivée de nouvelles familles sur leur territoire, et/ou à un taux de natalité élevé.

La plupart des communes qui observent une hausse du nombre de logements sur la même période ont tout de même un nombre de personne par ménage en déclin. Cela signifie que malgré la construction de nouveaux logements, elles n'arrivent pas forcément à augmenter, ni même peut-être à maintenir leur nombre d'habitants.

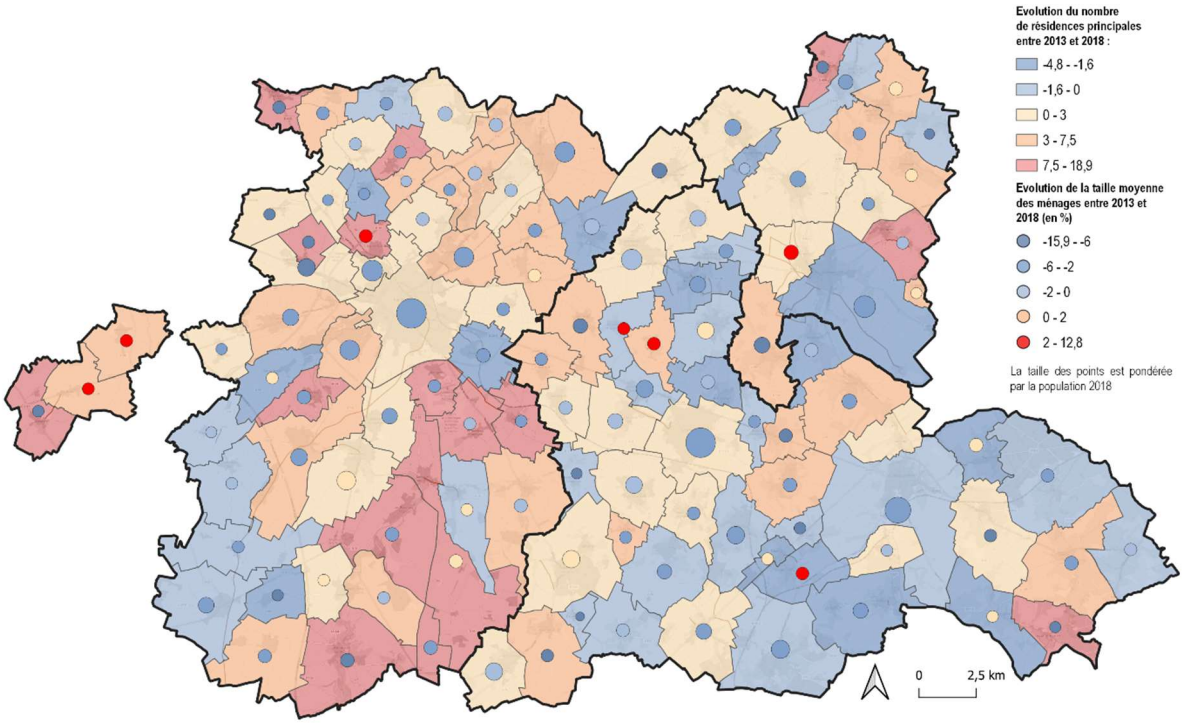

3.3 Une majorité de ménage sans enfant, mais un Pays Solesmois au caractère plus familial

Près de la moitié des ménages du Cambrésis n'ont pas d'enfants (48%), ce qui s'explique en partie par la forte proportion des moins de 30 ans et de plus de 60 ans sur le territoire.

Ce faible caractère familial se retrouve de manière légèrement moins marquée à l'échelle départementale (45%) mais reste comparable au niveau régional (47%). Ce constat est confirmé par la part importante de personnes seules (32%) et de couples sans enfant (27%).

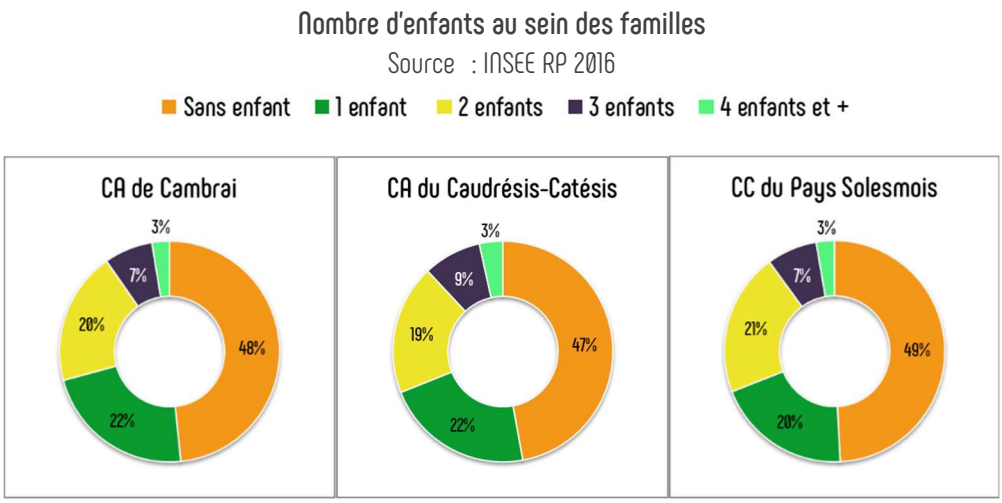

A l'échelle des communes et confronté à l'armature territoriale, **la part des personnes seules est plus élevée dans les pôles majeurs et principaux**. Les pôles relais et villes et villages ruraux sont à l'inverse davantage composés de familles avec enfant(s).

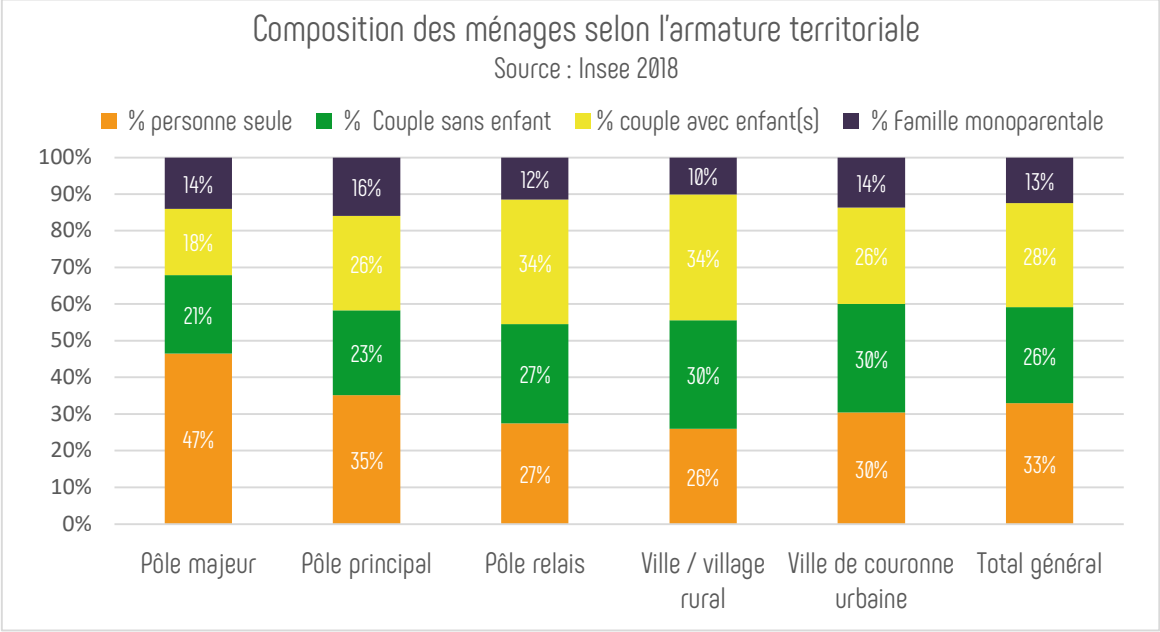

La composition des ménages est à comparer à la typologie des logements présents sur le territoire. En effet, plus de la moitié du parc de résidences principales est composée de grands logements (T5 et +) et ¾ du parc ont au minimum 4 pièces. L'offre de logements ne répond pas vraiment au profil des ménages composé, en grande majorité, d'une ou deux personnes. Des besoins en logements de petites et moyennes typologies (T3 et T4) se font donc ressentir au sein du territoire même si le développement de grandes typologies en parallèle est nécessaire.

3.4 Des ouvriers largement représentés, traduisant l'héritage industriel du Pays, et une part importante de retraités

Le Cambrésis possède une population ouvrière plus importante que dans l'ensemble des territoires de comparaison, traduisant son histoire industrielle. Celle, en revanche, moins représentée de cadres, professions intellectuelles supérieures et de professions intermédiaires traduit la faible pénétration de l'économie tertiaire sur le territoire, également palpable dans le Saint-Quentinois et le Valenciennois.

Se remarque également une proportion de retraités élevée au sein du Cambrésis, légèrement plus importante que la part de population âgée de plus de 60 ans (28%, contre 25%), pouvant s'expliquer par des parcours professionnels atypiques.

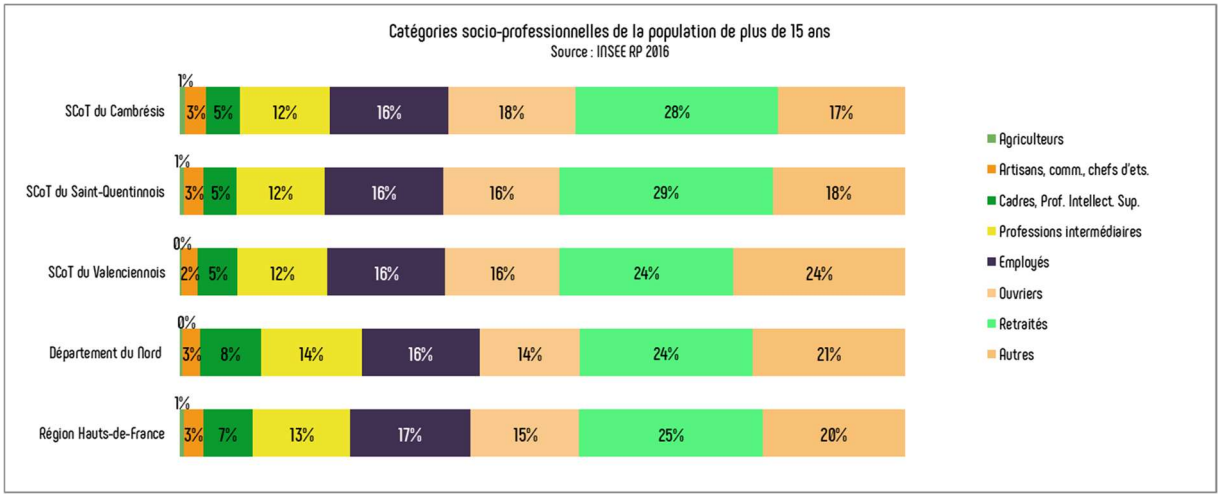

Au sein du Cambrésis, le caractère rural de la CC du Pays Solesmois se lit à travers une part d'ouvriers moins importante que dans les autres espaces du Cambrésis (15% contre une moyenne de 18%). La part des professions intermédiaires y est également plus grande que la moyenne constatée sur le territoire du Cambrésis (15%, contre une moyenne de 12%). La CA de Caudrésis-Catésis se démarque quant à elle par un nombre d'ouvriers important (20%).

Part des CSP au sein des différents EPCI
Source : INSEE RP 2016

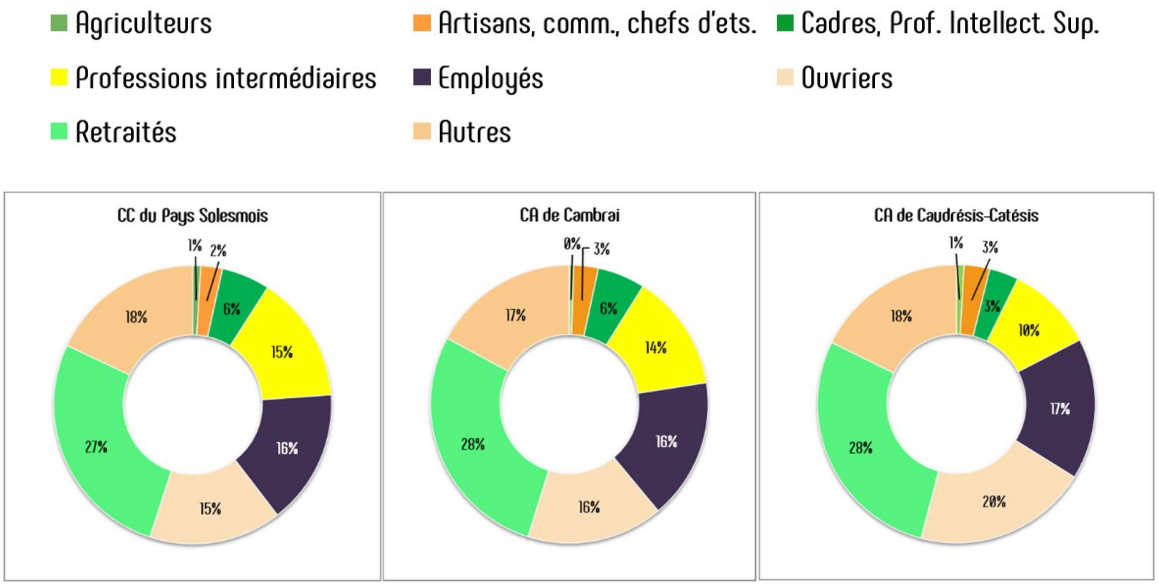

Si les communes de Cambrai et Caudry, plus peuplées, concentrent naturellement la majorité des actifs occupés. Le caractère rural s'exprime sur l'ensemble du territoire avec la présence de nombreux agriculteurs répartis de façon homogène sur l'ensemble du périmètre du SCoT. En général, les actifs vont travailler hors de la commune où ils résident. Les villes et villages présentent ainsi un caractère résidentiel qui s'observe de façon plus marquée dans le Pays Solesmois et au Sud-Est du territoire.

Focus définition :

Caractère résidentiel : Propre à l'habitation, à la résidence, le caractère résidentiel d'une commune s'observe à travers l'analyse de ses zones urbaines où l'habitat est la fonction prépondérante et où l'espace public est conçu pour être partagé dans la perspective d'une véritable coexistence des différentes catégories d'usagers.

RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

SCOT CAMBRÉSIS

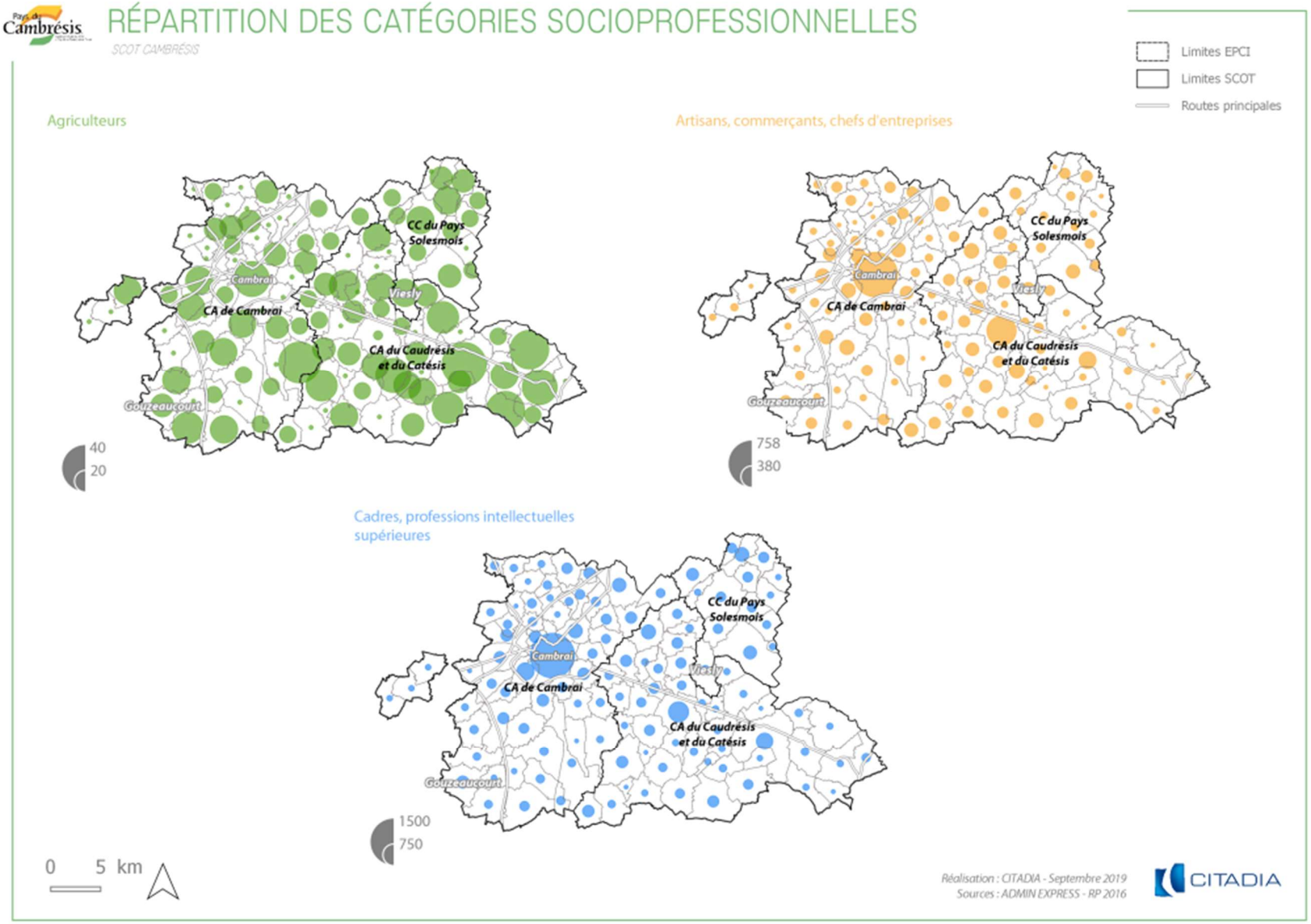

RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

SCOT CAMBRÉSIS

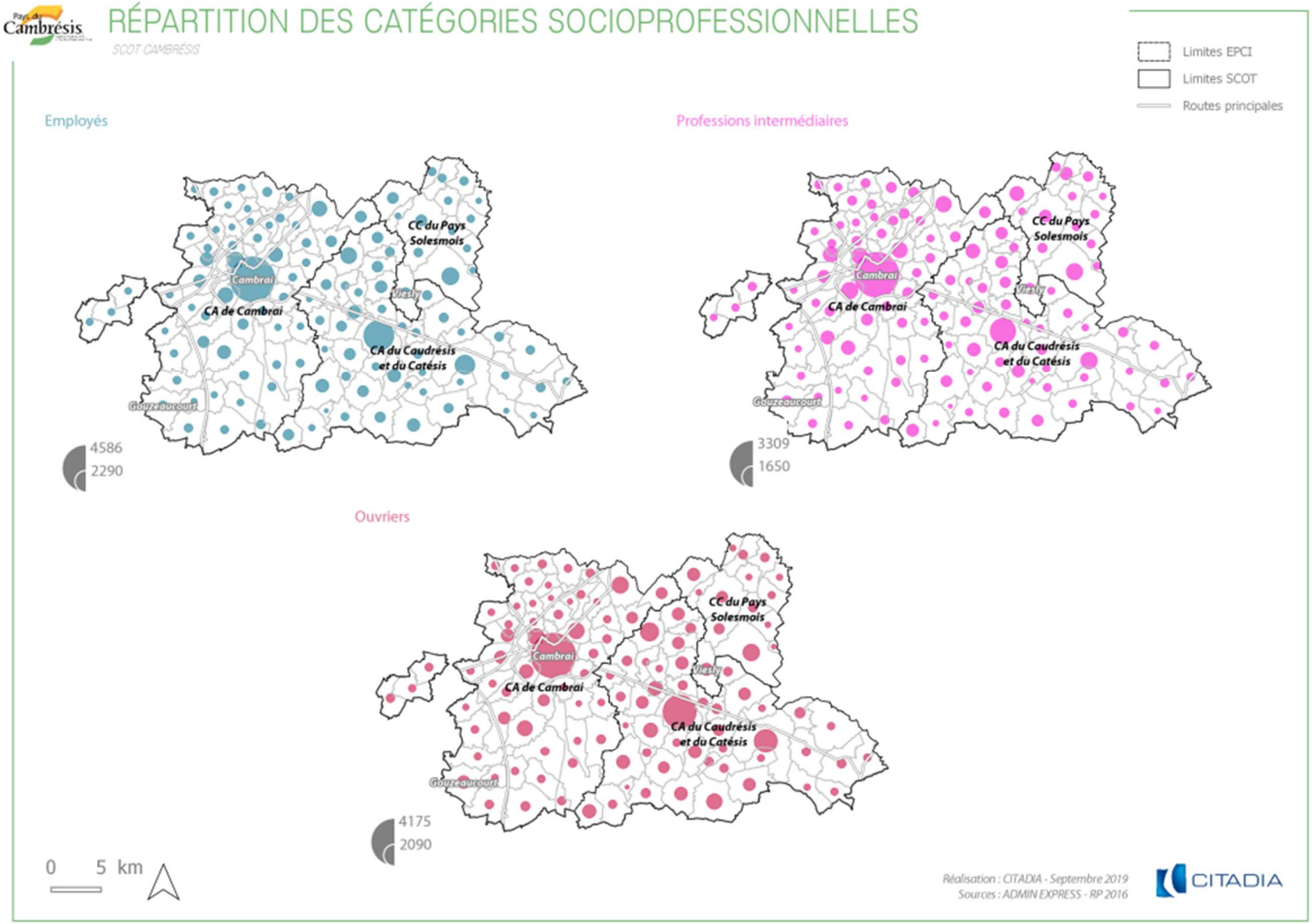

Réalisation : CITADIA - Septembre 2019
Sources : ADMIN EXPRESS - RP 2016

3.5 Des niveaux de revenus moyens globalement peu élevés

Les revenus constatés au sein du Cambrésis sont inférieurs à ceux observés à l'échelle régionale. Ils sont en revanche globalement équivalents à ceux constatés au sein du département et du Valenciennois. Le Saint-Quentinois présente quant à lui un revenu médian plus important par rapport aux territoires voisins mais des niveaux de revenus inférieurs.

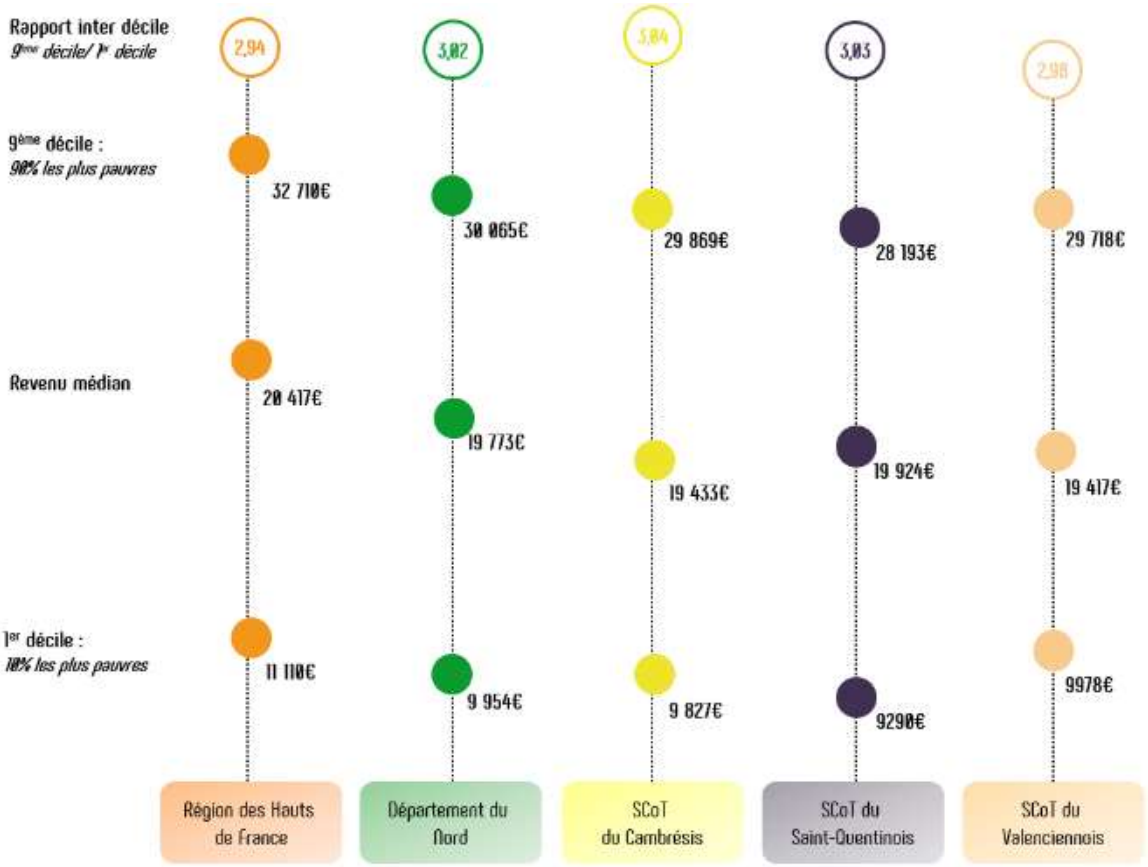

Le rapport interdécile est plus important que l'ensemble des territoires de comparaison, traduisant **des écarts de revenus importants en interne au sein du Cambrésis** : la CC du Pays Solesmois présente les niveaux de revenu les plus élevés (20 546€), tandis que les niveaux de revenus sont plus bas dans la CA du Caudrésis-Catésis (18 101€), ce qui fait écho à la répartition des CSP au sein du territoire (population ouvrière plus importante au sein de la CA2C).

Il faut également noter que l'Ouest du Cambrésis (CA de Cambrai), possède la meilleure desserte du territoire grâce à la présence d'infrastructures autoroutières (A2 et A26), ce qui lui permet d'attirer des populations plus aisées. Le Nord-Est du Cambrésis (CC du Pays Solesmois) bénéficie quant à lui des effets de la périurbanisation résidentielle avec la proximité de la Métropole Valenciennoise et notamment le Campus Universitaire Hainaut-Cambrésis du Mont-Houy à Famars.

Focus définition :

Rapport interdécile : En matière de revenus, le rapport interdécile est le rapport entre le neuvième décile (niveau de vie qui sépare les 90% qui touchent le moins des 10% qui touchent le plus) et le premier décile (niveau de vie qui sépare les 10% les plus pauvres des 90% restants).

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

Une grande majorité des communes (67 sur 110) éprouvent des difficultés à accueillir de nouveaux ménages sur leur territoire. Il s'agit de difficultés à se loger, liées à la saturation du marché foncier et/ou immobilier, à un manque d'offre locative mais également à des difficultés d'accès au logement pour certains ménages aux faibles revenus.

En conséquence, et couplé à un vieillissement, ces communes observent généralement une baisse de leur population.

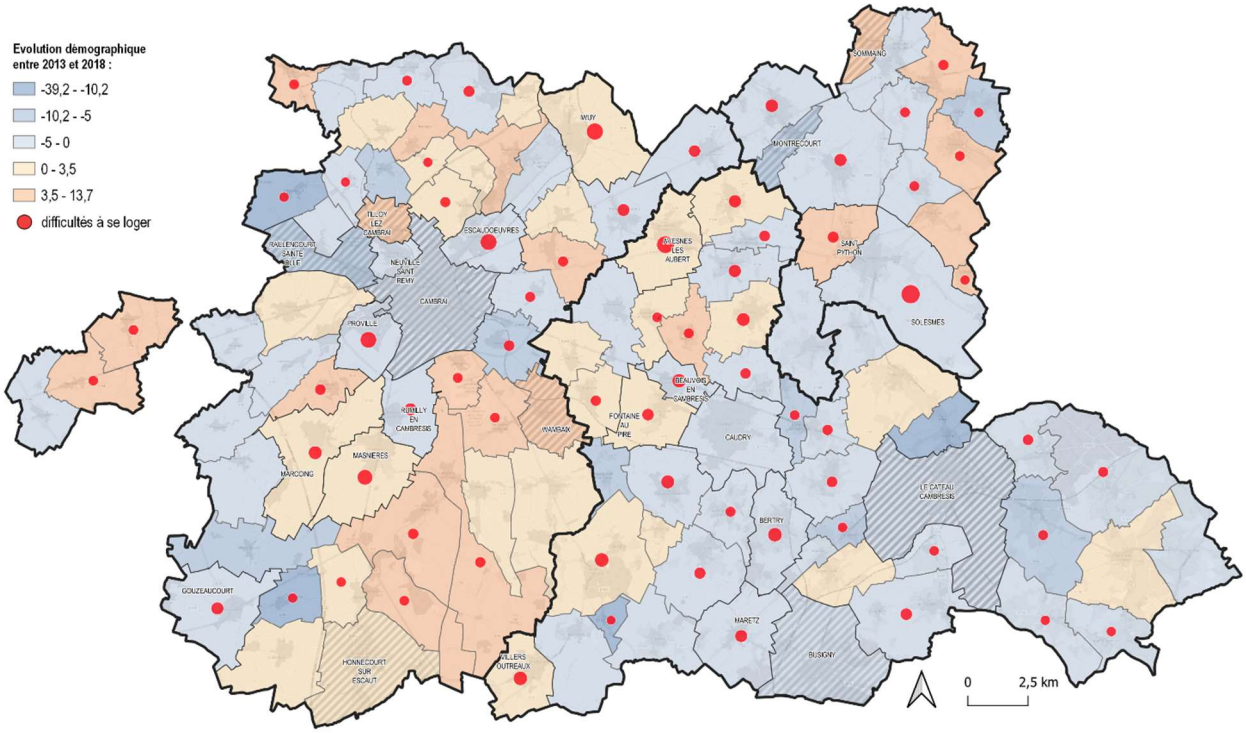

ENJEUX – Volet démographie

- **Consolider la dynamique de croissance démographique amorcée depuis le début des années 2000**, en insistant plus particulièrement sur les principales polarités du territoire qui ont tendance à vieillir et à se dépeupler ;
- **Développer une offre résidentielle** suffisante permettant de répondre aux besoins et attentes des populations existantes et à venir sur le territoire **en maintenant « la vie » dans les communes**.

Chapitre 2. L'OFFRE DE LOGEMENTS DANS LE CAMBRESIS

Orientations du PADD du SCoT approuvé en 2012 :

- ⇨ Produire 5 000 logements d'ici 2020, soit un rythme de 450 à 500 logements neufs par an
- ⇨ Produire à minima plus de 1 500 logements au sein du tissu existant (soit environ 30% de la production totale)
- ⇨ Passer de 9% à 10% de logements sociaux (environ +1 300 logements)
- ⇨ Remettre sur le marché 820 logements vacants à horizon 2020 (objectif d'atteindre un taux de vacance de 6%)

Rappels du bilan du SCoT

- La construction de logements neufs a connu une baisse de 2011 à 2015, avant de repartir à la hausse, poussée par la demande de logements individuels (qui représentent 60% de la production). La surface moyenne des constructions a tendance à diminuer.
- En parallèle, la part des logements vacants augmente sur l'ensemble du territoire, liée en partie à l'ancienneté du parc.
- Le Pays a organisé des ateliers du foncier courant 2015 afin de sensibiliser les élus au renouvellement urbain et d'accompagner les collectivités dans leurs projets.
- Le territoire s'est engagé dans une claire dynamique de rattrapage en matière de logements sociaux : de 2012 à 2015, l'offre de logements locatifs sociaux a connu une hausse de 170 logements, pour un total de 6 648 représentant près de 10 % du parc de logements. Principalement au sein des centralités urbaines du territoire, ces nouveaux logements sociaux lui permettent d'atteindre les objectifs fixés dans le SCoT approuvé en 2012.

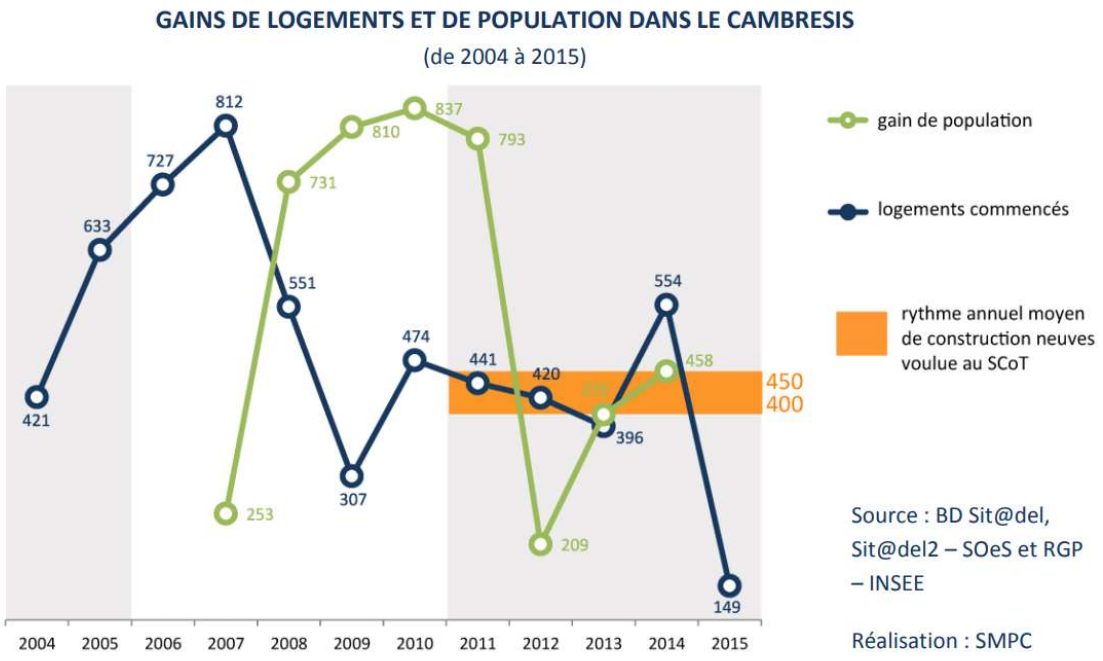

Source : Bilan du SCoT 2018

1. Un parc résidentiel qui s'étoffe

1.1. Une concentration du parc dans les centralités historiques du SCoT

Le parc de logements du Cambrésis atteint 76 672 logements en 2016, soit +2 859 logements par rapport à 2011. L'offre résidentielle est principalement concentrée au sein des CA de Cambrai et celle du Caudrésis-Catésis (91%), tandis que la CC du Pays Solesmois comprend moins de communes et présente un caractère moins dense, plus rural.

Nombre de logements en 2011 et 2016 et poids au sein du Cambrésis
Source : INSEE RP 2015

	Logements en 2011	Part dans le SCoT	Logements en 2016	Part dans le SCoT	Evolution 2011-2016	Evolution 2011-2016 (taux de croissance annuel moyen %)
SCoT du Cambrésis	73812	100%	76672	100%	2859	4,9
CA de Cambrai	38045	51,5%	39829	51,9%	1784	4,5
CA du Caudrésis-Catésis	29213	39,6%	29997	39,1%	784	3,8
CC du Pays Solesmois	6554	8,9%	6845	8,9%	292	3,1

Les 15 commues du Cambrésis ayant le parc résidentiel le plus important
Source : INSEE RP 2015

	Logements en 2016	Part dans le SCoT	Population en 2016	Part dans le SCoT
Cambrai	18085	24%	32668	20%
Caudry	7011	9%	14493	9%
Le Cateau-Cambrésis	3382	4%	6983	4%
Solesmes	2101	3%	4387	3%
Neuville-Saint-Rémy	1716	2%	3807	2%
Avesnes-les-Aubert	1678	2%	3634	2%
Iwuy	1495	2%	3336	2%
Escaudoeuvres	1485	2%	3277	2%
Proville	1444	2%	3165	2%
Masnières	1151	2%	2704	2%
Busigny	1092	1%	2488	2%
Raillencourt-Sainte-Olle	1022	1%	2268	1%
Bertry	1005	1%	2181	1%
Walincourt-Selvigny	1005	1%	2135	1%
Beauvois-en-Cambrésis	978	1%	2079	1%

Directement corrélée avec le poids démographique des communes, l'offre résidentielle est particulièrement étoffée dans les communes de Cambrai, Caudry puis le Cateau-Cambrésis et Solesmes.

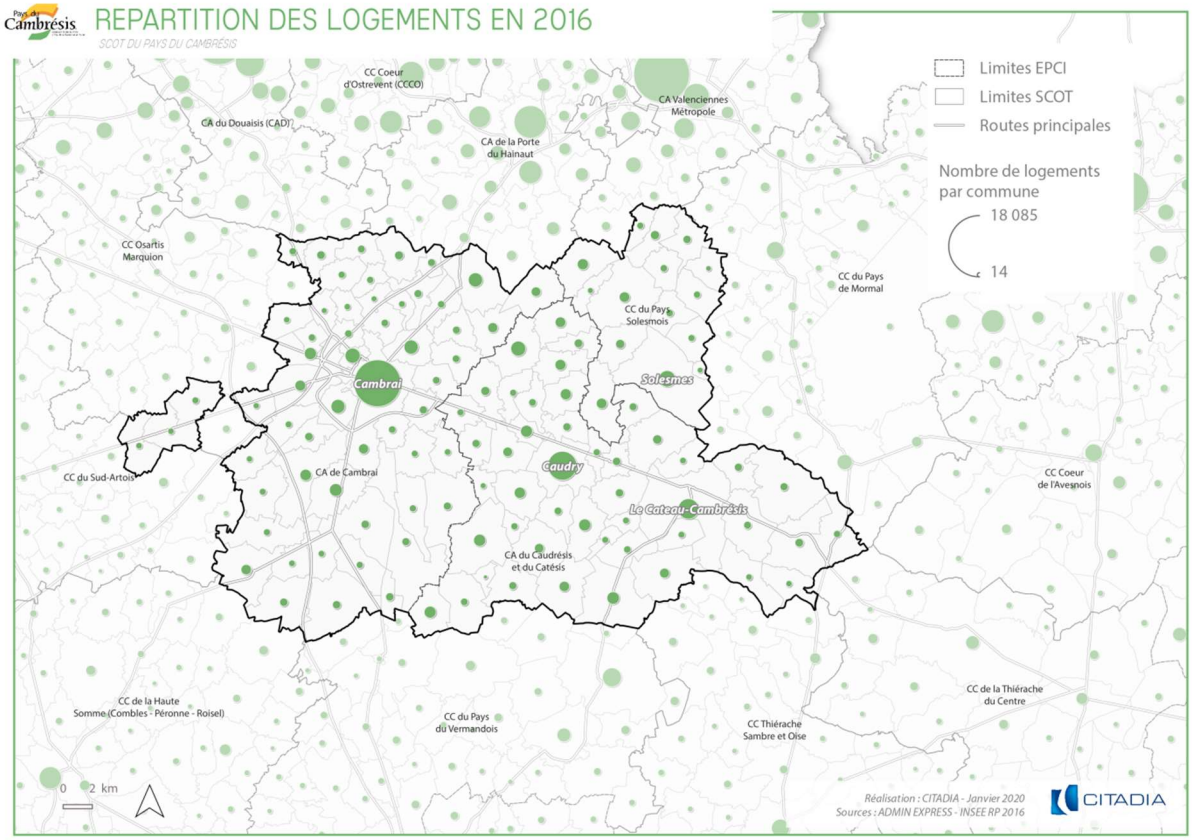

1.2. Une hausse continue du parc de logements, à des rythmes fluctuants

Suivant les tendances départementale et régionale, le parc de logements du Cambrésis croît de manière constante depuis 1968, même si de manière moins intense. Plusieurs périodes peuvent être distinguées :

- **1968-1975** : croissance importante du parc de logements, avec un taux de croissance annuel moyen de 0,7%, soit près de 414 logements supplémentaires par an en moyenne. La perte de population entamée durant cette période contraste avec cette croissance du parc de logements.
- **1975-1999** : hausse peu importante du parc de logements, avec un taux de croissance annuel moyen de 0,3%, soit 222 unités supplémentaires par an en moyenne. Ce ralentissement traduit un réajustement du marché vis-à-vis de la décroissance démographique connue par le territoire.
- **1999-2016** : nette intensification de la production de logements ; avec un taux de croissance annuel moyen de 0,8%, soit une augmentation de 538 logements par an en moyenne. Cette reprise de la croissance du parc de logements apparait en accord avec la croissance démographique retrouvée du territoire durant cette même période. C'est cette production de logements qui a favorisé la croissance de population entre 2012 et 2014.

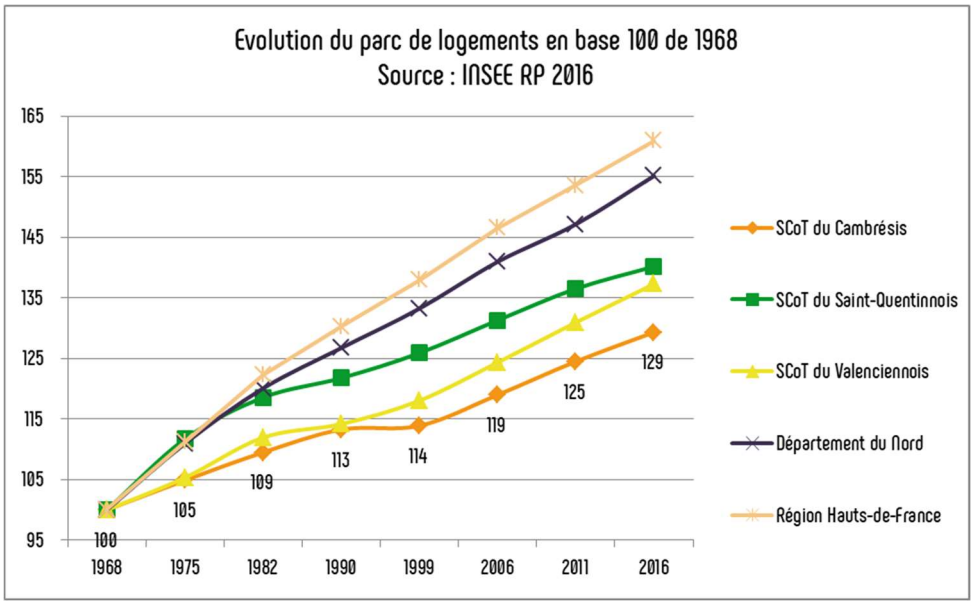

Cette dynamique touche toutefois différemment les EPCI du territoire :

- **CA de Cambrai** : l'intercommunalité connaît la hausse de logements la plus importante, et qui plus est, une hausse continue, en lien avec une perte démographique plus faible que les autres espaces du Cambrésis entre 1975 et 2000.
- **CA du Caudrésis-Catésis, CC du Pays Solesmois** : les deux intercommunalités ont enregistré une dynamique de construction moins forte dans les années 1990, corrélée à une baisse démographique marquée.

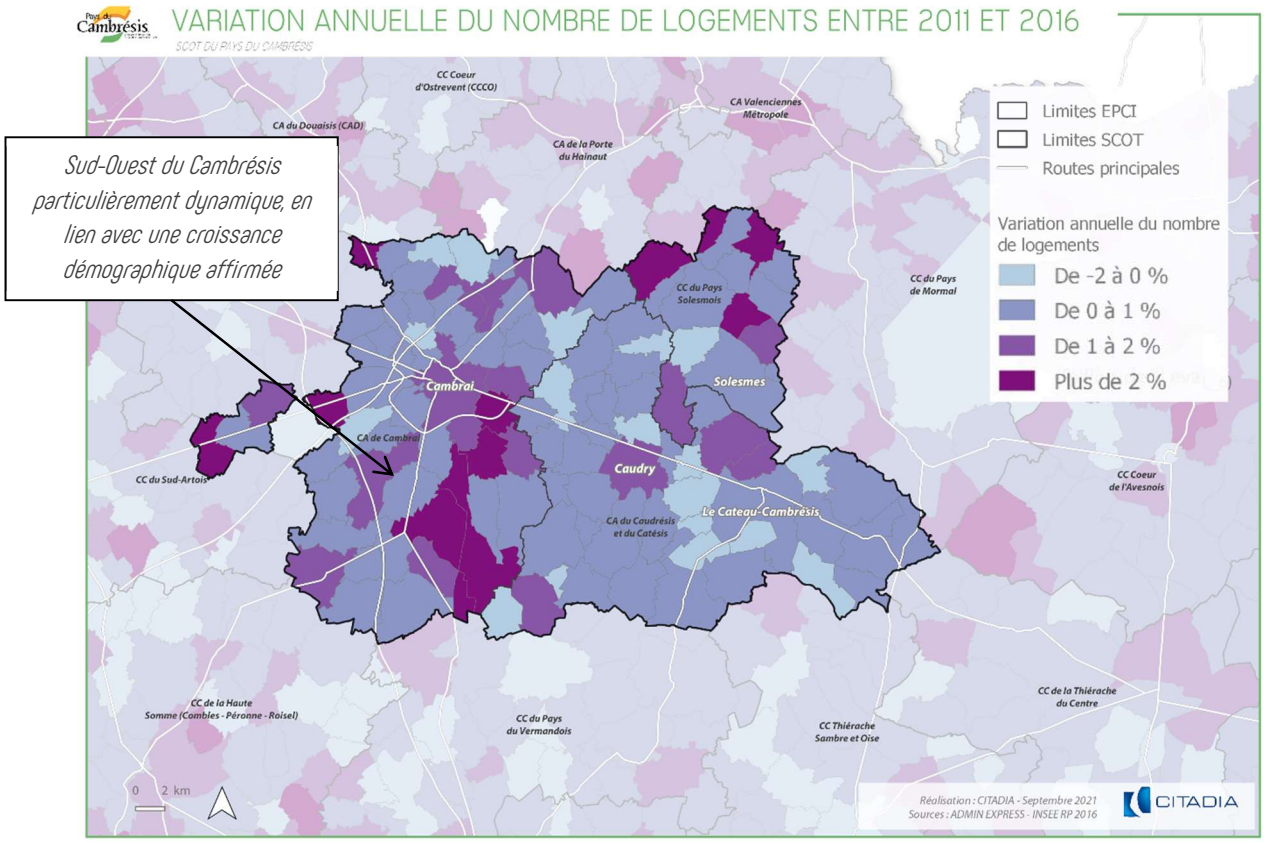

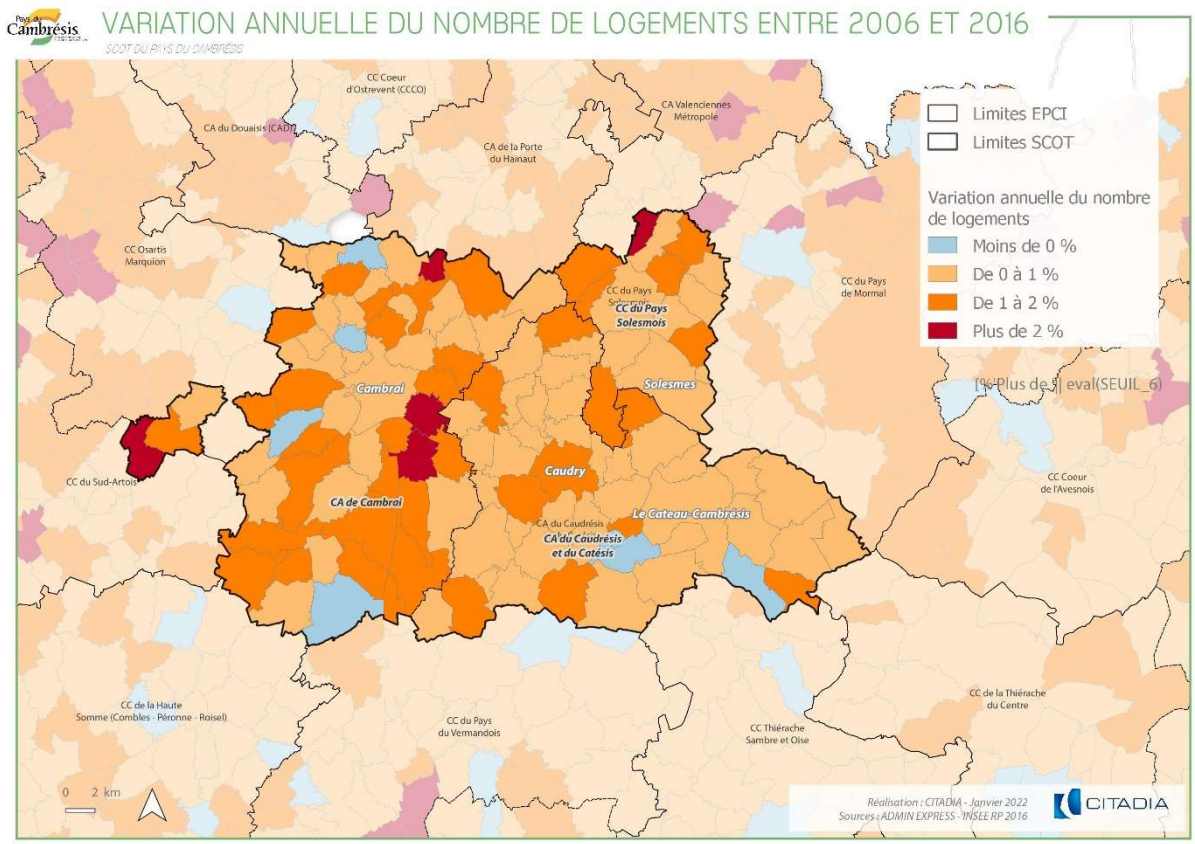

1.3. Un très faible poids de résidences secondaires, caractéristique du département du Nord

La très grande majorité du parc de logements du Cambrésis est constituée par des résidences principales (89%). La part des résidences secondaires y est en effet très faible, comme à l'échelle départementale. Cette faible représentation traduit notamment le fait que le Cambrésis n'est pas un territoire qui a tendance à attirer une population occasionnelle.

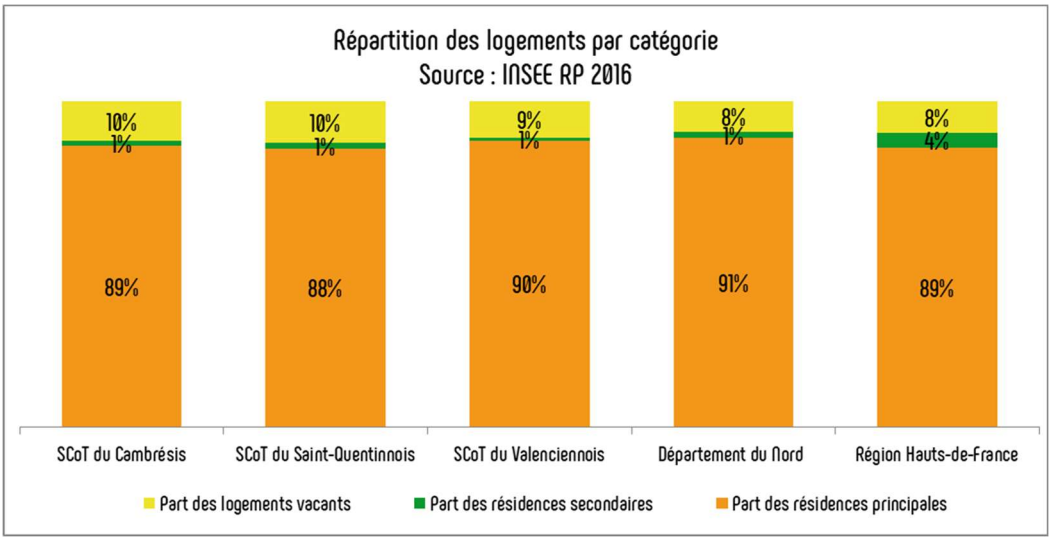

La part des résidences secondaires ne fait que diminuer depuis 1990, passant de 2,6% à 1,2% du parc en 2016, tout comme leur nombre (de 1 740 à 900 sur le même pas de temps).

L'évolution du taux de résidences secondaires dans le Cambrésis entre 2006 et 2016 est comparable à celle de la région Hauts-de-France qui voit également son parc de résidences secondaires diminuer. Le taux de résidences secondaires reste très bas dans l'ensemble des territoires de comparaison et plus particulièrement à l'échelle du Valenciennois.

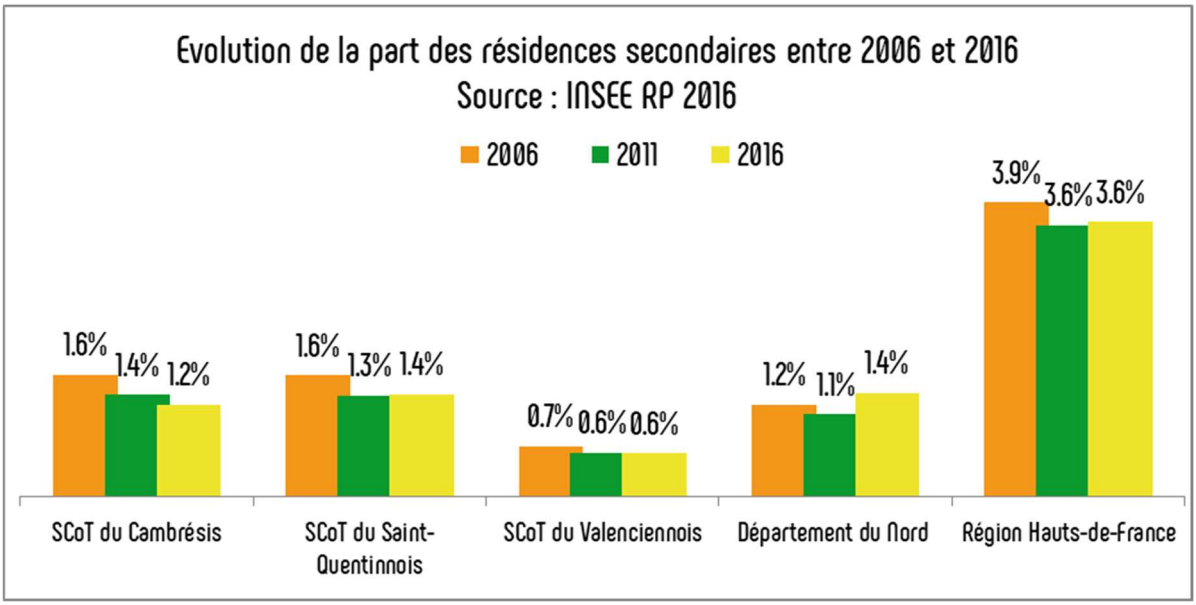

2. Une vacance résidentielle importante et en augmentation

Focus définition :

La vacance : La mesure de la vacance constitue un indicateur de la qualité de l'ajustement entre les caractéristiques du parc et la demande locale. Un minimum de vacance est nécessaire pour permettre la fluidité des parcours résidentiels et l'entretien du parc de logements.

Une vacance comprise entre 5 % et 7 % est ainsi généralement admise comme ne présentant pas une problématique majeure sur un territoire.

On distingue deux types de vacance :

- La vacance conjoncturelle ou de marché, dite aussi « frictionnelle » : cette vacance assure une certaine fluidité du marché et est donc nécessaire. Ce peut être le cas d'un logement en attente de locataire ou nouvellement mis en vente, d'un logement étudiant lors des vacances d'été, etc. L'indisponibilité peut aussi être temporaire lors d'une période de réhabilitation, de travaux d'amélioration du logement.

- La vacance structurelle : au-delà d'une vacance de deux ans les logements sont considérés comme étant exclus du marché. Cette vacance renvoie à des situations diverses : inadéquation entre l'offre en logement et la demande des ménages, (vétusté, taille…) ou stratégie des propriétaires (refus de louer, problème de succession, travaux..)

2.1 Des logements inoccupés en hausse sur le territoire…

Avec une part de 9,7% de logements vacants en 2016, le Cambrésis est confronté à une problématique de vacance résidentielle notable. En situation intermédiaire entre le Valenciennois dont la part de logements vacants est de 9,1% et celui du Saint-Quentinois (10,3%), le Cambrésis se situe bien au-dessus de la moyenne départementale (7,6%).

Représentant un manque à gagner en matière d'occupation de l'espace, de ressources fiscales et d'image, cette part importante de logements vacants doit faire l'objet d'une attention particulière.

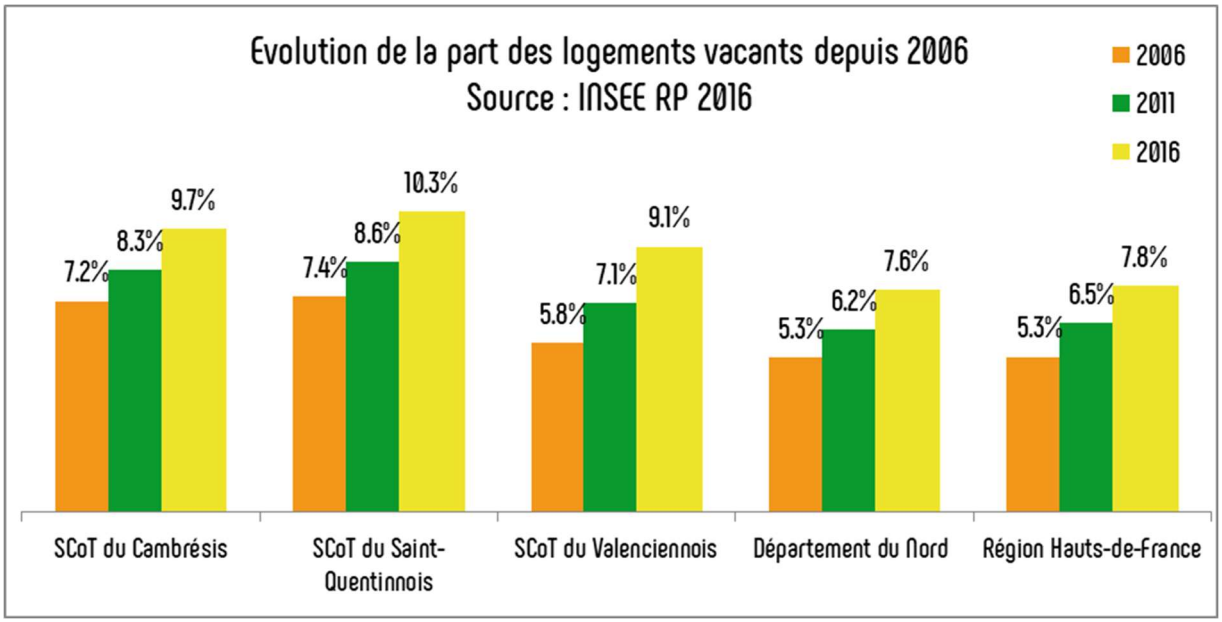

L'ensemble du territoire du Cambrésis est confronté à une hausse de la part de logements vacants, et tout particulièrement la CA du Caudrésis-Catésis dont la part s'élève à 10,3%.

L'alerte formulée par le Bilan du SCoT du Cambrésis approuvé initialement en 2012 est donc toujours d'actualité. Les communes de l'Est et du Sud de cet EPCI sont particulièrement touchées par ce phénomène, ce qui appelle à des actions de remobilisation de ce parc.

Vacance résidentielle – Source : Citadia 2019

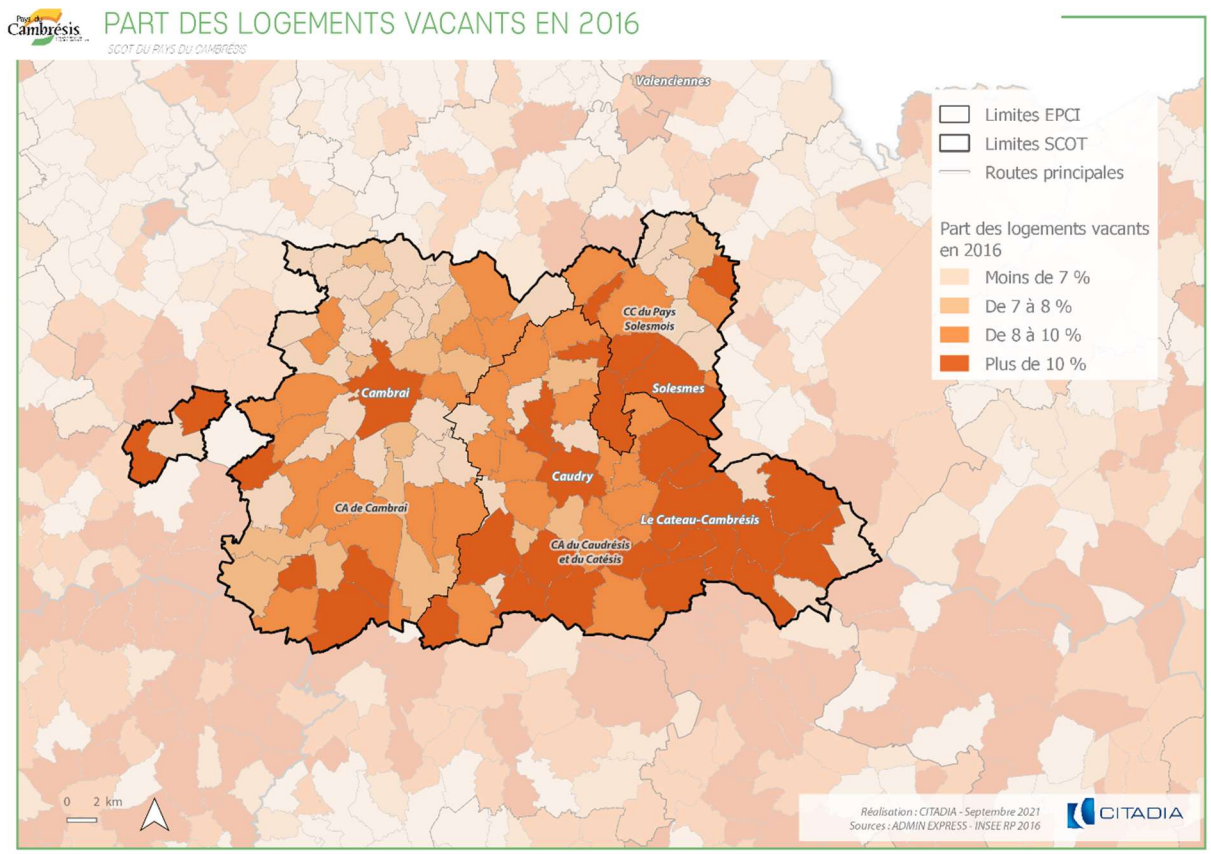

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

Certaines communes ont évoqué la vacance du parc de logements comme une problématique de leur quotidien. L'ampleur du problème s'est fait ressentir lors des ateliers du foncier. De nombreux biens immobiliers sont aujourd'hui vacants et se dégradent à cause de blocages de succession, ou encore de propriétaires qui ne souhaitent ni vendre ni louer, et qui, pour autant, n'entretiennent et n'occupent pas leur patrimoine immobilier. Face à ces enjeux de recyclage urbain, les communes se trouvent souvent démunies, déplorant le manque d'outils pour intervenir.

28 communes sur 103 ayant répondu ont mis en place des taxes sur les logements vacants, mais ce dispositif ne suffit pas à résorber la vacance et est parfois même sans effet. Cette problématique rejoint d'ailleurs celle des terrains à bâtir dont certains propriétaires refusent de vendre ou de faire bâtir, malgré les taxes sur le foncier non bâti.

Toutefois, à la question « y-a-t' il des difficultés à se loger sur votre commune », seules 6 communes évoquent la vacance comme cause possible. Dans ces 6 cas, la vacance pose un problème d'accès au logement car elle est couplée à un marché saturé et/ou à un manque de terrains à bâtir, gelant les possibilités pour de nouveaux ménages de venir s'installer.

Cette carte montre notamment que les difficultés à se loger liées à la saturation du marché sont parfois couplées à un taux de vacance élevé. C'est le cas en particulier au sud-est du territoire. Il s'agit probablement d'une vacance structurelle.

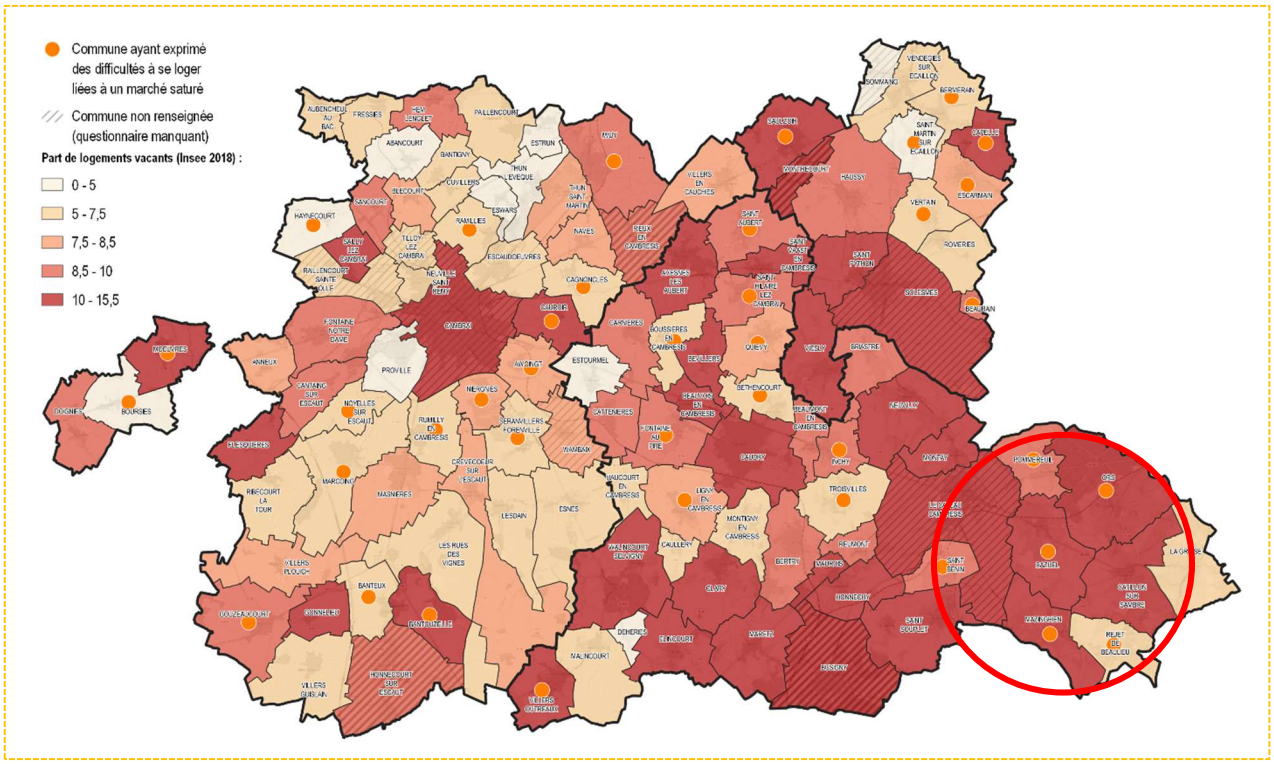

SCoT du Cambrésis

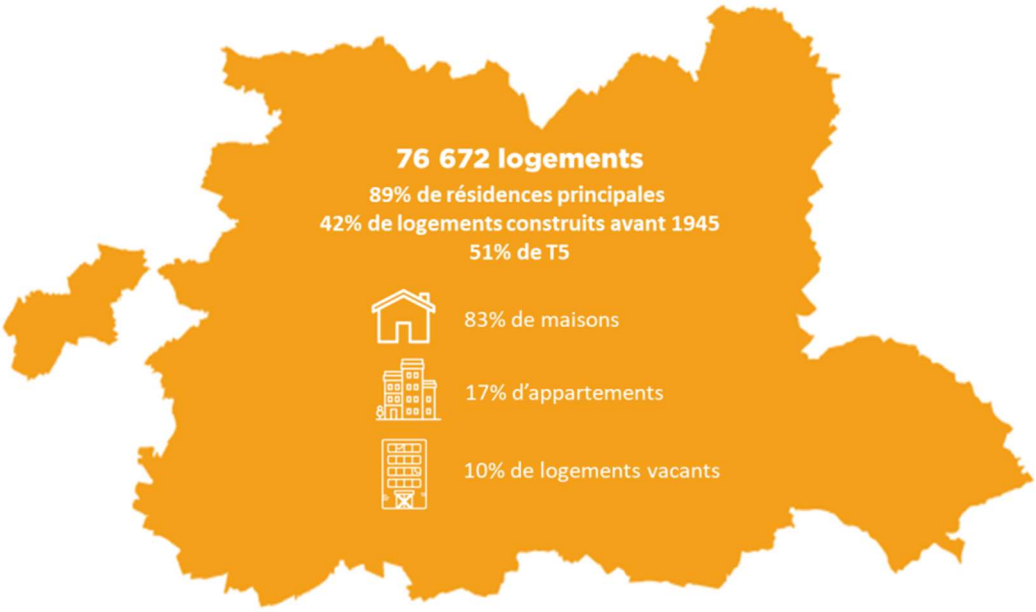

2011 – 2016

- **2859 logements (+0,8%/an)**
- **1333 logements vacants (+0,4 %/an)**

Focus projet :

L'observatoire de l'habitat et du foncier mis en place par le Pays du Cambrésis est avant tout un outil d'aide à l'évaluation et à la décision pour mener des politiques cohérentes en matière d'habitat. Cela se traduit par :

- Mettre à disposition des élus une connaissance objective sur la base de données fiabilisées ;
- Constituer un lieu partenarial de suivi permanent et d'analyse pour aider à la prise de décision ;
- Produire différentes analyses thématiques selon les difficultés identifiées ;
- Être force de proposition sur le devenir du territoire.

Pour disposer d'une réponse adaptée à chaque moment de vie des ménages, les politiques habitat doivent intégrer « le parcours résidentiel » de tous et proposer une offre de logements diversifiée par différents aspects (taille, prix, localisation, statut d'occupation, etc.). Plus largement, les politiques en matière d'habitat doivent être conçues en cohérence avec les politiques d'aménagement, intégrant les enjeux liés à la consommation raisonnée du foncier ainsi que les enjeux de revitalisation des centres-bourgs.

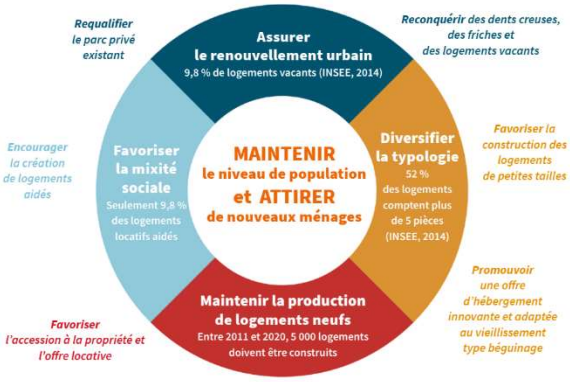

2.2 ... Dus à l'ancienneté du parc

Le parc de logements du Cambrésis est ancien, avec 42% des logements ayant été construits avant 1945 (contre 31% pour le département du Nord). A contrario, les constructions d'après 1990 ne représentent que 15% du parc. Il s'agit du parc résidentiel le plus ancien des territoires de comparaison.

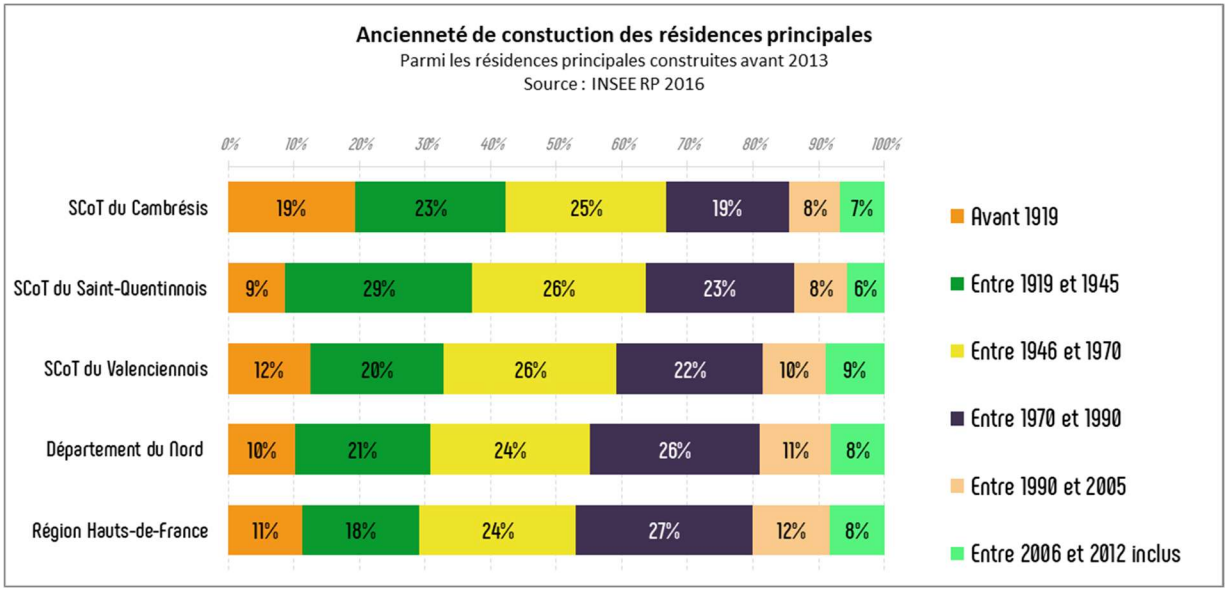

Ce parc ancien, pas toujours adapté aux besoins des ménages (en termes de confort, de luminosité, de performances énergétiques, d'accessibilité…) s'avère parfois délaissé au profit des nouvelles constructions, ce qui alimente de ce fait le phénomène de vacance constatée ci-avant.

A l'échelle du Cambrésis, environ 66% des résidences principales ont été construites avant 1970. Au niveau des intercommunalités la part de ces résidences anciennes est particulièrement importante au sein de la CA du Caudrésis-Catésis (70% du parc de logement du Caudrésis-Catésis) et de la CC du Pays Solesmois (69% du parc de logement du Solesmois). Sur la CA de Cambrai, la grande majorité des résidences principales ont été construites entre 1946 et 1990. Le pourcentage de résidences récentes construites entre 2006 et 2013 est plutôt équilibré à l'échelle des intercommunalités. Ces constructions représentent en moyenne 7% du parc de logement total.

	Rés princ construites avt 1919	Part dans le parc de logement total	Rés princ construites 1919 à 1945	Part dans le parc de logement total	Rés princ construites 1946 à 1970	Part dans le parc de logement total	Rés princ construites 1971 à 1990	Part dans le parc de logement total	Rés princ construites 1991 à 2005	Part dans le parc de logement total	Rés princ construites 2006 à 2013	Part dans le parc de logement total
SCoT du Cambrésis	13097	19%	15443	23%	16625	24%	12643	19%	5230	8%	4579	7%
CA de Cambrai	4838	14%	7896	22%	9512	27%	7495	21%	3075	9%	2404	7%
CA du Caudrésis-Catésis	6486	24%	6361	24%	5824	22%	4149	16%	1723	6%	1795	7%
CC du Pays Solesmois	1772	29%	1187	19%	1288	21%	999	16%	433	7%	380	6%

Focus SRADDET HAUTS-DE-FRANCE :

L'enjeu de rénovation des bâtiments anciens est également abordé au sein du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la région Hauts-de-France qui a travers son orientation n°3 vise à « *Développer une offre de logements de qualité, répondant aux besoins des parcours résidentiels et contribuer à la transition énergétique* ».

Il est proposé à travers le SRADDET « *d'encourager des démarches qualitatives de production de nouveaux logements afin de développer un tissu urbain de qualité en veillant à la réhabilitation énergétique du parc ancien et éviter la vacance* ». Afin de traiter la précarité énergétique, le SRADDET doit combiner :
- un programme important d'isolation thermique du parc de logements anciens avec une articulation des dispositifs d'intervention ;
- une sensibilisation et un accompagnement des habitants dans le cadre des usages du quotidien ;
- un accompagnement pour consolider les compétences et les offres des acteurs du bâtiment vers la performance énergétique et pour encourager les territoires à diffuser l'information et à promouvoir les actions d'efficacité énergétique.

L'objectif 35 « *Réhabiliter thermiquement le bâti tertiaire et résidentiel* » du SRADDET affiche des ambitions chiffrées en matière de Climat-Air-Energie (réductions de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre). De plus, sont mentionnés en résultats attendus de réhabiliter :
- d'ici 2030 entre 70% et 80% du parc antérieur à 1975 ;
- d'ici 2050 100% du parc antérieur à 1975.

2.3 Des niveaux de confort inégaux

De par son ancienneté, le parc de logements du Cambrésis présente certains niveaux de confort parfois peu satisfaisants, sans toutefois être alarmants. Légèrement supérieure à celle constatée dans le département du Nord, la part des résidences principales sans salle de bains est moins importante que celle du Saint-Quentinois et celui du Valenciennois.

Du fait du caractère plus récent de son parc de logement, la CA de Cambrai voit cette part plus faible qu'au sein des deux autres EPCI.

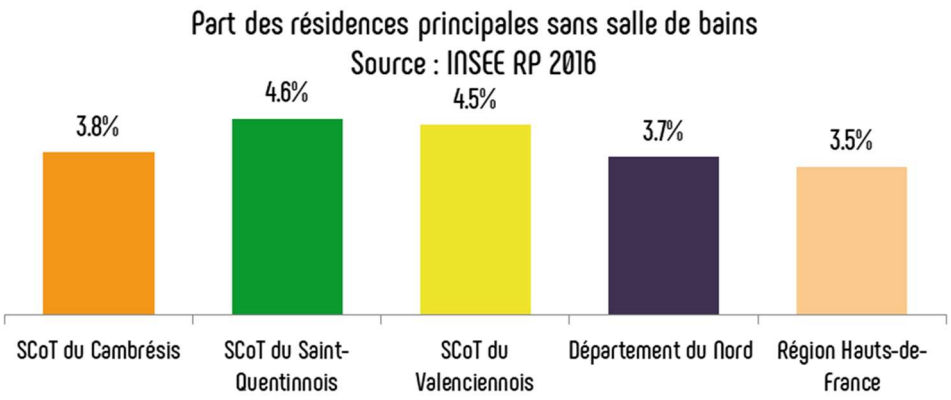

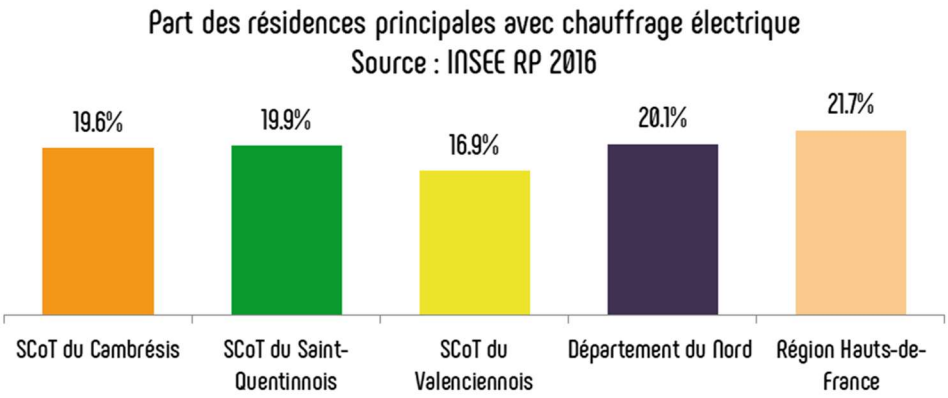

Focus projet :

Entre 2013 et 2017, le Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux » du Pays du Cambrésis a permis de rénover 662 logements, grâce à une aide financière aux propriétaires concernés par des opérations de mise aux normes et d'adaptation du logements.

Afin de lutter contre la dégradation des logements et les phénomènes de précarité énergétique, les territoires se sont dotés de documents stratégiques portant une ambition forte en la matière, à l'image du PLH de la CA du Caudrésis-Catésis (CA2C) visant à accompagner les communes dans l'amélioration globale des logements, ainsi que le PLUi de la CC du Pays Solesmois dont le PADD porte les mêmes

ambitions, ou encore le PLH de la CA de Cambrai (CAC). L'axe 1 de la stratégie et orientations du PLH de la CA de Cambrai sur la période 2018-2023 vise notamment à « *Poursuivre et renforcer la requalification du parc existant* ».
Plusieurs dispositifs visant à aider à la rénovation des logements sont proposés par des structures variées, tels que le Hauts-de-France Pass Copropriété Région développé par les Hauts-de-France, ou encore celui de « J'aménage 59 » proposé par le Département du Nord aux personnes âgées à faibles revenus n'ayant pas les revenus nécessaires pour mener à bien la rénovation de leur logement.

3. Une majorité de grands logements

3.1 Une prédominance de logements individuels….

Le parc de logements du Cambrésis est majoritairement composé de maisons. Cette part est bien plus importante que dans le département du Nord (83% contre 67%), pouvant s'expliquer par le caractère rural d'une partie du territoire mais aussi par le poids historique du « Groupe Maison Familiale » qui a contribué à une importante production de logements individuels dans l'arrondissement de Cambrai.

Ces 5 dernières années, la part des logements collectifs a cependant eu tendance à s'accroître, au sein du Cambrésis comme des territoires de comparaison.

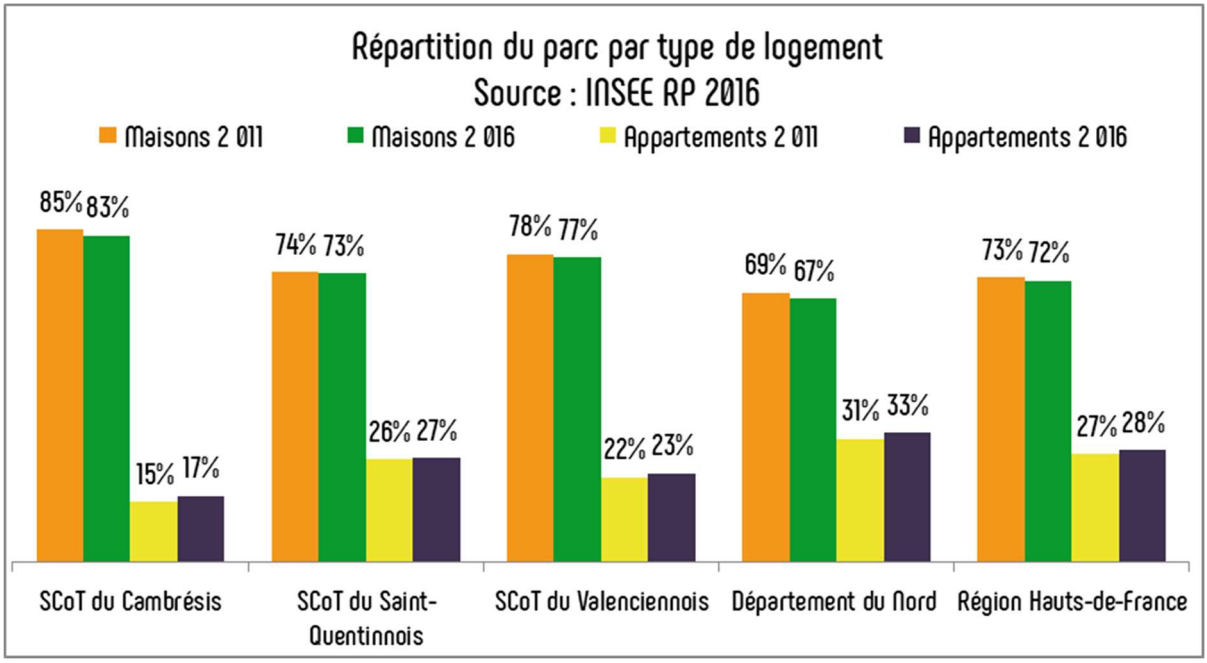

D'importants contrastes existent entre les différents espaces du Cambrésis : la CA de Cambrai compte 77% de maisons, tandis que cette part atteint 95% dans la CC du Pays Solesmois, au caractère plus rural.

3.2 … et de grande taille

Corrélée à la prédominance de maisons dans le Cambrésis, la taille moyenne des logements est globalement très importante : 76% des logements sont composés de 4 pièces et plus, contre 68% pour le département du Nord. La part de très grands logements est particulièrement importante dans le Cambrésis, en représentant plus de la moitié des logements.

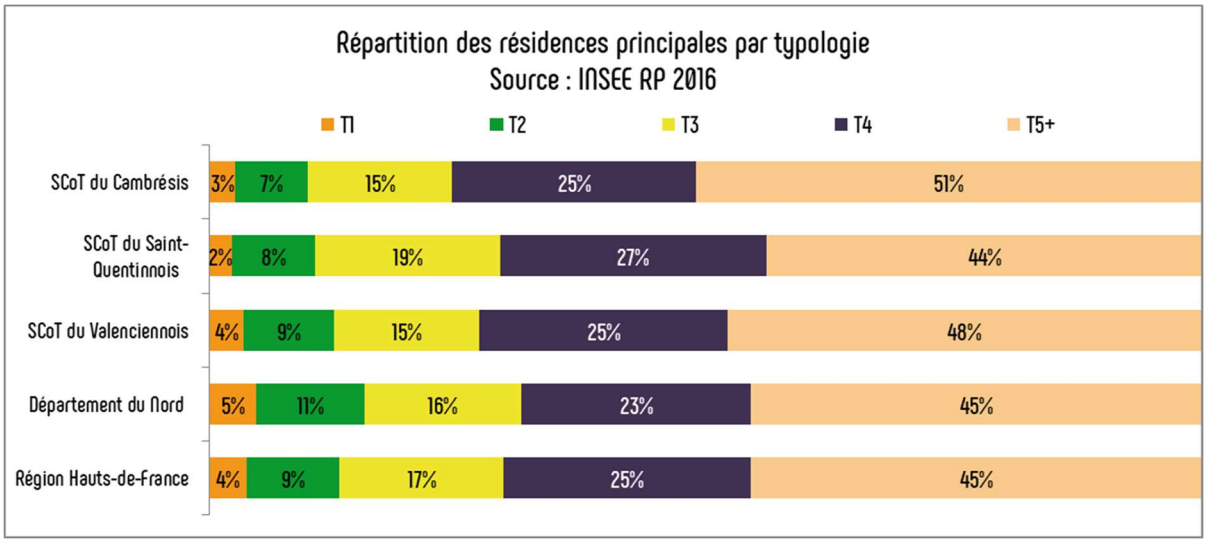

Sans surprise, c'est la CC du Pays Solesmois qui compte la part la plus importante de très grands logements, avec 59% de T5+.

L'offre de studios a cependant eu tendance à s'étoffer au cours de la dernière période, venant répondre aux besoins de personnes seules (jeunes actifs ou retraités). Le pannel de logements, diversifié, permet ainsi la réalisation de parcours résidentiels des habitants sur le territoire.

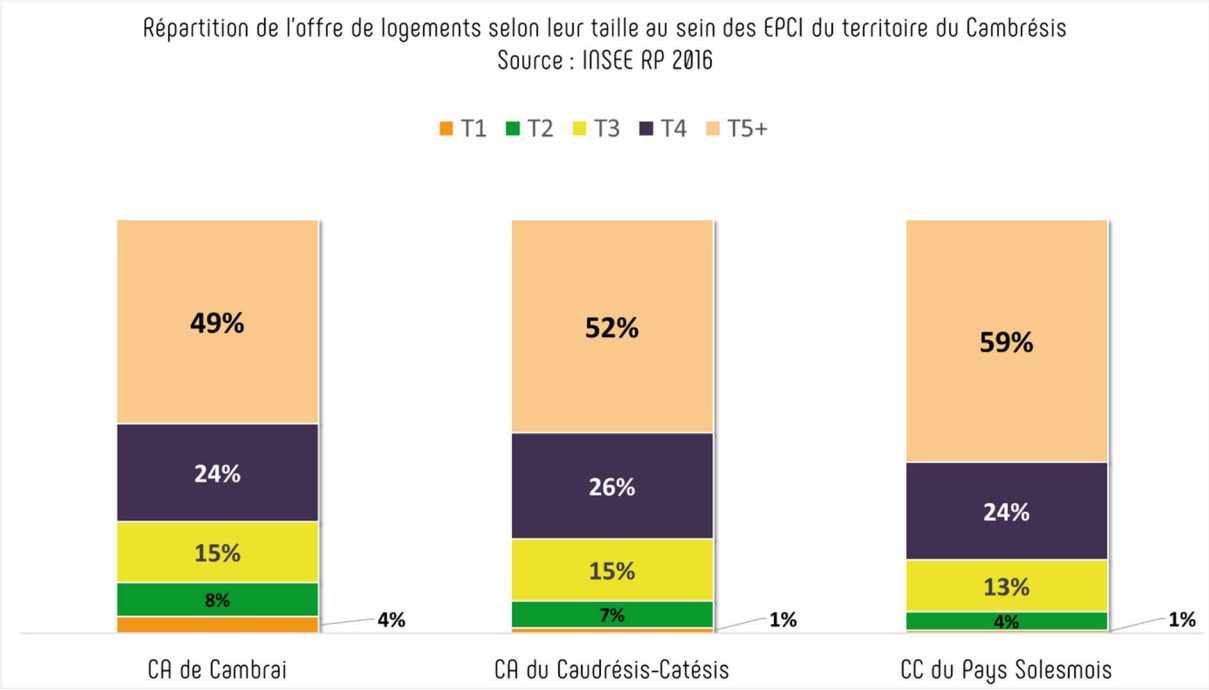

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

La perception qu'ont les communes des formes d'habitat du Cambrésis est fidèle à ces chiffres. En effet, la maison individuelle est placée au premier rang des habitats les plus représentatifs du Cambrésis (55% des réponses exprimées), tandis que l'habitat collectif arrive aux 5ème et 6 rangs. Le type « maisons en bande » (camérica, chalandonnette, ou plus largement les maisons mitoyennes) arrivent en 2ème place avec 35% des réponses exprimées et le béguinage arrive à la troisième place (7%).

66 communes ont exprimé des besoins en logements en termes de typologies (38% des réponses exprimées), contre 36% de besoins exprimés en termes quantitatifs et 14% de besoins exprimés en mixité sociale.

23 communes souhaitent renforcer l'offre en moyennes typologies (T3-T4), 17 communes cherchent à développer les moyennes typologies en parallèle du développement de l'offre de grands logements, et 2 communes s'orientent vers le développement de petites typologies. Il s'agit de Rieux-en-Cambrésis, qui souhaite satisfaire les besoins en logements d'une population vieillissante par le développement de béguinage et Saint-Martin-sur-Ecaillon, qui cherche à développer une offre pour les étudiants.

En résumé, la plupart des communes souhaitent diversifier leur parc de logements en développant l'offre vers de plus petite typologies, pouvant répondre aux besoins de leur population vieillissante, ou encore à la volonté d'accueillir des jeunes ménages susceptibles de fonder une famille (primo-accédants). Près de la moitié des communes ayant exprimé des besoins de diversification de leurs typologies restent tout de même favorables au développement de logements de grandes tailles.

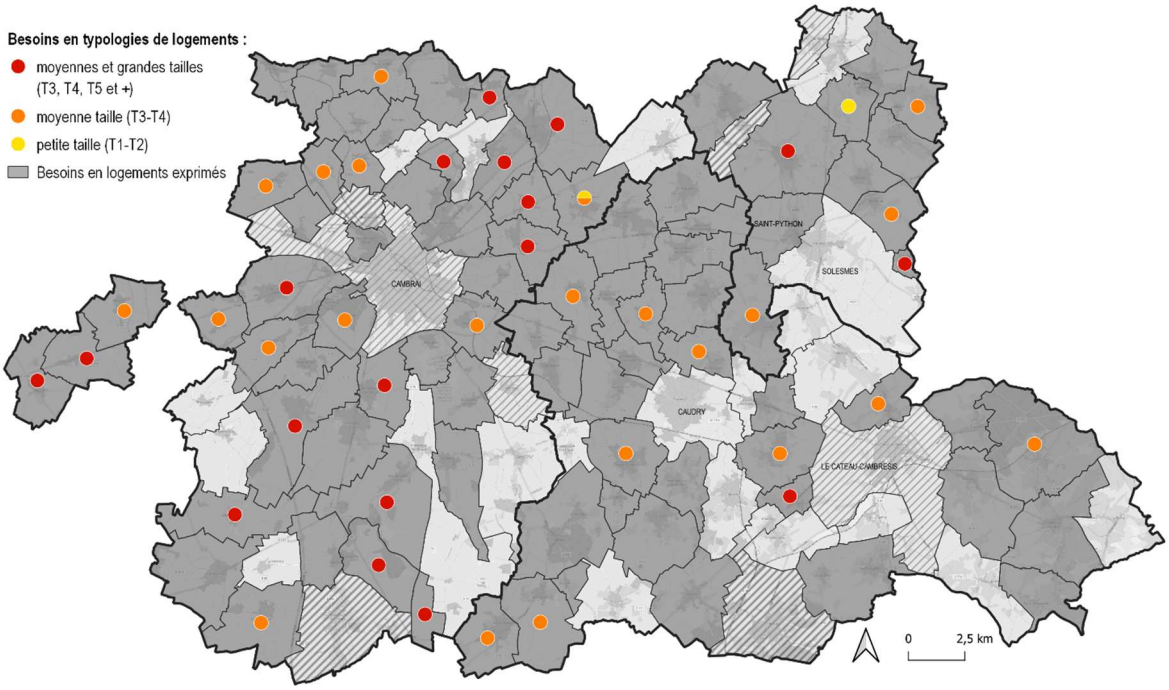

4. Une offre locative sociale à renforcer

4.1 Une offre sociale peu représentée…

Le Cambrésis est marqué par une prédominance de propriétaires occupants (65%, contre 55% pour le département du Nord et 60% pour le Saint-Quentinois). Si l'offre locative privée représente un quart du parc de logements, l'offre sociale s'avère encore nettement inférieure aux territoires de comparaison.

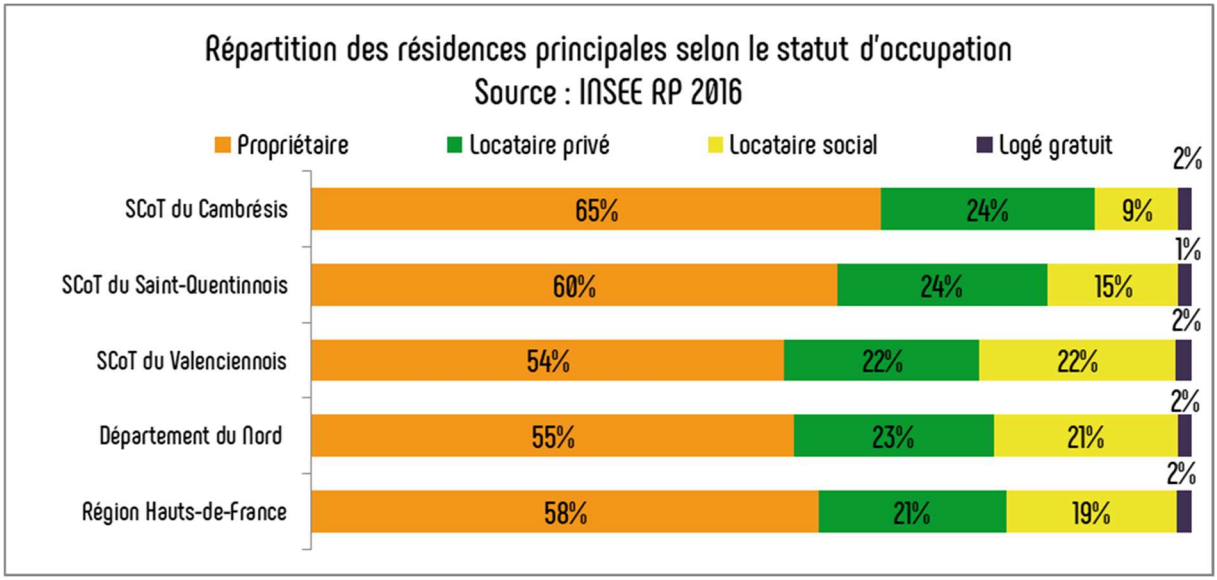

Au sein du Cambrésis, le parc locatif privé fait souvent office de parc social. Ce phénomène s'explique par l'insuffisance de logements locatifs sociaux au regard du nombre important de ménages y étant éligibles. De plus, le nombre de logements vétustes est influencé par l'existence de marchands de sommeil qui n'hésitent pas à mettre à la location des biens immobiliers indignes. La présence de cet habitat dégradé est à prendre en compte afin de garantir des conditions de vie agréables aux habitants.

Focus projet « Permis de louer » sur la CA2C et la CAC :

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C) s'engage avec force dans la lutte contre l'habitat indigne en instituant le « permis de louer » qui sera effectif et opérationnel à compter du 1er janvier 2022. Ce permis de louer est un dispositif issu de la loi Alur qui vise à lutter contre le mal-logement en permettant aux communes d'appliquer des mesures de contrôle des biens mis en location. Ce dispositif oblige en effet tout bailleur dont le logement se trouve dans un secteur concerné, soit à faire une déclaration préalable à la mise en location, soit à demander une autorisation de mise en location. L'objectif est également de protéger les propriétaires contre l'éventuel comportement indélicat de certains locataires.

La Communauté d'Agglomération de Cambrai a également, lors des séances du Conseil communautaire des 28 septembre 2017 et 26 juin 2019, délimitée par délibération du conseil communautaire 3 zones sur le territoire de la commune de Cambrai au sein desquelles les mises en location de logements sont désormais soumises à autorisation préalable.

4.2 … et géographiquement concentrée

La répartition de l'offre sociale varie selon les portions du territoire, la CA de Cambrai comportant la part la plus importante d'offre locative sociale (12% de sa parc de logement total), contrairement à la CC du Pays Solesmois où l'offre locative sociale ne représente que 3% du parc de logement total.

71 communes du Cambrésis comptent une offre locative sociale dans leur parc de logements, pour un total de 6 754 logements locatifs sociaux en 2017, soit un dépassement des objectifs formulés par le SCoT de 2012. Cependant, l'offre de logements est particulièrement concentrée, avec presque 45% de l'offre totale concentrée à Cambrai et presque 20% à Caudry.

Part des différents statuts d'occupation au sein des EPCI du Cambrésis en 2016
Source : INSEE RP 2016

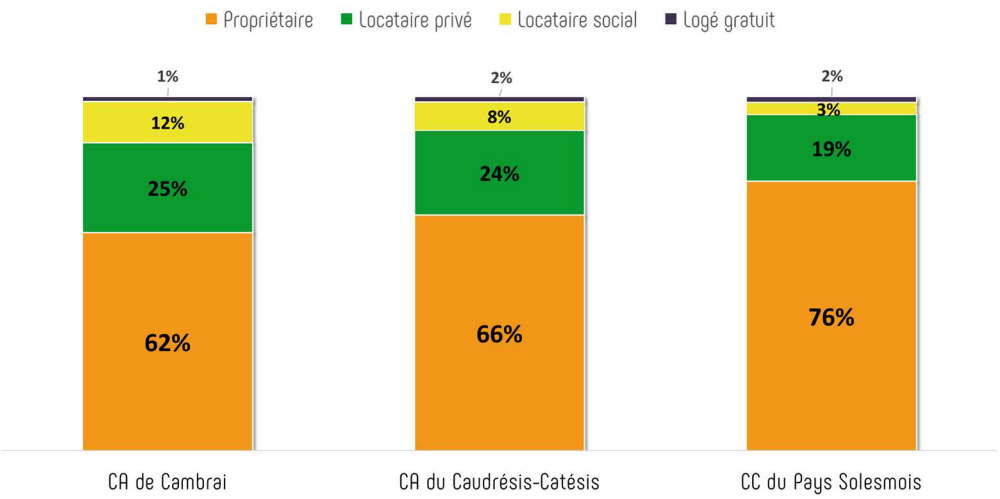

Evolution du parc de logements sociaux entre 2013 et 2017 au sein des 15 communes les plus peuplées du territoire - Source : RLPS

	Nombre de logements sociaux 2013	Nombre de logements sociaux 2014	Nombre de logements sociaux 2015	Nombre de logements sociaux 2016	Nombre de logements sociaux 2017	Taux de Croissance Annuel Moyen 2013-2017	Part des logements sociaux 2017 à l'échelle du SCoT
Cambrai	2947	2941	2935	2937	2981	0,3%	44%
Caudry	1201	1238	1261	1283	1286	1,7%	19%
Le Cateau-Cambrésis	351	360	360	360	360	0,6%	5%
Neuville-Saint-Rémy	244	284	284	284	283	3,8%	4%
Proville	167	167	167	202	202	4,9%	3%
Escaudoeuvres	192	192	192	192	192	0,0%	3%
Solesmes	179	179	179	177	177	-0,3%	3%
Avesnes-les-Aubert	115	127	127	127	127	2,5%	2%
Iwuy	128	126	126	126	126	-0,4%	2%
Masnières	102	102	102	102	102	0,0%	2%
Raillencourt-Sainte-Olle	74	102	102	102	101	8,1%	1%
Bertry	65	65	73	73	73	2,9%	1%
Rieux-en-Cambrésis	73	73	73	73	73	0,0%	1%
Villers-Outréaux	58	58	58	58	58	0,0%	1%
Beauvois-en-Cambrésis	48	48	48	48	48	0,0%	1%

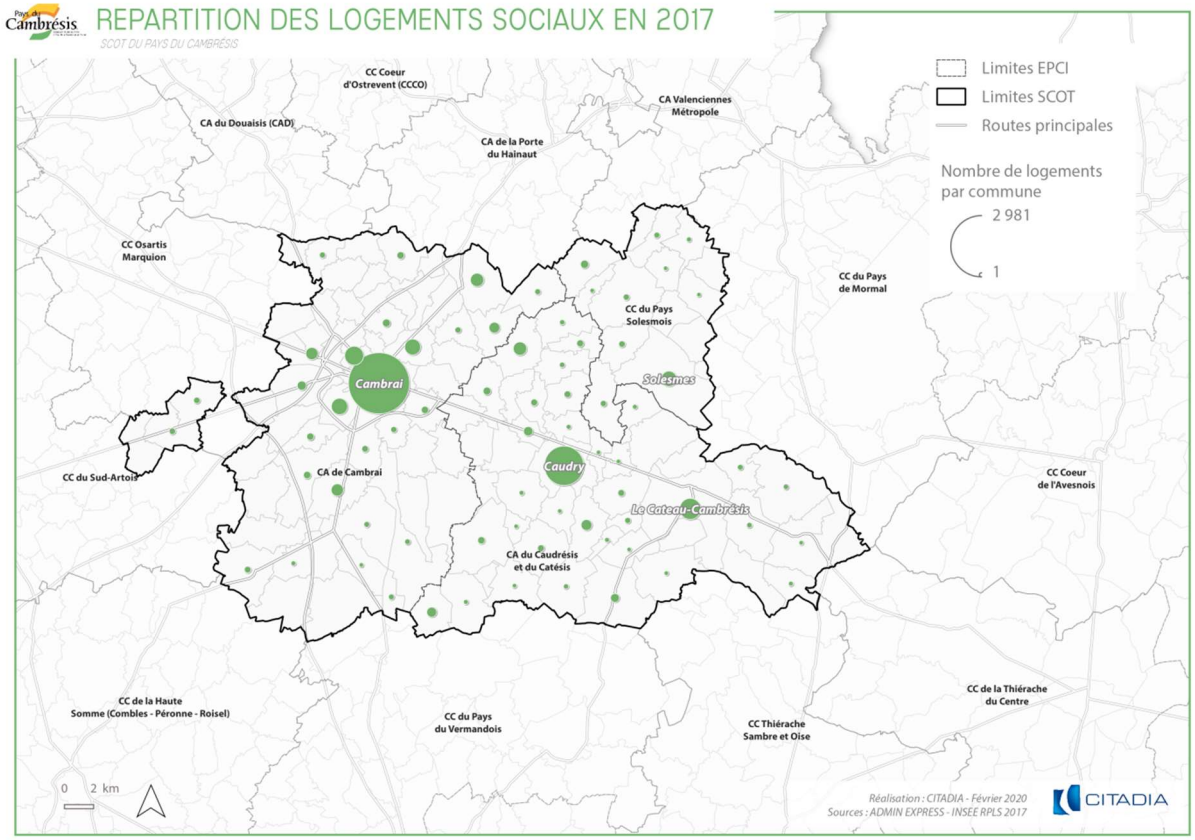

Même si les logements sociaux sont concentrés dans les communes de Cambrai et de Caudry, ce n'est pas dans ces communes que cette offre se développe le plus entre 2013 et 2017. En effet, c'est à Raillencourt-Sainte-Olle (+8,1%), Proville (+4,9%) et Neuville-Saint-Rémy (+3,8%) que la part de logements sociaux a le plus augmenté. Cette nouvelle offre permet de développer le parc social et de compenser la perte de logements sociaux dans certaines communes comme à Iwuy (-0,4%) ou à Solesmes (-0,3%).

L'article 55 de la loi Solidarité et renouvellement Urbains (SRU) institue une obligation pour certaines communes de se doter d'au moins 20% de logements sociaux, par rapport aux résidences principales, dans un délai de 20 ans. Cela concerne les communes de plus de 3 500 habitants appartenant à une agglomération ou une intercommunalité de plus de 50 000 habitants et comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants. Une commune dont le taux de logements locatifs sociaux est inférieur à 20% a obligation de réaliser, par période de 3 ans, 15% au moins de l'écart entre le nombre de logements sociaux correspondant au seuil de 20% et le nombre de logements sociaux effectifs. A l'échelle de la CA de Cambrai, Les communes concernées par l'Article 55 de la loi SRU sont Cambrai et Neuville Saint-Rémy. N'étant pas en zone tendue, Cambrai et Neuville-Saint-Rémy sont soumises à une obligation de disposer d'une part de 20 % de leur résidence principale en logements locatifs sociaux. Après l'effort de rattrapage fait par Neuville-Saint-Rémy ces dernières années, en 2018 les deux communes sont en conformité avec la SRU. A l'échelle de la CA du Caudrésis-Catésis, la ville de Caudry ayant franchi les 15 000 habitants, les communes de Caudry, Le Cateau-Cambrésis et Avesnes-Les-Aubert sont également soumises au dispositif de l'article 55 de la loi SRU.

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

26 communes ont exprimé des besoins en termes de mixité sociale, soit 14% des besoins exprimés à l'échelle du Cambrésis (30% à l'échelle de la CCPS).

Cette carte croise l'offre en logements HLM avec les communes ayant exprimé un besoin de mixité sociale.

Il se trouve que la plupart des communes concerné sont très peu pourvues en logements sociaux. C'est le cas notamment des communes rurales du Pays Solesmois (6 communes).

A l'inverse, certaines communes de la frange urbaine de Cambrai (comme Neuville-Saint-Rémy ou encore Proville) et Masnières bénéficient d'ores et déjà d'une offre en logements sociaux et souhaiteraient la développer. A noter que Neuville-Saint-Rémy est une commune de plus de 3500 habitants et est donc soumises aux obligations induites par la loi SRU en termes de mixité sociale.

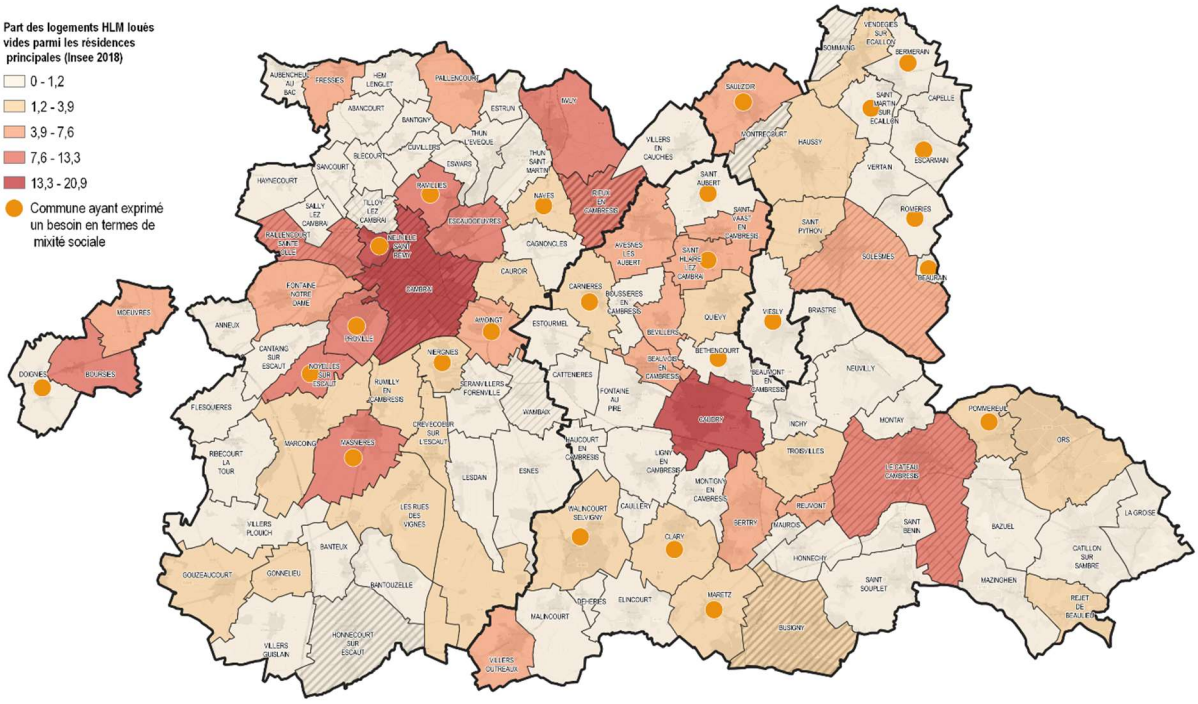

Par ailleurs, 21 communes considèrent que les difficultés à se loger sur leur territoire sont liées à un problème d'accès au logement : *« difficultés à faire venir des bailleurs sociaux sur le territoire », « loyers trop élevés, manque de logements sociaux », « population fragile : la demande est forte au niveau du parc HLM », « marché du locatif privé aux loyers trop élevés »…*

5. L'hébergement des populations spécifiques

5.1 Des structures pour répondre au vieillissement de la population

Le Cambrésis compte 1 530 places au sein de ses 23 Établissements d'Hébergement des Personnes Âgées et Dépendantes (EHPAD). Plus de la moitié de ces structures (13 EHPAD) soit 823 places sont situées au sein de la CA de Cambrai dont 7 établissements implantés dans la ville Cambrai. Plusieurs communes ont également développé d'autres types d'établissements, telles que des foyers/résidences : foyer résidence Les Anglaises à Cambrai (50 places selon l'annuaire Action Sociale, registre français du social et médico-social).

Liste des différents EHPAD sur le Cambrésis - Source : Annuaire Action-Sociale

EHPAD	CA de Cambrai	Nombre de places
Résidences "Les Edelweiss"	Neuville-Saint-Rémy	86
Résidence Les Airelles	Cambrai	84
Résidence Godeliez Bolvin	Cambrai	80
Résidence Vanderburch	Cambrai	80
Résidence Louis Pasteur	Cambrai	80
Résidence d'Automne	Neuville-Saint-Rémy	74
Des Petites Sœurs des Pauvres	Escaudoeuvres	70
Les Jardins Brunehaut	Rieux-en-Cambrésis	62
La Jonquière	Honnecourt-sur-Escaut	51
Résidence « Les Amandines »	Cambrai	47
Pavillon Saint-Julien	Cambrai	39
Maison Saint Jean-Marie Vianney	Cambrai	35
Doux Séjour	Masnières	35
TOTAL EHPAD de la CA de Cambrai		**823**

TOTAL EHPAD de la CA du Caudrésis-Catésis		Nombre de places
Leonce Bajart	Caudry	147
Groupe Orpéa - Le Cateau Cambrésis	Le Cateau Cambrésis	94
Résidence la Dentellière	Caudry	89
Résidence Ariane	Fontaine-au-Pire	84
Résidence d'Automne	Le Cateau Cambrésis	80
Le Bois d'Avesnes	Avesnes-les-Aubert	59
EHPAD des Hortensias	Saint-Hilaire-lez-Cambrai	30
Notre Maison	Saint-Hilaire-lez-Cambrai	25
TOTAL EHPAD de la CA du Caudrésis-Catésis		**608**

EHPAD	CC du Pays Solesmois	Nombre de places
Résidence Florence Nightingale	Solesmes	70
De l'Abbaye	Solesmes	29
TOTAL EHPAD de la CC du Pays Solesmois		**99**

TOTAL EHPAD du SCoT du Cambrésis	**1530**

Au-delà de ces établissements, et afin de répondre au vieillissement de la population, 16 Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D) existent au sein du Cambrésis. L'offre d'hébergement pour les personnes âgées demeure concentrée au sein des communes principales du territoire, ce qui pose question pour l'isolement de ces publics au sein des secteurs ruraux du territoire.

Liste des différents S.A.A.D sur le Cambrésis - Source : Annuaire Action-Sociale

S.A.A.D	CA de Cambrai
SYLIO	Awoingt
ASSOCIATION DES RESEAUX D'INITIATIVE LOCAUX	Cambrai
ASSOCIATION AIDE AU QUOTIDIEN	Cambrai
SAD LIBRADOME	Cambrai
FREE DOM CAMBRAI	Cambrai
PROXIDOM SERVICES	Cambrai
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Cambrai
ASSOCIATION LOCALE ADMR	Crèvecoeur-sur-l'Escaut
SAD ADMR MARCOING ET ENVIRONS	Marcoing
ADMR RUMILLY	Rumilly-en-Cambrésis
SIVU AIDE A LA PERSONNE	Thun-l'Évêque
TOTAL S.A.A.D de la CA de Cambrai	**11 S.A.A.D**

S.A.A.D	CA du Caudrésis-Catésis
ADMR CAMBRAI-EST	Carnières
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Caudry
S.I.V.O.M DE LA WARNELLE CLARY	Clary
CESAM	Fontaine-au-Pire
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Le Cateau Cambrésis
TOTAL S.A.A.D de la CA du Caudrésis-Catésis	**5 S.A.A.D**

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

Quelques communes ont exprimé des besoins en logements en particulier à destination des séniors. Elles souhaitent développer une offre en logements de typologie plus adaptée au vieillissement, voire développer une offre en hébergement avec services de soins et santé intégré (béguinage, EHPAD)…

Plus d'une vingtaine de projets ont été recensés : béguinage, extension d'EHPAD, résidence séniors…

3 sont en cours (à Beauvois-en-Cambrésis, Ligny-en-Cambrésis et Fontaine-au-Pire) et 8 sont en phase pré-opérationnelle.

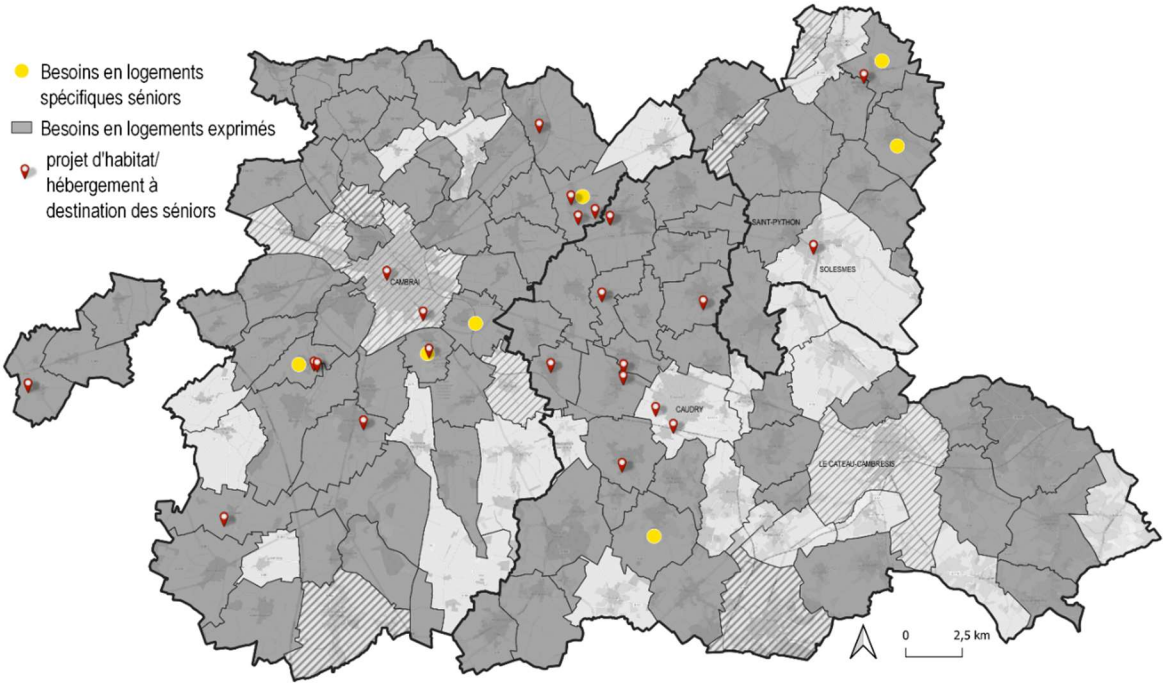

5.2 Une offre pour les publics fragiles concentrée en cœurs d'agglomérations

Le Cambrésis est doté de 309 places au sein des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS). La majorité de ces CHRS sont situés sur Cambrai (4 établissements sur 6 et 89% des places). Les deux autres CHRS se trouvent au sein de la communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C) dans les communes de Caudry et du Cateau- Cambrésis.

5.3 Une offre adaptée pour les personnes en situation de handicap

Le territoire possède également plusieurs infrastructures spécialisées dans l'accueil jeunes handicapées. On note par exemple la présence de l'Institut d'Éducation Motrice (IEM) LADAPT à Cambrai qui propose 52 places en internat semaine et 35 places en semi-internat pour les jeunes handicapés moteurs avec troubles associés. Cet institut propose également 3 places en hébergement complet pour les personnes souffrant de déficiences visuelles avec troubles associés. On peut aussi noter la présence de deux Instituts Médico-Éducatif (IME) à Cambrai et à Crèvecœur-sur-l'Escaut, trois Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) et un Institut d'Éducation Motrice (IEM) à Cambrai.

Concernant les adultes en situation de handicap on recense quatre foyers d'hébergement à Cambrai et au Cateau-Cambrésis pour une capacité d'accueil totale de 118 places en hébergement de nuit éclaté et 107 places en hébergement complet internat. On note aussi l'existence d'un foyer d'accueil polyvalent pour adultes handicapés à Raillencourt-Sainte-Olle de 15 places le jour et 46 places en internat complet, un Maison d'accueil spécialisée (MAS) à Cambrai, deux établissement et service d'aide par le travail (ESAT) à Niergnies et au Cateau-Cambrésis.

On peut également citer le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) qui se trouve à Cambrai ou les deux services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) situés à Cambrai et au Cateau-Cambrésis qui ont pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées.

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

5 projets à destination de personnes handicapées ou en perte d'autonomie ont été recensés lors des ateliers du foncier :

- A Cambrai : 17 logements ADAPT, un projet de logements mixte PH/individuels et un projet de l'ARPE de 17 logements en phase pré-opérationnelle ;
- A Naves : 10 logements en habitat inclusif partagé (en cours) ;
- A Avesnes-les-Aubert : un lotissement inclusif en phase pré-opérationnelle.

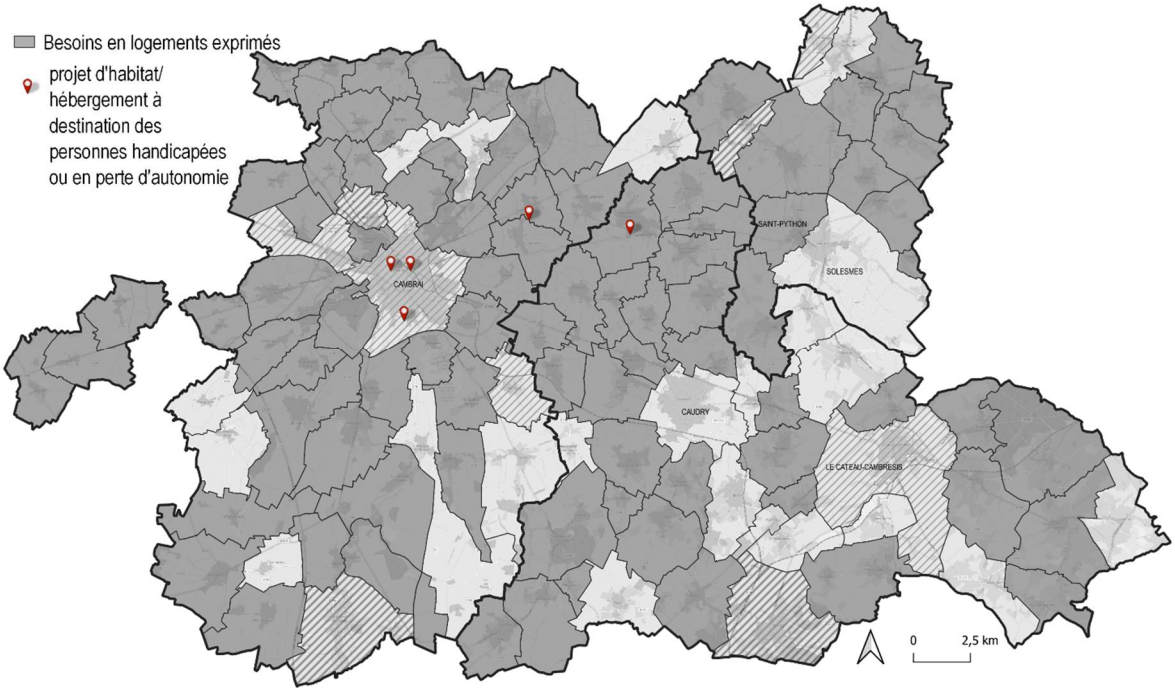

5.4 Une offre insuffisante d'aires d'accueil des gens du voyage

Le Schéma Départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Nord 2019-2025 préconise, au sein de l'agglomération de Cambrai, la réalisation de 30 places au sein d'aires d'accueil, ainsi que 150 au sein d'aires de grand passage.

A noter que la CA2C dispose de 64 places au sein d'aires d'accueil sur les communes de Caudry et du Cateau.

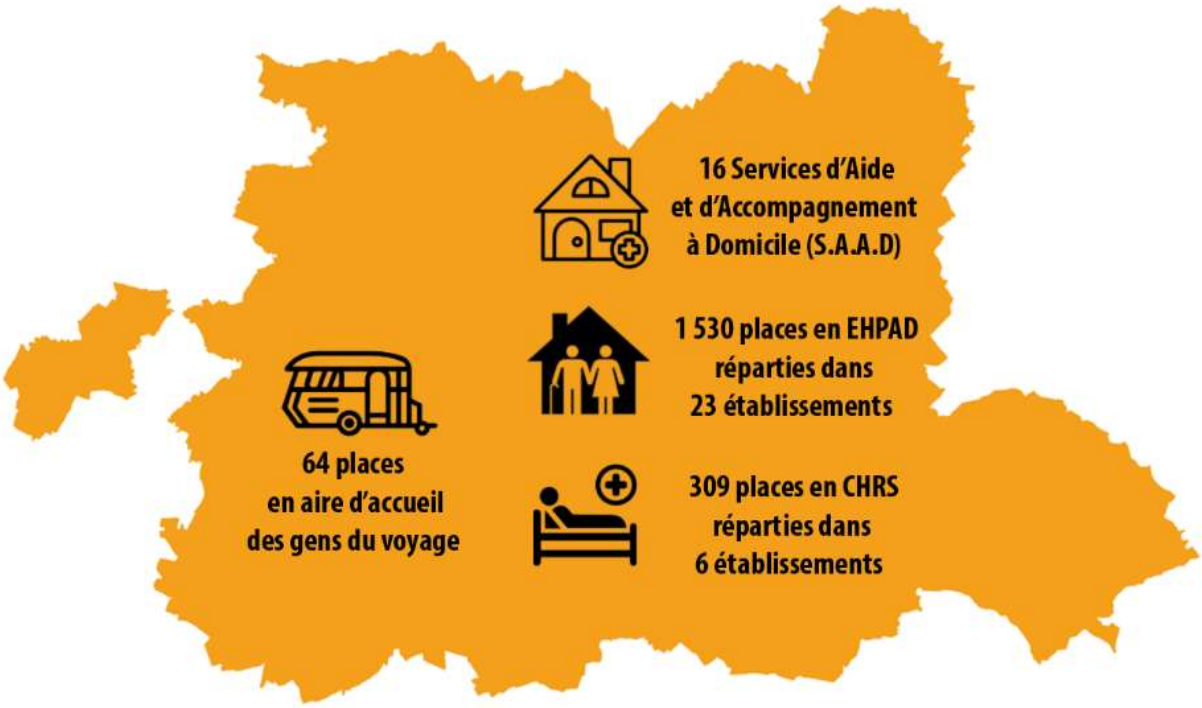

De façon générale, le Cambrésis dispose d'une offre adaptée en ce qui concerne l'hébergement des personnes âgées, en situation de handicap ou en difficulté sociale. Même si cette offre se localise principalement dans les communes de Cambrai ou du Cateau-Cambrésis, elle permet de répondre aux besoins de la population. Les aires d'accueil des gens du voyage se concentrent sur la communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis mais ces infrastructures doivent également se développer dans les années à venir sur la communauté d'agglomération de Cambrai.

6. Un marché de la construction dominé par les formes individuelles

La construction de logements depuis 2004 au sein du Cambrésis s'organise selon cinq grandes périodes. Ces dernières sont corrélées aux variations démographiques observées sur le territoire :

- 2004-2007 : hausse importante de la construction, avec un rythme qui double presque par rapport à la période 2000-2003 ;
- 2007-2009 : chute brutale de la dynamique de construction ;
- 2009 -2013 : stabilisation autour de 450 logements construits par an ;
- 2013-2015 : nouvelle baisse brutale de la construction ;
- 2015-2016 : reprise de la dynamique de construction, avec 233 logements entamés en 2016.

La nature des produits immobiliers mis en chantier nous renseigne de manière qualitative sur l'évolution des formes urbaines. Le format individuel reste aujourd'hui majoritaire, tandis que les formats collectifs accusent une baisse depuis 2008. La reprise de la dynamique de construction entre 2015 et 2016 s'explique notamment par des opérations d'habitat groupé, la construction de logements individuels baissant entre ces deux dates. L'année 2016 est marquée par une diversité de produits immobiliers, ce qui traduit une dynamique d'enrichissement du parc de logements du Cambrésis.

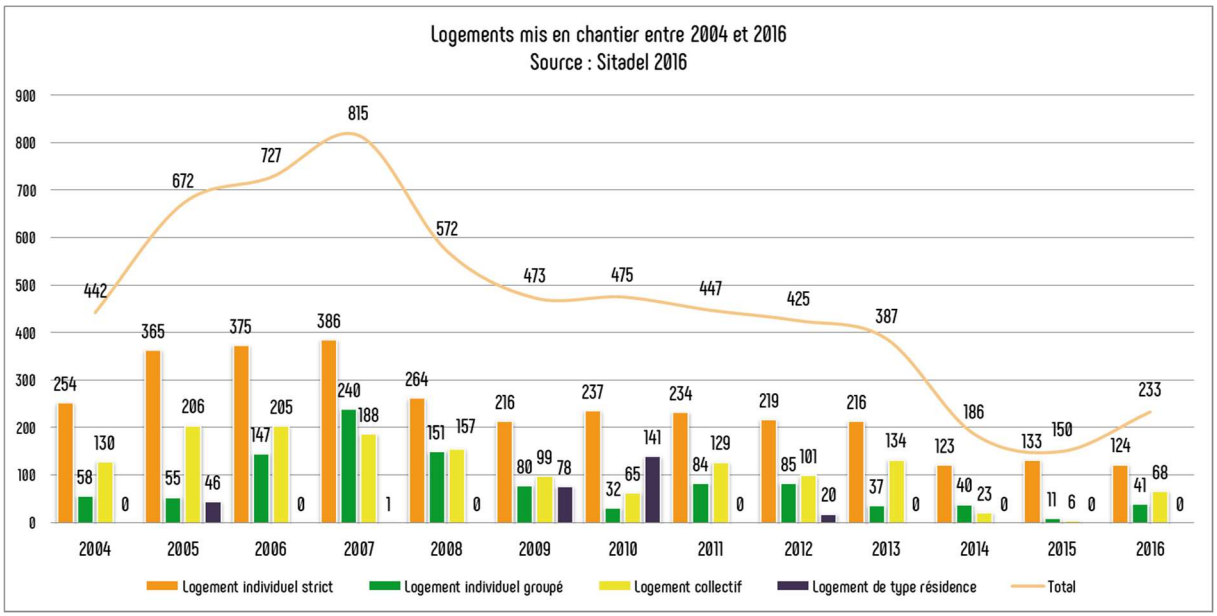

Entre 2013 et 2017 les plus importantes opérations de construction de logements collectifs se déroulent dans les communes de Cambrai (88 logements en 2013 et 99 en 2017), le Cateau-Cambrésis (52 logements en 2016), Caudry (34 logements en 2013 et 9 en 2017) et Iwuy (10 logements en 2016).

La CA de Cambrai propose une nouvelle offre résidentielle plus diversifiée que les autres EPCI et notamment que la CC du Pays Solesmois, très orientée vers le logement individuel

Répartition par type de logements construits entre 2004 et 2016 au sein des EPCI du Cambrésis
Source : SITADEL 2016

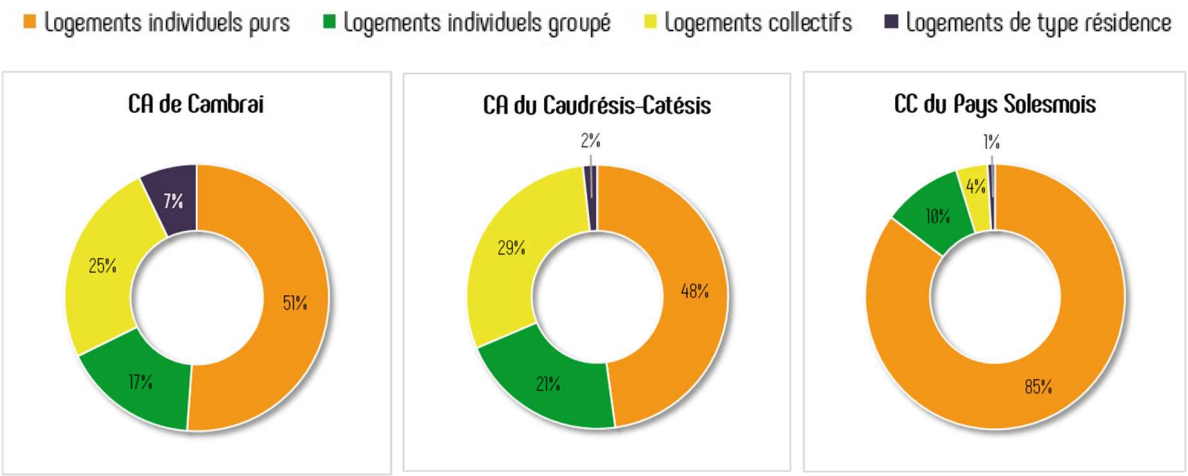

Répartition de la construction de logements entre 2004 et 2016 au sein des différents EPCI
Source : SITADEL 2016

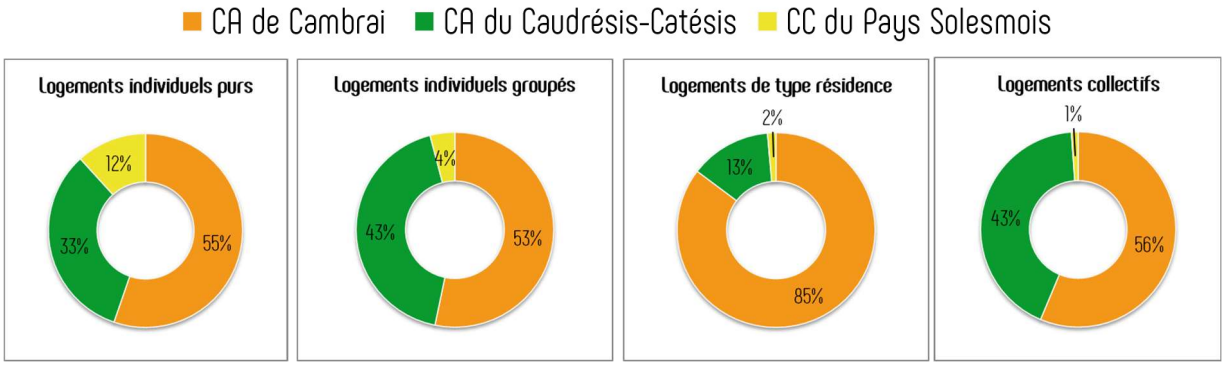

Focus définition :

Logement individuel pur : maison individuelle résultant d'une opération de construction ne comportant qu'un seul logement.

Logement individuel groupé : maison individuelle résultant d'une opération de construction comportant plusieurs logements individuels ou un seul logement individuel avec des locaux.

Au sein de la CA de Cambrai, l'offre résidentielle proposée est plus diversifiée comparativement aux deux autres intercommunalités formant le Pays du Cambrésis. La CC du Pays Solesmois a, par exemple, plus tendance à orienter ses opérations de constructions vers des habitations individuelles pures que vers des logements collectifs.

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

46 communes, soit plus de la moitié ayant exprimé des besoins en logements, ont précisé leur volonté d'accueillir des formes d'habitat de type « maison » (entre autres). Parmi ces communes, 22 ont précisé qu'elles souhaitent accueillir des formes « individuelles » (les autres communes n'ont pas précisé si le type de maison devait être individuel ou éventuellement mitoyen).

Cela révèle une volonté marquée d'accueillir de nouvelles familles tout en maintenant une forme urbaine répandue sur le territoire, et en particulier dans les communes rurales, celle du pavillonnaire. Ces expressions des communes reflètent sans doute la nature de la demande exprimée par les habitants et potentiels nouveaux arrivants sur le territoire.

A noter toutefois que la volonté de développer l'habitat de type maison individuelle s'exprime souvent en parallèle d'une volonté de diversifier les typologies de logements en développant des moyennes typologies (sans forcément préciser de quelle forme : individuelle, mitoyenne, collective…).

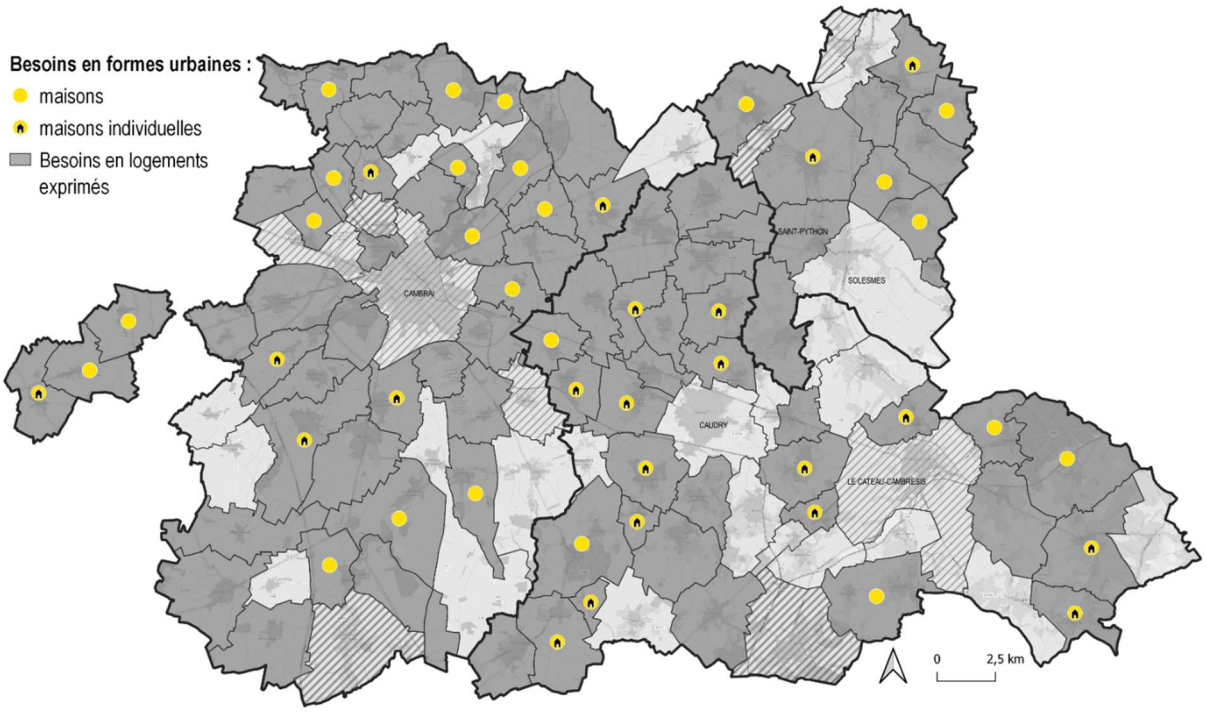

7. Une production de logements essentiellement destinée aux populations présentes et à compenser les dysfonctionnements internes au parc

7.1 La méthode de calcul du « point mort »

Focus définition :

Point mort : Le « *point mort* » est la mesure a posteriori de la production de logements, qui correspond à la stabilité démographique au cours d'une période révolue. Il correspond au nombre de logements nécessaires pour accueillir le nombre de ménages issus du seul desserrement, c'est-à-dire à population constante.

La diminution de la taille des ménages (décohabitation des jeunes, séparations, vieillissement de la population, etc.), le renouvellement du parc de logements (démolitions, changements de destination) et la variation de la vacance induisent des besoins en constructions neuves rien que pour maintenir la population actuelle.

En effet, l'estimation des besoins en logements neufs nécessaires au maintien de la population actuelle à l'horizon 2030, dit le « point mort », est réalisée à partir d'hypothèses relatives aux différents phénomènes suivants, qui contribuent à la consommation de nouveaux logements mis en vente sur le marché :

- Le renouvellement du parc : parallèlement à la construction de nouveaux logements, certains sont démolis, abandonnés ou affectés à une autre destination (commerces, bureaux). A l'inverse, des locaux d'activités peuvent être transformés en logements. Le nombre de logements consommés par le phénomène de renouvellement du parc peut être évalué en calculant la différence entre le nombre de logements construits et la variation totale du parc de logements au cours d'une même période.
  → **Au sein du Cambrésis, le renouvellement du parc est particulièrement important, ce qui est dû à d'importantes mutations et changements de destination au sein du parc de locaux et de logements du territoire, et ce tout particulièrement au sein de la CA de Cambrai (CAC).**

- Le desserrement des ménages : à l'échelle communale comme à l'échelle nationale, le nombre moyen de personnes par ménages est en baisse. Ce phénomène de desserrement des ménages s'explique par l'émergence de nouveaux comportement sociaux (augmentation du nombre de divorces, de célibataires, de familles monoparentales, de décohabitations, de vieillissement de la population...).
  → **Le desserrement des ménages est la principale logique conduisant à une production de logements au sein du territoire, et encore une fois, laquelle est particulièrement forte au sein de la CA de Cambrai (CAC) qui concentre la majorité de la population…**

- La variation du parc de logements vacants, du parc de résidences secondaires et de logements occasionnels (données Filocom) : l'existence d'un parc de logements vacants est indispensable pour assurer une fluidité du marché et proposer aux habitants un véritable parcours résidentiel. Un taux inférieur à 5% signifie que le marché est tendu, tandis qu'une vacance supérieure à 7% peut indiquer une inadaptation du parc aux besoins des ménages.

  → **L'augmentation importante de la vacance (conjoncturelle et structurelle) de logements au sein du Cambrésis, phénomène national, engendre en parallèle la production de nouveaux logements afin de reloger les gens et de compenser la sortie de ces logements vacants du parc de logements global. Ce phénomène est particulièrement visible au sein de la CA du Caudrésis-Catésis (CA2C) et de la CA de Cambrai (CAC).**

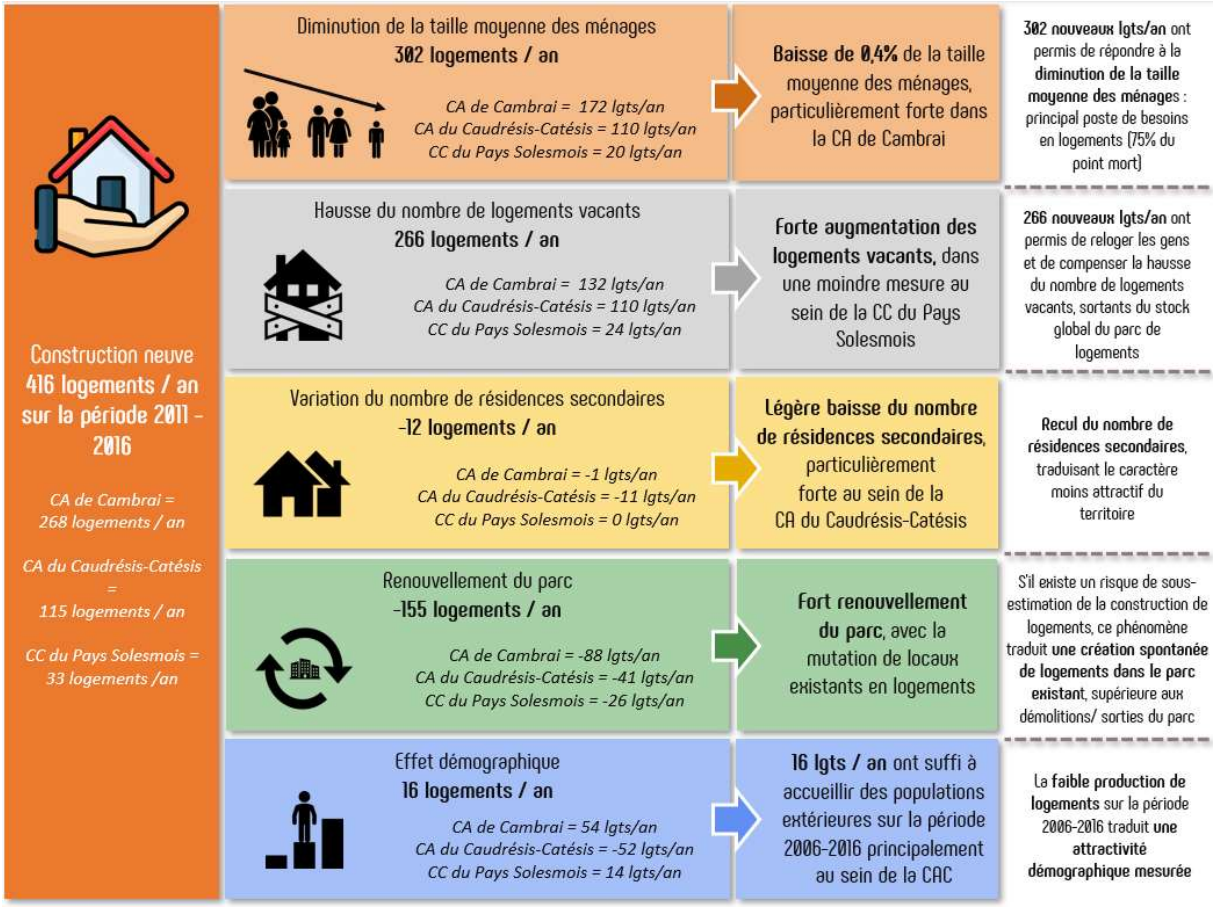

Focus définition :

Renouvellement du parc : Cette notion correspond aux changements de statut d'occupation du parc de logements (démolitions, désaffections, changements d'usage, fusions / divisions de logements). Selon les cas, le renouvellement peut augmenter ou diminuer le besoin en nouveaux logements.

Ces phénomènes sur le parc de logements (vacances, renouvellement du parc) sont à relativiser du fait de la crise économique que le territoire a subit sur la dernière période (fermeture de la BA103) et le départ de nombreux militaires.

8. Des prix immobiliers marqués par un gradient est-ouest

Les prix immobiliers moyens constatés dans le Cambrésis sont globalement plus élevés au sein de la CA de Cambrai, et notamment sur les communes périphériques d'Awoingt, Tilloy-lez-Cambrai ou encore Niergnies qui accueillent une population plus favorisée que la moyenne du SCoT. Ce constat est aussi visible pour certaines communes au Nord de la CC du Pays Solesmois avec les communes de Sommaing-sur-Écaillon, et de Vendegies-sur-Écaillon) où les prix immobiliers varient de 1 300 à 1 500€/m^2 environ. Au contraire, les prix les plus bas sont concentrés dans la CA du Caudrésis-Catésis, et en particulier sur sa partie sud (Rejet-de-Beaulieu, Mazinghien, avec des moyennes allant de 800 à 900€/m^2 environ dans l'ancien).

Commune	EPCI	Prix moyen en maison (€/m^2)
Awoingt	CA de Cambrai	1670
Tilloy-lez-Cambrai	CA de Cambrai	1642
Sommaing-sur-Ecaillon	CC du Pays Solesmois	1489
Proville	CA de Cambrai	1469
Raillencourt-Saint-Olle	CA de Cambrai	1448
Niergnies	CA de Cambrai	1436
Ramilies	CA de Cambrai	1409
Vendegies-sur-Ecaillon	CC du Pays Solesmois	1366
Cambrai	CA de Cambrai	1250

Un découpage Est-Ouest et Nord-Sud ressort sur le territoire, avec des prix globalement plus élevés au sein de la CA de Cambrai, et, dans une moindre mesure, à proximité du Valenciennois. Le Sud-Est du territoire demeure quant à lui plus accessible.

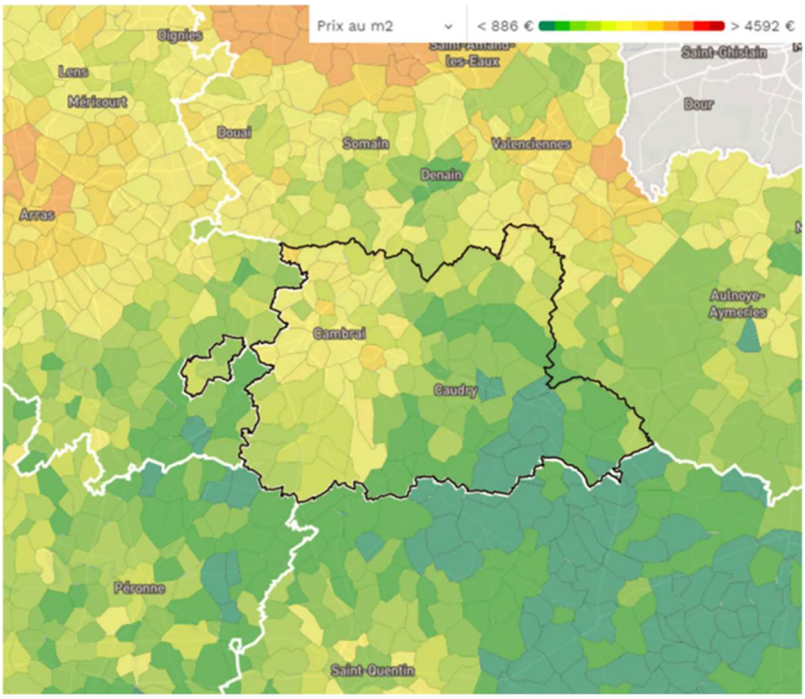

Prix immobiliers moyens dans le Cambrésis - Source : Meilleurs agents

ENJEUX – Volet habitat

- **Favoriser la réhabilitation du parc existant : lutter contre les phénomènes de vacance structurelle,** lutter contre l'habitat dégradé, et encourager les travaux de rénovation énergétique ;

- **Tenir compte des besoins en logements qui seront générés par les grands projets économiques** du territoire (E-Valley, Zones d'Activités Economiques en développement, …) ;

- **Diversifier l'offre de logements** pour proposer une offre adaptée aux besoins de la population (vieillissement, difficultés socioéconomiques …) et permettre aux ménages de réaliser leur parcours résidentiel au sein du territoire : développement de typologies moyennes/petites, de l'offre de logements locatifs et de logements sociaux ;

- **Penser la politique du logement avec une approche transversale** : lien avec la mobilité, l'environnement, les équipements, l'emploi…

Chapitre 3. LA CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

1. Un cadre juridique et méthodologique en évolution

Bien que le sujet de la modération de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) et de l'étalement urbain soit ancien et récurrent, il occupe aujourd'hui une place centrale dans la définition des politiques publiques.

Les dernières évolutions législatives intervenues depuis 2010 ont considérablement renforcé la prise en compte des conséquences environnementales au sein des projets de territoire et impliquent davantage les collectivités publiques dans la définition d'une gestion rationnelle de l'espace.

Parce qu'elle résulte de plusieurs facteurs cumulatifs, la réduction de la consommation d'espaces apparait comme un thème sensible mais stratégique pour un territoire. En effet guidée par une aspiration toujours plus forte d'accession à la propriété individuelle, une fiscalité et une valeur foncière plus avantageuses en secteur périurbain ou rural, la limitation de la consommation d'ENAF est donc au cœur des politiques publiques.

A cela s'ajoute également, une propension d'acteurs de la construction qui opte pour la périurbanisation au détriment de l'intensification et du renouvellement du bâti dégradé tant ces projets peuvent être couteux et techniques.

La loi Grenelle a acté l'engagement de lutter contre la régression des surfaces agricoles et naturelles, contre l'étalement urbain et d'assurer une gestion économe des ressources et de l'espace. La loi ALUR s'inscrit dans la poursuite de ces ambitions. Désormais, le rapport de présentation du SCoT doit présenter une analyse de la consommation d'ENAF au cours des dix années précédant son approbation ou depuis sa dernière révision et prévoir des objectifs chiffrés pour limiter cette consommation.

Ainsi, ces logiques de périurbanisation aboutissent à un allongement des déplacements au quotidien, à une hausse des émissions de gaz à effet de serre, à une diminution et un mitage des espaces naturels et agricoles et à l'irréversibilité quasi systématique de l'imperméabilisation des sols.

Dès lors, les lois issues du Grenelle de l'environnement sont venues renforcer la prise en compte des conséquences environnementales de l'artificialisation des sols (paysage, biodiversité, ruissellement…). Ainsi depuis 2010, le Code de l'urbanisme précise qu'au sein d'un SCoT doit être réalisé « *une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma et justifier les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation compris dans le document d'orientation et d'objectifs* » (L.141-3). A partir de cette analyse, doivent être arrêtés « par secteur géographique, des objectifs chiffrés de consommation économe de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain, et décrit, pour chacun d'eux, les enjeux qui lui sont propres » (L.141-6).

La loi « Climat et Résilience » promulguée en aout 2021, un objectif de division par deux du rythme de consommation d'ENAF sur les dix prochaines années, en plus de l'objectif d'atteinte du ZAN à l'horizon 2050.

Pour répondre à ces exigences réglementaires nous nous sommes fondés sur l'analyse des données foncières issues du portail de l'artificialisation du CEREMA sur la période allant du 1er janvier 2010 au 1er janvier 2020 (qui correspond en réalité aux années 2010 à 2019 incluses).

2. Une consommation d'ENAF inégale à l'échelle nationale comme régionale

A l'échelle nationale, la région Hauts-de-France a connu une consommation d'ENAF de l'ordre de 17 000 ha sur la période 2010 à 2020. Cela représente près de 0,53% de la superficie de la région et 28 m² par habitant.

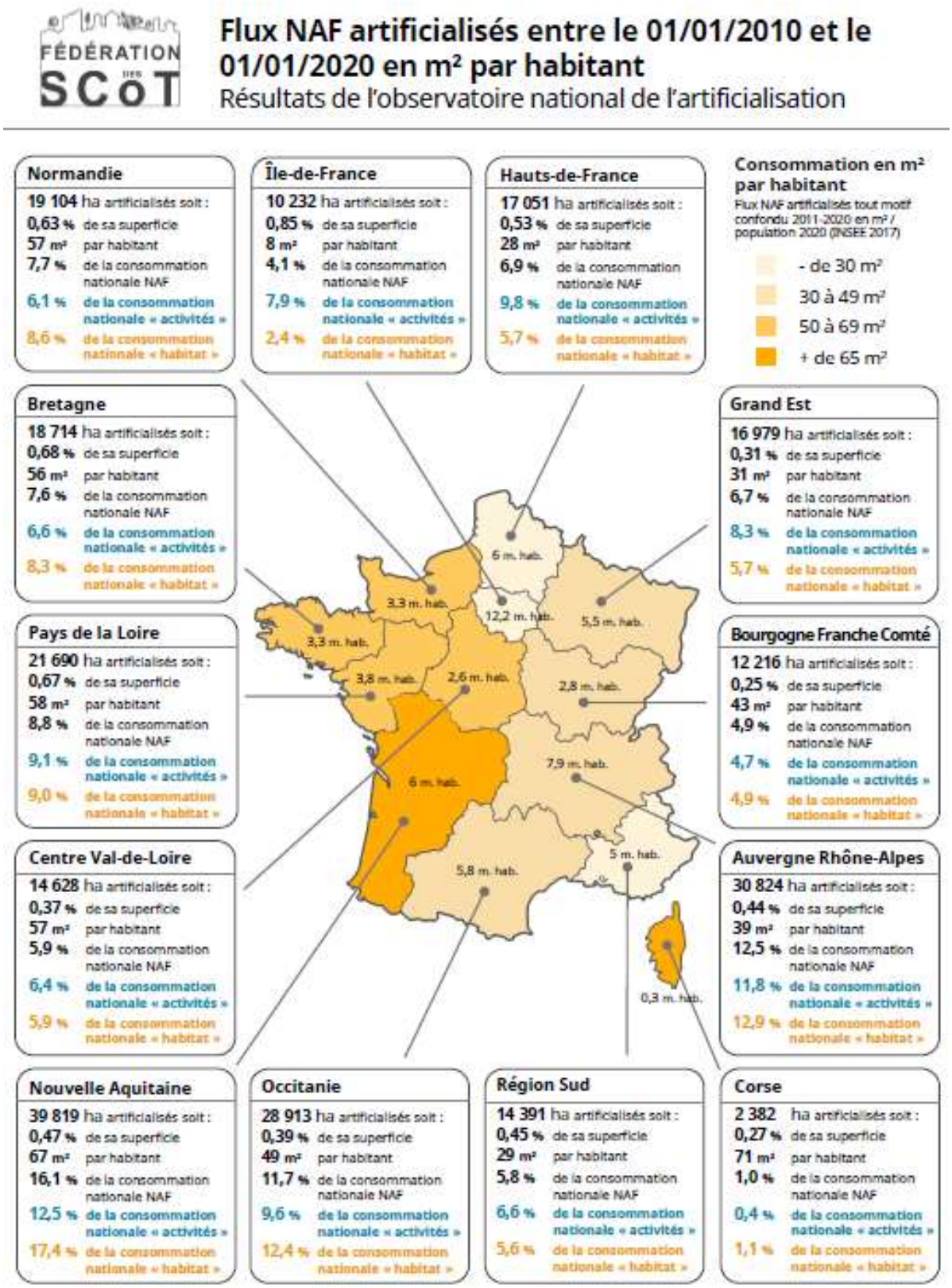

La comparaison avec les autres régions de France met en évidence que la région Hauts -de-France fait partie des régions ayant le moins consommé d'espace par habitant. A titre de comparaison, la Nouvelle Aquitaine affiche un rythme de consommation foncière par habitant plus de deux fois supérieur par rapport aux Hauts-de-France. Cela interpelle sur l'obligation de réduction la consommation foncière par deux imposée par la loi Climat et Résilience. Cette obligation imposée à chaque région ne tient pas compte des efforts de sobriété foncière menés par certaines d'entre elles et accorde plus de possibilités de développement aux régions les plus consommatrices.

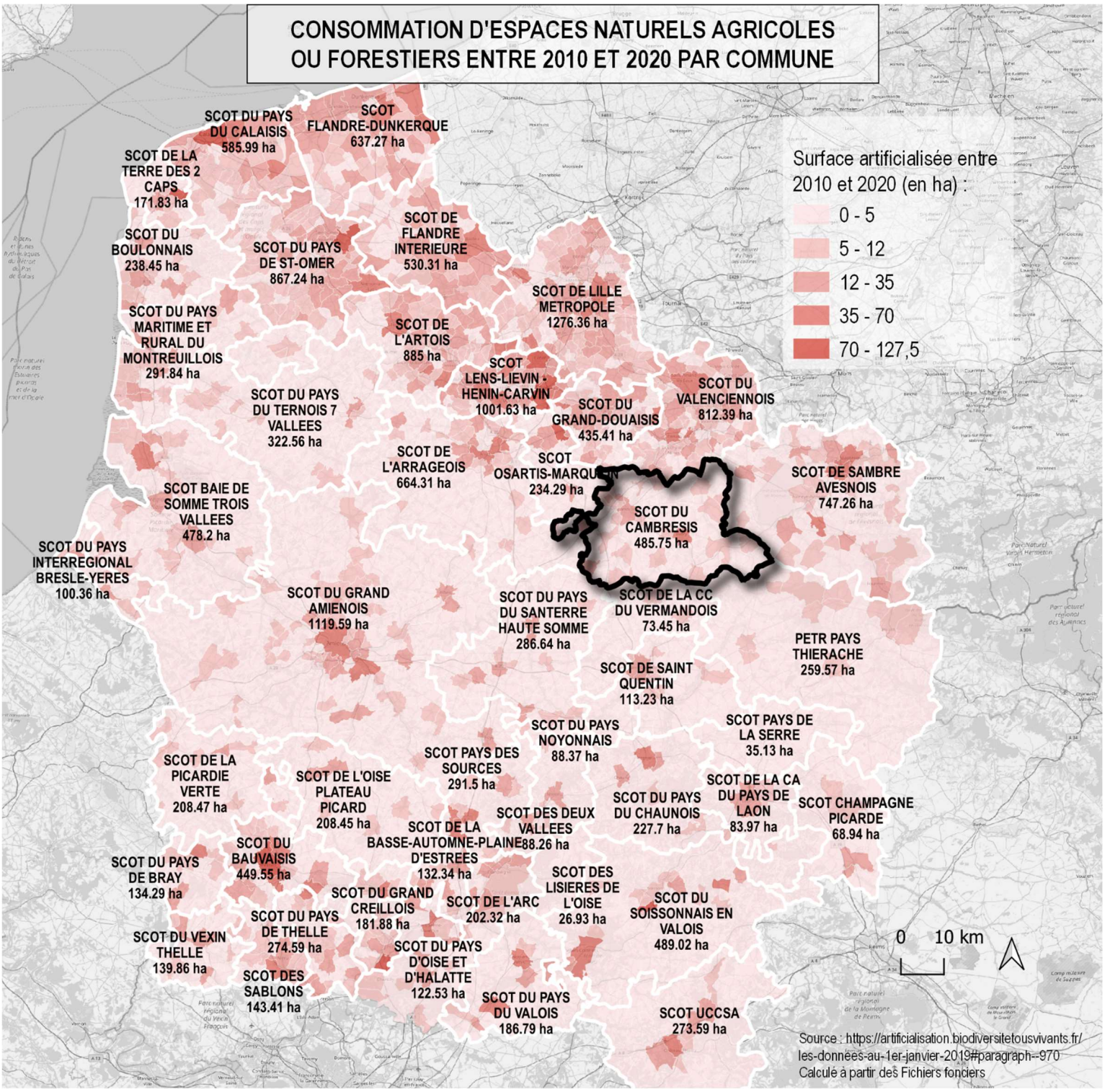

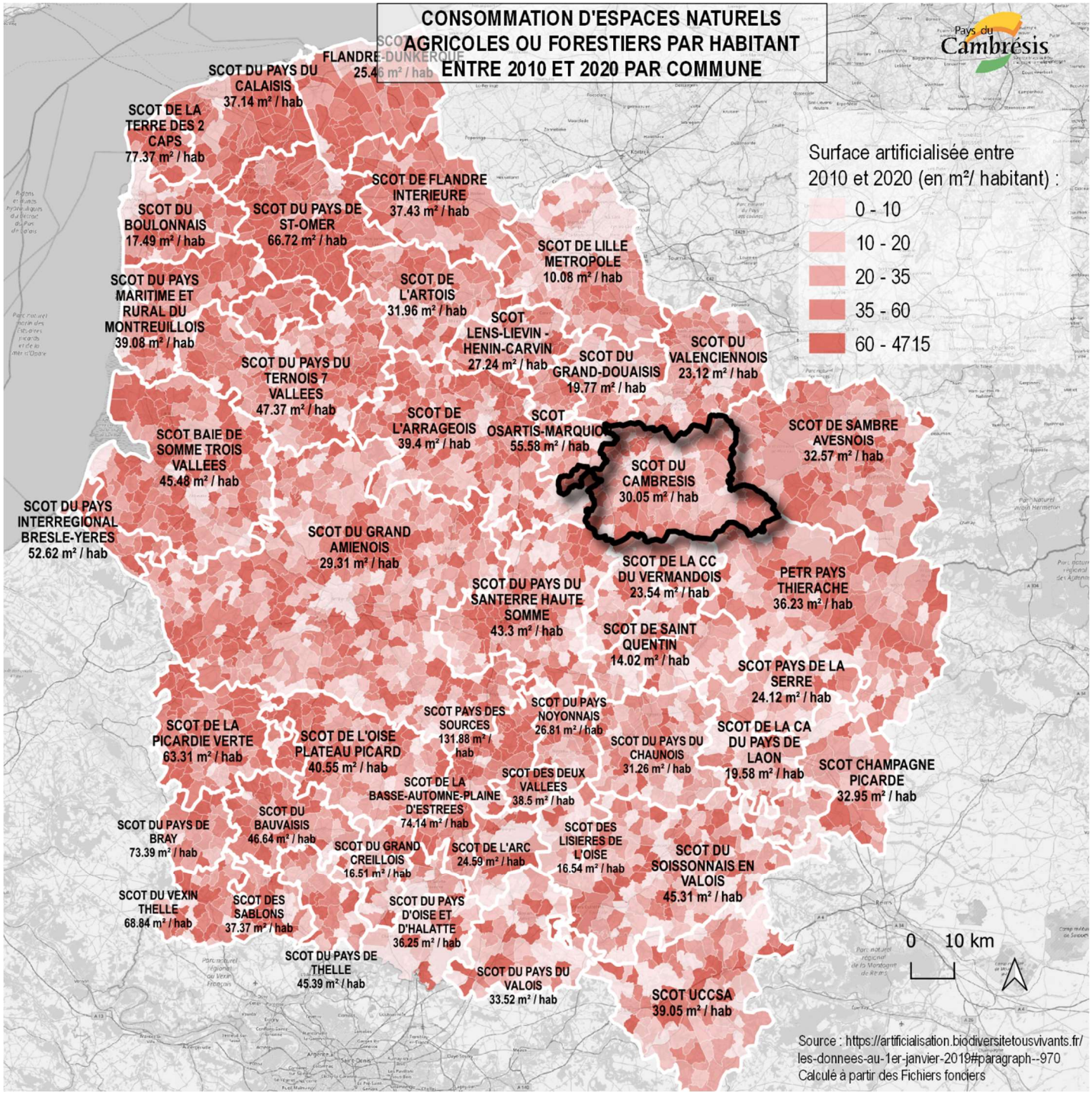

L'analyse de la consommation foncière de 2010 à 2020 en tenant compte du poids démographique dégage une tout autre tendance. La Métropole de Lille et l'Amienois représentent une faible consommation d'ENAF par habitant. A l'inverse, certains territoires de SCoT affichent un nombre de m² consommé par habitant très important (jusqu'à 120 m² par habitants pour le Pays des Sources). La consommation foncière du Cambrésis (30 m²/hab) est nettement inférieure à la moyenne régionale (40 m²/hab).

3. Une consommation d'ENAF en diminution à l'échelle du Cambrésis

L'étude de la consommation d'ENAF entre 2010 et 2020 indique que 485,8 ha ont été consommés sur le territoire du Cambrésis. Cette consommation d'ENAF est plus marquée sur les quatre premières années d'étude (2010-2013) mais s'est considérablement ralentie depuis 2014.

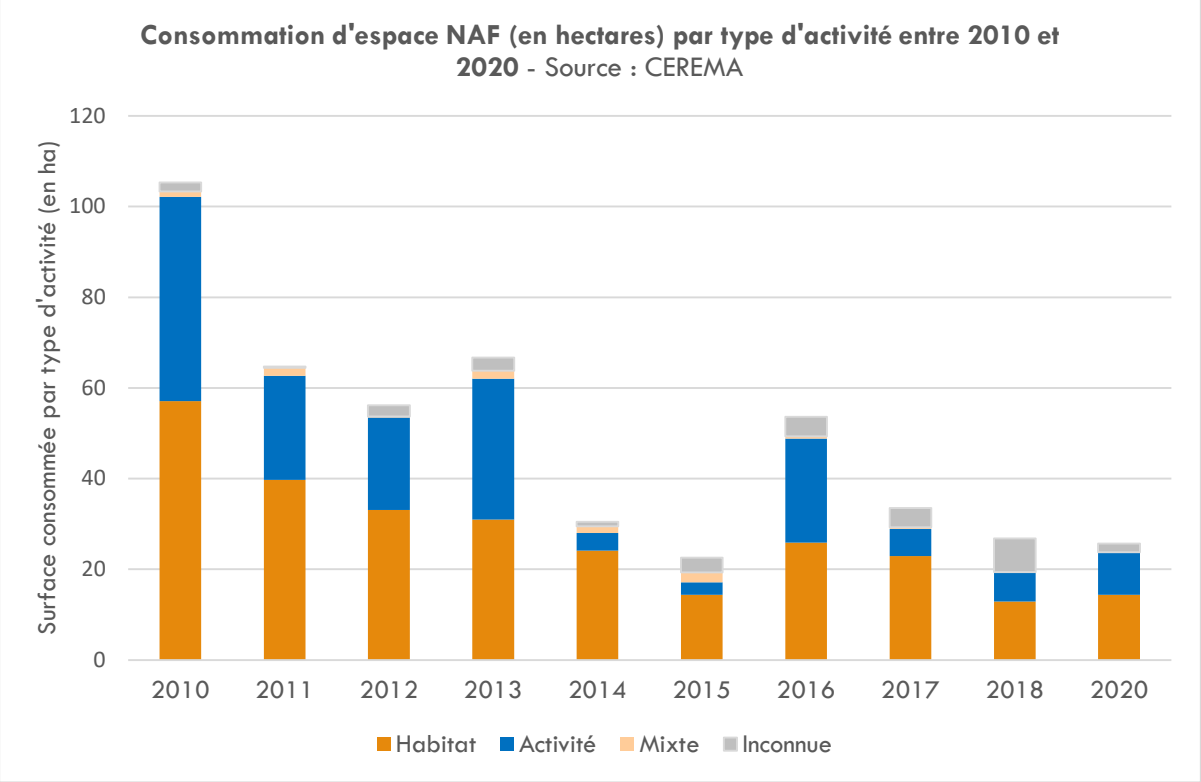

A noter que la plupart des espaces identifiés ont été consommés pour accueillir de l'habitat (57%), alors que l'activité représente un peu plus d'un tiers de la consommation d'espace (35%) sur la période.

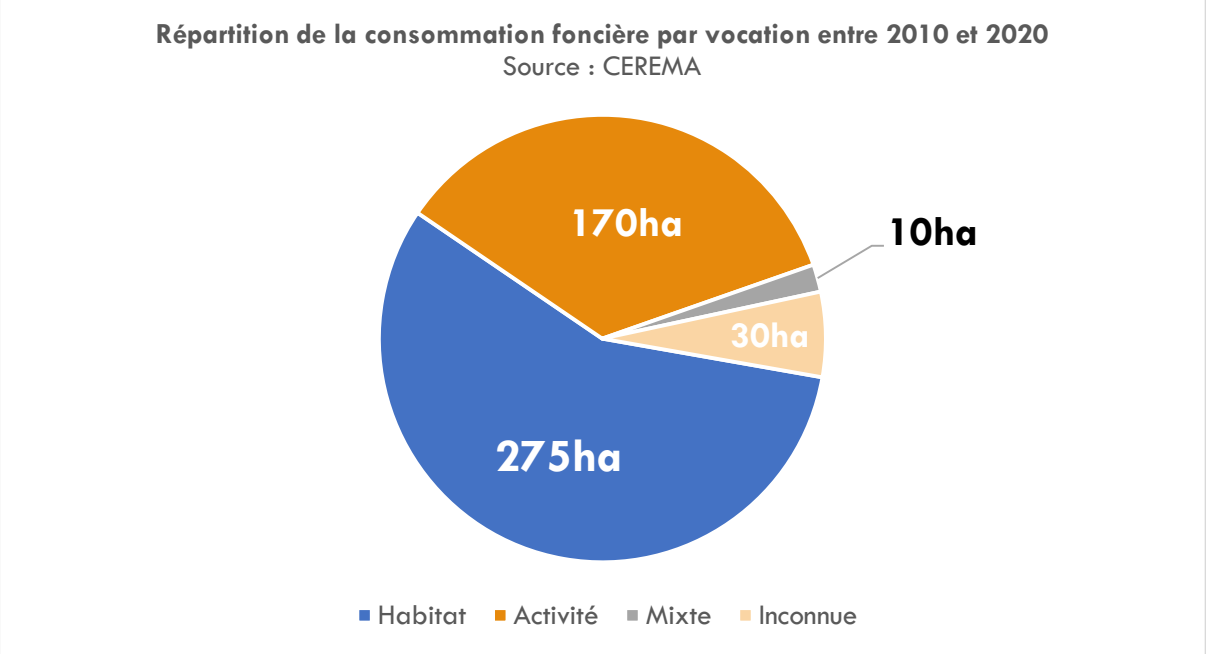

3.1 Des flux de consommation différenciés par EPCI

L'analyse de la consommation d'espace à l'échelle des intercommunalités du territoire montre que cette dernière s'est surtout effectuée dans la Communauté d'Agglomération de Cambrai qui représente 54% de la surface totale consommée sur la période de référence contre 35% sur la CA du Caudrésis-Catésis et 11% sur le Pays Solesmois. Par rapport à la superficie totale des intercommunalités, sur taux d'espace consommé sur la CA de Cambrai est le plus important (0,636 %).

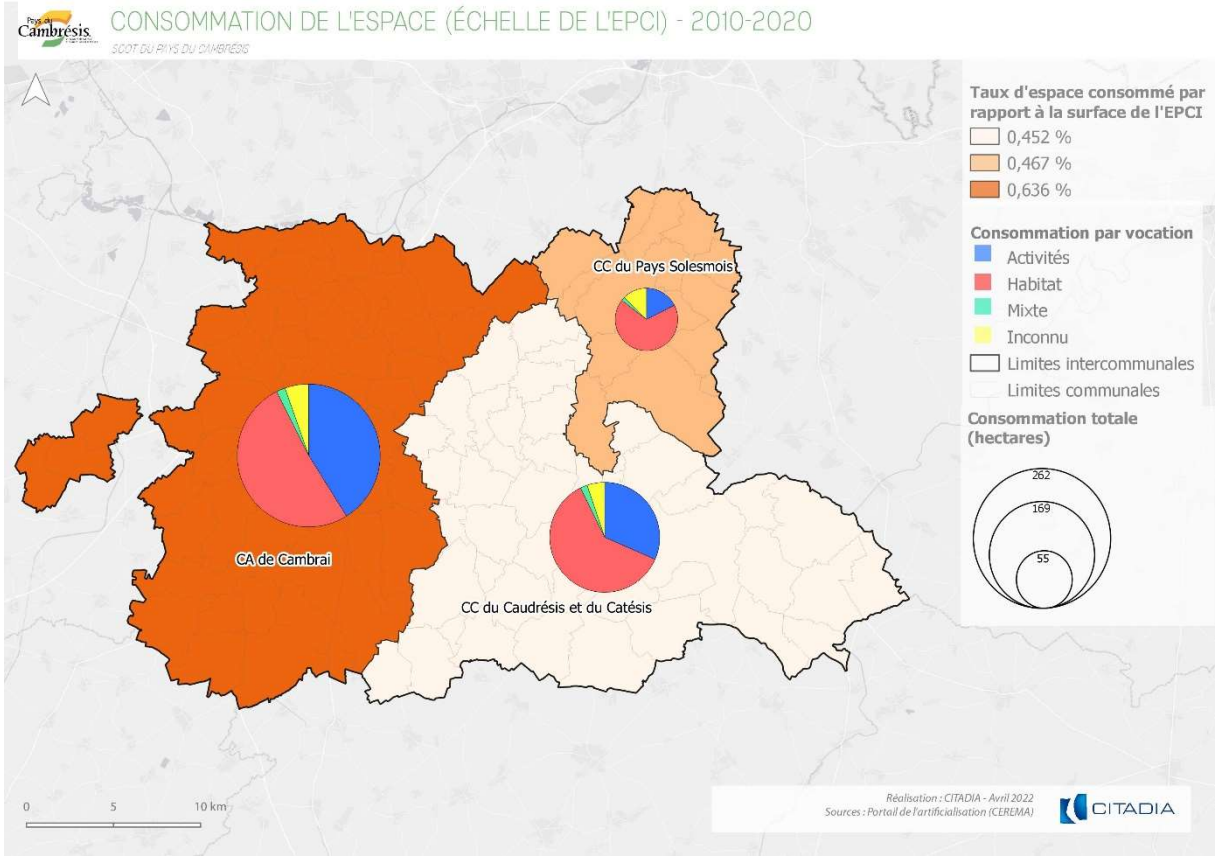

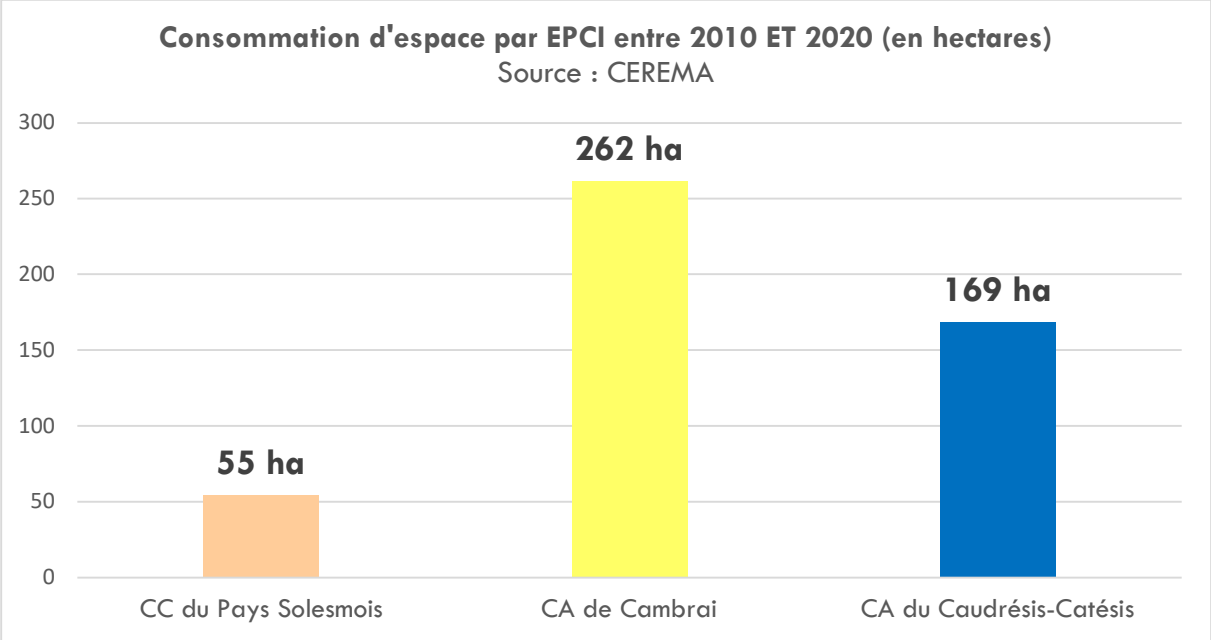

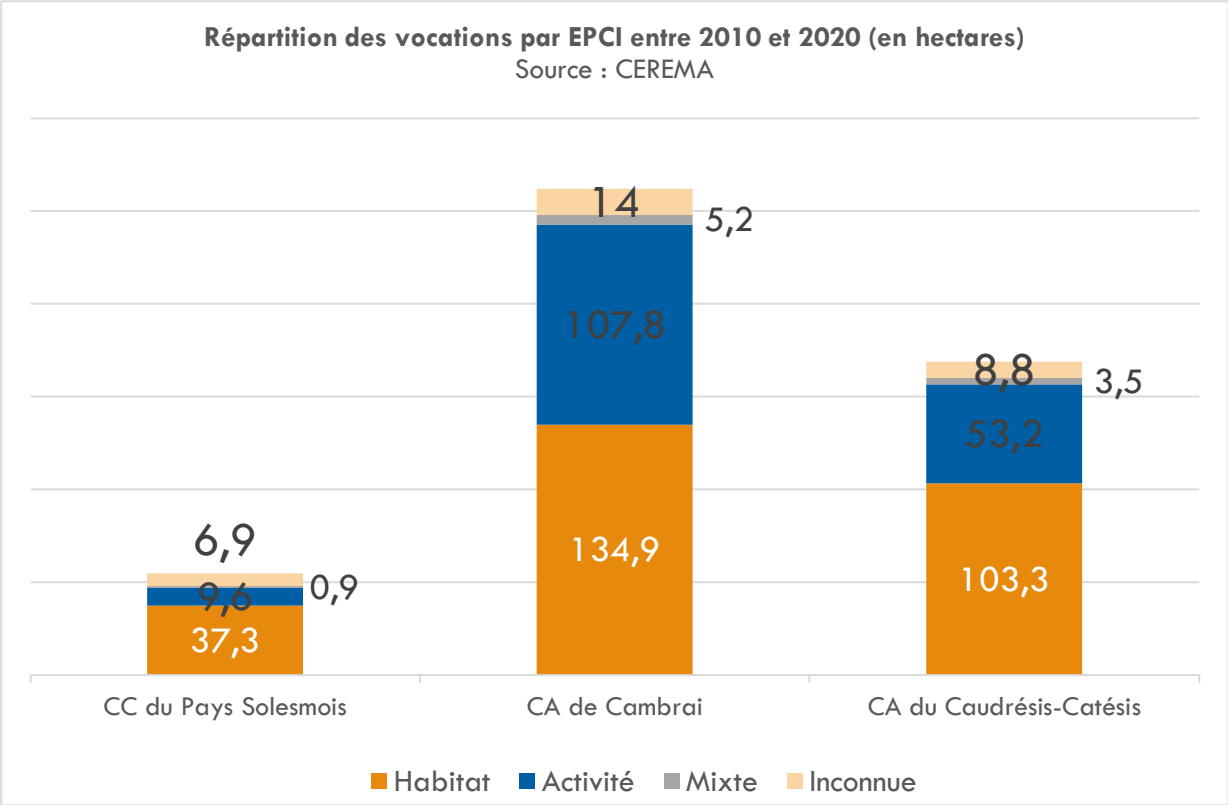

Pour les trois intercommunalités membres du SCoT du Cambrésis, les ENAF entre 2010 et 2020 sont principalement dédiés à l'habitat. Le développement des activités sur le territoire a également conduit à une consommation importante d'ENAF pour cette vocation notamment sur la CA de Cambrai. Enfin, la consommation d'espace liée aux opérations « mixtes » reste négligeable comparativement à l'habitat et à l'activité.

L'analyse de la consommation d'espace **à l'échelle du Pays Solesmois** est la moins élevée sur la dernière décennie avec seulement 55 hectares consommés entre 2010 et 2020. La majorité de ces espaces consommés ont été destinés à l'habitat (68% soit environ 37 hectares). L'activités est la deuxième source de consommation d'espace avec 9,6 hectares consommés sur la période 2010-2020 (17% de la surface totale consommée sur le Pays Solesmois). La dernière part d'espaces consommés est principalement « inconnue » (habitat, activités et mixtes) soit environ 7 hectares.

A l'échelle de la CA de Cambrai, les surfaces consommées pour l'habitat et pour l'activité sont presque comparables avec 135 hectares dédiées à l'habitat (soit 52% des surfaces consommées sur l'EPCI) et 108 hectares ayant servi à accueillir des activités (41% de la consommation totale sur l'EPCI). On retrouve également une partie des espaces consommés dédiés aux opérations mixtes (5,2 hectares soit 2% de la consommation totale de l'EPCI).

Sur la CA du Caudrésis-Catésis, les surfaces consommées entre 2010 et 2020 destinées à l'habitat représentent presque le double des espaces consommées pour de l'activité. En effet, 103 hectares ont été consommés pour accueillir des habitations (soit 61% des espaces consommés sur la CA2C) contre 53 hectares pour les activités (soit 31% des espaces consommées sur la CA2C). Les espaces urbanisés pour des opérations mixtes ne représentent, comme sur la CA de Cambrai, que 2% des espaces consommés sur l'EPCI.

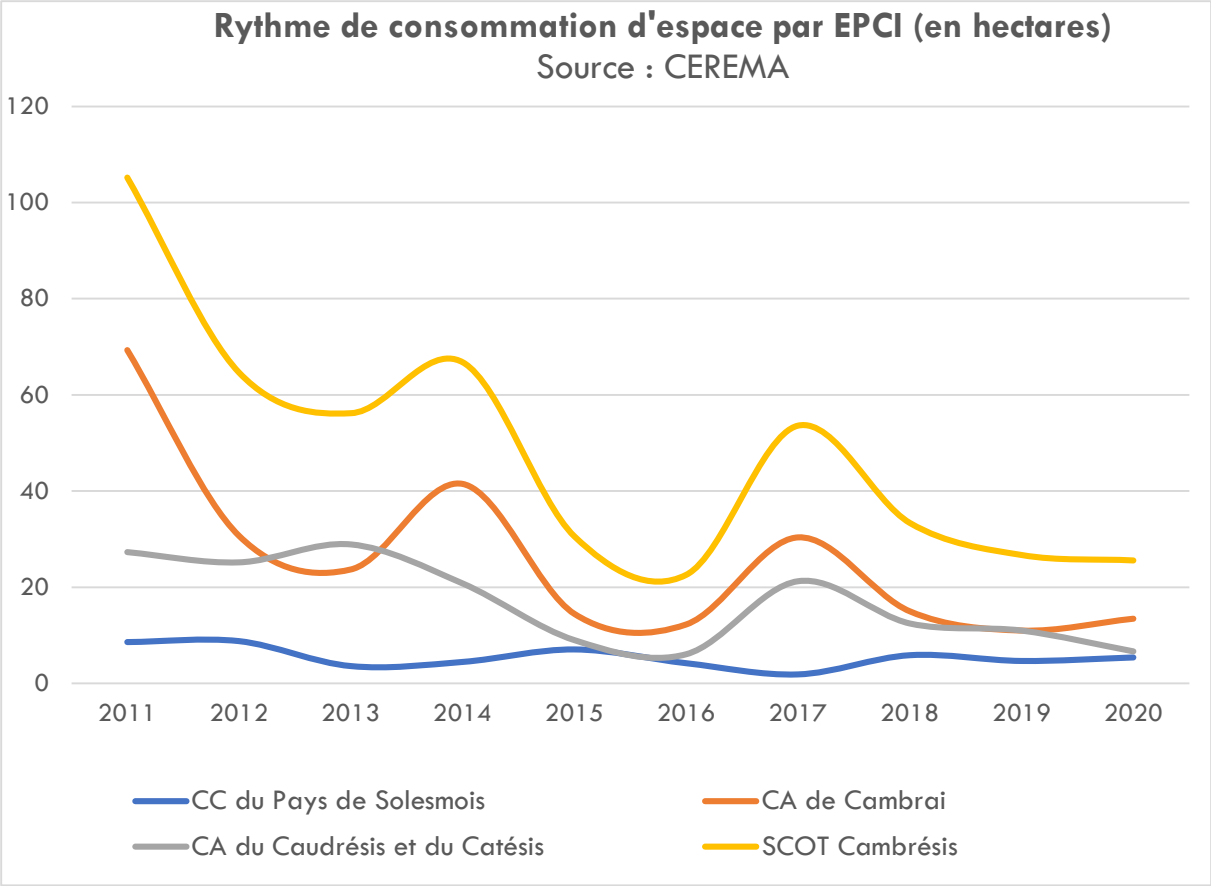

L'analyse du rythme de consommation d'espace par EPCI montre globalement une consommation d'espace en baisse depuis 2010 sur le territoire. Cette diminution est plus marquée sur la CA de Cambrai avec environ 70 hectares consommés en 2010 contre environ 15 hectares en 2020. Le Pays Solesmois est l'intercommunalité la moins consommatrice d'espaces à l'échelle du SCoT du Cambrésis. En effet, elle présente une consommation d'espace constante qui avoisine les 10 hectares par an.

3.2 Une consommation d'espace concentrée au sein des polarités du territoire

L'analyse de la consommation d'espace à l'échelle des communes membres du Cambrésis permet de faire ressortir l'armature territoriale du territoire. En effet, l'analyse de la consommation d'ENAF à l'échelle de la commune permet de mettre en évidence :

- que la consommation s'est concentrée sur quelques communes à proximité des polarités du territoire, notamment à proximité de Cambrai (Escaudœuvres, Proville, Neuville-Saint-Rémy, Tilloy-lez-Cambrai ou encore Raillencourt-Sainte-Olle).
- que les pôles principaux du Cambrésis (Caudry, Le Cateau-Cambrésis, Solesmes et Saint-Python) affichent également un taux d'espace consommé élevé sur la période 2010-2020.

Une analyse complémentaire réalisée en fonction des différentes typologies de communes permet de dégager de grandes tendances :

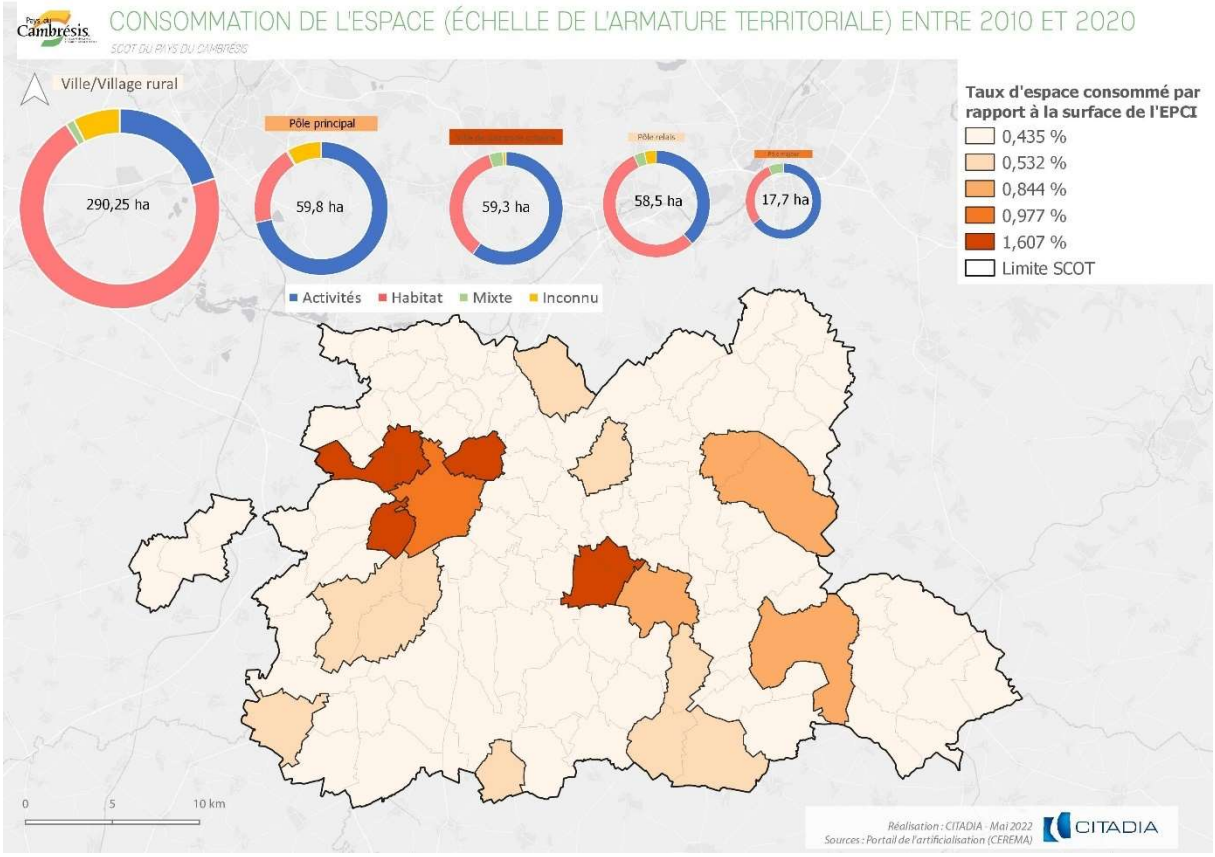

- **Les villes et villages ruraux** sont les principaux consommateurs d'espace avec 290 hectares. Néanmoins, cette consommation rapportée au nombre de communes rurales correspond seulement à 3 hectares consommés par communes. La vocation principale de cette consommation d'espace est tournée vers de l'habitat.
- La consommation d'espace au niveau des quatre **pôles principaux** (Caudry, Le Cateau-Cambrésis, Solesmes et Saint-Python) atteint pratiquement 60 hectares sur la dernière période d'analyse (2010-2020) soit environ 12% des surfaces consommées sur l'ensemble du territoire du SCoT du Cambrésis. Cela correspond à 15 hectares consommés par communes. Environ ¾ de ces surfaces ont été consommées pour accueillir des activités.
- Les sept villes de la **couronne urbaine** ont consommé un peu plus de 59 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2010 et 2020 ce qui correspond à environ 8 hectares consommés par communes. Tout comme pour les pôles principaux, ces terrains naturels, agricoles et forestiers ont été artificialisés pour accueillir des activités. En effet, plus de la moitié de la consommation d'espace observée sur la période 2010-2020 était à destination d'activités.
- Les dix **pôles relais** qui composent le territoire représentent 58,5 hectares consommés sur les dix dernières années d'analyse (2010-2020) soit environ 6 hectares consommés par communes. La majorité des espaces urbanisés l'ont été pour accueillir de l'habitat.
- Enfin, le **pôle majeur** du territoire, correspondant à la ville de Cambrai, a consommé environ 18 hectares sur la période 2010-2020. Ce sont également les activités qui ont consommées le plus de terrains naturels, agricoles et forestiers sur la dernière période d'analyse. Ce constat est comparable à celui que l'on observe au niveau des pôles principaux ou des villes de couronne urbaine.

ENJEUX – Volet consommation d'espaces

- **Lutter contre l'étalement urbain en encourageant le renouvellement urbain et mettre en place une véritable stratégie foncière sur le territoire :**
    - approfondir la connaissance du foncier,
    - agir en amont et en aval des enjeux liés à l'habitat,
    - généraliser les outils de maîtrise foncière,
    - aborder la question des densités de manière raisonnée…

- **Intégrer l'objectif d'une réduction progressive de la consommation d'espaces agricoles naturels et forestières.**

SYNTHESE DES ATELIERS DU FONCIER

L'habitat

Le plus représentatif du Cambrésis

Classement des réponses exprimées

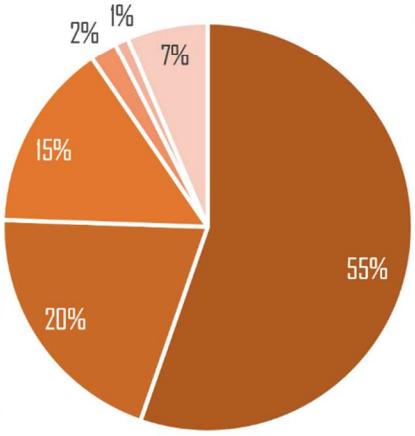

- Maison individuelle
- camérica
- mitoyenneté
- collectif
- appartements
- béguinage

Des difficultés à se loger liées à ...

Un manque de locatif

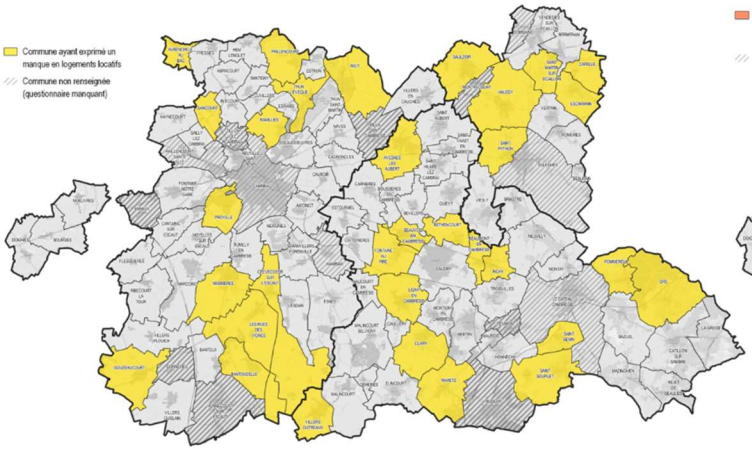

Un marché saturé

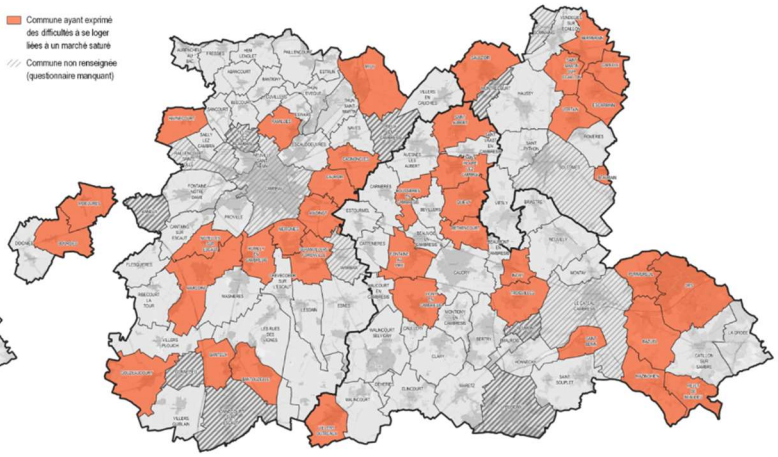

Un manque de terrains constructibles

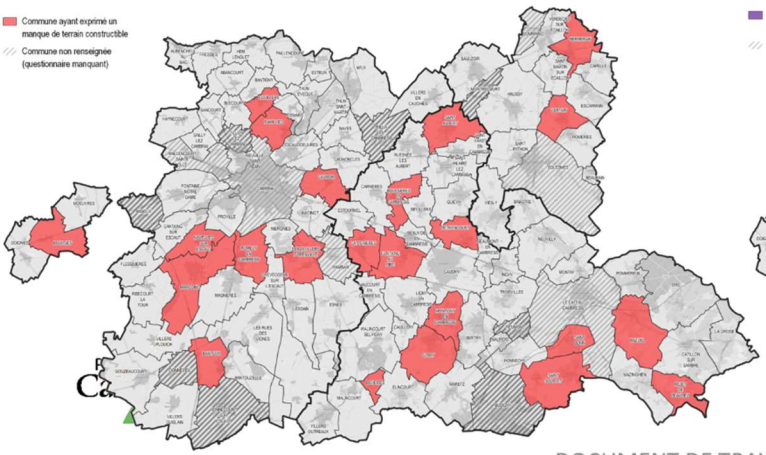

Des problèmes d'accès au logement

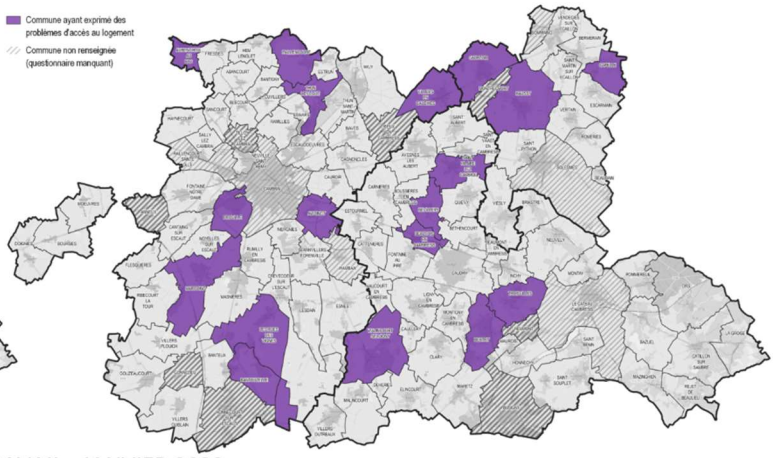

0 2,5 km

Dispositifs / outils à développer

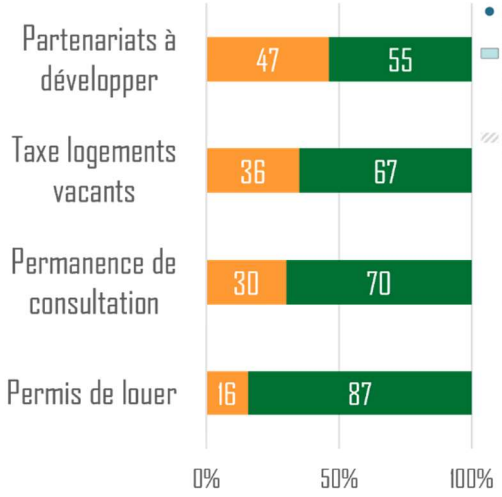

Le potentiel des corps de fermes pour créer de nouveaux logements en renouvellement urbain

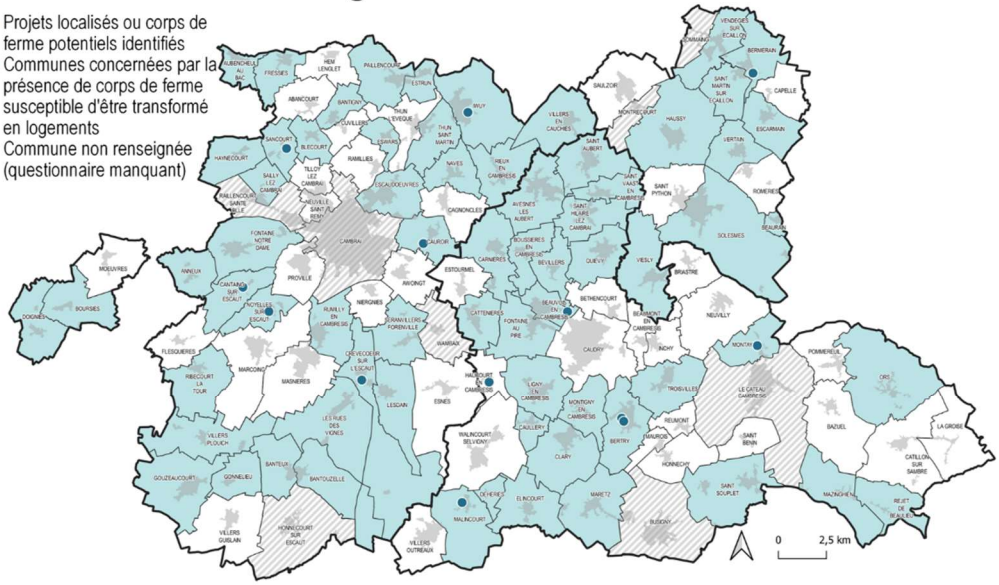

Besoins en logements exprimés

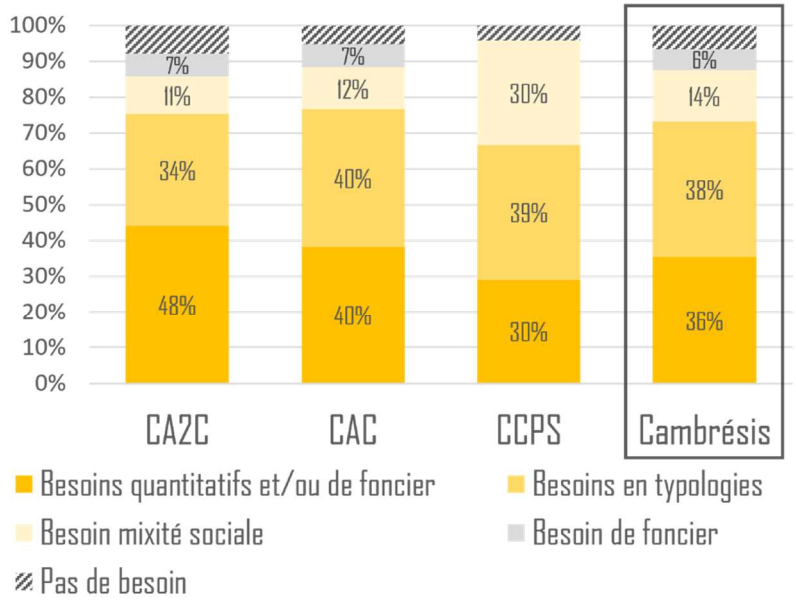

Connaissance des dispositifs à l'échelle du Cambrésis

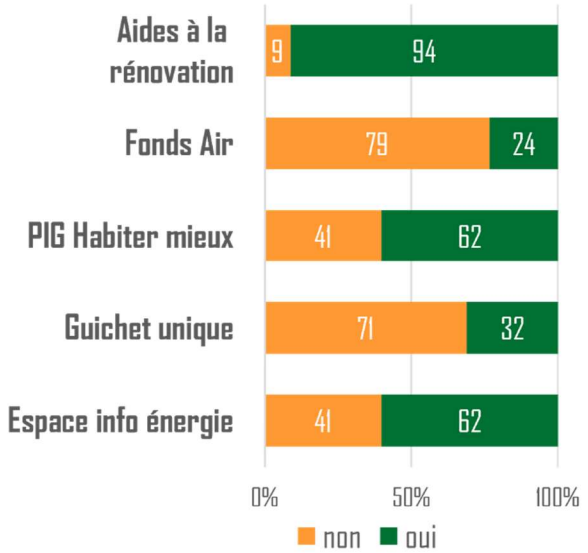

Les besoins d'animation, de communication

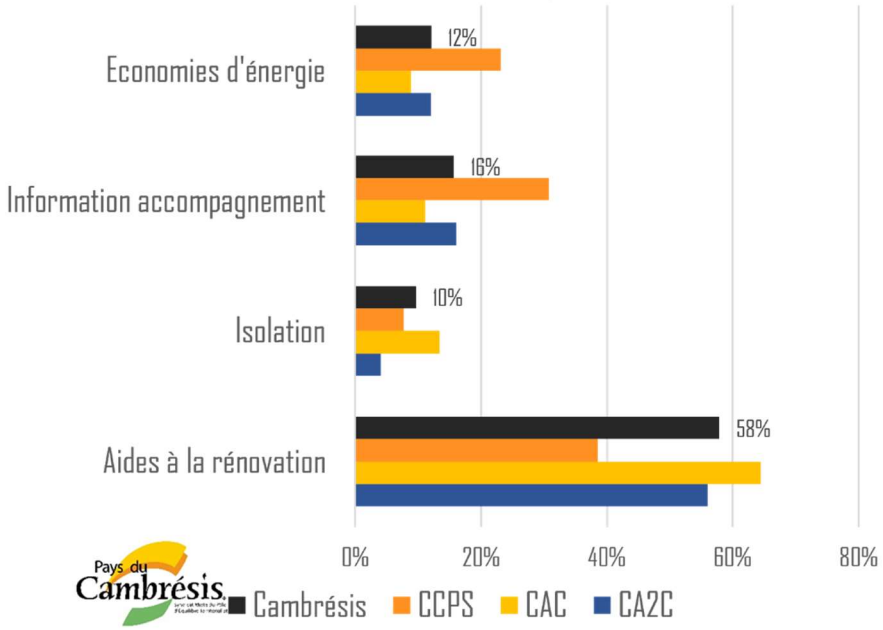

SYNTHESE DES ENJEUX HABITAT

- Des besoins en logements exprimés d'abord en termes **quantitatifs, puis en typologies et en besoin de mixité sociale**
- Des difficultés à se loger liées à un manque d'offre locative et un marché saturé
- Potentiel des **anciens corps de ferme à investir** : à approfondir
- Dispositifs connus mais **besoins d'animation**, d'accompagnement, d'informations sur les aides à la rénovation et aux économies d'énergies

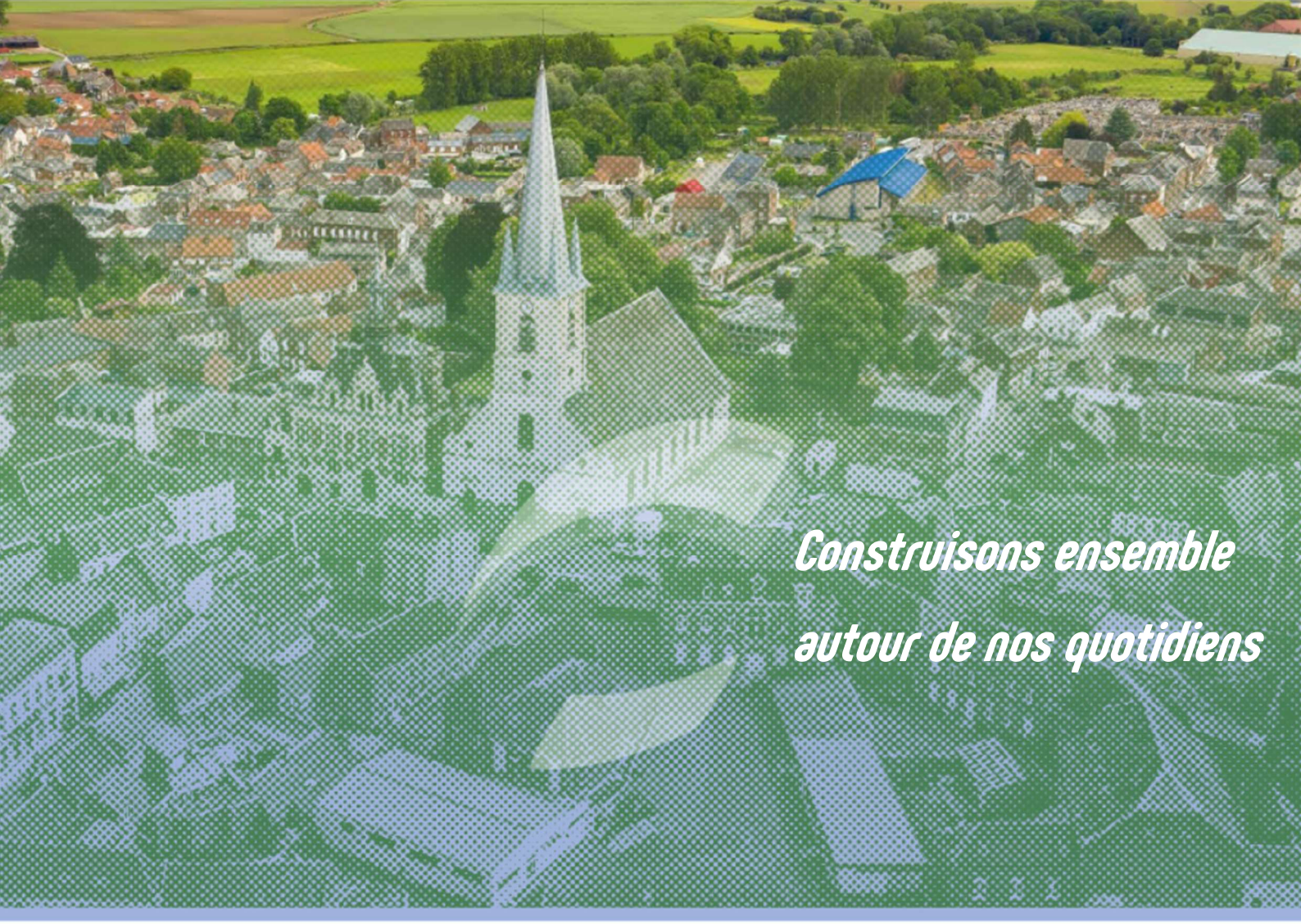

Mobilités

Chapitre 4. L'OFFRE ET LES PRATIQUES DE MOBILITES

Orientations du PADD du SCoT approuvé en 2012 :

- ⇨ Assurer une gestion du transport collectif à l'échelle de l'arrondissement ainsi qu'en lien avec les territoires voisins, nécessitant une réorganisation du cadre de gouvernance ;
- ⇨ Organiser le réseau de transport collectif interurbain autour des 5 gares principales du territoire et optimiser les réseaux de TER et Corail ;
- ⇨ Optimiser les réseaux routiers existants, en assurant la bonne tenue des projets en cours, ainsi qu'en tendant vers un équilibre dans l'espace alloué aux différents modes entre les centres villes ;
- ⇨ Renforcer certaines lignes d'équilibre tels que celle de Douai-Cambrai-Saint-Quentin, Cambrai-Valenciennes ou encore Busigny-Maubeuge ;
- ⇨ Développer les cheminements doux à toutes les échelles du territoire, notamment pour la création d'un grand axe doux traversant ;
- ⇨ Favoriser le développement du fret par voie ferrée ou fluviale ;
- ⇨ Veiller à la réalisation des projets liés au projet du canal Seine-Nord-Europe, tels que la plateforme multimodale de Cambrai-Marquion.

Rappels du bilan du SCoT

- Malgré un taux de motorisation inférieur à celui de la moyenne nationale, qui plus est au sein d'espaces ruraux rencontrant des difficultés socioéconomiques, un usage prédominant de la voiture individuelle pour les actifs et en augmentation.
- Augmentation des déplacements pendulaires réalisés hors de la commune de résidence, et notamment avec les territoires voisins, tels que l'Arrageois.
- Plusieurs projets de contournement routier réalisés dans les dernières années ou en cours de réalisation, à l'image du contournement du Cateau et du contournement ouest de Caudry.
- Certains axes routiers concentrant un dense trafic de poids lourds (A2, RD643, RD939).
- Certaines démarches de promotion de modes alternatifs à la voiture mises en place par les EPCI (solution de TAD lancée par la CAC, service d'autopartage porté par la 4C et la CCPS).
- Une diversité de profils de gares en matière de promotion de l'intermodalité, ainsi que de confort en général pour les modes actifs.
- Certains tracés dédiés aux modes actifs organisés en faisceaux intercommunaux au sein du grand territoire, et des potentiels de développement de nouveaux aménagements par le réinvestissement des délaissés ferroviaires.

1. Les mobilités professionnelles des actifs du Cambrésis

1.1. Une géographie des mobilités professionnelles qui s'affranchit du bassin de vie du Cambrésis

Une majorité d'actifs résidents, principalement dans les pôles d'emplois de Cambrai et Caudry

Concernant les éléments de légende :
Les actifs venant travailler sur le territoire concernent les personnes résidant hors du Cambrésis mais travaillant sur le Cambrésis.
Les actifs travaillant hors du territoire sont les personnes résidant dans le Cambrésis mais allant travailler dans des territoires extérieurs.
Les actifs travaillant au sein du territoire sont les personnes qui résident dans une commune du Cambrésis mais qui travaillent dans une autre commune du territoire.
Enfin on trouve une dernière catégorie avec les actifs travaillant dans leur commune de résidence.

Géographie des mobilités professionnelles des actifs du Cambrésis
Source : INSEE RP 2015

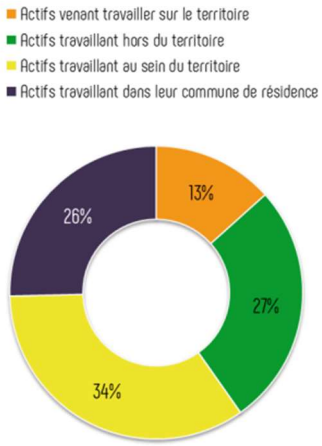

Un quart des actifs du Cambrésis vivent et travaillent dans la même commune ; et la moitié d'entre eux vivent à Cambrai (près de 17 800 actifs), Caudry ou le Cateau-Cambrésis, communes pourvoyeuses d'emploi. La ville-centre s'avère également polarisante pour les actifs extérieurs au territoire, en attirant 40% d'entre eux. Au total, 6 actifs sur 10, soit 40 500 personnes, vivent et travaillent au sein du territoire.

La CA de Cambrai (et en particulier Cambrai et les communes alentours) polarise la très grande majorité des flux pendulaires du territoire (30 000 actifs, soit 60% de l'ensemble), dont près de 6 000 actifs extérieurs au territoire (66% des arrivants). Tous ces flux reposent notamment sur le fait que des pôles d'emplois importants se situent aux portes du Cambrésis (zone d'Hordain, E-valley en grande partie sur le département du Pas-de-Calais, la plateforme de Marquion à venir).

Destination des actifs extérieurs venant travailler dans le Cambrésis
Source : INSEE RP 2015

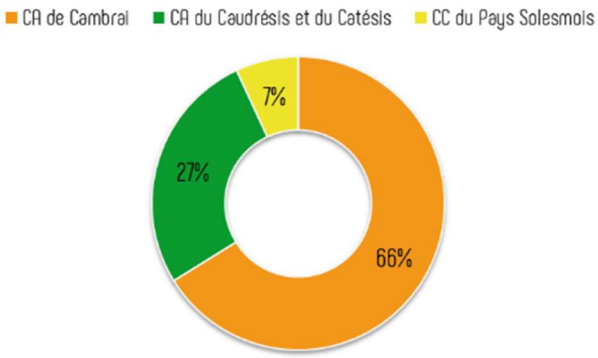

Lieu de travail des actifs travaillant dans le Cambrésis
Source : INSEE RP 2015

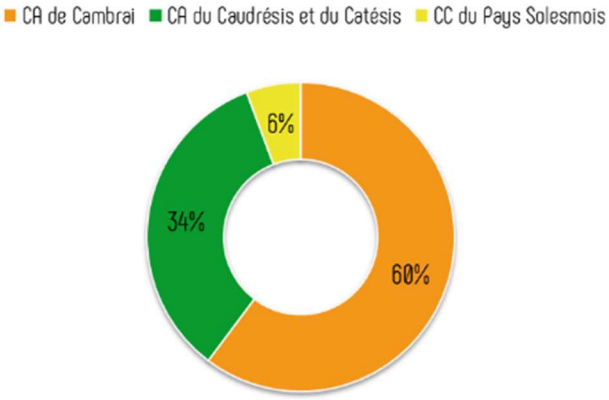

Des échanges intenses avec les communes voisines du nord : un réseau économique élargi

Avec 9 000 actifs extérieurs venant travailler dans le Cambrésis et plus du double y résidant mais allant travailler en dehors, le territoire affirme des liens économiques importants avec les communes plus au nord (Valenciennes, Lille, Douai), très polarisantes en matière d'emploi. Ce bilan entrées/sorties négatif vient corroborer les observations de la partie économie, avec un taux de concentration de l'emploi du territoire s'atténuant, et ainsi l'affirmation d'un caractère globalement plus résidentiel pour le Cambrésis.

Ce sont les départements du Nord (12 600 actifs) et du Pas de Calais (2 000 actifs) qui attirent les actifs résidents du Cambrésis. Quant aux actifs extérieurs venant travailler dans le Cambrésis, 5 500 d'entre eux proviennent du Nord (61%) et 1 900 du Pas-de-Calais (21%).

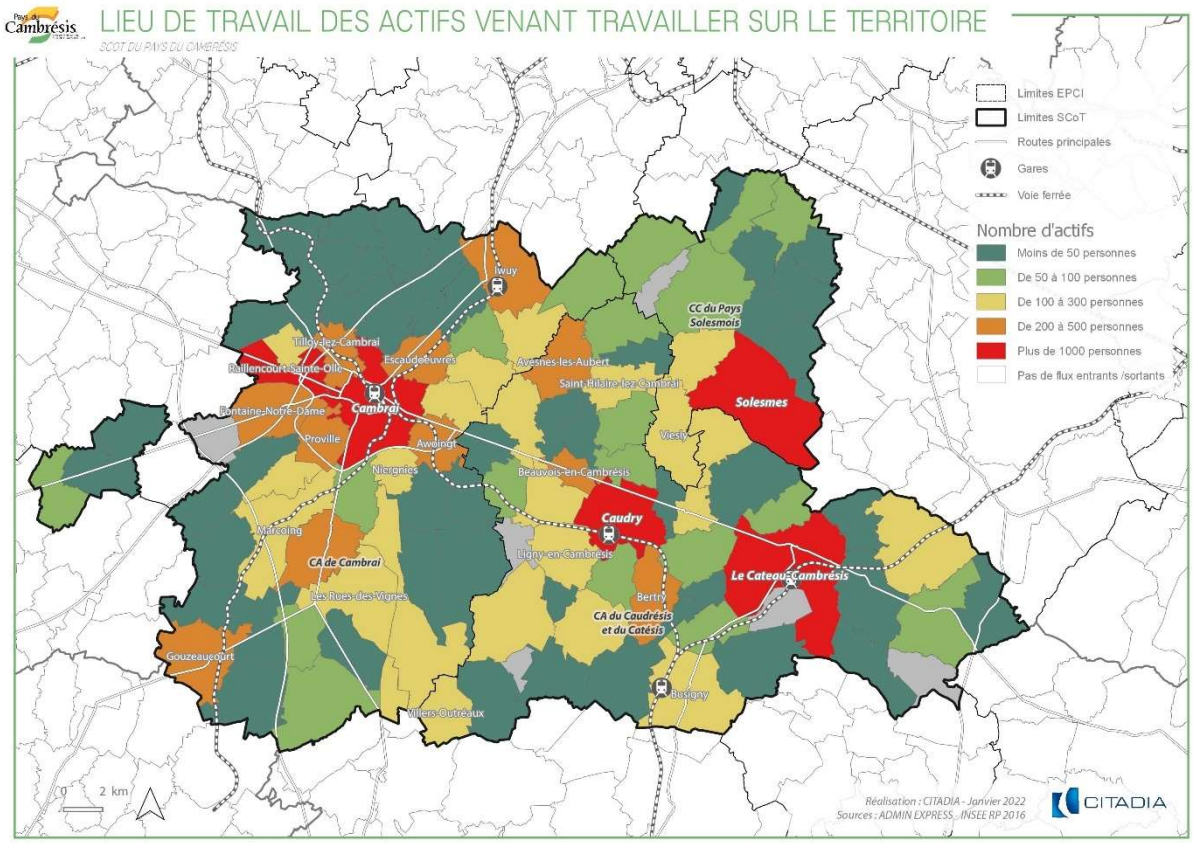

Les échanges sont particulièrement importants avec la commune de Valenciennes, qui attire près de 2 000 actifs du territoire. De même, 250 Valenciennois se déplacent chaque jour pour venir travailler dans le Cambrésis. Les déplacements pendulaires sont également intenses vers et depuis Lille et Douai. Les connexions routières (A2, RD643, RD621) et ferrées avec ces pôles expliquent en grande partie ces mobilités aisées.

Les déplacements domicile-travail sortants à l'échelle du Cambrésis montrent des flux pendulaires importants depuis Cambrai vers les territoires situés au Nord du territoire et plus spécifiquement les zones d'emplois du Douaisis et du Valenciennois. Ces flux sortants s'observent aussi au niveau de la Communauté de communes du Pays de Solesmois et de la commune Solesmes avec quelques actifs occupés (entre 100 à 150 actifs) qui vont travailler sur la zone d'emploi du Valenciennois. Les flux pendulaires sortants du Cambrésis sont presque inexistants depuis les communes de Caudry et Le Cateau-Cambrésis.

La majorité des flux pendulaires internes au Cambrésis s'effectuent vers la zone d'emploi de Cambrai avec des déplacements importants depuis les communes en périphérie mais aussi depuis les communes de Caudry, Le Cateau-Cambrésis et de Solesmes. La zone d'emploi de Caudry attire aussi de nombreux actifs résidants dans les communes voisines. Les flux pendulaires entre la commune de Le Cateau-Cambrésis et de Caudry sont aussi relativement importants.

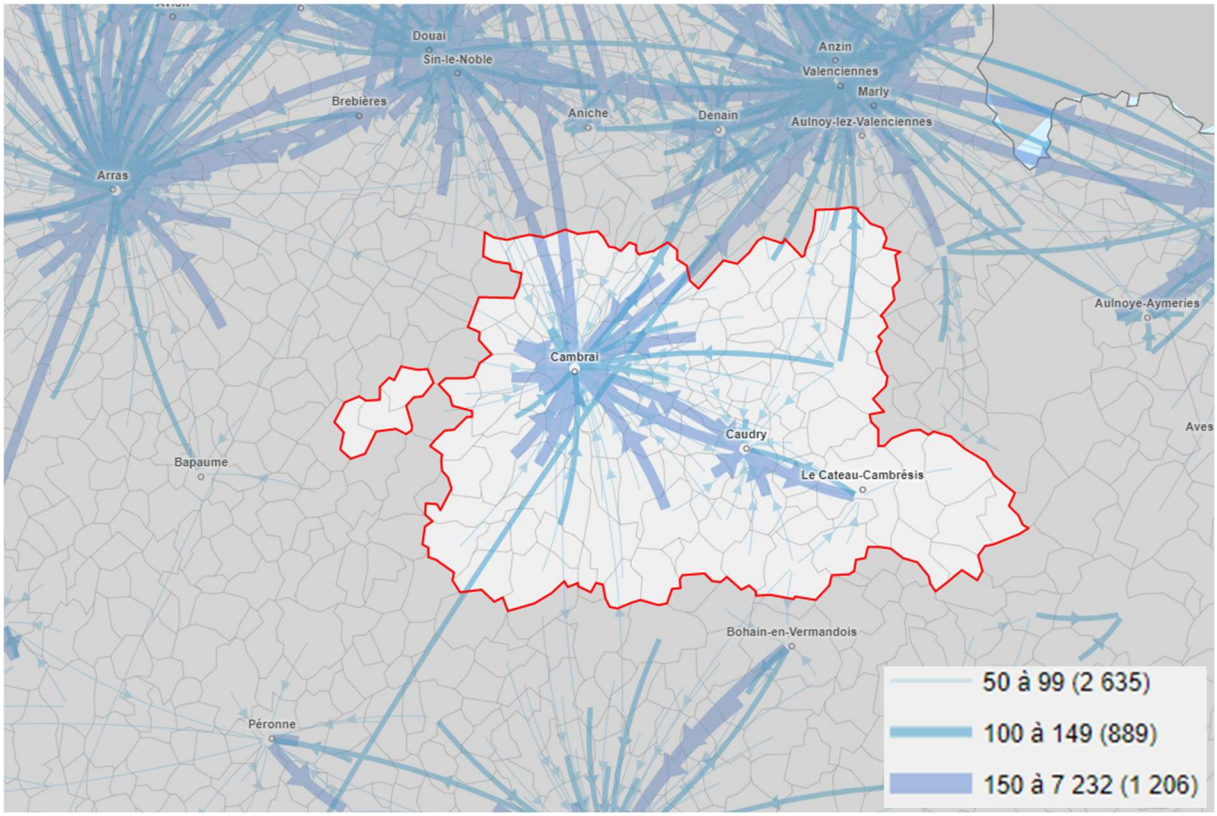

Nombre de déplacements domicile-travail (flux) – Hauts de France, 2018 -
Source : Insee RP 2018

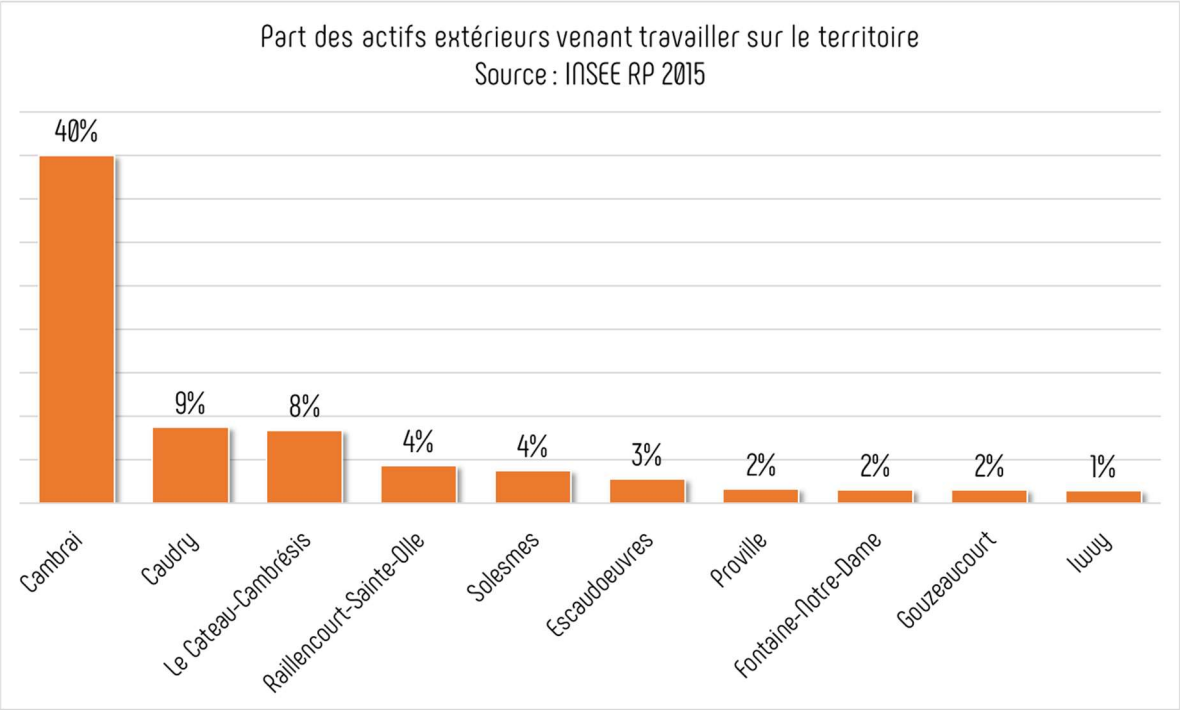

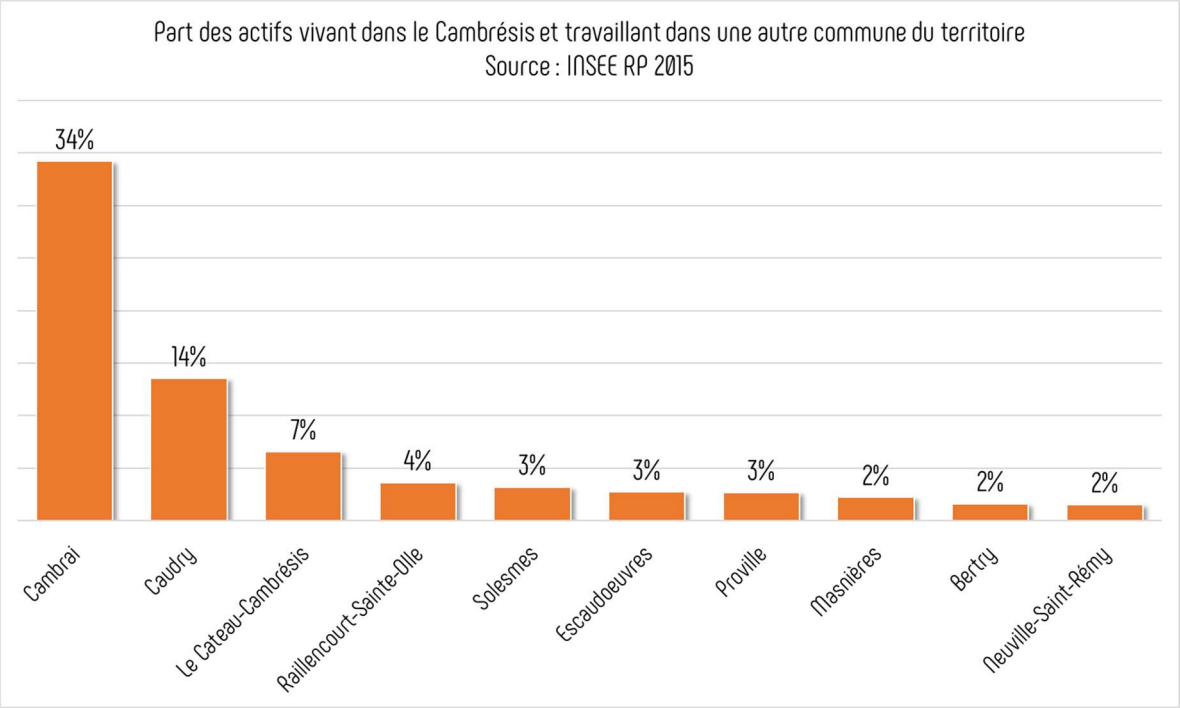

La majorité des actifs extérieurs venant travailler sur le territoire sont polarisés par la zone d'emploi de Cambrai (40%). Ces actifs extérieurs résident pour l'essentiel dans les territoires situés au Nord du Cambrésis (CA de la Porte du Hainaut, CA du Douaisis…). Les communes de Caudry et de Le Cateau-Cambrésis attirent également des travailleurs résidant hors du Cambrésis mais provenant cette fois des territoires situés au Sud (Pays du Vermandois, Thiérache Sambre et Oise…). Pour les actifs vivant dans le Cambrésis et travaillant sur une autre commune, ils sont majoritairement attirés par la zone d'emploi de Cambrai (34%), la zone d'emploi de Caudry attire aussi de nombreux actifs du territoire résidant notamment sur Le Cateau-Cambrésis.

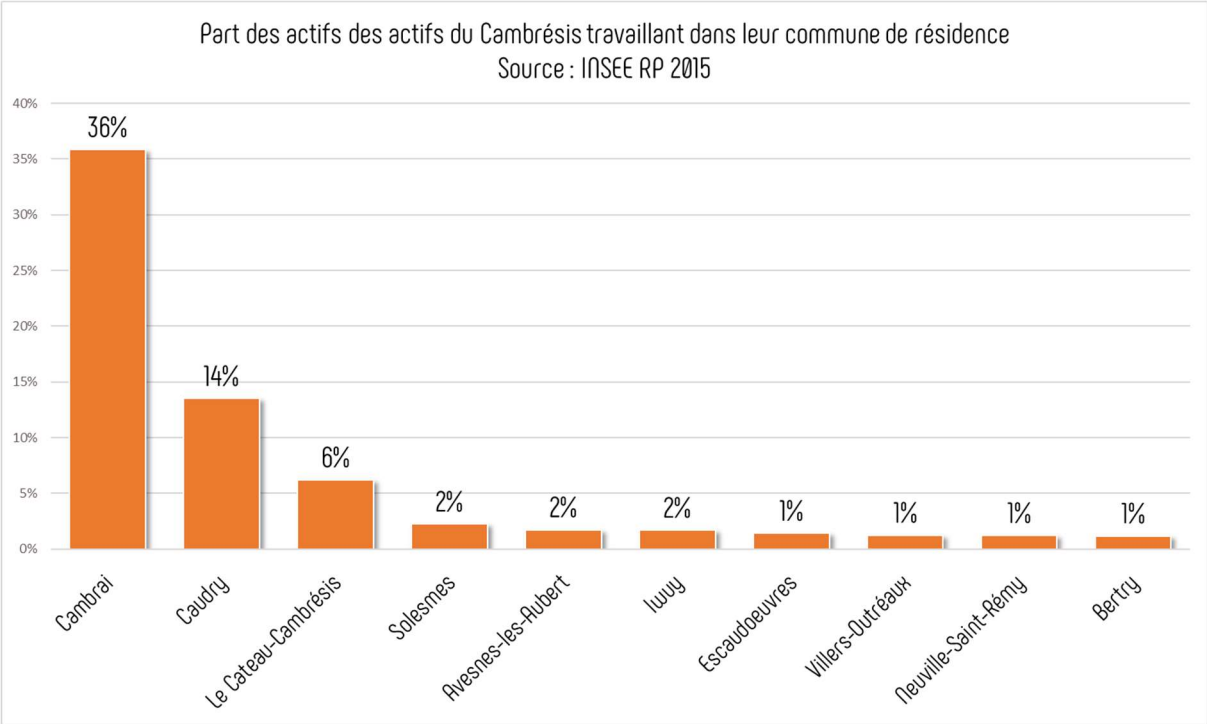

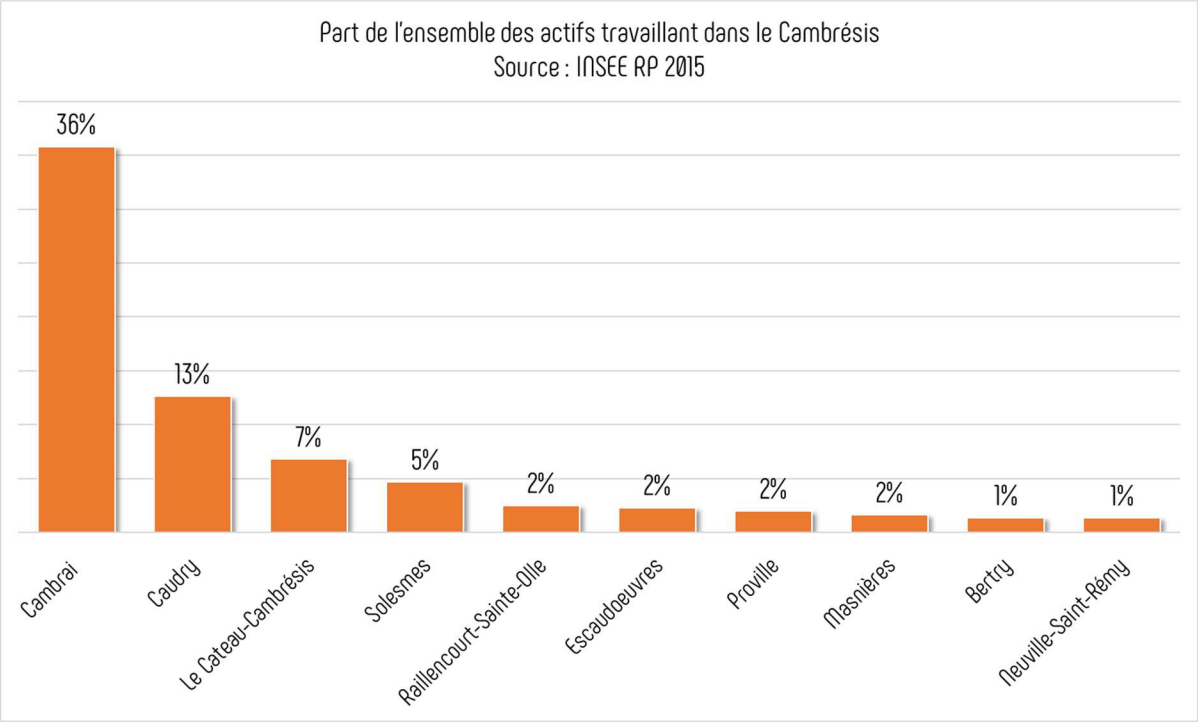

Les actifs résidant dans le Cambrésis et travaillant dans leur commune de résidence habitent majoritairement à Cambrai (36%). La commune de Caudry possède également une part significative d'actifs résidant et travaillant à la fois dans la commune (14%). De manière générale, la majorité des actifs travaillant dans le Cambrésis sont polarisés par la zone d'emploi de Cambrai. Caudry arrive également à capter une part non négligeable d'actifs (13%). Les zones d'emploi de Solesmes et de Le Cateau-Cambrésis regroupent une part presque identique d'actifs.

Destination des actifs du Cambrésis travaillant hors du territoire					
EPCI	*Nb*	*Part des actifs travaillant en dehors du territoire*	*Commune*	*Nb*	*Part des actifs travaillant en dehors du territoire*
CA Valenciennes Métropole	4 307	24%	Valenciennes	1 980	11%
CA de la Porte du Hainaut	2 827	15%	Lille	845	5%
Métropole Européenne de Lille	1 865	10%	Douai	727	4%
CA du Douaisis (CAD)	1 546	8%	Denain	634	3%
CC du Pays de Mormal	698	4%	Lieu-Saint-Amand	607	3%
CA du Saint-Quentinois	654	4%	Onnaing	522	3%
CA Maubeuge Val de Sambre	517	3%	Saint-Quentin	517	3%
CC du Pays du Vermandois	436	2%	Etranger	503	3%
CC Coeur d'Ostrevent (CCCO)	389	2%	Arras	315	2%
CC Thiérache Sambre et Oise	204	1%	Le Quesnoy	292	2%

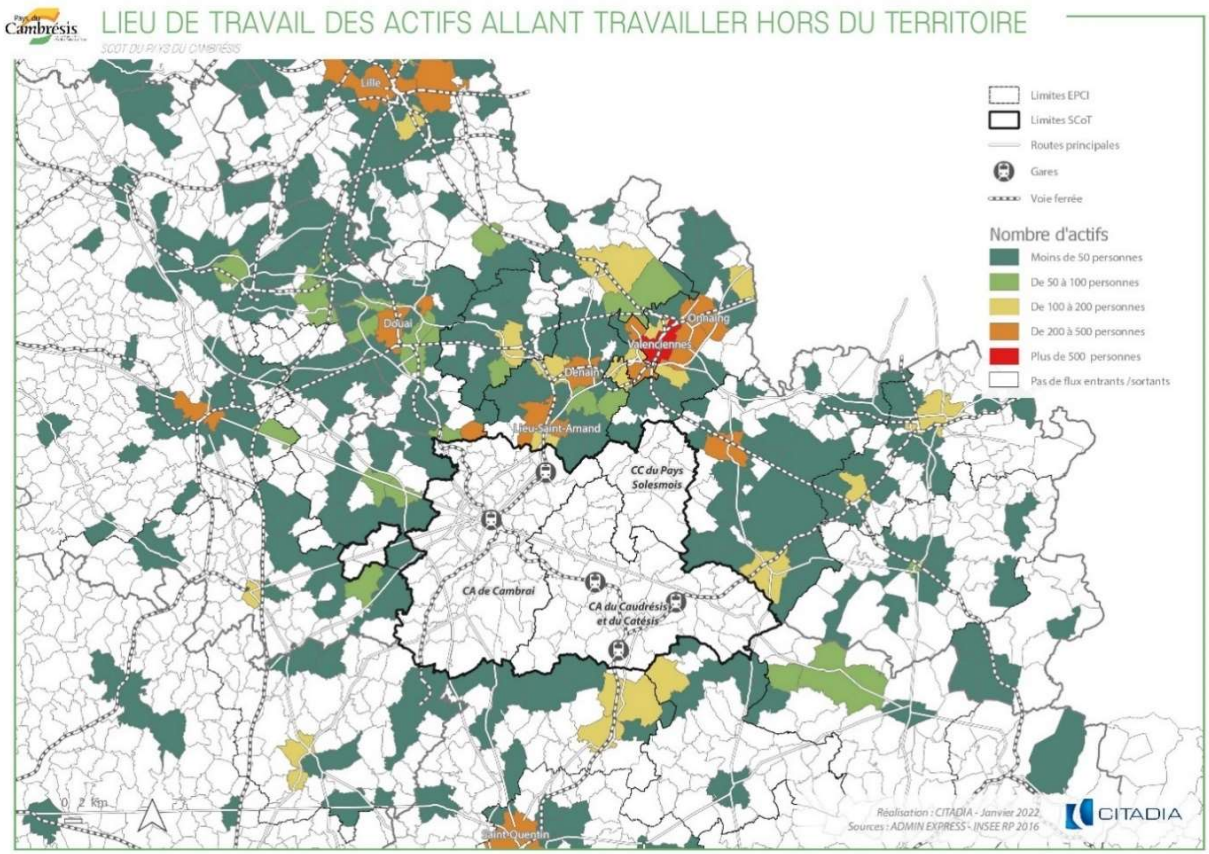

La plupart des actifs du Cambrésis travaillant hors du territoire sont attirés par les territoires du Nord (Douaisis, Métropole Européenne de Lille, Valenciennes Métropole, Porte du Hainaut…) ce qui génère de nombreux flux pendulaires sur les axes au Nord du Cambrésis. A l'Ouest, le Pays de Mormal avec la ville de Lieu-Saint-Amand capte également de nombreux actifs provenant principalement du Pays du Solesmois. De manière générale, les territoires du Sud (Saint-Quentinois, Pays du Vermandois…) n'ont pas tendance à attirer les actifs du Cambrésis.

Lieu de résidence des actifs venant travailler dans le Cambrésis					
EPCI	*Nb*	*Part des actifs extérieurs venant travailler dans le territoire*	*Commune*	*Nb*	*Part des actifs extérieurs venant travailler dans le territoire*
CA de la Porte du Hainaut	1 434	16%	Valenciennes	246	3%
CC du Pays de Mormal	1 013	11%	Bourlon	168	2%
CA du Douaisis (CAD)	928	10%	Lille	158	2%
CC Osartis Marquion	917	10%	Douai	158	2%
CA Valenciennes Métropole	830	9%	Avesnes-le-Sec	132	1%
CC du Pays du Vermandois	494	5%	Graincourt-lès-Havrincourt	128	1%
Métropole Européenne de Lille	488	5%	Landrecies	125	1%
CC du Sud-Artois	373	4%	Haspres	125	1%
CC Coeur d'Ostrevent (CCCO)	340	4%	Bousies	115	1%
CU d'Arras	218	2%	Bouchain	111	1%

Si l'on observe les lieux de résidence des actifs venant travailler dans le Cambrésis on remarque également que ces derniers proviennent majoritairement des territoires situés au Nord du Cambrésis (Porte du Hainaut, Douaisis, Osartis Marquion…). Le Cambrésis attire cependant moins d'actifs du Valenciennois ou de Lille Métropole. On peut remarquer également que de nombreux actifs résidant à l'Est (Pays de Mormal et la ville de Bourlon) viennent travailler dans le Cambrésis et notamment dans la zone d'emploi de Solesmes.

1.2. Un bilan entrées/sorties négatifs pour l'ensemble des profils d'actifs

L'ensemble des catégories socioprofessionnelles enregistrent davantage d'actifs sortants qu'entrants. Les cadres et les professions intermédiaires supérieures enregistrent environ 2 700 actifs quittant le territoire pour près de 1 500 actifs y rentrant tandis que pour les employés, c'est environ 3 750 actifs qui quittent le territoire pour près de 1 890 actifs qui y entrent. Ce rapport entrées/sorties est encore plus important pour la catégorie « ouvriers » (plus de 5 500 actifs quittant le territoire pour environ 2 500) mais moins important pour les exploitants agricoles (55 actifs quittant le territoire pour 47 actifs y rentrant) ou la catégorie « *artisans, commerçants et chefs d'entreprise* » (environ 2 700 actifs sortants pour près de 1 450 actifs).

Bilan entrées/sorties des actifs du Cambrésis selon la CSP et le niveau de formation

Source : INSEE RP 2015

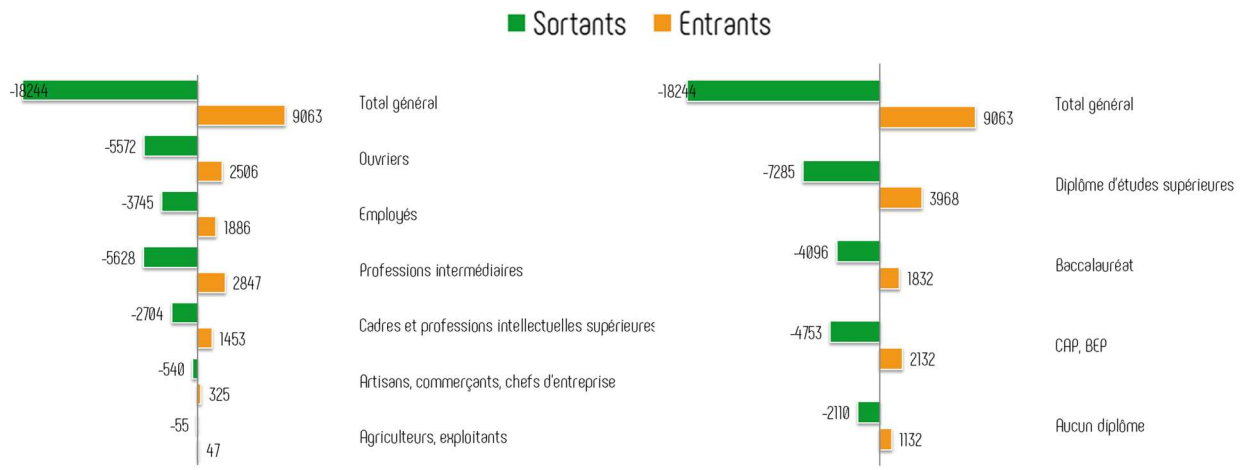

Ce constat vaut également pour les niveaux de formation, les départs étant plus nombreux à la fois pour les actifs les plus diplômés (environ 7 300 actifs disposant d'un diplôme d'études supérieures quittant le territoire pour près de 4 000 y rentrant) et pour les actifs ne bénéficiant d'aucun diplôme (plus de 2 100 départs pour environ 1 100 entrées). Ce rapport entrants/sortants est particulièrement marqué pour les actifs disposant d'un CAP/BEP (environ 4 750 actifs sortants pour près de 2 130 actifs entrants) et ceux ayant obtenu leur baccalauréat (environ 4 100 actifs sortants pour 1 830 actifs sortants). Au total, le nombre de sortants est près de deux fois plus élevé que le nombre d'entrants.

1.3. Un usage prédominant de la voiture individuelle

Malgré un taux de motorisation légèrement inférieur à la moyenne nationale (80,3%, contre 81,1%) ou à celle des territoires voisines (Avesnois : 83,4%), la voiture occupe une place prépondérante dans l'ensemble des déplacements effectués sur le Cambrésis. Avec 84% des actifs utilisant leur voiture pour se déplacer, le Cambrésis est marqué par **un profil d'actifs utilisant massivement leur voiture individuelle**, la moyenne nationale en France métropolitaine étant de 77%.

L'usage des transports en commun est quant à lui très limité : 3% contre 15% en moyenne en France et 7% sur les territoires comme le Valenciennois ou le Saint-Quentinois, mais comparable au taux de l'Avesnois (3,4%). L'usage deux fois plus important des transports collectifs pour les actifs travaillant hors du territoire que pour les actifs extérieurs venant travailler dans le Cambrésis.

Cette différence vient en partie du fait que les besoins de ces deux populations ne sont pas identiques. Les actifs sortants du Cambrésis travaillent principalement dans les centres-villes de grandes villes bien desservies en ferroviaire et en transports collectifs, tandis que les actifs entrant travaillent plus dans les entreprises industrielles et logistiques disséminées dans les zones économiques en périphérie des villes donc moins bien desservies. Les types d'emploi peuvent jouer aussi : dans l'industrie et, dans une moindre mesure la logistique, il existe beaucoup d'emplois postés dont les horaires conviennent peu pour les transports en commun, tandis que dans les emplois tertiaires, les horaires plus classiques conviennent à l'utilisation des transports en commun.

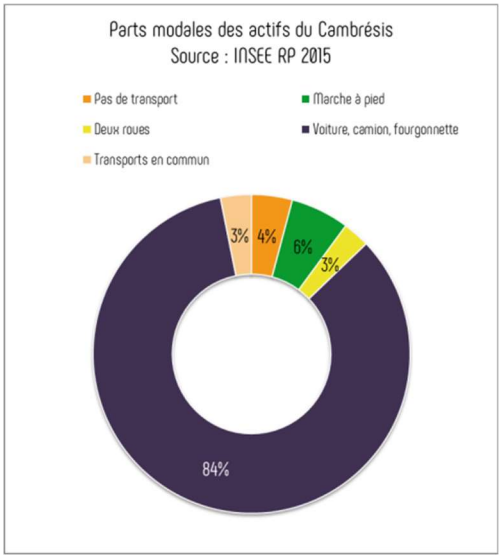

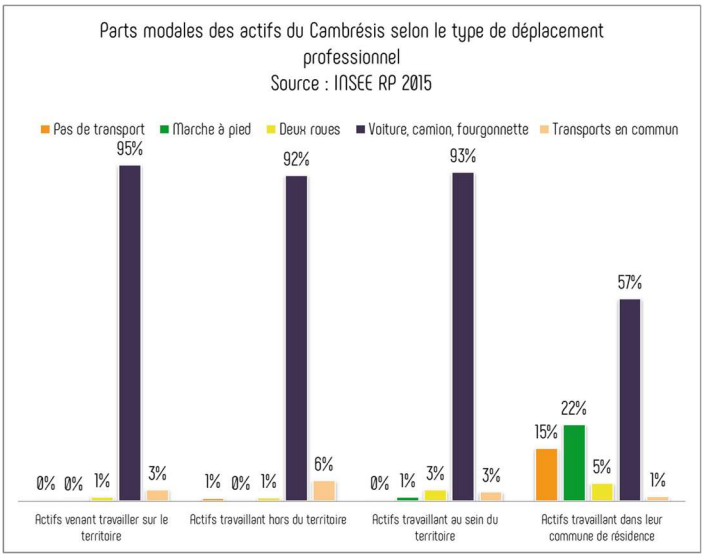

Face à la prégnance des enjeux de développement durable, la réduction de l'usage de la voiture individuelle apparaît comme un défi de premier plan et des marges d'amélioration sont possibles pour faciliter l'utilisation de nouveaux modes de déplacements plus doux.

Avec 6,4% de déplacements professionnels réalisés à pied, une certaine proximité entre lieux de vie et lieu d'emploi peut être observée au sein du territoire, pouvant traduire une mixité fonctionnelle (1/4 des actifs travaillent dans leur commune de résidence). En ce sens, la part particulièrement importante de la marche pour les actifs travaillant au sein de leur commune de résidence vient corroborer ce constat. Pour rappel, la part des déplacements réalisés à pied pour se rendre au travail au niveau régional est de 5,6% et de 5,7% pour le département du Nord. Le taux de déplacements professionnels réalisés à pied sur le Cambrésis est comparable aux territoires plus urbains comme le Valenciennois (6,3%) ou la Métropole Européenne de Lille (6,3%) et supérieure à celui des territoires plus ruraux (Avesnois : 5,3%).

2. Une insertion dans le maillage routier régional via l'A2 et l'A26

2.1 Un maillage routier dense

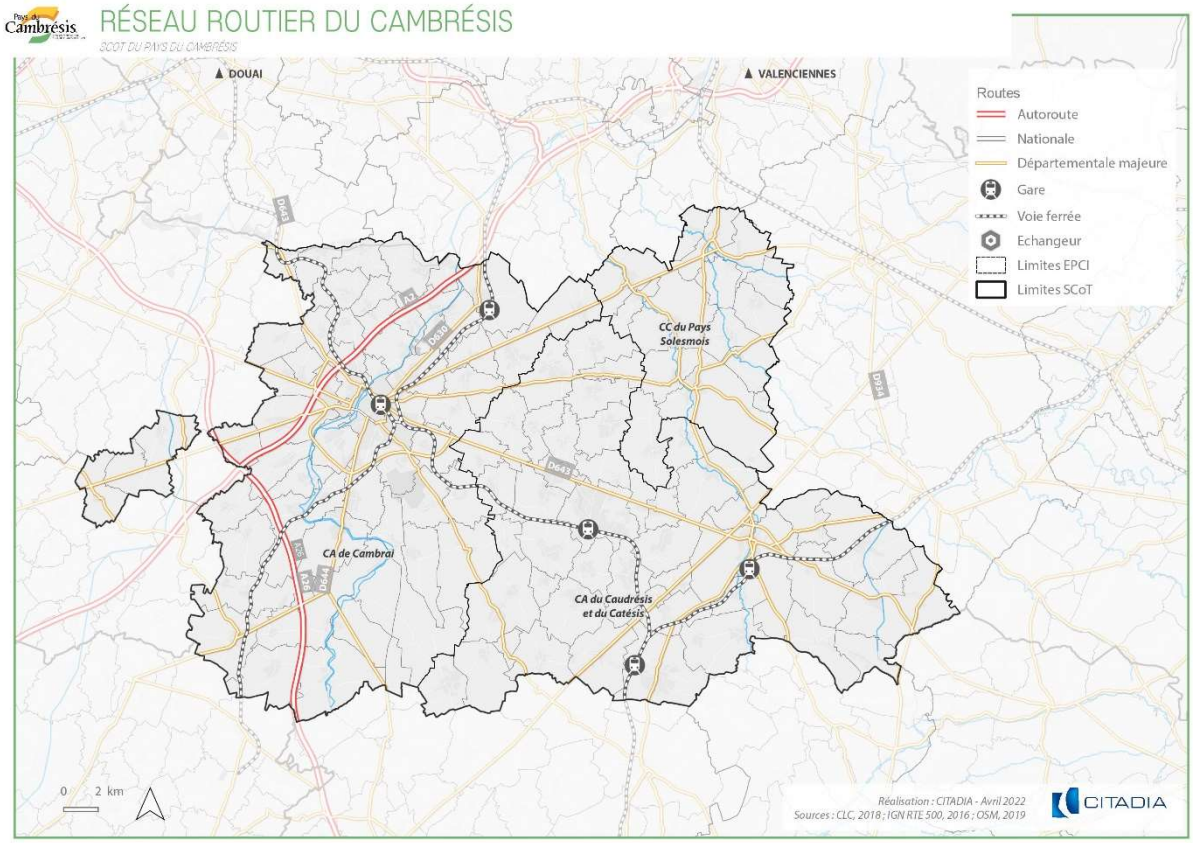

Le territoire bénéficie d'une desserte routière dense, particulièrement sur sa partie Ouest depuis et vers Cambrai. Deux autoroutes ainsi que diverses routes départementales sont en effet supports d'une circulation importante :

- L'A2 (rejoignant l'A1, proximité de l'échangeur), vers Valenciennes, et l'A26 entre Arras et Saint-Quentin ;
- RD630, vers Valenciennes (10 000 voyageurs quotidiens en 2014) ;
- RD643, axe Est-Ouest, vers Douai en passant par Caudry (contournement de Caudry en cours de réalisation avec l'aménagement d'un giratoire sur la commune de Beauvois-en-Cambrésis) et Le Cateau-Cambrésis (en moyenne 15 000 véhicules/jour, 1 390 poids lourds en 2014 contre 1 038 en 2009, 1 590 passages sur le contournement sud de Cambrai) ;
- RD644 vers Saint-Quentin et RD917 vers Bapaume et Péronne ;
- RD639 de Cambrai à Arras ;
- RD958 au niveau Solesmes vers Valenciennois ;
- RD955 entre Solesmes et Le Cateau-Cambrésis ;
- RD1643 contournant la ville de Cambrai.

RD630 vers Valenciennes et RD939 vers Arras

Focus définition :

Route à grande circulation : en vertu de l'article L111-6 du Code de l'urbanisme, en dehors des espaces urbanisés des communes, les constructions ou installations sont interdites dans une bande de soixante-quinze mètres de part et d'autre de l'axe des voies à grande circulation. Sur le territoire du Cambrésis, les routes à grande circulation identifiées sont les suivantes : RD643 totalité d'est en ouest, RD630 totalité du nord au sud, RD639 de Cambrai à Arras, RD1643 contournant Cambrai par l'Ouest, RD644 et RD917 reliant Cambrai à Saint-Quentin. Ce même article défini également les routes express, lesquelles génèrent une bande d'inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de leur axe. L'A2 et l'A26 sont les seules routes express présentes sur le territoire du Cambrésis.

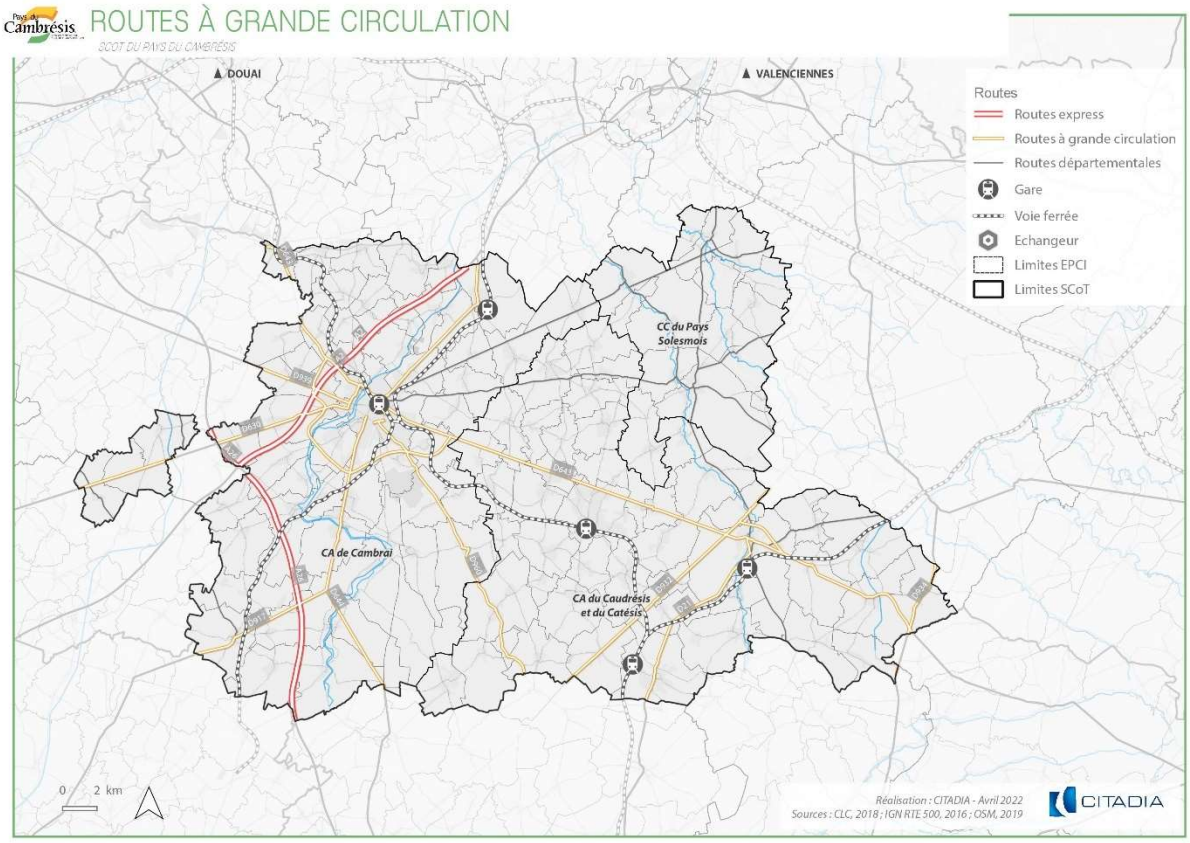

Le réseau s'étoffe de routes départementales qui couvrent le reste du territoire, et le connectent au maillage principal. De manière générale, le territoire bénéficie d'une bonne desserte routière même si des axes sont à conforter : axes Est-Ouest avec la RD643 et la RD939, axes Nord-Sud avec la RD932 vers le département de l'Aisne et la RD955 du Solesmois vers Valenciennes.

A2 vers Valenciennes et A26 vers Arras

2.2 Des connexions relativement rapides avec les espaces voisins

La commune de Cambrai se situe à moins d'une heure des principales villes voisines (Amiens, Douai, Lille, Lens, Saint-Quentin, Arras…).

Depuis les autres polarités du territoire (Caudry, Le Cateau-Cambrésis, Solesmes) les temps de trajet vers les villes voisines les plus proches (Douai, Valenciennes, Saint-Quentin, Arras…) varient entre 30 minutes et une heure. Solesmes se situe par exemple à une demi-heure de Valenciennes, d'où des échanges importants entre ces deux espaces (voir déplacements domicile-travail). Depuis Solesmes et Caudry, les usagers devront nécessairement passer par Cambrai pour rejoindre Amiens, avec un temps de trajet de 1h20-30.

Les temps de trajet Solesmes-Valenciennes et Solesmes-Cambrai sont sensiblement les mêmes, tout comme les liaisons Cambrai-Le Cateau Cambrésis et Cambrai-Valenciennes, ce qui explique les interactions fortes (économiques comme résidentielles) avec le Valenciennois.

Temps de parcours en voiture (min) depuis les pôles principaux du territoire vers les principales centralités voisines, et en interne au territoire

Source : Via Michelin 2019

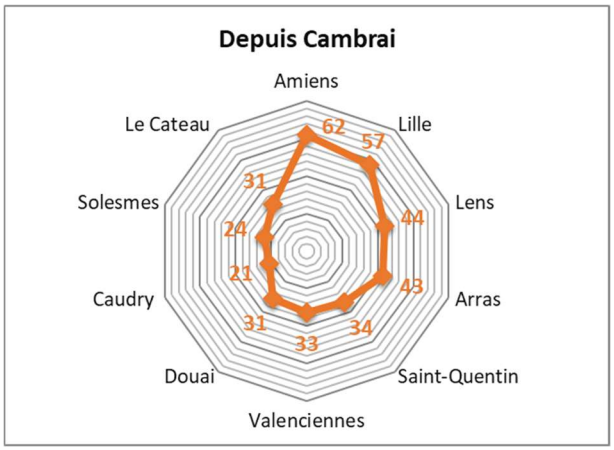

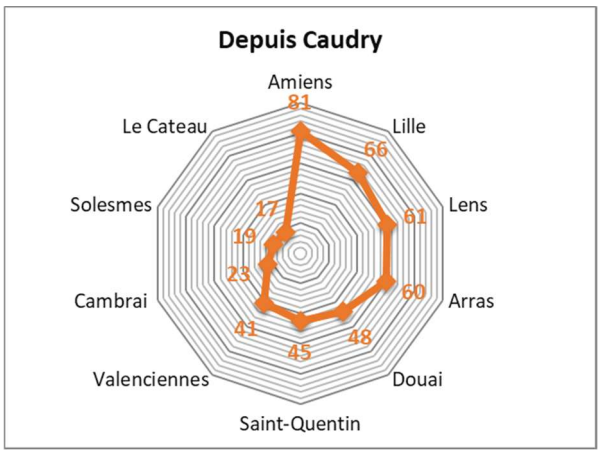

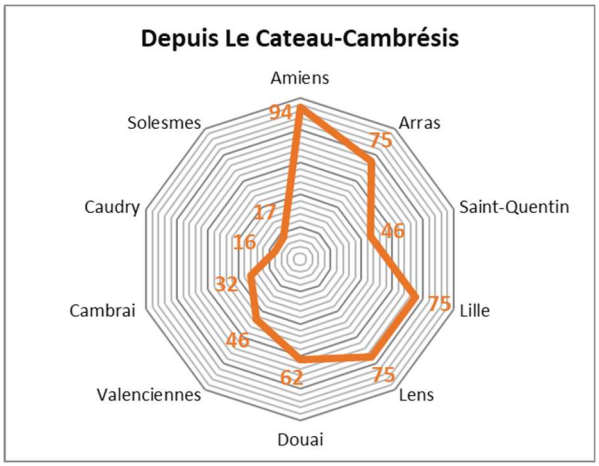

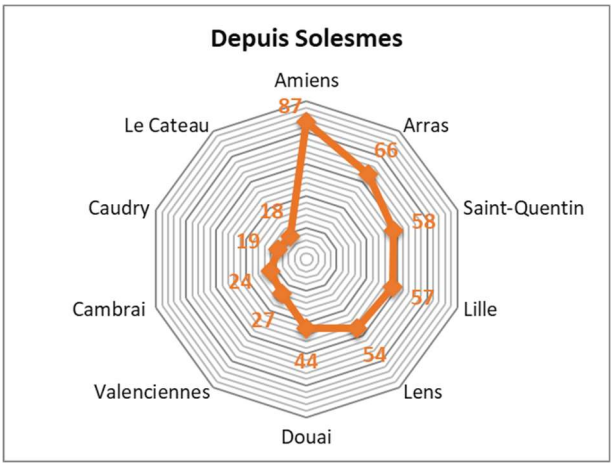

Les chiffres issus du site michelin étant souvent sous estimés et afin de tenir compte des réalités de déplacement (ralentissements, temps de stationnement, …) il convient de rajouter 10 à 20 minutes supplémentaires à chaque temps de parcours en voiture indiqués.

2.3 Différents usages à faire cohabiter

Une forte fréquentation de l'A2, vers Valenciennes

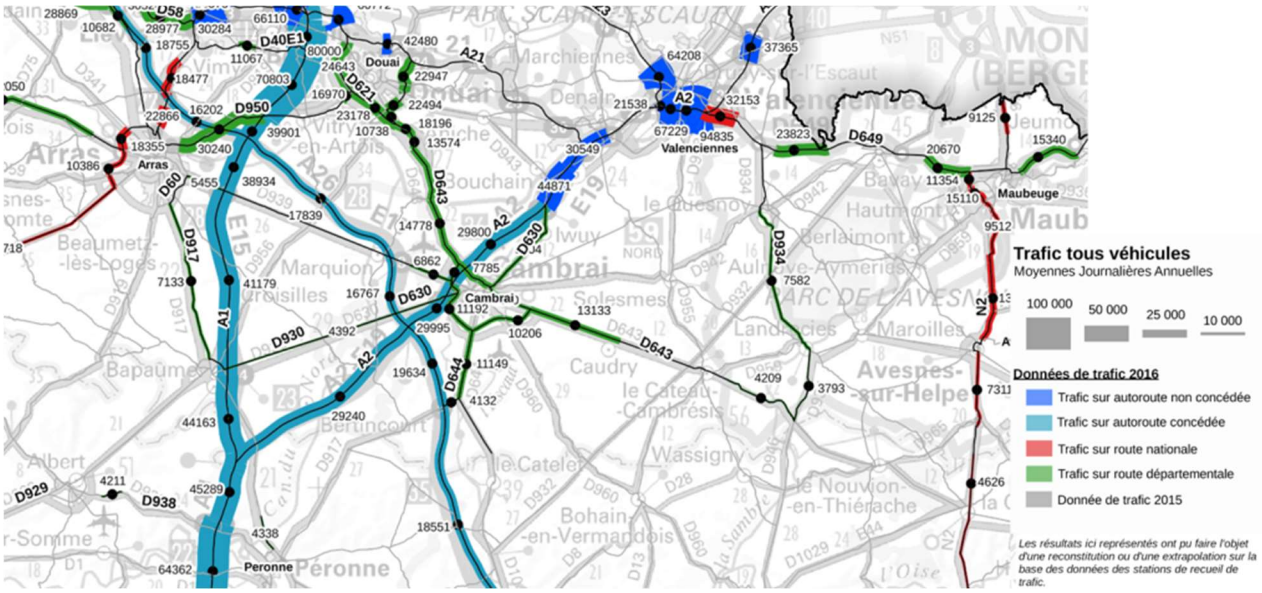

Carte de la fréquentation routière en 2015 – Source : DREAL Hauts-de-France

Les autoroutes, axes de transit majeurs, concentrent la plus forte densité du trafic, et notamment l'A1 et l'A2 (en moyenne 50 000 véhicules/jour) reliant le territoire à Valenciennes.

Le contournement de Cambrai connait également un trafic important (environ 25 000 véhicules/jour), au même titre qu'une partie de l'axe structurant du Cambrésis, la RD643.

La décongestion des axes routiers principaux apparaît comme un enjeu crucial pour l'avenir du Cambrésis, tant en matière de qualité de vie des populations que de rayonnement pour les acteurs économiques la RD643 et la RD958 étant à titre d'exemple particulièrement saturées aux heures de pointe. Le soulagement de ces axes routiers passe notamment par la réduction de la place de l'automobile en proposant des modes de déplacements alternatifs efficaces sur le territoire (développement du transport en commun, des pistes cyclables, mise en place d'aires de covoiturage…).

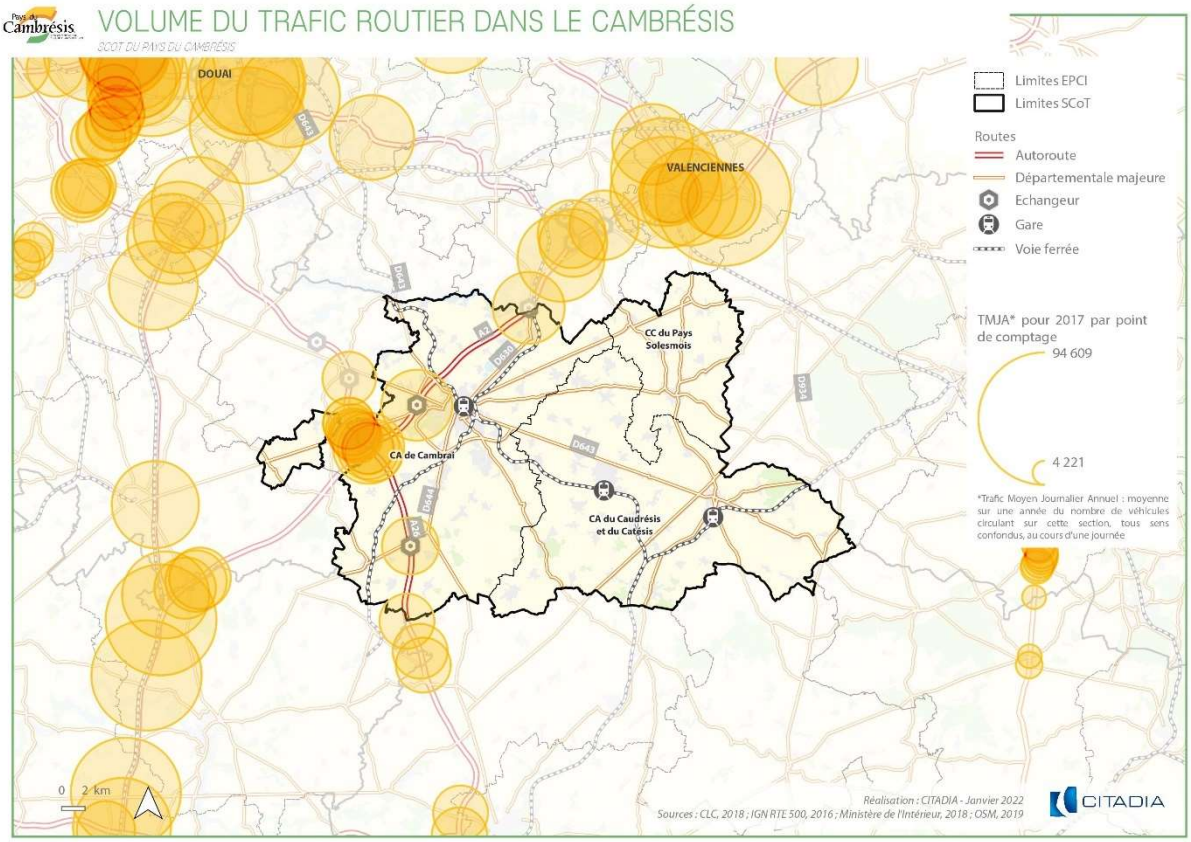

Une fréquentation poids-lourds importante

Faisant partie d'un réseau de pôles économiques dynamiques (Lille, Valenciennes, Douai, Arras…) et à proximité du Canal Seine Nord, le territoire accueille de nombreuses activités économiques, y compris logistiques. Ce positionnement amène à une fréquentation importante des poids lourds, qui représentent environ 20 à 23% du trafic recensé sur le réseau routier principal.

→ Les projets e-Valley et de plateforme multimodale de Marquion Haynecourt viendront renforcer cette vocation, et donc potentiellement augmenter ces flux, en particulier à l'ouest du territoire. Selon le comptage routier réalisé par la société VERDI, l'impact du projet de E-Valley sur le trafic de la RD643 en entrée/sortie du site a été évalué à + 2 473 véhicules légers/jour et +987 poids lourds/jour soit un total de +3 460 véhicules/jour. Cela représente une augmentation de 23% du trafic VL/jour et de 82% du trafic PL/jour soit une augmentation globale sur le trafic routier de près de 30%. Afin de sécuriser et fluidifier le trafic des aménagements seront réalisés (giratoire, contrôle automatique des plaques…) et le transport multimodal sera privilégié (mode fluvial, transport par voie ferrée…).

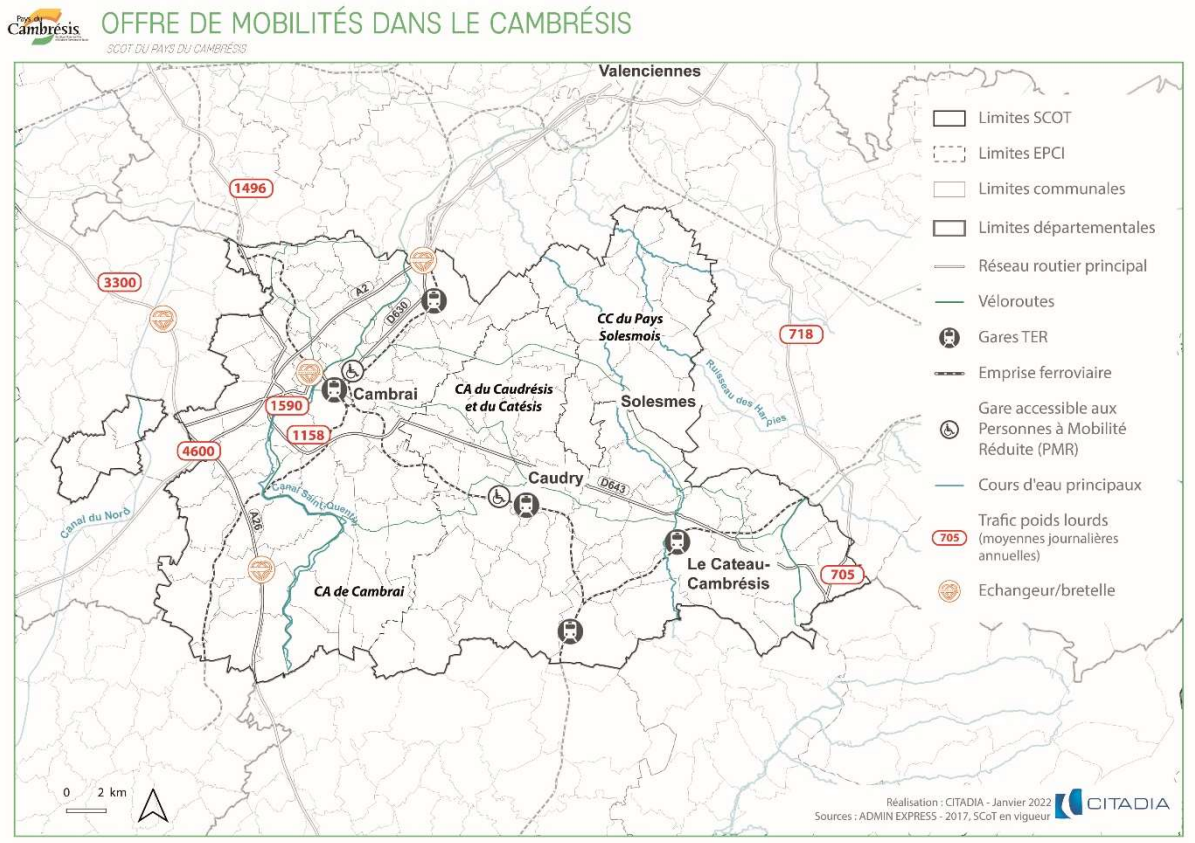

La cohabitation avec les autres modes de transports constitue un enjeu, notamment pour les flux pendulaires routiers, de par les ralentissements entrainés et le risque d'accidents. De plus, les poids lourds peuvent être amenés à traverser certains territoires dont les profils de voirie (largeur, revêtement) ne sont pas adaptés à ces usages.

Des adaptations routières réalisées et en projet pour dissocier les flux locaux des flux de transit

Focus projet

Contournement du Cateau-Cambrésis : Le contournement du Cateau-Cambrésis initié en 2011 et ouvert à la circulation en 2017 a permis de soulager le centre-ville d'un trafic de transit – en particulier poids lourds – important. S'étendant sur 3,5 kilomètres, cette nouvelle voie s'est accompagnée de la création de 3 giratoires et de 5 ouvrages d'arts, ainsi que de la requalification de la RD643 traversant le centre-ville.

Contournement Sud de Cambrai sur la RD643 : L'opération d'aménagement, engagée en 2004 et dont le dernier tronçon a été inauguré en 2011, a été réalisée dans le but de désengorger le trafic du cœur de Cambrai. Inscrit dans la démarche Haute qualité environnementale (HQE), le contournement s'étend sur près de 15 kilomètres, reliant la D643 à l'A2.

Inauguration du contournement du Cateau-Cambrésis en 2017.
Source : Ingérop ; C. Lefebvre

Dans la continuité, **le contournement Ouest de Caudry** est programmé, visant à renforcer la liaison de la gare ferroviaire à la RD643, notamment dans un souci de promotion de l'intermodalité voiture-train. Il s'agit aussi de fluidifier le trafic sur la RD643 à l'est de l'entrée de Beauvois-en-Cambrésis, une partie du flux caudrésien et le flux des villages situés au sud de Caudry pouvant ainsi éviter la RD643. La réalisation du contournement Nord de Cambrai est également en réflexion, avec des études préalables engagées en 2015. D'autres projets sont actuellement en phase de réflexion :

- Désenclavement de l'est du territoire, visant à mieux relier Caudry à l'A2 via l'échangeur d'Iwuy, permettant ainsi de dévier les flux de transit traversant actuellement Cambrai ;
- Aménagement d'espaces de rabattement pour véhicules lents (tracteurs) au niveau de la RD958 (voies très sinueuse et sans visibilité) entre Solesmes et le Valenciennois afin de permettre aux voitures de dépasser sans risque. (Projet identique sur la RD643) ;
- Amélioration de la desserte de la plateforme multimodale de Marquion, afin de limiter l'impact des flux entrants sur le territoire depuis la RD939 ;
- Amélioration de la desserte de l'est du Cambrésis à travers une meilleure liaison sur l'axe Saint-Quentin / Valenciennes.

Quelques axes particulièrement accidentogènes

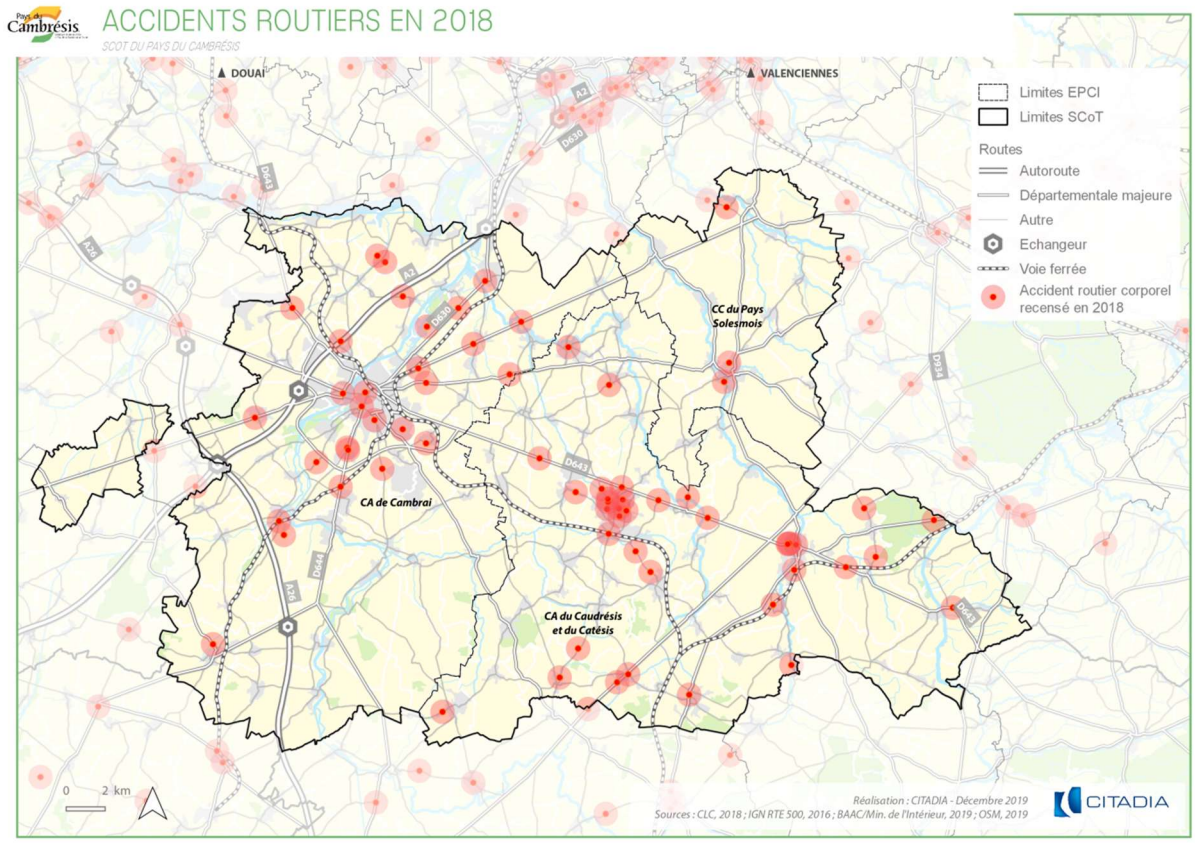

Les accidents recensés en 2018 se sont concentrés sur le réseau routier principal, et à proximité des communes les plus denses (Cambrai, et Caudry, ce qui justifie notamment le projet de contournement ouest de la commune). Le sud-ouest de la CAC ainsi que la CCPS, du fait de leur caractère rural plus marqué, génèrent des flux moins nombreux, ce qui explique notamment un nombre d'accidents plus faible. Ces accidents sont fortement liés aux problématiques de vitesses qui touchent une grande partie des communes du Cambrésis et surviennent la plupart du temps en agglomération.

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires

60% des communes estiment l'attractivité de leur territoire liée à la desserte routière. 20% des communes citent la bonne desserte routière comme l'un des principaux atouts du territoire. Elle se situe d'ailleurs à la troisième place des atouts les plus cités (15% des éléments d'atout cités).

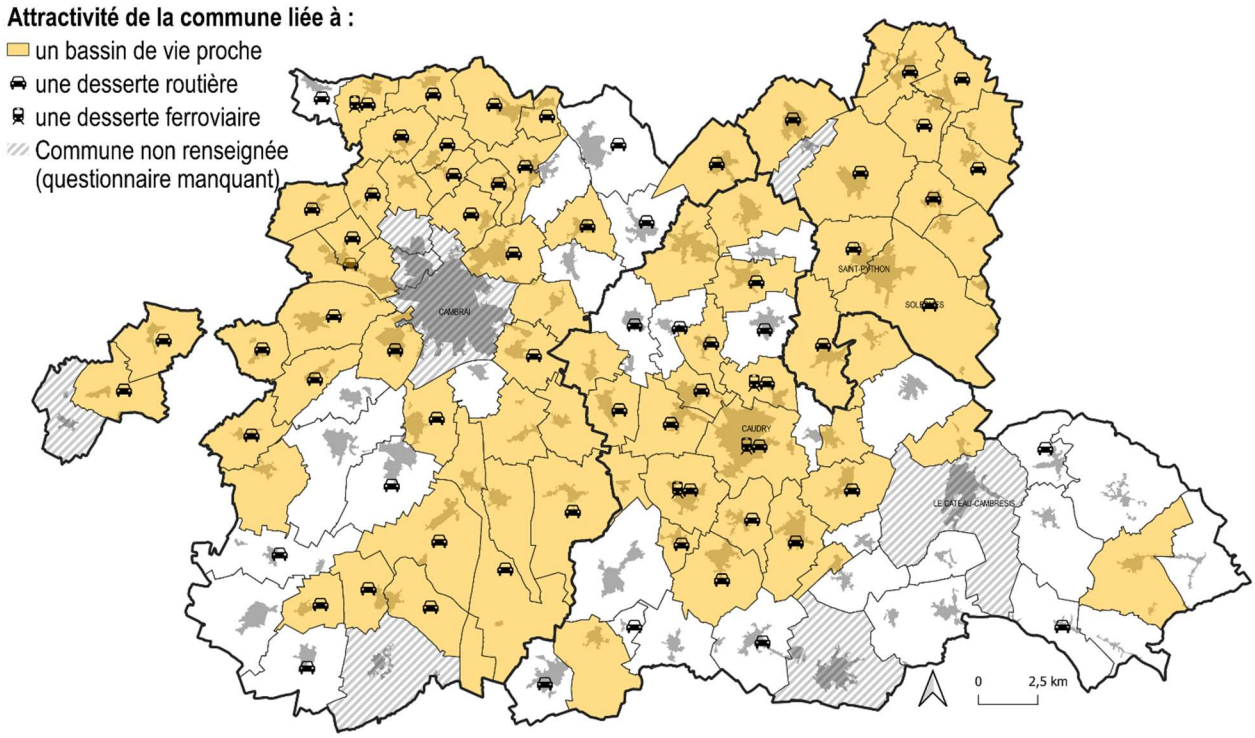

Cependant, cette bonne desserte routière est assortie de quelques enjeux qu'il convient de souligner :

- La **vitesse automobile**, notamment en traversée d'agglomérations, est problématique pour la quasi-totalité des communes. Les dispositifs mis en place pour tenter d'y remédier semblent rarement satisfaisants.

- Les problématiques de **stationnement** (générées par la grande place laissée à l'automobile dans les déplacements internes au territoire) sont remontées par 55% des communes.

- Le **trafic des poids lourds**, notamment accentué par la création d'E-valley, est également cité par de nombreuses communes comme problématique.

- 47 communes citent le **manque d'offre de transport** et la mobilité dans les faiblesses du territoire. Il s'agit principalement de manques d'alternatives à l'usage de la voiture individuelle (transports en commun, desserte ferroviaire…) mais un **enclavement à l'Est** liée à un manque d'infrastructures routières est également signalé. D'ailleurs, la plupart des communes du sud-est estiment que la desserte routière n'est pas un facteur d'attractivité.

- 13 communes évoquent le sujet de la **mobilité dans leurs attentes pour le futur SCoT**. Plus particulièrement, les communes font remonter :
    - les difficultés de la traversée d'Iwuy,
    - le besoin d'une réflexion sur les transports routiers vers le fluvial,
    - les besoins de développer le maillage doux (cyclable et pédestre),
    - les réflexions à mener pour améliorer les axes routier Le Cateau-Solesmes, Le Cateau – Cambrai ou encore Saint-Quentin-Valenciennes,
    - tenir compte de l'accès à la mobilité au regard du vieillissement de la population.

2.4 La réglementation du stationnement

Plusieurs communes réglementent le stationnement au sein de leur centre bourg, à l'image d'une tarification différenciée selon les axes à Cambrai, ou de zones bleues au Cateau-Cambrésis et à Caudry. L'encadrement et l'optimisation du stationnement permettent d'accorder une place suffisante aux différents modes de déplacements, en favorisant le report modal, tout en permettant de valoriser l'image des centres villes.

Focus stationnement – Ville de Cambrai

Les zones de stationnement sur la ville de Cambrai sont très hiérarchisées et organisées de façon à éviter la circulation d'automobiles dans le cœur historique et de redonner la place aux piétons et vélos. Le parking central de la place Aristide Briand propose des tarifs élevés à 1 euro de l'heure afin de limiter et d'apaiser la circulation dans le centre-ville tout en permettant aux automobilistes de se garer à proximité des commerces et services du centre-ville. La majorité des axes routiers autour de cette place sont également payants (zone au tarif de 50 centimes de l'heure) et ce stationnement payant a récemment été élargi à de nouvelles voies de circulation routières. En périphérie du centre historique de Cambrai, la politique de la ville vise à faciliter l'accès aux principaux équipements structurants en proposant du stationnement public gratuit.

Stationnement payant dans la ville de Cambrai

Source : ville de Cambrai

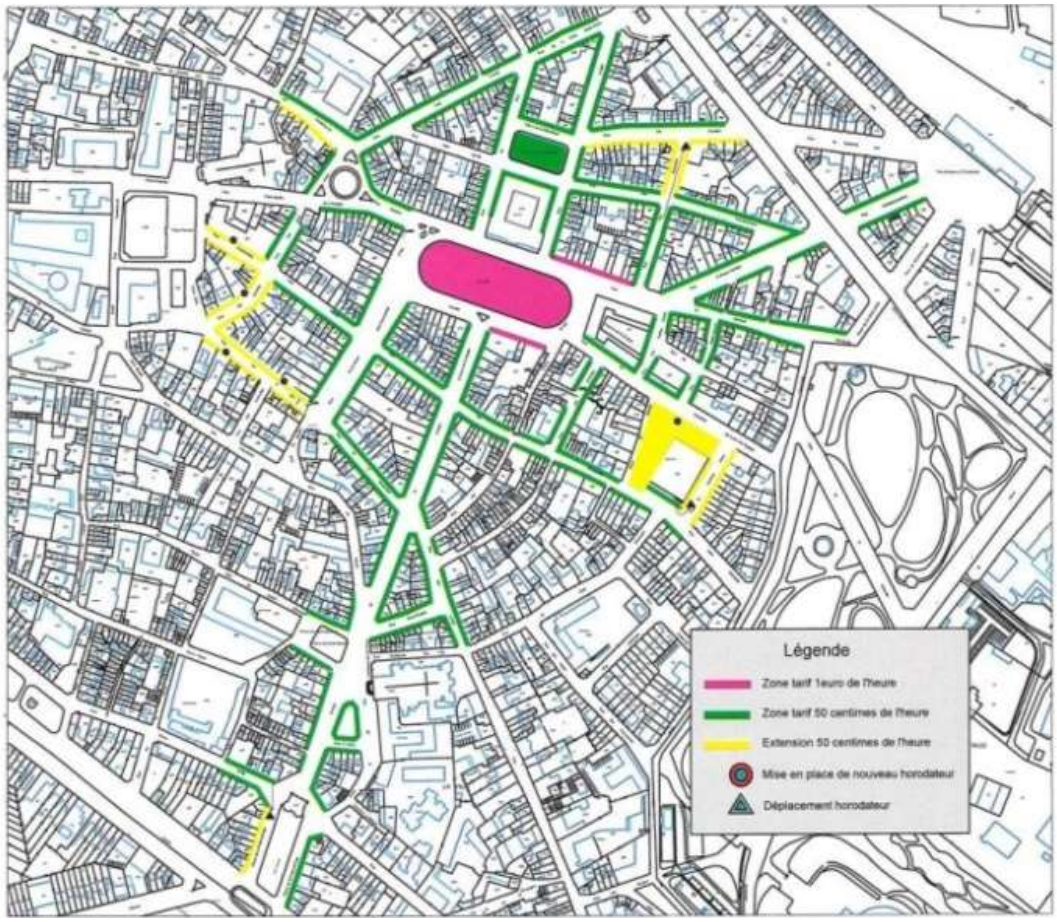

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires

Les Ateliers du foncier ont permis de faire remonter, pour 55% des communes, des problématiques de stationnement. Il s'agit le plus souvent d'un manque de places, qui génère des stationnements gênants sur les trottoirs.

Ces problèmes de stationnement sont souvent liés à l'implantation en limite de rue des constructions, impliquant pour les résidents de stationner sur le domaine public plutôt que sur la parcelle privée.

Il n'en réside pas moins que de nombreux villages sont soumis à ces problématiques de stationnement. Elles peuvent être très localisées, et liées à la présence de tissus urbains anciens, marqués par une implantation des façades ou des pignons en limite de domaine public.

C'est également dans les villages où la dépendance automobile est la plus forte, et où le nombre de personnes par ménage est le plus élevé, impliquant un nombre de voitures par famille plus élevé qu'en milieu urbain.

Les problématiques de stationnement sont aussi fréquemment liées aux déplacements scolaires : congestion aux heures d'entrée et sortie de l'école.

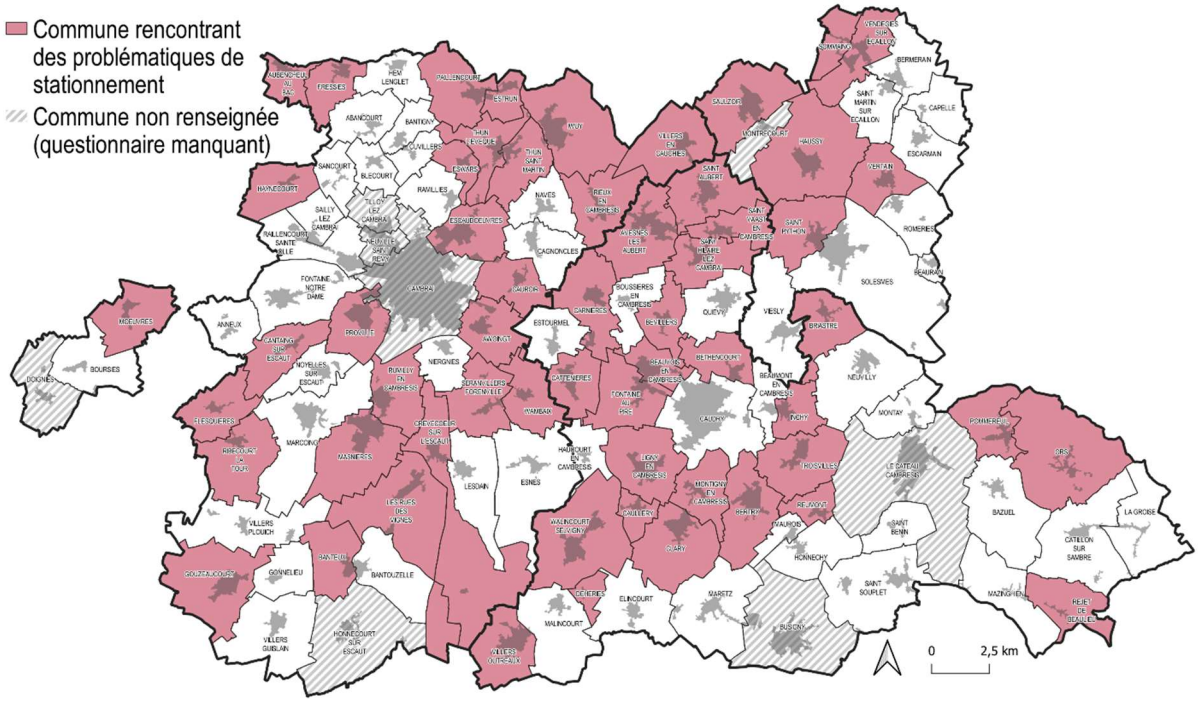

3. Une offre de transport collectif à renforcer

Focus sur l'organisation des compétences mobilité

En matière de mobilités et de transports, c'est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) qui organise l'ensemble des mobilités au sein d'un territoire.

Depuis la loi LOM de 2019, les communes ne sont plus amenées à être AOM. Les communautés de communes ont été encouragées à se saisir de la compétence mobilité (à l'échelle de leur territoire ou à une échelle plus large), autrement la région devient AOM locale en lieu et place à compter du 1er juillet 2021. Concernant les AOM régionales, depuis le 1er janvier 2017, les Régions pilotent les politiques de transport d'intérêt régional, dont le service dépasse le ressort d'une AOM locale (TER et transports inter-urbains). L'objectif est d'articuler les différents réseaux régionaux, notamment par la mise en place d'outils commun (carte Pass Pass), de la plateforme Pass Pass covoiturage … Au sein du territoire du Cambrésis, la CAC fait figure d'AOM locale sur son territoire en assurant la gestion des transports urbains : offre de bus, de navettes, et réalisation d'opérations telles que le pôle d'échanges de Cambrai via la mutation des emprises ferroviaires. La CA2C déploie le transport public caudrésien (ou TCC) sur son territoire.

Pour rappel la part des moyens de transports utilisés pour se rendre au travail en 2018 dans le Cambrésis est de 6,4% pour la marche à pied, 3% pour les transports en commun et 1,4% pour le vélo. Ces modes de déplacements alternatifs à la voiture sont encore trop peu significatifs dans les habitudes de transport des habitants du Cambrésis qui privilégient toujours la voiture (83%).

3.1 Des liaisons ferroviaires avec Paris et les principaux pôles régionaux

Le territoire bénéficie aujourd'hui de :

- Trois lignes TER : lignes 14 (qui lie le territoire à Saint-Quentin et Jeumont), 15 (entre Saint-Quentin et Lille) et 16 (entre Cambrai et Valenciennes) ;
- Deux lignes du réseau Intercités (Cambrai-Paris et Maubeuge-Paris).
- Plusieurs dessertes Corail, notamment du Cateau-Cambrésis vers Maubeuge et de Cambrai vers Valenciennes en passant par Iwuy.

Ainsi, via des trains directs, Cambrai se situe à environ 2h de Paris, un peu plus d'une heure de Lille, 30 minutes de Douai et 45 minutes de Valenciennes.

Réseau ferré Hauts-de-France au sein du Pays Cambrésis

Source : SNCF

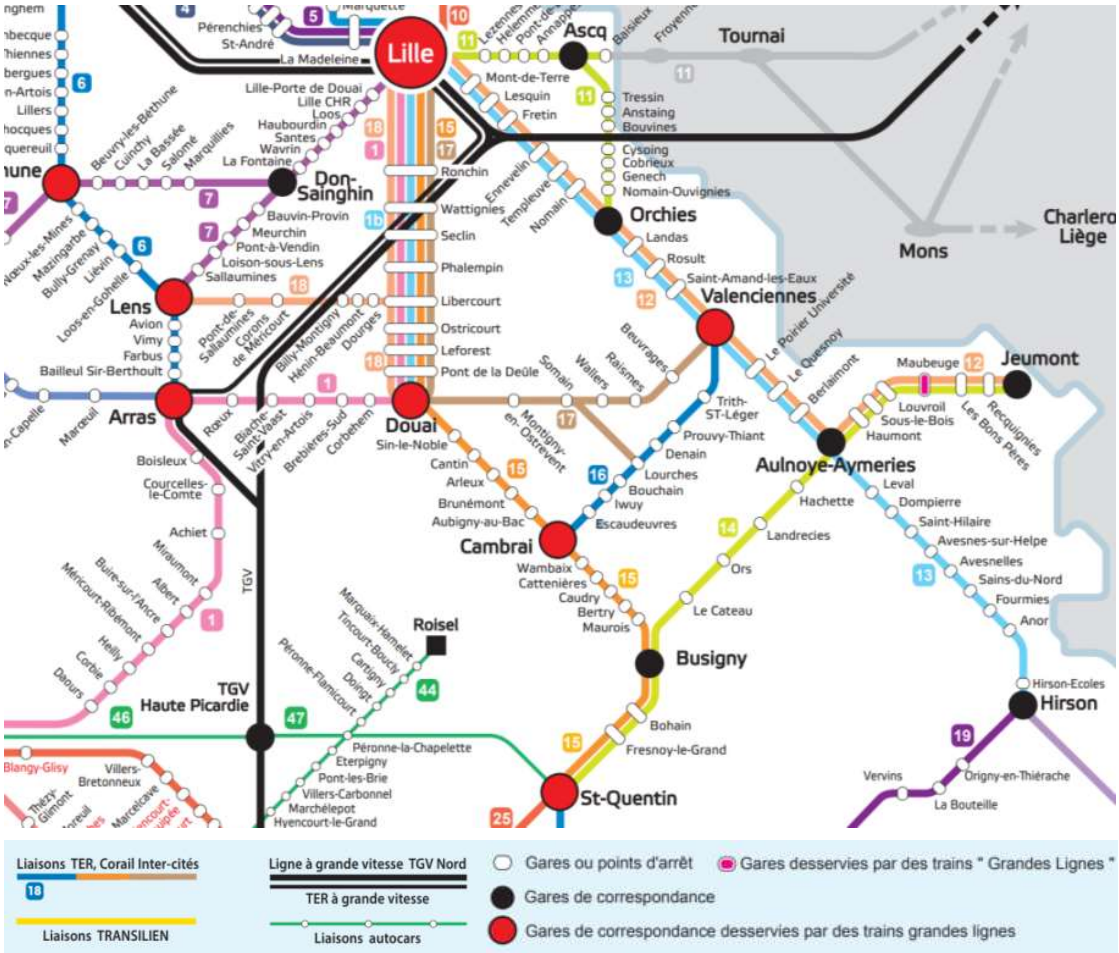

Focus SRADDET : Le futur Réseau Express Hauts de France et son impact sur le Cambrésis ?

Le projet de Réseau Express Hauts-de-France doit permettre de contribuer à la décongestion des axes routiers et ferroviaires et répondre au développement des besoins de mobilité entre les grands pôles régionaux. Le service ferroviaire reliera, sans correspondance, grâce à des liaisons rapides, fréquentes et capacitaires, les principaux pôles urbains de la Belgique (Courtrai et Tournai) par Tourcoing, Roubaix ou Armentières au nord, à l'ancien Bassin Minier (Hénin-Beaumont, Lens, Douai) vers Arras, Cambrai, Amiens et St Quentin au sud en desservant Lille et plusieurs pôles d'échanges. Pour le Cambrésis cela se traduit par un nouveau barreau ferroviaire entre Corbehem et Cambrai prolongé vers Saint-Quentin permettant ainsi son raccordement au Réseau Express Hauts-de-France. Cela signifie des temps trajets entre Cambrai et Lille plus courts, mais aussi la mise en place de trains directs entre Cambrai et Arras sans correspondance à Douai.

3.2 Un cœur de territoire partiellement irrigué par le train

Focus définition :

Pôle d'échanges : Un pôle d'échanges est un lieu ou espace d'articulation des réseaux qui vise à faciliter les pratiques intermodales entre différents modes de transport de voyageurs. Les pôles d'échanges se distinguent ainsi par la variété des modes de transport qu'ils réunissent en un même lieu : marche à pied, vélo, autobus, tramway, métro, train voire avion. Ils peuvent assurer, par leur insertion urbaine, un rôle d'interface entre la ville et son réseau de transport.

Rappel du bilan du SCoT :

Le bilan réalisé sur le SCoT montre que l'offre en transport en commun notamment sur le réseau ferroviaire proposée sur le territoire est encore trop faible. L'intermodalité est très peu développée et la tarification est à améliorer pour

	TOTAL POINTS D'ARRETS	TOTAL PÔLES D'ECHANGES
Population communale (2014) et variation depuis 2009	7 631 0,32%	60 936 2,14%
Montées-descentes moyennes par jour (en 2014)	35	2 765
Rabattement communal interne	22	860
Places de stationnement	40	400

Source : RP - INSEE Réalisation : SMPC

L'analyse de la fréquentation des points d'arrêt du Cambrésis indique que les pôles d'échanges concentrent la majeure partie des montées-descentes. L'objectif est de conforter ces pôles d'échanges et ces points d'arrêts à enjeux.

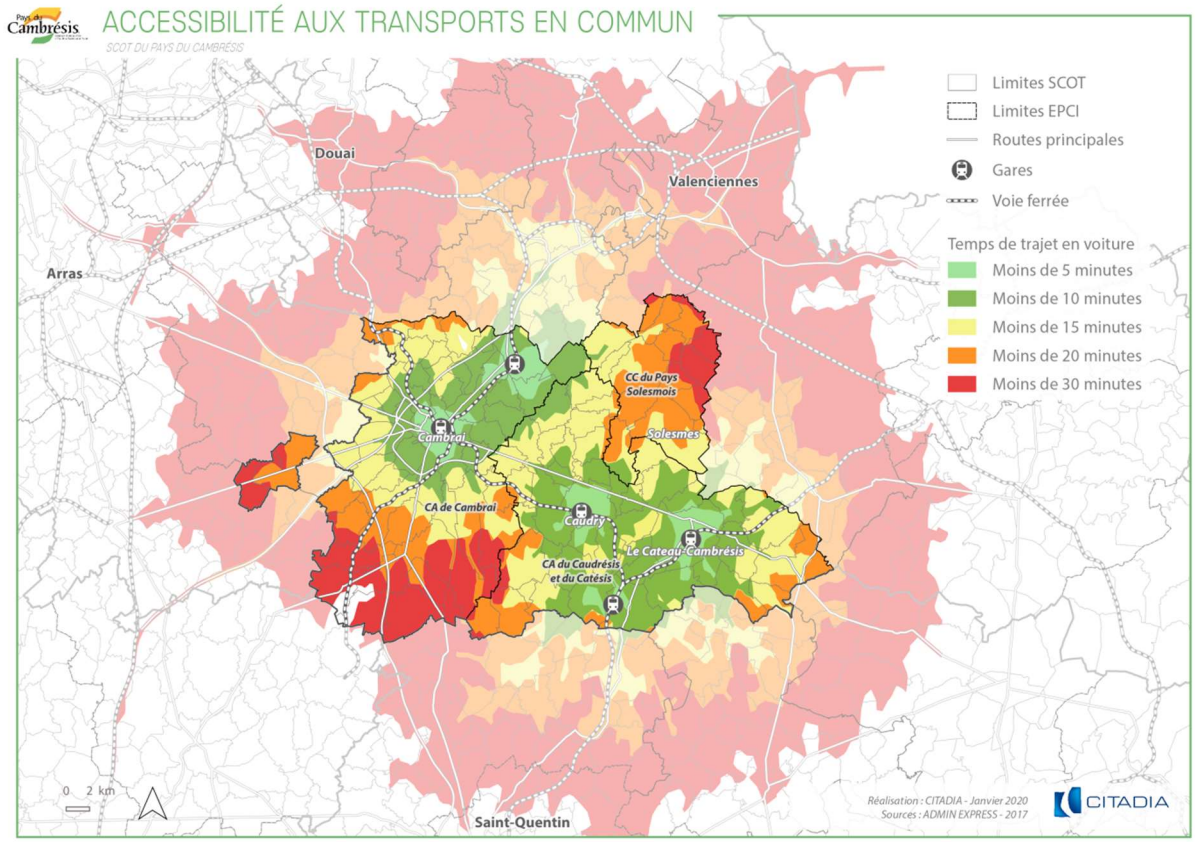

NB : Cette carte représente les temps de parcours nécessaires pour rejoindre les pôles d'échanges principaux du Cambrésis, sans prendre en compte ceux situés hors du territoire.

Il existe cinq pôles d'échanges sur le territoire : Cambrai, Caudry, Le Cateau, Busigny et Iwuy. Plusieurs points d'arrêts parsèment également le territoire, à Escaudœuvres, Wambaix, Cattenières et Honnechy.

Le Sud-Ouest de la CA de Cambrai et le Nord du Pays Solesmois sont globalement moins bien irrigués par la desserte ferroviaire du territoire, incitant les habitants à davantage se tourner vers les gares extérieures, dont Valenciennes et Le Quesnoy pour les communes Nord et Saint-Quentin pour les communes du Sud-Ouest.

La Communauté de communes du Pays Solesmois et l'arc Sud de la Communauté d'Agglomération de Cambrai sont des espaces où il existe une forte demande résidentielle couplée avec une croissance importante de la population. Pourtant, comme l'indique cette carte, ce sont également les endroits du territoire les moins bien desservis en transports en commun. **Il est donc important de mener des réflexions afin de développer des transports alternatifs à la voiture individuelle dans ces secteurs où la demande est croissante.**

Gare de Busigny - Source : Citadia Conseil

Seule la gare de Iwuy présente une variation de sa fréquentation de voyageurs négative entre 2015 et 2019. Néanmoins, ce constat est à nuancer car sur la dernière période, 2018-2019, sa fréquentation a nettement augmenté (+ 1 311 voyageurs). De manière générale, les gares ferroviaires du Cambrésis ont vu leur fréquentation de voyageurs augmenter sur la période 2015-2019.La fréquentation des gares de Cambrai et de Busigny, même si elle a fortement augmenté sur la dernière période (+ 70 136 à Cambrai et + 7 517 à Busigny), présente des fluctuations importantes sur les quatre dernières années.

	Fréquentation voyageurs					Variation 2015-2019
Gare	2015	2016	2017	2018	2019	
Cambrai	668208	657910	687678	627458	697594	4,4%
Caudry	115271	106785	115496	105680	128178	11,2%
Busigny	54060	50415	55333	49018	56535	4,6%
Le Cateau	26810	23445	23327	21113	27490	2,5%
Iwuy	7871	6520	6973	5870	7181	-8,8%

Fréquentation des gares ferroviaires du territoire - Source : SNCF Open Date 2019

Les pôles d'échanges intermodaux du territoire ont vocation à favoriser le report modal, de la voiture vers le train : offre de stationnement (automobile et vélo) à proximité des bâtiments voyageurs, arrêts de bus sur le parvis...

Rappel bilan du SCoT :

Le SCoT avait identifié 5 pôles gares concernés par des orientations spécifiques. La diversité des profils de ces pôles est à prendre en compte pour leur aménagement. Il est alors intéressant d'étudier plus finement la configuration de ces différents pôles. Les « *pôles-gares* » doivent être considérées comme des entrées de villes. Il paraît donc nécessaire de soigner leurs abords lors des projets d'aménagement des communes. Les documents d'urbanisme locaux doivent intégrer cette réflexion sur l'accessibilité des sites dans le PADD et les traduire dans les orientations d'aménagement (mise en place d'OAP spécifiques « *pôles-gares* »).

Focus projet :

Réaménagement du pôle gare de Cambrai : Encadré par une OAP dans le PLU, le pôle gare de Cambrai a pu bénéficier d'un réaménagement global à partir de 2018, avec 18 lignes régulières de bus desservant aujourd'hui la commune, 106 passages journaliers pour le réseau Arc-en-ciel 3, 250 places de stationnement et une requalification des espaces publics sur la Place Maurice Schumann. Le Pôle Emploi de Cambrai s'est installé en 2013 au niveau du pôle gare afin de profiter de l'avantage que représente la proximité avec cette desserte ferroviaire accessible à tous.

Pôle gare de Cambrai – Source : Ville de Cambrai

Recomposition du pôle gare de Busigny : La commune de Busigny est desservie par le « pôle gare majeur » de Busigny-Maretz. Cette caractéristique confère à ces deux communes un rôle de « pôle relais » au sein de l'armature territoriale. En fonction de son niveau de fréquentation et de sa position urbaine, chaque « pôle gare » doit définir une stratégie de développement. Pour le pôle gare de Busigny-Maretz, cette stratégie est fondée sur :

- l'amélioration des dessertes tant routières, douces qu'en transports collectifs vers les centres bourgs et les zones d'activités économiques ;
- le développement d'un nouveau quartier d'habitat mixte, situé à proximité du pôle gare : projet de renouvellement urbain sur « la Cité des Cheminots » intégrant un minimum de 25 logements à l'hectare et 20% de logements locatifs sociaux, dont 20% en « accession sociale ».

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

Les ateliers du foncier ont montré que très peu de communes (4 sur 110 ayant répondu) estiment que l'attractivité de leur territoire est due à la desserte ferroviaire. Parmi ces 4 communes, l'une se trouve à proximité de la gare d'Aubigny-au-Bac (axe Cambrai-Douai), et les 3 autres communes bénéficient de la proximité avec la gare de Caudry.

17 communes citent le manque de desserte en train parmi les faiblesses du territoire, sans compter celles qui citent plus largement les transports en commun.

En revanche, seulement 2 communes citent spécifiquement le train comme solution de mobilité alternative à la voiture individuelle. Ces communes souhaiteraient que soient remises en fonction d'anciennes gares, comme celle de Bertry, située sur l'axe Saint-Quentin – Lille.

A noter toutefois que 25 communes citent les transports en commun comme solution de mobilité alternative à la voiture, terme plus général qui peut intégrer le mode ferré.

Les « pôles gares » identifiés par le SCoT présentent des situations différentes qu'il convient de distinguer. Le « pôle gare » de Cambrai est le seul à se situer en centre-ville. Les autres « pôles gares » du territoire (Caudry, Le Cateau, Busigny, Iwuy) sont plus isolés, implantés en périphérie des tissus urbanisés des communes. On peut distinguer le « pôle gare » de Busigny qui présente une situation exceptionnelle en lien avec la recomposition de la « Cité des Cheminots » à proximité.

Pour rappel, il existe une connexion importante avec le réseau du Valenciennois depuis ces pôles gares. En effet, la ligne de bus Caudry-Solesmes-Famars (ligne double : un express et un omnibus) permet d'accéder au TRAM qui desserte ensuite la gare de Valenciennes.

3.3 Les cars et bus : le réseau Arc-en-Ciel, des connexions régionales

Le réseau départemental de cars et de bus interurbains Arc-en-ciel est géré depuis 2017 par la Région Hauts-de-France. Séparé en 4 réseaux de niveau inférieur, ce sont les lignes 801 à 850 qui desservent l'Est du Cambrésis. Le périmètre Cambrésis-Solesmois est desservi par 16 lignes, dont 2 lignes express (801 E et 803 E), tandis que 5 lignes desservent le Caudrésis-Catésis.

Arrêt de bus Stade à Villers-Outréaux - Source : Citadia Conseil

INDEX DES LIGNES

CAMBRÉSIS-SOLESMOIS

801E	Le Cateau-Cambrésis <-> Cambrai
801	Le Cateau-Cambrésis <-> Cambrai
802	Solesmes <-> Cambrai
803E	Caudry <-> Famars
803	Caudry <-> Famars
806	Caudry <-> Carnières <-> Cambrai
807	Villers-Outréaux <-> Cambrai
811	Denain <-> Aniche
821	Rumaucourt <-> Douai
822	Haussy <-> Cambrai
823	Solesmes <-> Famars
824	Avesnes-les-Aubert <-> Denain
825	Le Cateau-Cambrésis <-> Solesmes
826	Élincourt <-> Cambrai
827	Hordain <-> Cambrai
828	Aniche <-> Cambrai

CAUDRÉSIS-CATÉSIS

846	Le Cateau-Cambrésis <-> Bertry <-> Caudry
847	Villers-Outréaux <-> Caudry
848	Le Cateau-Cambrésis <-> Busigny <-> Caudry
849	Avesnes-les-Aubert <-> Caudry
850	Le Cateau-Cambrésis <-> Mazinghien

PÉVÈLE

851	Aniche <-> Villeneuve d'Ascq
853	Douai <-> Libercourt
856	Douai <-> Lille
857	Douai <-> Orchies

AVESNOIS

971	Famars <-> Le Quesnoy
973	Solesmes <-> Le Quesnoy
974	Landrecies <-> Le Cateau-Cambrésis

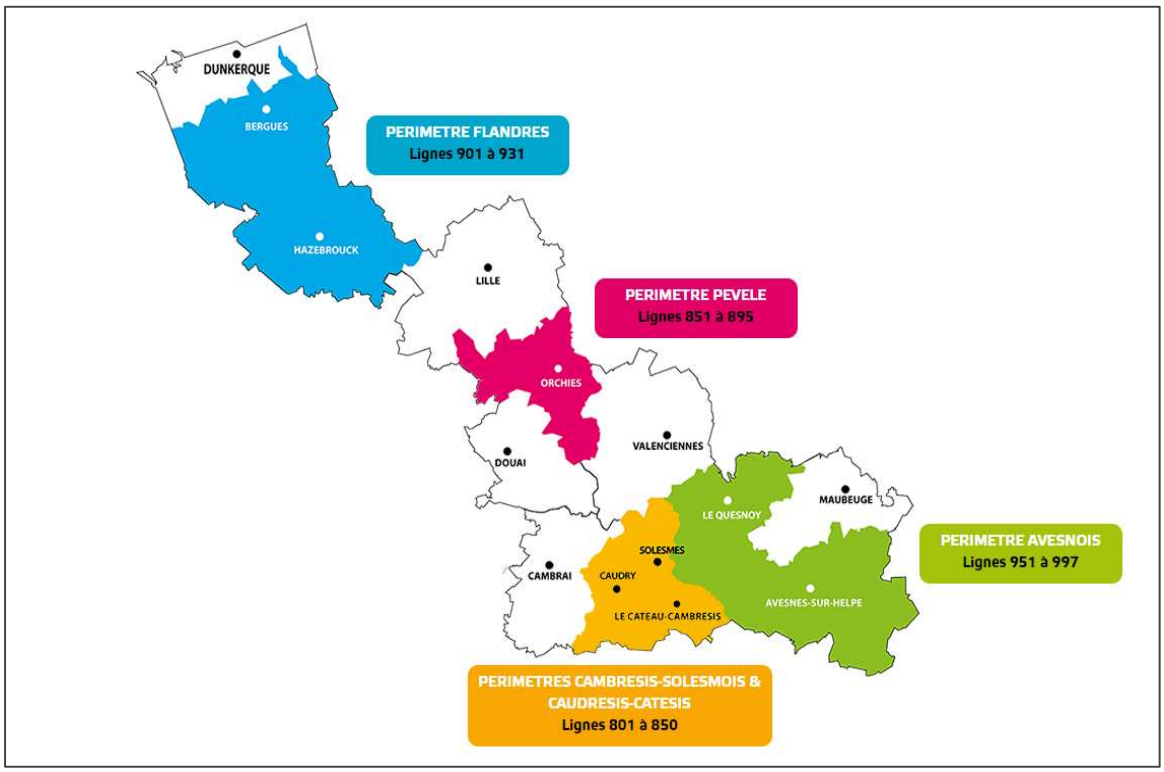

Le réseau d'autocars des Hauts-de-France Arc en Ciel – Source : Région Hauts-de-France

Ces lignes de bus/car s'organisent comme suit :

- 8 Lignes inter-communautaires :

- 801 : Le Cateau-Troisvilles-Inchy-Beaumont-Caudry-Beauvois-Boistancourt (hameau de Carnières sur la RD)-Estourmel-Cambrai ;
- 801^{E} (Ligne Express) : Le Cateau-Caudry-Cambrai ;
- 806 : Caudry-Fontaine-au-pire-Beauvois-Bevillers-Boussières-Carnières-Estourmel-Cambrai ;
- 826 : Dehéries-Élincourt-Walincourt-Caullery-Ligny-Haucourt-Cattenières-Estourmel-Cambrai ;
- 807 : Villers-Outréaux-Malincourt-Walincourt-Esnes-Séranvillers-Niergnies-Cambrai ;
- 802 : Solesmes-ST-Python-St-Vaast -Avesnes-Les-Auberts St-Hilaire-Cagnoncles-Cauroir ; Conquistadores (quartier excentré d'Escaudoeuvres)-Cambrai ;
- 822 : Haussy-Saulzoir- Villers-en-Cauchies-Avesnes-lez-Aubert-Rieux-Naves-Cagnoncles-Cambrai ;
- 825 : Solesmes-Briastre-Montay-Le Cateau.

- 12 Communes de la CA2C desservies par des traversantes vers la CA de Cambrai, dont 11 exclusivement : Beaumont – Boistrancourt – Carnières – Cattenières – Caullery – Haucourt – Déhéries – Inchy - Elincourt – Estourmel - Ligny - Malincourt – Troisvilles - Walincourt ;
- 5 communes de la CA2C desservies par des traversantes avec le Pays Solesmois : Avesnes-lez-Aubert, Briastre, Montay, Saint-Vaast, Saint-Hilaire ;
- 8 communes de la CAC desservies par des traversantes ;
- 5 Lignes internes à la CA2C :

- 846 : Le Cateau-Reumont-Maurois-Honnechy-Bertry-Caudry
- 847 : Villers-Outréaux-(Walincourt-Caullery)-Caudry
- 848 : Le Cateau-StBenin-StSouplet-Busigny-Maretz-Clary-Montigny-Caudry
- 849: Avesnes-LezAubert-StAubert-StVaast-StHilaire-Quiévy-Béthencourt-Caudry
- 850 : Mazinghien-Rejet-deBaulieu-LaGroise-Catillon-Bazuel-Pommereuil-LeCateau

- Traversantes vers l'extérieur de l'arrondissement :

- 803 : Famars-Solesmes-Caudry (dessert toutes les communes de l'Ouest Solesmois)
- 803E : Ligne Express : Famars-Solesmes-Caudry
- 823 : Famars-Solesmes (dessert les communes de l'Est Solesmois)
- 824 : Avesnes-lez-Aubert-Rieux-Villers-en-Cauchies-(beaucoup de communes)-Denain
- 827 : Cambrai-Aubencheul-WasnesauBac-Marquette-Wavrechain-Bouchain-Hordain
- 828 : Cambrai-Emerchicourt
- 971 : Solesmois vers Le Quesnoy
- 974 : Landrecies-Le Cateau

On peut également citer les lignes OSCAR entre le département de Pas-de-Calais et le Cambrésis avec notamment la liaison entre Bapaume et Cambrai, entre Moeuvres et Arras ou encore entre Cambrai, Marquion et Arras.

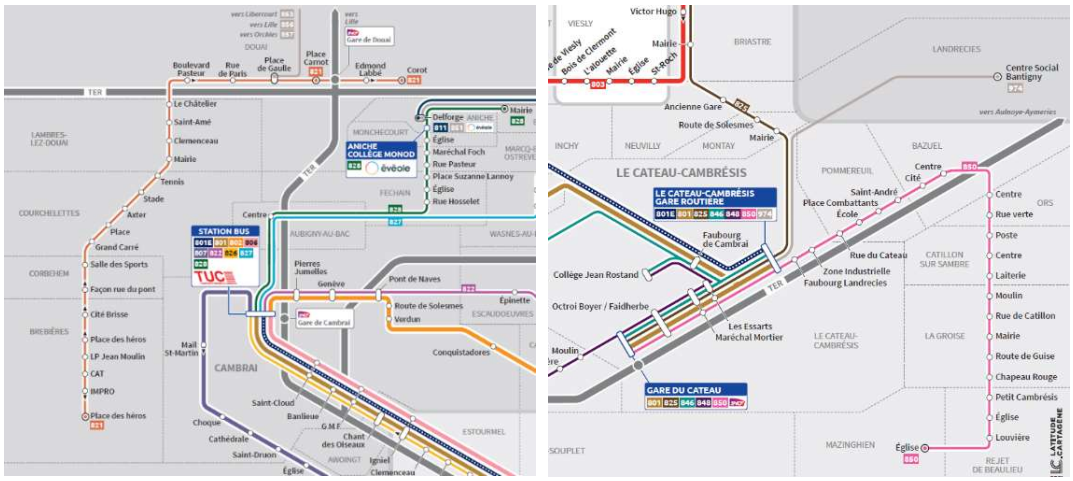

Plan des lignes Arc-en-ciel dans les centres villes de Cambrai et de Le Cateau-Cambrésis

Source : Réseau Arc-en-ciel

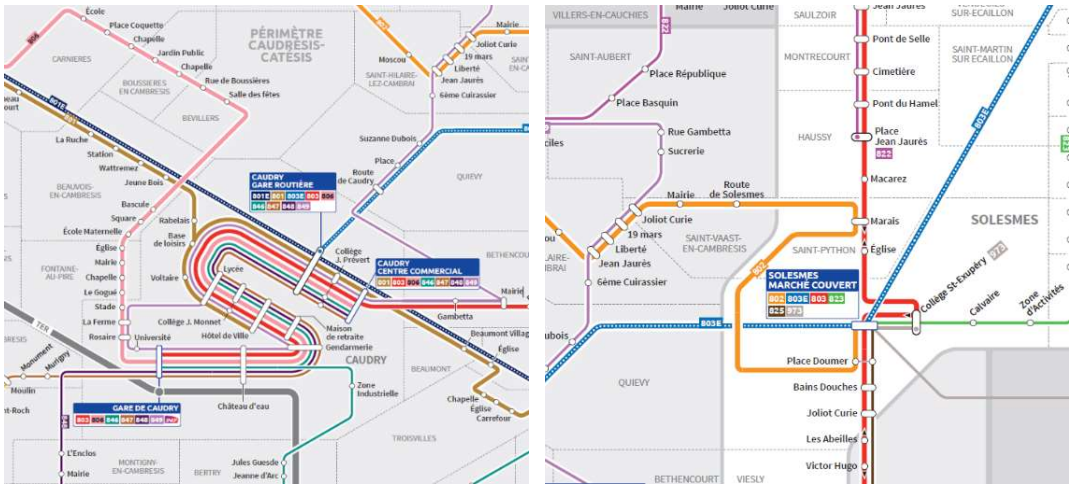

Plan des lignes Arc-en-ciel dans les centres villes de Caudry et de Solesmes

Source : Réseau Arc-en-ciel

3.4 Une offre de transports urbains en développement

Géré par la CAC, le réseau de Transports Urbains du Cambrésis (TUC), exploité par la société Vectalia, permet de connecter Cambrai aux communes alentours.

Fonctionnant comme un réseau de 8 lignes régulières en étoile autour de Cambrai, desservant 6 communes et 60% de la population de la CAC, le TUC enregistre 388 000 voyages en 2016. Deux tiers des utilisateurs du réseau sont des scolaires. A noter que la circulation de ces bus s'interrompt entre 9h et 11h et entre 14h et 16h.

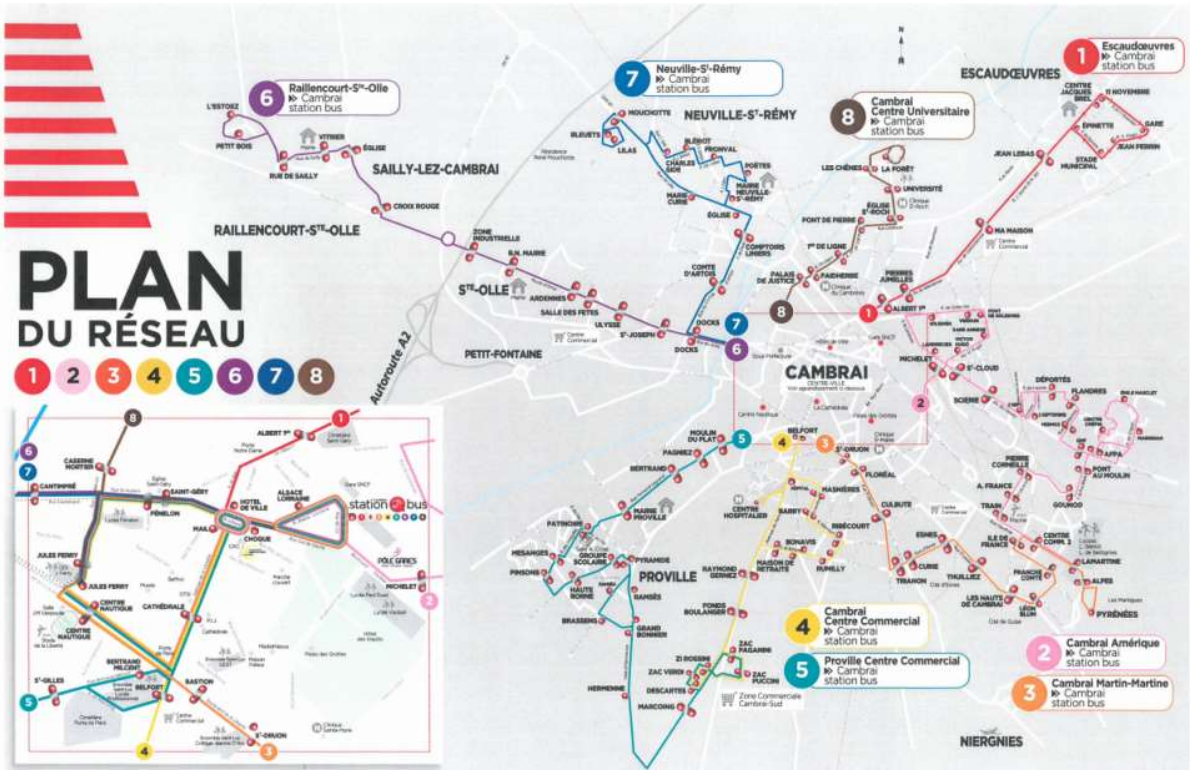

Plan du réseau de la TUC dans les centres villes de Cambrai
Source : Site de la TUC

Le centre-ville de Cambrai est également desservi par un service de navettes gratuites mis en place par la CAC, desservant plus de 20 points centraux de la commune (palais de justice, hôpital, groupes scolaires etc.). Il existe également une navette directe et gratuite pour les enseignants et étudiants, qui relie la gare au centre universitaire.

→ Une **connexion** entre ces différents réseaux et modes de transports, afin de **favoriser l'intermodalité**, constitue un enjeu fort sur le territoire pour atténuer la dépendance à l'usage de la voiture individuelle.

Sur le territoire de la CA2C, on peut noter l'existence du transport public caudrésien sur la commune de Caudry, plus connu sous le nom de TCC (Transport Collectif Caudrésien). Ce service jusqu'alors gratuit pour les plus de 60 ans va le devenir pour l'ensemble des usagers en 2021. Ce genre d'initiatives publiques représente **une réelle opportunité d'augmenter la fréquentation des transports en commun et de développer la structuration du réseau.**

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

Les ateliers du foncier ont révélé que 22% des communes souhaitent que l'offre en transports en commun soit développée afin de constituer une meilleure alternative à l'usage de la voiture. Cette demande est davantage formulée par les communes du Caudrésis-Catésis (34% des communes) que par les communes de la CAC (7%) et du Solesmois (20%).

Les communes de la CAC ont en revanche davantage orienté leurs souhaits de mobilité alternative vers le transport à la demande : 31% des communes de la CAC ont mentionné le transport à la demande comme mobilité alternative à la voiture à développer (14% des communes du Caudrésis-Catésis).

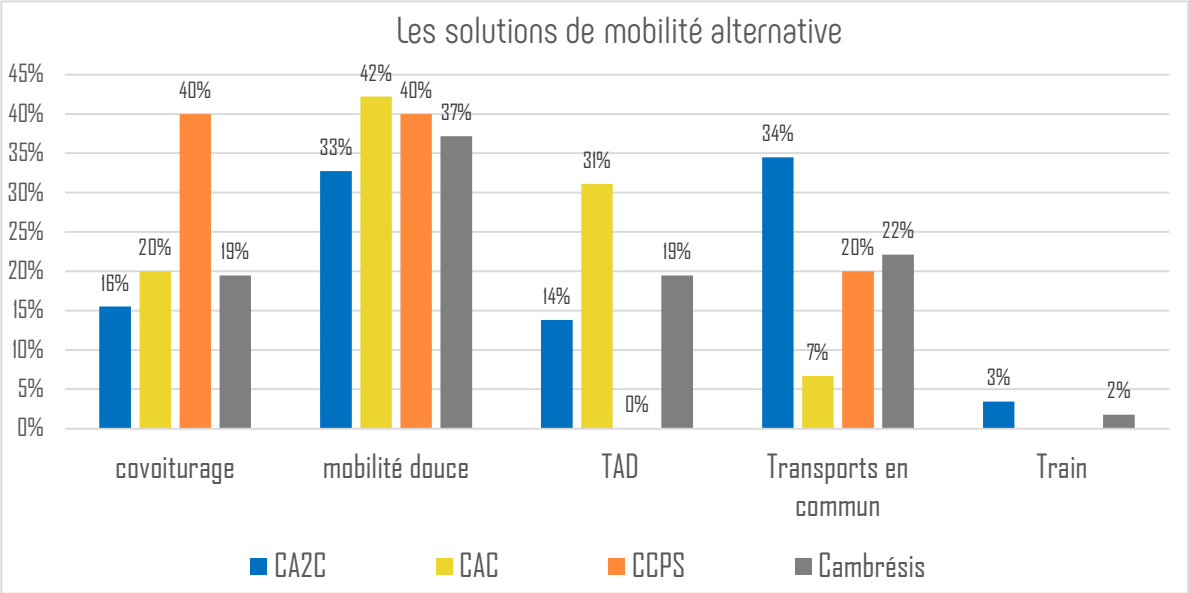

Les communes de la CAC ont en revanche davantage orienté leurs souhaits de mobilité alternative vers le transport à la demande : 31% des communes de la CAC ont mentionné le transport à la demande comme mobilité alternative à la voiture à développer (14% des communes du Caudrésis-Catésis).

4. Un fort potentiel de développement pour les mobilités alternatives

4.1 Covoiturage et autopartage, des modes partagés qui peinent à trouver leur place dans le quotidien des habitants

Rappel du bilan du SCoT : le bilan du SCoT de 2018 a souligné la nécessité de promouvoir de nouvelles pratiques de mobilités, à l'image du covoiturage.

Covoiturage, vers un renforcement des infrastructures ?

Le territoire ne dispose que de peu d'aires de covoiturage aménagées : une aire existe à Caudry, à proximité de la gare ferroviaire, avenue Henri Lefebvre. Il existe également des aires de covoiturage spontanées : à la frontière entre Iwuy et Hordain ainsi qu'au niveau du parking de l'hôtel du rond-point de Petit-Fontaine.

La pratique du covoiturage demeure assez peu répandue, en partie du fait d'une faible densité résidentielle sur la partie Est du Cambrésis. L'usage individuel de la voiture reste en effet le plus largement répandu pour se déplacer.

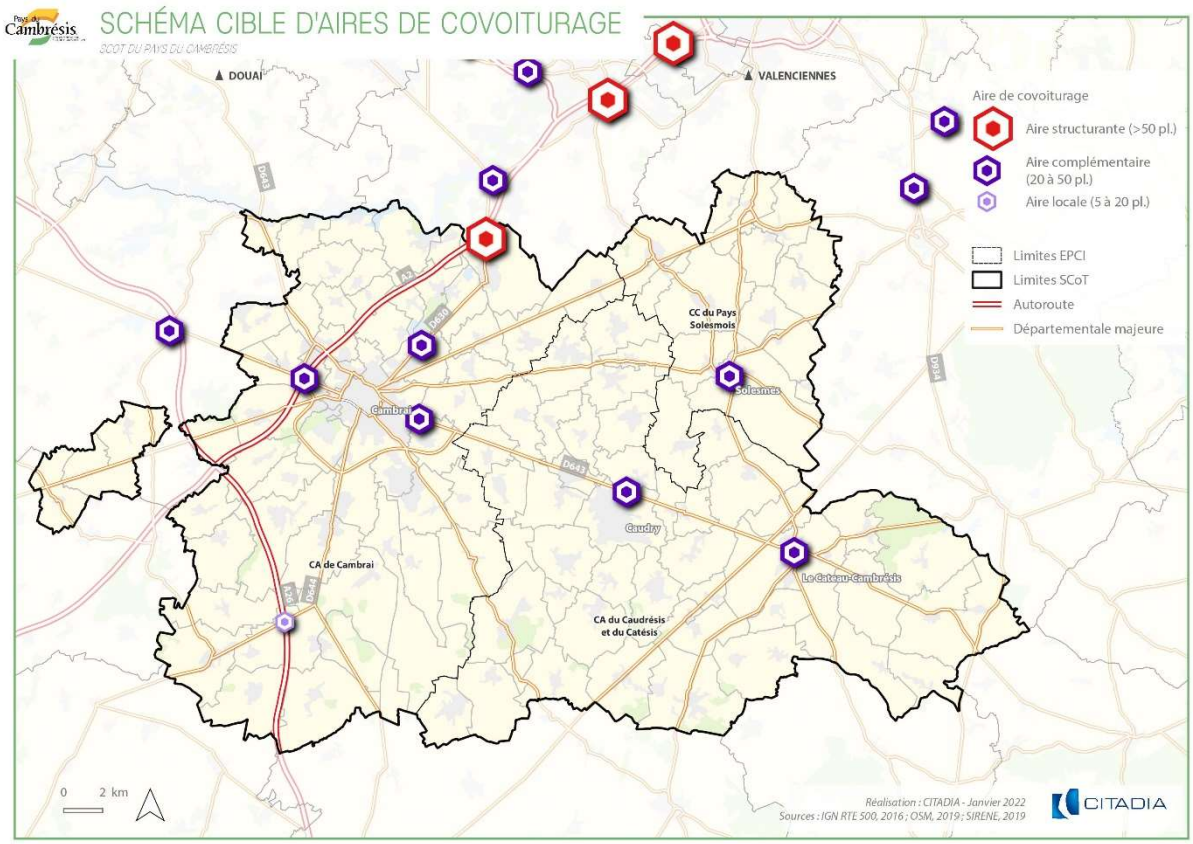

Afin de promouvoir la pratique du covoiturage dans la région, le SMIRT Mobilités Hauts-de-France (Syndicat Mixte intermodal régional de transports) qui regroupe toutes les AOM de la Région, a mis en place une plateforme publique de mise en relation, à savoir le service Pass Pass covoiturage.

Le Schéma Interdépartemental de Covoiturage élaboré par les Départements du Nord et du Pas-de-Calais validé en 2013 fait état de la faible offre de covoiturage au sein du Cambrésis. Selon ce Schéma, 110 places supplémentaires seraient nécessaires sur la CAC, 95 sur la CA2C et 51 sur la CCPS pour répondre aux besoins.

Afin d'y pallier, l'aménagement de huit aires de covoiturage est proposé pour un total de 255 places :

- une aire structurante (>50 places) à la frontière entre Iwuy et Hordain ;
- six aires complémentaires (20 à 50 places) dont 3 en périphérie de Cambrai et 3 autres réparties à Caudry, Le Cateau-Cambrésis et Solesmes ;
- une aire locale (5 à 20 places) sur la commune de Gonnelieu au niveau du péage de la sortie n°9 de l'A26.

Une offre limitée en bornes de recharge électriques

Le Cambrésis connait une offre de bornes de recharge essentiellement constituée par des acteurs commerciaux : supermarchés (tels que le Auchan d'Escaudœuvres, le Lidl de Proville, ainsi que le Leclerc de Caudry), concessions automobiles (deux à Cambrai et une à Caudry).

Un accompagnement des ménages vers une offre de mobilités adaptée à leurs besoins

Différents services de mobilité collective sont mis en place au sein du Cambrésis, tels que le service dédié aux PMR (Mobi+) mis en place par la CA de Cambrai.

Focus projet :

Comme évoqué précédemment, il existe un service de navette gratuite qui dessert toutes les 30 minutes de nombreux lieux d'activités du centre-ville de Cambrai. Elle permet également de rejoindre gratuitement et directement le Centre Universitaire de Cambrai sur présentation de la carte étudiant ou enseignant.

Il existe également un service de navettes gratuites sur la commune d'Escaudœuvres. Il s'agit d'un service public de transport « à la demande », mis en place le 13 janvier 2014 par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) d'Escaudœuvres, qui assure les déplacements des personnes âgées de 60 ans et plus pouvant avoir des difficultés de déplacement, mais physiquement autonomes ainsi que des demandeurs d'emploi titulaires d'une attestation d'inscription au Pôle Emploi. Ce moyen de transport est exclusivement réservé aux courses intra-muros en centre-ville d'Escaudœuvres, ainsi qu'aux rendez-vous médicaux et administratifs dans un rayon de 10 km autour de la commune.

4.2 Un maillage dédié aux modes actifs en cours de consolidation

Rappel du bilan du SCoT :

Le bilan du SCoT de 2018 a mis en avant la volonté de promouvoir la pratique cyclable, et fait de la création des parcs vélos un outil clef en la matière.

Une consolidation du réseau cyclable structurant

Plusieurs axes cyclables traversent aujourd'hui le Cambrésis, essentiellement tournés vers des usages récréatifs. Quatre circuits cyclo-touristiques traversent le territoire :

Le Cambrésis bénéficie de plusieurs axes se prêtant à la création d'itinéraires dédiés aux modes doux, à savoir, comme évoqué au sein du SCoT de 2012 :

- Succession des vallées orientées nord-sud (canal de Saint-Quentin-Escaut, l'Erclin, la Selle, l'Ecaillon et le canal de la Sambre)
- Vallée du torrent d'Esnes, potentiel axe traversant d'est en ouest, et pouvant fonctionner comme le support du projet régional Véloroute via le Cateau, Caudry, rue des Vignes, l'Abbaye de Vaucelles, ainsi que les berges du canal Saint-Martin vers Cambrai au nord
- Déjà partiellement aménagée en cheminement doux, l'ancienne voie ferrée Solesmes-Cambrai peut fonctionner comme un axe traversant est-ouest.
- Les anciennes voies ferrées, notamment celle allant de Cambrai à Epehy.

Circuits vélos recensés sur le territoire

Source : Office de Tourisme du Cambrésis

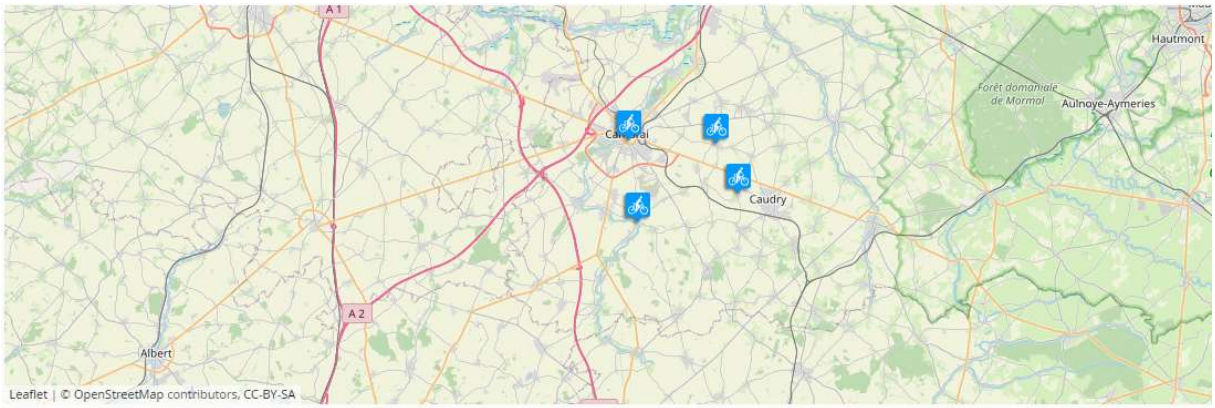

LES MULQUINIERS : PANORAMAS DU CAMBRESIS

Le circuit traverse le plateau cambrésien agricole, ponctué de villages et de grandes fermes, où la craie et l'argi...

39 km 4h Moyen

8 Place de l'Eglise 59157 FONTAINE-AU-PIRE

- Nord Tourisme -

LES MULQUINIERS, BRODERIES ET CHATEAUX

L'itinéraire traverse un plateau coupé de vallées, des fermes de grande taille, le château d'Esnes, l'archéosite des Rue...

35 km 3h 30m

Facile

4 Place de l'Eglise 59258 CREVECOEUR-SUR-L'ESCAUT

- Nord Tourisme -

LES MULQUINIERS, PAYS DES RIOTS

Entre Selle et Escaut, l'itinéraire traverse un plateau coupé de vallées et drapé de grandes surfaces cultivées. Ce parcou...

37 km 4h Facile

2 Place de l'Eglise 59217 CARNIERES

- Nord Tourisme -

Sur la trace du chemin de St. Jacques de

L'Escaut, fleuve roi arrive à Cambrai, ville d'art et d'histoire, et devient canal. En partant de Cambrai, véritable métropo...

43 km 3h 30m

Très facile

59400 Cambrai

- Office du tourisme du Cambrésis -

Aménagement cyclable à Thun-l'Évêque

Source : Citadia Conseil

Inauguration de la piste cyclable/piétonne le long de la RD 115

Source : La Voix du Nord

A l'échelle départementale, le Nord a d'ores-et-déjà réalisé les aménagements suivants sur l'ensemble du département :

- 213 km de pistes cyclables
- 498 km de bandes cyclables
- 90 km de voies vertes
- 780 km de boucles cyclo-touristiques

L'adoption du Schéma directeur cyclable par le Département en juin 2018 vient renforcer cette politique dédiée aux modes doux, à travers une enveloppe annuelle d'1,5 millions d'euros pour la réalisation de différents aménagements à horizon 2030, notamment pour :

- L'amélioration et la sécurisation de la desserte cycliste des nœuds structurants (pôles multimodaux, centres d'intérêts départementaux et équipements générateurs de flux) ;
- La mise en œuvre d'une continuité d'itinéraires, en lien avec les vélos routes et voies vertes ;
- L'identification et le traitement des points sensibles au sein des itinéraires les plus circulés.

Dans ce cadre, une nouvelle piste cyclable de 2,5 mètres de large, reliant Caudry, Montigny-en-Cambrésis et Bertry a été inaugurée en septembre 2019.

Focus projet : « Vélos et Territoires »

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a lancé l'appel à projet « Vélos et Territoires » pour les territoires de moins de 250 000 habitants, visant à favoriser la structuration de politiques locales de promotion de la pratique cyclable.

Le Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis est aujourd'hui lauréat de cet appel à projet, ce qui a permis de lancer le projet de Schéma Directeur Vélo du Pays du Cambrésis, en cours d'élaboration depuis 2020, document visant à structurer une stratégie globale d'encadrement et de promotion de la pratique cyclable. Le Pays du Cambrésis affiche également une volonté d'avoir un véritable « écosystème vélo » pour les années à venir. Peu d'aménagements sécurisés sont présents sur le territoire mais il y a un véritable enjeu de développement grâce à une densité de population plus importante que la moyenne nationale, des gares ferroviaires et transports en communs. Pour rappel, le département du Nord a pour ambition d'investir le réseau routier afin de relier les pôles d'attractivités et d'offrir une possibilité aux habitants de se déplacer à vélo avec la création de plus de 2 000 kilomètres d'aménagements cyclables dans les années à venir.

Synthèse des enjeux issue du diagnostic
Source : Schéma Directeur Vélos du Pays du Cambrésis

Faiblesses

Des obstacles à la pratique du vélo au quotidien :

- Routes dangereuses (A2, A26, D643, D644, D630, D917, D21, D939) mais obligatoires à traverser pour de nombreux habitants s'ils veulent accéder aux pôles principaux
- Dans les centres bourgs / villes peu de prise en compte complète des mobilités cyclables
- Sur les grands axes, des aménagements existants peu nombreux, souvent non adaptés ou mal entretenus
- Peu de stationnement et peu de services vélo

Atouts

Des points forts et leviers bien identifiés :

- Territoire peu vallonné
- Distances aux équipements générateurs de flux accessibles pour de nombreux habitants (écoles, commerces, emplois).
- Certains axes routiers larges permettant des aménagements cyclables de qualité.
- Un réseau de chemins ruraux à exploiter
- Un réseau de transports en communs qui peut encourager la pratique du vélo en intermodalité
- Des friches ferroviaires et canaux pouvant être exploités

Opportunités

Un cadre et une dynamique favorables dans lesquels s'inscrire :

- Couverture médiatique nationale et régionale sans précédent autour du vélo du quotidien
- Dynamique positive sur le vélo dans le département, synergies à créer avec les collectivités voisines, voies vertes, véloroutes.
- Aides individuelles et incitations aux entreprises (primes à l'achat, forfait mobilité durable, défiscalisation à l'achat de flottes, CEE…)
- Les financements du plan vélo national pendant 5 ans

Menaces

Des évolutions dont il faut se prémunir :

- Réalisation de nouveaux aménagements routiers ou urbains compliquant la pratique du vélo et sur lesquels il est difficile de revenir
- Suppression de lignes de transport en commun (routières ou ferroviaire) ou diminution de la desserte
- Perte d'engouement pour le vélo et baisse des aides proposées aux collectivités et aux entreprises
- Mécontentement de la population automobiliste des nouvelles infrastructures cyclables

Réseau cyclable local, de premiers aménagements

A l'échelle locale, des projets comme la coulée verte avenue du Cateau à Cambrai viennent compléter le maillage intercommunal en aménagements cyclables.

Toutefois, au sein des principales centralités du territoire, les aménagements demeurent peu nombreux et globalement limités à une fonction de voie d'accès pour le centre-ville.

Cambrai

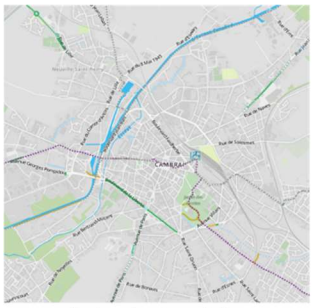

Plusieurs bandes cyclables situées en entrée de ville ainsi qu'une voie aménagée en piste cyclable au sein du centre-ville
Plusieurs portions de voies vertes ou assimilées
Un itinéraire traversant est-ouest recommandée par l'Association Droit Au Vélo

Caudry

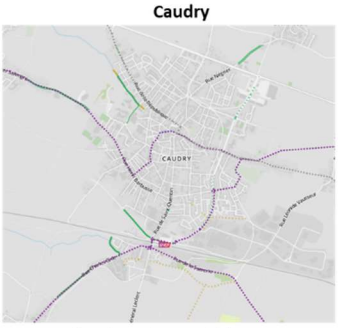

Certaines pistes cyclables et portions de voies vertes ou assimilées au sein de voies en entrée de ville
Un itinéraire traversant est-ouest recommandée par l'Association Droit Au Vélo

Le Cateau-Cambrésis

Une piste cyclable ainsi qu'une portion de voie aménagée à l'est
Un itinéraire traversant est-ouest recommandée par l'Association Droit Au Vélo

Aménagements cyclables au sein des principales centralités du territoire
Source : Association Droit Au Vélo

→ **Au sein du Cambrésis, l'usage du vélo demeure donc essentiellement tourné vers une pratique récréative et touristique, avec seulement 1,4% des déplacements pour se rendre au travail en 2018 qui se font en vélo. Aujourd'hui, les aménagements en centre-ville ne favorisent pas forcément la pratique au quotidien.**

Synthèse des réseaux cyclables existants, en projets et potentiels sur le Cambrésis
Source : Schéma Directeur Vélos du Pays du Cambrésis

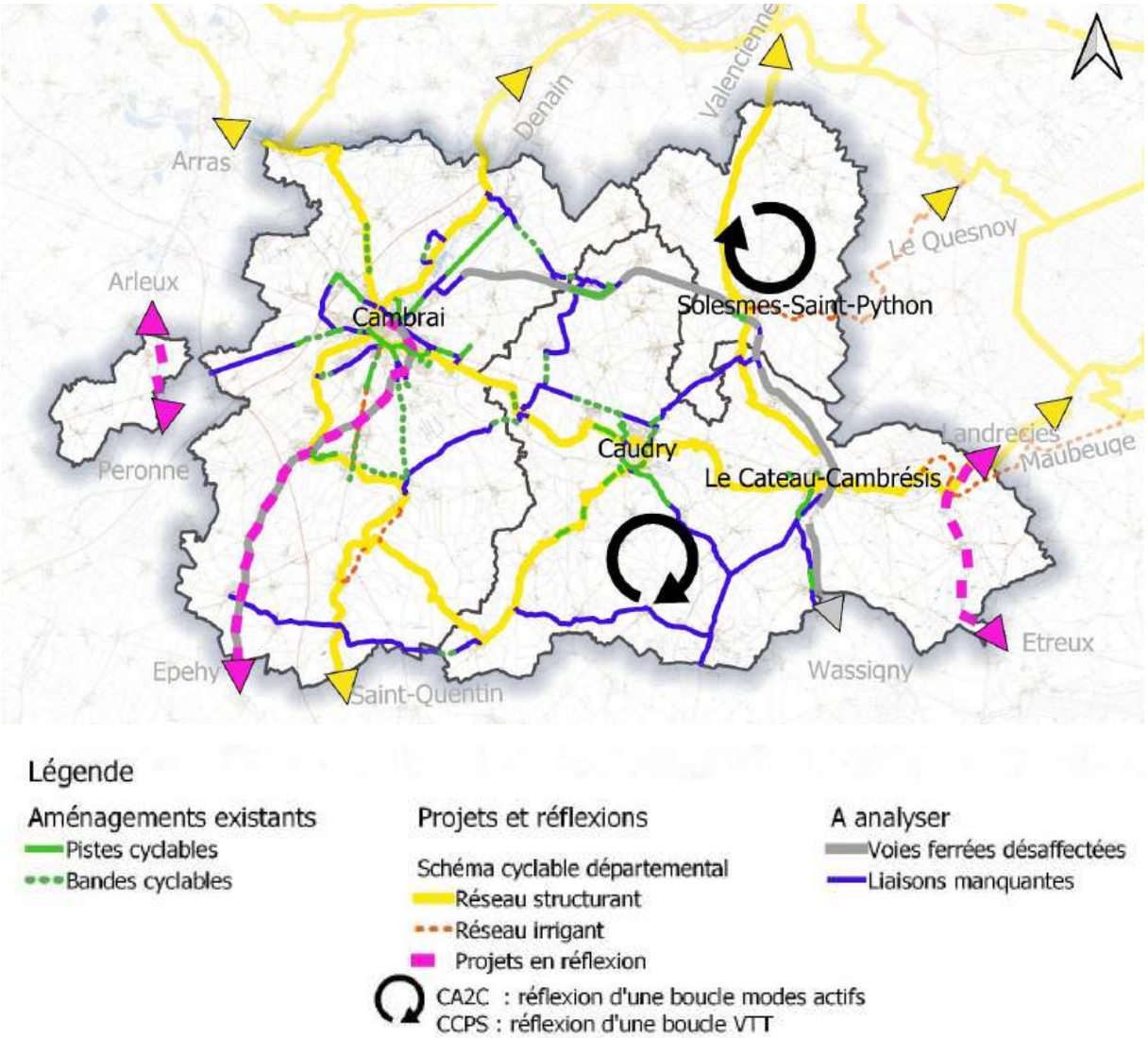

Marche et randonnée, un levier potentiel pour le tourisme vert

Le territoire du Cambrésis compte aujourd'hui un réseau d'aménagements dédiés aux modes actifs, à l'image du projet en réflexion de « Grande Randonnée du Pays » porté par l'Office du Tourisme et le Pays du Cambrésis. Fort de 280 kilomètres cumulés de chemins de grande randonnée, organisé autour de 6 boucles locales couvrant l'intégralité du territoire, ce vaste réseau d'itinéraires de randonnée permet de structurer une filière de tourisme vert et d'itinérance, à même de mettre en valeur les richesses naturelles et paysagères du Cambrésis. Pour rappel, le site de l'Office de tourisme recense une trentaine de parcours de randonnée sur le territoire du Cambrésis.

Carte du réseau Grande Randonnée du Pays du Cambrésis
Source : Pays du Cambrésis

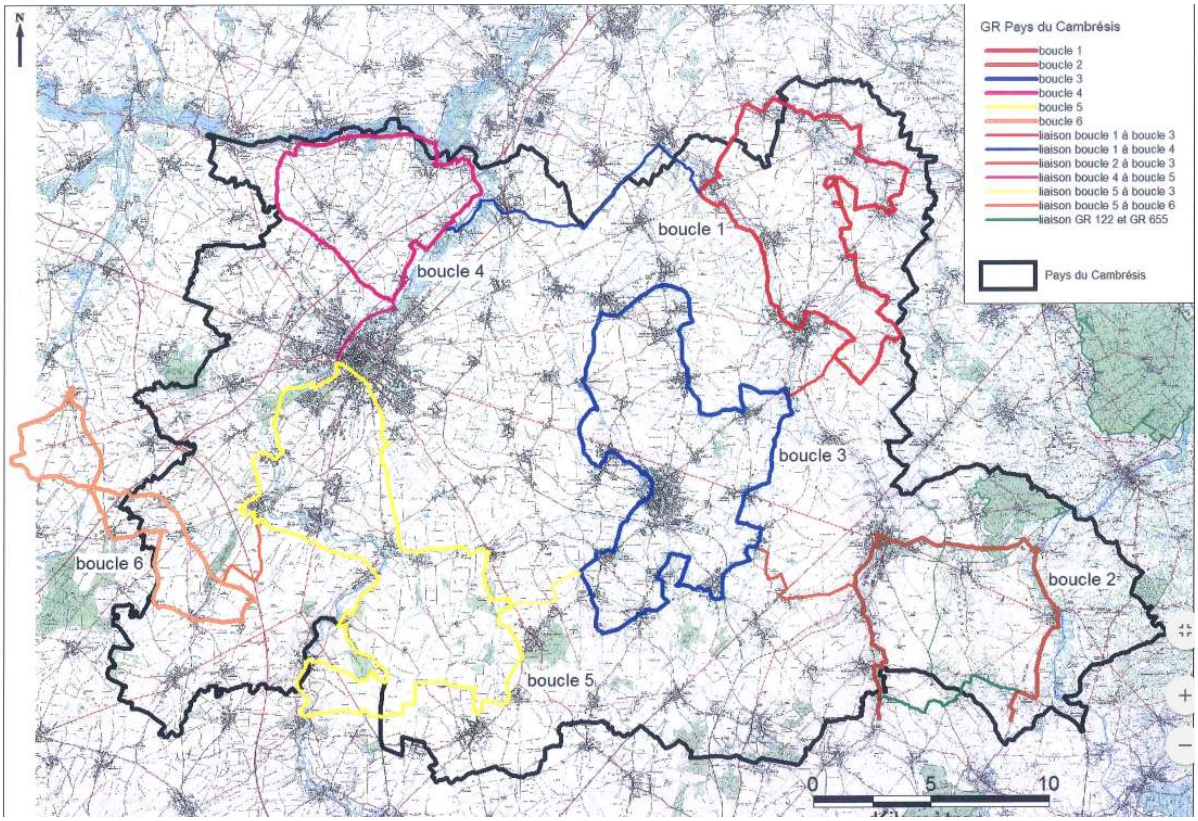

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

1 commune sur 5 cite le covoiturage comme solution de mobilité alternative à la voiture individuelle. C'est davantage marqué sur la CCPS, avec 40% des communes concernées. Comme précisé dans la partie précédente, le transport à la demande est également beaucoup cité : à hauteur de 20% des communes du Cambrésis.

Concernant la mobilité douce (ou « modes actifs), 37% des communes l'envisagent comme alternative à l'usage individuel de la voiture (soit 42 communes). La plupart souhaitent développer le maillage cyclable pour assurer des déplacements en vélo sécurisés.

Certains projets ou réflexions d'aménagements cyclables ont été évoqués, notamment :

- Portion Boursies – Doignies
- Raccordement Lesdain – Crêvecoeur-sur-Escaut
- Piste cyclable de Paillencourt au bassin rond
- Portion de la sortie de Rumilly jusqu'à la zone Cora
- Ancienne voie ferrée Cambrai – Epehy
- Wambaix – Cambrai
- Base de loisirs de Caudry vers Beauvois…

En parallèle, un schéma Directeur Vélo (SDV) est à l'étude. Les réflexions sur les axes et continuités cyclables à développer sont aujourd'hui cartographiées et permettent d'alimenter les besoins en support de mobilité douce exprimés par les communes :

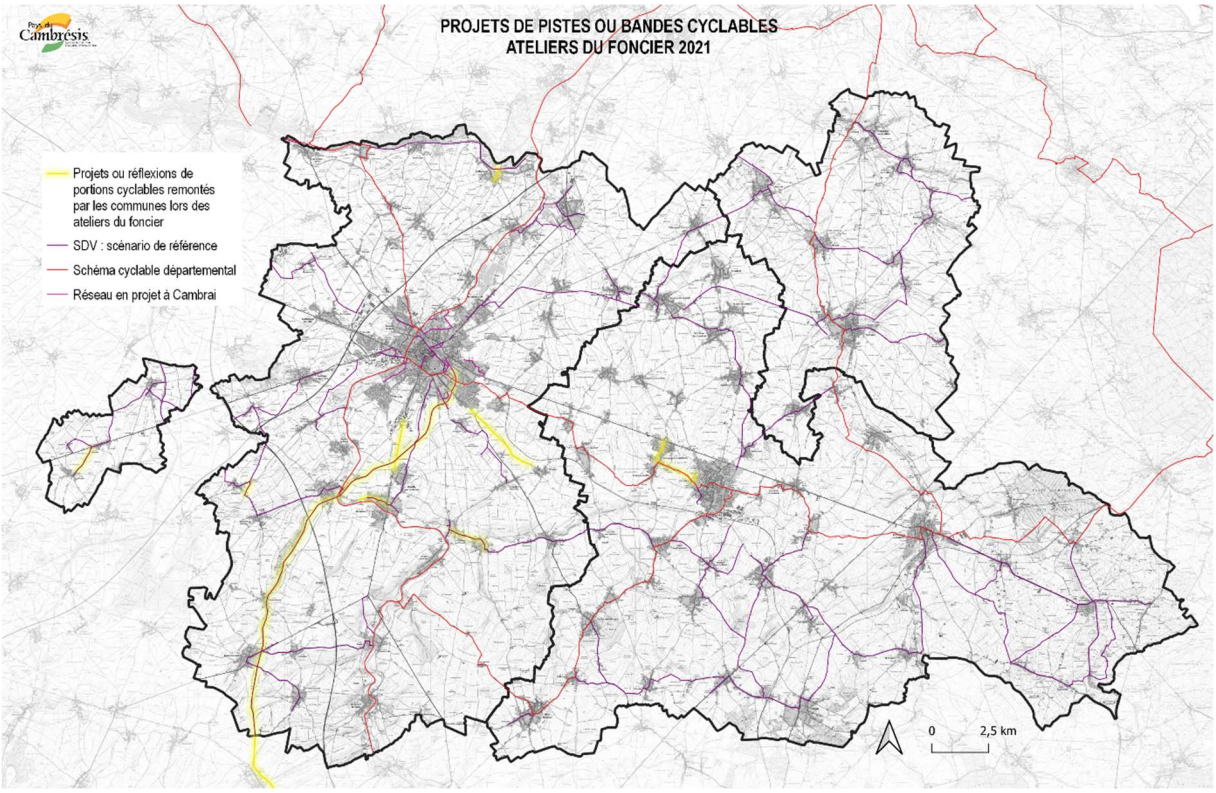

5. Des mobilités fluviales en plein essor

5.1 Un territoire de canaux

Le Cambrésis compte aujourd'hui 3 voies navigables connaissant un trafic logistique important, à savoir :

- **Canal Saint-Quentin-Escaut** (classe I, limité à un tonnage compris entre 250 et 400 tonnes, desservant Cambrai et les communes le long de l'Escaut) ;
- **Canal de la Sensée** (classe V, limité à un tonnage compris entre 1 500 à 3 200 tonnes, relié au canal de l'Escaut) ;
- **Canal de la Sambre** (classe I, limité à un tonnage compris entre 250 et 400 tonnes).

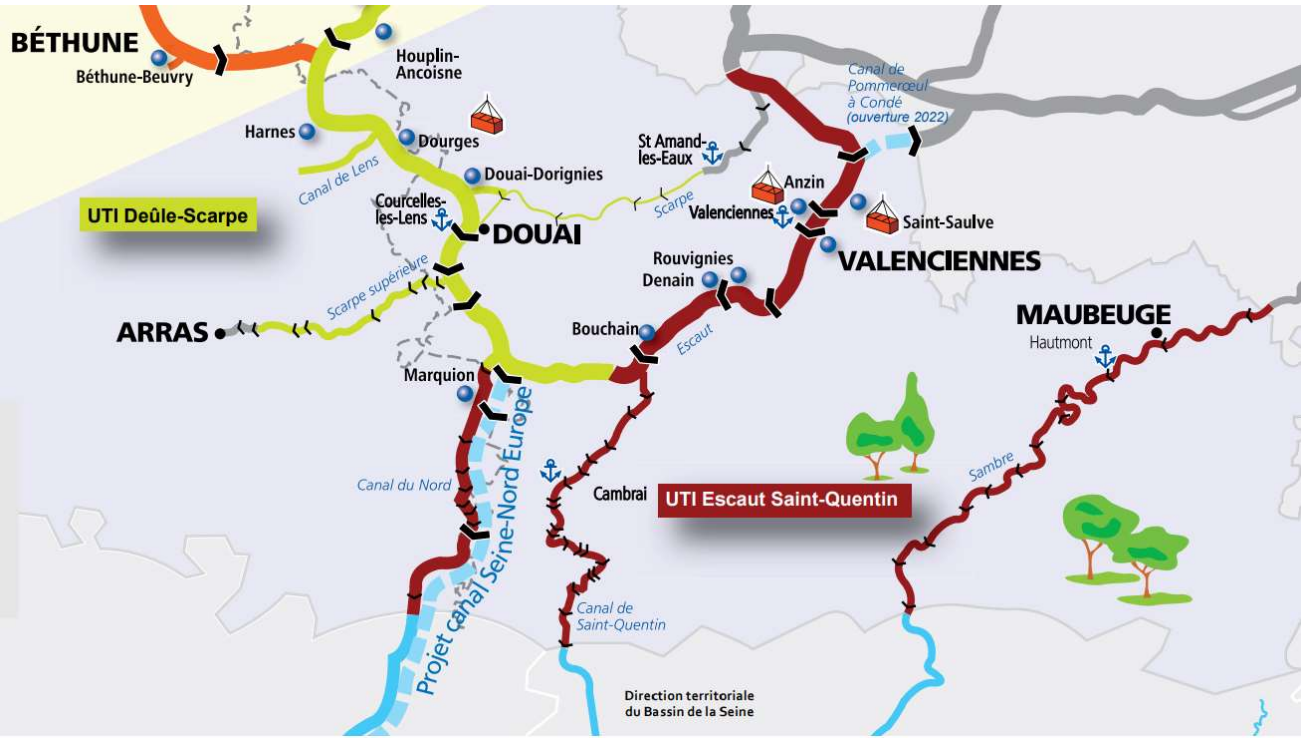

LÉGENDE :

- voies d'eau à grand gabarit (classes IV à VI, soit ≥ 1 350 tonnes)
- voies d'eau à moyen gabarit (classes II et III, soit de 600 à 1 000 tonnes)
- voies d'eau à petit gabarit (classe I ou inférieur, soit ≤ 350 tonnes)
- site portuaire fluvial
- port de plaisance
- écluse
- site pouvant manutentionner des conteneurs
- projet

Catillon-sur-Sambre (Sambre) et Les-Rues-des-Vignes (canal de Saint-Quentin)
Source : Citadia Conseil

5.2 Un fret fluvial en déploiement en lien avec le Canal Seine-Nord Europe

Plusieurs projets logistiques structurants sont en cours sur le territoire, et en particulier :

- La création de la plateforme multimodale de Cambrai-Marquion-Haynecourt dans le cadre du projet de Canal Seine-Nord Europe, où se rencontrent les mobilités fluviales et routières en lien avec le Canal Seine Nord, et dont le raccordement aux lignes ferroviaires fait l'objet d'études en raison du fort potentiel économique que cela représente ;
- Le projet E-Valley, sur l'ancienne base aérienne 103 à Cambrai (*voir encadré ci-après*).

Focus projet : Canal Seine-Nord Europe

Le projet a pour ambition d'assurer la liaison pour le transport fluvial grand gabarit entre la Seine et l'Escaut, de Compiègne à Aubencheul-au-Bac. La mise en service est prévue pour fin 2028, avec l'aménagement de 107 kilomètres de canal traversant 59 communes. Les objectifs principaux : relier le réseau fluvial français au réseau fluvial européen, développer le transport fluvial comme mode de transport plus écologique, renforcer la compétitivité des productions agricoles et industrielles, améliorer l'attractivité des régions desservies, augmenter le potentiel des ports maritimes.

La réalisation du Canal Seine-Nord Europe reliant le territoire aux ports de l'Europe nécessite en effet une réorganisation des parcelles en bord à canal et amènera à intensifier le fret fluvial sur l'Escaut. L'augmentation des flux de transports de marchandises depuis ces deux sites de projet est donc à anticiper pour un trafic fluide.

Canal Seine-Nord-Europe - Source : La voix du Nord

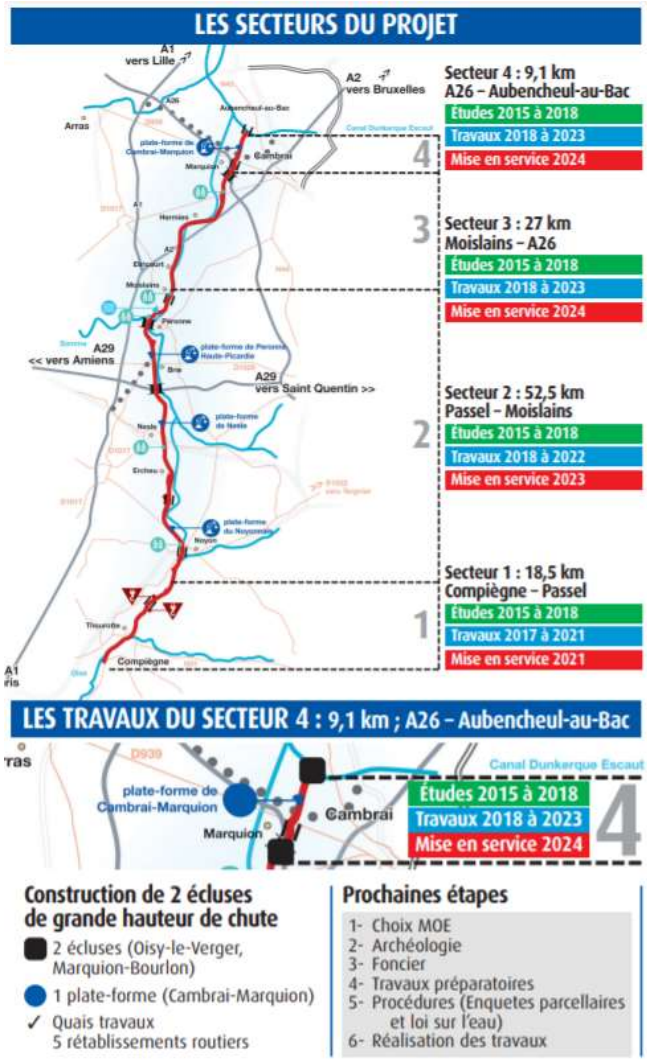

Tracé du canal Seine-Nord-Europe –
Source : Voies Navigables de France

Dans ce cadre, le Canal du Nord fait l'objet de réflexions quant à sa reconversion. Ouvert à la navigation en 1965, le Canal constitue la liaison principale entre le bassin de la Seine et le Nord. Le Canal du Nord sera utilisé pour l'approvisionnement des matériaux dans le cadre du projet Seine-Nord Europe. Après sa future mise en service en 2028, le tronçon entre l'écluse n°2 de Marquion et le Canal de la Sensée restera ouvert à la navigation. L'avenir de la section entre les écluses n°7 et n°2 fait toujours l'objet de réflexions communes. La section entre Ytres et l'écluse n°7 de Graincourt-lès-Havrincourt sera quant à elle comblée ou recouverte.

Focus projet :

Site logistique E-Valley sur l'ex BA 103 : Le Canal Seine-Nord Europe est l'un des grands projets structurants du Cambrésis. Il reliera l'Oise au canal Dunkerque-Escaut, sur 107 kilomètres, entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac. La création de cette infrastructure, annoncée depuis plus de vingt ans, a pour but de développer la croissance économique en favorisant le transport fluvial et la multimodalité, pour répondre aux exigences du développement durable. Quatre ports intérieurs sont prévus sur le tracé. Le plus vaste sera situé à Marquion. Trimodal, il sera accessible par la route, le rail et la voie d'eau. Il s'étendra près de 200 hectares à terme, afin d'être mitoyen de la base e-Valley et de créer ainsi une place économique de premier rang dans la région.

Le port intérieur de Marquion, près de Cambrai connecté avec la plateforme E-Valley – Source : La voix du Nord

Focus Schéma Régional d'Aménagement de la Voie d'Eau (SRAVE) en Nord-Pas de Calais horizon 2025 :

L'actualisation du SRAVE par Voies Navigables de France (VNF) a permis de mettre en avant plusieurs enjeux, notamment en matière de transport fluvial. La question de la modernisation de la flotte, de l'offre de service ou encore de l'accompagnement de l'évolution des professions et la création d'entreprises fluviales jouent un rôle prépondérant au sein du document.

Plus largement, le transport fluvial est appelé à fonctionner comme un levier de report modal et de lutte à grande échelle contre l'effet de serre. Ce document porte également des ambitions en matière de développement du tourisme fluvial via l'affirmation du réseau des ports de plaisance et des haltes nautiques. Des enjeux tournés vers le fonctionnement du système hydraulique et de développement durable figurent également au sein du document. C'est à travers le projet du Canal Seine Nord qu'est évoqué le Cambrésis, ce dernier y figurant comme un espace structurant.

ENJEUX – Volet mobilités

- **S'inscrire dans la continuité des projets permettant une meilleure accessibilité** à la Métropole Européenne Lilloise et **Anticiper la desserte des projets structurants du territoire** (réseau express Hauts de France du SRADDET), en particulier logistiques en lien avec le Canal Seine Nord Europe (plateforme de Marquion-Haynecourt, E-Valley…) ;

- **Atténuer la dépendance à la voiture individuelle :**

    - en accompagnant les initiatives d'expérimentation de l'auto-partage et la création d'aires de **covoiturage ;**

    - en développant **le transport à la demande** ;

    - **en amélioration l'offre en transports en commun et son animation**, en veillant au raccordement et à la cohérence des différentes lignes pour permettre aux usagers la réalisation de leurs parcours ;

    - **en renforçant la desserte ferroviaire** du territoire ;

    - **en consolidant le maillage cyclable et de randonnée,** pour développer des déplacements à usage de loisirs puis professionnel ;

    - **en encourageant le report modal** des automobilistes via des solutions de stationnement à proximité des gares et arrêts TC (création de parkings-relai…) et **en améliorant la lisibilité et l'offre de services à proximité des pôles gares** ;

- **Renforcer la desserte routière pour la rendre plus qualitative**, ainsi que les connexions entre le réseau autoroutier et le maillage local, notamment en complétant l'échangeur A2/A26 (liaison avec E-valley) et en améliorant les axes Ouest-Est (Cambrai-Caudry-Le Cateau), - Nord/ Est-Sud/ Est (Vendegies-Solesmes-Le Cateau) et Centre-Nord/Est (Caudry-Solesmes) et en facilitant les aménagements de contournements autour des grandes collectivités ;

- **Sécuriser les différents usagers** (poids lourds, automobiles, cycles, piétons…) notamment en traversée de villes/villages afin d'améliorer la cohabitation des différents modes de déplacement ;

- **Augmenter la part modale du fluvial** (canal Seine-Nord) et du ferroviaire dans le transport de marchandises afin de faciliter la cohabitation entre les camions et les voitures sur le réseau routier ;

- **Veiller à la qualité visuelle et environnementale des aménagements** aux abords des axes principaux du territoire, jouant un rôle « vitrine » pour le visiteur.

Impacts de la crise sanitaire

La pandémie de Covid-19 est un événement qui a touché la mobilité de façon globale : mobilités quotidiennes, résidentielles, touristiques et professionnelles. Cette crise sanitaire a des conséquences importantes sur chacun des motifs de déplacements (développement du télétravail, du e-commerce, du numérique avec la dématérialisation des services publics) et la diversité de ses impacts (infrastructures, flux et gestion, pratiques et organisation de la mobilité) est telle qu'il est difficile aujourd'hui d'appréhender ses effets. Néanmoins, si cette crise sanitaire a provisoirement perturbé les objectifs en matière de mobilité, le principal défi, à savoir « mettre en place une mobilité durable », demeure. Cela se traduit notamment par la décarbonation des transports avec l'électrification progressive des moyens de déplacements (aménagement de bornes de rechargement pour véhicules électriques).

La mobilité

Problématiques liées ...

À la vitesse

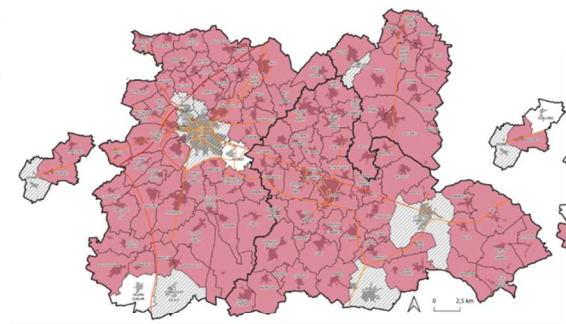

Aux véhicules lents

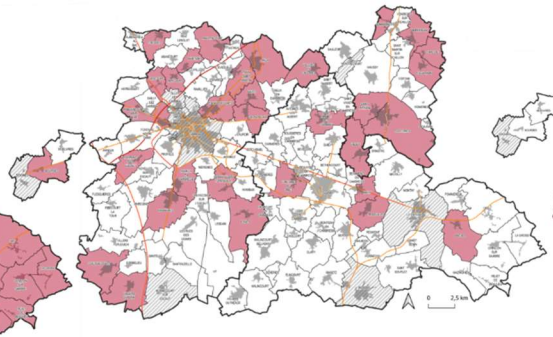

Aux transports scolaires

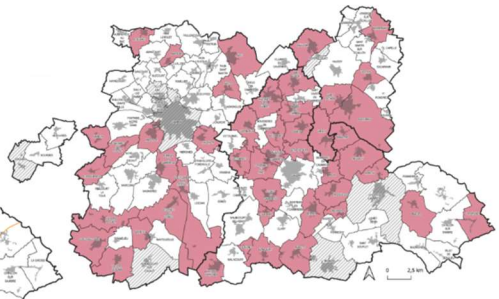

Attractivité liée à ...

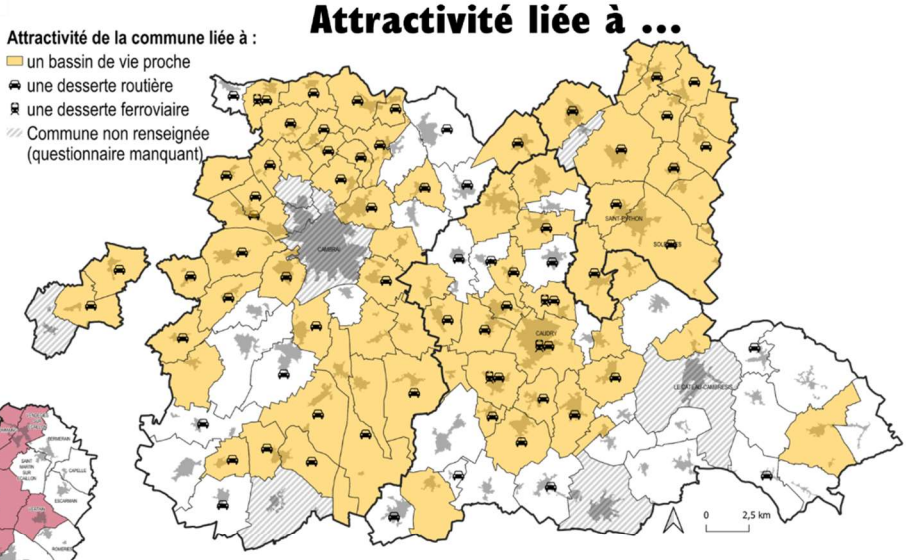

Stationnement compliqué

Oui pour 55% des communes

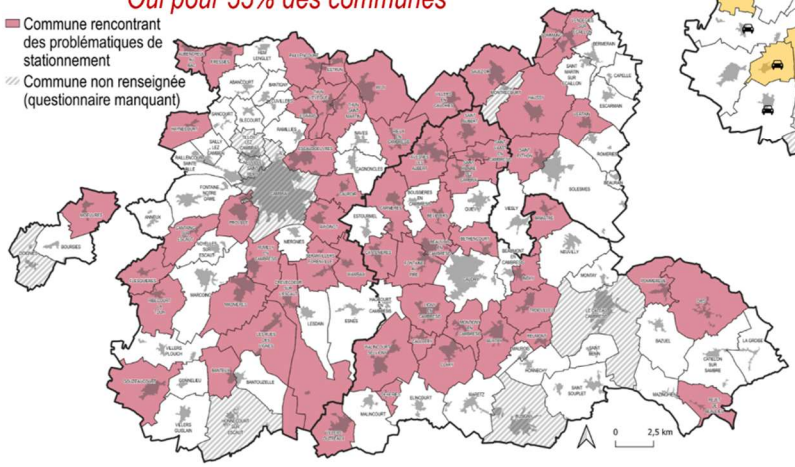

Solutions de mobilité alternative à développer

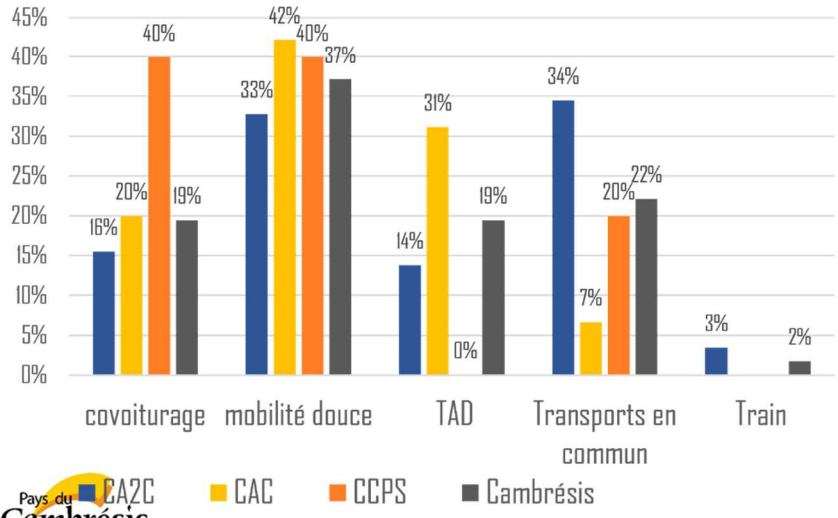

SYNTHESE DES ENJEUX EQUIPEMENTS / MOBILITE

- La moitié des communes rencontrent des **problématiques liées à leur école** (ou leur RPI), dont la principale cause est la **baisse des effectifs scolaires et le risque de fermeture**
- Plus de la moitié des communes ont un **accès aux soins en déclin et/ou à conforter**
- Presque la totalité des communes sont concernées par des **problématiques de vitesse**
- **Le train n'est pas un facteur d'attractivité**, mais **l'appartenance à un bassin de vie proche** et la **desserte automobile** oui
- De nombreuses communes sont concernées par la problématique des véhicules lents et de transports scolaires
- Des **problématiques de stationnement** sont rencontrées dans une grande majorité de communes
- Volonté marquée d'un développement de la **mobilité douce**

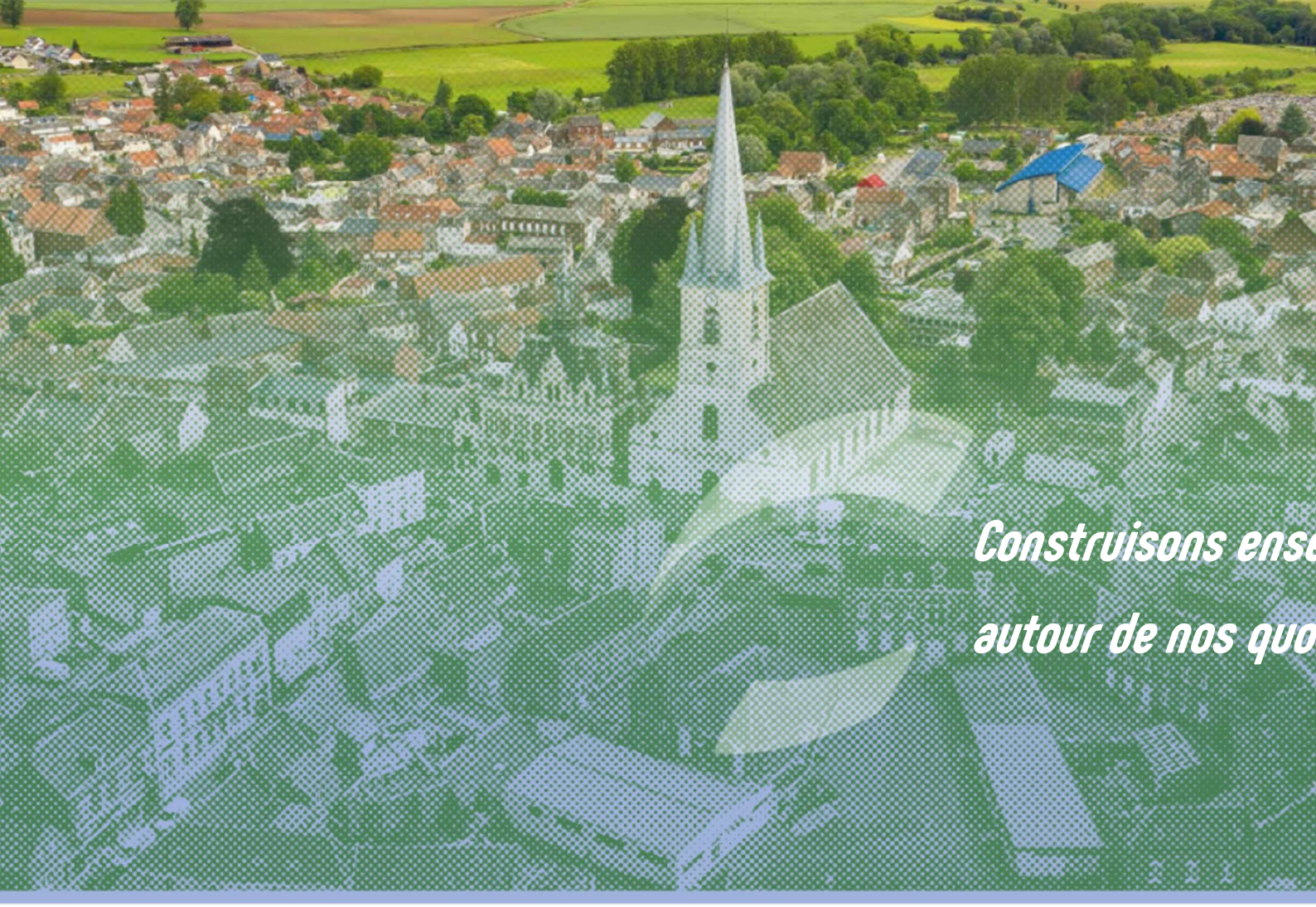

Équipements, services et commerces

Chapitre 5. EQUIPEMENTS, SERVICES ET COMMERCES

Orientations du PADD du SCoT de 2012 :

- ⇨ Assurer le positionnement stratégique du Cambrésis dans la Région Nord Pas de Calais
- ⇨ Renforcer l'armature urbaine cambrésienne
- ⇨ Développer l'accès au numérique haut et très haut début des territoires
- ⇨ Améliorer la santé des populations
- ⇨ Développer l'offre de loisirs
- ⇨ Affirmer le rôle structurant du commerce de centre-ville et maintenir les commerces de proximité des villes et villages
- ⇨ Conforter les zones commerciales majeures et intermédiaires, maintenir les zones commerciales relais (logique de proximité)
- ⇨ Développer l'activité commerciale dans le respect des équilibres en place, en affirmant le rôle structurant du commerce des centres urbains, à la fois au sein des pôles relais qu'à travers la mise en réseau des villages

Rappels du bilan du SCoT :

- Des offres d'équipements différenciées selon les catégories et des dynamiques d'évolution variées, amenant à une attention particulière aux différents secteurs
- 172 équipements d'enseignement tous niveaux confondus, dont 114 maternelles, lesquelles sont réparties avec équilibre au sein des 3 EPCI, le Cambrésis étant toutefois confronté à la fermeture de certaines écoles
- Augmentation du nombre d'infrastructures sportives (+49 établissements) notamment dans la 4C, pour un taux d'équipements sportifs bien en dessous de la moyenne régionale (2,3 équipement sportif pour 1000 habitants)
- 24 structures d'hébergement pour personnes âgées et 14 hébergements pour adultes handicapés, et un taux d'équipement stable entre 2009 et 2014
- 82% de spécialistes parmi les médecins du Cambrésis, et une offre de généralistes inférieure à celle de la Région
- Une couverture numérique en cours de renforcement sur l'ensemble du territoire

1. Une offre d'équipements et de services diversifiée et présente sur l'ensemble du Cambrésis

Focus méthodologique :

L'analyse de la répartition et de la couverture du périmètre du SCoT en équipements et services est fondée sur **l'exploitation statistique de la Base Permanente des Équipements (BPE) de l'INSEE**, base destinée à fournir des informations sur le niveau d'équipements et de services offerts par un territoire à la population.

Cette base permet de produire différentes données, comme la présence ou l'absence d'un équipement, la densité d'un équipement, ou un indicateur de disponibilité d'un équipement du point de vue de la population. La BPE de l'INSEE 2020 porte sur 188 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme.

Pour la BPE 2018, 115 types de services et équipements ont été retenus et regroupés en trois gammes selon leur fréquence d'implantation et leur présence simultanée sur le territoire communal. Ces **trois gammes**, déterminées par l'INSEE, traduisent une hiérarchie dans les services rendus à la population et se répartissent de la manière suivante :

- la gamme de proximité
- la gamme intermédiaire
- la gamme supérieure.

Depuis cette hiérarchie, des **distances-temps d'accessibilité** sont définies et représentent le temps de trajet considéré comme acceptable en voiture pour accéder à un service.

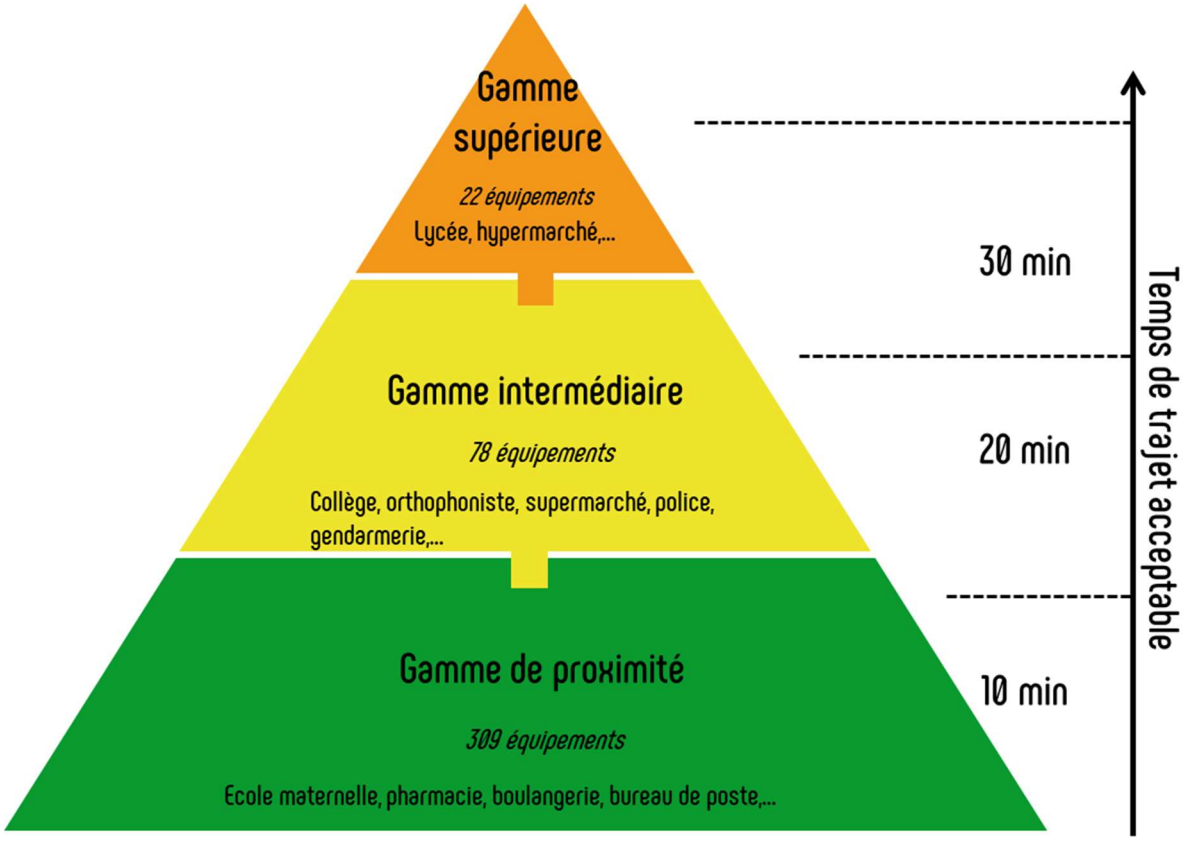

1.1 Un territoire multipolaire aux marges polarisées ou polarisantes

Focus définition :

Bassin de vie (INSEE) : plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs et culture, transports. Avant 2012, la définition du bassin de vie comportait une référence à l'emploi ; ce n'est plus le cas depuis 2012.

Le territoire du SCoT du Cambrésis est structuré par plusieurs bassins de vie, organisés autour des principales communes du territoire : celui de Cambrai occupe toute la partie ouest, en se superposant pratiquement au périmètre de la CAC ; Sur la partie Est du territoire, on retrouve les bassins de vie du Cateau-Cambrésis, de Solesmes et de Caudry. Si le bassin de vie de Caudry s'étend bien au Sud du territoire, ceux de Valenciennes, du Quesnoy, d'Arleux, de Bohain-en-Vermandois et de Bapaume polarisent certaines portions du territoire, au Nord, Sud et Ouest.

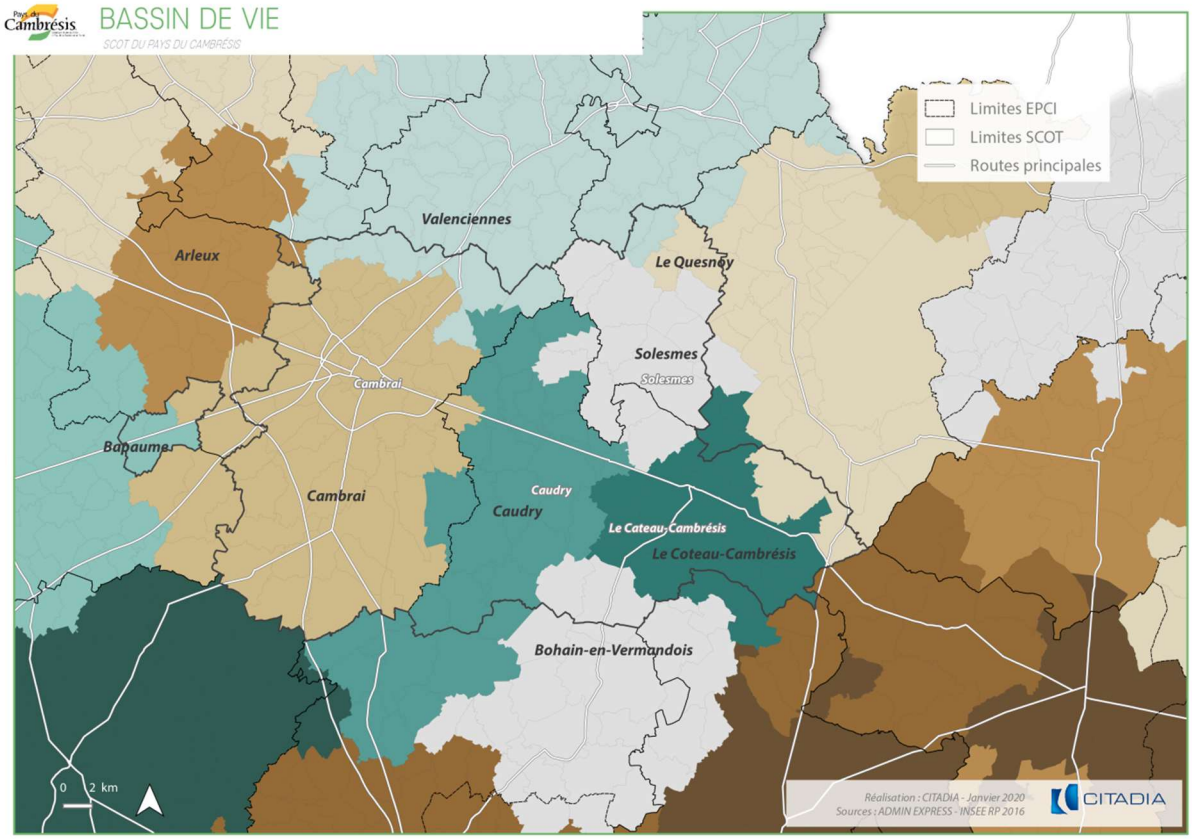

Sur les 116 du Pays Cambrésis, 18 sont polarisées par des communes extérieures, soit 15% d'entre elles. Il s'agit quasi exclusivement de communes frontalières. A l'inverse, 16 communes du Pas-de-Calais ou de l'Aisne sont polarisées par des communes du Cambrésis (Bassin de vie de Cambrai, de Caudry, de Solesmes et du Cateau-Cambrésis).

1.2 Une offre de services et d'équipements fortement polarisée

Une offre concentrée dans les pôles principaux

Le territoire du SCoT du Cambrésis compte 4 566 équipements et services recensés par la BPE, dont près de la moitié (2 076 équipements) se concentre dans les trois communes de Cambrai, Caudry et Le Cateau-Cambrésis. Il s'agit des communes les plus peuplées du territoire, concentrant environ 33% de sa population. Les pôles principaux se caractérisent ainsi à la fois par une densité en termes de population et d'équipements.

La commune de Cambrai regroupe à elle-seule 1 419 équipements, soit près d'un tiers de l'offre totale. A plus grande échelle, la CA de Cambrai (CAC), qui concentre environ la moitié de la population de l'arrondissement, dispose de plus de la moitié des équipements de l'ensemble du territoire (2 509 équipements). Il existe donc un équilibre avec la partie Est du territoire du SCoT (CA2C et CCPS) qui concentre l'autre moitié des équipements.

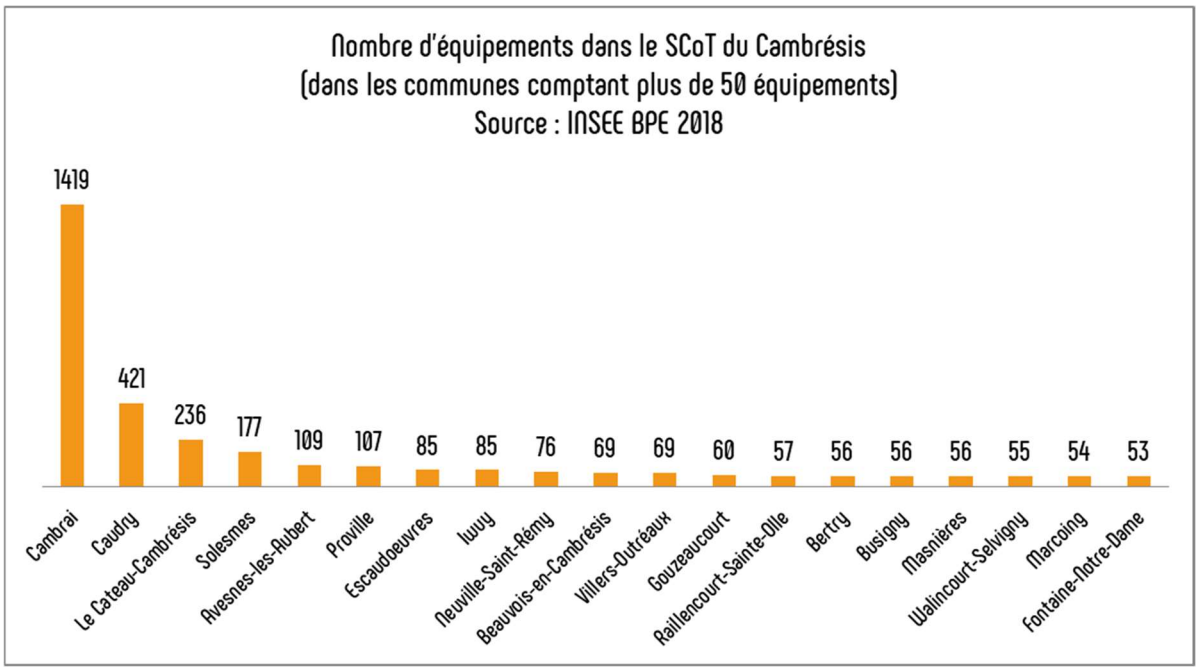

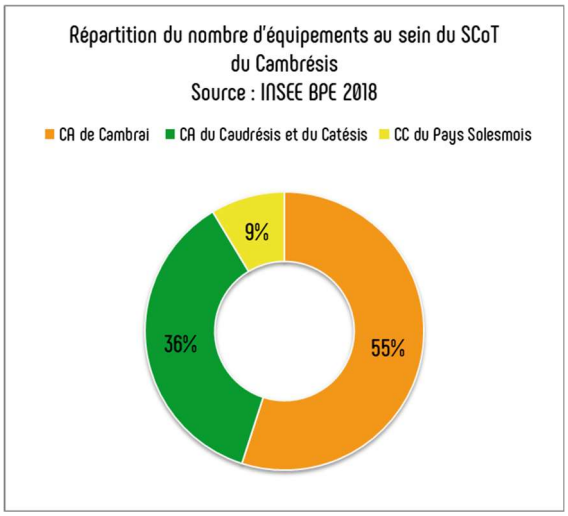

51 communes disposent de moins de 10 équipements, révélant le caractère plus résidentiel et rural d'une partie du territoire.

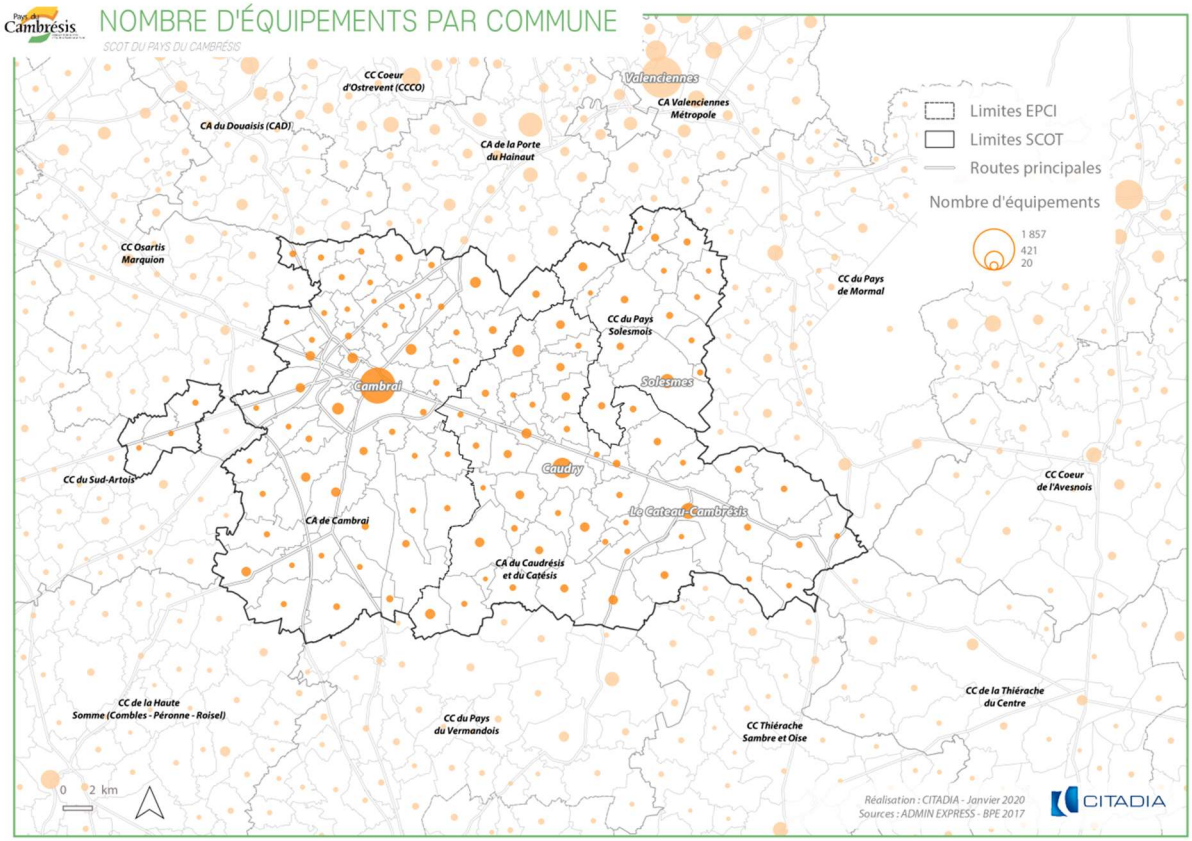

1.3 Une offre satisfaisante d'équipements et de services, toutes gammes confondues

Si les équipements de proximité prédominent largement dans l'offre, le territoire est à même de proposer aux habitants des équipements de gammes intermédiaire et supérieure, principalement localisés au sein de la CAC.

Lorsqu'on se concentre sur les densités des commerces pour 10 000 habitants on remarque que ces dernières sont supérieures à celle observée à l'échelle départementale. La densité des commerces de proximité et intermédiaires sur le Cambrésis est toujours supérieure par rapport à celles des territoires de comparaison, qu'ils soient plus urbains comme le Valenciennois (351 habitants/km²) ou plus ruraux comme le Saint-Quentinois (128 habitants/km²).

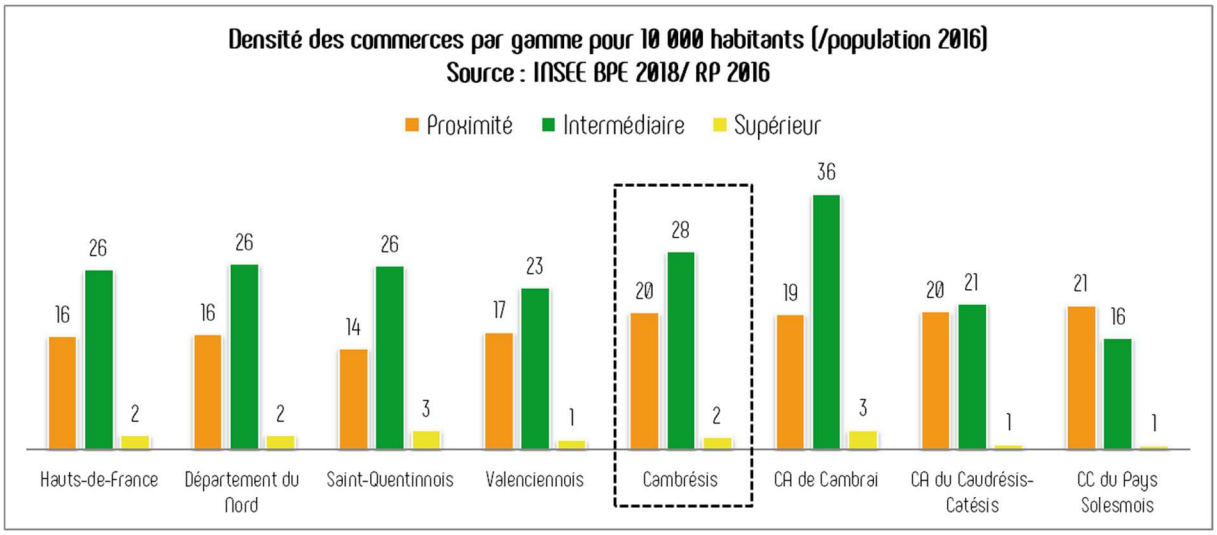

Le territoire du Cambrésis, et en particulier la CAC, apparaît donc bien doté en commerces de proximité et plus généralement en services et en équipements de proximité.

Même si la CCPS et la CA2C possèdent des équipements de qualité (Musée Départemental Matisse à le Cateau-Cambrésis, …), elles enregistrent une plus faible densité d'équipements de rang supérieur en lien avec leur profil plus rural. Leur offre en équipements de proximité est toutefois satisfaisante, avec une densité supérieure à celle de la Région des Hauts-de-France et des territoires voisins.

Cela induit que l'offre en équipements de proximité au sein du Cambrésis est non seulement plutôt importante, mais aussi répartie sur le territoire de manière équilibrée avec des pôles principaux tous bien dotés en équipements.

- ⇨ Cette offre diversifiée assure une réponse adaptée à l'ensemble des besoins de la population, limitant ainsi les déplacements contraints. Toutefois, les ateliers du foncier, qui ont permis à chaque maire ou élu local de s'exprimer, ont révélé que 37% des communes jugent leur offre en équipements et services insuffisante (cf. synthèse des ateliers du foncier, partie « *équipements, mobilité* »).

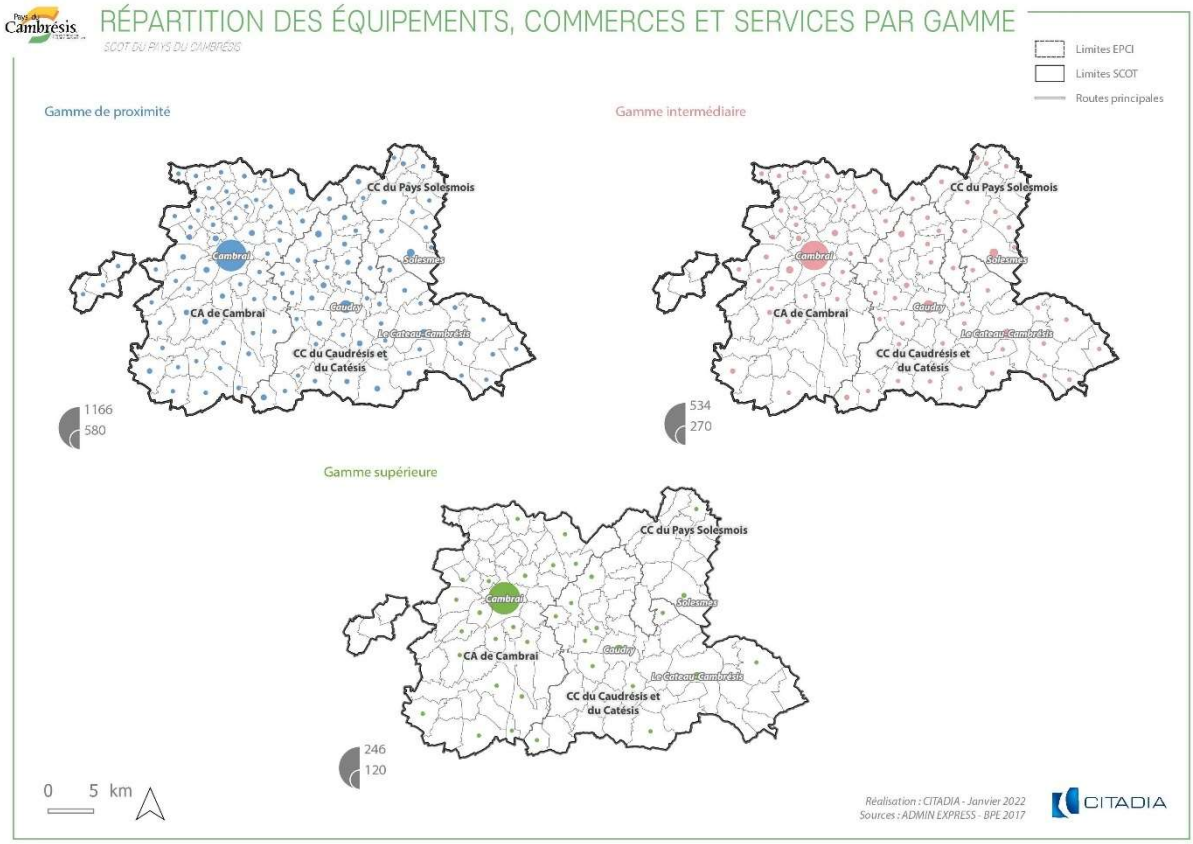

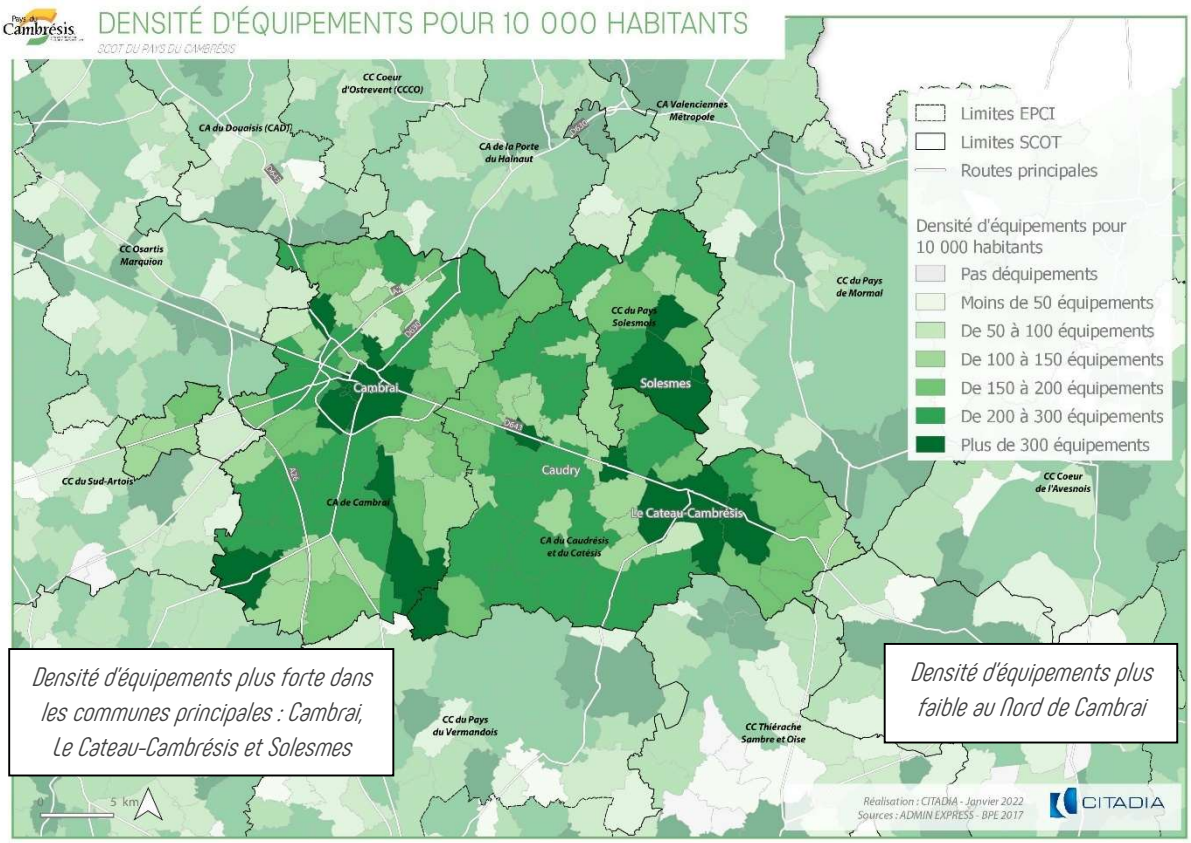

1.4 Des équipements et services de catégories diversifiées

Suivant la tendance observable à l'échelle nationale, qui s'intensifie du fait de la tertiairisation de l'économie, les services aux particuliers prédominent au sein de l'offre.

A l'échelle de l'arrondissement, ils représentent 48% des équipements et services. Ils sont moins représentés au niveau de la CA de Cambrai (45%) qu'au sein de la CC du Pays Solesmois (49%) ou de la CA du Caudrésis-Catésis (51%). Cela n'est pas lié à des besoins plus importants sur ces deux intercommunalités car la CA de Cambrai dispose d'une meilleure densité pour ce type d'équipements (138 services aux particuliers pour 10 000 habitants). Cela s'explique plutôt par le fait que les autres secteurs d'équipements pèsent moins sur la CA2C et la CCPS comparativement à la CAC qui dispose d'un taux d'équipements commerciaux et de santé plus importants.

La répartition des différentes catégories d'équipements reste néanmoins comparable à celle observable à l'échelle départementale ou régionale.

L'offre commerciale du Cambrésis représente un poids plus important qu'au sein des territoires de comparaison (18% de l'offre contre 16% pour le département du Nord).

Les équipements de santé représentent un quart de l'offre, taux légèrement inférieur à celui du Département, mais supérieur à celui de la Région. Certains d'entre eux, présents dans la ville chef-lieu d'arrondissement, ont vocation à couvrir bien au-delà de l'EPCI. Ils sont, pour cela, davantage représentés dans la CAC que dans le Solesmois ou le Caudrésis-Catésis (27% contre respectivement 25 et 21%).

Les équipements de la CA du Caudrésis-Catésis et la CC du Pays Solesmois sont légèrement plus tournés vers les services aux particuliers et les sports et loisirs.

Les équipements liés au tourisme et transport (taxi, VTC, gare voyageurs d'intérêt national), déjà très peu représentés à l'échelle de la région Hauts-de-France ou du département du Nord (2%), ont un poids encore plus faible à l'échelle du Cambrésis. De manière générale ce type d'équipements et services est très peu développé que ce soit à l'échelle des territoires de comparaison (1% sur le Valenciennois et le Saint-Quentinnois) qu'au niveau des intercommunalités du Cambrésis. Compte-tenu des fortes interactions économiques et sociales entre les 3 EPCI de l'arrondissement, les différences dans la répartition des typologies d'équipements restent assez faibles, ne faisant pas ressortir de spécialisation marquée.

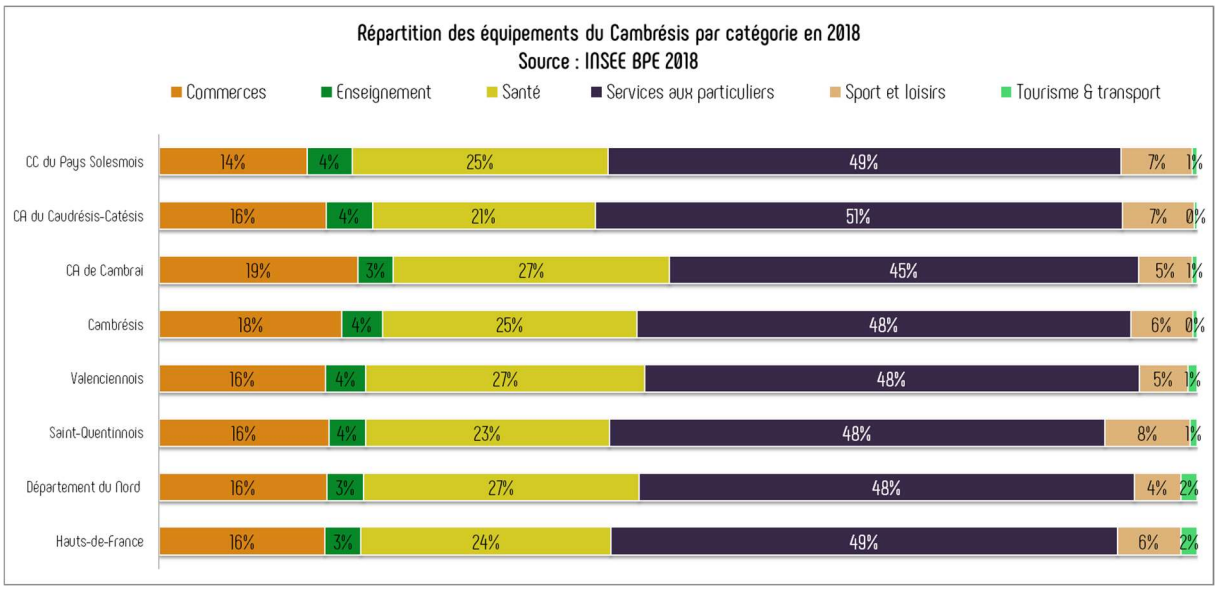

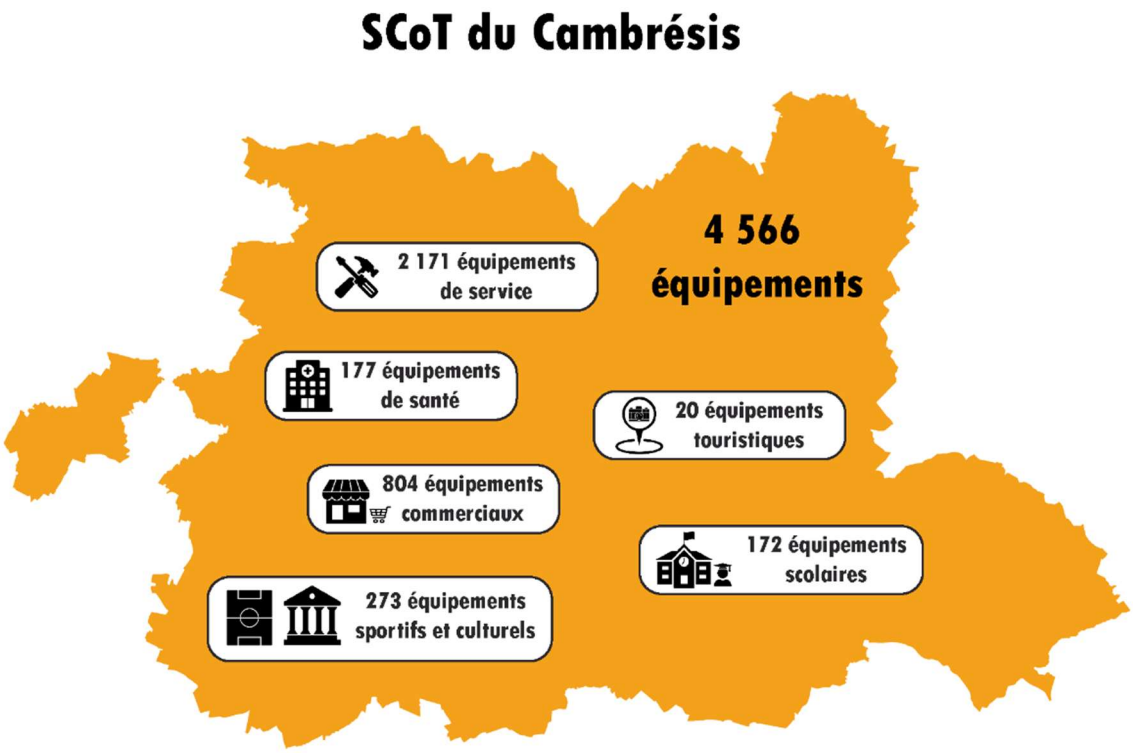

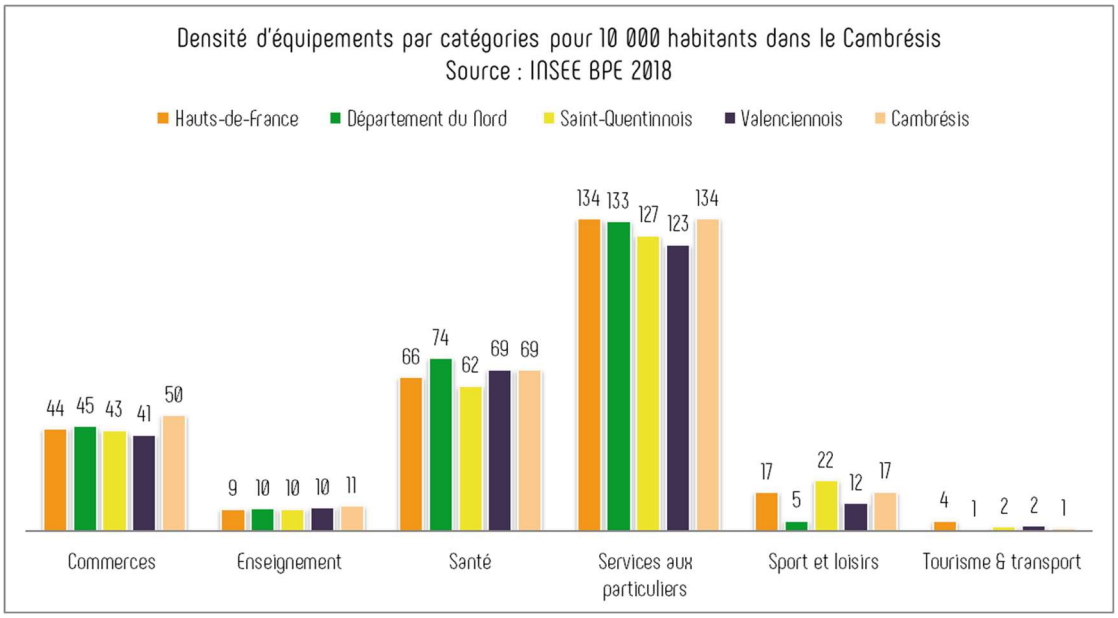

Le Cambrésis est mieux doté en services aux particuliers, en commerces et en enseignement que les autres échelons (région et département) ou territoires de comparaison. Cependant, il l'est légèrement moins pour les équipements de santé ou encore pour les équipements de sports et loisirs et le tourisme et transport même si les densités de ces différents types d'équipements restent plutôt élevées.

L'offre en équipements scolaires

Rappel du bilan du SCoT :

- *172 structures tous niveaux confondus, dont 114 écoles maternelles.*
- *Une répartition équilibrée des différents niveaux de structures d'enseignement pour la maternelle et le collège.*
- *Un solde négatif en ouverture/fermeture de classes.*

Sur les 116 communes du SCoT du Cambrésis, 32 n'accueillent aucun équipement scolaire et s'organisent au sein de Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI). Parmi les 177 équipements scolaires recensés par la BPE (données INSEE) au sein du Cambrésis, on compte :

- 29 écoles maternelles : dont 8 à Cambrai, 4 à Caudry, 1 au Cateau-Cambrésis et 1 à Solesmes ;
- 114 écoles élémentaires (accueillant parfois des classes de maternelles) : dont 17 à Cambrai, 5 à Caudry, 5 au Cateau-Cambrésis et 2 à Solesmes ;
- 16 collèges : dont 5 à Cambrai, 2 à Caudry, 2 à Solesmes et 1 au Cateau-Cambrésis.
- 9 lycées : 6 à Cambrai (3 lycées d'enseignement général et/ou technologique et 3 lycées d'enseignement professionnel) et 3 lycées d'enseignement général et/ou technologique dans les communes de Caudry, Le Cateau-Cambrésis et Solesmes ;
- 10 centres de formation : 6 à Cambrai (1 formation de santé et 5 centres de formation d'apprentis hors agriculture), 3 centres de formation d'apprentis hors agriculture (dont 2 à Caudry et 1 à Solesmes), 1 centre de formation à Escaudœuvres (antenne de l'AFPI Valenciennes).

La densité d'équipements scolaires s'élève à 11 pour 10 000 habitants, densité supérieure à celle observée au sein des territoires de comparaison.

a) Un territoire jeune qui appelle à une offre d'équipements à destination de la petite enfance

La représentativité des couples avec enfant(s) (28%) ou sans enfant (26%), susceptibles de fonder une famille au sein du Cambrésis en 2018, appelle au nécessaire maintien d'une offre scolaire de proximité suffisante, en particulier de la maternelle au collège, niveaux pour lesquels des déplacements quotidiens trop lointains ne favorisent pas l'installation des ménages.

La ville de Cambrai bénéficie d'une offre développée de structures d'accueil pour la petite enfance, avec deux centres d'animation (ECLIPSE, George Brassens), plusieurs espaces de vie sociale (centre d'animation Raymond Gernez, Le Tipi, le centre social du Centre-ville, le centre social et familial Saint-Roch, le centre social Martin Martine et Guise…), ainsi qu'une offre de crèches et de halte-garderie. Néanmoins, Cambrai ne regroupe pas l'ensemble de ces infrastructures dédiées à la petite enfance. En effet, selon les données de l'INSEE (BPE), on recense 11 crèches : dont 4 sur Cambrai, 2 à Caudry (« La Maison Enchantée » et « La Porte d'à Côté ») et 6 autres établissements dans les communes du Cateau-Cambrésis, Escaudœuvres, Fontaine-Notre-Dame, Proville et Solesmes. Il existe également d'autres lieux sur le reste du territoire : les centre sociaux « Avenir Jeunes » de Marliot Maupassant et de la Passerelle à Caudry, l'Association Départementale Nord Sauvegarde Enfance Adolescence (ADNSEA) à Cateau-Cambrésis, le centre social « L'Escale » à Beauvois-en-Cambrésis, le centre social « Familles Rurales » à Walincourt-Selvigny qui profite à 6 villages, le centre social itinérant « Association Jeunesse Rurale » (AJR) dont le siège est à Noyelles-sur Escaut mais se déplace sur 12 communes, la Maison de la Petite Enfance « Les Petits Princes » à Solesmes ou encore le Pôle Enfance et l'Institut Médico-Éducatif « L'Enfant Soleil » de l'APEI Sablé-Solesmes.

Crèche « Les Marmottes » à Proville
Source : Provinsfo.fr

Crèche « Robin et les petits marcassins » à Escaudoeuvres
Source : Escaudoeuvres.fr

Maison de l'enfance à Cambrai
Source : GoogleMaps

La Maison enchantée à Caudry
Source : GoogleMaps

b) Une irrigation de collèges et lycées

Avec 5 collèges (Fénelon, Jules Ferry, Lamartine, Paul Duez, Saint-Luc Jeanne d'Arc) et 6 lycées dont 3 lycées généraux et/ou technologiques (lycées publics Fénelon et Paul Duez, lycée privé Saint-Luc-La-Sagesse) et 3 lycées professionnels (lycées publics Louise de Bettignies et Louis Blériot et lycée privé Sainte-Croix), Cambrai concentre la majorité de l'offre scolaire intermédiaire. Caudry et Solesmes comptent, quant à eux, chacun deux collèges (Jacques Prévert et Jean Monnet à Caudry ; Antoine de Saint-Exupéry et Saint-Michel de Solesmes à Solesmes) et un lycée (Joseph-Marie Jacquard à Caudry ; Solesmes). Le Cateau-Catésis accueille 1 collège (collège Jean Rostand) et 1 lycée (lycée Camille Desmoulins). On recense également le collège Paul Langevin situé sur Avesnes-lès-Aubert.

Si l'offre scolaire intermédiaire demeure concentrée dans les principales communes du territoire, elle couvre de façon satisfaisante le territoire. Accessibles à travers les modes routiers et ferroviaires (hormis pour Solesmes), ces centralités sont également desservies par le réseau de transport en commun Arc-en-Ciel, ainsi que par le service TUC, essentiellement utilisé par des publics estudiantins, comme le révèle les plages horaires de ce service (voir partie mobilités).

c) Des établissements de formations professionnelles à supérieures concentrés dans les centralités du Cambrésis

Un pôle inter-universitaire existe à Cambrai depuis 1989, étendu sur plus de 7 hectares. Rassemblé en un centre universitaire sur le campus dit La forêt (en faubourg de Cambrai) en 1991, il accueille des formations de l'Université Polytechnique des Hauts-de-France (UPHF, dont le siège est à Valenciennes) et de l'université de Lille. L'École Supérieure d'Arts et de Communication de Cambrai (ESAC), établissement relevant du Ministère de la culture, est localisée sur le campus ; elle a intégré l'UPHF., qui est une université expérimentale, tout en gardant son autonomie statutaire.

En octobre 2020, le campus universitaire (ESAC comprise) accueillait plus de 990 étudiants. Le campus comprend une bibliothèque universitaire, un restaurant universitaire du CROUS. Un gymnase municipal jouxte le campus et une résidence étudiante agréée par le CROUS est proche. Pour comparaison, en 2019, le pôle universitaire de Maubeuge accueillait près de 300 étudiants et celui de Saint-Quentin plus de 600 étudiants.

En 2020, l'ensemble des formations supérieures non universitaires à Cambrai (STS/BTS publics et privés, comptabilité-gestion, formations soin infirmier et aide soignants) accueillaient plus de 930 étudiants. Le Lycée Jacquard de Caudry et le lycée Camille Desmoulins (Le Cateau-Cambrésis) proposent chacun des formations BTS : respectivement un BTS Conception des Processus de Réalisation de Produits, et un BTS Assistant de Gestion PME-PMI.

Centre Universitaire de Cambrai et École Supérieure d'Art et de Communication
Source : site de la ville de Cambrai

Le Cambrésis bénéficie également de plusieurs antennes de formation issues de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts de France, à Caudry ainsi qu'à Solesmes.

Le territoire présente néanmoins un bilan entrées/sorties négatif pour les ménages de 15 à 29 ans. En effet, cette tranche de population est passée de 17,9% à 17,3% entre 2012 et 2017.

Ces départs sont principalement dus à une poursuite des études menée hors du Cambrésis, dans les pôles voisins de Valenciennes, Douai, Arras ou Lille. Cependant, ce phénomène est à relativiser car il reste comparable aux territoires voisins (CA du Saint-Quentinois ou CA Valenciennes Métropole) et parfois même moins marqué.

Les pôles universitaires de proximité présents sur le Cambrésis n'ont pas vocation à proposer tout le panel des formations possibles et il est normal qu'une partie des jeunes poursuivent leurs études ailleurs. De même qu'il est normal que certaines formations supérieures très spécialisées, proposées sur le territoire, attirent des jeunes venant de l'extérieur.

Le départ de cette tranche d'âge s'explique aussi par le fait que les spécialités choisies par certains jeunes ne leur permettent pas de s'insérer professionnellement sur le Cambrésis. Ils sont donc obligés de chercher un emploi hors du territoire.

Le Cambrésis propose aujourd'hui des formations professionnalisantes en lien avec ses filières économiques, pour une adéquation des compétences des jeunes actifs avec les besoins en main d'œuvre des entreprises locales. Ainsi l'antenne de l'U.P.H.F (Université Polytechnique Hauts-de-France) à Cambrai propose des formations liées à l'agroalimentaire ainsi qu'à la logistique. De même, l'antenne de l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat (URMA) à Caudry ainsi que le lycée professionnel agricole Sainte-Croix forment aux métiers de l'agroalimentaire. Enfin, Formatech à Solesmes propose des spécialisations logistiques.

Les formations professionnelles du secondaire sont aussi bien représentées sur le territoire avec :

- Le lycée professionnel Louis Blériot qui propose des bac pro en « *réparation des carrosseries* », en « *métiers du bois* », en « *métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics* » ou encore en « *métiers du numérique et de la transition énergétique* » ;
- Le lycée professionnel Louise de Bettignies qui propose des bac pro en « *métiers du commerce et de la vente* », en « *section européenne en langue anglaise* », en « *photographie* » ou encore en « *accompagnement, soins et services à la personne* » mais aussi des CAP en « assistant technique en milieu familial et collectif » et en « *production et service en restauration* » ;
- Le lycée polyvalent Jacquard à Caudry qui propose des bac pro en « *métiers de l'électricité et de ses environnements connectés* », en « *systèmes numériques* », en « *métiers de la mode et vêtements* » ou en « *technicien d'usinage* » et un CAP en « *préparation et réalisation d'ouvrages électriques* » ;
- Le lycée polyvalent Camille Desmoulins du Cateau-Cambrésis qui propose des bac pro en « *métiers du Commerce et de la vente option animation et gestion de l'espace commercial* », en « *option prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale* », en « *métiers de l'accueil* », un CAP « *employé de commerce multi-spécialités* » ou encore une formation postbac avec un BTS « *gestion de la PME* ».

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

Bien que la densité d'équipements scolaire semble satisfaisante, notamment au regard des territoires de comparaison, près de la moitié des communes interrogées ont fait remonter des problématiques liées à leur école.

Près de 2/3 d'entre elles (33 sur 51) craignent des fermetures de classe voire d'école à cause de la baisse des effectifs scolaires.

A l'inverse, 9 d'entre-elles, en particulier celles du Solesmois, sont confrontées à une surcharge de leur équipement, liée à des fluctuations irrégulières du nombre d'élèves.

Enfin, 10 d'entre elles signalent des problématiques liées au bâti : vétusté, passoire énergétique…

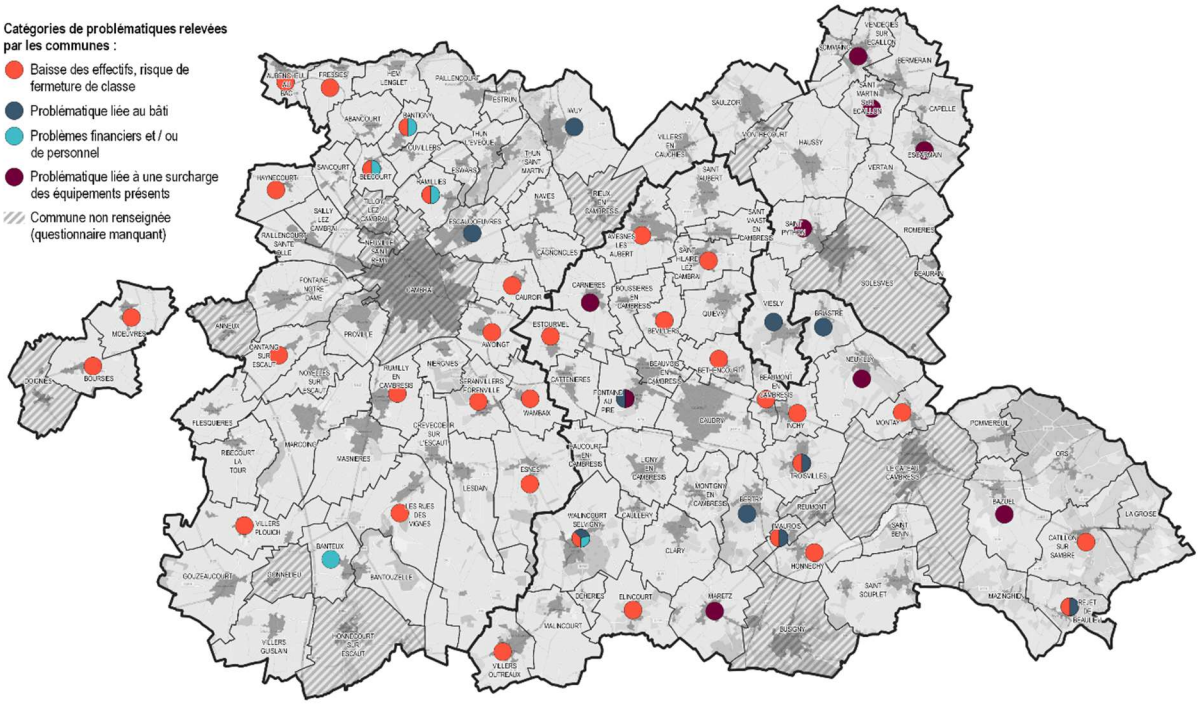

Une densité d'équipements de santé satisfaisante, mais un vieillissement et des nouveaux besoins à anticiper

Rappels du Bilan du SCoT :

- *24 structures d'hébergement pour personnes âgées et 14 hébergements pour adultes handicapés*
- *Stabilité dans le taux d'hébergement de santé entre 2009 et 2014*
- *Projet de construction d'une structure d'hébergement pour personnes âgées dans la CA2C, secteur particulièrement concernée par le vieillissement*
- *Une offre de généraliste inférieure à la moyenne régionale et connaissant une baisse, dans un contexte de forte demande*
- *Une offre importante de spécialistes, notamment pour les infirmiers et les sage-femmes*

Les équipements de santé du Cambrésis présentent une densité de 69 unités pour 10 000 habitants, ce qui est équivalent au SCoT du Valenciennois et est supérieur aux densités du Saint-Quentinnois ou de la Région Hauts-de-France. Ce sont les secteurs de l'action sociale et des services médicaux et paramédicaux qui sont le plus représentés sur le Cambrésis. Selon la Base Permanente des Équipements fournie par l'INSEE, les équipements de santé se répartissent de la façon suivante sur le territoire :

	Action sociale		Service médical et paramédical		Service de santé	
	Nb	Densité pour 10 000 habitants	Nb	Densité pour 10 000 habitants	Nb	Densité pour 10 000 habitants
Hauts-de-France	3981	7	33569	56	2115	4
Département du Nord	1783	7	15538	60	1975	8
Saint-Quentinnois	88	7	671	52	44	3
Valenciennois	240	7	2070	59	126	4
Cambrésis	118	7	951	59	52	3
CA de Cambrai	69	8	573	70	25	3
CA du Caudrésis et du Catésis	41	6	292	45	24	4
CC du Pays Solesmois	8	5	86	57	3	2

En interne au territoire, la CA de Cambrai présente une plus grande densité pour l'ensemble des secteurs d'équipements de santé, hormis pour celui des services de santé (laboratoire d'analyse, ambulance, établissement psychiatrique…), où la CA2C possède une meilleure densité.

Le Cambrésis est ponctué de différents équipements de santé structurants, comme les deux centres hospitaliers situés dans les communes de Cambrai et du Cateau-Cambrésis.

En dehors de cette offre, le territoire dispose d'infrastructures complémentaires comme le centre communal de santé de la commune du Cateau-Cambrésis. On recense également plusieurs établissements de santé court à long séjour sur :

- Cambrai (7 établissements) : Clinique du Cambrésis (Elsan), Clinique Sainte-Marie Groupement des Hôpitaux de l'Institut Catholique de Lille, Clinique de l'Epinoy, Clinique Saint-Roch, Centre Hospitalier de Cambrai…
- Le Cateau-Cambrésis (3 établissements) : CLINEA - Clinique Marie Savoie, Clinique des Hêtres et Centre Hospitalier de Le Cateau-Cambrésis ;
- Cinq établissements psychiatriques : Clinique de l'Epinoy et Centre Hospitalier de Cambrai ; CLINEA - Clinique Marie Savoie et Centre Hospitalier de Le Cateau-Cambrésis ; Hôpital de jour psychiatrie infanto-juvénile « Les petits cygnes » à Caudry.

A noter que pour éviter d'engorger les urgences hospitalières, des généralistes se relaient dans la Maison médicale de garde (à côté de l'hôpital à Cambrai et au Cateau-Cambrésis), en semaine de 20h00 à minuit, le samedi de 12h00 à minuit, les dimanches et jours fériés de 08h00 à minuit.

Centre hospitalier de Cambrai (à gauche) et du Cateau-Cambrésis (à droite)
Source : Lavoixdunord.fr et Hopital.fr

Focus projet : Maisons et pôle de santé

De nombreuses Maisons de Santé Professionnelles (MSP) se développent aujourd'hui sur le territoire et permettent de répondre au processus de désertification médicale que connaît aujourd'hui le Cambrésis. Ainsi, la maison multisite du Haut Escaut a pour projet d'accueillir à terme 23 praticiens pour 12 communes, le bâtiment principal qui servira de site principal est en cours de construction à Gouzeaucourt. Cette MSP a pour particularité d'être une MSP-U (Universitaire), c'est-à-dire qu'elle est en mesure d'accueillir des internes en stage, en accord avec la faculté de médecine. Un pôle de santé est aussi en projet à Haussy. Ces projets donnent à voir des démarches de mutualisation du personnel de santé dans un souci de centralisation, à même de répondre aux nouvelles attentes du corps médical. Il existe trois Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) reconnues par l'ARS Hauts-de-France qu'il convient de différencier des autres maisons de santé : MSP de Bertry, MSP de Villers-Outréaux et MSP d'Haussy.

Pôle de Santé du Pays de Matisse : Le Centre Hospitalier Le Cateau-Cambrésis possède un pôle de santé assez original. En effet, le Pôle de Santé du Pays de Matisse est le premier modèle de partenariat public-privé en France. Ce partenariat est fondé sur une répartition des missions, sur la mise en commun de nombreux équipements et des services dans le but de favoriser l'accès à des soins de qualité pour chaque patient. Les missions de soins se répartissent de la façon suivante :
- Le Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis assure sa mission de premier recours à travers les Urgences, la maternité, ses services d'addictologie, ses services de gériatrie, son CAMSP (Centre d'Action Médico-sociale Précoce) et son centre de consultations ;
- La Clinique des Hêtres assure la chirurgie ambulatoire, chirurgie programmée et non-programmée ;
- Le Centre d'Imagerie Médicale libéral assure la permanence de l'imagerie médicale ;
- La Maison Médicale de Garde complète le dispositif en assurant les consultations urgentes en médecine générale pendant les horaires de fermeture des cabinets médicaux.

Cette coopération garantit l'accès aux soins rapide et une prise en charge de qualité à tous les habitants du secteur.

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

64 communes ont signalé, lors des ateliers du foncier, un accès aux soins en déclin, et / ou à conforter, soit 62% des communes interrogées.

Les communes du Caudrésis et celles de la frange Est du territoire signalent notamment un accès aux soins en déclin.

14 communes citent le manque de soins dans les manques en équipements et services de leur commune, et 11 d'entre elles considèrent ce manque d'accès aux soins et la désertification médicale comme une faiblesse du territoire.

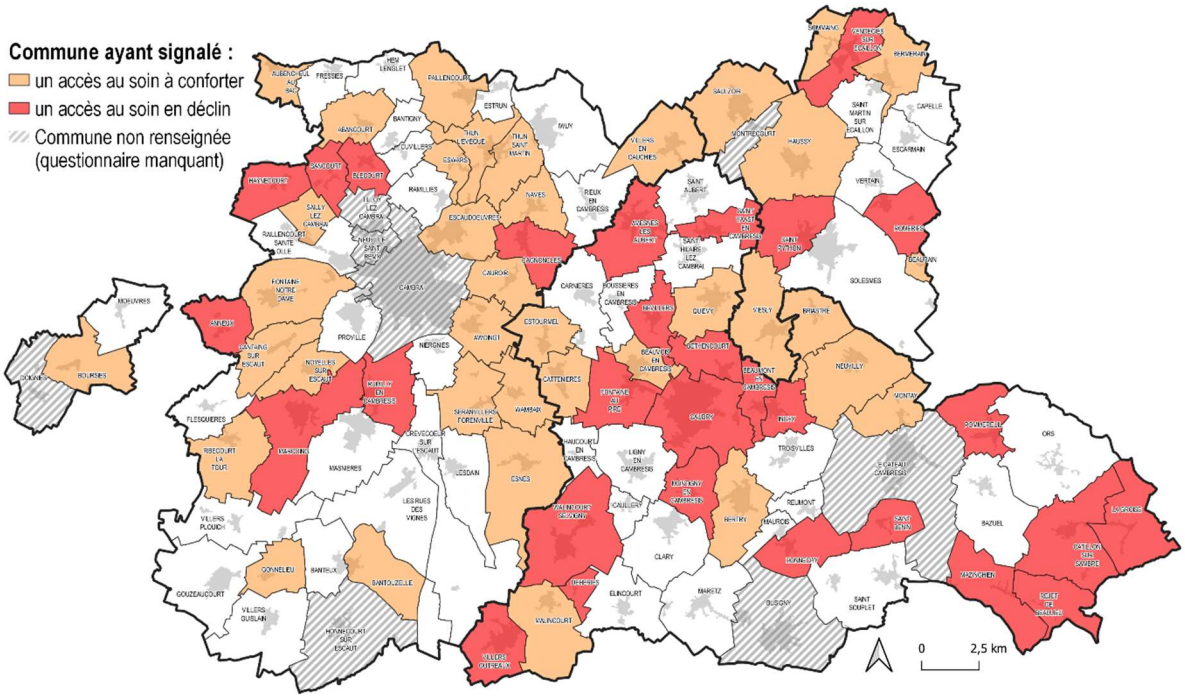

Un panel large de services aux particuliers

Les services aux particuliers représentent près de la moitié de l'ensemble de l'offre d'équipements, avec une densité supérieure ou égale aux territoires de comparaison.

	Nb d'équipements	Densité pour 10 000 habitants
Hauts-de-France	80 534	134
Département du Nord	34 593	133
Saint-Quentinnois	16 35	127
Valenciennois	4 317	123
Cambrésis	2 171	134
CA de Cambrai	1 133	138
CA du Caudrésis et du Catésis	844	130
CC du Pays Solesmois	194	129

Au-delà d'une très forte représentation des restaurants (323, comprenant les services de restauration rapide), le Cambrésis se distingue des territoires voisins par une part importante représentation d'activités de plomberie (238), de réparation de matériel automobile (199), de menuiserie, charpentier et serrurier (192), ou encore de maçonnerie (152), soulignant le poids de l'artisanat au sein du territoire. Le nombre de gendarmerie (9) et d'agence postale (15) est aussi beaucoup plus important sur le Cambrésis que sur le Valenciennois.

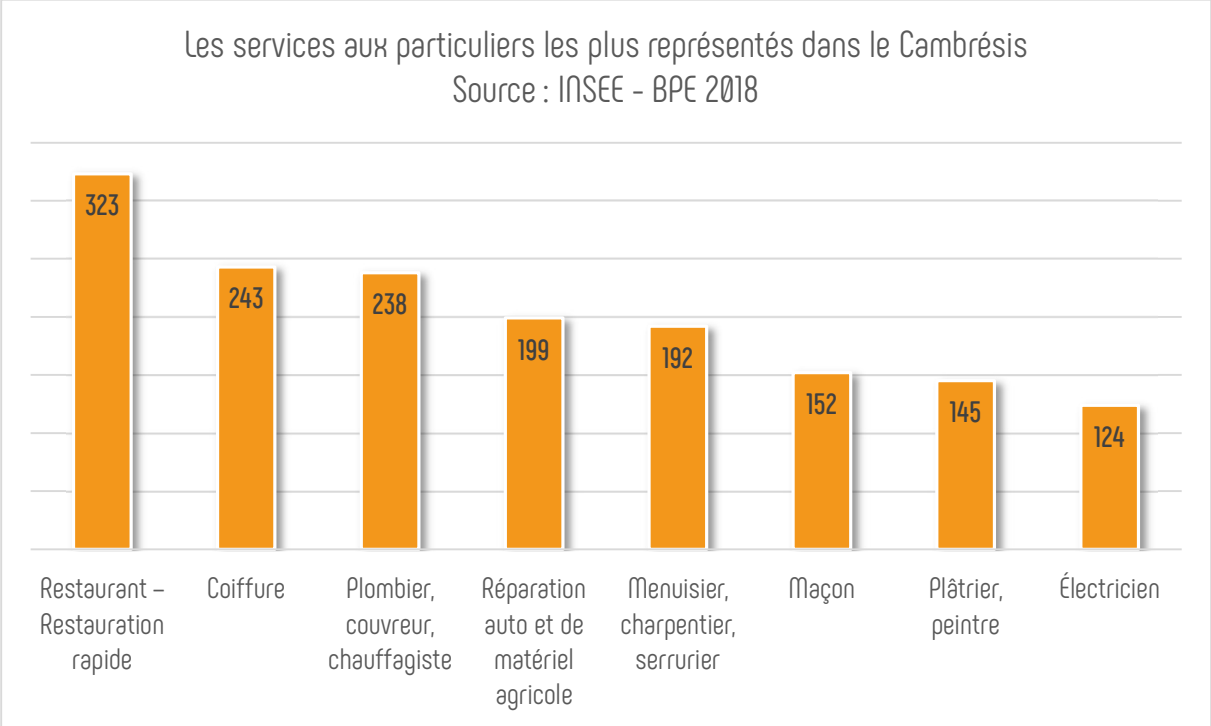

Une offre sportive, récréative et culturelle satisfaisante

Rappels du Bilan du SCoT :

- *Un gain de 49 équipements sportifs entre 2009 et 2014.*
- *Une densité de 2,3 équipements pour 1 000 habitants, soit largement en dessous de la moyenne de l'ancienne région Nord-Pas-Calais (4,2).*

Le territoire présente une densité d'équipements sportifs de 17 pour 10 000 habitants, ce qui le place dans la moyenne des Hauts-de-France.

	Nb d'équipements	Densité pour 10 000 habitants
Hauts-de-France	10 030	17
Département du Nord	3 231	12
Saint-Quentinnois	280	22
Valenciennois	426	12
Cambrésis	273	17
CA de Cambrai	130	16
CA du Caudrésis et du Catésis	116	18
CC du Pays Solesmois	27	18

Le territoire compte 100 terrains de grands jeux (terrain de football, de rugby…), 67 boulodromes et 5 piscines. L'offre culturelle est également satisfaisante, avec 4 musées, 3 cinémas et 2 théâtres.

La ville-centre de Cambrai bénéficie d'une offre diversifiée d'équipements sportifs et culturels : piscines (Stade Nautique, piscine Les Ondines), équipements couverts (7 gymnases, base de loisirs de la Citadelle ou encore l'Arsenal de Balagny), Conservatoire de la CA de Cambrai, Musée des Beaux-Arts, Théâtre de Cambrai comportant 700 places, ou encore de la Médiathèque d'agglomération, devenue Le Labo au cours du printemps 2019.

Gymnase Liberté – Théâtre de Cambrai
Source : ville de Cambrai (site internet)

Caudry comporte quant à elle le Palais des sports, 6 salles mixtes, plusieurs stades, ainsi qu'un théâtre de 500 places, un centre nautique, le musée des dentelles et des broderies ou encore une bibliothèque municipale. Solesmes bénéficie de la présence d'une piscine et d'une bibliothèque, tandis que le Cateau-Cambrésis compte également plusieurs équipements sportifs et culturels structurants (Palais des Sports, complexe sportif Léo Lagrange, Centre nautique, écoles de musique et d'arts plastiques, bibliothèque municipale).

Espace Saint-Exupéry de Proville et complexe sportif à Villers-Outréaux
Source : Mairie de Proville, Mairie de Villers-Outréaux

En matière d'équipements sportifs, la commune de Niergnies, située à environ 5 kilomètres de Cambrai, se démarque par une offre spécialisée caractérisée par le site Cambrai-Niergnies. Cet ex-aérodrome d'environ 310 hectares est longé par la RD960 à l'est, la RD 76 à l'ouest et par le contournement sud de Cambrai qui permet de rejoindre rapidement les principaux axes routiers et autoroutiers. Le site est divisé en plusieurs espaces avec 55 ha dédiés au Golf du Cambrésis, 80 ha consacrés à un parc photovoltaïque, 45 ha réservés à la protection de la faune et de la flore (gestion confiée à la Ligue de Protection des Oiseaux - LPO) et le reste du site étant dévolu aux loisirs aériens (aérodrome de Cambrai-Niergnies avec le pôle Union Aéronautique du Cambrésis).

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Théâtre de la CAC est une figure amirale en matière d'équipement culturel. Agréé par le Ministère de la Culture, ce lieu est un vecteur essentiel de partage et d'échange entre les générations. Avec plus de 40 professeurs diplômés et 40 disciplines enseignées (instruments, formation musicale, culture musicale, chœurs d'enfants et adultes, orchestres, groupes de Musiques actuelles, etc…), cet établissement offre de nombreuses possibilités : cycle éveil, commencer un instrument, classe de théâtre. En plus du Conservatoire à rayonnement départemental de la CAC, le Cambrésis dispose d'une offre complète relative au monde de la musique. Le conservatoire de Solesmes, les associations de musiques municipales et la présence d'écoles de musiques locales viennent compléter ce réseau.

La plupart des communes sont dotées de salles des fêtes. Ces lieux d'activités et de loisirs constituent des leviers importants pour favoriser l'animation d'évènements à échelle locale, au sein des communes plus rurales notamment. A l'initiative des associations ou des communes, ces dynamiques sont très variables en fonction des secteurs.

Focus projet :

Création du Labo : Inauguré en juin 2019, « le Labo » (Laboratoire culturel), mis en place par la CAC, prend pour partie place au sein d'un ancien collège jésuite sur plus de 30 000m^2 ouverts au public. Très innovant, il intègre 4 politiques publiques : la lecture publique (médiathèque de nouvelle génération) ; la promotion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CESTI) avec un studio des sciences ; la préservation et la valorisation du patrimoine (patrimoine écrit avec un fonds ancien mais aussi patrimoine architectural avec le CIAP (centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) Cambrai-Scope ; le développement numérique (lutte contre les fractures, bibliothèque numérique de référence …). Le Labo à Cambrai, et à plus petite échelle la « médiathèque de la Porte du Cambrésis » à IWUY, illustrent la nouvelle tendance de médiathèques qui ne sont plus seulement des lieux de lecture, mais aussi de véritables lieux de vie accueillants, avec des animations temporaires variées.

Source : Citadia Conseil

D'autres médiathèques animées par des professionnels (parfois appuyés de bénévoles) existent dans l'arrondissement : Caudry, Le Cateau, Solesmes, Iwuy, Proville, Escaudœuvres, Raillencourt-Sainte-Olle. En outre, de nombreuses communes sont dotées de petites médiathèques ou bibliothèques municipales souvent gérées par des bénévoles. Les CCAS des communes viennent compléter l'offre en matière d'activités et de loisirs.

Les centres sociaux sont également des équipements qui proposent des activités récréatives et de loisirs. L'espace de vie sociale « du Bocage », à Catillon-sur-Sambre organise des activités sur les communes de Catillon-sur-Sambre, La Groise, Rejet de Beaulieu, Bazuel, Mazinghien, et Ors avec par exemple : des ateliers Brico Récup, des ateliers créatifs Parents-Enfants, des comités de prévention, des Festi'Séniors, des accueils de loisirs… A Walincourt-Selvigny, l'association « *Familles rurales* » est une véritable richesse sur le territoire car à travers un projet global et original sur les communes de Walincourt-Selvigny, Esnes, Malincourt, Dehéries, Caullery et Villers-Outréaux, il permet le dialogue permanent entre habitants, élus, professionnels. Ce lieu d'accueil propose plusieurs activités et services : micro-crèche, accueils de loisirs, ateliers numériques, soirées et séjours, lieu de permanences avec le service PMI, référent RSA… Cette association a pour projet d'acheter un ancien garage en friche pour y rassembler une grande partie de ses activités (accueils de loisirs, crèche…).

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

Bien qu'à l'échelle de l'arrondissement, et même à l'échelle des intercommunalités, l'offre en équipements semble satisfaisante, 37% des communes du Cambrésis la jugent insuffisante à l'échelle locale.

Ces manques sont davantage exprimés par les communes éloignées des centralités urbaines (qui elles, bénéficient de tous les équipements et services de proximité), et surtout par les communes les plus rurales : 40% des villes et villages ruraux jugent l'offre en équipement et service insuffisante. Ces communes représentent 20 600 habitants.

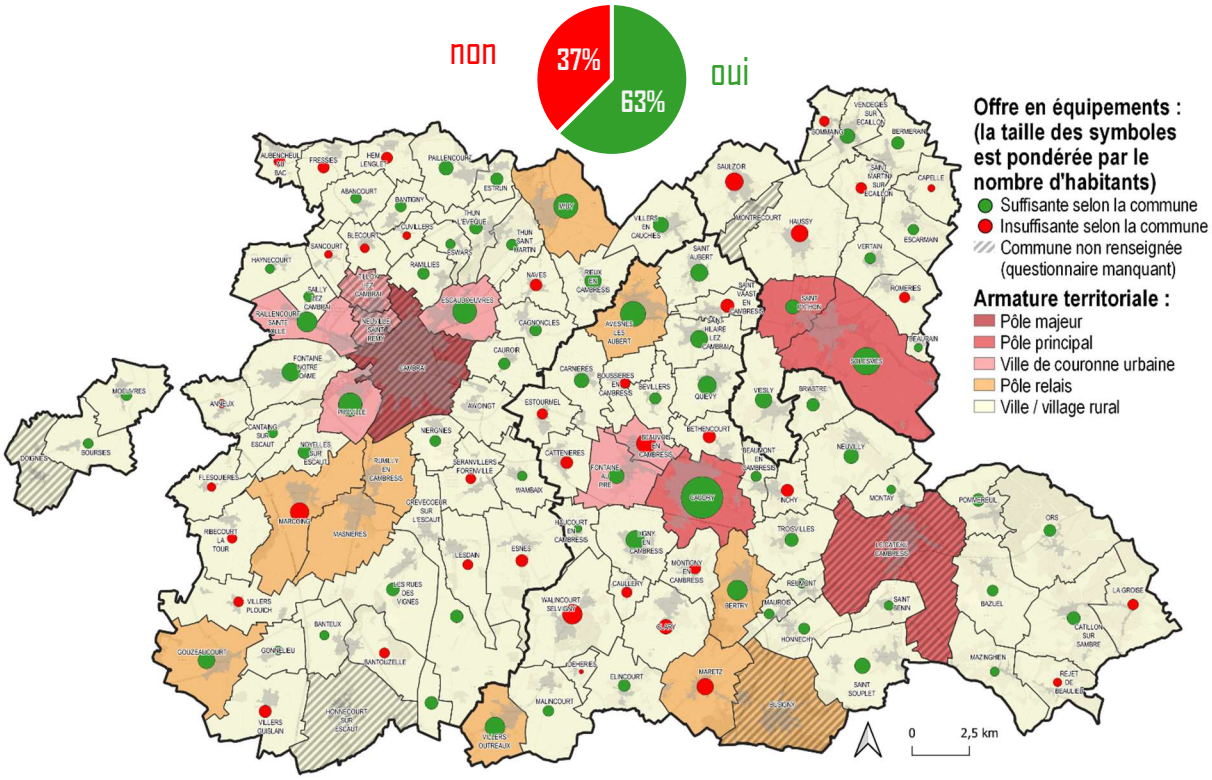

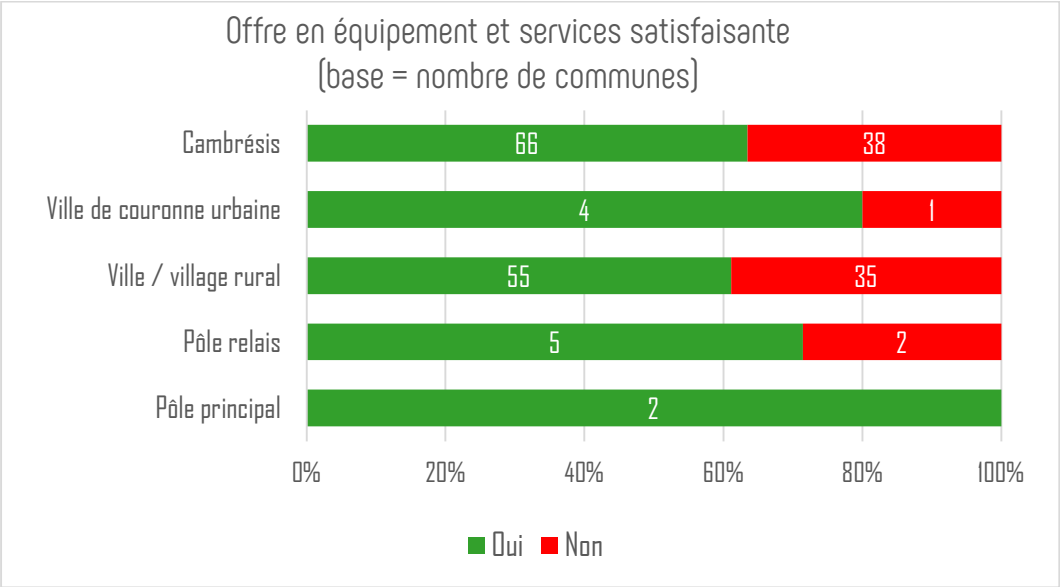

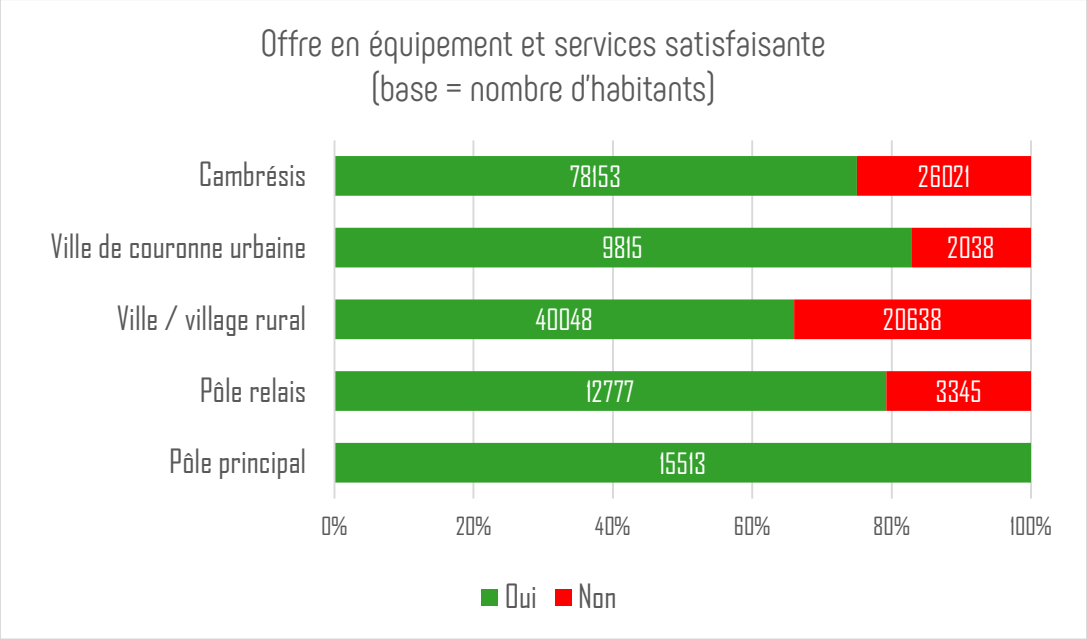

Seules sont prises en compte les communes qui ont répondu à cette partie de questionnaire, il manque notamment le pôle majeur (Cambrai) et un pôle principal (Le Cateau-Cambrésis).

Parmi les manques exprimés, 26% concernent les commerces de proximité, 25% concernent les services, 21% des communes relèvent un manque en équipements et lieux de vie, 16% un manque d'accès aux soins et 12% un manque d'accès à la mobilité (transports en commun…).

2. Une couverture numérique en cours de renforcement

Rappel du Bilan du SCoT :

- *115 des 116 communes éligibles à l'ADSL en 2014*
- *Équipement internet convenable, notamment suite à une amélioration de l'équipement*
- *Projet de déploiement de la fibre optique de 2017 à 2022, seuls 10% des locaux raccordables de la commune de Cambrai bénéficiant de la fibre en 2017*

Presque la totalité des communes du Cambrésis disposent d'une très bonne couverture mobile (voix et SMS) ainsi que 3G. Il en est de même pour la couverture 4G, sauf quelques communes ponctuellement.

En parallèle, la fibre est en cours de déploiement sur le territoire, et le taux de logements raccordables varie selon les communes : si Cambrai dispose aujourd'hui de 5 400 locaux raccordables à la fibre (soit entre 25 et 50% de son parc), son agglomération Nord-Ouest présente un plus fort taux de connexion (+ de 80% des locaux), tout comme la plupart des communes environnant Caudry.

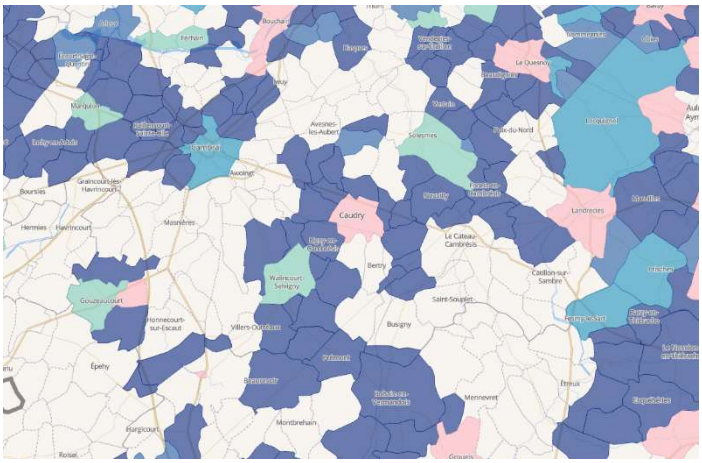

Les déploiements fibre au 30 septembre 2019 sur le territoire
Source : Arcep

NB : il est nécessaire de garder à l'esprit que les données disponibles pour ce type d'analyse sont susceptibles d'évoluer très rapidement. L'analyse de la connexion numérique doit ainsi être rapportée à l'aune des données disponibles, à savoir celles de 2017.

Pour renforcer la desserte numérique du territoire, la Région Hauts-de-France a quant à elle lancé une feuille de route numérique, organisée en 4 axes, et visant à mieux offrir, en lien avec les EPCI, un accès au numérique haut-débit à l'ensemble des acteurs rencontrant des besoins en la matière, et notamment les acteurs économiques :

- Axe 1 : garantir l'équité d'accès au très haut débit
- Axe 2 : réussir le pari des usages et de l'innovation
- Axe 3 : relever le défi de l'emploi en s'appuyant sur le numérique
- Axe 4 : Fédérer les acteurs de la transition numérique

Parmi les feuilles de routes EPCI/ Région Hauts-de-France ayant été votées, apparaissent notamment les communautés d'agglomération de la Porte du Hainaut, de Valenciennes Métropole, ainsi que du Saint-Quentinois. La feuille de route de la CAC est en cours de vote, tandis que celles de la CA2C et de la CCPS ne font pas l'objet d'un vote en cours, bien que les deux EPCI soient sensibilisés à la démarche (Le Numérique en Hauts-de-France).

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

Les communes sont globalement satisfaites de la couverture numérique de leur territoire.

20 communes ont toutefois exprimé des manques en attribuant une note inférieure à la moyenne à leur niveau de couverture.

Il s'agit la plupart du temps de certaines rues ou parties de leur ville/village non raccordée à la fibre au moment où mes ateliers ont été organisés.

34 communes ont fait remonter des demandes particulières liées à internet (télétravailleurs, télémédecine, entrepreneurs…)

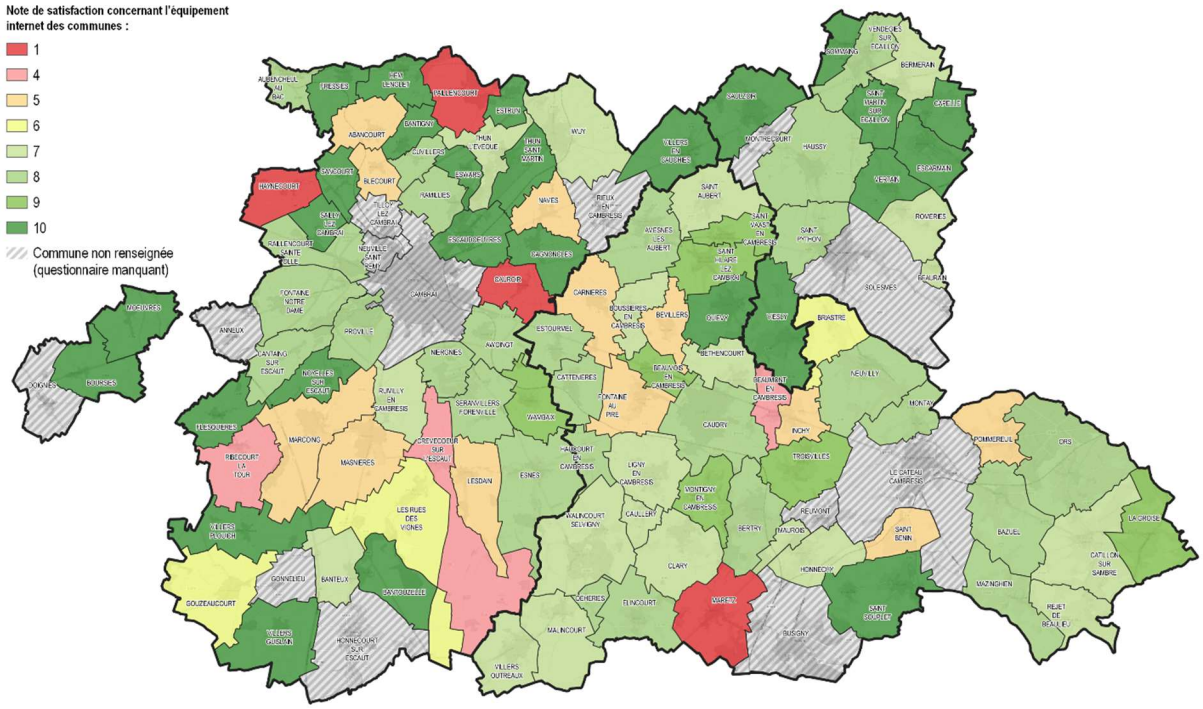

3. L'offre commerciale du Cambrésis

Rappels des orientations du SCoT de 2012 :

- *Zones commerciales majeures ayant vocation à accueillir les projets et ensembles commerciaux de plus de 2 500 m² : Cambrai Sud-Proville, Cambrai-Escaudœuvres, Caudry-Est, Cateau-Cambrésis, et le pôle intermédiaire de Solesmes*
- *Pôles relais devant conserver une offre commerciale répondant à des besoins de proximité : Iwuy, Avesnes-les-Aubert, Villers-Outréaux, Gouzeaucourt, Aubencheul-au-Bac, Raillencourt-Sainte-Olle, Tilloy-lez-Cambrai, Masnières, Villers-en-Cauchies, et les communes des couronnes périurbaines*
- *Les équilibres entre commerces de périphérie et de centre-ville sont à préserver à travers le soutien aux différentes polarités commerciales*

3.1 L'armature territoriale de l'offre commerciale

Une densité commerciale élevée…

Comprenant environ 800 commerces en 2018 selon la Base Permanente des Équipements de l'Insee (BPE), le Cambrésis se distingue des espaces voisins avec une densité commerciale, toutes gammes confondues, particulièrement élevée : 50 unités pour 10 000 habitants contre 44 à l'échelle régionale et 41 sur le Valenciennois.

Au sein du Cambrésis, la CAC possède la meilleure densité commerciale avec 58 unités pour 10 000 habitants contre 37 au niveau du Pays Solesmois.

Nombre de commerces et densité au sein du Cambrésis et des territoires de comparaison
Source : BPE 2018

	Nb d'équipements	Densité pour 10 000 habitants
Hauts-de-France	26 357	44
Département du Nord	11 725	45
Saint-Quentinnois	559	43
Valenciennois	1 452	41
Cambrésis	804	50
CA de Cambrai	480	58
CA du Caudrésis et du Catésis	268	41
CC du Pays Solesmois	56	37

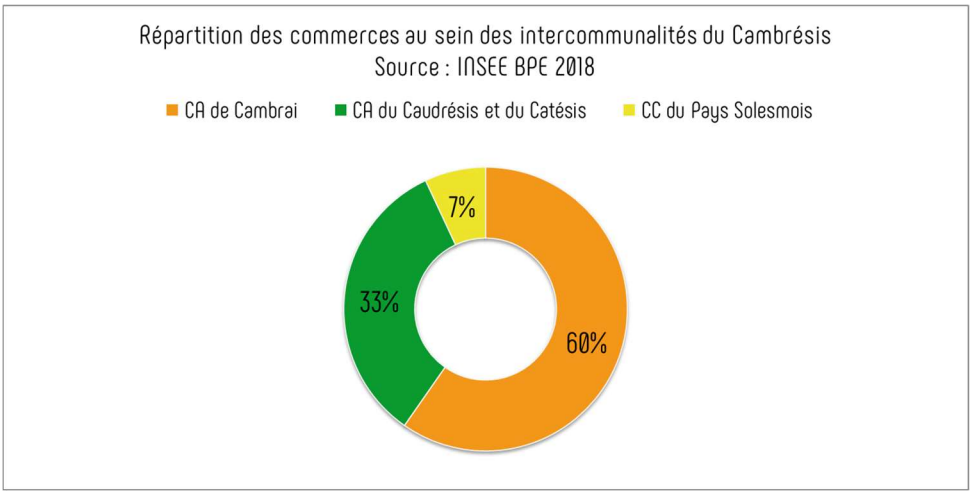

Selon la Base Permanente des Equipements de l'Insee, qui recense environ 800 commerces sur le territoire du Cambrésis.

L'offre de commerces est principalement localisée sur la CAC (60%). Au sein de cette intercommunalité, la ville de Cambrai polarise la majorité des commerces de l'intercommunalité (338 commerces sur 480 soit près de 70%). Cambrai dispose d'un centre-ville attractif dont l'offre commerciale repose principalement sur les achats liés aux services du quotidien et au plaisir (23% café-restaurant, 16% d'équipement de la personne, 15% hygiène-santé-beauté et 14% alimentaire), les enseignes nationales représentent 30%.

Sur la CA2C, l'Insee recense 268 commerces, répartis de manière plus équilibrée sur le territoire même si principalement concentrés dans les communes de Caudry (88 commerces) et Le Cateau-Cambrésis (48 commerces).

Enfin, les 56 commerces recensés sur la CCPS sont principalement concentrés dans la commune de Solesmes : 29 commerces soit près de 52% de l'offre de la CCPS.

…mais une armature commerciale concentrée et hiérarchisée au sein des pôles structurants

Les communes du Cambrésis, les mieux dotées en commerces se localisent principalement le long des axes routiers structurants du territoire, notamment sur la diagonale Est-Ouest matérialisée par la route départementale n°643 qui permet de desservir les villes les plus importantes.

Ainsi, la densité commerciale est fortement concentrée sur 4 pôles (2 pôles majeurs avec Cambrai/Proville/Escaudœuvres et Caudry et 2 pôle secondaires avec Le Cateau-Cambrésis et Solesmes) au détriment des villes relais situées en périphéries (Est de Cambrai et Nord du Pays).

Une armature commerciale polarisée et hiérarchisée

Source : Étude pour le commerce et l'artisanat - Pays du Cambrésis

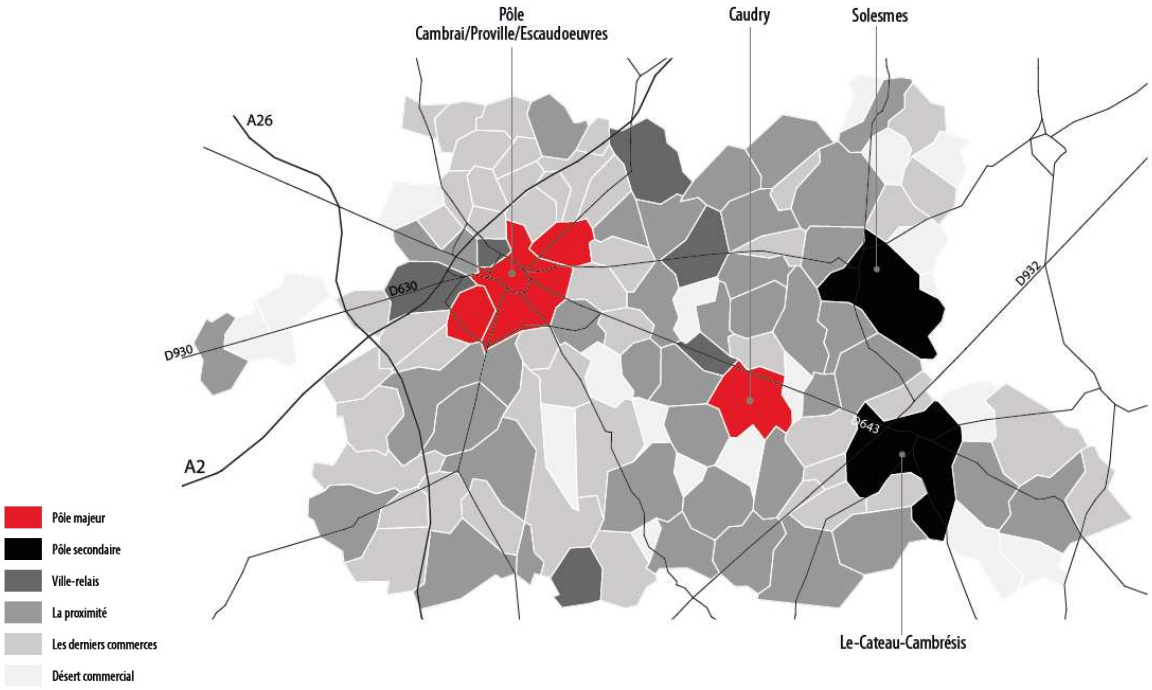

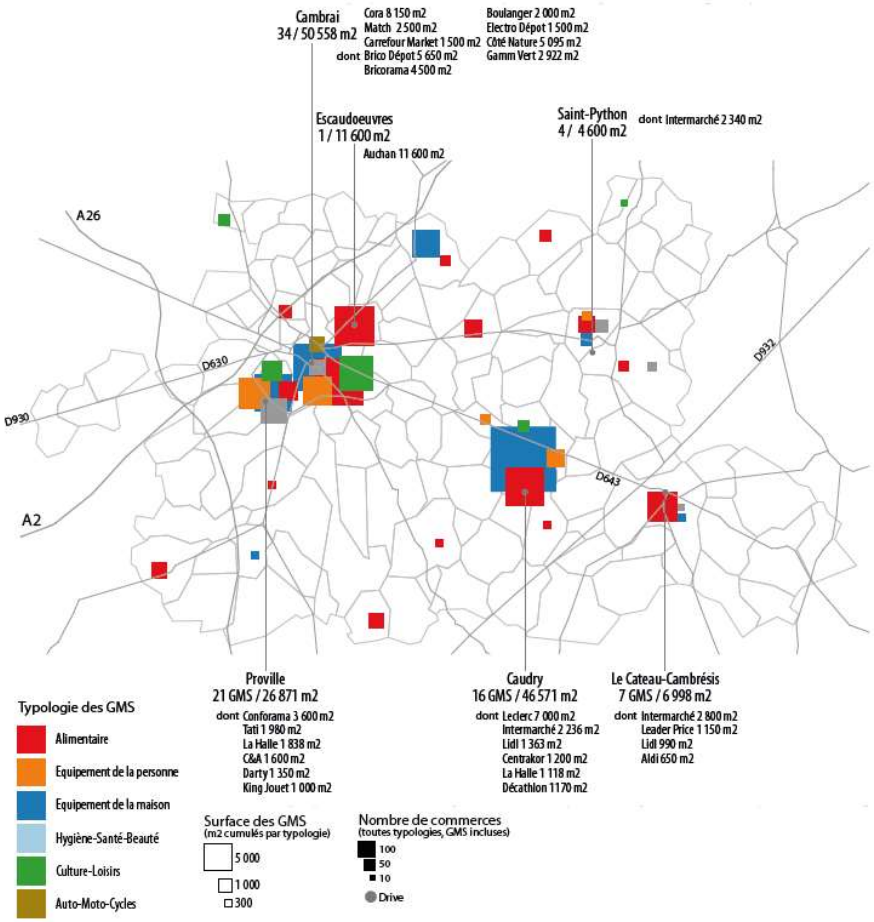

Cambrai et Caudry, deux pôles rayonnant sur le Pays

Source : Base de données CCI

	PÔLES COMMERCIAUX	1	2	3
	Zone	ZC Cora	ZC Auchan	ZC Leclerc
	Lieu	Cambrai Sud	Cambrai Escaudoeuvres	Caudry
NOMBRE	**TOTAL**	**69**	**43**	**33**
	Restauration	3	4	3
	Hyper/Supermarché	2	3	3
	Grandes surfaces spécialisées	35	1	7
	Galerie Marchande/Boutiques	29	35	20
SUPERFICIE M2	**TOTAL**	**58 021**	**15 760**	**17 343**
	Hyper/Supermarché	8 970	12 895	9 697
	Grandes surfaces spécialisées	45 391	900	5 646
	Galerie Marchande/Boutiques	3 660	1 965	2 000

Source : Zone d'emploi de Cambrai - CCI Région Hauts-de-France 2016

La CA de Cambrai, qui accueille deux des zones commerciales les plus importantes du bassin d'emploi, bénéficie d'une offre commerciale très diversifiée. En effet, l'offre commerciale de périphérie assez classique se situe à 5 minutes en voiture du centre-ville de Cambrai avec le centre commercial Auchan à Escaudœuvres (11 600m^2, plus une galerie marchande de 21 magasins) et la zone commerciale de Proville (60 commerces).

A l'Est, le territoire semble bien moins doté en pôles commerciaux même si la zone Leclerc de Caudry et ses 40 000m^2 de surfaces commerciales permet d'atténuer les disparités. Elle accueille principalement des grandes surfaces alimentaires et des commerces en équipement de la maison.

Enfin, le Solesmois présente une offre commerciale davantage tournée vers une échelle de proximité, en lien avec son caractère plus rural.

Des pôles commerciaux attractifs et complémentaires avec les polarités commerciales voisines

Ces pôles commerciaux du Cambrésis ont également une influence sur les consommateurs extérieurs au territoire. En effet, selon l'étude de la CCI, 15% des achats sur le Cambrésis ont été réalisés par des clients extérieurs au territoire.

La majorité de ces clients provient de l'Arrageois (10%) qui profitent d'une certaine proximité avec la zone commerciale de Cambrai. On retrouve également des clients résidant au Nord du Cambrésis avec des 2% des achats réalisés par des habitants du Valenciennois (2%) et du Douaisis (1%). Enfin, les zones commerciales du Cambrésis ont aussi une influence sur les territoires de l'Est avec 2% des clients provenant de la région de Maubeuge.

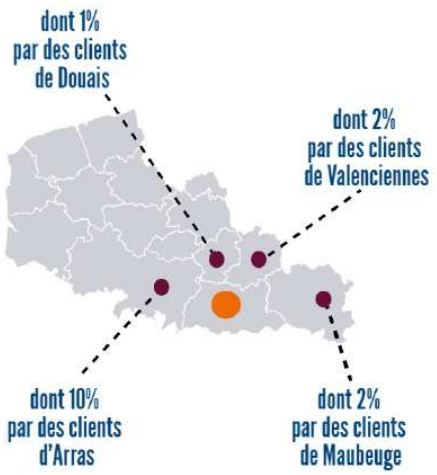

Principales provenances des clients du Cambrésis
Source : Base de données CCI

Les zones commerciales majeurs des territoires voisins s'inscrivent en complémentarité de l'offre présente sur le Cambrésis. Par exemple, le pôle commercial de la commune de Baralle, situé dans la zone d'emploi de Cambrai mais hors du Cambrésis, composé de trois hypermarchés et d'une zone commerciale attire quelques clients habitant dans le Cambrésis. Néanmoins, il ne s'agit pas de la centralité commerciale la plus importante située à proximité du territoire du Cambrésis. En effet, son influence est bien moins importante que celle des centres commerciaux des territoires voisins un peu plus éloignés mais avec un rayonnement bien plus important comme les zones commerciales de Lille, Valenciennes et Douai (8% des achats des Cambrésiens), Lens (1%), Maubeuge (1%) ou encore d'autres territoires situés au Sud du Cambrésis (2%) comme Saint-Quentin.

Attractivité des principaux pôles commerciaux voisins

Source : Base de données CCI

La répartition des commerces par gamme, selon l'Insee

Focus définition :

Les commerces quotidiens (commerces de proximité) : le commerce de proximité se compose de commerces de quotidienneté, dans lesquels le consommateur se rend fréquemment, voire quotidiennement de manière organisée ou imprévue, et permettent les pratiques de proximité : supérette, épicerie, boulangerie, boucherie-charcuterie, fleuriste, jardinerie et animalerie.

Les commerces moins fréquents (commerces intermédiaires) : il s'agit des biens achetés de manière organisés, même si parfois cela peut se faire de manière imprévue, pour le plaisir. Cette catégorie regroupe les supermarchés fréquentés à temporalité hebdomadaire ou mensuelle, librairie, papeterie, magasin de vêtements, magasin de chaussures, magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo, magasin de meubles, magasin d'articles de sports et de loisirs, droguerie, quincaillerie, bricolage, horlogerie, bijouterie, magasin d'optique, magasin de matériel médical et orthopédique et station service.

Les commerces spécialisés (commerces de rang supérieur) : ils vendent des biens durables, achetés en réponse à un besoin singulier : Hypermarché, produits surgelés, poissonnerie, magasin de revêtements murs et sols, parfumerie – cosmétique.

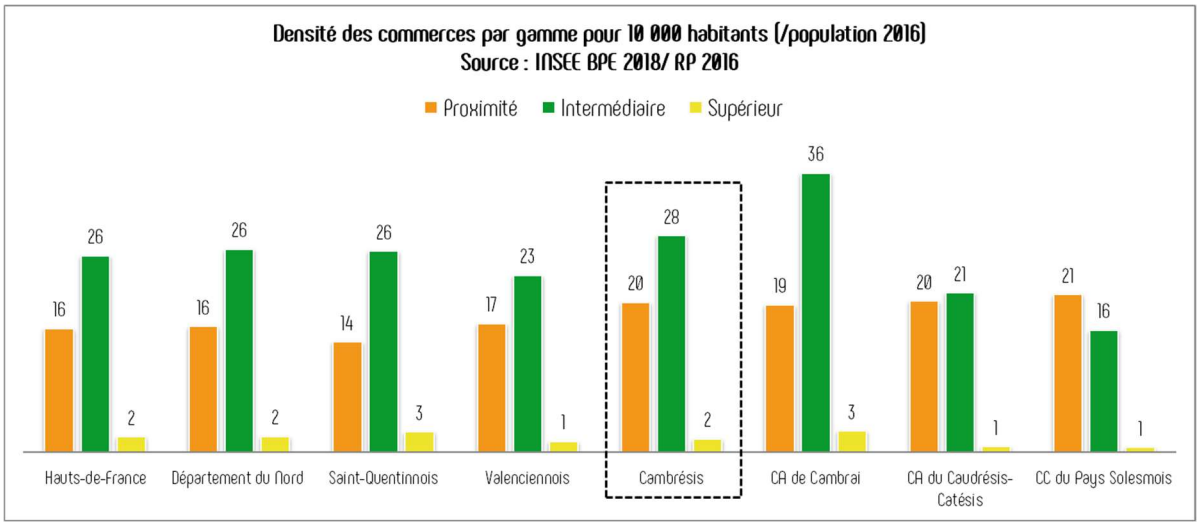

Le Cambrésis se distingue des autres territoires voisins, du département et de la région par une meilleure densité de commerces par habitant concernant les gammes de proximité (supérette, boulangerie, fleuriste…) et intermédiaire (librairie, magasin de chaussures, supermarché…). A échelle du territoire du SCoT, la CAC, qui accueille la principale ville de l'arrondissement (Cambrai), se démarque naturellement avec une offre en commerces de gamme intermédiaire et supérieure (hypermarché, parfumerie – cosmétique, poissonnerie…) plus importante. De manière générale, la répartition des commerces de proximité au niveau des 3 intercommunalités est proportionnellement bien équilibrée.

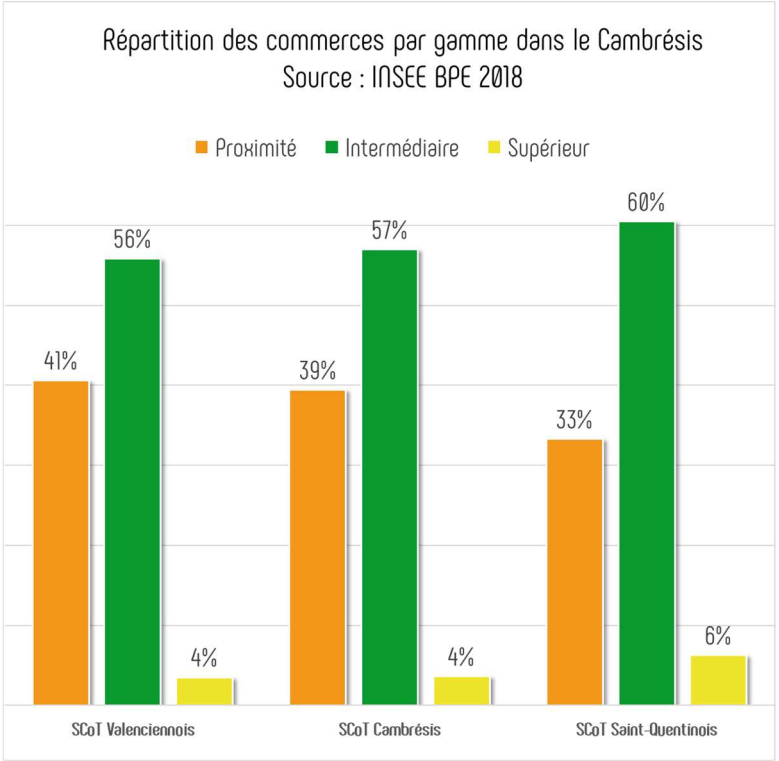

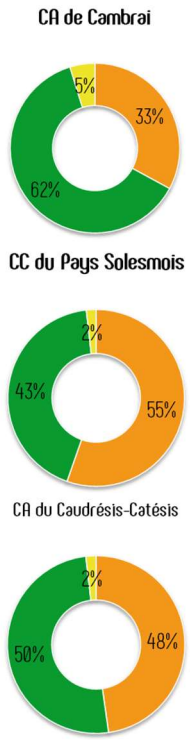

Les commerces intermédiaires sont les plus représentés au sein du Cambrésis (57% de l'offre), comme pour les territoires de comparaison. L'offre de commerces quotidiens (de proximité) arrive à la seconde place, à 39%, et est plus importante que dans le Saint-Quentinois mais moins développée que dans le Valenciennois.

RÉPARTITION DES COMMERCES PAR GAMME

SCOT CAMBRÉSIS

Limites EPCI
Limites SCOT
Routes principales

Gamme de proximité

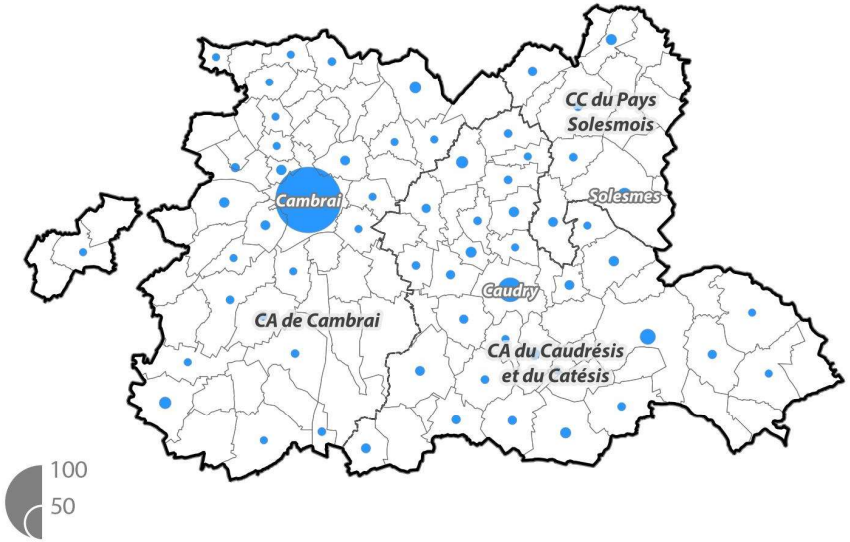

Gamme intermédiaire

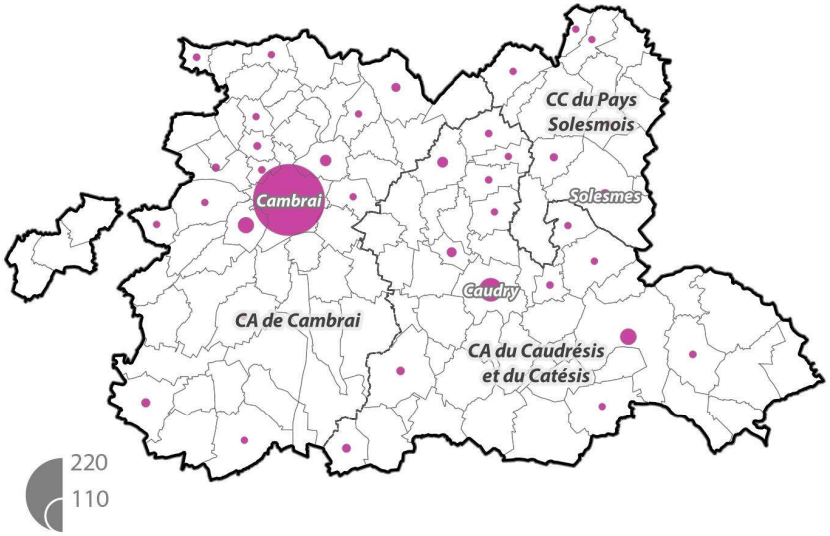

Gamme supérieure

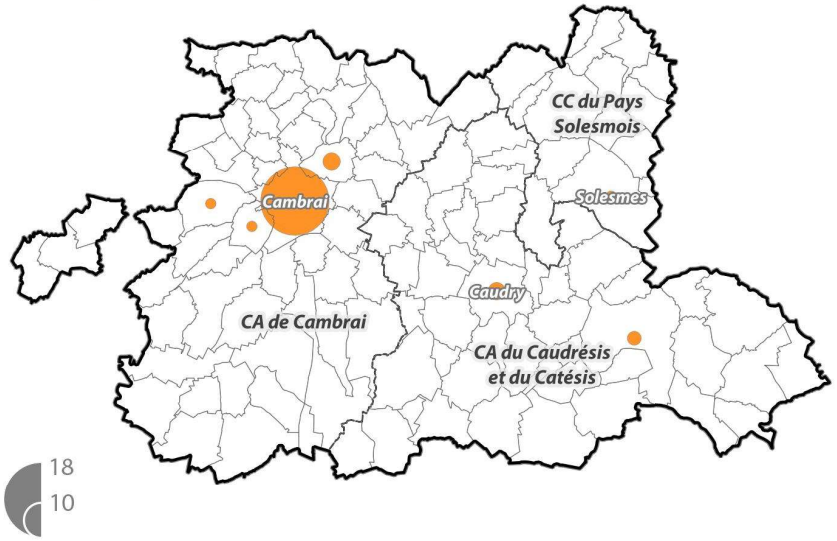

0 5 km

Réalisation : CITADIA - Janvier 2022
Sources : ADMIN EXPRESS - BPE 2017

Une cohésion urbain-rural fragile et des pôles relais commerciaux en danger

Lorsque l'on observe la répartition de l'offre sur le territoire, il apparait nettement de grandes disparités sur le Cambrésis. En effet, on identifie 57 communes ne disposant d'aucune offre alimentaire sédentaire (supérette, commerces de bouche) et 19 communes ne disposant d'aucun commerce sédentaire, de quelque type qu'il soit. Ce constat met en lumière les déséquilibres existants concernant la desserte du territoire par les commerces de proximité. Ces derniers sont de plus en plus menacés par le développement de grandes surfaces spécialisées et des hyper/supermarchés.

Cependant, l'accès aux commerces de première nécessité apparait comme essentiel au territoire du Cambrésis touché par le phénomène de vieillissement qui entraine progressivement sa population vers une forte dépendance du fait de l'incapacité physique ou matérielle de se déplacer. De plus, dans le contexte climatique actuel, les enjeux de réduction des nombreux déplacements courts en voiture individuelle et les impacts liés (pollution, nuisance, stationnement gênant, risques, …) passe par le maintien de ces commerces de proximité qui permettent dans le même temps une qualité de vie (lien social, vie de village, …).

Dans une recherche d'équilibre de maillage du territoire, les villes de Le Cateau-Cambrésis et de Solesmes sont les pôles secondaires du Cambrésis avec respectivement 106 et 77 commerces recensés selon la BPE de l'INSEE. Leurs offres commerciales reposent sur de grandes et moyennes surfaces principalement alimentaires (5 alimentaires totalisant 6 800m^2 à Le Cateau-Cambrésis et 2 alimentaires à Solesmes totalisant 2 800m^2). Néanmoins, lorsqu'on zoom sur leur cœur de ville, on remarque un nombre important de locaux commerciaux vacants (26% pour Le Cateau-Cambrésis contre 7% en moyenne) et une forte proportion de services (23% pour Solesmes et 19% pour Le Cateau-Cambrésis) ce qui nuit considérablement à l'attractivité commerciale de leurs centres urbains.

Par ailleurs, on identifie six pôles relais accueillant entre 20 et 60 commerces qui apportent une offre commerciale complémentaire permettant de pallier aux disparités existantes sur le Cambrésis. Certaines de ces communes disposent également d'une offre en supermarchés, comme Villers-Outréaux (2 supermarchés) et Avesnes-les-Aubert (3 supermarchés). **L'enjeu est double, il s'agit à la fois de pérenniser l'offre présente dans ces pôles relais mais également de développer l'offre de proximité pour pallier les déserts commerciaux.**

Villes-relais et déserts commerciaux

Source : Base de données CCI

3.2 Une offre diversifiée

La répartition des commerces de détail selon la nature de l'activité

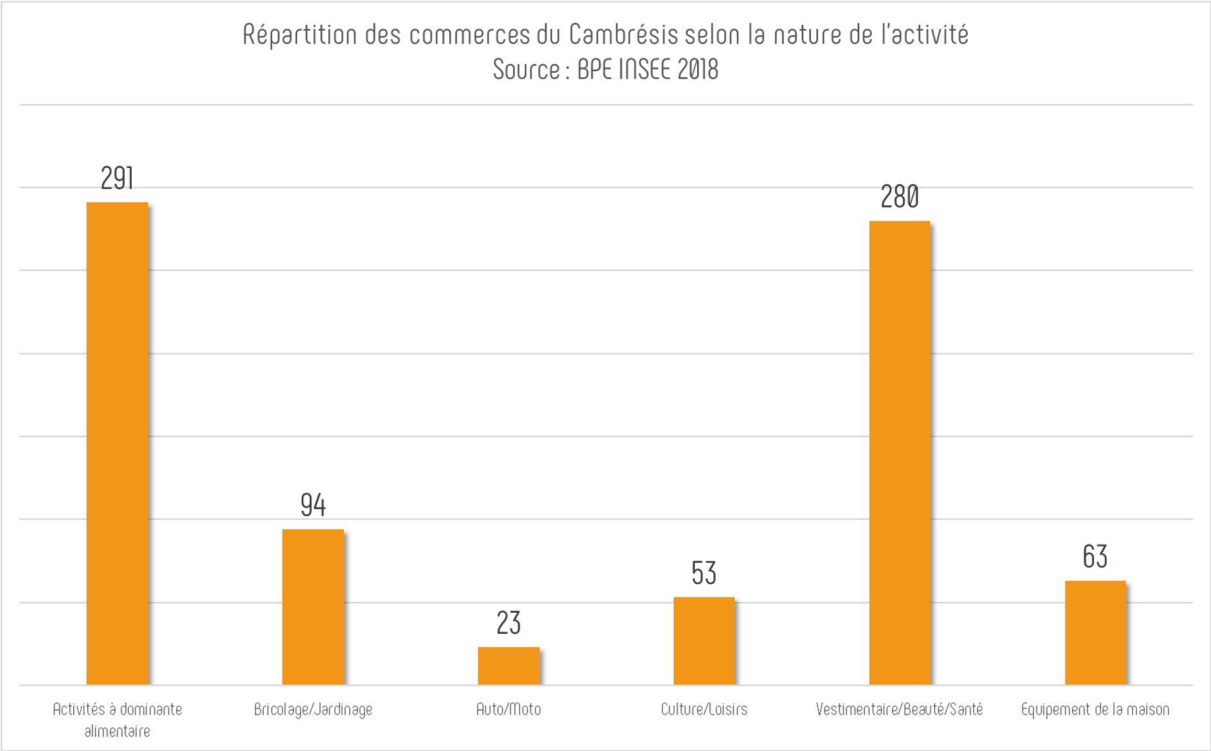

Au-delà de la concentration géographique des commerces à dominante alimentaire, on constate une surreprésentation de certains commerces au sein du Cambrésis, comme ceux tournés vers le commerce vestimentaire, de beauté ou de santé ou bien ceux dédiés au bricolage et jardinage.

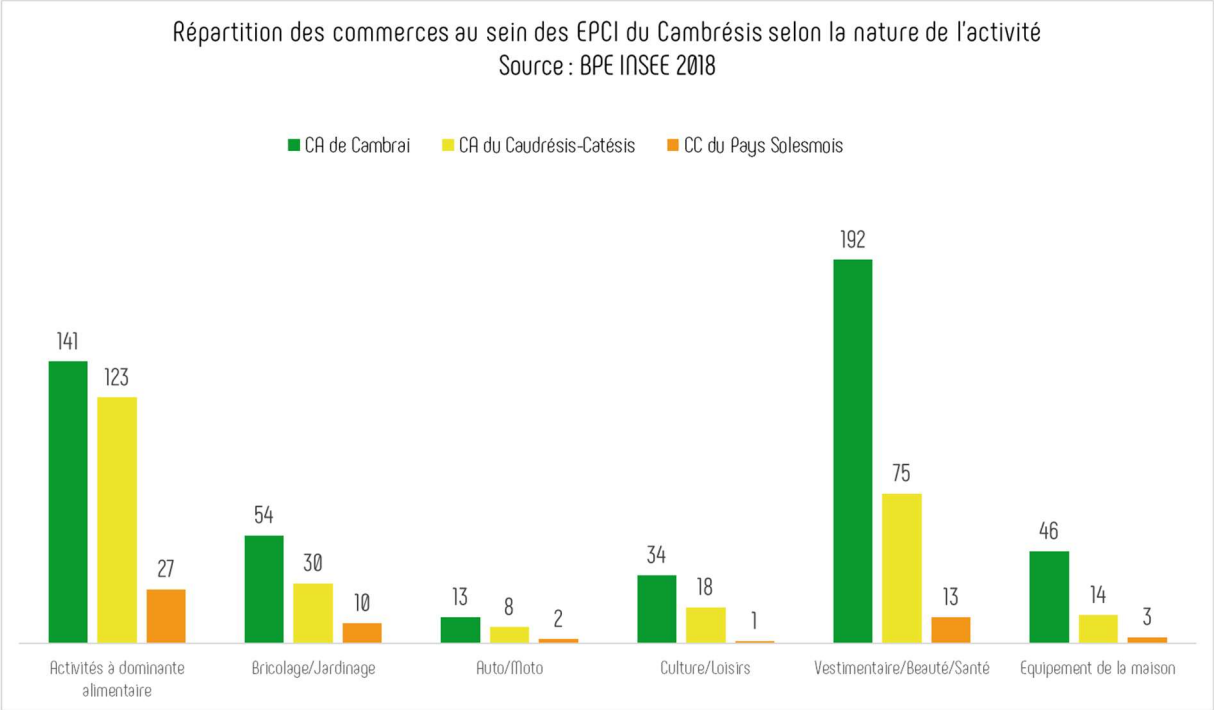

La CAC dispose de nombreux commerces avec une dominante des commerces du secteur vestimentaire, de santé ou de beauté. Elle possède également un nombre important de commerces dédiés aux équipement de la maison ou dans le domaine du bricolage et jardinage comparativement aux autres intercommunalités du Cambrésis. On note une forte représentation des commerces alimentaires au sein de la CA2C, qui ne se traduit cependant pas par une concentration de l'offre à Caudry et Le Cateau (34%). Ce qui signifie donc que ces commerces alimentaires sont mieux répartis sur la CA2C. Les commerces liés à la culture et aux loisirs sont également bien représentés proportionnellement au nombre d'habitants. Enfin le Pays Solesmois dispose de plusieurs commerces alimentaires mais aussi dans le secteur du bricolage et du jardinage qu'il est important de souligner.

Répartition des commerces de détail au sein des 4 communes principales selon le secteur d'activité

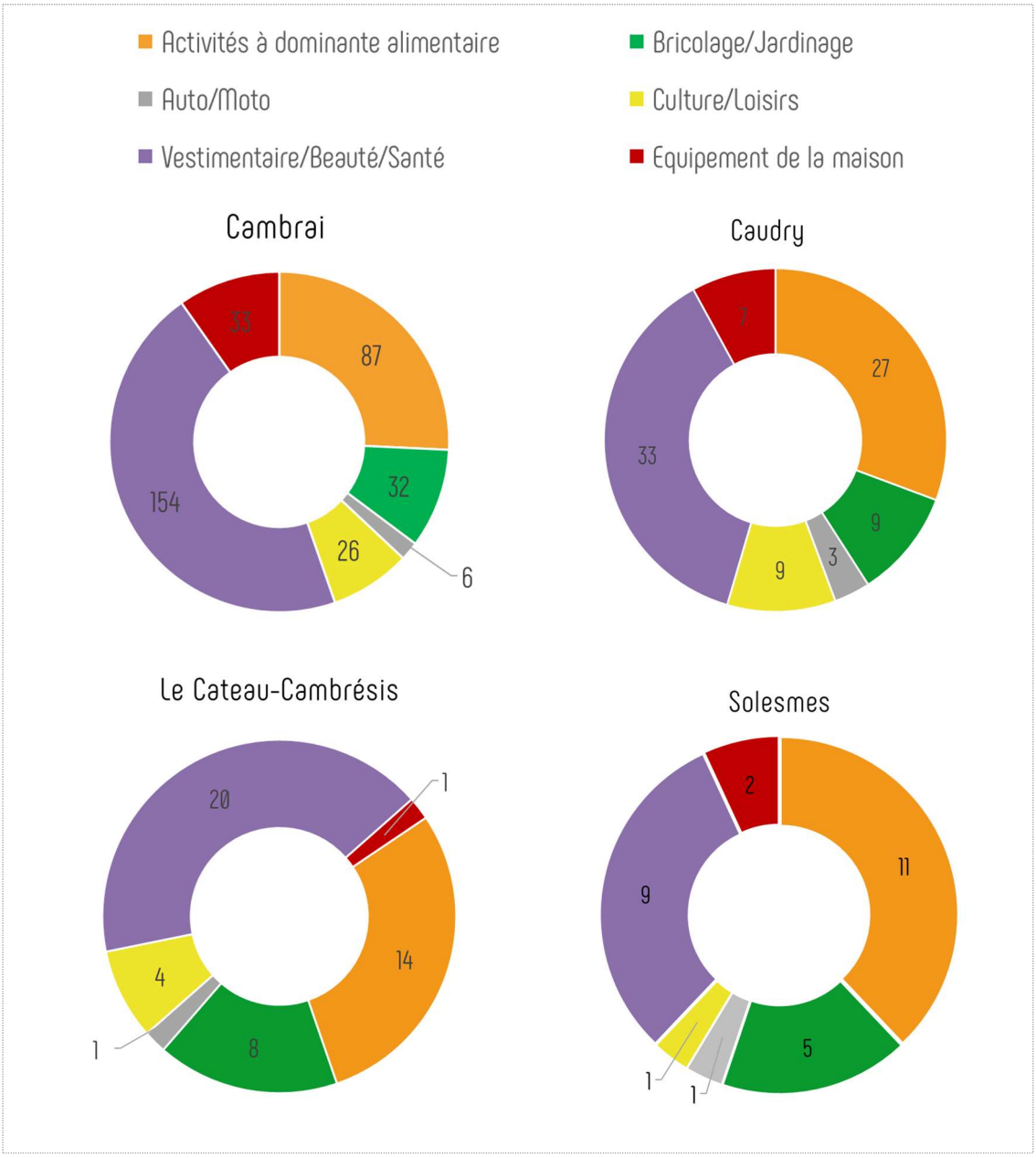

Source : BPE de l'INSEE 2018

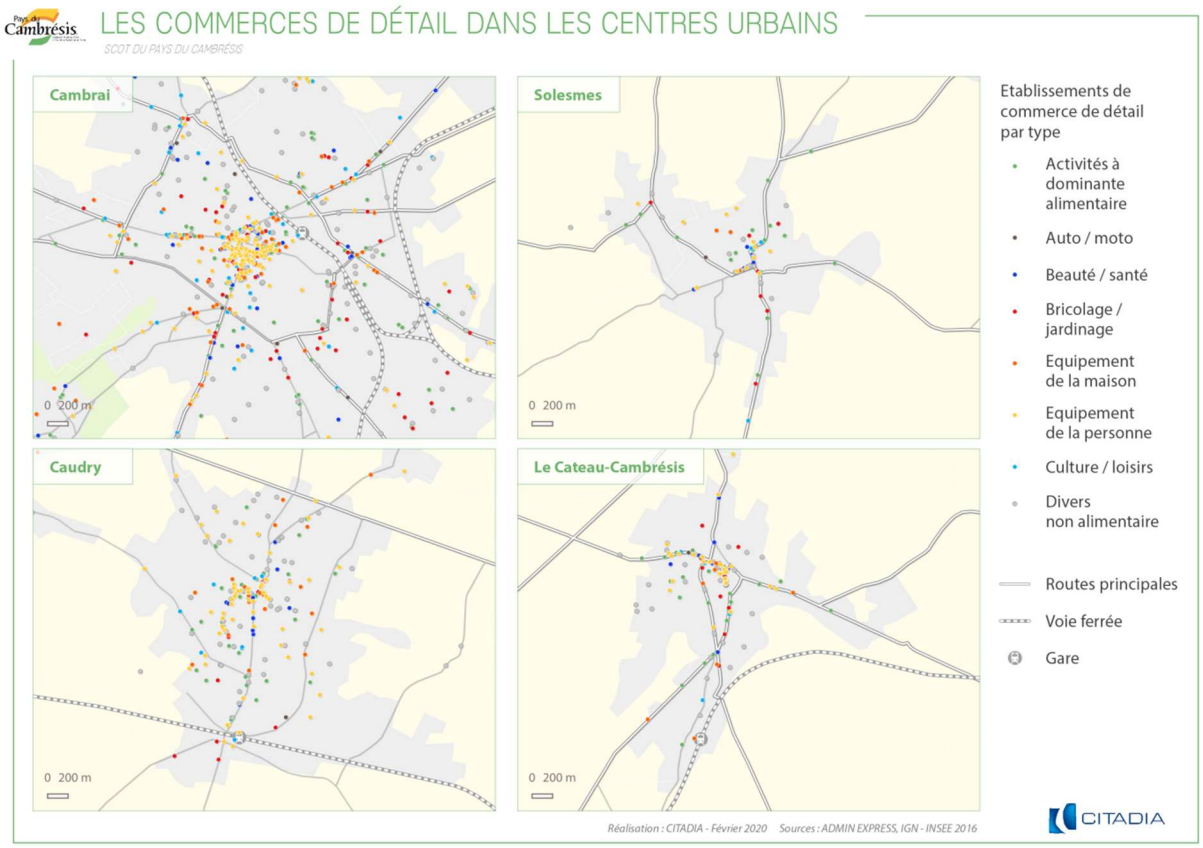

Cambrai apparaît clairement comme une centralité commerçante, notamment en matière de commerces intermédiaires et pouvant être caractérisés comme « *achat plaisir* », en particulier pour ce qui concerne le prêt à porter (magasins de vêtements et de chaussures). Les commerces de beauté (parfumerie, cosmétique, bijouterie), de santé (magasin d'optique, de matériel médical et orthopédique), de bricolage ou de jardinage ainsi que les équipements de la maison (magasin de meubles, de revêtements murs et sols) sont surreprésentés au sein de Cambrai. Cambrai offre ainsi une plus grande diversité commerciale ainsi que davantage de commerces d'équipements à la personne. Néanmoins, au regard des territoires similaires, cette répartition est normale pour un pôle principal et participe à la bonne organisation du territoire en respectant l'armature territoriale.

Caudry et le Cateau-Cambrésis se distinguent par une offre relativement équilibrée, bien que peu développée pour la réparation de véhicules motorisés ou pour les équipements de la maison. On peut également noter que les commerces d'équipements à la personne (vestimentaire, beauté et santé) dominent au détriment des commerces alimentaires.

Solesmes, bien qu'il s'agisse d'un plus petit pôle, se distingue par la présence de tous les différents types de commerces. Elle reste marquée par la prégnance des commerces alimentaires.

⇨ **Cette sectorisation de l'offre implique des déplacements obligatoires pour accéder à certains produits, notamment pour les populations du Caudrésis-Catésis. Par exemple, le Sud-Est du territoire est marqué par une plus faible offre commerciale en bricolage / jardinage.**

Selon la BPE de l'Insee, seules 25 communes du Cambrésis accueillent les 3 types de commerces de première nécessité : pharmacie, boulangerie et supérette ou épicerie. Cela ne veut pas dire que seuls les habitants de ces communes bénéficient d'une bonne accessibilité aux commerces. Il faut regarder, pour cela, l'armature commerciale et notamment l'éloignement des communes et donc de leurs habitants aux pôles commerciaux.

Accès aux commerces de première nécessité dans le Cambrésis, en 2014

Source : Bilan du SCoT

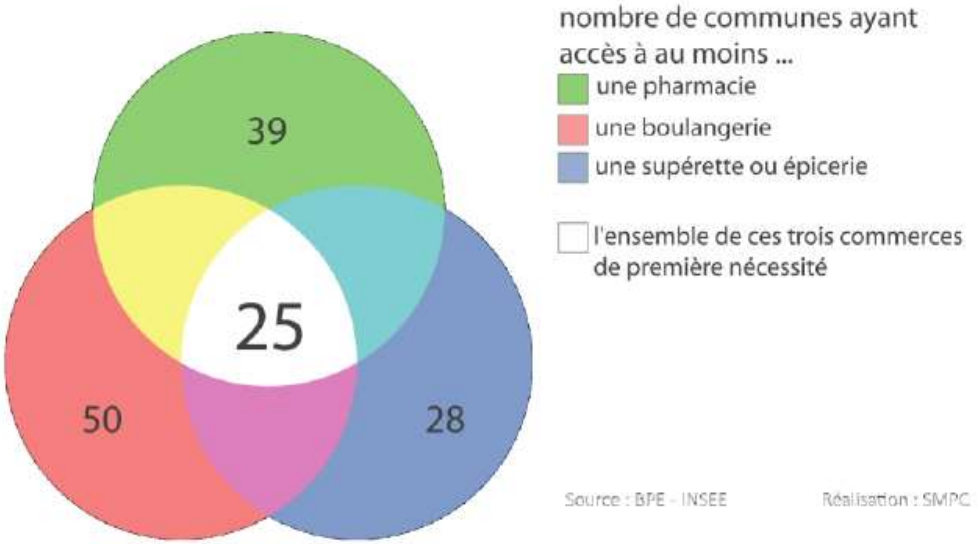

De nombreux commerces de petite taille

En termes de surface de vente, la CCI a mené une étude selon laquelle le tissu commercial du Cambrésis est très majoritairement composé de petites surfaces (moins de 300 m^2). Cependant, le territoire compte environ 50 établissements d'une surface de vente supérieure à 1 000 m^2.

Par rapport à la zone d'emploi de Saint-Quentin, qui possède une population comparable, la zone d'emploi de Cambrai dispose d'un nombre beaucoup plus important de petits et moyens commerces (1 291 contre 932 petits commerces et 85 contre 70 moyens commerces). Les deux bassins d'emploi possèdent un nombre identique de commerces de grande taille.

ÉQUIPEMENT COMMERCIAL (NOMBRE DE MAGASINS)					
MAGASINS	<300 m²	300 à 999 m²	> 1000 m²	TOTAL	Densité magasins de plus de 300 m² (m²/1000 habitants)
Bricolage-Jardinage	89	15	9	113	332
Culture-Sport-Loisirs	49	8	2	59	43
Divers non alimentaire	124	3	-	127	10
Drive exclusif	-	3	-	3	22
Equipement de la maison	76	8	8	92	130
Equipement de la personne	177	17	6	200	93
Hypermarché-Supermarché-Maxidiscount	7	26	19	52	405
Hygiène - Santé - Beauté	465	-	-	465	0
Solderies	-	3	9	12	73
Spécialistes alimentaires	304	2	-	306	6
TOTAL	**1 291**	**85**	**53**	**1 429**	**1 113**

Les types de commerces de la zone d'emploi de Cambrai - Source : CCI 2016

ÉQUIPEMENT COMMERCIAL (NOMBRE DE MAGASINS)					
MAGASINS	<300 m²	300 à 999 m²	> 1000 m²	TOTAL	Densité magasins de plus de 300 m² (m²/1000 habitants)
Bricolage-Jardinage	38	5	17	**60**	487
Culture-Sport-Loisirs	51	7	5	**63**	102
Divers non alimentaire	91	5	1	**97**	46
Drive exclusif	0	0	1	**1**	9
Equipement de la maison	47	13	6	**66**	158
Equipement de la personne	137	19	4	**160**	115
Hypermarché-Supermarché-Maxidiscount	7	15	15	**36**	435
Hygiène - Santé - Beauté	367	3	0	**370**	8
Solderies	0	2	4	**6**	73
Spécialistes alimentaires	194	1	0	195	3
TOTAL	**932**	**70**	**53**	**1055**	**1 436**

Les types de commerces de la zone d'emploi de Saint-Quentin - Source : CCI 2016

Zoom sur le commerce alimentaire

Selon une étude sur les comportements d'achats des consommateurs du Cambrésis menée par la CCI de la Région Hauts-de-France en 2016 à l'échelle de la zone d'emploi de Cambrai, il existe environ 1 500 points de ventes dont 120 grandes surfaces. L'alimentaire représente 50% des dépenses des ménages et 23% du nombre de points de vente.

Les commerces alimentaires du Cambrésis

Source : CCI Région Hauts-de-France 2016

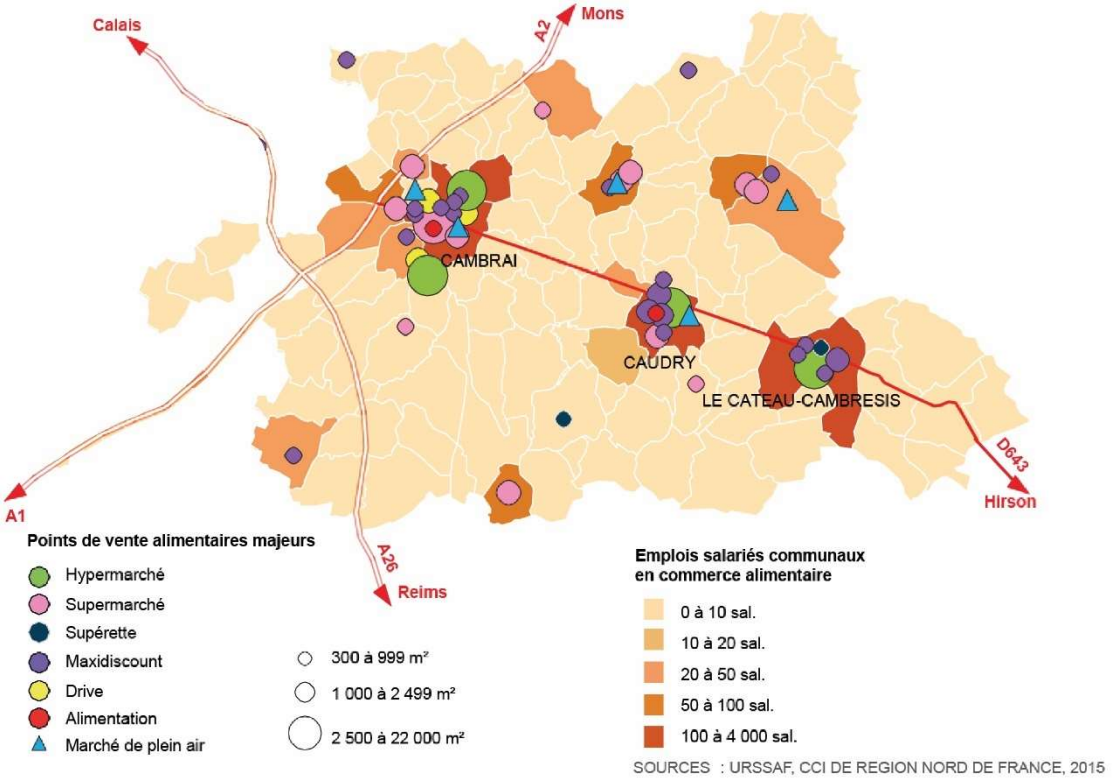

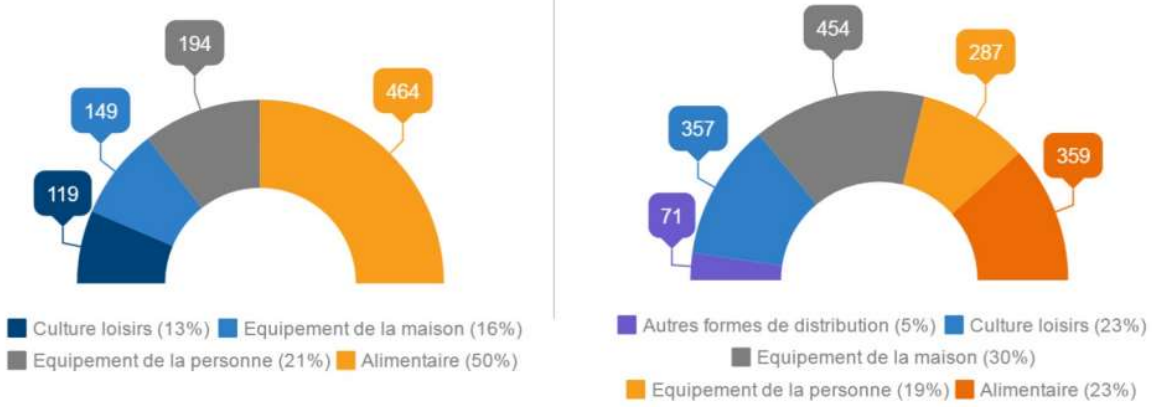

Source : CCI Région Hauts-de-France 2016

Focus définition :

Hypermarché : Selon la définition de l'INSEE, un hypermarché est un établissement de vente au détail en libre-service qui réalise **plus du tiers de ses ventes en alimentation** et **dont la surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m².**

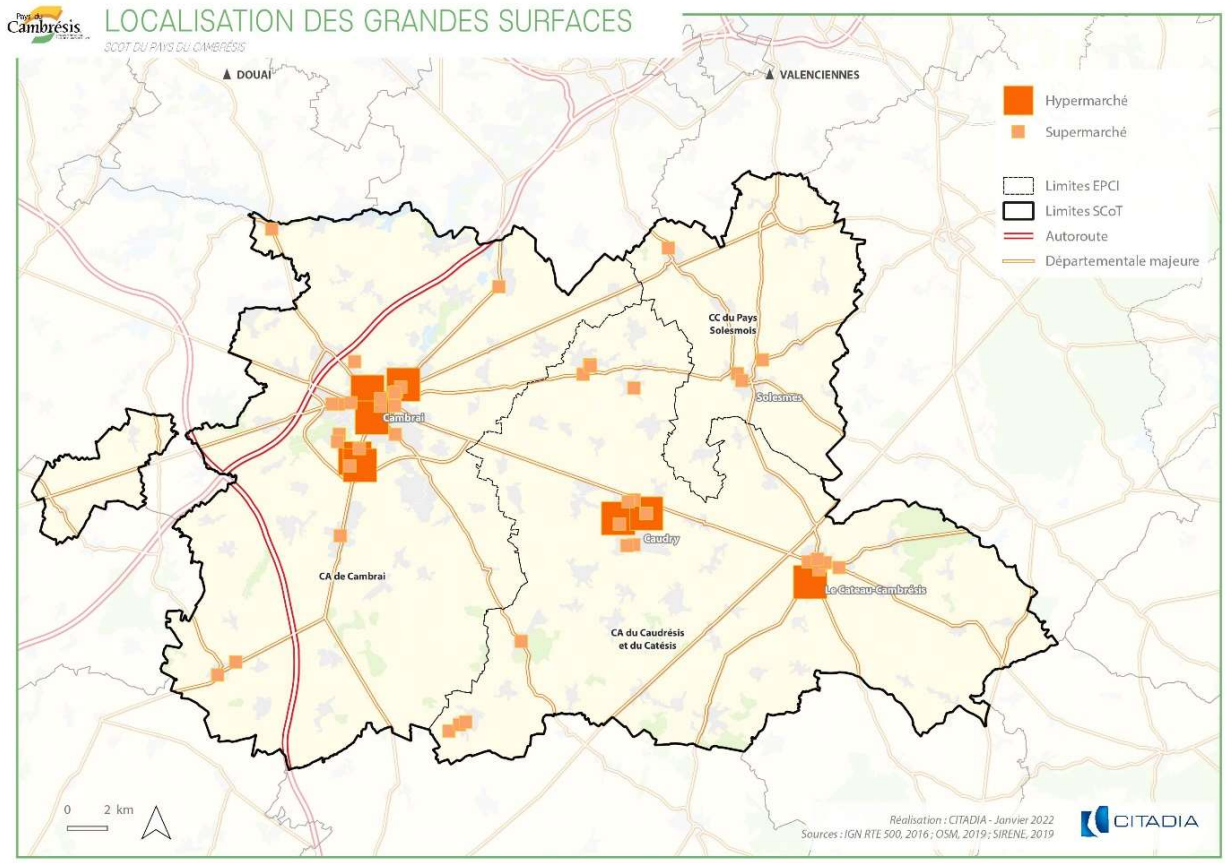

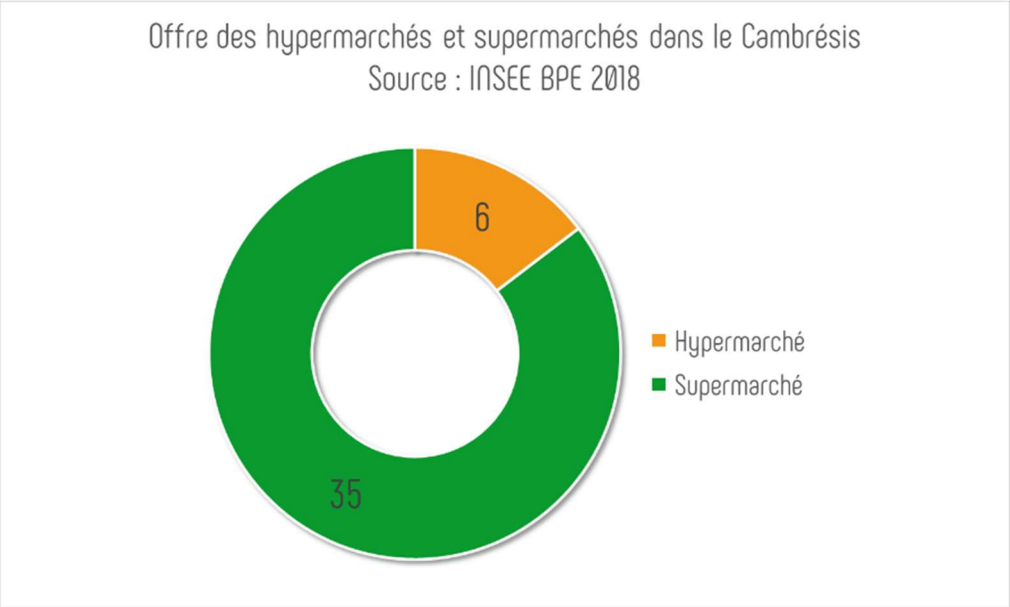

La CAC compte plus de 20 supermarchés (surface de vente comprise entre 400 et 2500 m^2), tout comme la CA2C. La CC du Pays Solesmois compte quant à elle plus de 5 supermarchés. Ces établissements sont principalement localisés en périphéries des villes principales du territoire.

La grande distribution alimentaire demeure concentrée au sein des principaux pôles urbains : Cambrai, Caudry, le Cateau-Cambrésis et Solesmes dans une moindre mesure, en termes de gamme (hypermarchés, supermarchés…).

Les principaux pôles se démarquent également en nombre d'emplois salariés dédiés au commerce alimentaire. Selon l'étude réalisée par la CCI en 2016, cette offre alimentaire a même tendance à s'étoffer.

3.3 Le commerce de centre-ville à l'épreuve des zones commerciales de périphérie ?

Un commerce diversifié en cœurs de villes

La typologie commerciale des cœurs de ville des pôles de Cambrai, Le Cateau-Cambrésis, Caudry et Solesmes en 2015
Source : Bilan du SCoT – étude Intencité 2015

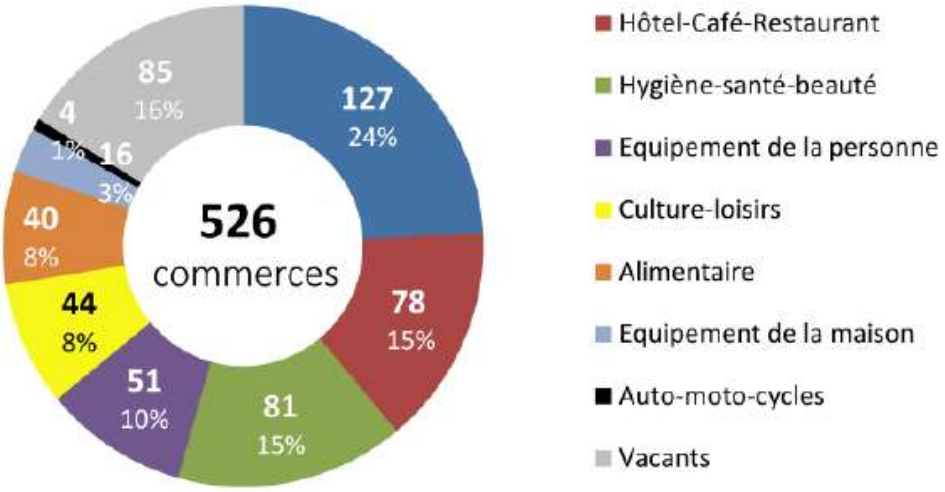

Les principales communes du territoire se caractérisent ainsi par une diversité de leur commerce de centre-ville, participant à leur attractivité.

Par ailleurs, des événements commerciaux dynamisent la vie locale du Cambrésis, et en particulier la présence de plusieurs marchés (textile, alimentaire…) ainsi que deux braderies annuelles, à Cambrai et Caudry.

Braderie de Cambrai (à gauche) et de Caudry (à droite)
Source : Destination Cambrésis

Focus projets et actions pour le dynamisme des centres-villes et centres-bourgs du Cambrésis :

Mobilisation des locaux commerciaux vacants : afin de soutenir le commerce de proximité, la ville de Cambrai offre un dispositif d'aide aux nouveaux commerçants souhaitant lancer leur activité. Celui-ci vise à mettre à disposition des locaux vides depuis 6 mois, après avoir obtenu un prêt à taux zéro auprès de l'association « initiative Cambrésis ».

Étude de revalorisation commerciale sur le centre-ville du Cateau-Cambrésis : celle-ci est en cours de mise en œuvre en collaboration avec la CCI.

Périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité de la ville de Caudry : la création de ce périmètre en 2021 s'accompagne de l'institution d'un droit de préemption sur les fonds artisanaux, baux commerciaux en centre-ville. Cela s'ajoute aux diverses mesures déjà mises en place par la municipalité pour préserver son cœur de ville (FISAC, plans d'actions pour l'urbanisme commercial du centre-ville…)

Soutien du CCAS de Solesmes aux commerces de proximité : durant le 2e confinement de 2020 lié à la pandémie de coronavirus, le CCAS a décidé l'augmentation des bons de Noël pour les séniors solesmois, valables pour tous les commerces de la commune.

Action Cœur de Ville (Ville de Cambrai) : lancée par le Ministère de la Cohésion des Territoires en 2016/2017, le dispositif national d'Actions Cœur de Ville vise à permettre à des villes moyennes d'engager une requalification globale de leur centre-ville par une enveloppe financière transmise par l'Etat dans le cadre d'un projet de territoire couvert par une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT). Cambrai a ainsi pu mobiliser ce dispositif, lui permettant de requalifier certaines voies (place Maurice Schuman, rue Saint-Vaast, etc.), la création d'un gîte de groupe, ou encore différents dispositifs d'aide aux commerçants.

L'offre commerciale de périphérie

Comme décrit précédemment, on recense 4 pôles commerciaux de périphérie au sein de la zone d'emploi de Cambrai, à savoir la Zone Commerciale Auchan (Cambrai/Escaudœuvres), la Zone Commerciale Cora (Cambrai), la Zone Commerciale Hyper U (Baralle), la Zone Commerciale Leclerc (Caudry).

Les zones commerciales implantées dans les territoires voisins (Le Quesnoy, Maubeuge, Saint-Quentin, Douai, Valenciennes ou encore Arras) provoquent un taux d'évasion moyen de 15% dans le Cambrésis et principalement dans le domaine de la Culture et des Loisirs (26%), des Équipements de la maison (24%) et des Équipements de la personne (19%).

Le Cambrésis compte plusieurs hypermarchés (surface de vente supérieure à 2 500 m^2) : un Cora au sein de la zone commerciale « *Cambrai Sud Proville* » ouverte en 1995 un Auchan à Cambrai/Escaudœuvres, plusieurs à Caudry dont le centre commercial Leclerc, mais également dans la commune du Cateau.

Zone commerciale Auchan (Cambrai-Escaudœuvres) / Zone commerciale Cora (Cambrai)

Zone commerciale Super-U (Baralle) / Zone commerciale Leclerc (Caudry)

- ⇨ Cette bonne couverture du territoire en grandes surfaces commerciales assure une réponse adaptée aux besoins alimentaires des populations, qui plus est souvent pour des coûts réduits. **Néanmoins, le grand nombre de ce type d'établissements peut venir concurrencer le tissu des centres villes, et interroge quant aux nécessaires déplacements des populations et à l'orientation tout-voiture de ces espaces.**

Les développements des grandes surfaces commerciales

Le nombre d'autorisations de projets commerciaux passés en CDAC entre 2009 et 2017 est resté relativement stable : le nombre de projets va de 1 à 3 selon les années. L'année 2018 est celle ayant enregistré le plus de projets proposés en commission, tandis qu'en 2019, aucun dossier n'a été enregistré en CDAC.

Si les projets de création étaient les plus nombreux jusqu'en 2015 par rapport aux projets d'extensions, ce rapport s'inverse à partir de cette date, et vaut également pour la répartition entre les projets à vocation alimentaire et non alimentaires (essentiellement tournés vers les magasins de jouets, d'équipement à la personne ou l'équipement de maison), ceux-ci devenant minoritaires à partir de 2015.

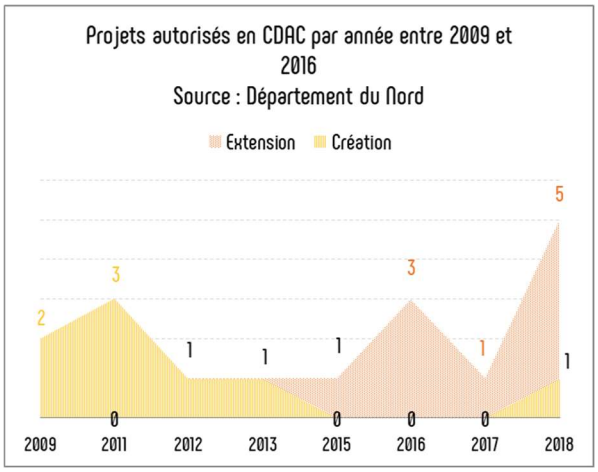

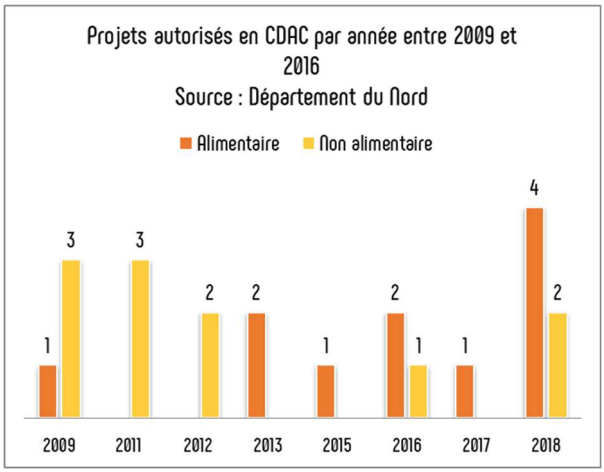

Au total, les surfaces des grandes enseignes commerciales ont augmenté de près de 30 000 m^2, pour plus de la moitié en création.

En complément de cette analyse, il est important de souligner que le territoire a fait l'objet de plusieurs **demandes d'enseignes souhaitant se délocaliser pour obtenir une meilleure visibilité et une plus grande surface de vente. Le développement de ces grandes surfaces commerciales va avoir une influence sur le développement de commerces de proximité**.

En effet, on note de grandes disparités sur le Cambrésis avec 55 communes (soit 47%) qui ne disposent d'aucune offre alimentaire sédentaire (supérette, commerces de bouche).

La répartition des projets proposés en CDAC révèle la prédominance de la CA2C (73% des projets proposés) et tout particulièrement le centre commercial Leclerc de Caudry, lequel concentre 58% de l'ensemble des 29 420m^2 proposés en CDAC entre 2009 et 2019. La commune de Cambrai concentre quant à elle 26% des m^2 autorisés (7 763m^2).

Répartition des surface (m2) autorisée par les CDAC entre 2009 et 2019
Source : Département du Nord

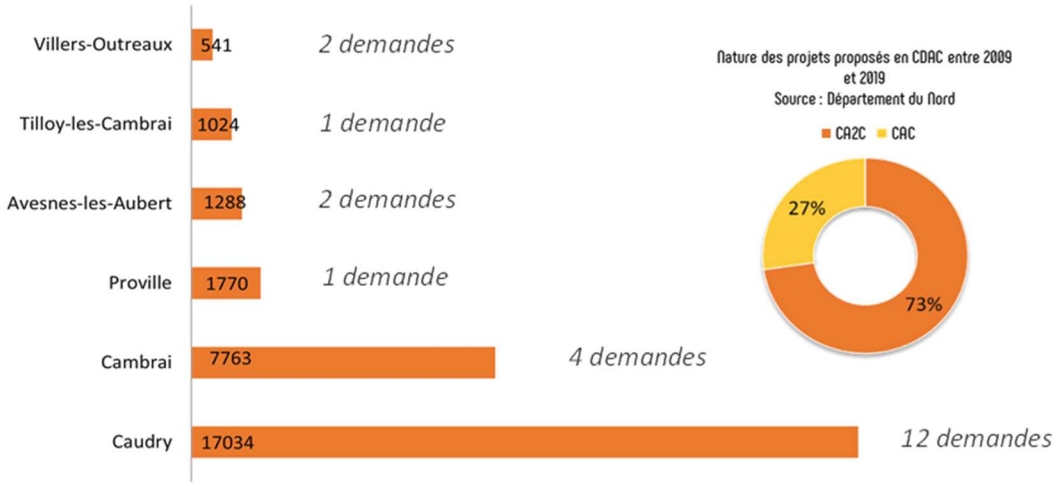

3.4 L'armature commerciale au défi de la crise et des évolutions des modes de consommation

Dans un contexte national compliqué pour le commerce, accentué par la crise sanitaire, le Cambrésis n'est pas épargné par le phénomène de vacance commerciale et d'évasion commerciale. Ce constat est encore plus visible dans les communes rurales. Le taux de vacance commerciale y est plutôt élevé, en particulier en comparaison avec d'autres villes (petites et moyennes) qui sont aussi touchées par le phénomène de dévitalisation.

Selon le rapport de l'Institut pour la Ville et le Commerce, le taux de vacance des commerces en centre-ville est passé de 8 à 12% dans les villes petites et moyennes en quelques années.

Le développement du e-commerce et du drive vont avoir également des répercussions importantes sur l'offre commerciale de proximité moins adaptée pour proposer ce type de services. Selon l'étude réalisé par la CCI en 2016, 8% des achats commerciaux sur le Cambrésis passent par internet soit 35 millions d'euros par an et 4% des achats alimentaires.

Surfaces commerciales autorisées en CDAC entre 2009 et 2019 sur le territoire du Cambrésis
Source : CDAC

	Alimentaire	Non alimentaire	Total
Création	1 923	15 741	17 664
Extension	8 601	3 155	11 756
Total	10 524	18 896	**29 420**

Pour y remédier, certaines communes ont fait de la survie du commerce de proximité une de leurs priorités, comme la ville du Cateau-Cambrésis qui a engagé une série d'actions, financées par la Région, pour soutenir son commerce de centre-ville.

Malgré les nombreuses difficultés, la municipalité de Cambrai, où le taux de vacance commerciale avoisine les 9%, apporte elle-aussi une aide financière et un suivi à plusieurs petits commerces (travaux de réhabilitation, gestion…). Elle aide également les commerçants qui souhaitent installer une nouvelle activité.

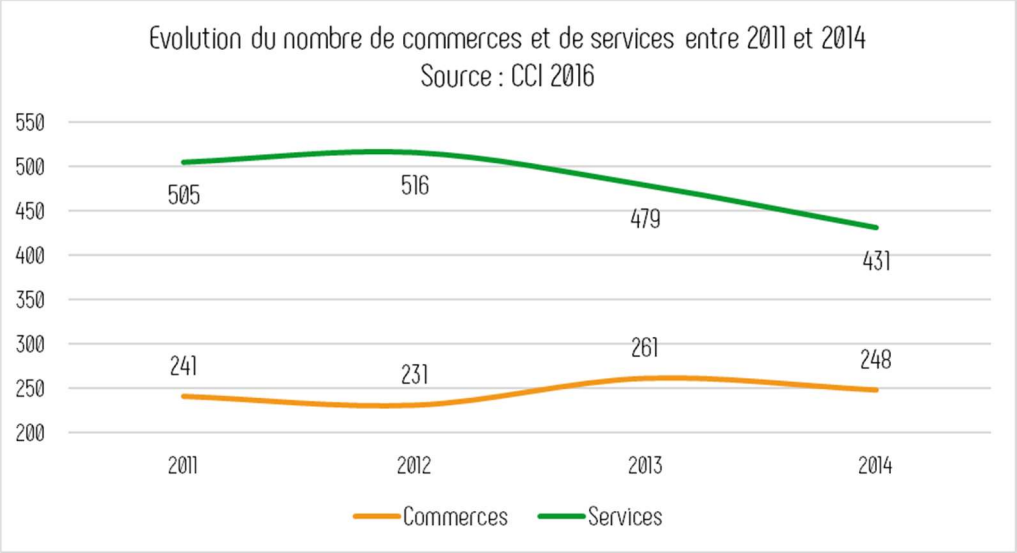

Selon l'étude menée par la CCI en 2016, contrairement au nombre de services qui diminue progressivement sur le territoire entre 2011 et 2014, le nombre de commerces a tendance à se stabiliser autour de 250 sur le Cambrésis.

ENJEUX – Volet équipements, services et commerces

- **Défendre le Cambrésis à l'échelle de la Région pour une offre d'équipements adaptée et suffisante :**
    - **Offrir des équipements de santé attractifs pour les praticiens et adaptés aux attentes des habitants**, dans un contexte de vieillissement démographique ;
    - **Promouvoir les équipements d'éducation supérieure** (Centre Universitaire de Cambrai et École supérieure d'Art et de Communication), leviers de rayonnement, et continuer la diversification de leur offre de formation afin de garantir le maintien d'étudiants au sein du Cambrésis ;
    - **Encourager la mutualisation d'équipements**, notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé, afin de favoriser la diversité et la suffisance de services et les complémentarités ;
- **Conserver le caractère multipolaire du territoire** et la densité d'équipements à Cambrai, Caudry et le Cateau-Cambrésis, qui favorise un bon accès aux équipements et services quotidiens, **et veiller à la bonne irrigation de l'offre** afin de limiter les distances de déplacements des populations ;
- **Maintenir voire renforcer l'offre sur certains types d'équipements et de services** : services de santé, commerces spécifiques (librairies, supérettes, magasins d'articles de sports et de loisirs…), infrastructures sportives, de loisirs ou touristiques…
- **Accompagner le développement du numérique** sur le territoire et s'appuyer sur celui-ci pour développer de nouveaux services aux usagers, tout en leur proposant un accompagnement pour réduire les « fractures d'usage » ;
- **Veiller à la bonne répartition géographique des projets commerciaux** afin de renforcer l'accessibilité aux commerces pour l'ensemble du territoire,
- **S'appuyer sur les actions en cours dans les centres-villes** pour maintenir un tissu commercial de centre-ville dynamique, via un équilibre et une complémentarité entre commerces centraux et périphériques, notamment dans le domaine alimentaire.

SYNTHESE DES ATELIERS DU FONCIER

L'offre en équipements et services

Insuffisante pour 37% des communes

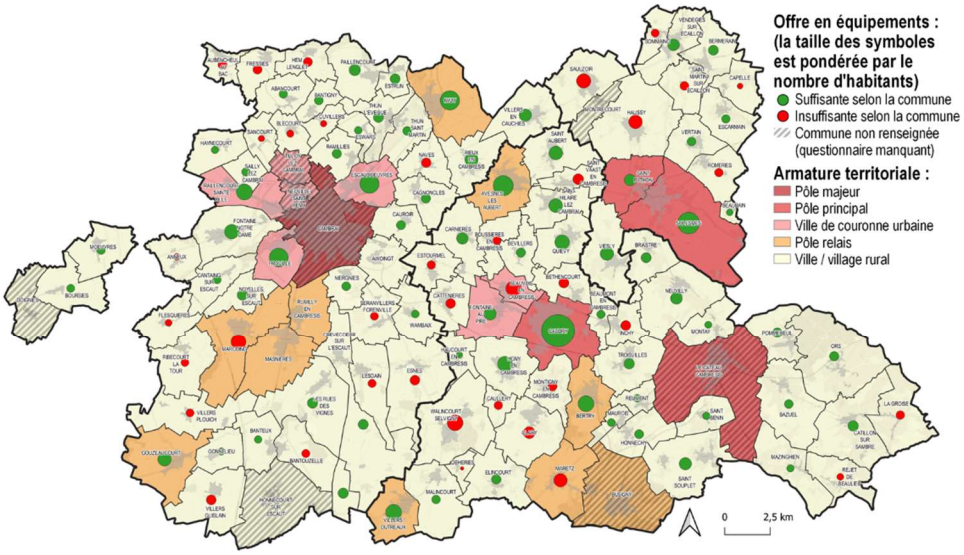

Manques exprimés

- Commerces de proximité
- Equipements, lieux de vie
- Services
- Accès aux soins, santé
- Mobilité pour tous

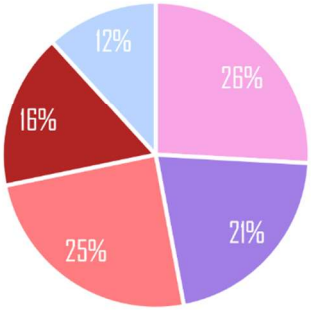

Problématiques liées à l'école

51 communes concernées (50%), dont 16 en RPI

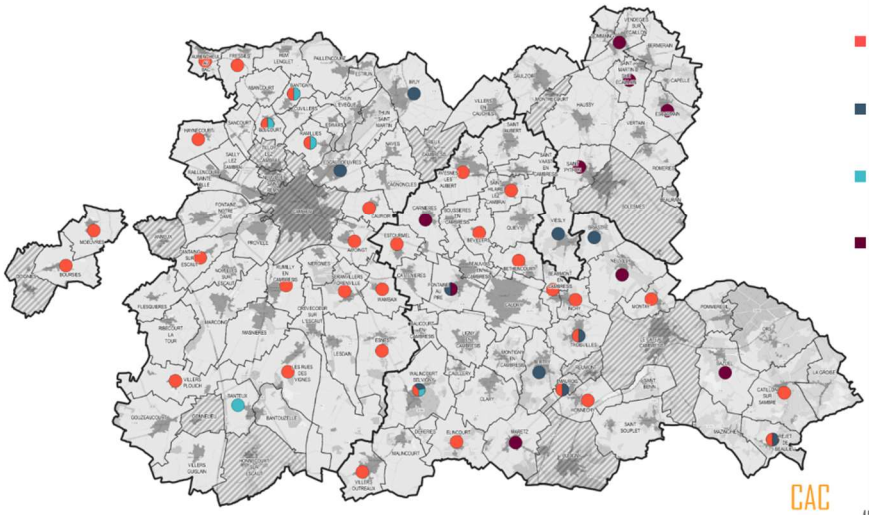

Types de problèmes exprimés

- Baisse des effectifs
- problème lié au bâti
- Problèmes financiers et/ou de personnel
- Surcharge des équipements

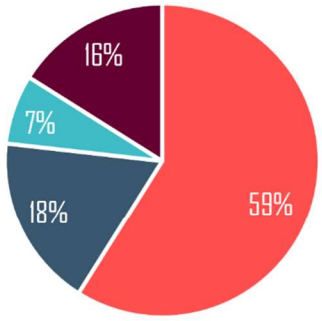

Vacance commerciale

28 communes concernées (56% des communes ayant un commerce de proximité)

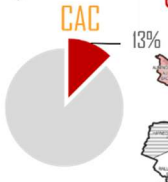

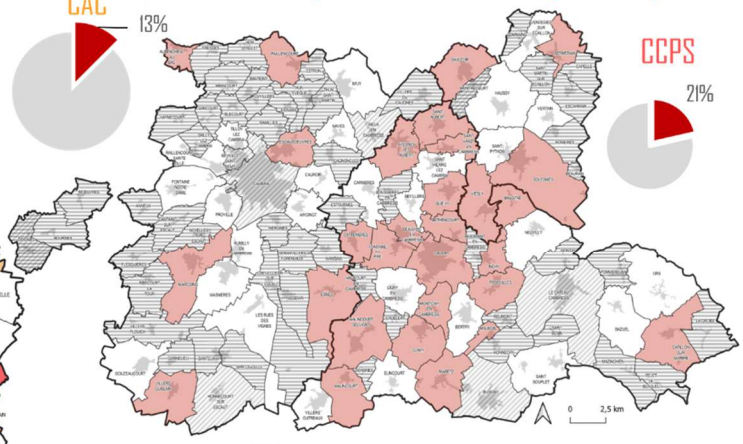

Commune ayant signalé une problématique de vacance commerciale

Commune sans commerce alimentaire

Commune non renseignée (questionnaire manquant)

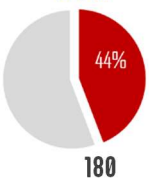

Accès aux soins en déclin et/ou à conforter

64 communes concernées (62%)

Commune ayant signalé :

- un accès au soin à conforter
- un accès au soin en déclin
- Commune non renseignée (questionnaire manquant)

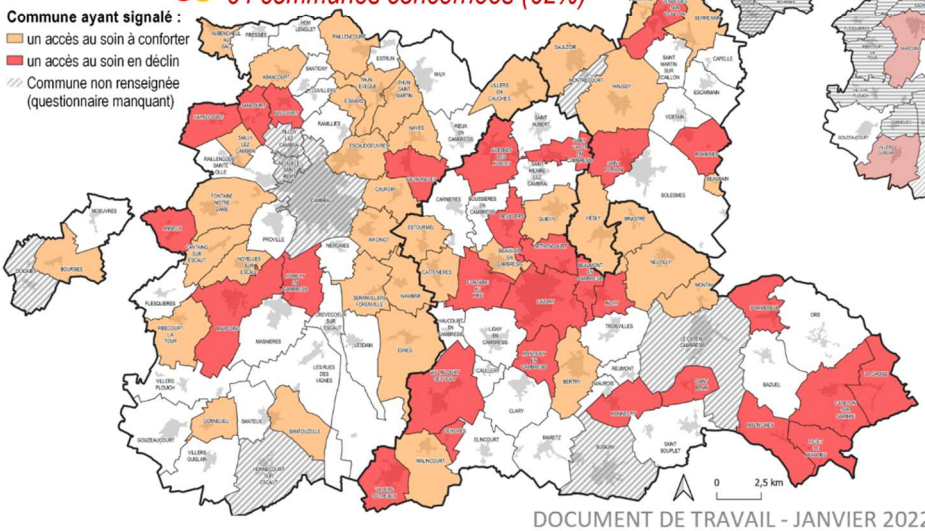

Stratégie de développement économique

Chapitre 6. L'ECONOMIE DANS LE CAMBRESIS

Orientations du PADD du SCoT approuvé en 2012 :

- ⇨ Encourager le développement de l'offre en formation ;
- ⇨ Développer les commerces, les services et le tertiaire en lien avec l'organisation urbaine du territoire ;
- ⇨ Optimiser la répartition de l'offre d'accueil d'entreprises (privilégier les 17 ZA existantes) ainsi que la qualité urbaine des Zones d'Activités Économique (ZAE) et leur accessibilité ;
- ⇨ Favoriser l'accès au haut-débit pour les entreprises

Rappels du bilan du SCoT :

- Les secteurs tertiaire (+10,1%) et artisanal (-17,5%) se sont renforcés entre 2006 et 2014, amenant à une plus forte représentation de la **sphère présentielle** (66% des emplois) : 1 079 emplois occupés ont été détruits dans le secteur industriel, tandis que 1 464 emplois ont été créés dans le tertiaire et dans l'artisanat.
- 223 entreprises ont été créées entre 2012 et 2015, mais l'auto-entreprenariat a, a contrario, accusé une baisse conséquente.
- Le Cambrésis s'est spécialisé dans le domaine de la construction pour les créations d'entreprises
- L'enjeu est pour le territoire de soutenir la politique de **formation** (notamment supérieure dans la santé), amplifier le soutien à la construction et aux filières historiques du territoire (**textile, habillement, alimentaire**).
- En 2018, le territoire compte 19 ZAE principales et 3 pôles commerciaux majeurs, couvrant 669 ha, dont 223 ha disponibles. 8 nouvelles ZAE étaient en projet à horizon 2020.
- 6,8 ha/an d'espaces consommés à vocation économiques.
- Des friches et des espaces disponibles au sein des ZAE très localisés (Ex Base Aérienne 103 Cambrai-Épinoy et aérodrome de Niergnies).
- L'un des enjeux forts du territoire est d'anticiper les besoins économiques liées à l'aménagement du Canal Seine-Nord.

1. Données de cadrage sur l'évolution de l'emploi : un profil résidentiel de plus en plus marqué

1.1. Un emploi en baisse et fortement concentré

Un emploi concentré à Cambrai

Le Cambrésis compte 49 627 emplois en 2016, soit 2% de l'ensemble des emplois de la Région Hauts-de-France et 5% des emplois du Nord.

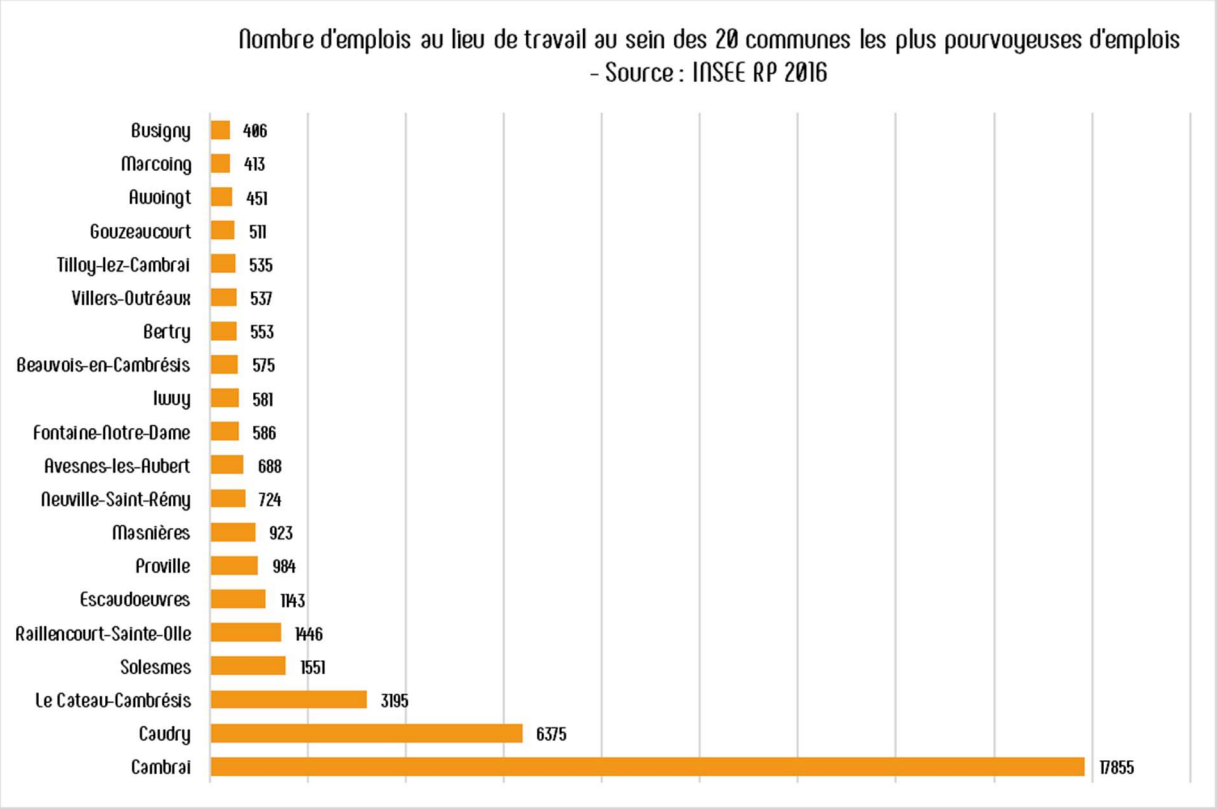

L'emploi du territoire est fortement concentré, la commune de Cambrai accueillant à elle seule près de 18 000 emplois (36% de l'ensemble des emplois du territoire). Caudry, deuxième ville en matière de population, concentre quant à elle 6 375 emplois, et le Cateau-Cambrésis 3 194 emplois. Ces trois communes concentrent 55% de l'ensemble des emplois du Cambrésis.

Au total, il existe 49 627 emplois sur le Cambrésis pour 58 605 actifs occupés soit un Indice de Concentration de l'Emploi (ICE) d'environ 85%. Le Pays du Solesmois présente un ICE très faible de 49,94 qui est compensé par celui de la CA de Cambrai (98,34). Avec 6 300 emplois soit près de 13% des emplois du territoire, les trente principales entreprises du Cambrésis ne se démarquent pas forcément.

L'emploi est plutôt bien réparti au sein du territoire.

Focus définition :

Indice de Concentration de l'Emploi : l'indice de Concentration de l'Emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident. Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Si cet indice est supérieur à 100 alors le nombre d'emplois proposés

localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Dans ce cas, le territoire considéré occupe une fonction de pôle d'emploi.

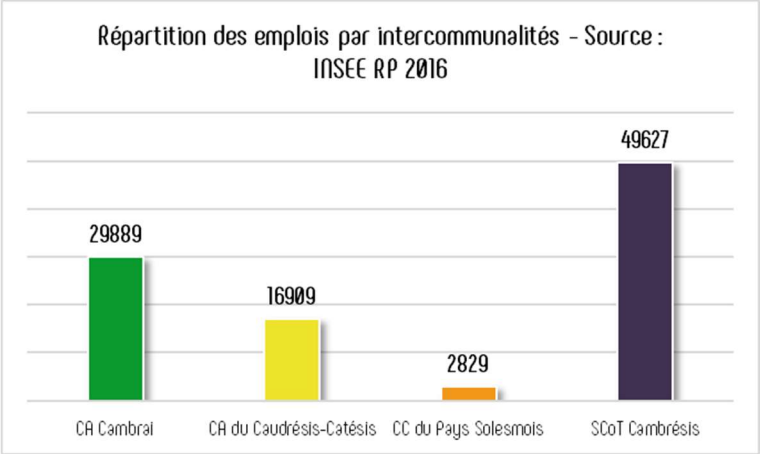

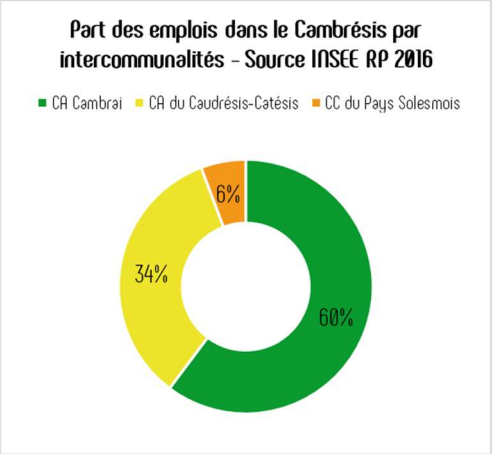

Un affaiblissement économique observé sur la dernière période

Le Cambrésis présente une évolution de l'emploi irrégulière durant les dernières décennies :

- 1975-1990 : forte baisse de l'emploi liée à un contexte global de désindustrialisation (activités du textile, de la métallurgie et de la céramique), avec un taux de décroissance annuel moyen de -1,1% par an, et une perte totale de 9 711 emplois sur l'ensemble de la période (soit près de -650 par an) ;
- 1990-2006 : regain de croissance économique, avec un taux de croissance annuel moyen de 0,2% du nombre d'emplois, et un gain total de 1 728 emplois (+107 par an). Une réelle dynamique de développement a permis de nombreuses implantations industrielles de PME/PMI et de grands groupe (Sicos et Cie, Trémois…) ainsi que la création ou l'extension de sites d'activités (zone Actipôle…) ;
- 2006-2016 : nouvelle baisse de l'emploi, avec un taux d'évolution annuel moyen de -0,8% du nombre d'emplois, et une perte totale de 4 310 emplois (-430 par an). Cela s'explique par la disparition importante d'emplois dans l'industrie dont 2/3 dans l'industrie textile et le départ des militaires (fermeture de la Base Aérienne 103).

⇨ Depuis 1975, le Cambrésis s'inscrit donc dans **une dynamique marquée de perte d'emplois**, malgré un sursaut notable dans les années 1990 et au début des années 2000. Le territoire suit ces dernières années les mêmes tendances que celles observées sur le Saint-Quentinois.

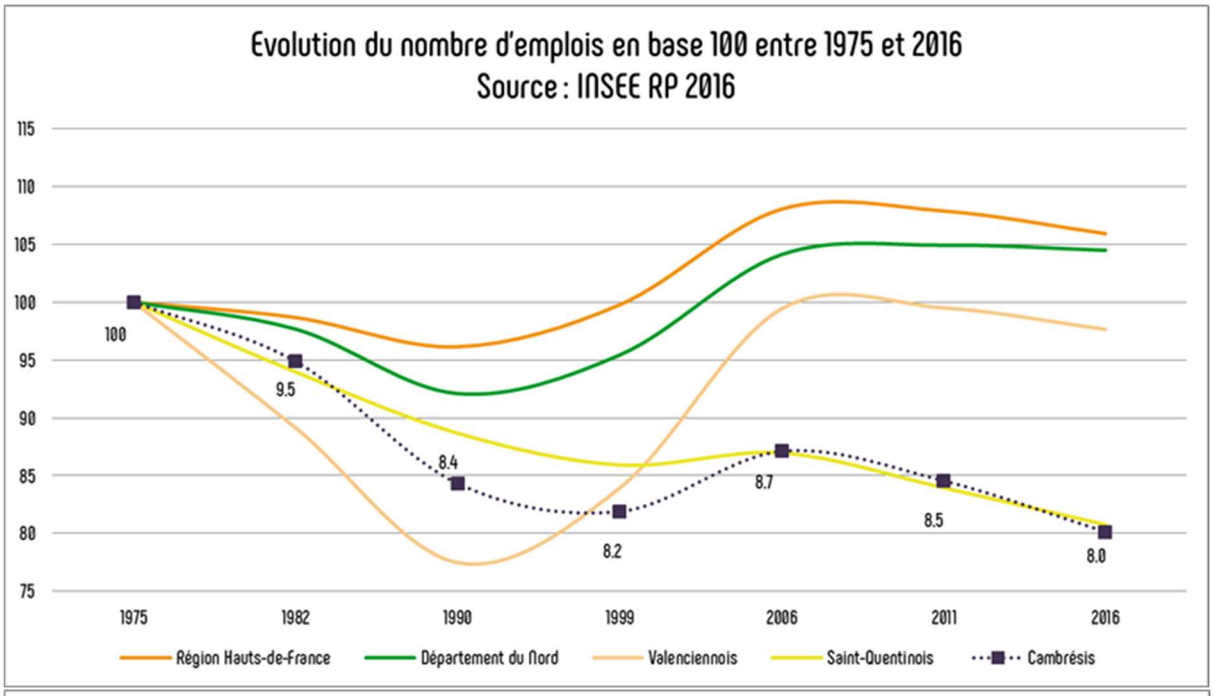

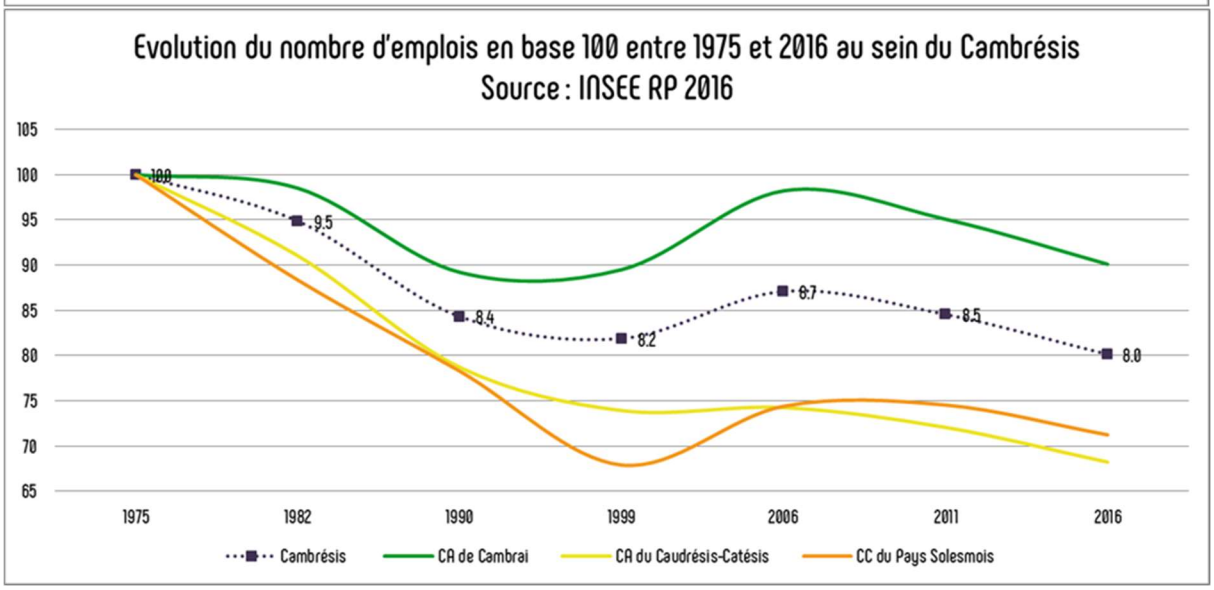

Si les grandes tendances constatées à l'échelle du Cambrésis se lisent de manière globalement homogène entre les différents EPCI, certains contrastes apparaissent néanmoins.

En plus de concentrer un volume d'emplois largement supérieur à la CA2C et à la CC du Pays Solesmois, la CA de Cambrai connaît une stabilisation de l'emploi entre 1990 et 1999 avant une croissance observée entre 1999 et 2006 (près de 3 000 emplois supplémentaires sur la période).

Sur cette période, le Cambrésis connaît une très forte recomposition du tissu économique. Néanmoins, la dynamique de croissance reste plus faible par rapport au niveau régional (+8,0 % contre +21,5 %).

Le recul du poids de l'industrie (-26%) amène d'autres activités à se développer :

- l'industries utilisant une technologie moyenne supérieure avec la fabrication d'équipements automobiles (+30%) ;
- la construction (+17%)

On note également la création de plusieurs emplois dans le secteur tertiaire :

- l'hébergement social et médico-social (+660 postes), l'aide à domicile (+380 postes) et les activités hospitalières (+300 postes) ;
- la grande distribution (+560 postes) ;
- les activités de conditionnement (+310 postes) ;
- la restauration (+300 postes) ;
- l'intérim (+530 postes) ;
- le développement des sièges sociaux sur le territoire (+170 postes).

A partir du début des années 2000, le territoire se dote également d'un dispositif d'accompagnement en emploi-ressources humaines pour soutenir les entreprises en développement ou souhaitant s'implanter dans le Cambrésis. Créée par la Direccte, Cambrésis Développement Économique, la CCI, l'Éducation nationale, la Maison De l'Emploi et Pôle emploi, cette gestion prévisionnelle des implantations et du développement a facilité la création de plus de 1 000 emplois.

La nouvelle chute de l'emploi entre 2006 et 2016 touche quant à elle l'ensemble des EPCI, bien que moins marquée sur la CC du Pays Solesmois. Cela s'explique par le fait que les grands employeurs du secteur industriel qui ont perdus de nombreux emplois se localise plus sur la CAC et la CA2C. Les emplois présent sur le Pays Solesmois sont plus tournés vers le secteur tertiaire. Les principales centralités du territoire ont donc connu une perte d'emplois sur la dernière période.

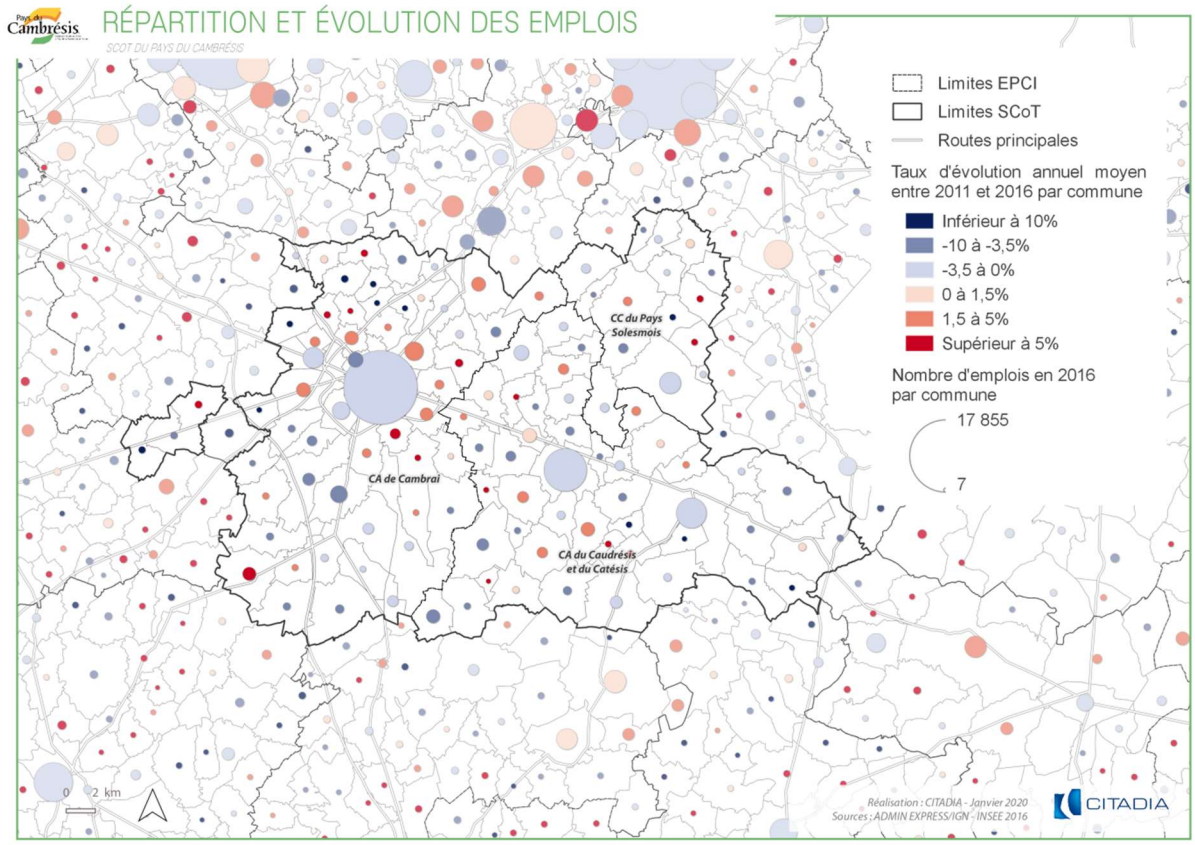

Leur agglomération, et en particulier celle de Cambrai, ont en revanche connu un renforcement économique, liés à la présence des zones d'activités économiques sur les communes de la couronne urbaine de Cambrai (notamment les communes de Tilloy et Escaudœuvres…).

A noter les pôles économiques voisins de Valenciennes et de Douai, pourvoyeurs d'emplois, mais connaissant eux aussi une dynamique d'affaiblissement économique des communes centres.

L'évolution du nombre d'emplois au lieu de travail sur la dernière période montre que la CA de Cambrai est la plus touchée par cette perte d'emplois (-1 390 emplois) dû au recul du poids de l'industrie dans le secteur. Cela représente 64% des emplois en moins sur le Cambrésis soit plus du double des emplois perdus sur la CA du Caudrésis-Catésis. La CC du Pays Solesmois est moins touchée par cette perte d'emplois.

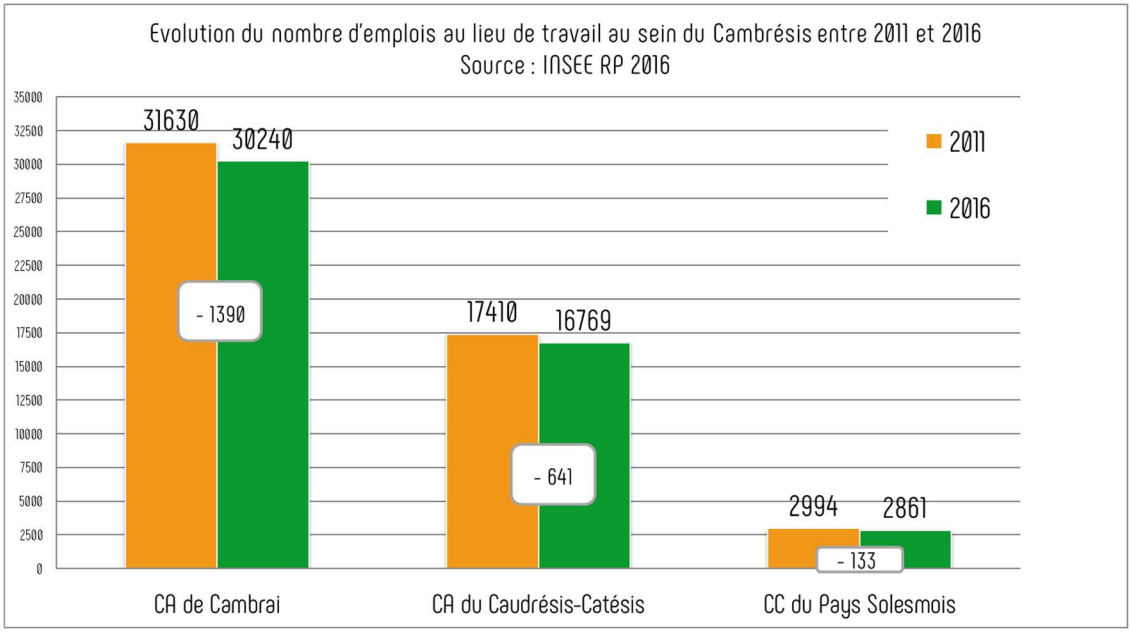

Focus définition :

Lieu de travail : Le lieu de travail est l'endroit où une personne « ayant actuellement un emploi » exerce son emploi et où une personne «ayant habituellement un emploi» exerce actuellement son emploi ou l'a exercé en dernier lieu. Il s'oppose à la notion d'emploi au lieu de résidence qui s'apparente à la population active employée.

1.2. Une progressive résidentialisation du territoire

Une dépendance aux pôles d'emploi voisins qui s'accroît

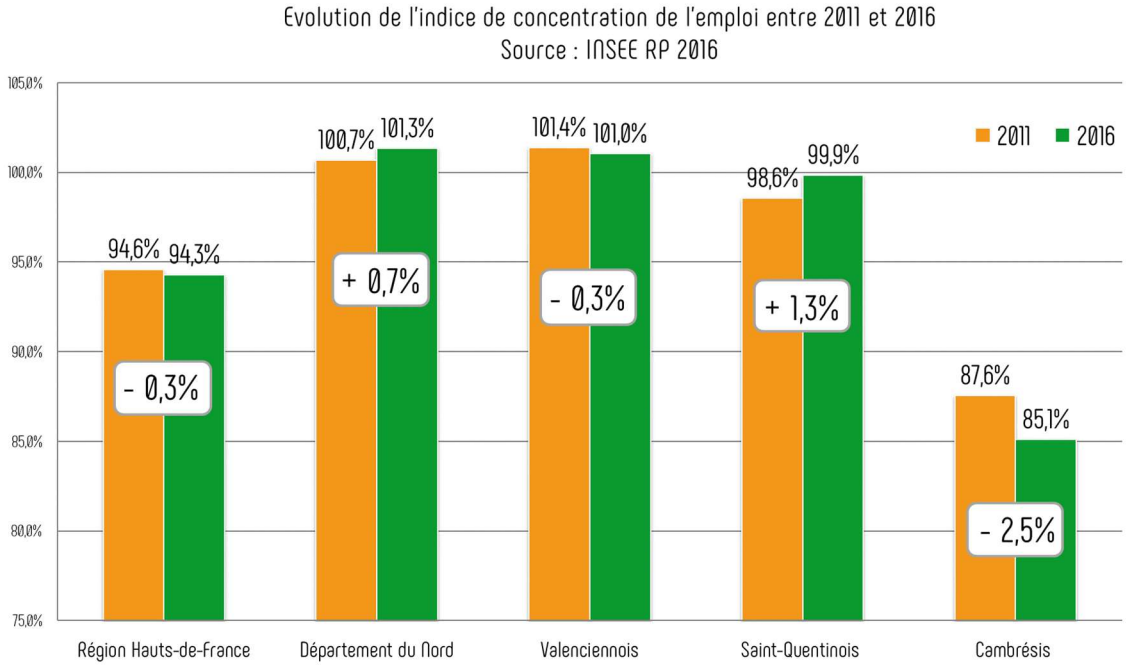

La proximité de pôles d'emplois majeurs comme Valenciennes, Lille ou Arras explique en partie la diminution de l'ICE du territoire sur la dernière période, mais n'explique pas forcément tout puisque cette proximité a toujours eu une influence sur les emplois du Cambrésis. De plus l'ICE du Cambrésis est à relativiser, car plusieurs pôles d'emploi sont en train de se développer à la frontière ou à cheval sur le Cambrésis : pôle d'Hordain/Lieu-Saint-Amand à la porte du Cambrésis, pôle d'E-Valley et pôle de Marquion à l'avenir.

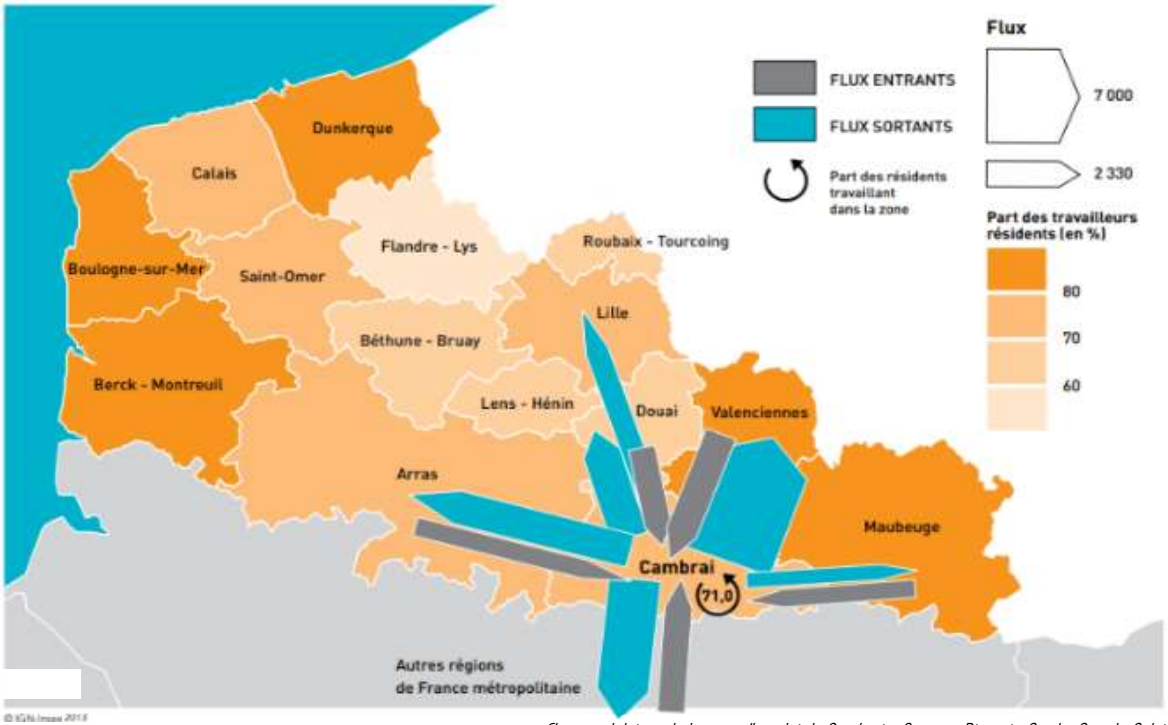

Flux pendulaires de la zone d'emploi de Cambrai – Source : Direccte Nord – Pas-de-Calais

L'analyse des déplacements domicile-travail a révélé un bilan entrées/sorties négatif de près de 9 200 emplois en 2015, appuyant la dépendance des actifs du territoire avec les voisins. La géographie des déplacements pendulaires rappelle d'ailleurs l'attraction du Valenciennois pour les actifs du territoire : la CA de Valenciennes Métropole concentre 24% des actifs travaillant hors du territoire, celle de la Porte du Hainaut concentre quant à elle 15% d'entre eux.

La mobilité des actifs du Cambrésis est également orientée vers l'Artois avec des flux pendulaires notamment vers la ville d'Arras qui ont doublé entre 2006 à 2014 (+1027 actifs).

Focus définition :

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

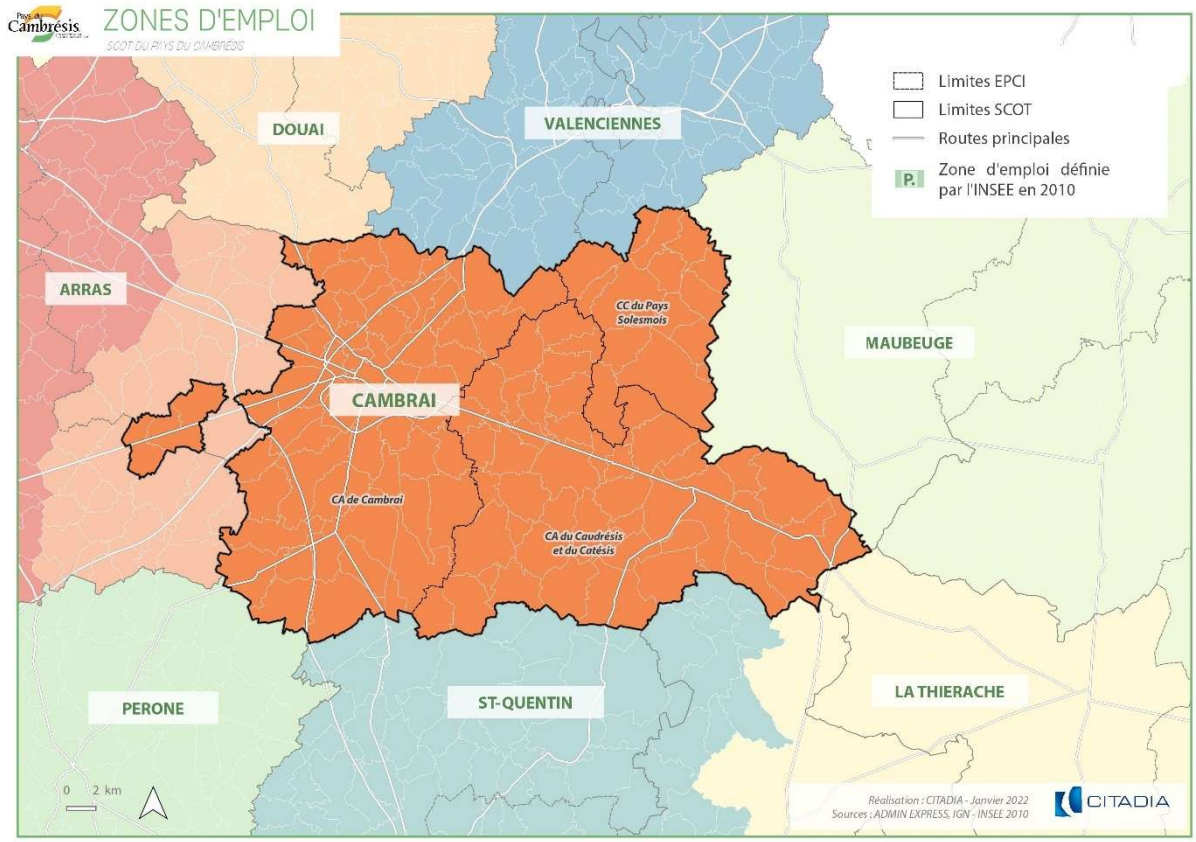

L'intégralité du territoire est incluse dans la zone d'emploi de Cambrai, ainsi que certaines communes de la Communauté de Communes d'Osartis Marquion, traduisant le rayonnement de la ville centre en matière économique.

Des pôles d'emplois locaux

L'analyse de l'ICE en interne au Cambrésis révèle une forte polarisation de l'emploi local au sein de certaines communes, comme Raillencourt-Sainte-Olle (ICE de 177% en 2016), Le Cateau-Cambrésis (ICE de 165%), ou Cambrai (ICE de 160%), qui présentent plus d'actifs que de résidents.

La majorité de ces pôles d'emplois locaux ont cependant enregistré une baisse de l'ICE sur la dernière période.

Les dix communes du Cambrésis ayant l'ICE le plus élevé, et leur évolution entre 2011 et 2016

Source : INSEE RP 2016

	2011	2016	Variation
Raillencourt-Sainte-Olle	141%	177%	36%
Le Cateau-Cambrésis	169%	165%	-4%
Cambrai	167%	160%	-7%
Caudry	142%	139%	-3%
Solesmes	109%	109%	1%
Escaudoeuvres	91%	105%	13%
Masnières	113%	97%	-17%
Proville	77%	82%	5%
Neuville-Saint-Rémy	64%	56%	-8%
Avesnes-les-Aubert	62%	54%	-8%

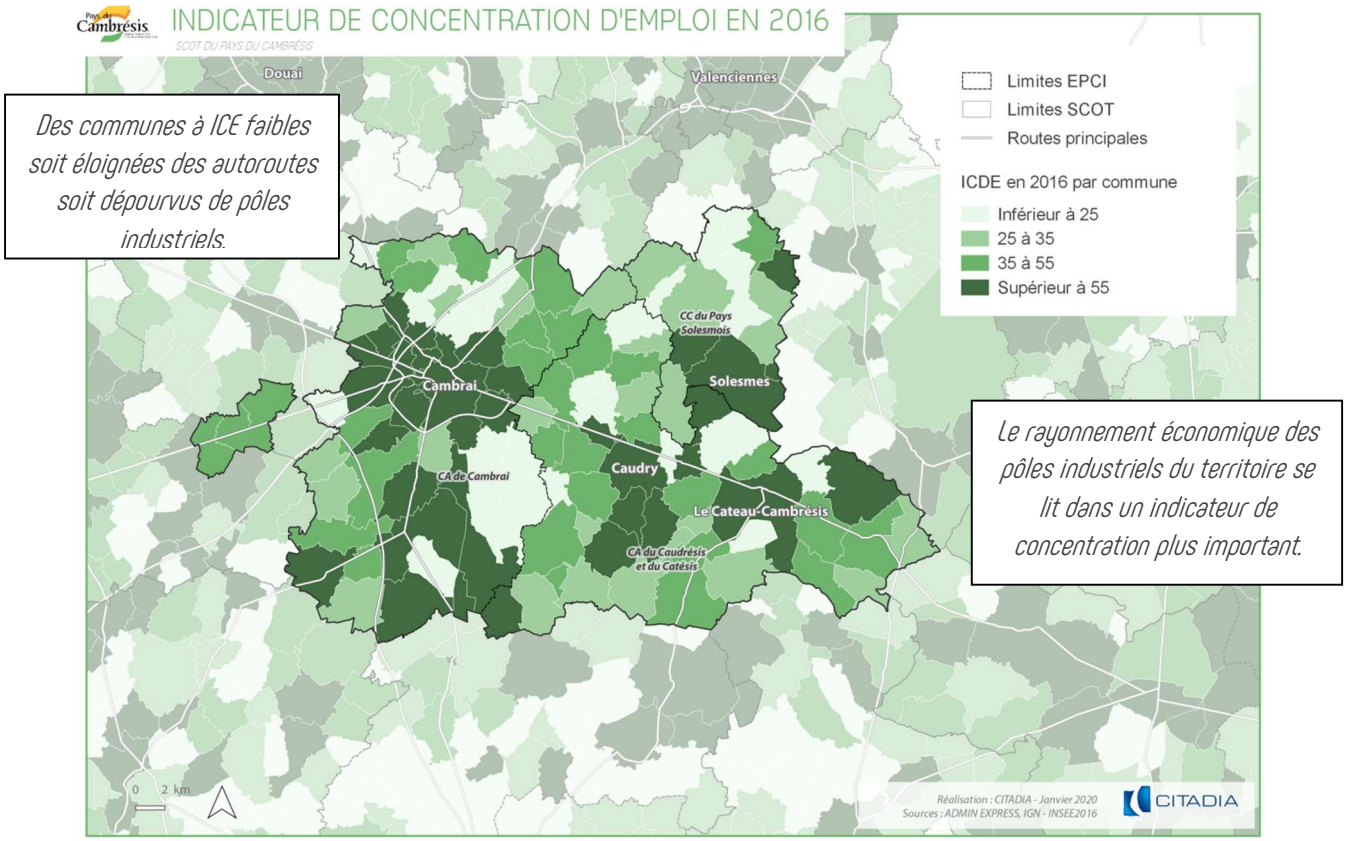

Des communes à ICE faibles soit éloignées des autoroutes soit dépourvus de pôles industriels.

Le rayonnement économique des pôles industriels du territoire se lit dans un indicateur de concentration plus important.

En dehors de la région Ile-de-France, le temps moyen consacré à se déplacer est de 1h19 minutes par personne et par jour. Chacun parcourt en moyenne 36 kilomètres par jour en réalisant 4,4 déplacements. Les déplacements liés au trajet domicile-travail occupent le plus de temps au quotidien avec une durée moyenne de 35 minutes par personne et par jour. C'est également le motif de déplacement qui induit les plus longues distances (22 kilomètres en moyenne).

« *Les territoires périurbains constituent des espaces de la grande dépendance à l'automobile avec près de 8 déplacements sur 10 réalisés en voiture ou deux roues motorisés et une proportion de déplacements contraints plus élevée qu'ailleurs. L'incidence environnementale de ce mode de déplacement quotidien apparait avec d'autant plus de force que les espaces périurbains sont également ceux dont la population augmente le plus rapidement (près de deux fois plus vite que dans l'ensemble de la France). Mais les enjeux sont également sociaux, puisque les dynamiques résidentielles récentes – segmentation sociale accrue des espaces et report des catégories populaires vers les espaces périurbains et ruraux – accentuent la vulnérabilité énergétique des ménages les moins dotés en capital économique et font courir le risque d'une spécialisation sociale des comportements de mobilité quotidienne*. » **Source : Se déplacer au quotidien, enjeux spatiaux, enjeux sociaux, CGET 2020, BD unifiée EMD, Cerema 2018**

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

Les ateliers du foncier ont permis de souligner l'enjeu de l'accès à l'emploi, particulièrement marqué sur la CA2C. La perte des industries et donc de l'emploi de proximité a engendré des difficultés sociales particulièrement marquées pour certaines communes. L'une des problématiques des quotidiens la plus couramment exprimée est celle de la mobilité, notamment des jeunes. L'offre en transport en commun est souvent insuffisante et, couplée à la perte de dynamisme économique locale, engendre des difficultés pour la population à trouver un emploi.

Parmi les communes qui ont cité le manque d'accès à l'emploi comme problématique de leur quotidien, la plupart se trouvent à l'Est du territoire (CA2C et CCPS). Les communes de la CAC semblent moins concernées.

Elles citent notamment :

- la perte des activités liées à la broderie (Villers-Outréaux) ;
- les difficultés d'accès aux formations, notamment pour les jeunes qui n'ont pas de moyen de locomotion ;
- le manque d'offre de formation localement ;
- la difficulté à trouver un emploi, liée aux questions de mobilité et de qualification / formations.

1.3. Un chômage de plus en plus prégnant

Un taux d'activité en hausse…

Focus définition :

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs de 15 à 64 ans (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante. Les inactifs parmi les 15-64 ans comprennent donc les personnes n'ayant pas d'emplois, mais n'étant pas au chômage ; il peut par exemple s'agir d'étudiants, les jeunes retraités et pré-retraites.

Le Cambrésis connait une hausse du taux d'activité durant la période récente, à la fois due à une hausse du nombre d'actifs (arrivée de nouvelles populations) mais aussi à une diminution des 15-64 ans au sein du territoire, qui s'explique en partie par la dynamique de vieillissement de la population.

Evolution du taux d'activités entre 2011 et 2016
Source : INSEE RP 2016

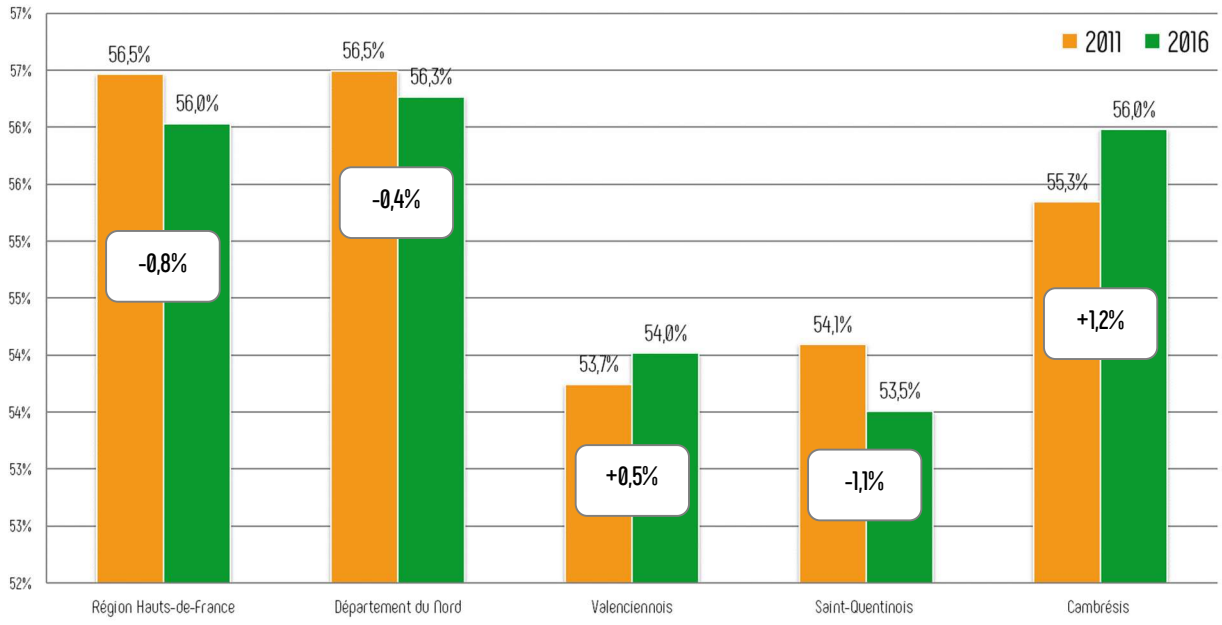

Évolution du nombre d'actifs au sein du territoire entre 2011 et 2016
Source : INSEE RP 2016

	2011	2016	Variation
Région Hauts-de-France	2693193	2704335	11142
Département du Nord	1164359	1174592	10233
Valenciennois	149910	151214	1303
Saint-Quentinois	57364	55882	-1481
Cambrésis	71931	73048	1117
CA de Cambrai	37224	37477	253
CA du Caudrésis-Catésis	28086	28780	694
CC du Pays Solesmois	6621	6791	170

La hausse du taux d'activité est particulièrement importante au sein de la CA du Caudrésis-Catésis (+2,9%, soit 694 actifs supplémentaires).

Mais une augmentation du taux d'emplois qui s'explique essentiellement par une diminution des 15-64 ans

Focus définition :

Taux d'emploi : nombre de personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi sur l'ensemble de la population de la même classe d'âge. Il mesure l'utilisation des ressources en main d'œuvre disponibles.

Si le Cambrésis connait **une hausse de son taux d'emploi durant la période récente**, **le nombre d'actifs occupés accuse quant à lui une baisse**, particulièrement marquée au sein de la CA de Cambrai. Cette dernière est la seule intercommunalité connaissant une baisse de son taux d'emploi (-0,2%), tandis qu'il augmente dans les autres EPCI.

Cette augmentation du taux d'emploi s'explique par la création ces dernières années de plusieurs pôles d'emploi sur le Cambrésis et principalement dans les centralités du territoire. Néanmoins, les problématiques de mobilités rencontrées sur les territoires de la CCPS ou de la CA2C ne permettent pas aux jeunes actifs de profiter de ces nouveaux emplois d'où la diminution du nombre d'actifs occupés sur le territoire.

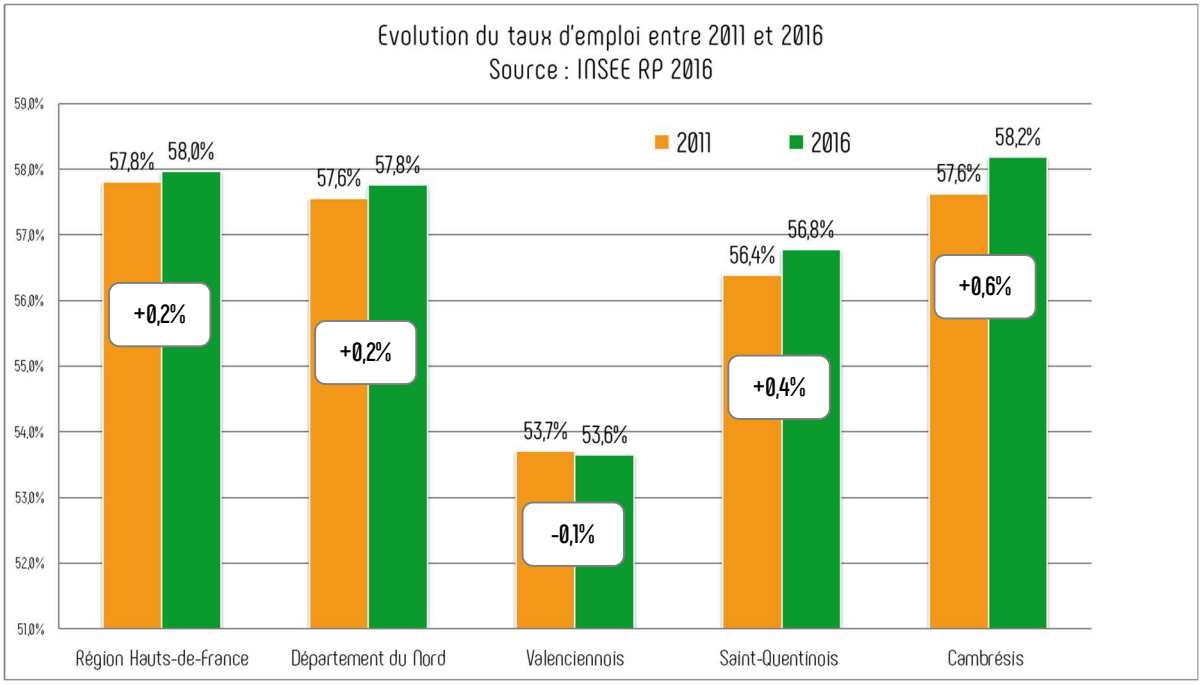

Évolution du nombre d'actifs occupés (ayant un travail) entre 2011 et 2016
Source : INSEE RP 2016

	2011	2016	Variation
Région Hauts-de-France	2275396	2243124	-32272
Département du Nord	975062	964905	-10158
Valenciennois	121840	119354	-2486
Saint-Quentinois	47127	44967	-2160
Cambrésis	59432	58605	-827
CA de Cambrai	31114	30381	-732
CA du Caudrésis-Catésis	22646	22559	-87
CC du Pays Solesmois	5672	5664	-8

... Et un taux de chômage qui s'amplifie

Focus définition :

Taux de chômage INSEE : nombre de chômeurs de 15 à 64 ans sur la population active de la même classe d'âge (actifs occupés et chômeurs).

Taux de chômage Pôle Emploi : Pour Pôle emploi, un chômeur est une personne inscrite sur ses listes du Pôle Emploi.

Un chômeur, au sens de l'INSEE, n'est donc pas forcément inscrit à Pôle emploi.

Selon les chiffres de l'INSEE, le Cambrésis connaît un taux de chômage plus élevé (19,5%) que l'ensemble des territoires de comparaison (Avesnois et Douaisis = 18,6%), mis à part le Valenciennois.

L'augmentation du taux de chômage est la plus importante parmi les territoires de comparaison (+2,4%). Cependant, le taux de chômage dans le Cambrésis est à relativiser si l'on se base sur les chiffres de Pôle Emploi avec un taux de chômage en baisse dans la zone d'emploi de Cambrai (10%). A titre de comparaison le taux de chômage de la zone d'emploi d'Avesnes-sur-Helpe est de 12,6% et de 12% dans la zone d'emploi de Saint-Quentin selon les chiffres de Pôle Emploi. En effet, l'INSEE considère comme étant au chômage, toute personne active se déclarant à la recherche d'un emploi, qu'elle soit inscrite ou non à Pôle emploi ce qui explique ces écarts importants. De plus, le mode de calcul n'est pas le même, l'INSEE se basant sur un sondage trimestriel, en extrapolant un chiffre et en le rapportant à celui du nombre d'actifs pour obtenir un taux hypothétique tandis que Pôle emploi se base sur les chiffres des demandeurs inscrits dans ses agences en fin de mois.

Evolution du taux de chômage entre 2011 et 2016
Source : INSEE RP 2016

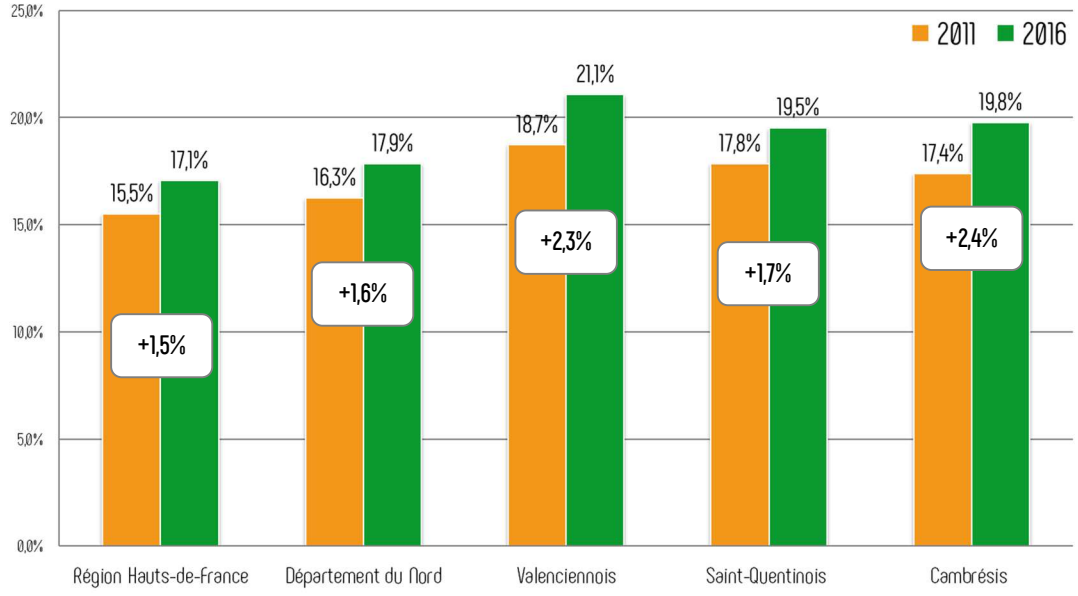

Au sein de l'arrondissement, la hausse la plus importante s'observe dans la CA de Cambrai (+2,5%), et le taux de chômage le plus important reste celui de la CA du Caudrésis-Catésis (21,6%). De manière globale, tous les territoires de comparaison ont connu une augmentation du taux de chômage sur la période 2011-2016 du fait de la crise des Subprimes qui a touché l'économie réelle à partir de 2010.

Évolution du nombre de chômeurs entre 2011 et 2016
Source : INSEE RP 2016

	2011	2016	Variation
Région Hauts-de-France	417797	461211	43414
Département du Nord	189296	209687	20391
Valenciennois	28071	31860	3789
Saint-Quentinois	10236	10916	679
Cambrésis	12500	14444	1944
CA de Cambrai	6111	7096	985
CA du Caudrésis-Catésis	5440	6221	781
CC du Pays Solesmois	949	1127	177

Taux de chômage et évolution au sein des 10 communes où il est le plus important

Source : INSEE RP 2016

	2011	2016	Variation
Le Cateau-Cambrésis	26.5%	31.0%	4.4
Caudry	24.8%	28.2%	3.5
Cambrai	21.9%	24.2%	2.4
Maurois	18.1%	23.8%	5.6
Villers-Outréaux	21.4%	23.5%	2.1
Maretz	21.0%	23.5%	2.5
Solesmes	22.4%	23.5%	1.1
Saint-Python	11.1%	23.3%	12.2
Walincourt-Selvigny	18.8%	23.2%	4.4
Avesnes-les-Aubert	21.2%	22.2%	1.0

Le taux de chômage de l'INSEE observé sur Le Cateau-Cambrésis est comparable à la ville de Maubeuge qui présente un taux légèrement plus important, de 33,5%. Le taux de chômage de la ville de Cambrai est presque identique à celui que l'on observe sur Saint-Quentin qui présente un taux de 24,4%.

Le taux de chômage de l'INSEE à l'échelle des communes peut également être comparé aux taux Pôle Emploi que l'on observe dans ces communes. Par exemple, sur Le Cateau-Cambrésis ou Caudry, lorsque le taux de chômage atteint respectivement 31% et 29% de la population active selon l'INSEE, il est de 10% pour ces deux communes selon les estimations de Pôle Emploi.

Les taux de chômage selon Pôle Emploi pour Cambrai est de 12,1% (contre 24,2% selon l'INSEE) tout comme pour Solesmes où le taux de chômage représente 8,6% de la population active contre 23,5% selon l'INSEE.

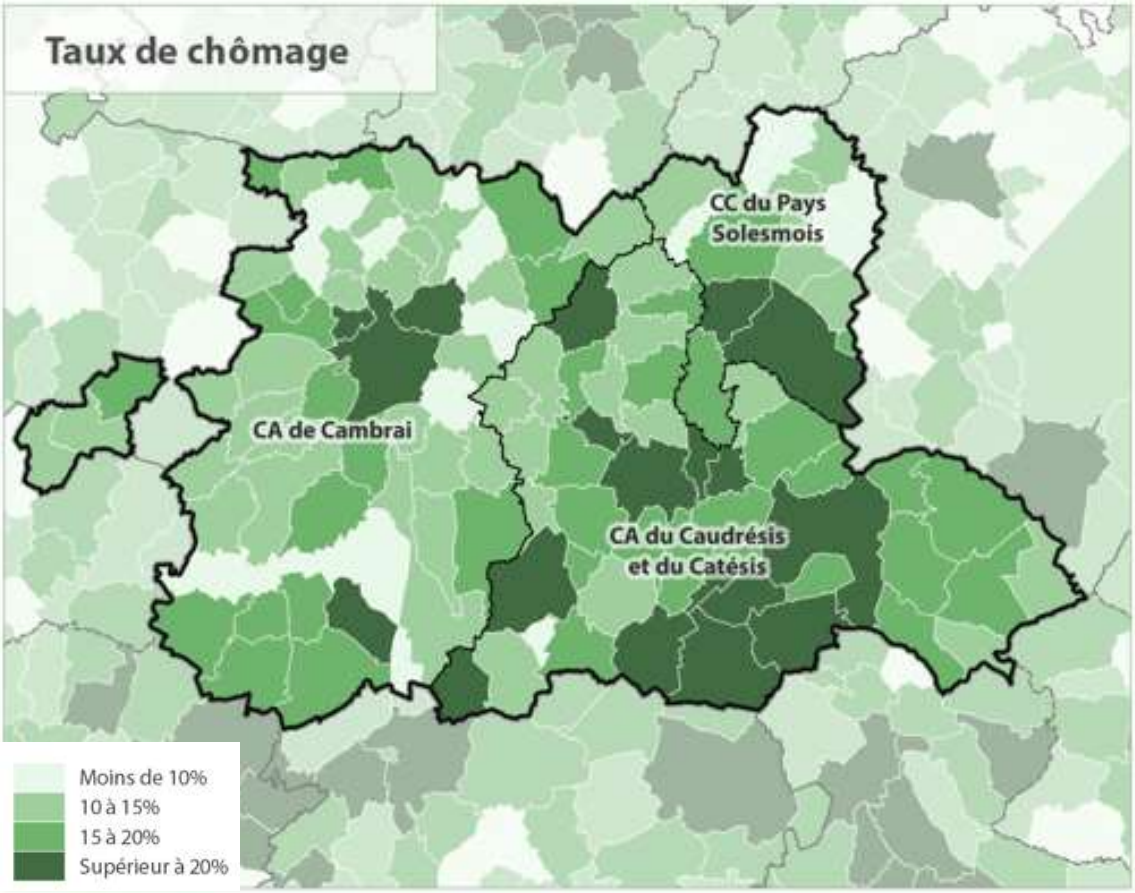
Taux de chômage
CC du Pays Solesmois
CA de Cambrai
CA du Caudrésis et du Catésis
Moins de 10%
10 à 15%
15 à 20%
Supérieur à 20%

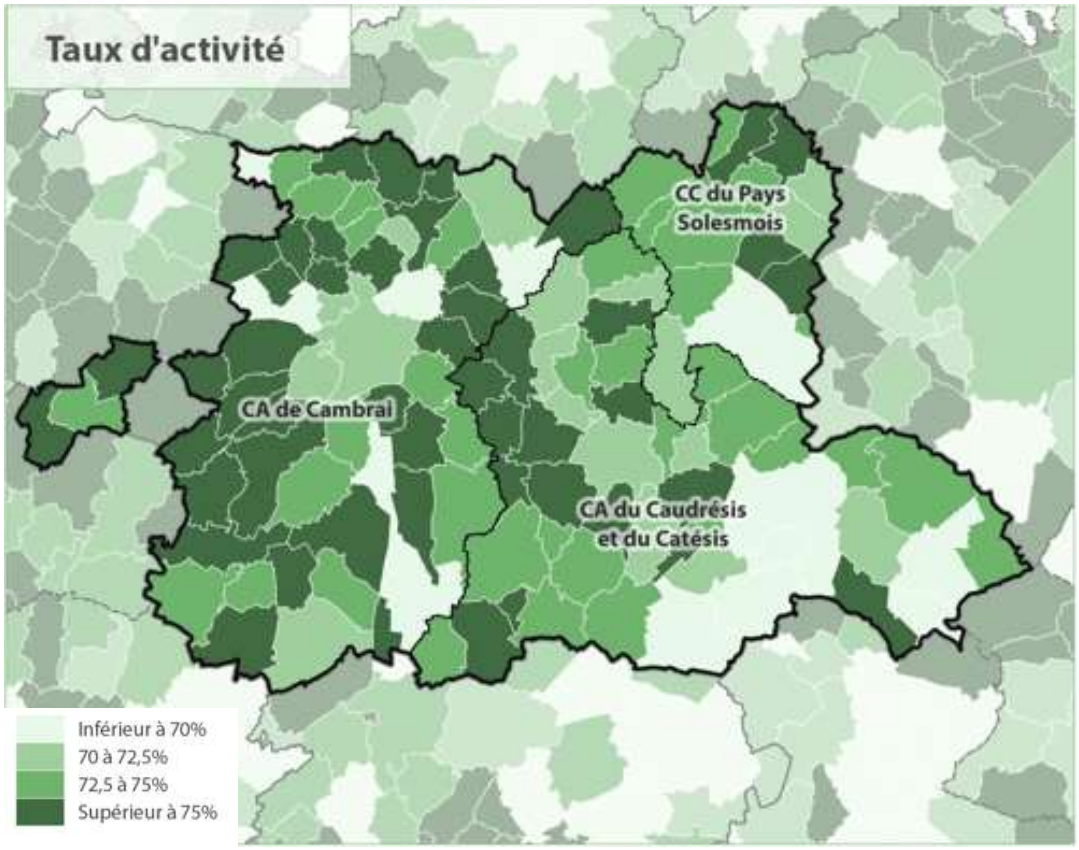

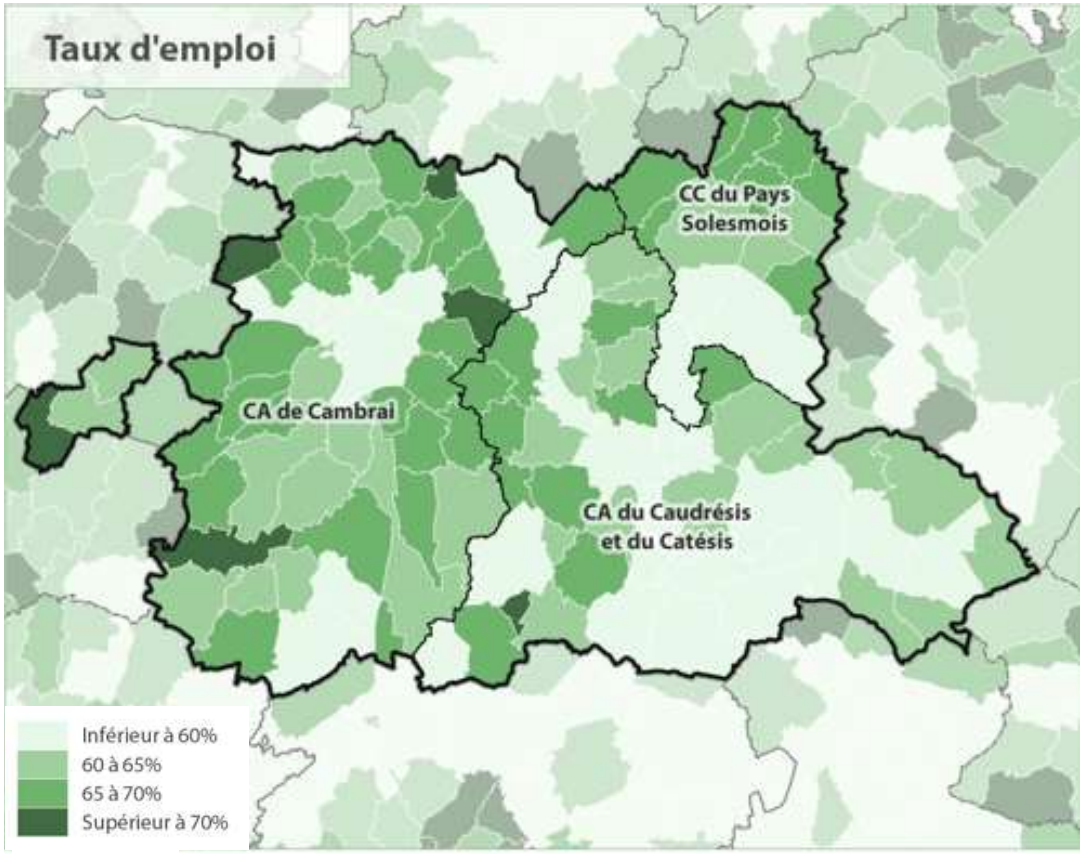

0 2 km

Réalisation : CITADIA - Janvier 2022
Sources : ADMIN EXPRESS, IGN - INSEE 2016

2. Une économie de plus en plus tournée vers le présentiel

2.1. Un tissu industriel historique qui laisse progressivement place aux activités tertiaires

Au 1er avril 2020, il existe 13 « Territoires d'Industrie » dans les Hauts-de-France. Labellisé « Territoire d'industrie », le Grand Hainaut Douaisis - Cambrésis est un espace industriel exceptionnel par sa diversité et son excellence. Composé des agglomérations de Maubeuge Val de Sambre, Caudrésis-Catésis, Cambrai, Douaisis, Valenciennes Métropole et Porte du Hainaut, il est reconnu pour ses pôles d'excellence industriels dans les domaines du textile, de l'automobile, du ferroviaire et des transports durables, du numérique et de l'image, de l'agro-alimentaire, …

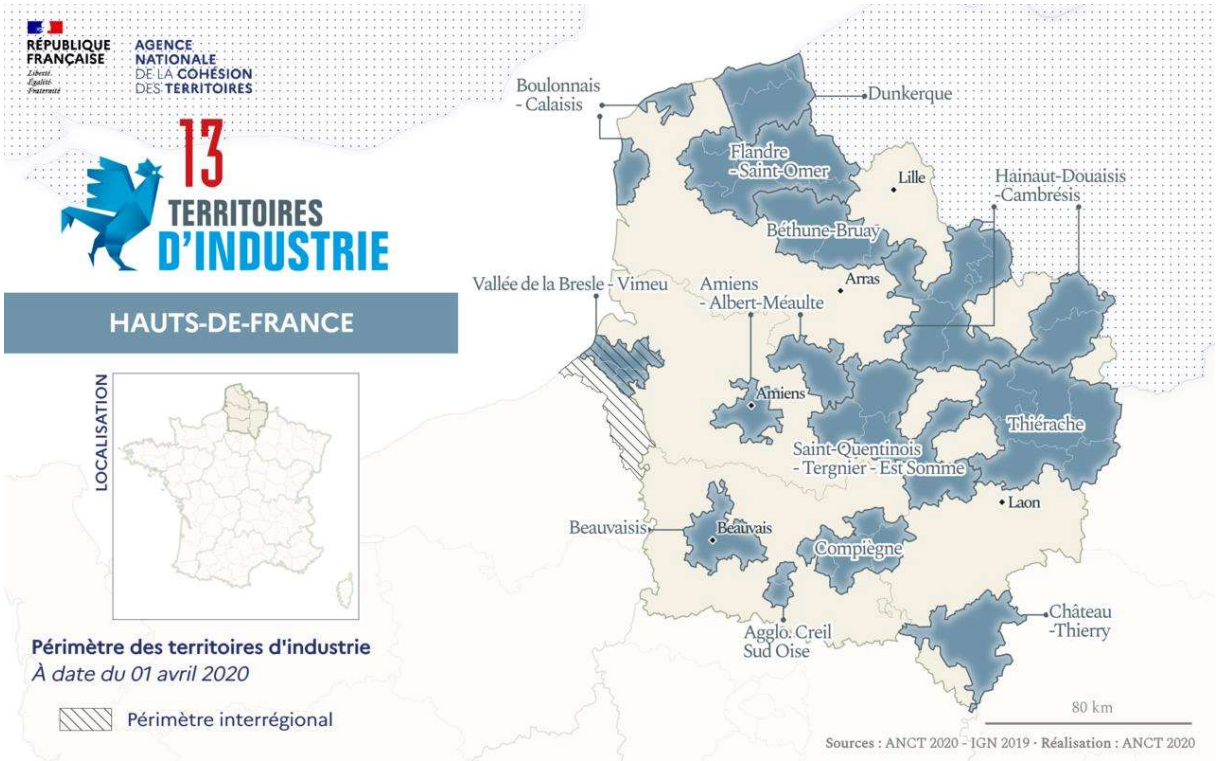

Une histoire industrielle et agricole qui reste palpable, mais un secteur tertiaire qui s'affirme

Focus définition :

Secteur primaire : il regroupe l'ensemble des activités dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles : agriculture, pêche, forêts, mines, gisements. Au sens de l'INSEE, l'agriculture comprend les cultures, l'élevage, la chasse, la pêche et la sylviculture.

Secteur secondaire : il regroupe l'ensemble des activités consistant en une transformation plus ou moins élaborée des matières premières (industries manufacturières, construction).

Secteur tertiaire : il est composé du : *tertiaire principalement marchand* (commerce, transports, activités financières, services rendus aux entreprises, services rendus aux particuliers, hébergement-restauration, immobilier, information-communication) ; et du *tertiaire principalement non-marchand* (administration publique, enseignement, santé humaine, action sociale). Le périmètre du secteur

tertiaire est de fait défini par complémentarité avec les activités agricoles et industrielles (secteurs primaire et secondaire).

Secteur quaternaire : ce secteur est celui de l'économie sociale, occupé par les associations et fondé sur l'échange de services intellectuels tels l'enseignement, le conseil, l'information, la recherche.

Rappel du bilan du SCoT : *perte de 1 079 emplois occupés dans le secteur industriel, hausse de 1464 emplois dans le tertiaire et de 572 dans l'artisanat.*

Si les ¾ des emplois appartiennent au secteur tertiaire, le Cambrésis présente encore un secteur industriel fort (16% des emplois comme 13% à l'échelle départementale). Le caractère agricole, et notamment de sa frange Est, ressort également.

Une tertiarisation s'opère néanmoins, comme constaté dans le bilan du SCoT de 2018 et partagé à l'échelle nationale. Une montée des services couplée à une progressive désindustrialisation explique ce poids croissant.

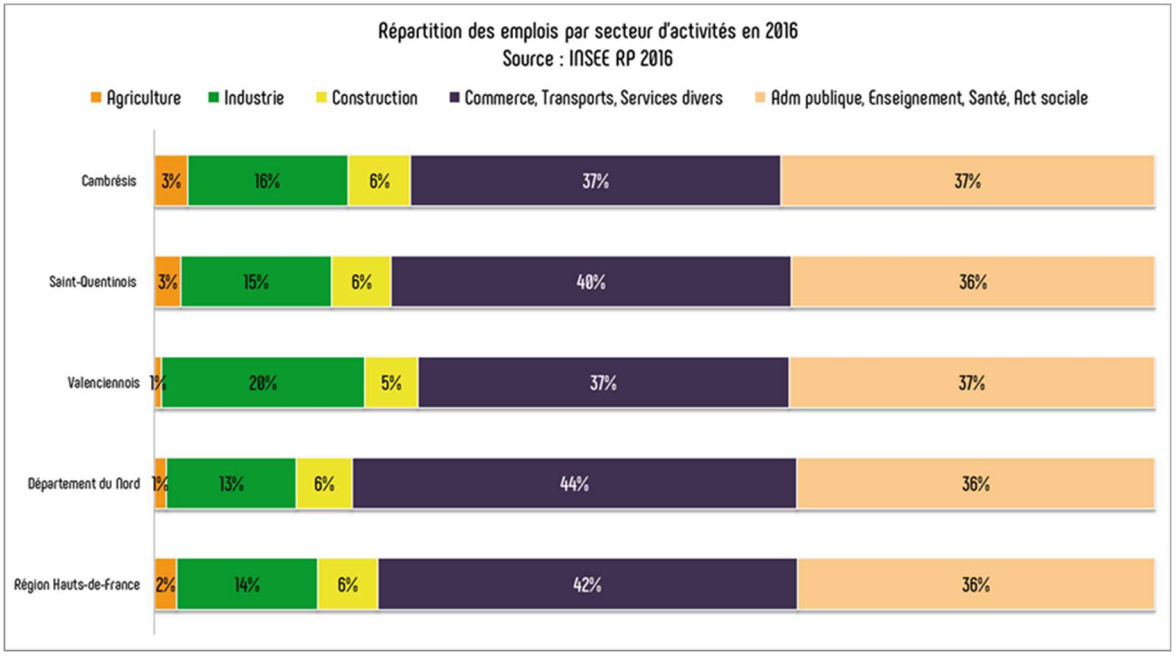

En interne au Cambrésis, la CA de Cambrai présente un secteur tertiaire particulièrement développé (78%), tandis que pour la CC du Pays Solesmois, ce secteur est moins important (67%). La CA du Caudrésis-Catésis a un secteur industriel particulièrement fort (21% des emplois).

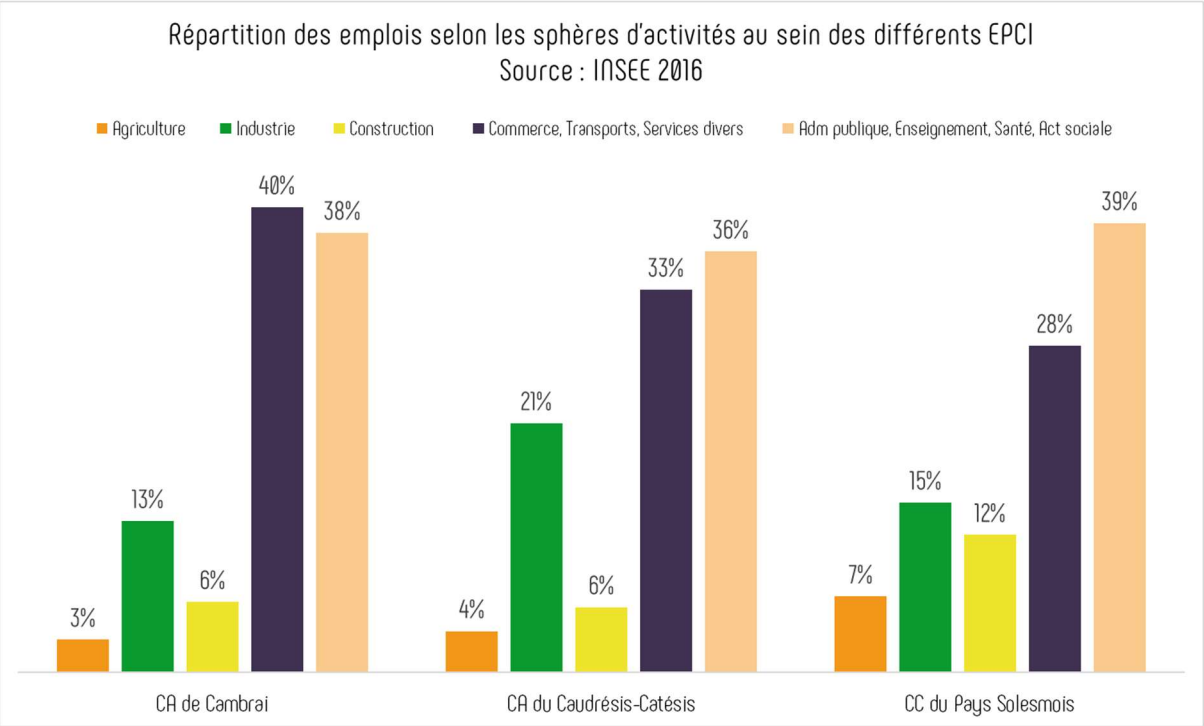

Analyse des fonctions économiques : un déploiement de la santé et des services

Rappel du bilan du SCoT : *Le Cambrésis compte 2 082 entreprises artisanales en 2015, le secteur ayant connu une hausse de 29% du nombre d'entreprises entre 2009 et 2015. Le secteur du bâtiment occupe 3 300 emplois en 2013, malgré une baisse de 13% entre 2007 et 2013, et connait une dynamique de vieillissement.*

Les fonctions de fabrication (13%, soit 6 326 emplois), de la santé/action sociale (12%, soit 5 844 emplois), et des services de proximité (12%, soit 5 763 emplois) dominent au sein du territoire.

Le transport et la logistique occupent également de nombreux emplois (10%, soit 4 814 emplois).

→ Le poids de l'industrie agroalimentaire et l'héritage industriel se lisent dans cette répartition des fonctions économiques au sein du territoire.

Répartition de l'emploi 2016 selon les différentes fonctions économiques au sein du Cambrésis et des territoires de comparaison

Source : INSEE RP 2016

	Administration publique	Agriculture	Bâtiment-Travaux Publics	Commerce inter-entreprises	Conception, Recherche	Culture, Loisirs	Distribution	Education, Formation	Entretien, Réparation
Région Hauts-de-Seine	191631	44013	125393	67827	37923	32523	159784	122515	170251
Département du Nord	15405	8011	11494	4085	1697	1795	12668	10092	15627
Valenciennois	10128	942	6725	3464	2097	1437	9326	7520	11151
Saint-Quentinnois	3725	1131	2749	1190	457	500	3359	2606	3887
Cambrésis	3504	1504	3013	1412	420	642	3893	2873	4015
CA de Cambrai	2069	749	1687	972	232	410	2416	1638	2443
CA du Caudrésis-Catésis	1189	580	1056	366	162	190	1296	954	1393
CC du Pays Solesmois	246	176	270	74	26	43	181	281	179

	Fabrication	Gestion	Transports, Logistique	Prestations Intellectuelles	Santé, Action Sociale	Services de Proximité	Commerce inter-entreprises	Total
Région Hauts-de-Seine	217899	245314	199938	61882	224692	211221	18965	2131773
Département du Nord	18086	16034	17725	3370	18522	18323	802	173736
Valenciennois	18040	11864	10571	2704	13521	11682	896	122066
Saint-Quentinnois	4791	4615	5068	900	4911	4754	230	44873
Cambrésis	6326	4632	4814	973	5844	5763	227	49854
CA de Cambrai	3240	3080	3062	684	3795	3414	163	30053
CA du Caudrésis-Catésis	2797	1420	1503	247	1821	1936	58	16967
CC du Pays Solesmois	289	132	249	42	228	412	6	2834

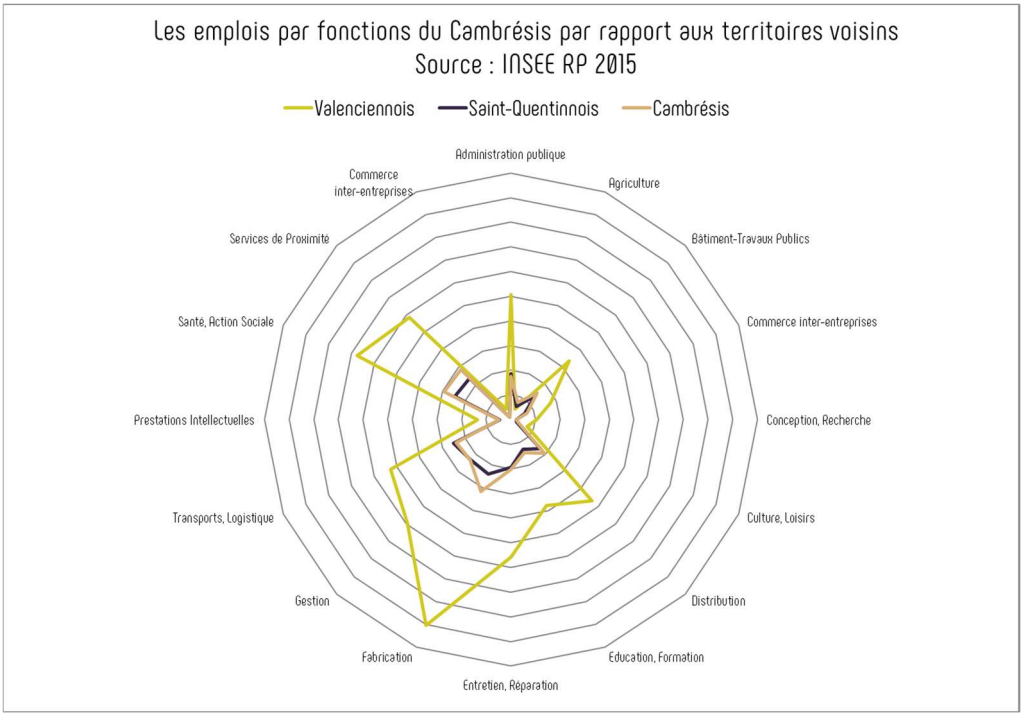

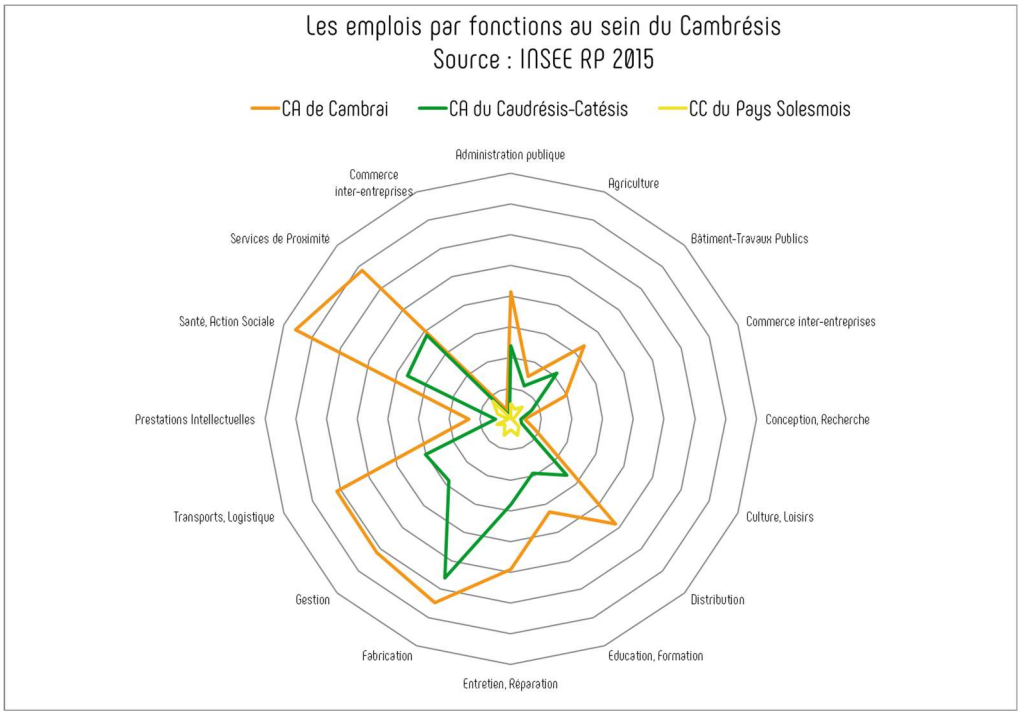

	Administration publique	Agriculture	Bâtiment-Travaux Publics	Commerce inter-entreprises	Conception, Recherche	Culture, Loisirs	Distribution	Education, Formation	Entretien, Réparation
Région Hauts-de-Seine	9%	2%	6%	3%	2%	2%	7%	6%	8%
Département du Nord	9%	5%	7%	2%	1%	1%	7%	6%	9%
Valenciennois	8%	1%	6%	3%	2%	1%	8%	6%	9%
Saint-Quentinnois	8%	3%	6%	3%	1%	1%	7%	6%	9%
Cambrésis	7%	3%	6%	3%	1%	1%	8%	6%	8%
CA de Cambrai	7%	2%	6%	3%	1%	1%	8%	5%	8%
CA du Caudrésis-Catésis	7%	3%	6%	2%	1%	1%	8%	6%	8%
CC du Pays Solesmois	9%	6%	10%	3%	1%	2%	6%	10%	6%

	Fabrication	Gestion	Transports, Logistique	Prestations Intellectuelles	Santé, Action Sociale	Services de Proximité	Commerce inter-entreprises	Total
Région Hauts-de-Seine	10%	12%	9%	3%	11%	10%	1%	2131773
Département du Nord	10%	9%	10%	2%	11%	11%	0%	173736
Valenciennois	15%	10%	9%	2%	11%	10%	1%	122066
Saint-Quentinnois	11%	10%	11%	2%	11%	11%	1%	44873
Cambrésis	13%	9%	10%	2%	12%	12%	0%	49854
CA de Cambrai	11%	10%	10%	2%	13%	11%	1%	30053
CA du Caudrésis-Catésis	16%	8%	9%	1%	11%	11%	0%	16967
CC du Pays Solesmois	10%	5%	9%	1%	8%	15%	0%	2834

L'analyse des emplois par fonctions en 2016 à l'échelle du Cambrésis montre une répartition proportionnelle à celle que l'on peut observer à l'échelle du Valenciennois. Par rapport au Saint-Quentinois, le Cambrésis possède une meilleure représentation des emplois dans les domaines de la santé, l'action sociale, les services de proximité ainsi que dans la fabrication.

Les différentes fonctions sont réparties avec équilibre au sein des EPCI, mis à part les activités de gestion, plus importantes au sein de la CA de Cambrai.

2.2. Inversion des sphères productives et présentielles dans l'économie locale

Focus définition :

Sphère productive : les activités productives sont des activités produisant des biens majoritairement consommés hors de la zone d'emploi et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Sphère présentielle : les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant à la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

La sphère productive occupe un tiers des emplois du Cambrésis en 2016 (soit 16 597 emplois), contre 66% des emplois appartenant à la sphère présentielle (33 000 emplois). Si cette répartition est globalement équivalente à celle de 2014, la sphère présentielle tend à s'accroître sur le long terme, suivant la tendance nationale.

Celle-ci ne suffit pas à compenser la baisse des activités de production consommées à l'extérieur du territoire, poursuivant ainsi la baisse générale de l'emploi sur le territoire (-20% en 40 ans). De plus, durant la période récente, la sphère présentielle a également connu une baisse (-1 648 emplois).

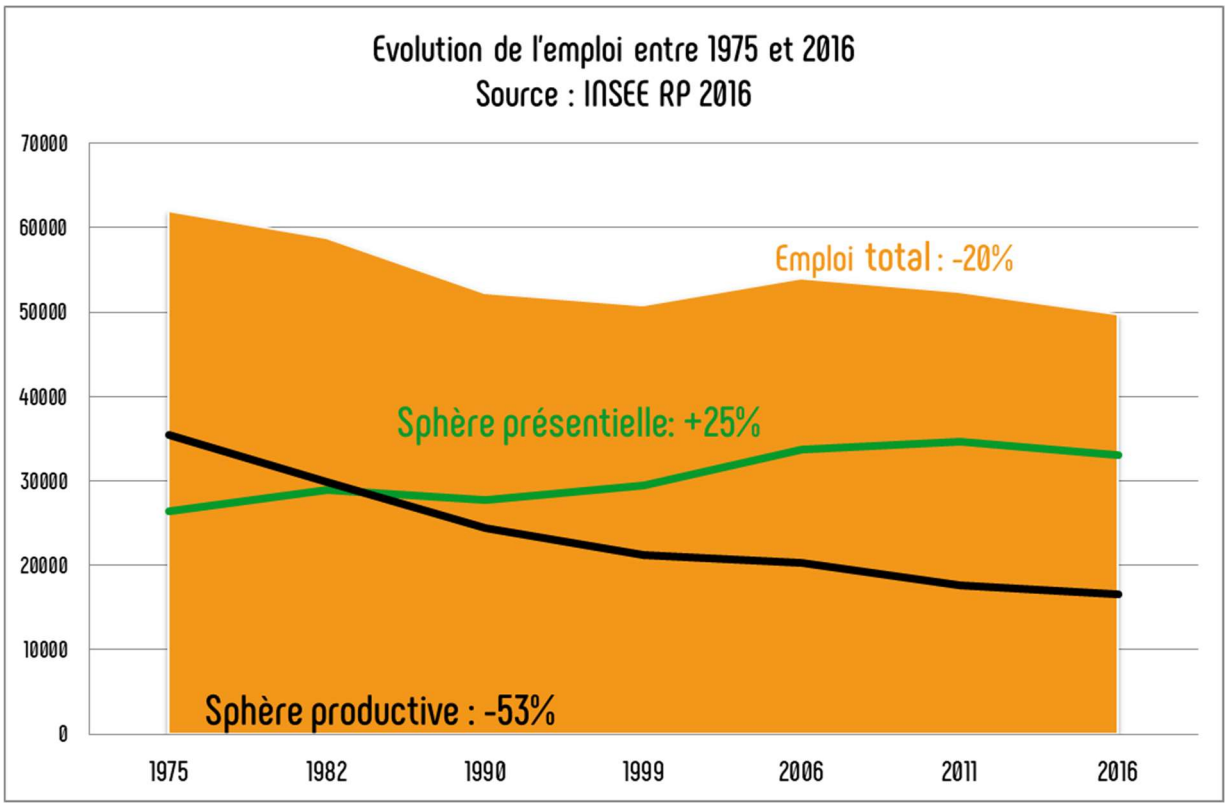

→ L'équilibre entre les sphères productives et présentielles est essentiel pour la santé économique et la stabilité de l'emploi au sein d'un territoire. **Ne miser exclusivement que sur la sphère présentielle peut entrainer une dépendance à l'apport de populations extérieures, pouvant ainsi nuire aux facteurs d'attractivité et de fonctionnement d'un territoire (transport, prix du foncier), nuisant ainsi à sa qualité de vie.**

3. Une diversité de profils d'entreprises

Rappel du bilan du SCoT : *Au sein du Cambrésis : 33% des créations d'établissements sont tournées vers le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration, 24% sont tournées vers les services aux particuliers, 22% vers le service aux entreprises, 14% vers la construction et 7% vers l'industrie.*

L'économie du Cambrésis repose également sur une diversité des activités industrielles à travers des industries d'équipements mécaniques, l'industrie du minéral (verrerie de Masnières), l'industrie pharmaceutique (cosmétique du groupe l'Oréal à Caudry), la métallurgie et la transformation des métaux (notamment à Solesmes), les industries d'équipement du foyer qui recouvrent une très grande diversité de productions, le secteur de la chimie, caoutchouc, et plastiques, l'industrie du bois et du papier, et le secteur de l'édition, imprimerie et reproduction. L'industrie agro-alimentaire joue également un rôle important dans cette diversification de l'activité.

3.1 Les grandes entreprises

Le Cambrésis compte 32 entreprises de 100 salariés ou plus, concentrant un effectif total de 6 310 employés.

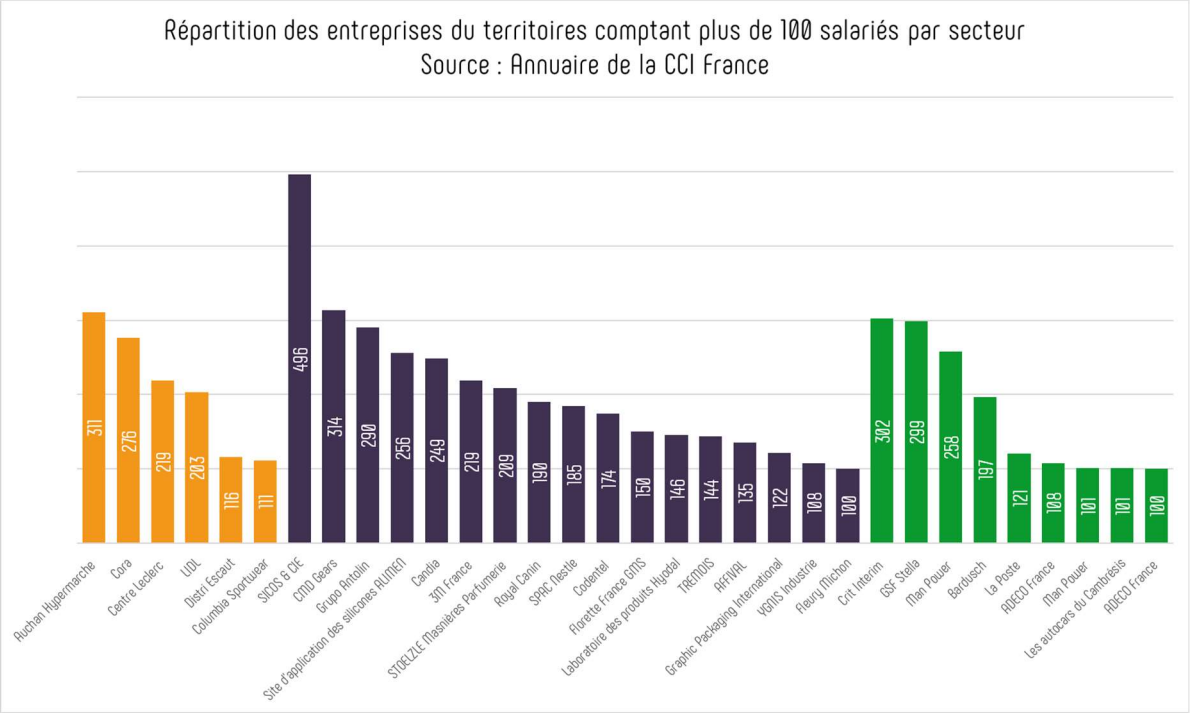

Parmi elles, 7 sont localisées à Cambrai et concentrent plus de 1 500 employés (soit 24% de l'effectif total), 7 à Caudry (même nombre d'employés, soit un quart également de l'effectif total) et 3 au Cateau-Cambrésis (un peu plus de 500 employés, soit 8% de l'effectif total).

Cette répartition donne à voir le rôle structurant que joue Cambrai dans l'économie du territoire, mais également la prégnance de la zone industrielle de Caudry, laquelle accueille SICOS & CIE, soit le plus grand employeur du territoire (500 employés).

Plus de la moitié (17) de ces entreprises sont orientées vers des activités industrielles et concentrent 3 500 employés, révélant l'ADN industriel du territoire. 9 entreprises sont issues du secteur des services et comptent 1 600 employés. Parmi elles, 5 sont localisées à Cambrai, et traduisent notamment la tertiairisation de l'économie engagée au sein de la CAC. Enfin, le secteur du commerce compte quant à lui 6 entreprises, lesquelles concentrent 1 200 employés. A noter que des entreprises récentes et importantes se sont installées sur le Cambrésis (exemple : La Redoute) et que d'autres sont en projet (exemple : Patatam...) traduisant ainsi l'attractivité économique du territoire.

Entreprises du territoire comptant plus de 100 salariés

Source : Annuaire de la CCI France

Nom de l'établissement	N°SIRET	Commune	Catégorie	Effectif
SICOS & CIE	68 702 021 400 015	Caudry	Industrie	496
CMD Gears	77 570 822 500 021	Cambrai	Industrie	314
Auchan Hypermarche	41 040 946 000 228	Escaudoeuvres	Commerce	311
Crit Interim	45 132 990 801 118	Cambrai	Service	302
GSF Stella	50 210 747 700 049	Cambrai	Service	299
Grupo Antolin	43 871 230 900 030	Raillencourt Sainte-Odile	Industrie	290
Cora	78 692 030 600 275	Cambrai	Commerce	276
Man Power	42 995 529 707 623	Caudry	Service	258
Site d'application des silicones ALIMEN	31 183 145 700 057	Le Cateau Cambresis	Industrie	256
Candia	35 201 495 500 178	Awoingt	Industrie	249
3M France	54 207 855 500 498	Tilloy Lez Cambrai	Industrie	219
Centre Leclerc	49 187 888 000 021	Caudry	Commerce	219
STOELZLE Masnières Parfumerie	81 118 402 700 019	Masnières	Industrie	209
LIDL	34 326 262 217 101	Sailly Lez Cambrai	Commerce	203
Bardusch	68 552 004 100 417	Fontaine Notre Dame	Service	197
Royal Canin	70 020 098 300 034	Les rues des Vignes	Industrie	190
SPAC Nestle	31 756 305 400 020	Caudry	Industrie	185
Codentel	67 202 972 500 039	Caudry	Industrie	174
Florette France GMS	45 135 373 400 028	Raillencourt Sainte-Odile	Industrie	150
Laboratoire des produits Hyodal	31 484 406 900 026	Bertry	Industrie	146
TREMOIS	58 608 021 000 055	Le Cateau Cambresis	Industrie	144
AFFIVAL	31 785 375 200 036	Solesmes	Industrie	135
Graphic Packaging International	34 789 209 300 043	Masnières	Industrie	122
La Poste	35 600 000 067 067	Cambrai	Service	121
Distri Escaut	68 722 041 800 028	Le Cateau Cambresis	Commerce	116
Columbia Sportwear	43 830 738 100 030	Raillencourt Sainte-Odile	Commerce	111
ADECO France	99 882 350 402 858	Cambrai	Service	108
YGNIS Industrie	30 352 715 400 023	Cauroir	Industrie	108
Man Power	42 995 529 707 615	Cambrai	Service	101
Les autocars du Cambrésis	52 140 658 700 019	Caudry	Service	101
Fleury Michon	48 962 511 100 021	Tilloy Lez Cambrai	Industrie	100
ADECO France	99 882 350 424 274	Caudry	Service	100

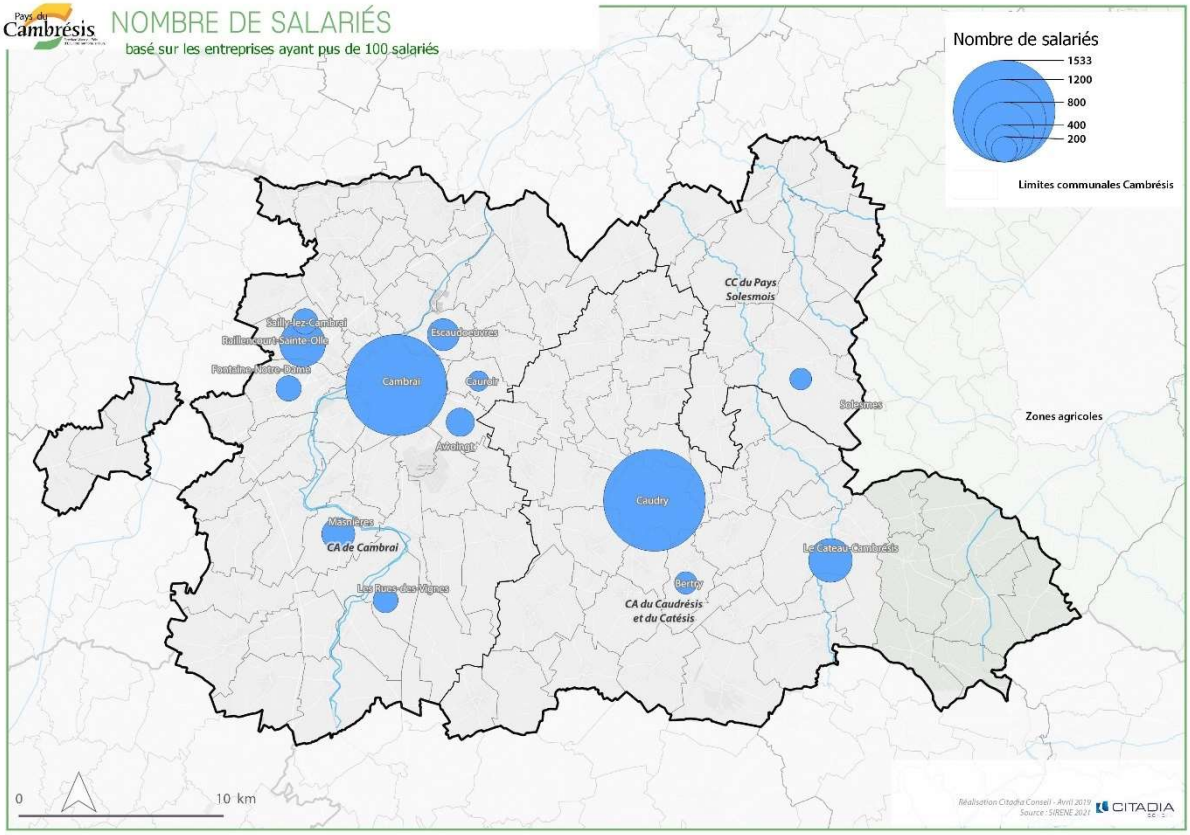
NOMBRE DE SALARIÉS
basé sur les entreprises ayant plus de 100 salariés
Nombre de salariés
1533
1200
800
400
200
Limites communales Cambrésis
CC du Pays Solesmois
Raillencourt-Sainte-Olle
Escaudœuvres
Fontaine-Notre-Dame
Cambrai
Eaucourt
Solesmes
Zones agricoles
Avesnes
Caudry
Masnières
CA de Cambrai
Le Cateau-Cambrésis
Les Rues-des-Vignes
Bertry
CA du Caudrésis et du Catésis
0
10 km
Réalisation Citadia Conseil - Avril 2019
Source : SIRENE 2021
CITADIA

3.2 Une majorité de petites structures, mais un emploi concentré dans une poignée de grands établissements

Focus définition :

Établissement : Unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement est considéré comme actif s'il a eu au moins un jour d'activité économique dans l'année considérée, qu'il soit employeur ou non.

Avec 7 309 établissements actifs ne comptant aucun salarié (66% de l'ensemble des établissements) et près de 2 900 établissements actifs de 1 à 10 salariés (26% de l'ensemble des établissements), les établissements du Cambrésis sont de volume très réduit. Le plus grand établissement du territoire en matière d'offre d'emploi est le centre hospitalier de Cambrai, lequel occupe plus de 1 000 employés.

L'administration territoriale de Cambrai (CA de Cambrai, trésorerie, sous-préfecture, maison du conseil départemental…) figure également comme l'un des principaux employeurs du Cambrésis avec plus de 500 employés.

L'emploi est toutefois fortement concentré au sein de grands établissements, avec 12 414 salariés concentrés au sein des 58 établissements (publics ou privés) de plus de 100 salariés.

4 888 entreprises sont recensées aujourd'hui dans le fichier de la Chambre de Commerce et d'Industrie (4 104 sièges sociaux et 784 établissements secondaires).

→ **Le tissu entrepreneurial du Cambrésis présente donc un profil relativement équilibré, avec à la fois une myriade de petits établissements concentrant peu d'emplois et quelques grands établissements employant un nombre important de personnes.** Cette caractéristique représente une certaine stabilité pour l'économie du territoire.

La taille des structures est directement corrélée aux fonctions économiques. En effet, alors que le secteur de l'industrie compte 19% de l'emploi salariés (7 536 emplois), il ne représente que 6% des établissements. Au contraire, le secteur des services marchands est composé de nombreux petits établissements ne concentrant que peu de salariés, avec 30% des établissements du territoire, pour 21% de l'emploi salarié.

Répartition de la part d'établissements et d'effectifs salariés par secteur d'activités en 2016
Source : INSEE CLAP 2016

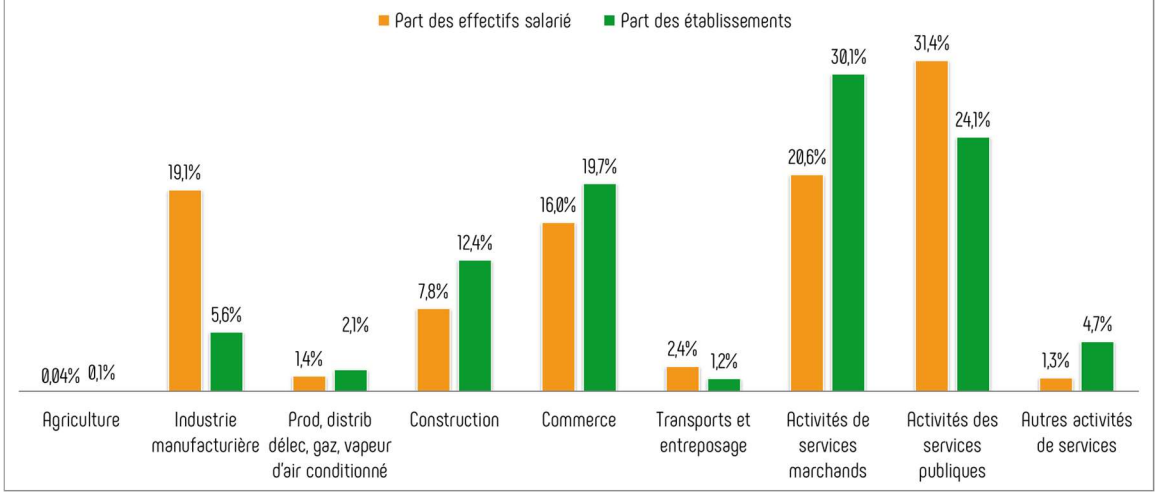

Répartition des tranches d'effectifs au sein des établissements du Cambrésis
Source : INSEE RP 2016

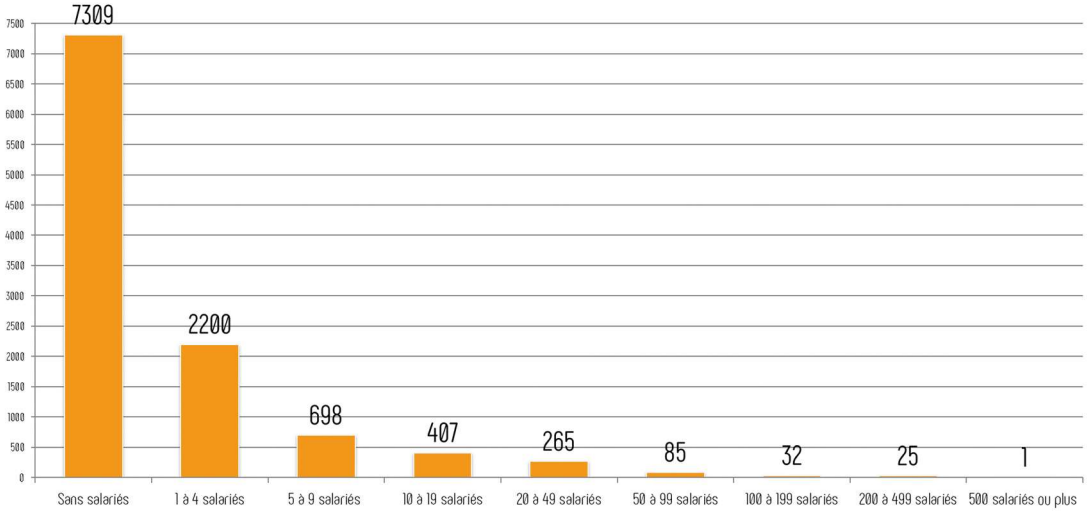

Zoom sur les commerces de détail

Focus définition :

Commerce de détail : C'est un commerce vendant des marchandises dans l'état ou elles sont achetées quelles que soient leur quantité, et le plus souvent destinées à une clientèle de particuliers. Au-delà de la vente, le commerce de détail peut également recouvrir la livraison et l'installation chez le client. Le commerce de détail s'oppose au commerce de gros, dont l'activité principale consiste à acheter des marchandises par quantités importantes et à les vendre à des détaillants, à des utilisateurs professionnels ou à des collectivités.

Focus méthodologique :

La base SIRENE reprend, pour chaque entreprise et chaque établissement, les informations contenues dans le répertoire SIRENE. Elle rassemble ainsi des informations économiques et juridiques sur 31 millions d'établissements, dont 12 millions actifs, appartenant à tous les secteurs d'activité. Elle permet donc d'obtenir des **informations beaucoup plus précises comparativement à la BPE produite par l'INSEE. En l'espèce, elle permet de recenser les commerces de détail (à ne pas confondre avec les commerces de proximité)** sur le territoire du Cambrésis (activités à dominante alimentaire, bricolage, jardinage, culture, loisirs…

Le Cambrésis compte environ 3 000 commerces de détail. On retrouve une armature commerciale similaire à celles observées sur les autres thématiques : Cambrai, Caudry et le Cateau-Cambrésis concentrent à elles seules 56% de l'ensemble de ces établissements.

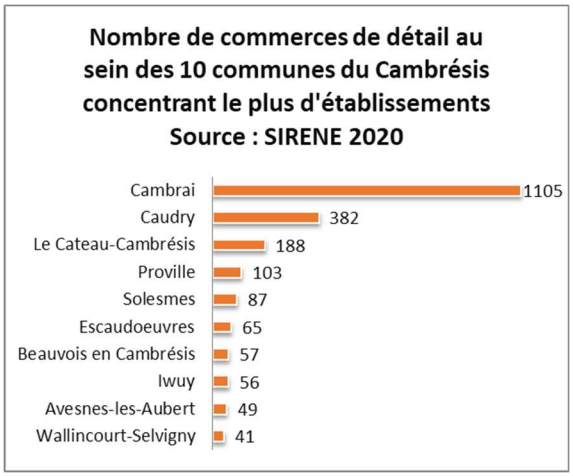

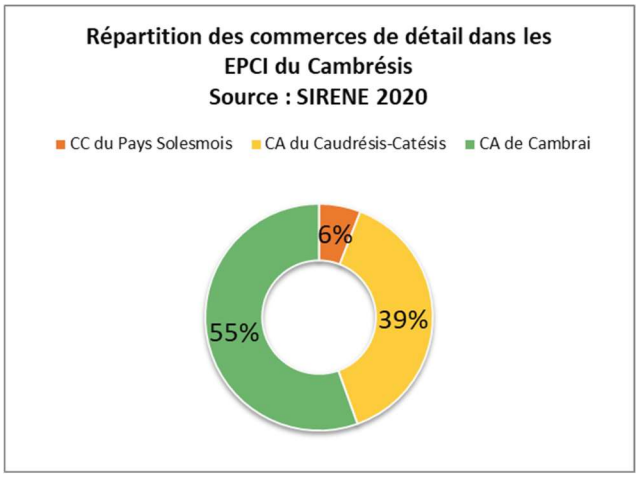

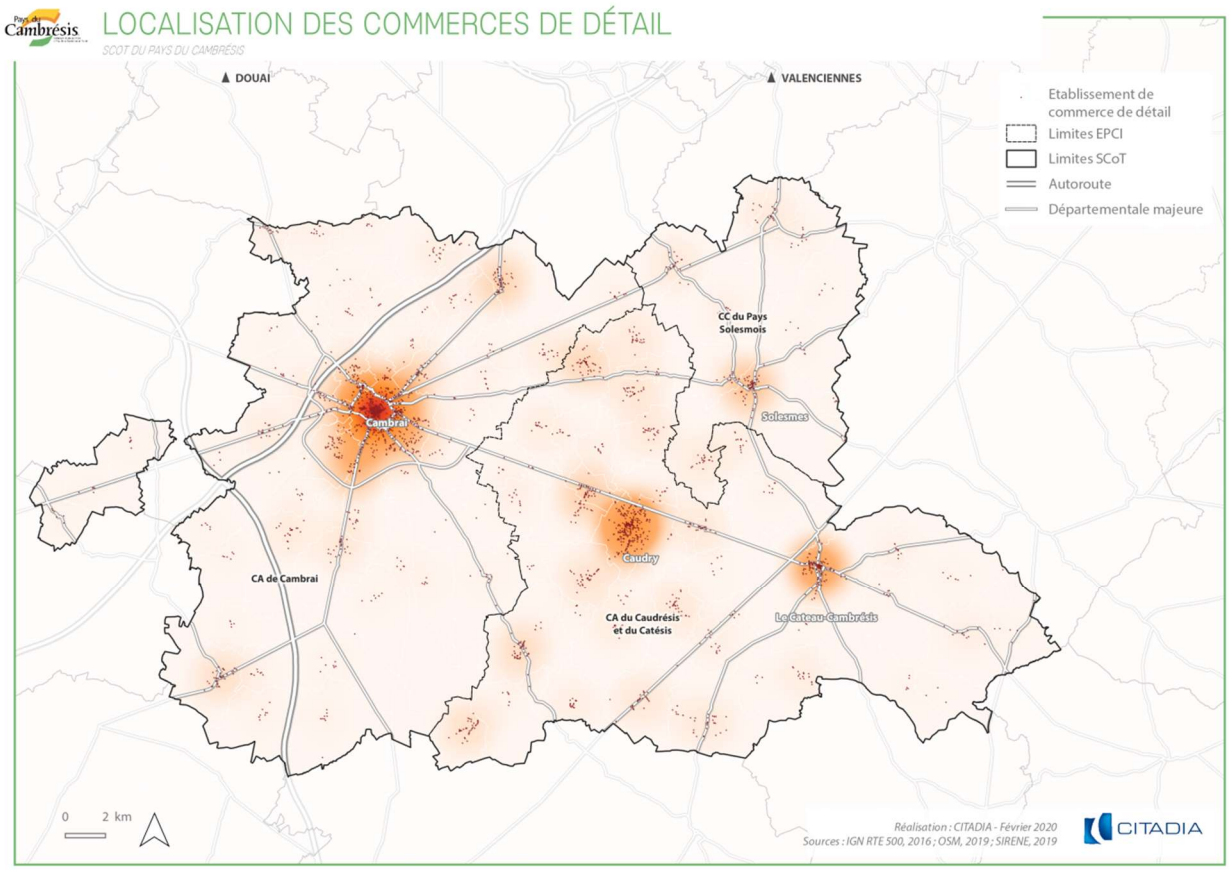

Comme on peut l'observer dans la plupart des territoires de ce type en France, l'offre en matière de commerces de détail est naturellement concentrée au sein des communes principales : Cambrai, Le Cateau-Cambrésis, Caudry et Solesmes.

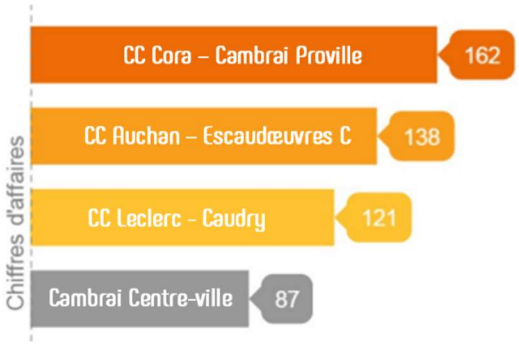

Source : CCI Région Hauts-de-France 2016

Selon l'étude de la CCI, les quatre polarités commerciales principales du Cambrésis ont généré environ 508 millions d'Euros en 2016. C'est la zone commerciale Cora de Cambrai-Proville qui a obtenu le meilleur chiffre d'affaires en 2016. On estime à 15% des ventes grâce à l'attractivité du territoire dont 10% des clients en provenance d'Arras, 2% venant de Valenciennes, 2% par des clients de Maubeuge et 1% par des clients de Douai.

Focus définition :

Établissement « employeur » ou « non employeur » : Lors de sa formalité d'ouverture, le déclarant indique si l'établissement aura ou non des employés. Par la suite, le déclarant peut également faire des déclarations de prise d'emploi et de fin d'emploi. La prise en compte d'une déclaration de prise d'emploi bascule immédiatement l'établissement en « employeur ». Inversement, lorsqu'une déclaration de fin d'emploi est traitée, l'établissement devient « non employeur » c'est-à-dire qu'il n'a plus de salarié au cours de l'année de référence et pas d'effectif au 31 décembre.

Répartition des commerces de détail par tranche d'effectif salarié dans les EPCI du Cambrésis
Source : SIRENE 2020

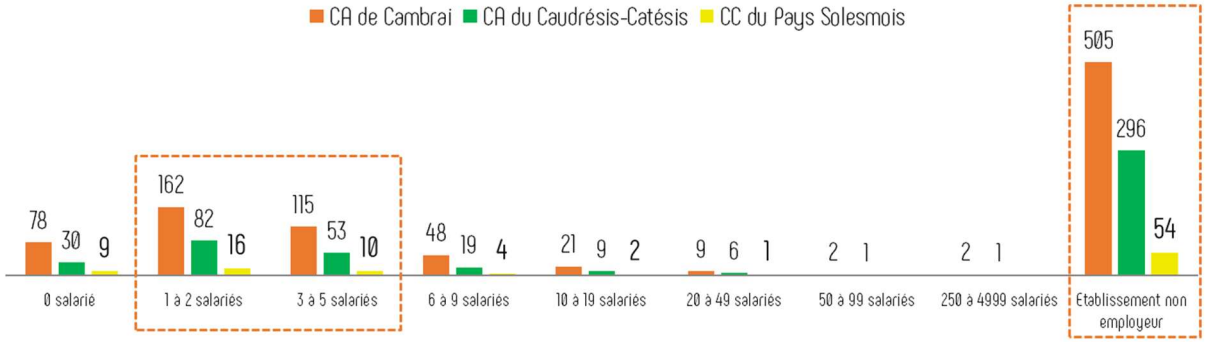

Les commerces de détail du Cambrésis sont essentiellement de petite taille (1 à 5 salariés). Il existe un nombre important de commerces de détail « *non employeur* » sur le Cambrésis qui ne possédaient pas de salariés au cours de l'année 2020. Le Cambrésis possède donc un nombre important d'emplois sur son territoire mais plutôt répartis dans des petits établissements qui demandent peu d'employés.

A l'échelle du bassin d'emploi de Cambrai, il existe 5 321 commerces de détail ce qui représente 16,3% des établissements à l'échelle du bassin. Leur évolution est en baisse de -2,4% entre 2010 et 2014. Ce même constat s'observe à l'échelle de la région Hauts-de-France (-2,9%) mais est plus atténué à l'échelle nationale (-0,7%).

3.3 La vie des entreprises sur le territoire

Évolution dans la création d'entreprises

Selon la CCI, 888 créations d'entreprises ont eu lieu sur le territoire en 2014, soit 2,6% des créations de la Région Hauts-de-France. Dans le même temps, 167 entreprises ont fermé leurs portes, ce qui représente 3,6% des fermetures régionales.

Répartition des créations selon les secteurs d'activités
Source : CCI 2016 - INSEE

	2014	Part %	2013	2012	2011
Commerce	248	27,9%	261	231	241
BTP	169	19,0%	161	173	154
Industrie	40	4,5%	43	31	34
Services	431	48,5%	479	516	505
TOTAL	**888**	**100%**	**944**	**951**	**934**

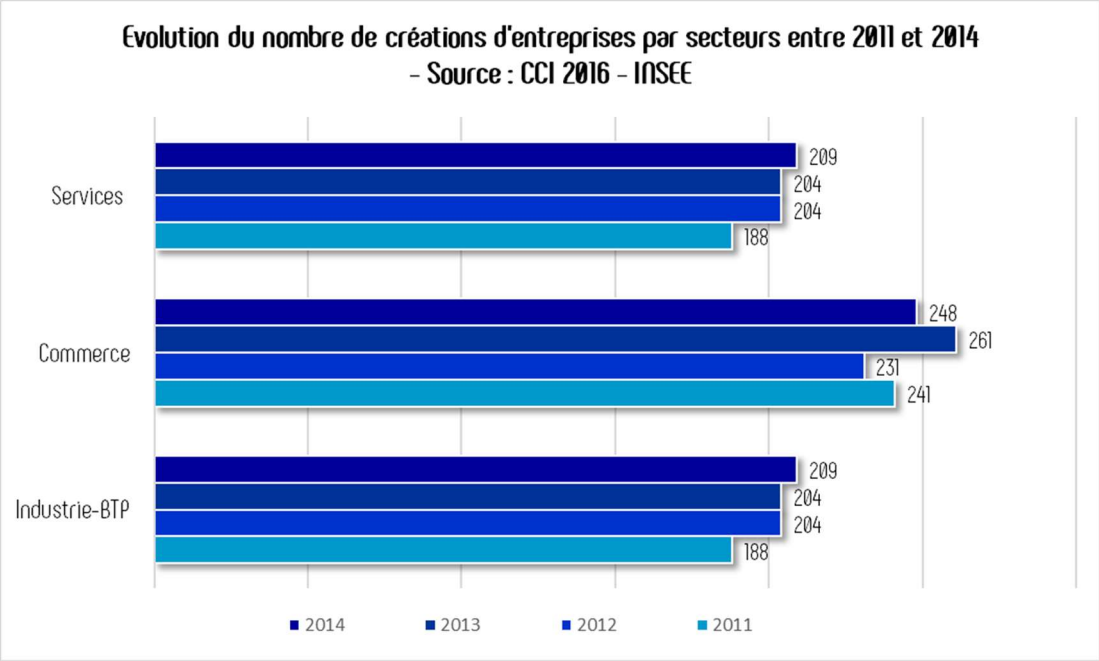

Des structures d'accompagnement pour les acteurs économiques

Afin d'accompagner les projets de développement des entreprises locales et pour favoriser l'implantation d'acteurs économiques extérieurs, le Cambrésis dispose de trois structures dédiées : Cambrésis Développement Économique, Cambrésis Emploi et la Mission Locale.

L'Agence de développement économique intitulée « Cambrésis Développement Économique », a pour mission principale d'attirer les entreprises et de travailler à l'attractivité du Cambrésis.

L'association « Cambrésis Emploi » regroupe plusieurs dispositifs qui interviennent sur différents champs (insertion professionnelle, formation, emploi). Cette structure a pour but de favoriser l'accès à l'emploi et à la formation par une approche personnalisée et adaptée au marché du travail.

Il existe quatre bureaux « Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) » répartis sur le territoire à Cambrai, Solesmes, Caudry et Le Cateau-Cambrésis.

Enfin, la Mission Locale du Cambrésis, qui se situe à Cambrai, est un espace d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans. La Mission locale du Cambrésis accompagne les jeunes et permet de répondre à leurs besoins et leurs difficultés (emploi, formation, logement, santé…).

Mis à part ces structures, le premier acteur du développement et de l'accompagnement du tissu économique reste l'EPCI.

A noter que les contrats de travail temporaire (ou contrats intérimaires) sont fortement représentés au sein du Cambrésis. Ce constat pose la question de la stabilité des emplois des actifs et invite le territoire à renforcer ses actions pour faciliter l'accès et le maintien à l'emploi.

Sur un territoire qui se mobilise face aux restructurations industrielles et à l'importance d'un chômage qui touchent les citoyens et gangrènent le tissu social, les acteurs de l'insertion et de l'Économie Sociale et Solidaire apportent des solutions en faisant preuve d'innovation.

Le pôle Hainaut-Cambrésis des Acteurs Réunis de l'Économie sociale et solidaire intervient sur trois secteurs géographiques : le Valenciennois, le Cambrésis et l'Avesnois.

Le projet PHARE est né d'un constat préoccupant : une dynamique d'acteurs et une multitude d'initiatives diversifiées qui participent à la richesse économique du territoire mais un manque de lisibilité et d'efficacité de chacun et des concurrences exacerbées qui menacent jusqu'à l'existence même des structures. PHARE a donc pour objectif de fédérer et de porter des dynamiques en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire sur le territoire du Hainaut-Cambrésis pour soutenir les acteurs dans la pérennisation de leurs actions, développer de projets en faveur du territoire et ses citoyens ou encore favoriser l'accès à l'emploi et à l'autonomie. Pour répondre aux besoins identifiés, l'activité de PHARE s'articule autour de quatre domaines d'action :

- **Intelligence collective et montée en compétences :** En créant du lien entre les acteurs, le projet agit en faveur de la solidarité entre pairs. Il lutte ainsi contre l'isolement des professionnels. Cette mise en réseau permet de réfléchir à des problématiques communes en mobilisant le levier de l'intelligence collective, et ainsi être favorable à la montée en compétence et à la professionnalisation des acteurs de l'ESS.
- **Mutualisation :** PHARE veut favoriser l'exploitation de synergies et encourage les pratiques de mutualisation entre les structures. La mutualisation permet ainsi l'accès à des ressources auxquelles les structures n'auraient pas eu accès de manière isolée. Les pratiques de mutualisation peuvent concerner divers domaines : matériel divers, fonctions supports, investissements et achat, formation etc… L'objectif n'est pas de se subsister à ce qui existe déjà mais bien de compléter l'existant.
- **Portage de projet et développement de l'économie sociale et solidaire** : L'idée de cette action est d'inscrire les acteurs dans une démarche permanente d'innovation sociale en mobilisant la force collective. Le projet permettra de doter les acteurs d'une ingénierie de projet commune, en lien avec leurs compétences et les besoins du territoire. Il veillera à la cohérence du maillage territorial pour une meilleure articulation des dispositifs. In fine, l'objectif est bien le développement de l'ESS et le renouvellement de l'offre d'insertion sur le territoire, en accord avec les besoins sociaux et environnementaux émergents. PHARE peut également être un incubateur de projets.

- **Visibilité, lisibilité et décloisonnement :** PHARE a par ailleurs ambition de renforcer la visibilité de l'ESS sur le territoire. Plus spécifiquement, cette action vise aussi à renforcer la visibilité de ses membres et à développer les pratiques de décloisonnement vers le monde marchand et institutionnel.

3.4 Un rythme de construction soutenu pour répondre aux besoins des activités industrielles et agricoles

Les surfaces commencées à vocation d'activités économiques (commerces, bureaux, industrie, artisanat…) ont oscillé depuis 2006 entre environ 25 000 et 70 000 m² par an, mis à part pour l'année 2009, qui enregistre un pic de construction, avec près de 137 000 m² commencés. L'implantation sur le territoire de l'entreprise Novial, spécialisée dans l'alimentation des animaux traitant 165 000 tonnes de matières premières par jour et employant plus de 70 personnes explique ce pic de construction.

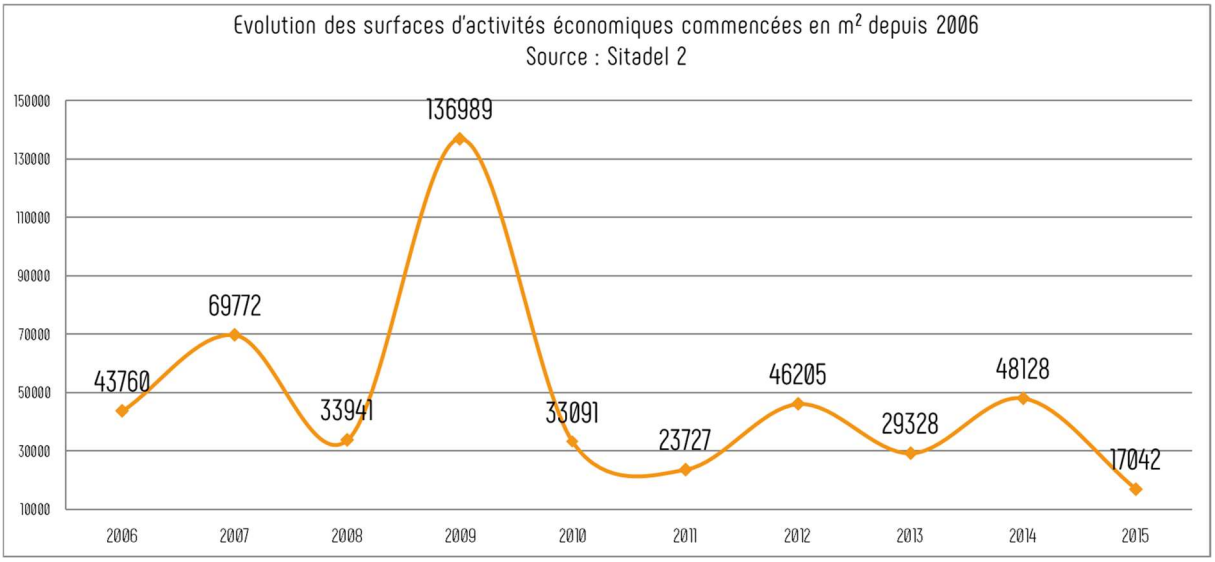

Surfaces d'activités économiques comprenant les surfaces de commerces, bureaux, industries, artisanats

Dans ces constructions, trois secteurs ont dominé, à savoir :

- Industrie (118 155m²) ;
- Entrepôts (115 200m²) ;
- Activités agricoles (104 285m²) avec les silos, les granges ou les entrepôts divers.

Ce constat fait écho au profil industriel et agricole du Cambrésis ainsi que la prégnance du secteur logistique.

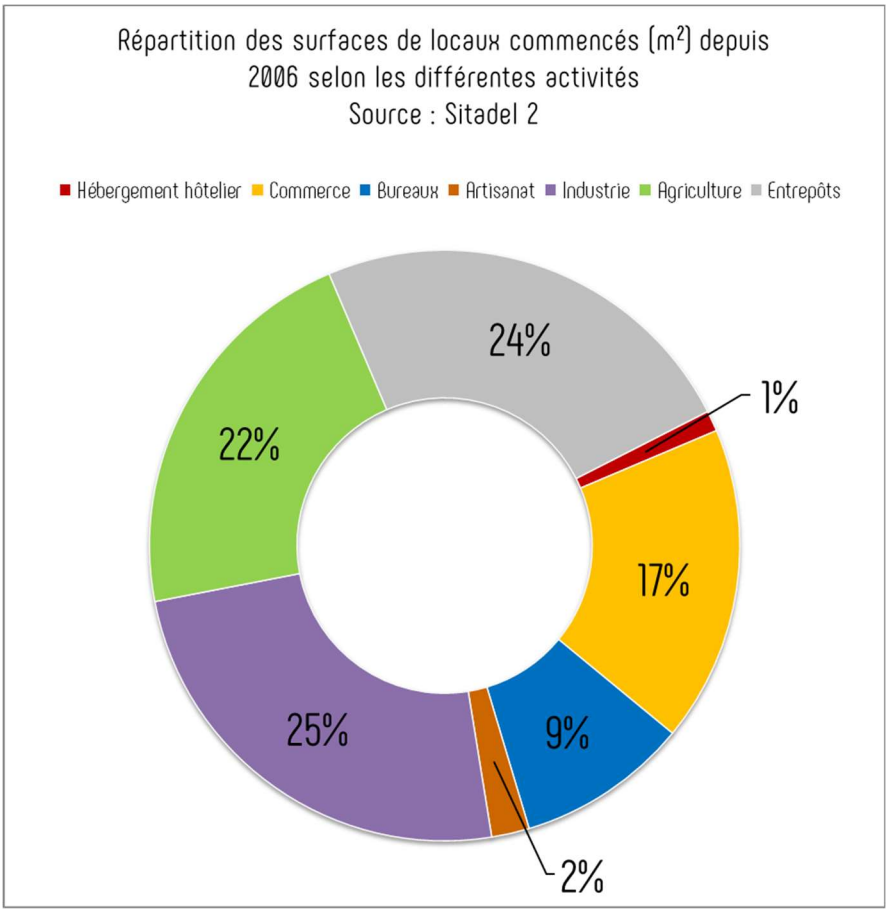

3.5 Les Zones d'activités économiques du Cambrésis

Rappel du bilan du SCoT :

19 ZAE principales, dont 3 pôles commerciaux majeurs, avec un total de 699 hectares, dont 233 hectares de zones d'activités au sein du territoire.

Carte de localisation et de hiérarchisation des Zones d'Activités Economiques (ZAE) du Cambrésis

Source : Bilan du SCOT 2018

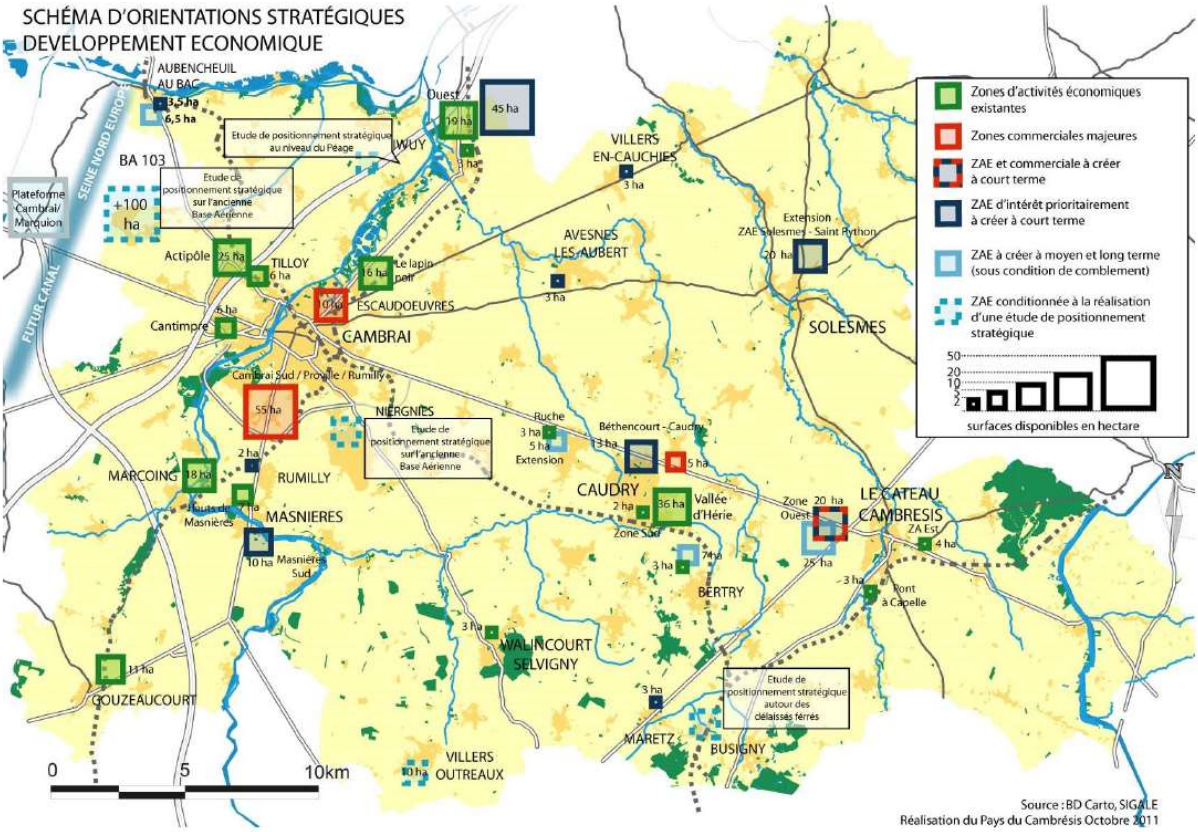

Le Cambrésis dispose de réels atouts économiques, du fait de sa bonne accessibilité mais également d'une disponibilité foncière importante. Le territoire est en concurrence avec de nombreux territoires de l'euro-région de l'Europe du Nord-Ouest pour capter des projets d'investisseurs exogènes.

Au niveau du foncier, le territoire ne dispose plus de parcelles de plus de 10 hectares disponibles à proximité d'un échangeur autoroutier, ce qui ne permet plus au territoire de répondre aux besoins fonciers de certains investisseurs exogènes, notamment dans le cadre des projets transitant par l'agence Nord France Invest. Le territoire n'a pas non plus de bâtiment relai disponible à proposer à proximité d'un échangeur autoroutier alors que depuis la crise des subprimes les demandes des investisseurs est plus tourné vers de l'immobilier que vers du foncier à bâtir. Toutefois, ces investisseurs exogènes ne recherchent pas forcément une proximité avec l'autoroute comme l'atteste de projets récents à l'Est de l'arrondissement.

Ainsi **la diversité des offres foncières et immobilières devrait être pensée pour pouvoir répondre aux différents types de demandes exogènes comme en endogènes, dès lors que la création ou le maintien de l'emploi est vraiment un enjeu, le tout concilié avec un soucis d'économie et d'optimisation du foncier.**

4. Un profil des actifs qui s'adapte à la tertiarisation progressive de l'économie

4.1. Des niveaux de formation intermédiaires

Le Cambrésis présente des niveaux de formation plus élevés que ceux du département (20% de la population ayant suivi des études supérieures contre 18% au département), mais inférieurs à la moyenne des Hauts-de-France (26%).

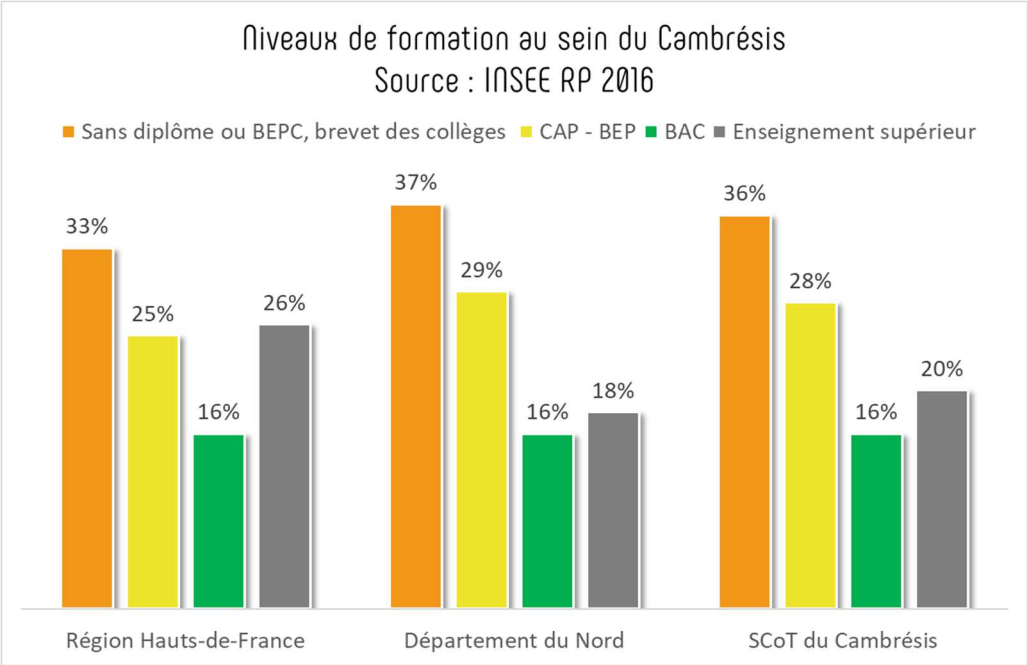

Les habitants de la CA du Caudrésis-Catésis présentent quant à eux des niveaux de formation moins importants que dans le reste du territoire.

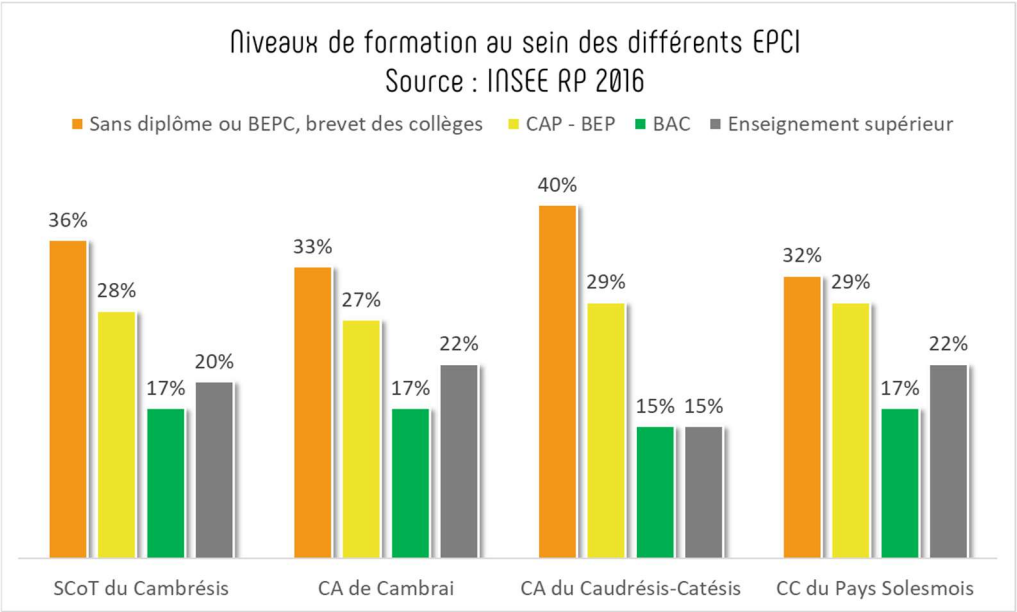

4.2. Des actifs globalement peu qualifiés

Sur un total de 35 243 actifs occupés en 2016, trois grandes catégories de CSP se distinguent au sein du Cambrésis :

- **Ouvriers :** 13 585 actifs, soit près d'un tiers des actifs du territoire, en lien avec sa spécificité industrielle ;
- **Employés** : 12 717 actifs, soit 28% de l'ensemble des actifs du territoire. Cette part est globalement équivalente à celle des territoires de comparaison ;
- **Professions intermédiaires** : 11 612 actifs, soit un peu plus d'un quart de l'ensemble des actifs du territoire.

En revanche, la part des cadres demeure peu importante au sein du territoire, avec seulement 4 301 actifs de cette catégorie.

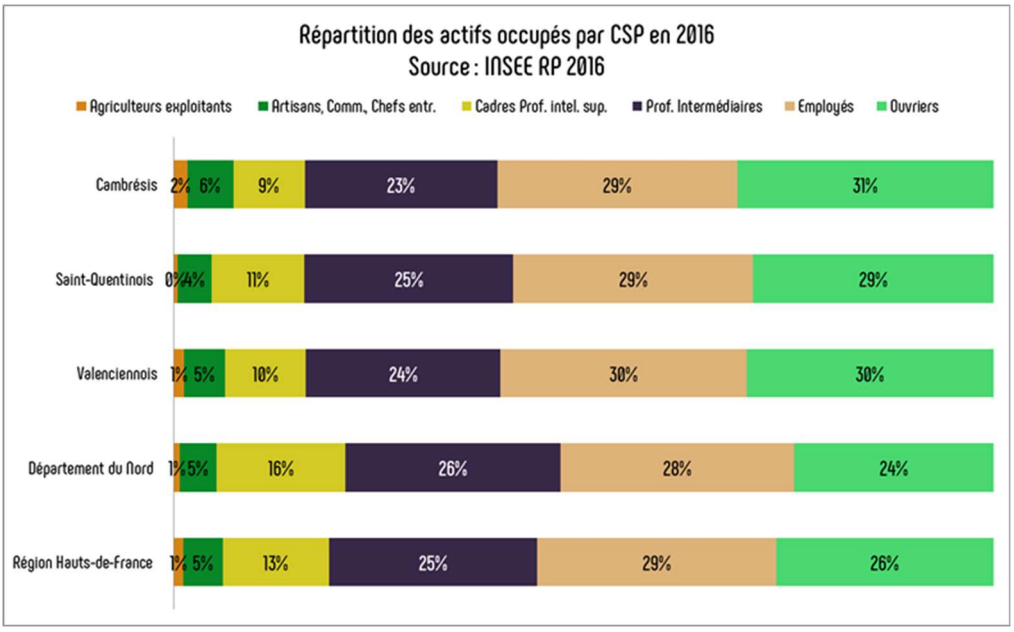

Les actifs résidant et travaillant sur le Cambrésis sont moins qualifiés comparativement aux actifs résidant à l'extérieur du territoire et venant travailler quotidiennement au sein du Cambrésis. Les populations plus diplômées étant davantage attirées par les pôles d'emplois voisins (Valenciennes, Douai, Arras, Lille etc.), les actifs extérieurs venant travailler sur le Cambrésis sont plus des ouvriers (28%) ou des professions intermédiaires (31%). Le territoire attire toutefois quelques cadres et professions intellectuelles supérieurs (16%). Il existe donc un enjeu à attirer cette catégorie socioprofessionnelle.

	Actifs travaillant dans une autre commune du Cambrésis		Actifs travaillant dans leur commune de résidence		Actifs extérieurs venant travailler au sein du territoire		Actifs allant travailler en dehors du Cambrésis	
	Nb d'actifs	*Part dans l'ensemble des actifs travaillant dans une autre commune du Cambrésis*	*Nb d'actifs*	*Part dans l'ensemble des actifs travaillant dansleur commune de résidence*	*Nb d'actifs*	*Part dans l'ensemble des actifs extérieurs venant travailler au sein du territoire*	*Nb d'actifs*	*Part dans l'ensemble des actifs allant travailler en dehors du Cambrésis*
Agriculteurs exploitants	95	0%	728	4%	47	1%	55	0%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	844	4%	2033	12%	325	4%	540	3%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1891	8%	1300	8%	1453	16%	2704	15%
Professions intermédiaires	5840	25%	3077	18%	2847	31%	5628	31%
Employés	6768	29%	6237	36%	1886	21%	3745	21%
Ouvriers	7886	34%	3843	22%	2506	28%	5572	31%

L'étude des niveaux de formation des actifs vivant et travaillant au sein du territoire révèle combien les actifs diplômés sont nombreux à travailler dans le Cambrésis. En effet, les actifs dotés d'un diplôme d'études supérieures représentent 28% des actifs du Cambrésis travaillant sur le territoire : 30% des actifs travaillant dans une autre commune du territoire et 25% des actifs travaillant dans leur commune de résidence.

	Actifs travaillant dans une autre commune du Cambrésis		Actifs travaillant dans leur commune de résidence		Actifs extérieurs venant travailler au sein du territoire		Actifs extérieurs venant travailler au sein du territoire	
	Nb d'actifs	*Part dans l'ensemble des actifs travaillant dans une autre commune du Cambrésis*	*Nb d'actifs*	*Part dans l'ensemble des actifs travaillant dansleur commune de résidence*	*Nb d'actifs*	*Part dans l'ensemble des actifs travaillant dansleur commune de résidence*	*Nb d'actifs*	*Part dans l'ensemble des actifs travaillant dansleur commune de résidence*
Aucun diplôme	3945	17%	3691	21%	1132	12%	2110	12%
CAP, BEP	7254	31%	5775	34%	2132	24%	4753	26%
Baccalauréat	5028	22%	3412	20%	1832	20%	4096	22%
Diplôme d'études supérieures	7097	30%	4342	25%	3968	44%	7285	40%

4.3. Une tertiarisation progressive de l'économie

La tendance nationale de baisse de l'emploi agricole se lit au sein du Cambrésis, avec une perte continue de 2 140 emplois dans ce secteur entre 1968 et 2016 (-2,6% en moyenne par an). Dans une moindre mesure, le nombre d'artisans suit globalement la même dynamique (-0,6% en moyenne par an, soit une perte de près de 1200 emplois depuis 1968).

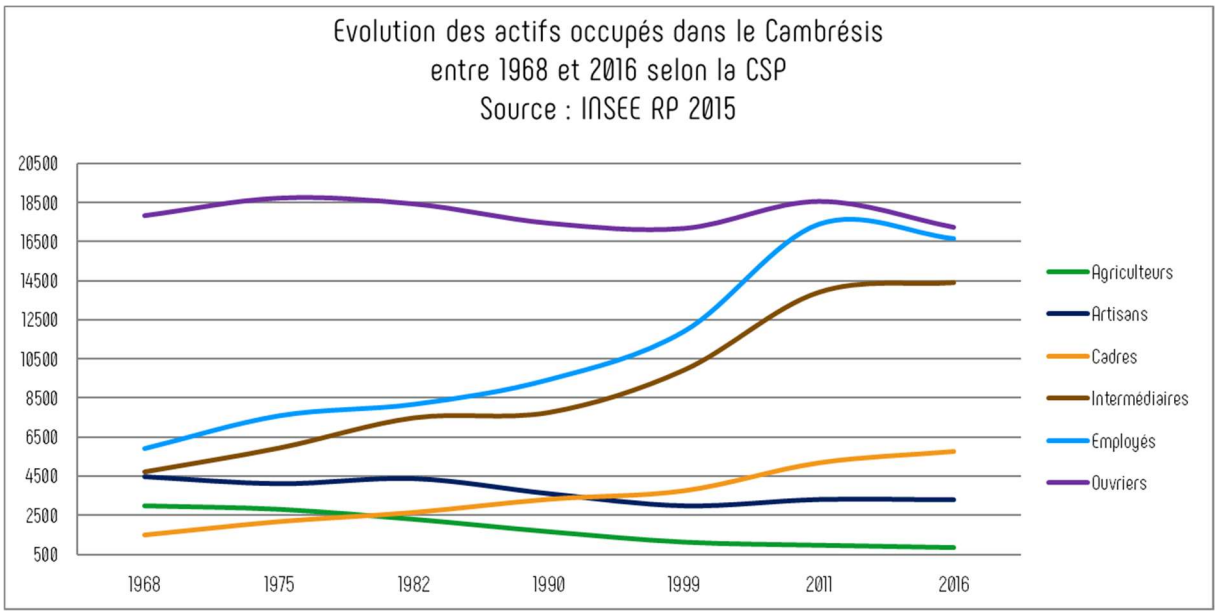

Entre 1968 et 2016, le nombre d'agriculteurs (-2,6%/an) tout comme le nombre d'artisans (-0,6%/an) et d'ouvriers (-0,1%/an) est en baisse sur le Cambrésis. Tandis que le nombre d'employés augmente de manière continue depuis 1968 (+2,2%/an en moyenne), mis à part sur la dernière période (2011-2016), où le nombre d'actifs occupés baisse légèrement. Les professions intermédiaires (+2,4%/an) tout comme les cadres (+2,9%/an) se développent elles-aussi fortement sur le territoire. **Le Cambrésis suit donc la tendance nationale de tertiarisation de l'économie.**

L'évolution des actifs occupés sur la période 2011-2016 révèle une relative stabilité du Cambrésis vis-à-vis des territoires voisins, notamment le Saint-Quentinois qui connaît une baisse importante de l'ensemble des CSP en conséquence des difficultés économiques du territoire, contrairement au Valenciennois dont la hausse de l'ensemble des CSP (hormis les agriculteurs) traduit son dynamisme économique. A l'image de la Région des Hauts-de-France et du département du Nord, les évolutions sont moins marquées au sein du Cambrésis.

La baisse des agriculteurs et ouvriers est concomitante avec une augmentation des cadres/professions intellectuelles supérieures ainsi que les professions intermédiaires.

Évolution des actifs occupées par CSP entre 2011 et 2016
Source : INSEE RP 2016

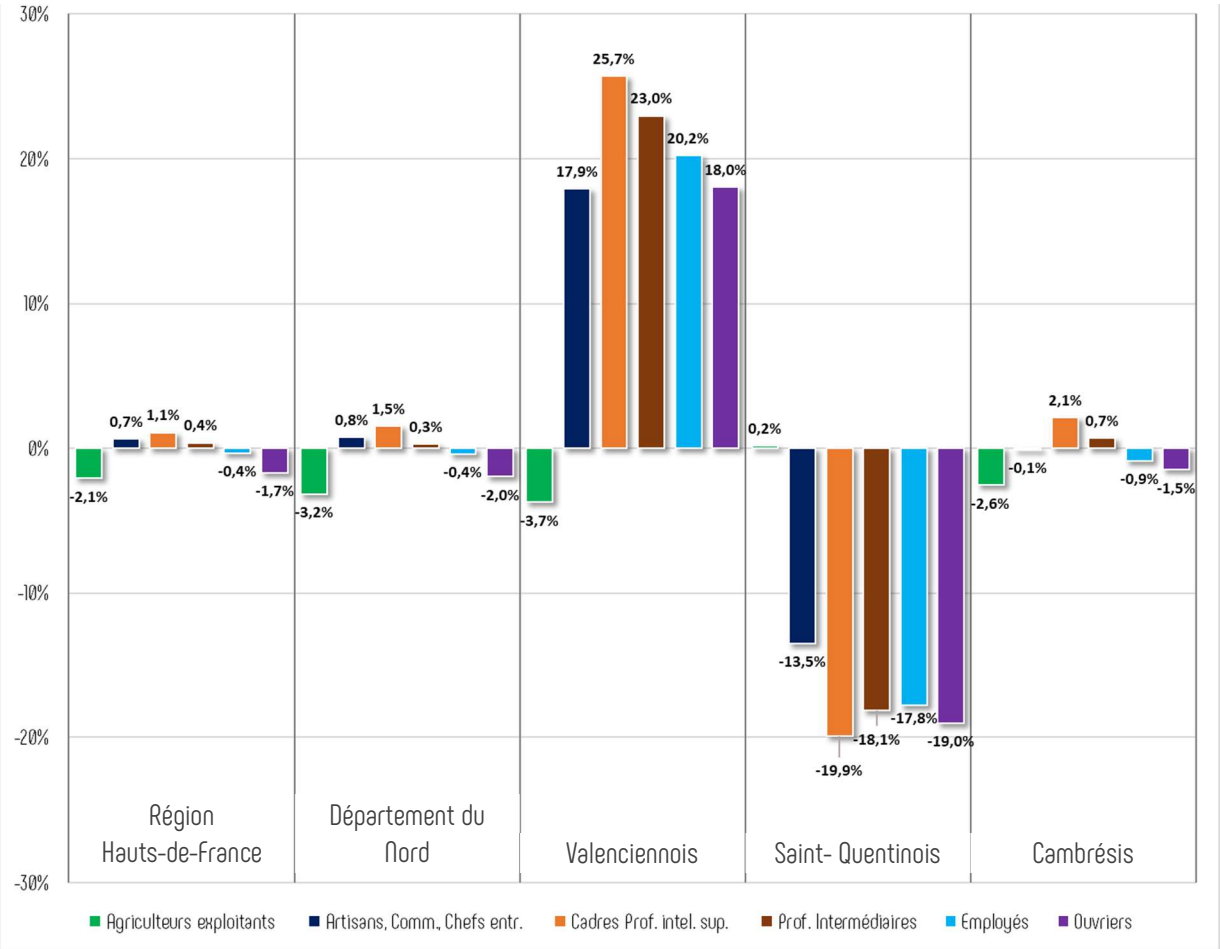

A l'échelle du Cambrésis, l'évolution des actifs occupés par CSP entre 2011 et 2016 permet d'observer différentes tendances. Les agglomérations de Cambrai et du Caudrésis-Catésis présentent des évolutions comparables avec globalement une diminution des agriculteurs, exploitants, employés et ouvriers mais une augmentation des cadres, professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires. On peut noter cependant que ces phénomènes sont plus marqués sur la CA de Cambrai avec une perte importante des actifs occupés dans le domaine agricole (-5,9% /an entre 2011 et 2016) et ouvrier (-2,2%/an entre 2011 et 2016).

Évolution des actifs occupées par CSP au sein du Cambrésis entre 2011 et 2016
Source : INSEE RP 2016

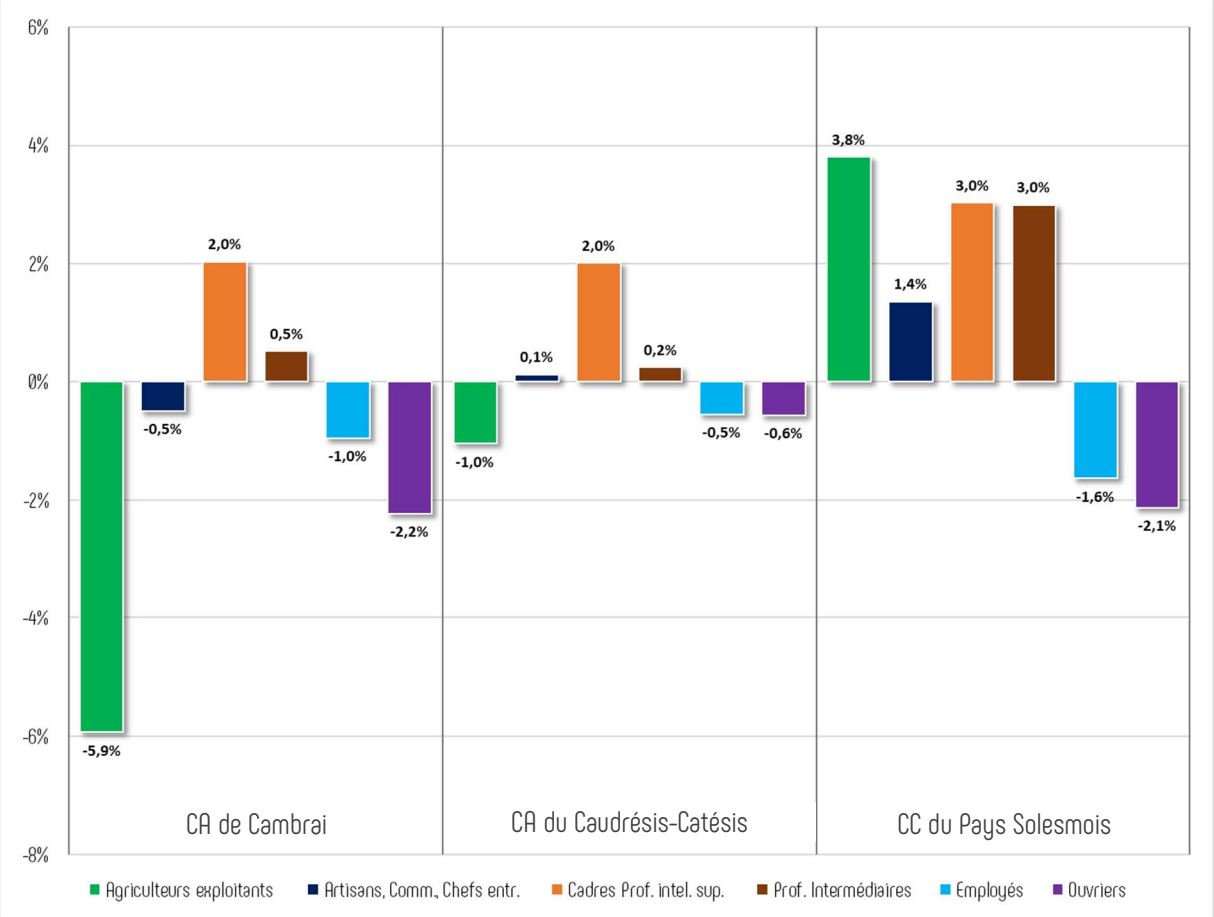

5. Les filières du Cambrésis

5.1. La filière textile

En 2010, le secteur du textile constituait le premier employeur industriel du territoire, en concentrant 5,8% des emplois. En 2012, la filière employait 2 000 salariés.

Ce savoir-faire historique a marqué l'identité du territoire, reconnu comme capitale mondiale de la dentelle et de la broderie. Encore aujourd'hui, la création de produits haut-de-gamme pour la haute couture, le prêt à porter ou encore le monde du spectacle concoure à cette notoriété.

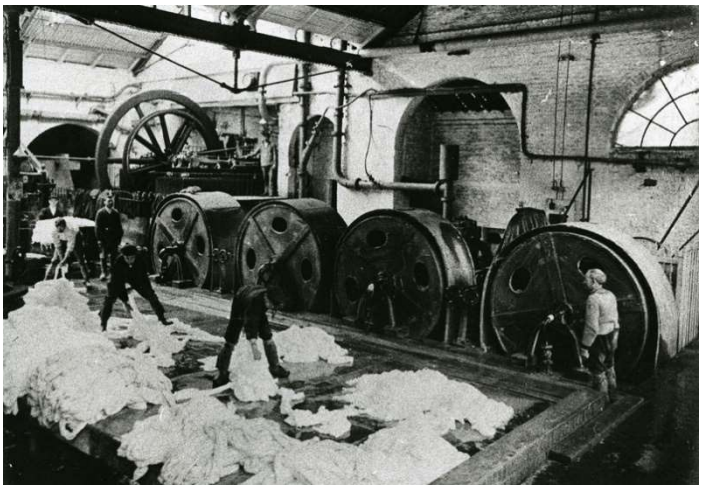

Usine textile dans le Cambrésis – Source : Paysducambrésis.fr

Le Cambrésis accueille en effet sur son territoire Duflot industriel (textiles non tissés), Portault (Linge de luxe), l'atelier dentelles Jean Bracq, Sophie Halette (Tradilinge à Cambrai) ou encore Solstiss, également spécialisé dans la dentelle.

Aujourd'hui, 9 entreprises locales sont adhérentes au pôle d'excellence textile régional Up Tex, Matériaux textiles de haute performance, qui regroupe les entreprises du textile, liant écoles et centres de recherche aux entreprises pour le développement de nouvelles filières à haute valeur ajoutée.

La Route du Textile – Source : Tourisme-cambrésis

Depuis quelques années, le territoire s'engage dans une valorisation touristique de ce savoir-faire. L'itinéraire « route textile » relie en effet 3 musées : la maison du mulquinier à Avesnes-les-Aubert, sur l'art du tissage du lin, la maison de la broderie à Villers-Outréaux, ainsi que le musée des Dentelles et Broderies à Caudry.

Maison du mulquinier – Source : Avesnes-lès-Aubert

De plus, il est important de rappeler que la fédération française des dentelles et broderies a reconnu un label « *dentelle de Calais-Caudry* » en 2015.

Cette récompense a été attribuée à 11 entreprises dont 7 sont localisées à Caudry (la dentelle de Caudry est tournée vers la haute couture tandis que celle de Calais est tournée vers les sous-vêtements). Il faut également noter que 80% des métiers à tisser « *Leaver* » existant dans le monde sont concentrés à Calais et Caudry. La production de dentelle reste une activité très haut de gamme valorisante pour le territoire mais cette activité a fortement souffert de la concurrence internationale ces dernières années.

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

35% des communes interrogées considèrent le dynamisme économique comme l'un des principaux atouts du territoire.

L'émergence de grands projets comme le canal Seine Nord et E-valley sont mentionnés comme atouts pour le territoire par 16% des communes. Viennent au second rang du dynamisme économique l'emploi et l'industrie (respectivement 5% des atouts cités).

A l'inverse, 28% des communes déplorent un manque de dynamisme économique. C'est la troisième faiblesse du territoire la plus citée après le manque d'offre en transports et la désertification du monde rural (19% des éléments cités). C'est principalement le manque/la perte d'emplois local(e) qui est souligné.

5.2. L'agroalimentaire

En 2012, l'agroalimentaire représentait 3,1% des emplois industriels. Le Cambrésis accueille sur son territoire de nombreuses entreprises agroalimentaires, comme Fleury Michon, Téréos (sucrerie à Escaudœuvres), Candia, Florette, Novial (alimentation animale) et Royal Canon, InnovaFeed (production de protéine d'insectes) ou encore les pizzas Neslé SPAC (à Caudry).

Entreprise InnovaFeed (à gauche) et Laiterie Candia (à droite) – Source : Lavoixdunord

La sucrerie d'Escaudœuvres – Source : Lavoixdunord

Là également, le territoire s'inscrit dans le Pôle d'excellence Agroalimentaire « Agroé », dont l'objectif est de valoriser la filière agroalimentaire en Hauts de France, et dont le siège est localisé à Cambrai. Plusieurs cursus sont proposés sur le territoire pour former les étudiants aux métiers de l'agroalimentaire :

A l'antenne de l'UPHF (Université Polytechnique des Hauts-de-France) à Cambrai :

- Licence « Sciences de la vie, parcours agroalimentaire et biotechnologies » ;
- Master Nutrition parcours « Maîtrise de la qualité et des risques en industries agro-alimentaires ».

A l'antenne de l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat à Caudry/Cambrai :

- BEP/CAP Métiers de l'Alimentaire ;
- Le lycée professionnel agricole Sainte Croix.

A l'antenne formation Formatech de Solesmes – CMA Hauts-de-France :

- Préparateur de commande - agent magasinier ;
- Conducteur installations et de machines automatisées ;
- Formation « Techniques de base des métiers de la logistique ».

Il est également important de faire la distinction entre les formations proposées par l'UVHC ou Formatech tournées vers l'agroalimentaire industriel et les formations proposées par l'URMA permettant de se professionnaliser dans l'artisanat de bouche, donc l'économie présentielle. Pour rappel, la filière agroalimentaire régionale emploie environ 60 000 personnes réparties entre l'industrie de transformation, avec ses 36 400 actifs et le secteur agricole pour 23 000 emplois à temps complet. Cette filière fait également régulièrement appel à de nombreux travailleurs saisonniers. La diversité des compétences et la qualité de la main d'œuvre régionale participent ainsi largement à l'excellence de la filière.

5.3. L'industrie chimique

En 2012, l'industrie chimique est le troisième employeur dans le secteur industriel avec 2,5% des emplois industriels, et 1 000 emplois en 2012. Le poids de ce secteur est quasi essentiellement lié à l'installation de « Sicos & Compagnie », appartenant au groupe l'Oréal, à Caudry en 2012.

Stötlzle-Masnières, anciennement les verreries de Masnières (parfumerie et cosmétiques)

Sicos & Compagnie, Usine l'Oréal à Caudry – Source : jndj.org

Site industriel du Groupe 3M à Tilloy-lez-Cambrai – Source : Cambrésis Développement Économique

Plusieurs établissements sont également tournés vers les industries du plastique, du verre ou encore de la fabrication de machines et d'équipements. C'est le cas de la verrerie Stötlzle-Masnières à Masnières. Cette usine phare dans le domaines de la chimie s'est en partie réorientée en produisant aussi des flacons pour spiritueux. Le Groupe 3M à Tilloy-lez-Cambrai est quant à lui spécialisé dans les colles, mastics et revêtements pour l'industrie, l'aéronautique et l'automobile.

5.4. La logistique

Activité historique du Cambrésis, la logistique stimule fortement le secteur de la construction de locaux d'activités. L'importance de ce secteur économique se lit dans le profil des commerces de gros du territoire, lesquels sont globalement très peu tournés vers l'alimentaire (10%), et davantage vers les activités de fourniture de produits aux acteurs économiques.

Parc logistique de la zone Actipôle de l'A2 – Source : Lavoixdunord

De par sa localisation, le territoire a été choisi comme base logistique par plusieurs entreprises (Columbia, Babyliss, LIDL…) et a attiré des logisticiens. A ce titre, l'Université Polytechnique des Hauts-de-France à Cambrai propose notamment un DUT Techniques de commercialisation spécialité Marketing digital ainsi que l'ouverture d'une section en apprentissage d'un Master E-Logistique.

La part plus importante de commerces de gros tournés vers l'alimentaire au sein de la CC du Pays Solesmois (20%) donne à voir le profil résidentiel de l'EPCI, les autres commerces de gros du Cambrésis étant davantage tournés vers la réponse aux besoins des entreprises.

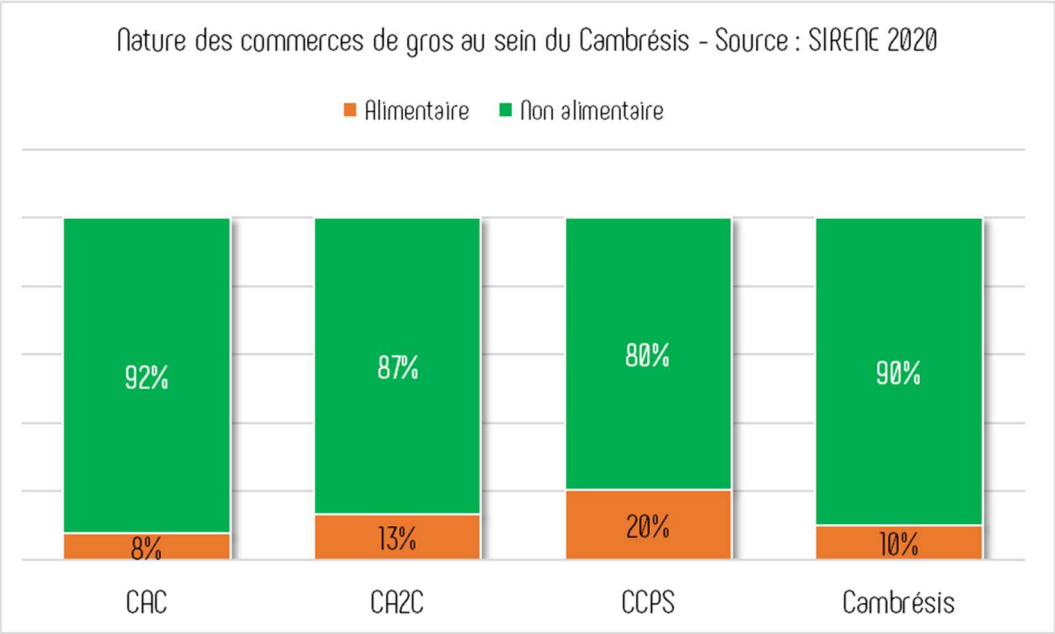

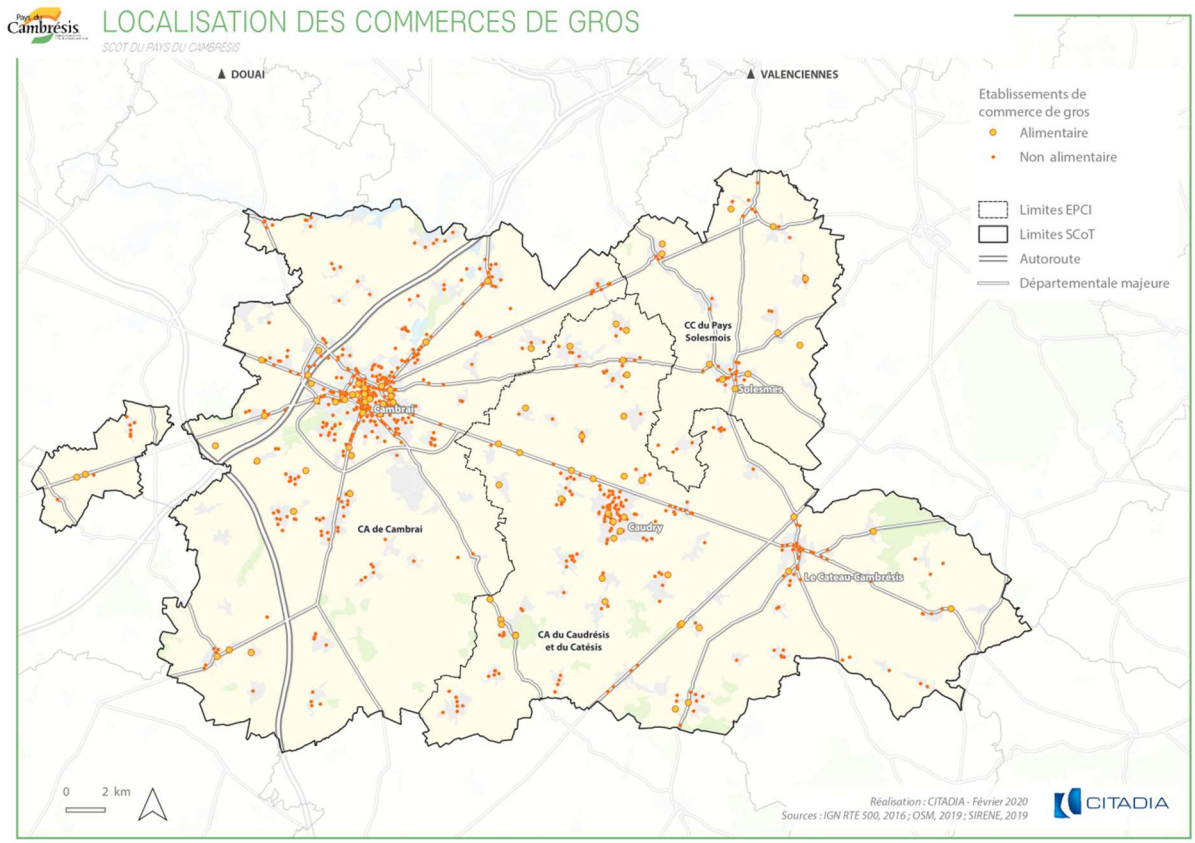

En cohérence avec la stratégie économique régionale, le Cambrésis souhaite s'engager dans le secteur de la logistique durable. Les projets E-valley et de la plateforme de Marquion-Haynecourt, en lien avec le Canal Seine Nord Europe, illustrent cette orientation. Ces projets sont à cheval sur le Nord et principalement sur le Pas-de-Calais et font donc l'objet de partenariats entre la Communauté d'Agglomération de Cambrai et la Communauté de communes d'Osartis-Marquion. En outre, la Région joue un rôle important pour la plateforme comme pour toutes les plateformes du Canal Seine Nord.

E-Valley a vocation à devenir le plus grand parc e-logistique d'Europe (320 hectares, plus de 700 000 m^2 d'entrepôts), entièrement dédié au e-commerce et au commerce hybride. Un pôle de services est prévu pour les entreprises du parc et leurs salariés, ainsi qu'un espace consacré aux nouvelles technologies e-commerce (« espace Call Center »). Par ailleurs, des hôtels, restaurants, ainsi qu'une crèche d'entreprises seront aménagés. Enfin, des surfaces commerciales type magasins d'usines seront créées, permettant de gérer les invendus et les retours clients, en proposant d'importantes démarques. Différentes formations sont également proposées dans ce domaine sur le territoire :

A l'antenne de l'UVHC à Cambrai :

- DUT Qualité Logistique Industrielle Organisation (QLIO) : 84 étudiants
- Licence professionnelle Logistique Globale

Solesmes Formatech :

- Formation dans la logistique/manutention

Focus projet :

Site logistique E-Valley sur l'ex BA 103 : le projet de site logistique vise à reconvertir l'ancienne Base aérienne 103 s'étendant sur 350 hectares, afin d'en faire le futur site un leader européen de e-logistique dédiée au e-commerce et au commerce hybride (550 000m^2 d'entrepôts), notamment en lien avec le Canal Seine-Nord-Europe. Les cas de reconversion de telles bases par un projet global sont assez rares en France. Le projet est entré dans la mise en service de sa première tranche en 2021, avec déjà quatre entreprises installées, occupant près de 124 000 m² des entrepôts dédiés. Le site a aussi pour ambition de proposer des espaces de services mutualisés, à disposition des entreprises (espaces de travail partagés, stations-services, ateliers mécaniques…) pour optimiser coûts et temps. Pour information, la première des trois tranches d'urbanisation de l''E-Valley a déjà été réalisée.

Source : Bilan du SCoT 2018

5.5. L'industrie métallurgique

Au XIXème siècle, le développement économique du territoire était aussi fortement lié aux activités de la métallurgie. Même si ce savoir-faire d'exception a en partie disparu (fermeture d'un établissement de la métallurgie sur Cambrai avec la suppression de 200 postes), l'industrie métallurgique est encore représentée notamment à Solesmes avec le Groupe Affival métallurgie spécialisé dans la fabrication de fil fourré. La société possède également des compétences dans le monde de la fonderie, du cuivre et de l'aluminium. D'autres entreprises sont également spécialisées dans ce secteur (CMD à Cambrai, MécaJet à Ligny-en-Cambrésis) notamment les équipementiers automobiles (Gruppo Antolin sur Actipôle, Gestamps à Gouzeaucourt et Trémois à Le Cateau-Cambrésis, Clôtures Sagniez à Solesmes et SASA au Cateau-Cambrésis).

Groupe Affival à Solesmes, leader du fil fourré – La voix du Nord

Focus SRADDET : La logistique comme axe fort de la politique régionale, une opportunité économique pour le Cambrésis ?

Au sein du SRADDET, la logistique est affirmée comme un levier clé pour l'attractivité économique du territoire.
Affirmer un positionnement de hub logistique :
→ Augmenter la part modale du fluvial et du ferroviaire dans le transport de marchandises : face aux problématiques engendrées par le caractère essentiellement routier du secteur logistique régional, favoriser des pratiques alternatives permettrait de tirer profit des caractéristiques favorables que connaissent les Hauts-de-France.
Le projet d'E-Valley et le développement logistique lié au Canal Seine-Nord-Europe s'inscrivent dans cette orientation du SRADDET.
Cette orientation passe par les leviers suivants :
- S'appuyer sur les réseaux secondaires (ferrés et fluviaux) pour assurer une desserte fine des territoires et alimenter les principaux corridors ;
- Favoriser l'accès aux réseaux pour les entreprises et la diffusion locale ;
- Optimiser et promouvoir l'offre de transport et les services ;
- Valoriser le système portuaire maritime.
→ Optimiser l'implantation des activités logistiques : aujourd'hui dynamique au sein des Hauts-de-France, le secteur logistique suscite également une forte demande en matière d'immobilier. Les projets structurants qu'est amenée à connaître la Région dans les années à venir plaident pour l'intensification de l'accueil de ces entreprises sur le territoire. Cette orientation passe par les leviers suivants :
- Conditionner l'implantation à l'accès bi ou tri-modal de ces zones
- Accorder une attention particulière au traitement qualitatif des zones
- Favoriser l'accessibilité et la multifonctionnalité des zones pour les salariés
- Traiter et reconvertir des friches
- Veiller à un taux d'occupation des zones existantes conséquent avant la création de nouvelles zones.
L'ensemble des orientations n'est pas rappelé ici, notamment la question de la logistique du dernier kilomètre, et plus largement les questions de projets structurants dépassant l'échelle régionale, ainsi que les orientations portant sur les autres filières économiques.

6. L'agriculture du Cambrésis

NB : le volet paysager du diagnostic agricole figure au sein de l'État Initial de l'Environnement.

Rappels des orientations du SCoT de 2012 :

- *Préserver la tradition agricole*
- *Diversifier les filières agricoles*
- *Protéger et étendre les espaces naturels*

6.1. Une agriculture historiquement implantée

Un secteur économique en ralentissement, mais qui reste constitutif de l'identité du Cambrésis

En 2016, l'agriculture représentait environ 1 500 emplois sur le territoire, soit 3% des emplois totaux. Depuis 1975, le secteur accuse une baisse de 2 400 emplois. Si le secteur agricole est confronté à des difficultés économiques, il continue néanmoins de teinter l'ADN économique du territoire, dont une grande partie est rurale.

Concomitamment à la baisse du nombre d'unités annuelles de travail entre 2000 et 2010, une baisse du nombre d'exploitations est constatée alors que la Surface Agricole Utile (SAU) augmente. On voit ainsi apparaitre le phénomène de concentration de l'activité agricole au sein d'une poignée de grandes exploitations, en lien avec une activité au caractère de plus en plus industriel.

Évolution du nombre d'unités de travail entre 2000 et 2010 - *Source : RGA 2010*

	2000	2010	2000-2010	TCAM 200 - 2010
Département du Nord	8069	6368	-1701	-2,3%
Valenciennois	601	479	-122	-2,2%
Saint-Quentinois	673	577	-96	-1,5%
Cambrésis	1082	856	-226	-2,3%
Communauté d'Agglomération de Cambrai	427	333	-94	-2,5%
Communauté d'Aggloméraiton du Caudrésis-Catésis	508	415	-93	-2,0%
Communauté de Communes du Pays Solesmois	147	108	-39	-3,0%

Une filière agroalimentaire présente, en cours de renforcement ?

Parmi les cultures historiquement implantées sur le territoire, celle de la betterave occupe une place de choix, en lien direct avec le secteur agroalimentaire (extraction du sucre à Escaudœuvres).

La France est le premier producteur de sucre de betterave en Europe, avec plus de 26 000 betteraviers, et 46000 emplois environ. Aujourd'hui, la filière betteravière française est menacée. En effet, les plantations de betteraves sont victimes de la jaunisse, une virose végétale transmise par les pucerons verts qui ravage des exploitations entières. Afin de sauver cette culture, le gouvernement a fini par autoriser, jusqu'en 2023, l'utilisation des insecticides pour la culture de la betterave uniquement.

Le territoire accueille d'autres entreprises en lien avec la filière agroalimentaire : l'usine Candia d'Awoingt (produits laitiers), l'abattoir du Cateau-Cambrésis, Euroboyaux à Caudry (charcuterie industrielle) ou encore Novial (nourriture du bétail).

Cependant, selon le bilan du SCoT de 2018, seulement 3% de l'emploi salarié privé sont issus du secteur alimentaire et seulement 105 établissements relevant de l'industrie agroalimentaire étaient recensés sur le territoire. Cette part peu élevée laisse entendre qu'une part significative de la transformation des produits agricoles produits localement se fait en dehors du Cambrésis. Cependant ce constat n'est pas spécifique au Cambrésis mais un problème plus général pour cette région en concurrence avec la Belgique plus attractive pour l'investissement industriel pour diverses raisons (rentabilité, réglementation, …). Afin de répondre à cette problématique, plusieurs éléments ont été mis en place afin de **favoriser un renforcement de la filière agricole industrielle**, comme l'implantation de la start-up InnovaFeed à Gouzeaucourt en 2017.

6.2. Une fragilité des exploitations

Des actifs vieillissants

Entre 2000 et 2010, la part des plus de 60 ans est passée de 10 à 28% des exploitants. A titre de comparaison, la part des exploitants de plus de 60 ans est de 17% dans le département du Nord et de 14% à l'échelle de la région. On note également que le nombre de chefs d'exploitations et co-exploitants est en nette baisse sur cette période (-171 exploitants).

En parallèle, la surface des terres arables (terres cultivées) est en hausse sur la période 2005-2015 atteignant 1 347 ha soit une évolution de +2,2% (remembrements parcellaires successifs et retournement des prairies). Cela traduit le développement de grandes exploitations sur le Cambrésis.

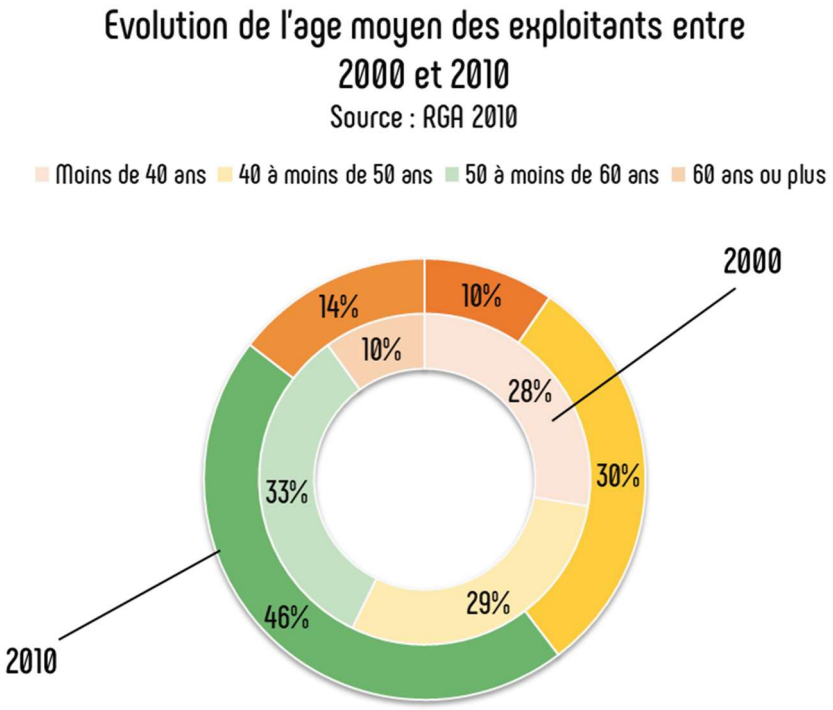

Ces évolutions (exploitants vieillissants, retournement et diminution des prairies, hausse des terres arables, exploitations de plus en plus grandes) interrogent sur la pérennité de l'activité. L'installation et la reprise des exploitations existantes par de nouveaux jeunes agriculteurs restent problématiques sur le Cambrésis et cette situation s'est aggravée ces dernières décennies.

Une augmentation du prix des terres

Selon la Chambre d'Agriculture, au-delà des tendances structurelles rencontrées par le secteur agricole, l'augmentation du prix des terres entraine une pression foncière susceptible d'évincer les structures de taille réduite et de participer à un phénomène de concentration du secteur agricole sur d'importantes exploitations. En 2016, le prix moyen des terres et prés libres (de plus de 0,7 hectares) dans le Cambrésis avoisine les 17 000€/ha avec parfois des pics à 20 000€/ha. Ce prix moyen est en hausse constante depuis 2007 où il était de 7 000€/ha. Ce sont les prix les plus élevés qui s'observent dans le département du Nord où le prix moyen en 2016 est d'environ 13 000€/ha (prix des terres et prés libres non bâtis le plus élevé comparativement aux autres départements en Hauts-de-France).

Source : RGA 2010, Bilan du SCoT 2018

6.3. Vers de nouvelles pratiques ?

L'intensification de l'agriculture qu'a connu le Cambrésis dans les années 1990 laisse peu à peu place à de nouvelles pratiques, notamment tournées vers l'agriculture biologique ainsi que les circuits courts. Le développement de ces nouvelles pratiques est général en France avec des rythmes divers selon les territoires.

On recense ainsi sur le territoire de nombreuses exploitations qui font de la vente à la ferme (Elincourt, Estourmel, Carnières, Avesnes-lès-Aubert).

A Cambrai, en plus du marché, il existe plusieurs magasins spécialisés dans la vente de produits locaux (La vie claire, Bio C Bon Cambrai, Verveine Bio, l'Alternative ou encore Biocoop Vitavie). La ville dispose également une association de consommateurs (Bio-Cambrésis).

Le développement de ces circuits courts d'agriculteurs est particulièrement visible dans les secteurs les plus urbains du territoire avec une concentration de pôles de consommateurs et des espaces inadaptés à ce genre d'agriculture (moins de jardins pour les particuliers, pollution…).

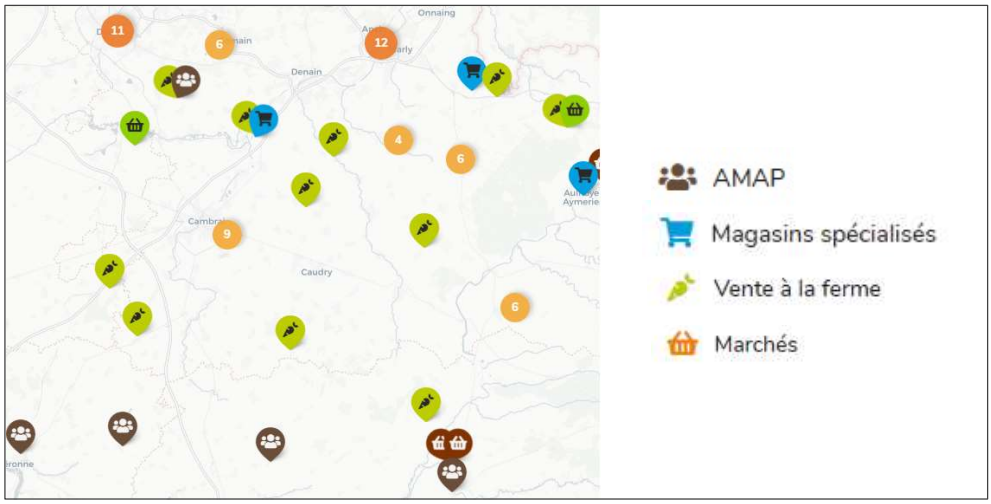

Recensement des points de vente bio sur le territoire – Source : A Pro Bio

A l'échelle de l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais, 19% des exploitations agricoles déclaraient commercialiser une part de leur production en circuits courts (*source Agreste 2010*). Les produits les plus vendus étaient issus de la filière végétale, en particulier les légumes. Les productions AOP / IGP ou encore Label Rouge sont particulièrement bien représentées.

Selon les données Agreste de 2019, la vente à la ferme est le circuit court dominant et représente 70% des transactions. On identifie 76 exploitations (7,5 %) sur le Cambrésis qui pratiquent une activité de

Nombre d'exploitations agricoles pratiquant les circuits courts de commercialisation (données à l'échelle cantonale)

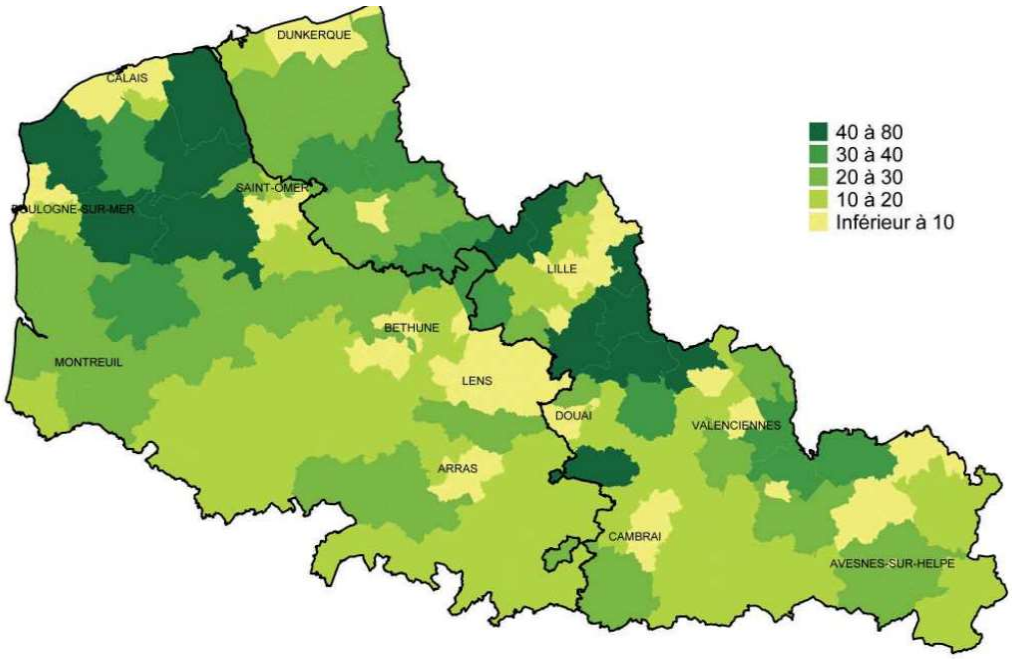

Source : Agreste - DRAAF du Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

diversification en nom propre (contre 10 % pour le département du Nord). Il s'agit de travail à façon avec les moyens de l'exploitation agricole pour 35 % des exploitations. En 2017, 616 hectares sont convertis à l'agriculture biologique d'après les déclarations PAC soit 0,9 % de la SAU (2,5% de la SAU à l'échelle du département du Nord).

La proportion d'exploitations agricoles pratiquant les circuits courts de commercialisation est assez faible : de 10 à 20%. Elle est même inférieure à 10% au niveau du canton du Cateau-Cambrésis à l'est. A l'Ouest du Canton de Cambrai, la proportion est un peu meilleure, les exploitations pratiquant les circuits courts représentants 20 à 30% des exploitations agricoles totales. Ces proportions sur le Cambrésis sont comparables aux territoires voisins de l'Avesnois ou de l'Arrageois. Néanmoins, elles restent bien loin des taux que l'on observe au nord du territoire, dans le Douaisis et le Valenciennois, où les activités agricoles développant les circuits courts représentent en moyenne 30 à 50% des exploitations agricoles.

Proportion d'exploitations agricoles pratiquant les circuits courts de commercialisation (données à l'échelle cantonale)

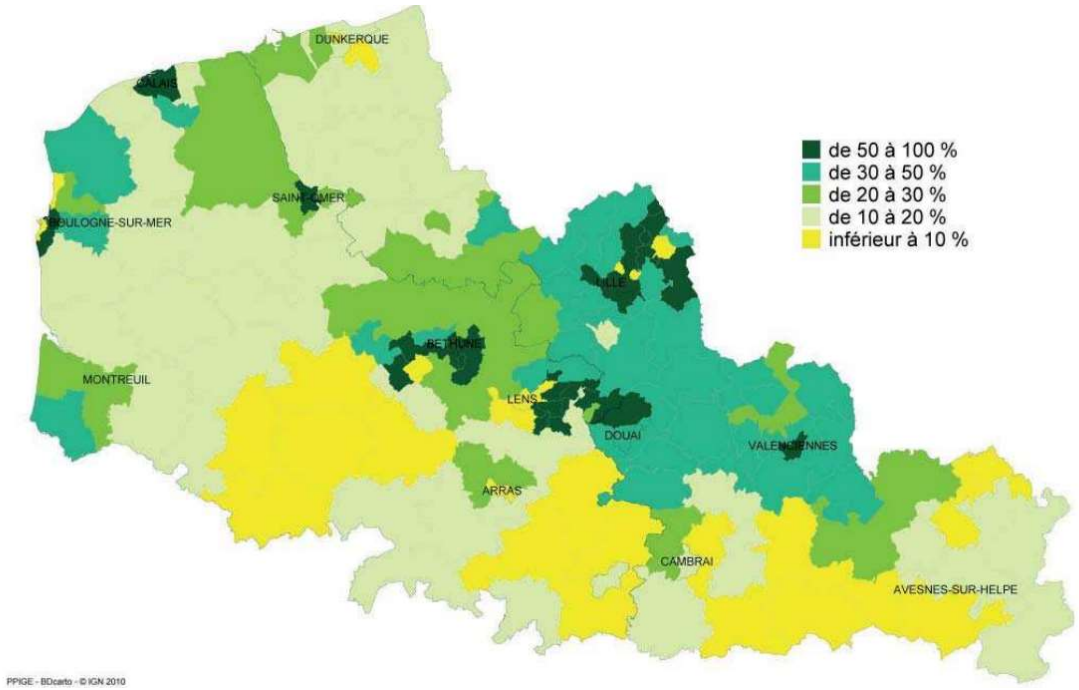

Source : Agreste - DRAAF du Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

Afin de maintenir le caractère agricole du territoire et la perennité des activités agricoles, il est important de permettre la diversification des activités complémentaires en lien notamment avec l'industrie agro-alimentaire.

Un guide « *Saveurs du Cambrésis* » sur les produits locaux, recensant les circuits courts, a par ailleurs été conçu par le Pays du Cambrésis, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. En 2015, 39 agriculteurs s'engagent afin de valoriser les productions locales et le savoir-faire du Cambrésis en proposant une large gamme de produits de qualité aux citadins, ruraux et touristiques. Pour les consommateurs qui veulent vraiment jouer la carte des circuits courts, il existe donc plusieurs marchés, points de vente à la ferme ou distributeurs et quelques enseignes qui ont des accords avec des producteurs locaux. Cette carte donne à voir la pénétration des circuits courts dans l'économie du Cambrésis. On peut notamment remarquer qu'il existe peu d'initiatives permettant de favoriser le développement de circuits courts sur toute la frange sud du territoire.

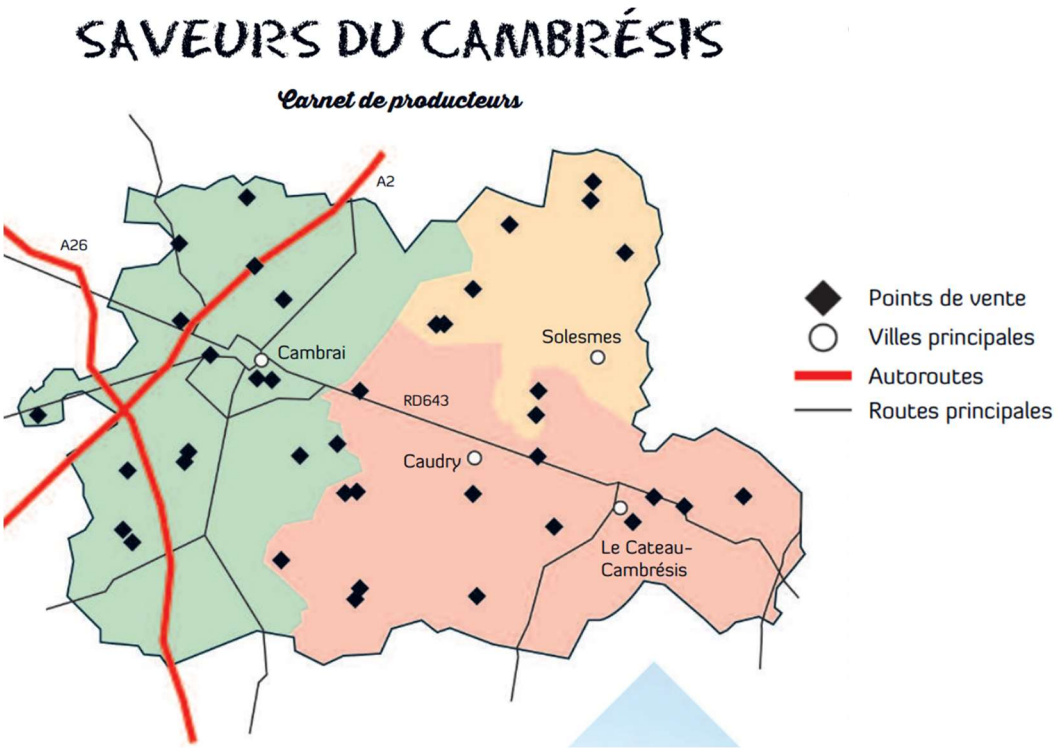

Les circuits courts du Cambrésis - *Source : Guide « Saveurs du Cambrésis »*

Les activités de formation apparaissent cruciales pour maintenir l'activité agricole sur le territoire, répondre aux nouvelles pratiques traversant les professions ainsi que les nouvelles attentes des consommateurs.

Focus projet :

Maisons Familiales Rurales : Il existe deux Maisons Familiales Rurales implantées à Haussy et au Cateau-Cambrésis. Elles visent à offrir des formations pour les futurs agriculteurs du territoire, dispensées par des agriculteurs locaux en proposant un bac pro polyculture-élevage. La MFR d'Haussy propose aussi un CAP agricole tandis que la MFR du Cateau est un peu plus sur l'élevage (BTS A - Productions animales).

MFR d'Haussy

Avec le lycée professionnel agricole Sainte Croix à Cambrai, spécialisé dans les domaines de l'agroéquipement ou de l'agroalimentaire, l'objectif est de pallier au manque de formation rencontré dans le Cambrésis pour la filière agricole, et puiser dans la main d'œuvre locale pour apporter une nouvelle vitalité au secteur agricole. La MFR Le Cateau-Cambrésis accueille depuis 2017, le Campus Univers Cascades, une référence en tant que centre de formation au métier de cascadeur.

Lycée Sainte Croix à Cambrai

MFR du Cateau-Cambrésis

ENJEUX – Volet développement économique

- **Structurer les filières existantes** (textile, agroalimentaire, logistique) et faciliter leur évolution tout en assurant le développement des activités et la diversification du tissu économique du territoire ;
- **Consolider le développement de l'activité économique en renforçant le réseau de petites et moyennes entreprises** (PME), en attirant de nouvelles activités exogènes et en accompagnant la tertiarisation ;
- **Permettre le développement et la valorisation :**
  - **des activités artisanales** dans le respect des zones habitées et promouvoir les formations et métiers de l'artisanat ;
  - **des services et de l'économie tertiaire**, afin de maintenir l'offre d'emploi sur le territoire et de répondre aux besoins des habitants ;
  - **des productions agricoles locales** : aménagement d'espaces de vente, promotion des circuits courts et des productions bio… ;
- **Poursuivre le développement de formations adaptées aux besoins** des entreprises locales, dans une logique de complémentarité entre recherche et production, en s'appuyant notamment sur les antennes de formation existantes ;
- **Affirmer une armature économique au sein du Cambrésis**, identifiant des vocations principales pour chaque espace, pour améliorer la lisibilité de l'offre ;
- **Diversifier les offres foncières et immobilières pour pouvoir répondre aux différents types de demandes exogènes comme endogènes** (soutien à l'innovation, favorisation de l'exportation industrielle) ;
- **Développer des partenariats avec les pôles économiques voisins**, dans une recherche de complémentarité et de mise en commun de compétences.

Impacts de la crise sanitaire

La crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19 provoque une baisse importante de l'activité économique. Les travaux d'estimations des impacts du ralentissement de l'activité économique montrent que la région Hauts-de-France, du fait de sa structure économique, subit un ralentissement légèrement moins important que la moyenne nationale, quels que soient les trimestres observés. Cet impact est cependant différent suivant les territoires et les secteurs d'activités qui composent leur tissu économique. Par ailleurs, les mécanismes de transfert de revenus (par les déplacements domicile-travail, la captation de revenus touristiques ou de revenus publics) ont un effet correcteur ou amplificateur de ces variations. Enfin, les ressources des collectivités locales elles-mêmes sont touchées par la crise économique ce qui peut conditionner les actions de relance économique sur le plan local.

Tourisme

Chapitre 7.TOURISME

Orientations du PADD du SCoT approuvé en 2012 :

- ⇨ Concevoir et mettre en valeur les sites touristiques et culturels ;
- ⇨ Protéger le patrimoine dans un but touristique ;
- ⇨ Développer l'accessibilité des sites, les chemins et les routes touristiques ;
- ⇨ Accompagner le développement de l'offre d'hébergement touristique
- ⇨ Développer l'offre de loisirs

Rappels du bilan du SCoT :

- La structuration et le développement touristique du territoire mériteraient d'être poursuivis dans les prochaines années, pour que la destination Cambrésis s'affirme.
- L'inventaire détaillé du patrimoine à l'échelle du SCoT constitue un premier pas vers sa préservation, qu'il s'agit de poursuivre.
- Les prescriptions dans les parcours touristiques et dans la connaissance du cadre de vie gagneraient à être davantage valorisées.

1. Un large panel de leviers touristiques à actionner

Depuis la Loi NOTRe, la compétence « tourisme » est partagée entre la Région, les Départements et les intercommunalités. Dans ce nouveau cadre d'organisation territoriale, il est indispensable pour les collectivités de pouvoir travailler ensemble sur le sujet afin d'assurer une politique de développement touristique efficace et cohérente à l'échelle de la nouvelle Région Hauts-de-France.

La Région a défini un objectif commun : ***« le tourisme comme levier de développement économique et vecteur d'attractivité ».*** Il s'agit de faire émerger des offres adaptées aux nouvelles attentes des clientèles dans une logique de performance économique et d'attractivité globale, de rendre l'offre territoriale plus visible et lisible par une promotion rendue plus efficiente, de fluidifier le parcours du visiteur et donc d'optimiser l'expérience client et sa satisfaction, ce nouvel espace ayant vocation à rayonner à l'échelle nationale, voire internationale.

Le positionnement au « carrefour de l'Europe » du Cambrésis, lui confère un emplacement géographique très favorable : proximité immédiate des autoroutes A2 « Paris-Bruxelles » et A26 « Calais-Reims », permettant un accès rapide aux grandes métropoles européennes, maillage routier dense avec les axes Ouest-Est RD 643 et Nord-Sud RD 955 qui trament les déplacements et tissent également le lien avec les autres territoires limitrophes (Arrageois, Avesnois, la Haute Somme, le Vermandois et la Thiérache). Sa situation géographique au sein de l'Eurorégion le place également face à une forte offre concurrentielle : musées et sites de loisirs de la Métropole Lilloise, éléments culturels et historiques de Bruxelles, patrimoine de Mémoire de la Grande Guerre dans La Somme et l'Artois et les autres sites touristiques dans le Valenciennois et l'Arrageois.

A l'échelle du Cambrésis, la stratégie de développement touristique est retranscrite au sein du Contrat de Rayonnement Touristique (CRT) du Cambrésis qui fixe les axes prioritaires à développer et détermine un plan d'actions opérationnel sur la période 2020-2022. Il traduit le point de convergence entre les priorités touristiques retenues par l'ensemble des partenaires. La coordination du CRT est assurée par l'Office de tourisme du Cambrésis.

Le tourisme du Cambrésis en résumé :

- Environ **120 000 visiteurs / an** ;
- Provenance géographique des visiteurs français : Grand Nord, Région parisienne ;
- Provenance géographique des visiteurs étrangers : Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas ;
- **365 000 visiteurs / an** sur le site internet de l'office de tourisme ;
- **960 emplois générés par le tourisme** sur les 70 000 à l'échelon régional (16ème position sur les 26 territoires des Hauts-de-France ;
- En 2019, **50 380 visiteurs du Musée Matisse** (1er équipement touristique du territoire) - **14 290 visiteurs pour le Musée de Caudry** ;
- Environ **13 750 personnes pour le festival « *Jazz en Solesmois* »** et les parcours culturels.

1.1 Le tourisme culturel et industriel, une valorisation de l'identité économique du territoire

La stratégie touristique du Cambrésis peut s'appuyer sur un nombre important de composantes patrimoniales et culturelles de qualité et marquées de labels d'excellence : musées de France, Ville d'art et d'histoire, ville et métiers d'art, patrimoine du vingtième siècle, classement UNESCO…

L'offre touristique repose tout d'abord sur une culture de l'équipement avec plusieurs éléments moteurs qui abordent les grandes thématiques spécifiques au territoire du Cambrésis :

- le Musée départemental Matisse au Cateau-Cambrésis et le Musée de Cambrai, équipements d'excellence dédiés à la découverte des arts ;
- l'Archéosite, l'abbaye cistercienne de Vaucelles, le Cambrai Tank 17, la maison forestière Wilfred Owen, témoins de la riche histoire du Cambrésis ;
- le Musée des dentelles et broderies de Caudry, la Maison de la Broderie à Villers-Outréaux et la Maison du Mulquinier à Avesnes-lez-Aubert valorisant le florissant passé industriel ;
- les théâtres de Cambrai, de Caudry et du Cateau, les conservatoires de musique de la CAC (musique et théâtre) et de la CCPS (musique et danse), les scènes culturelles labellisées qui permettent la rencontre avec les arts vivants ;
- le Val de Riot, le bassin rond et les nombreux équipements sportifs divers ;
- et le nouvel équipement en matière de culture et de tourisme : Le Labo.

Musée départemental Matisse au Cateau-Cambrésis
Source : Office de tourisme Cambrésis

Musée des Beaux Arts de Cambrai
Source : Office de tourisme Cambrésis

Focus sur le Musée départemental Matisse :

Henri Matisse est une figure majeure du territoire du Cambrésis. Ses œuvres sont exposées au sein du Musée départemental Matisse situé au Cateau-Cambrésis. Cet équipement est l'un des atouts majeurs du territoire et celui qui attire chaque année le plus de visiteurs. Un projet important d'extension du musée est prévu dans les prochaines années afin de renforcer son rayonnement. Le musée des Beaux-Arts de Cambrai a également pour objectif de valoriser les artistes locaux (nouvel accrochage des œuvres et nouvelle programmation culturelle). Ces deux musées permettent d'afficher l'image du Cambrésis comme terre des arts et des artistes.

L'industrie a façonné l'économie du Cambrésis depuis des décennies, rejaillissant sur son patrimoine bâti. Ce type d'architecture est donc bien représenté notamment par les brasseries, les ateliers (blocures) mais également par les usines liées à l'activité textile (Villers-Outréaux).

Suite à la désindustrialisation, afin de trouver de nouveaux usages à ces ensembles architecturaux de qualité, des démarches de réinvestissement ont été initiées par les collectivités :

- La brasserie de l'Abbaye du Cateau a été réhabilitée, transformée en restaurant et compte un petit lieu d'exposition et une épicerie ;
- L'ancienne brasserie Tarlier à Aubencheul-au Bac accueille un magasin d'antiquités.

Brasserie de l'abbaye du Cateau et de abbaye de Solesmes
Source : Office de tourisme Cambrésis

Des musées ont également vu le jour au sein d'anciens bâtiments industriel, tels que le Musée des dentelles et broderies de Caudry situé dans l'ancienne fabrique de dentelle Théophile et Jean-Baptiste Carpentier, la maison de la Broderie à Villers-Outréaux ou encore la maison du Mulquinier à Avesnes-lez-Aubert.

Musée de la dentelle à Caudry et Maison de la Broderie à Villers-Outréaux
Source : Office de tourisme Cambrésis

L'excellence industrielle du Cambrésis, active et dynamique, est également un moteur afin de promouvoir les richesses du territoire voire du terroir et participe à valoriser le patrimoine immatériel du Cambrésis. Certains savoir-faire locaux font l'objet de produits commerciaux façonnant l'image du

territoire depuis l'extérieur, tels que les bonbons « *les bêtises de Cambrai* », la tome de Cambrai ou encore les chocolats issus de la chocolaterie Diot.

Focus définition :

Le patrimoine immatériel : La notion de patrimoine immatériel a été définie par la convention de l'UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (article 2 de la convention) comme : « *Les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Il a également pour objectif de valoriser les artistes locaux (nouvel accrochage des œuvres et nouvelle programmation culturelle). Ces deux musées permettent d'afficher l'image du Cambrésis comme terre des arts et des artistes. ».*

Si cette filière touristique est encore trop peu développée, les entreprises du Cambrésis s'organisent néanmoins afin de valoriser ces savoir-faire (pôle d'excellence agro-alimentaire et pôle d'excellence relatif aux dentelles et broderies) et des partenariats se mettent progressivement en place (Fleury Michon, les confiseries Afchain et Despinoy).

Les entreprises dentellières représentent également de réelles opportunités pour faire du tourisme industriel l'un des piliers de l'offre de la destination (La Route du textile : circuit d'une journée ayant pour vocation de sublimer l'histoire du textile au sein du territoire, à travers 3 visites guidées et la découverte de 3 musées : le musée des dentelles et broderies de Caudry, la maison du mulquinier à Avesnes-les-Aubert, et la maison de la broderie à Villers-Outréaux). La labellisation des entreprises d'aujourd'hui démontre une technicité et s'inscrit dans un long héritage de savoir-faire (les verreries de Masnières notamment). L'un des dénominateurs communs de ces entreprises est le haut de gamme qui irrigue l'industrie du luxe (haute couture pour les dentelles du Caudrésis, flaconnage de parfumerie).

Le patrimoine immatériel du Cambrésis repose également sur le folklore et les fêtes populaires qui animent le territoire au cours de l'année (les géants occupent une place importante, les fêtes de village une fois par an, feux de la Saint-Jean, carnaval de la bêtise à Cambrai en mars, le carnaval de Rieux-en-Cambrésis, le carnaval de Solesmes, la foire de la Saint-Matthieu au Cateau-Cambrésis, les scènes mitoyennes, les scènes du Haut-Escaut, festival Juventus, Zikenstock…).

Les Géants à Cambrai et à Caudry - Source : Tourisme du Cambrésis

1.2 Patrimoine cultuel, militaire et architectural : l'enjeu de la mise en valeur

Le patrimoine urbain du Cambrésis se caractérise également par la présence d'un patrimoine cultuel et architectural important :

- Cambrai, labellisée Ville d'art et d'histoire en 1992, dont les grandes composantes du patrimoine sont l'architecture religieuse et privée des XVIIe et XVIIIe siècles et l'Art déco ;
- Caudry, qui présente un intéressant panel d'architectures témoignant de l'essor que la ville a connu au XIXe siècle avec l'industrie dentellière ;
- Le Cateau-Cambrésis, qui présente un patrimoine riche et varié (hôtel de ville du XVIe siècle, beffroi du XVIIIe siècle, abbatiale du XVIIe siècle, palais Fénelon, ….)
- Solesmes, dont le centre avec l'hôtel de ville, l'église et le kiosque à musique présente beaucoup de charme (fresque d'Henri Eugène Delacroix).

La ville de Cambrai, surnommée « *la ville aux trois clochers* » du fait du poids historique du Diocèse, possède un important patrimoine religieux (Cathédrale Notre Dame-de-Grâce, église catholique Saint-Géry, chapelle des Jésuites), qui s'étend sur l'ensemble du territoire.

De gauche à droite : Cathédrale Notre Dame de Grâce, Église Saint-Géry et Chapelle des Jésuites

Source : Citadia Conseil et Tourisme Cambrésis

L’observatoire du Patrimoine religieux recense d’autres bâtiments ou édifices notables tels que l’ancien hôpital Saint-Julien, plusieurs béguinages (Notre Dame, Saint-Vaast, Saint-Nicolas), ou encore le Couvent des Récollets.

La citadelle impériale de Cambrai figure également parmi les principaux édifices culturels historiques du territoire. À ce patrimoine s’ajoutent les nombreux oratoires, calvaires et chapelles qui jalonnent les bords des routes. Le patrimoine religieux compte 9 éléments classés Monuments Historiques et 8 inscrits à l’Inventaire Supplémentaire. Avec 17 sites identifiés, il s’agit du patrimoine le plus protégé sur le territoire du Cambrésis.

Le Labo, lieu culturel d’exposition et de lecture publique, prend place dans un ancien collège jésuite, traduit également la volonté du territoire de réinvestir l’existant dans une stratégie culturelle, pouvant nourrir la filière touristique locale.

Joyau cistercien du 12ème siècle, l'abbaye de Vaucelles est également destinée à devenir un haut lieu de la culture, ouvert à tous, au cœur du Cambrésis. Le projet de réhabilitation du lieu s'étend sur la période 2020-2032 et portera sur l’aménagement de plusieurs espaces afin de faire de l'abbaye un lieu adapté à l'accueil de public : hall d’accueil, boutique, salle de restauration, salles d’expositions et de spectacles ponctuels, salles de travail, de conférences ou séminaires, auditorium et chambres pour des résidences artistiques. Parallèlement à ces travaux, le service archéologique du Département, avec le concours de l'État, mène des fouilles archéologiques.

Le Labo à gauche et l’Abbaye de Vaucelle à droite - Source : Citadia Conseil

Théâtre de plusieurs batailles majeures pendant la Grande Guerre (batailles de Le Cateau-Cambrésis (1914 et 1918), bataille de Cambrai (1917), combats pour la libération de Cambrai (1918) et les cimetières militaires (anglais, français, allemands) et mémoriaux) le tourisme de mémoire est également présent dans le Cambrésis. Il se structure autour de deux équipements phares qui abordent des aspects complémentaires de la Grande Guerre : Le Cambrai Tank 1917 et la maison forestière Wilfred Owen.

Centre d'Interprétation de la Bataille de Cambrai
Source : CAC

Maison forestière Wilfred Owen
Source : Tourisme Cambrésis

Cet héritage de la Grande Guerre permet de toucher plus spécifiquement la clientèle britannique, en mettant en valeur d'une part l'une des figures littéraires de la Grande Guerre et d'autre part une bataille à la portée historique et mémorielle considérable.

Ce tourisme de mémoire remonte également à l'époque du Moyen-Âge. En effet, nombreuses sont les lignes de défenses présentes dans le Nord dès la fin du Moyen-Âge, mais créées à des époques différentes et conçues pour répondre à des besoins divers, elles ne forment alors pas encore un ensemble stratégiquement organisé. On recense de nombreuses forteresses comme les châteaux de Ligny-en-Cambrésis ou d'Esnes, datant du XIVe siècle, composés de tours massives avec mâchicoulis et chemin de ronde ou des vestiges (portail de l'ancien château de Clermont à Béthencourt, tour de l'ancien château (XVIIIe) à Busigny, ancien château Seydoux (XIXe) à Le Cateau Cambrésis)…

Ouvert seulement 8 jours par an, le Château d'Esnes est l'unique lieu pouvant être visité sur le Cambrésis.

Château médiéval d'Esnes dans le Cambrésis
Source : La Voix du Nord

Enfin, le territoire du Cambrésis se singularise par la présence d'un patrimoine spécifique sur tout son territoire : les souterrains. Ce terme générique recouvre des réalités typologiques et historiques variées : villages refuges médiévaux, carrières de pierre de la période gallo-romaine au début du XXe siècle, sites fortifiés en milieu rural ou urbain, cryptes, ouvrages hydrauliques, cachots, blockhaus… La diversité et la qualité de ces ouvrages constituent une réelle opportunité de développer une offre touristique en plein essor, basée sur le ressenti.

Souterrains de la citadelle de Cambrai
Source : Tourisme du Cambrésis

Plus d'une vingtaine de sites ont fait l'objet d'une mise en tourisme sur le territoire, à des niveaux différents. En 2017, plus de 3 500 personnes et groupes ont participé à ce type de visites dans le Cambrésis. La valorisation du patrimoine souterrain est donc un enjeu essentiel pour le territoire.

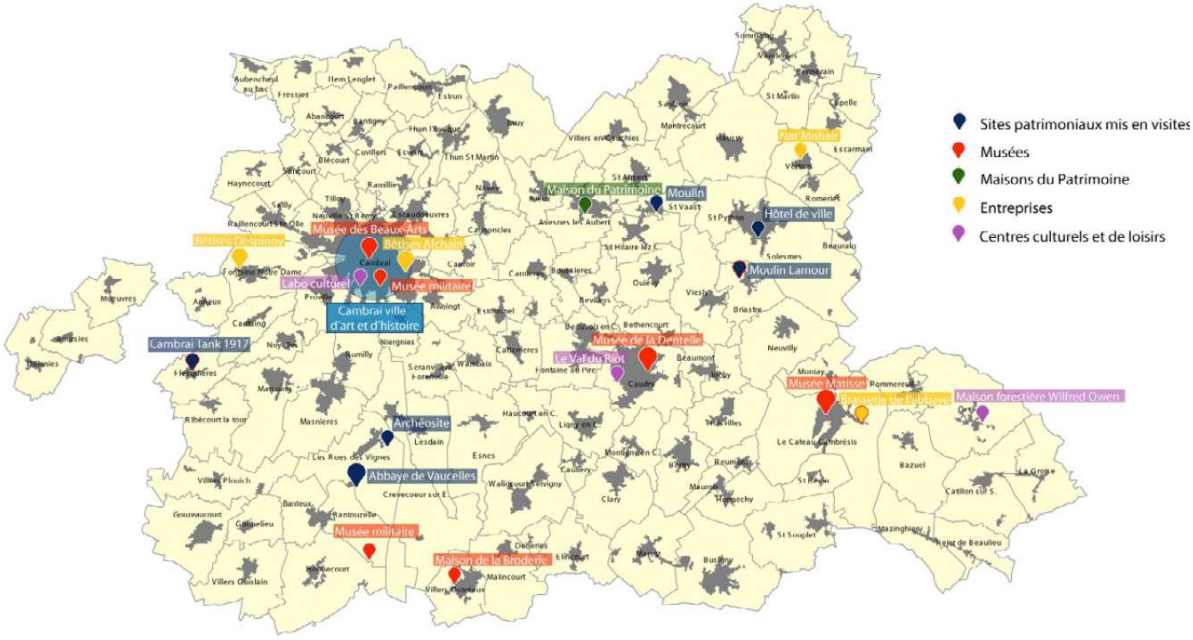

Musées et sites patrimoniaux mis en visite au 1er juillet 2018
Source : CRT du Cambrésis 2020-2022

1.3 Le tourisme de nature : de nombreux atouts à valoriser

Avec ses larges plateaux céréaliers (à Riots, aux Bois…) découpés par différents canaux (Saint-Quentin, Sambre, Escaut…), ses espaces couverts et en partie protégés par les actions portées par le PNR de l'Avesnois, le Cambrésis bénéficie d'aménités naturelles et paysagères à même d'asseoir son attractivité touristique.

La richesse du patrimoine naturel du territoire se lit dans le nombre d'éléments protégés (673), quasi-essentiellement constitués de haies bocagères et d'arbres remarquables. 244 Espaces Boisés Classés et différents parcs (Étangs des Sources, parc écologique urbain « Le Bois Chenu »…) essaiment le territoire. La base de loisirs de Caudry permet également d'offrir aux populations un lieu de détente et de loisirs.

Vallée du Haut-Escaut – Le Bois Chenu à Proville - Source : Office de tourisme Cambrésis

1.4 Le slow tourisme et tourisme vert : un réseau à exploiter

Le tourisme lié aux mobilités douces (vélos, randonnées et fluvestres) représente un fort potentiel à l'échelle nationale. Le cyclotourisme génère par exemple plus de 2 millions d'euros de retombées économiques par an et la France est l'une des principales destinations mondiales du tourisme à vélo. Le tourisme fluvial attire entre 10 et 11.5 millions de passagers par an dont 70% de clientèle étrangère en provenance principalement des pays du Nord. Ce tourisme correspond aux aspirations des publics pour un tourisme plus « authentique », responsable et ressourçant.

Le tourisme vert présente ainsi de réelles opportunités en termes d'appui à l'économie locale et la valorisation du territoire. Le Cambrésis dispose d'une grande variété de paysages (openfields, bois et bocages, vallées, marais, canaux, chemins de halage…) et de patrimoines spécifiques et originaux associés (fermes, moulins, pigeonniers, ponts-canaux, écluses et maisons éclusières, ports) qui sont des opportunités de développer cette offre touristique.

Certaines randonnées thématiques comme le parcours des Mérovingiens sont mises en avant par l'Office du Tourisme du Cambrésis. Au total, 270 kilomètres de chemins de Grande Randonnée (GR), dont :

- Sentier du Val de l'Escaut sur 17km ;
- Sentier du ruisseau de Gourgouche sur 3km ;
- La Boucle du Solesmois sur 49km.

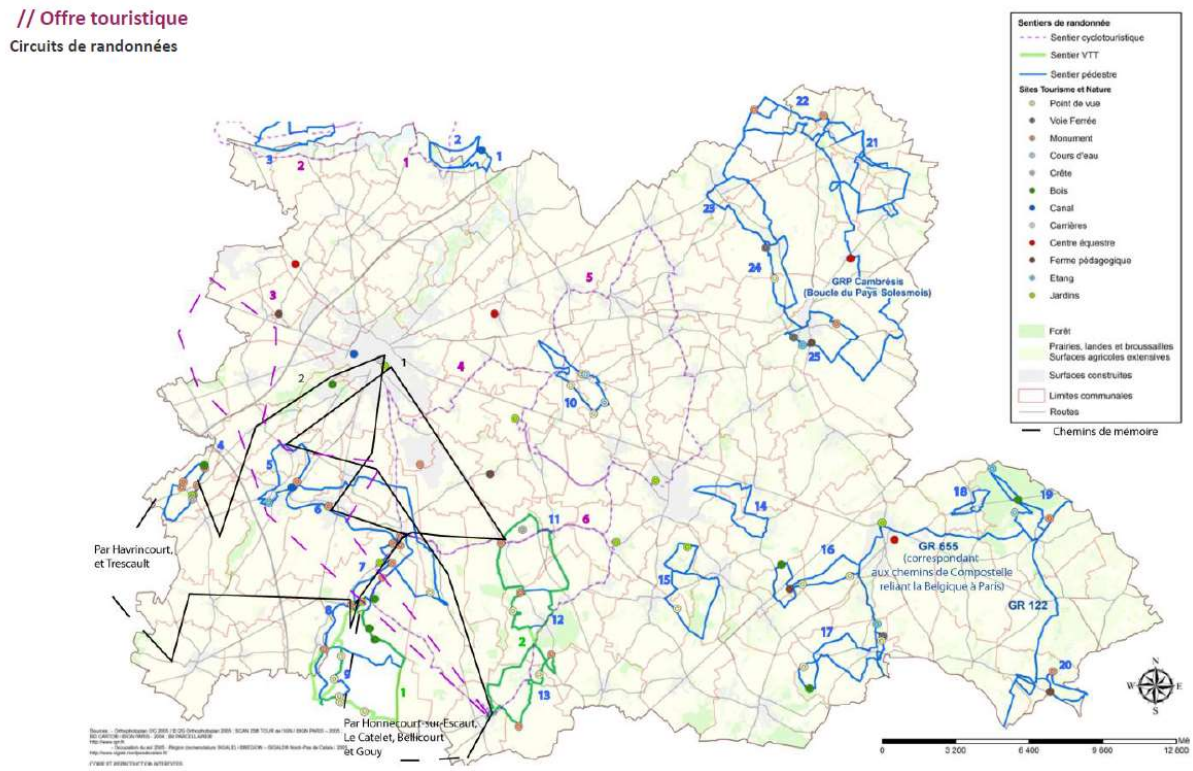

Les circuits de randonnées dans le Cambrésis

Source : Pays du Cambrésis – Etude de valorisation architecturale et patrimoniale

Plusieurs circuits vélos irriguent également le territoire sur 210 kilomètres, tels que celui du Pays des Riots (36 km), celui des broderies et Châteaux (35 km) ou encore celui des panoramas du Cambrésis (38 km).

La mise en place d'un schéma directeur pour le développement de pistes cyclables traduit tout l'engagement du Pays du Cambrésis pour développer le cyclotourisme.

Fort de ses nombreux canaux, le Cambrésis bénéficie d'un potentiel certain pour faire de ses voies d'eau un levier de valorisation touristique. Ce tourisme fluvestre est à mettre en lien avec les autres parcours touristiques (cyclables et randonnées), en effet 87% du réseau VNF est situé à moins de 5 km d'un itinéraire national des véloroutes / voies vertes.

Le bassin rond d'Estrun a vu sa fonction commerciale peu à peu remplacée par des activités de plaisance (école de voile, location de paddles, canoës-kayaks…).

Un office de tourisme, un musée et un parcours santé sont à l'étude. Le port de Cantimpré, ancien port fluvial créé au XIXème siècle à la jonction de l'Escaut et du canal de Saint-Quentin a connu la même évolution, étant aujourd'hui fréquenté par des touristes, des pêcheurs et des élèves de voile.

Port de Cantimpré et capitainerie – Bassin Rond d'Estrun - Source : Office de tourisme Cambrésis

Au-delà du trafic de plaisance, le tourisme fluvial s'incarne également dans la valorisation des berges longeant les canaux, notamment afin d'y développer des itinéraires cyclables ou de randonnée. On peut notamment citer les réflexions engagées par la CA2C et Voies Navigables de France (VNF) dans le cadre de l'aménagement touristique autour du canal de la Sambre à l'Oise (chemin de halage, maisons éclusières, véloroute d'une trentaine de kilomètres). Le canal Saint-Quentin a également fait l'objet d'une étude portant sur sa valorisation. Engagée par la CAC et la CA du Saint-Quentinois, ce travail doit permettre de redynamiser le tourisme fluvial.

Canal de la Sambre à l'Oise (à gauche) et canal de Saint-Quentin
Source : La Voix du Nord et Citadia Conseil

Le maillage par le tourisme fluvial, permet de faire découvrir autrement le Cambrésis. Ainsi les canaux, dans leur traversée rurale et urbaine, offrent une vision complète de la variété et des composantes paysage et du patrimoine Cambrésiens.

De plus, ce tourisme permet de promouvoir un patrimoine original lié à l'eau : les ouvrages d'art (les ponts-canaux, les écluses, et demain les infrastructures du canal Seine Nord Europe, dont l'une des plus importantes écluses sera sur le territoire).

Les projets en cours participent au développement de cette thématique :

- la réouverture prévue en 2021 du canal de la Sambre à l'Oise avec un projet de travaux pour rétablir la navigation arrêtée depuis 2006 entre Tergnier et la frontière belge ;
- la convergence de plusieurs réflexions pour structurer et prioriser les aménagements et le maillage de circuits ;
- la valorisation du canal de Saint-Quentin avec une étude portée par la communauté d'Agglomération de Saint-Quentin en partenariat avec la CAC ;
- l'attractivité de l'itinérance portée par le pôle métropolitain du Hainaut-Cambrésis ;
- la définition d'un schéma directeur pour les pistes cyclables engagée par le Cambrésis;
- la mise en tourisme des chemins de halage.

De manière générale, le slow tourisme et le tourisme vert, en jouant sur l'intermodalité des déplacements et en créant une découverte plus fine du territoire, permettent de faire le lien avec les autres offres touristiques (culturelles, cultuelles, de mémoire…). Ils permettent également de soutenir et valoriser l'activité agricole (circuits-courts, productions locales), équestre et la promotion du patrimoine rural et vernaculaire.

Focus Ateliers du foncier / La parole des Maires :

52 communes considèrent le cadre de vie et/ou le tourisme comme un atout pour le territoire.

Parmi les éléments valorisants, sont cités le musée Matisse, l'abbaye de Vaucelles, le tank de Flesquières ou encore la présence des marais, de l'eau (la Sensée notamment), les chemins de promenade et de randonnée...

A l'inverse, 4 communes considèrent que la valorisation du patrimoine et du cadre de vie reste à travailler. Elles ciblent notamment l'accueil des touristes, les difficultés d'accès au Labo ou encore au tank de Flesquières, les difficultés d'agir sur les ruines et l'enjeu de la protection des moulins.

2. Une offre d'hébergement et un marketing territorial à renforcer

2.1. Une capacité d'hébergement à diversifier et à adapter

L'offre hôtelière du Cambrésis demeure limitée, bien que la majorité des établissements propose un nombre important de chambres. L'offre est essentiellement de moyenne gamme, plus de la moitié des hôtels étant classés en trois étoiles. On recense également 4 campings qui viennent compléter l'offre d'hébergement. Aucun village vacances, résidence tourisme ou encore auberge de jeunesse n'est a contrario recensé sur le territoire.

Selon l'Office du tourisme, en plus du manque de diversité et d'une qualité parfois peu suffisante, l'offre d'hébergement connaît une sous occupation, inférieure à 50%, ce qui questionne, à l'aune du profil essentiellement de courte durée du tourisme dans le Cambrésis, l'adaptation de l'offre vers ce segment et ces besoins particuliers.

On constate aussi que l'hôtellerie traditionnelle est en difficulté (travaux d'accessibilité, changements de pratiques de consommation….) avec un taux de fréquentation en baisse et des retours de satisfaction moyens des clients (Tripadvisor, Booking….).

	Nombre d'établissements	Capacité
Hôtels	13	506
Hôtels non classés	*6*	*231*
1 étoile	*1*	*12*
3 étoiles	*6*	*263*
Campings	4	297

Les établissements touristiques du Cambrésis –
Source : INSEE BPE 2018

2..2. Une structure de gouvernance unique

Office de Tourisme – Destination Cambrésis : Depuis 2016, les offices de tourisme de Cambrai, Caudry, Le Cateau et Solesmes ont fusionné pour former un office du tourisme unique, ayant vocation à affirmer l'identité du territoire dans son ensemble. Une équipe d'une dizaine de personnes y travaille. Elle est accompagnée de guides-conférenciers et d'une dizaine d'accompagnateurs, en étroite collaboration avec le service "Ville d'art et d'histoire" de Cambrai. L'office du tourisme du Cambrésis organise différents évènements (Route du textile, circuits thématiques, visites guidées liées au fluvial), assure une communication unique sur le territoire et fonctionne comme une tribune unique pour les dossiers de subventions auxquels participe le territoire.

Sur la marque territoriale et son positionnement, le CRT du Cambrésis note un déficit de notoriété et d'identité, une absence d'ancrage territorial de l'équipement phare (musée Matisse) et une absence de positionnement clair sur les filières spécifiques au territoire (haute couture pour les dentelles du Caudrésis, flaconnage de parfumerie…).

Sur le plan de l'offre patrimoniale, culturelle et d'hébergement, le Cambrésis est confronté à une concurrence dynamique qui monte en puissance dans les territoires voisins (meilleur rapport qualité/prix). Néanmoins, le territoire peut s'appuyer sur une véritable culture de l'accueil (portail internet tourisme-Cambrésis réactif et bien référencé), une forte densité et une richesse des personnes ressources.

2.3. Les coopérations avec les territoires voisins

Afin de promouvoir l'offre touristique de façon cohérente, le Cambrésis a mis en place plusieurs partenariats avec ses territoires voisins. Ces collaborations sont variées :

- une coopération à l'échelle du pôle métropolitain du Hainaut Cambrésis qui permet notamment de mutualiser la collecte et l'analyse des données et la création de nouveaux outils d'observation et de promotion (coupe du monde féminine en 2019). Cette échelle de réflexion permet de voir l'attractivité sur des échelles plus macros économiques ;
- des coopérations sur des axes et thématiques structurantes comme :
  - le fluvial avec un travail conjoint entre les EPCI sur la valorisation du canal de Saint-Quentin ainsi que le travail autour de la réouverture de la Sambre qui lie le Cambrésis jusqu'à la Belgique ;
  - le partenariat régional sur l'art déco ;
  - ou encore les liens entre le Caudrésis et le Calaisis pour la Dentelle et les Borderies.
- des partenariats opportuns tels que le programme européen Leader pour travailler autour du Label Qualité Tourisme entre le Cambrésis et la Haute Somme et accompagner la montée en qualité des principaux sites d'accueil, des hébergeurs et restaurateurs.

L'objectif de ces collaborations est de renforcer la stratégie touristique du Cambrésis et de positionner le territoire en organisant son offre au sein d'espaces clairement identifiés. Il s'agit de s'inscrire dans la continuité des actions touristiques menées sur les territoires limitrophes tout en arrivant à se démarquer de ces derniers.

ENJEUX – Volet tourisme

- **Articuler la stratégie touristique locale avec celle portée par la Région Hauts-de-France**, **renforcer le rayonnement des différents atouts touristiques du territoire et faire connaître la marque « Destination Cambrésis »** en s'appuyant sur un Office de tourisme compétent à l'échelle de l'arrondissement ;

- **Faire le lien entre les équipements touristiques et culturels structurants** du territoire et **promouvoir les grands projets en cours ;**

- **Investir pour la valorisation des thématiques touristiques** présentes sur l'ensemble du territoire (patrimoine militaire, industriel et savoirs faires textile, artistes, patrimoine lié à l'eau) pour se différencier des destinations voisines ;

- **Coupler le tourisme patrimonial et économique :**

    - en s'appuyant sur les entreprises en activité et en **développant les liens entre les traditions, savoir-faire vivants et l'offre patrimoniale** (commercialisation de produits packagés, sorties culturelles…) ;

    - **en accompagner et soutenant les projets et initiatives privés** (développement du label qualité tourisme, renforcement et diversification de l'offre hôtelière et extension des équipements ludiques du Cateau-Cambrésis) ;

- **Favoriser le développement d'un tourisme d'itinérance :** maintenir et protéger les paysages, poursuivre la valorisation et la mise en cohérence des nombreux circuits de randonnée existants ou en cours d'aménagement, accompagner le développement du tourisme fluvial, tant à travers l'activité de plaisance que la valorisation des berges et des ouvrages y étant liés : aménagement touristique des canaux de la Sambre et de l'Escaut…